La ligue Occitanie FFHM

présente

L'Haltérophile Moderne

1974

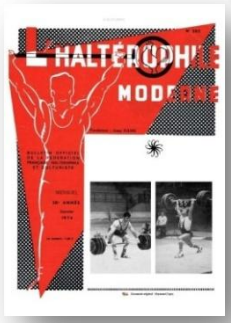
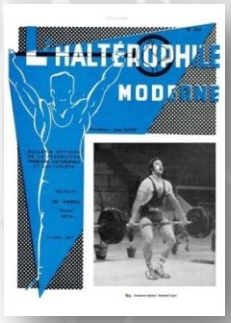
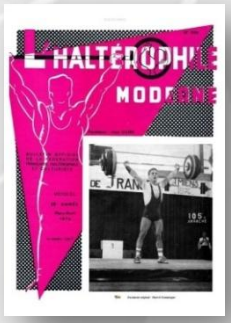
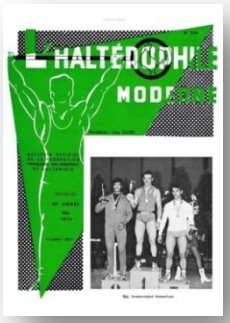
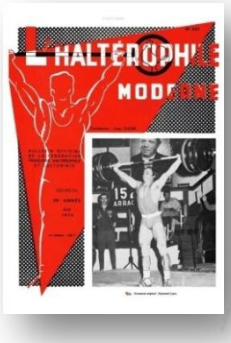
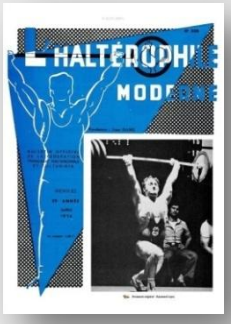

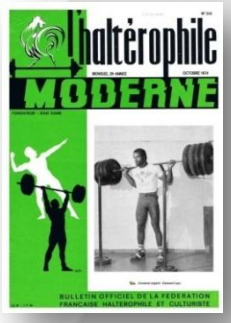
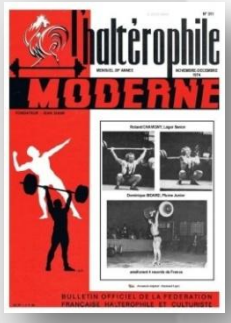

Sommaire H.M. 1974

Haltérophile Moderne n° 303 (01-1974)
- Article (Aimé Terme) « Réflexions sur la domination des athlètes de l'Est »
- Portrait (Marcel Paterni) « Jean My »
- Compte rendu du Tournoi Fédéral 1973 à Nevers
- Les vainqueurs du Tournoi Fédéral
- Article (Marcel Paterni) « Compte rendu du Tournoi Fédéral 1973 à Troyes »
- Résultats techniques du Tournoi Fédéral disputé à Nevers et Troyes les 1er et 2 Décembre 1973
- Planche : L'arraché à deux bras... premier mouvement olympique
- Article (Pierre Fulla) « Lopez et Leblanc meilleures satisfactions à Nevers »
- Nouveaux Records de France
- Résultats techniques des Vèmes Jeux Balkaniques

Haltérophile Moderne n° 304 (02-1974)
- Article (Raymond Herbaux) « L'Haltérophilie et la force »
- Article (Dr Michel Ribet, Raymond Herbaux) « Extrait du Bulletin du Comité des Flandres »
- Portrait (Aimé Terme) « Raymond Lopez »
- Résultats techniques de la Finale nationale du Tournoi par équipes régionales Juniors 1974
- Classement national du Prix d'Encouragement
- Planche : L'épaulé-jeté à deux bras... deuxième mouvement olympique
- Classement national des éliminatoires du Prix Interrégional
- Challenge Triennal du meilleur club

Haltérophile Moderne n° 305 (03-04-1974)
- Article (Jean-Pierre Cohen) « Rubrique médicale "Perte de poids" »
- Portrait (Pierre Rigaud) « Michel Barroy »
- Classement national des éliminatoires du Prix Interrégional
- Classement national des Éliminatoires du Prix Fédéral
- Finale de la Coupe de France par équipe de Comité (Juniors) - Compte-rendu
- Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral 1974
- Article (Louis Le Bégat, Édouard Mallet) « Compte-rendu de la Finale du Prix Fédéral 1974 »
- Article (Marcel Paterni) « Résultats techniques du Match Grande-Bretagne-France Juniors et compte-rendu »
- Résultats techniques du Critérium International Haltérophile de Valence
- Classement national du Critérium National
- Résultats techniques du Match Grèce - France « A »
- Lu pour vous dans la presse
- Article (Gérard Saint-Martory) « Un Cas... ! Qu'est-ce... ? »
- Portrait (Pierre Rigaud) « Alain Devinet »
- Meilleures performances françaises 1973
- Nouveaux Records de France
- Article (Roland Noiriel) « Comment s'assurer une longue carrière haltérophile »

Haltérophile Moderne n° 306 (05-1974)
- Portrait (Édouard Mallet) « Dominique Bidard »
- Article (Marcel Paterni) « Grèce-France - Compte-rendu »
- Classement national du Prix Intergroupes
- Classement national du Prix Intergroupes (suite

Haltérophile Moderne n° 307 (06-1974)
- Résultats techniques du Mémorial Jean Dame 1974
- Portrait (Christian Beekhuizen) « Bernard Gomard »
- Finales des Championnats de France Cadets - Juniors 1974
- Article (André) « Finales des Championnats de France Cadets - Juniors 1974 - Compte-rendu »
- Résultats techniques de la Finale du Championnat de France Seniors 1974
- Les Champions de France 1974
- Article (Organisateurs) « Finale du Championnat de France Seniors 1974 - Compte-rendu »
- Article (Roger Marchal) « Épreuves Athlétiques »

Haltérophile Moderne n° 308 (07-1974)
- Résultats techniques de la troisième coupe de la communauté économique européenne
- Article (Marcel Paterni) « Compte rendu de la Troisième Coupe Économique Européenne »
- Résultats techniques de la Finale du Critérium National
- Classement national des Éliminatoires du Championnat de France
- Classement national du Prix des Débutants

Haltérophile Moderne n° 309 (08-09-1974)
- Classement général 1973-1974 du Challenge Triennal du Meilleur Club
- Résultats techniques des Championnats d'Europe 1974
- Article (Beekhuizen, Dulice et Nowak) « Compte rendu des Championnats d'Europe 1974 »
- Article (Pierre Rigaud) « Compte rendu du Mémorial Jean Dame 1974 »
- Résultats de la Coupe de France des Clubs par équipes de quatre hommes
- Nouveaux Records de France
- Nouveaux Records de France
- Résultats techniques du Challenge de France Athlétique 1974

Haltérophile Moderne n° 310 (10-1974)
- Résultats du Championnat de France athlétique 1974
- Portrait (Raymond Herbaux) « Roger Leblanc »
- Résultats techniques du Match France-U. S. A.
- Article (Marcel Paterni) « Compte-rendu du Match France-U. S. A. »
- Résultats techniques et compte-rendu de la Pannonia Cup

Haltérophile Moderne n° 311 (11-12-1974)
- Article (Dr Jean-Paul Hennuyer) « Généralités sur l'alimentation sportive »
- Portrait (Pierre Rigaud) « Patrick Fouche »
- Résultats techniques des Championnats du Monde 1974
- Article (André Coret) « Compte-rendu du déplacement de la délégation française à Manille »
- Article (Marcel Paterni) « Exposé de l'Entraîneur national responsable de l'élite à propos des Championnats du Monde »
- Nouveaux Records de France
- Classement national de la Coupe de France des Clubs 1974
- Additif au classement national du Prix des Débutants
- Lu pour vous dans la Presse

© RLPZ (2019)

N° 303

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

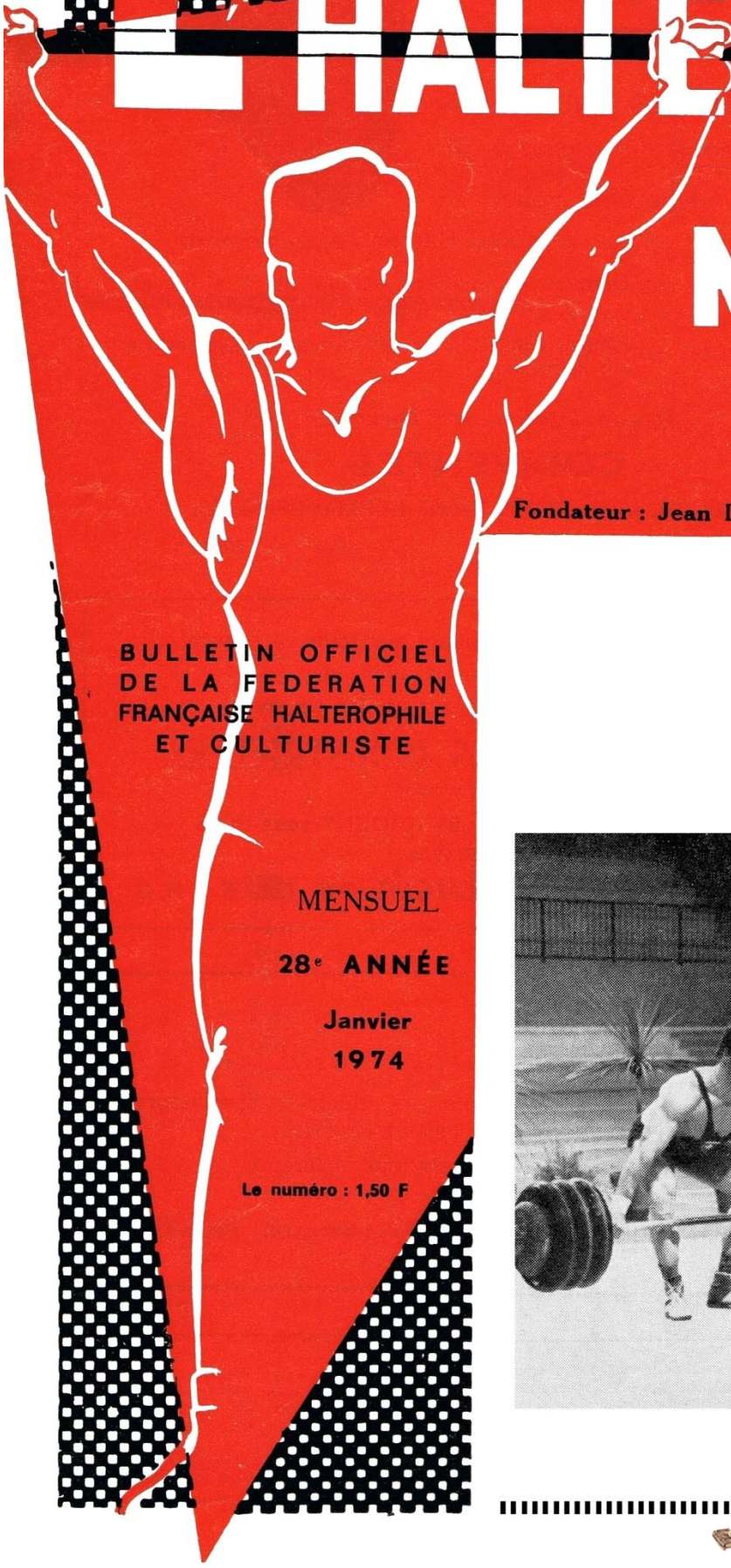

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

28e ANNÉE

Janvier
1974

Le numéro : 1,50 F

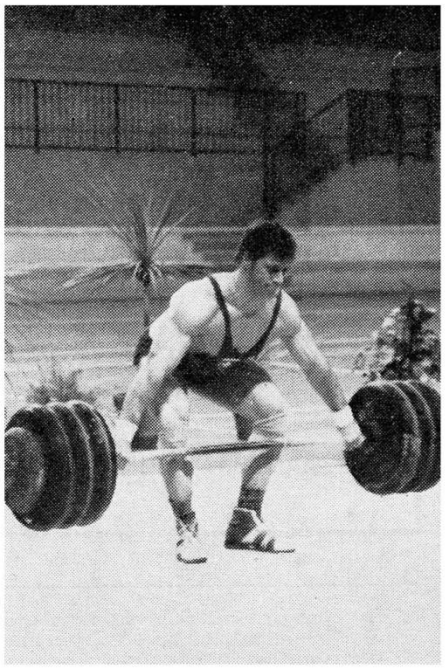

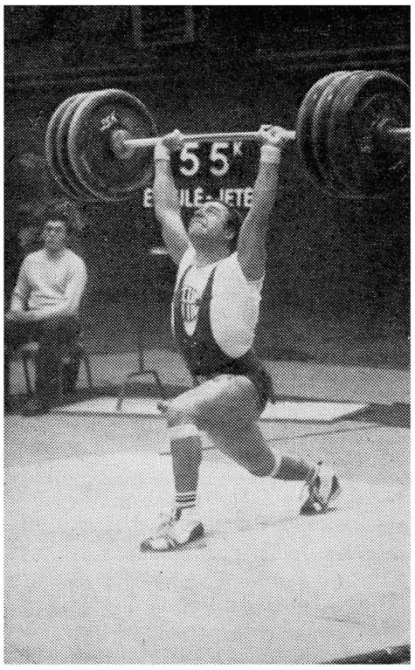

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

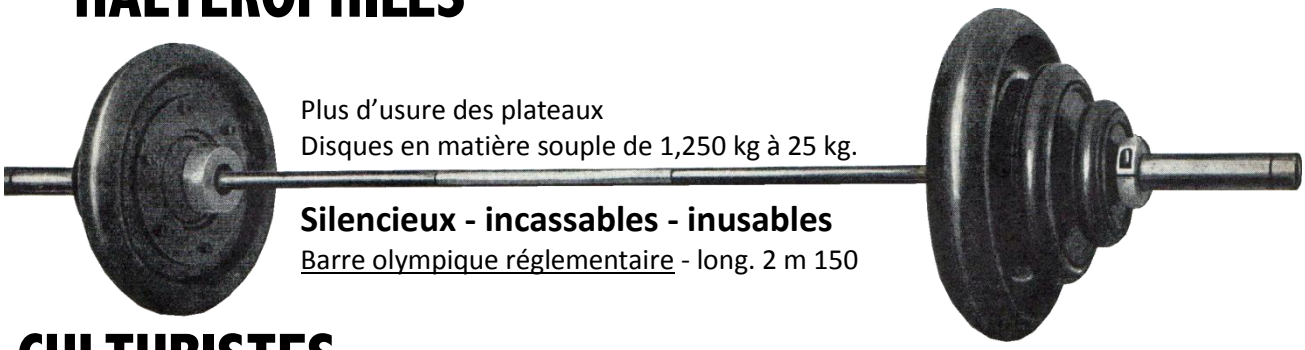

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables
Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES
1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

Vœux du Président..... 3
Réflexion sur la domination des athlètes de l'Est, par Aimé TERME 3
Portrait d'athlète : Jean My 4
Compte rendu du Tournoi Juniors de Savone, par M. PATERNI 5
Compte rendu et résultats techniques du Tournoi Fédéral des 1er et 2 Décembre 1973 ... 5, 6, 7 et 9
Lopez et Leblanc, meilleures satisfactions à Nevers, par P. FULLA 10
Rappel des compétitions Février - Mars 1974 10
Procès-verbal du Comité de Direction du 6 Oct. 1973..... 11 et 12
Résultats techniques des Vmes Jeux balkaniques et compte rendu, par P. PAROT 12
L'Équipe athlétique de l'Haltérophile Club de Nice, par M. LOPEZ..... 13
Stage de formation de cadres à Prémanon 13
Nos Joies, nos Peines..... 14
Stage franco-allemand au C.R.E.P.S. de Voiron 14
Dans nos Comités Régionaux..... 14

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Michel BROILLET (Suisse), Alain BLANQUIE (France)

Auteurs de performances internationales au Tournoi Fédéral

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 1er trimestre 1974.**
L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2e). Tél : 236-53-60

Meilleurs Vœux 1974

Je ne voudrais pas faillir à la tradition d'autant que c'est très sincèrement que je souhaite à chacun d'entre vous la réalisation, pour cette année 1974, de tout ce que vous pouvez souhaiter sur le plan personnel.

Sur le plan sportif, je souhaite que nos athlètes, nos dirigeants, nos clubs, nos comités voient la juste récompense de leurs efforts par la réalisation de performances, la croissance des effectifs, etc.

Je souhaite enfin et par-dessus tout que nous travaillions en toute amitié.

André CORET,
Président de la F.F.H.C.

◇◈

Réflexions
sur la domination des athlètes de l'Est

par Aimé TERME

Un fait est indéniable les athlètes des pays de l'Est dominent très largement notre sport.

Et chacun de se poser la question à quoi tient cette supériorité ?

Je ne pense pas, pour ma part, qu'elle soit due à un entraînement particulier. D nos jours, il n'y a plus de secret en matière d'entraînement sauf, peut-être, dans le domaine de la médecine sportive.

La supériorité est d'ordre psychologique, esprit d'équipe, volonté de vaincre, de se battre, en un mot de RÉUSSIR.

Dans le domaine de la haute compétition, il faut avoir confiance en soi, avoir la foi pour parvenir à l'exploit mais il faut aussi avoir l'esprit libre, être dégagé de tout souci. Dans ces pays, une erreur de parcours (contre-performance) ne compromet pas une carrière sportive. Ces Champions sont des « matheux » et non pas des êtres d'exception, encore moins, comme on l'entend dire parfois, des robots soigneusement huilés et remontés comme une horloge.

Dans ces conditions, pourquoi la progression, en France, ne suit-elle pas celle de ces pays ?

Il est courant d'incriminer les athlètes mais, en fait, c'est le contexte dans lequel se situe le sport en France qui est à incriminer car, il n'y a aucun doute, certains de nos haltérophiles valent intrinsèquement des Rigert, des Bikov, des Kolev et tant d'autres.

Malheureusement si, dans ces pays, le sport est une affaire nationale, en France, c'est pratiquement une affaire individuelle.

C'est ainsi que nos athlètes cherchent à se mettre en valeur, à battre des records pour obtenir une sélection qui se fait toujours au dernier moment, quelle que soit la période de l'année, alors que leur plan devrait être établi dès le début de la saison pour arriver au maximum de leur forme pour les grandes confrontations.

Une telle dispersion est forcément néfaste à l'athlète. Comment y remédier ? Les dirigeants fédéraux, qui ne sont nullement critiquables, cherchent une solution mais, en raison même du système, elle est bien difficile à trouver.

Il faudrait, au départ, faire confiance à une phalange d'athlètes et que cette confiance ne soit pas remise en question à la première contre-performance. Seulement, comment faire confiance aveuglément à des garçons qui, en plus de l'entraînement, ont à se préoccuper d'assurer leur avenir sur le plan social et peuvent se trouver, à tout moment, dans l'obligation de rompre le contrat moral qu'ils avaient passé avec leur sport pour ne pas manquer une occasion de promotion sociale ?

Les athlètes de l'Est n'ont pas de soucis de cet ordre et peuvent avoir pour seule motivation « LE SPORT ».

En France, il ne peut en être de même et c'est peut-être là seulement qu'il faut voir les raisons de notre stagnation.

Athlètes et dirigeants peuvent sans doute améliorer la situation mais le changement profond qui serait nécessaire ne peut être qu'une « affaire d'État ».

Portrait d'Athlète

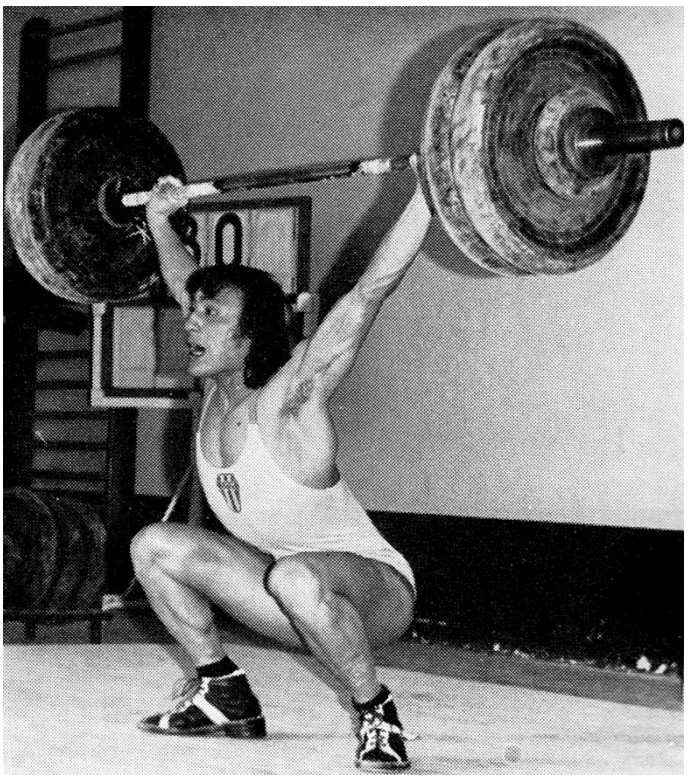

Nom : MY.
Prénom : Jean.
Né : le 22 Juillet 1945.
Lieu : Vinh-Phuoc (Indochine).

Titres :

- Champion de France Seniors 1972-1973.
- Finaliste du Championnat de France six années consécutives.
- Titulaire de tous les records d'Île-de-France sur les 2 ou 3 mouvements olympiques.

– Taille : 1 m 59.
– Poids : 56 k (catégorie : Coq).
– Profession : Imprimeur.

Ayant quitté l'Indochine avec sa famille, il demande son inscription au Stade Municipal de Montrouge en 1963 et entre, adolescent dans ce Club et n'ayant jamais pratiqué l'haltérophilie ; il y a entièrement été formé et lui est resté fidèle.

Ses qualités furent tout de suite remarquées et grâce à un entraînement suivi, il commença une progression régulière en dépit de certains facteurs défavorables.

En effet, pur amateur, ses conditions de travail sont assez pénibles et il va de soi que l'entraînement ne peut toujours avoir l'intensité voulue après une journée fatigante.

De plus, contrairement à certains athlètes bénéficiant de facilités plus favorables pour s'entraîner, il n'a jamais pu suivre des stages de perfectionnement ou de préparation spéciale à une compétition et à cet égard, on peut dire qu'il n'a pas grevé le budget fédéral

En dépit de ces éléments contraires qui ne peuvent le rehausser, les résultats se succèdent. Nous nommerons plus loin les principaux en partant de sa première saison.

Svelte comme beaucoup d'Asiatiques, il est un poids Coq naturel, encore que parfois il tire comme Plume, ou au contraire, est très près des Mouches.

Il s'entraîne en général trois fois par semaine, en moyenne, environ 2 h 1/2 par séance.

En résumé, dix saisons au total. Après les quatre premières, six qualifications successives en finale du Championnat de France et enfin le titre suprême.

Cela pourrait tourner la tête. Or, My sait rester simple et modeste, ce qui fait son charme et son mérite. Il est aussi attentionné et prévenant avec ses adversaires après un match, particulièrement auprès des étrangers qui se trouvent toujours un peu esseulés, ce qui est appréciable et apprécié par ceux-ci.

L'ovation enthousiaste qu'il reçut du public quand il monta sur la plus haute marche du podium était certainement tout à la fois un hommage sincère à une ténacité sous les barres bien connue, qu'à une gentillesse naturelle qui en fait l'ami de tous.

Il est d'ailleurs remarquable que relativement fort au développé par rapport aux autres concurrents, excepté Meurat, ce mouvement supprimé et donc désavantagé, il sort néanmoins vainqueur du premier Championnat de France disputé sur deux mouvements, à l'issue d'un match épique où la condition physique, l'énergie morale et la tactique purent s'exprimer pleinement et jouèrent un rôle primordial.

Saisons sportives	Compétitions haltérophiles	Places ⇩
1963-64	1er Pas Haltérophile Juniors	Coqs : 4e.
1964-65	Prix Fédéral Juniors	Coqs : 1er.
1965-66	Prix Interrégional Seniors	Coqs : 1er.
1966-67	Critérium National Seniors	Coqs : 2e.
1967-68	Prix Fédéral Seniors.	Coqs : 1er.
	Championnat de France Seniors	Coqs : 3e.
1968-69	Critérium National Seniors	Coqs : 2e.
	Championnat de France Seniors	Coqs : 4e.
1969-70	Championnat de France Seniors	Coqs : 3e.
1970-71	Championnat de Francs Seniors	Coqs : 3e.
1971-72	Critérium National Seniors	Coqs : 2e.
	Championnat de France Seniors (qualifié une fois de plus, une mésaventure peu banale lui arrive, due à une bascule inhabituelle et il ne peut participer, alors qu'il avait une chance sérieuse d'obtenir une médaille. Il se rattrapera magnifiquement de cet avatar insolite l'année suivante !	
1972-73	Critérium National Seniors	Coqs : 2e.
	Championnat de France Seniors	Coqs : 1er.

Voici pour l'essentiel de son palmarès.

Meilleures performances officielles en Coq :

Développé : 95 k - Arraché : 87 k 5 - Épaulé-jeté : 115 k

(en Plume : 117 k 500).

Total :
sur les 3 mouvements olympiques : 292 k 500 ;
sur les 2 mouvements olympiques : 200 k.

Compte rendu du Tournoi Juniors de Savone

Italie - Bulgarie - France

Première épreuve du genre, ce Tournoi triangulaire s'est déroulé à Savone, le 11 Novembre 1973 mettant en présence les jeunes formations italienne, bulgare et française.

Cette compétition fut organisée par la « Fratellanza Gimnastica Savonese » sous l'égide du Comité Olympique National Italien.

Notre délégation était composée de : Gras (Mouche), Roumieux (Coq), Senet (Plume), Leblanc (Léger), Drubigny (Moyen), Legall (Mi-Lourd), Marmousez (Lourd-Léger), Koller (Lourd).

Bien que présentant une équipe de très bon niveau, les Bulgares n'ont très certainement pas alignés leurs meilleurs éléments ce qui nous donne, en quelque sorte, la mesure de leur réserve. Ce n'est pas le cas de nos amis transalpins qui ont présenté de très grands espoirs.

L'épreuve se déroula en deux plateaux :

1er plateau - des Mouches aux Légers

Chez les Mouches et les Plumes, nous assistons à de belles empoignades ; dans la première catégorie citée, entre le Bulgare et l'Italien, malheureusement ce dernier - Sellitto - reste à sa 1re barre à l'épaulé-jeté (100 k) et termine second avec 180 k contre 190 k pour Georgiev (Bulgarie).

En Coqs, belle prestation de l'Italien Polloni qui n'est nullement inquiété dans les deux mouvements olympiques. Il remporte la 1re place avec 205 k devant le Français Roumieux (175 k) lequel tire son épingle du jeu en devançant Arabadgev de 5 k. Belle victoire de Senet chez les Plumes (225 k) sur l'italien Cristani (215 k). Notre compatriote manque un seul essai, le dernier avec 127 k 500 à l'épaulé-jeté. Félicitons Senet pour cette belle performance de début de saison.

Cristani nous laisse tout de même entrevoir de réelles possibilités en tentant 130 k à l'épaulé. Il effectue la première phase du geste, mais ne peut effectuer la remontée.

Chez les Légers, « l'inaccessibilité » de Batesta (Italie) permet à ses rivaux une belle lutte qui se termine à l'avantage de Leblanc qui améliore le record de France Junior du total avec 237 k 500. Il manque de très peu 107 k 500 à l'arraché et 141 k à l'épaulé. Nous pouvons compter pour l'avenir sur cet athlète très combatif et rempli de qualités physiques et morales.

Batesta nous étonne..., 120 k à l'arraché et manque 127 k 500 (déséquilibre vers l'arrière) et 142 k 500 à l'épaulé-jeté - manquant 150 k en fin de jeté. L'Italie possède en cet athlète un futur champion en puissance.

A l'issue de ce 1er plateau, le classement provisoire est le suivant :

Italie : 10 points,
France : 8 points,
Bulgarie : 6 points.

Le 2e plateau est composé des 4 catégories suivantes (pas de Super-Lourds) :

La supériorité des Bulgares est nette.

En Moyen, Krmov avec 270 k (117,5 - 152,5) enlève la victoire devant Rizegato, 250 (110 - 140), Drubigny, malchanceux à l'arraché se contente de la 3e place avec 245 k (110 - 135).

Chez les Mi-Lourds, Andreev s'approprie la Médaille d'Or sans trop de difficultés devant Calcatera et Legall. Ce dernier ne semble pas être au mieux de sa condition technique. Toutefois, à sa décharge, un mauvais arbitrage le lésa de 5 k au 2e mouvement.

Dans la catégorie des Lourds-Légers, Drandarov, 18 ans ½, surclasse ses adversaires de 20 k. Sa supériorité se fait sentir à l'épaulé-jeté où il effectue avec succès un 4e essai à 167 k 500. Athlète doué qui fera certainement parler de lui dans un avenir très proche.

Casadei (Italie), prend la 2e place avec 255 devant Marmousez (220) relevant d'une angine traitée aux antibiotiques.

Supériorité également chez les Lourds du Bulgare Nikolov (260) devant Koller (France, 235) et Plagliuca (Italie), 230.

Le classement final par nation est le suivant :

1) Bulgarie : 18 points,
2) Italie : 17 points,
3) France : 13 points.

Malgré leur défaite, nos athlètes se sont vaillamment défendus puisque nous enregistrons une victoire, (Senet en Plume) - trois places de second, (Roumieux : Coq, Leblanc : Léger, Koller : Lourd), quatre places de 3e : (Gras : Mouche, Drubigny : Moyen, Legall : Mi-Lourd, Marmousez : Lourd-Léger).

Un record de France fut battu par Leblanc : 237 k 500 au total olympique contre 235 k par lui-même et deux records de France en Lourd Cadet par Koller : 135 k à l'épaulé-jeté et 235 k au total olympique.

A noter, l'excellent esprit d'équipe de tous les membres de la délégation.

M. PATERNI.

Compte rendu du Tournoi Fédéral

1er et 2 Décembre 1973

Pour la deuxième fois depuis le début de la saison, nos athlètes de classe nationale se rencontraient sur un plateau.

Deux implantations étaient prévues à cet effet :

1-12 : Nevers.
Plumes, Légers et Lourds-Légers.

2-12 : Troyes.
Mouches, Coqs, Moyens, Mi-Lourds

✍

Nevers 1er Décembre

C'est dans l'immense Salle Omnisports de la Maison des Jeunes de Nevers que s'est déroulé le 1er plateau du Tournoi Fédéral.

Parmi les étrangers contactés par la F.F.H.C. qui n'a pas ménagé ses efforts dans ce domaine, seuls deux Suisses ont daigné répondre sportivement à notre sollicitation ; nous les en remercions vivement.

Outre les athlètes Seniors de classe nationale, deux jeunes haltérophiles Cadets : Lopez (Plume), Kinck (Léger) ont été conviés à participer hors match afin de leur permettre dès à présent de se confronter à leurs aînés.

Quinze athlètes pour ce 1er plateau.

Chez les Plumes, Fougeret prend la tête de l'épreuve dès le 1er mouvement olympique en réussissant ses trois essais 92,500 - 97,500 - 100 contre 92,500 pour Jean-Claude Chavigny (hors match 120 g en trop) au 1er essai. Lopez, quant à lui, réussit ses trois essais : 85, 90, 95, dans une technique des plus classiques (bonne technique, bon rythme). Il n'y a pas à proprement parler de match dans cette catégorie et à l'épaulé-jeté, le sociétaire du R.O.C. consolide son avance en réussissant 125 au 2e essai contre 122 k 500 pour l'Orléanais et 110 pour Lopez qui manqua d'un rien 120 au jeté. A noter les essais hors match de Fougeret sur 130 et 135 (record de France), 1er réussi, le 2e manqué à l'épaulé.

Dans la catégorie des 67 k 500, nous assistons à un remarquable tir groupé à 235 k derrière le vainqueur à 245 k. Ce fut en quelque sorte la surprise de la soirée l'opposition de Daniel Delvallez dans la catégorie des Poids Légers.

A l'arraché, le nordiste prend la tête du concours avec 105 k reussis au 2e essai devant Leblanc (102,500) et Passemard 102,500). Au 2e mouvement olympique, Delvallez réussit la meilleure barre (140) s'assurant ainsi la 1re place de l'épreuve en totalisant 245 k. Derrière lui, cinq hommes : Leblanc, Passemard, Dulice, Boureau, Beucler réalisent 235 k.

Avec les Lourds-Légers, nous assistons à une belle lutte entre le sociétaire de la V.G.A. Saint-Maur (Gourrier) et nos deux invités suisses (Broillet - Zanderigo). Le travail de musculation du début de saison ne prédispose, certes pas, à la réalisation de grandes performances et le rythme d'exécution du geste s'en trouve quelque peu affecté; malgré cela, nous assistons à de belles barres. Gourrier : 140, Zanderigo : 145 et Broillet qui prend la 1re place 145. Coussin, manquant de stabilité, est éliminé de la compétition à 142 k 500.

C'est à l'épaulé-jeté que la lutte se dessine. Zanderigo débute avec 165 k, suivi de Broillet 170 et Gourrier 172,500, ces trois barres sont réalisées avec succès, et replacent notre compatriote en 2e position.

La barre est chargée ensuite à 175 pour le 2e essai des deux helvétiques. Ils la manquent tous deux. Avec succès, Broillet porte la charge à bout de bras au 3e essai et réalise un total de 320 k contre 310 pour Zanderigo. Il fallait à Gourrier 182,500 pour ravir la 1re place. Il les porta aux clavicules par deux fois, mais ne put poursuivre à bien son œuvre. Il totalise 312 k 500 maintenant définitivement sa position de second.

Après l'effort, le réconfort..., tous les athlètes se retrouvèrent autour de la table du banquet organisé par le Président de la section haltérophile de Nevers, M. Leroux, que nous félicitons chaleureusement.

Les vainqueurs du Tournoi Fédéral

1. GALLI, Poids Mouche.
2. GOMARD, Poids Coq.
3. FOUGERET, Poids Plume.
4. DELVALLEZ, Poids Léger.
5. BLANQUIE, Poids Moyen.
6. BARROY, Poids Mi-Lourd.
7. BROILLET, Poids Lourd-Léger.
8. LOPEZ, recordman de France Poids Plume Cadet, *invité hors compétition.*

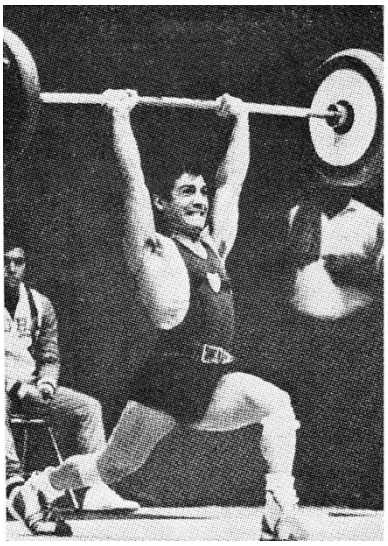

1

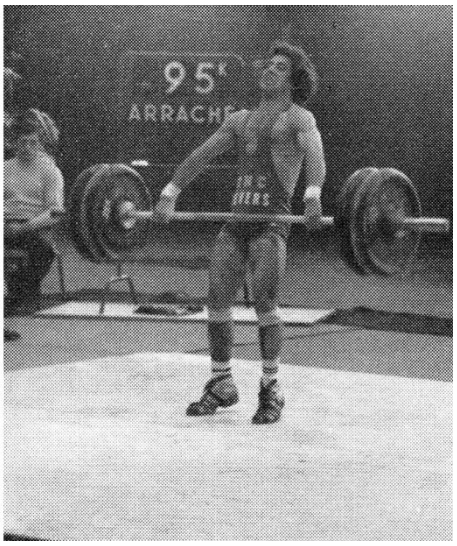

2

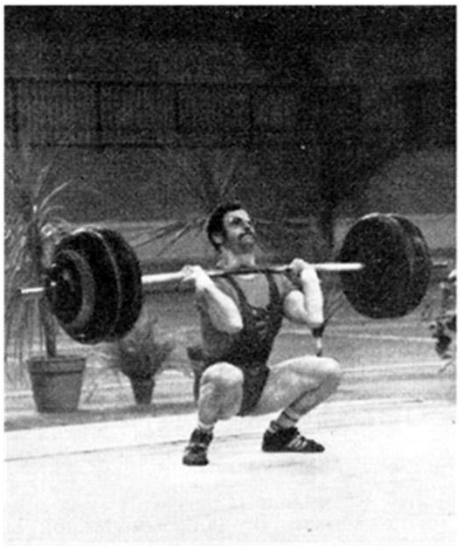

3

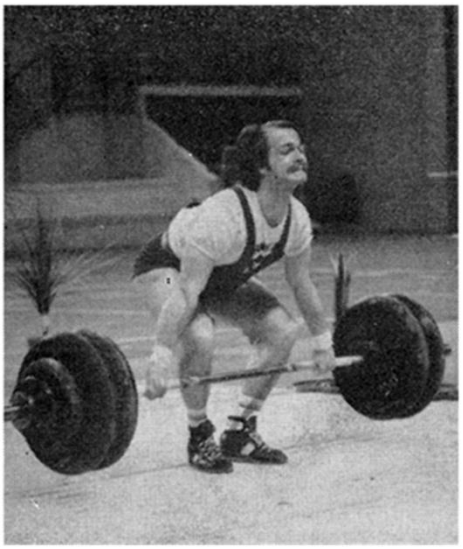

4

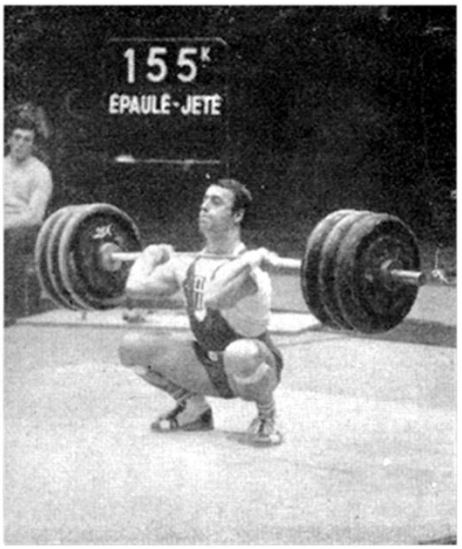

5

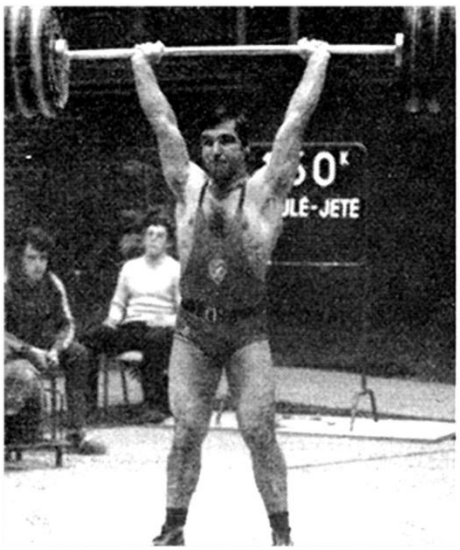

6

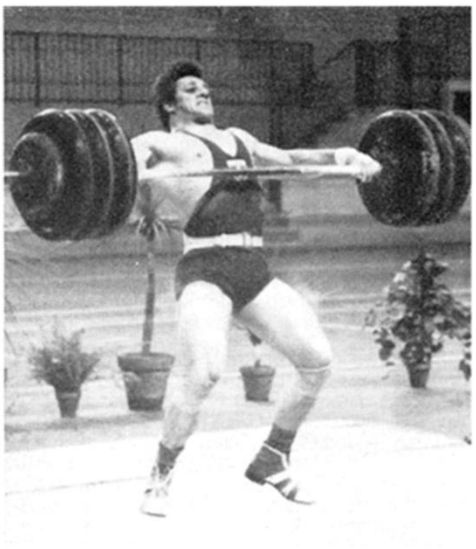

7

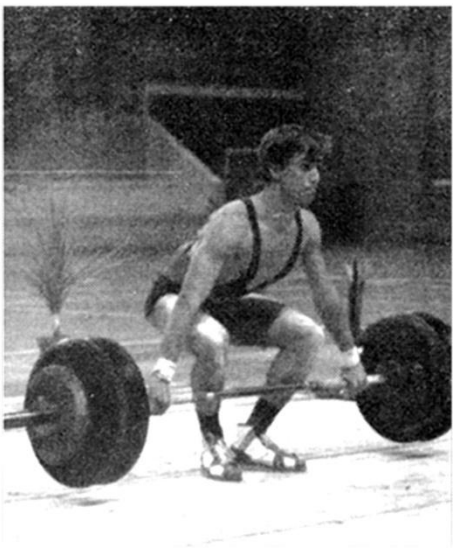

8

RÉSULTATS TECHNIQUES DU TOURNOI FÉDÉRAL

disputé à Nevers et Troyes les 1er et 2 Décembre 1973

Noms	Nations / Clubs	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouches					
1. GALLI	Italie	51 k 800	82,500	110, -	192 k 500
2. BILLET	U.S.O. Dijon	52 k	75, -	97,500	172 k 500
Poids Coqs					
1. GOMARD	Club de Nevers	56 k	95, -	115, -	210 k
2. STRESSER	C.H.C. Haguenau	54 k 900	90, -	110, -	200 k
3. ASSENSI	Nice U.C.	55 k 700	85, -	110, -	195 k
Poids Plumes					
1. FOUGERET	Royan Océan Club	59 k 950	100, -	125, -	225 k
Hors compétition :					
LOPEZ (Cadet)	H.C. Palavas	59 k 900	95, -	110, -	205 k
Poids Légers					
1. DELVALLEZ Daniel	A.S.P.T.T. Lille	67 k 150	105, -	140, -	245 k
2. LEBLANC	O.M. Lommois	66 k 600	102,500	132,500	235 k
3. PASSEMARD	S.C. Dijon	66 k 900	102,500	132,500	235 k
4. DULICE	E.C. Orléans	67 k 150	100, -	135, -	235 k
5. BOURREAU	S.C. Neuilly	67 k 460	97,500	137,500	235 k
6. BEUCLER	A.S. Montbéliard	67 k 480	102,500	132,500	235 k
Hors compétition :					
CHAVIGNY J-C	E.C. Orléans	60 k 120	92,500	122,500	215 k
KINCK (Cadet)	Lille U.C.	66 k 300	97,500	0, -	—
Poids Moyens					
1. BLANQUIE	A.S.P.T.T. Strasbourg	73 k 800	120, -	155, -	275 k
2. CHAVIGNY R.	E.C. Orléans	71 k	115, -	145, -	260 k
3. TROLONG	U.S. Toul	75 k	112,500	140, -	252 k 500
Non classé :					
FOUREL	A.S. Montbéliard	74 k 300	110, -	0, -	—
Hors compétition :					
BRZESKI (Junior)	A.S.P.T.T. Lille	71 k 300	105, -	132,500	237 k 500
Poids Mi-Lourds					
1. BARROY	A S.P.P. Paris	81 k 700	125, -	160, -	285 k
2. SAINT-MARTORY	Lille U.C.	82 k 400	127,500	152,500	280 k
3. FAUCHER	Rueil A.C.	78 k 500	115, -	145, -	260 k
4. SCHIVI	E.S. Laneuveville	81 k 400	112,500	142,500	255 k
5. UGOLINI	U.S. Audonienne	82 k	110, -	145, -	255 k
Hors compétition					
RIGAUD	U.S. Grigny	77 k 200	115, -	145, -	260 k
Poids Lourds-Légers					
1. BROILLET	Suisse	89 k 240	145, -	175, -	320 k
2. GOURRIER	V.G.A. Saint-Maur	90 k	140, -	172,500	312 k 500
3. ZANDERIGO	Suisse	89 k 700	145, -	165, -	310 k
4. PAUTOT	A.S. Montbéliard	89 k 930	127,500	167,500	295 k
Non classé :					
COUSSIN	H.C. Palavas	87 k 250	0, -	—	—

Troyes - 2 Décembre

Un seul étranger a daigné répondre positivement à l'invitation de la F.F.H.C., le Poids Mouche italien, Galli. Seize athlètes participèrent à ce second plateau du Tournoi Fédéral dont le jeune Bernard Brzeski de 1'A.S.P.T.T. de Lille, invité au même titre que Lopez et Kinck. Participait hors match, Rigaud de Viry-Châtillon pour excédent de poids.

Chez les Mouches : aucune surprise, Galli fait cavalier seul et réalise 192,500 (82,5 + 110). Quant à Billet, il retrouve peu à peu sa condition physique depuis le grave accident dont il fut victime cet été. Il totalise néanmoins 172,500. Toutes nos félicitations et nos plus vifs encouragements pour sa persévérance.

Quelque peu déçu par sa contre-performance d'Ankara, Gomard était venu, sans nul doute, avec une arrière-pensée : prouver qu'il était, dès ce début de saison, le meilleur. Mais ses deux adversaires ne l'entendraient peut-être pas de cette oreille.

Dès le premier mouvement olympique, le nouveau sociétaire de l'H.C. Nevers prend la tête réussissant dans une technique qui lui est peu connue 95 k, devançant de 5 k Stresser et de 10 k Assensi.

A l'épaulé-jeté, Assensi et Stresser partent à 110 k avec succès ; Gomard débute à 115 k et bat, de ce fait, le record de France du total olympique qu'il porte à 210 k. La même charge est tentée deux fois, mais sans succès, par Assensi. Mêmes échecs pour Stresser sur 117,500 et Gomard 120 k.

Chez les Coqs, la saison a très sérieusement démarré mais gageons que les vaincus du jour n'entendront pas laisser les choses en cet état. En l'absence d'Aimé Terme, la lutte s'annonçait sévère, entre Blanquie et Roland Chavigny décidé à faire carrière chez les Moyens.

Les choses se déroulent autrement et dès l'arraché, les deux protagonistes manquant de réussite, Blanquie réalise 120 k contre 115 pour Chavigny. Sauf accident, la première place ne pouvait échapper au Strasbourgeois : ce dernier, plus fort dans le 2e exercice. 155 contre 145 pour l'Orléanais. Blanquie : 275 k - Chavigny : 260 k.

A noter le bon comportement du Junior Brzeski.

Ces performances peuvent sembler d'un niveau relativement moyen ; pourtant la manière dont certaines barres furent réalisées et d'autres manquées (défaut technique, rythme d'exécution perturbé dû à la pratique d'une musculation intense) nous a rassuré sur le niveau d'entraînement des intéressés.

L'arraché à deux bras :

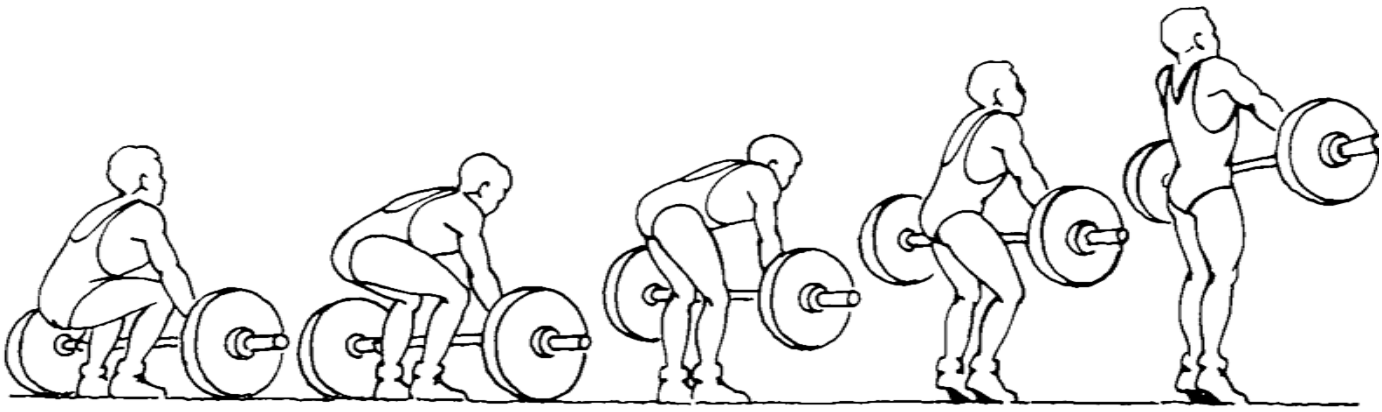

1 2 3 4 5

La première partie de l'arraché - le soulevé de terre (**schémas 1 à 5**) -est semblable à celle de l'autre mouvement olympique ; la prise de mains plus large entraîne cependant quelque légère modification : le degré de flexion des chevilles, genoux et hanches est plus accentué dans la position de départ et les positions intermédiaires avant l'extension complète du corps (**n° 5**)..., l'avancée des genoux (**n° 4**) est donc également plus nette.

La chute du corps sous la barre. Deux techniques sont actuellement utilisées : la flexion et la fente dès que l'athlète a atteint la position d'extension complète (**n° 5**) avec le tronc légèrement renversé en arrière, **ses pieds se décollent du sol et se déplacent** soit latéralement (technique de la flexion) soit perpendiculairement à la ligne des pieds (technique de la fente). Le buste reste incliné vers l'arrière (**n° 6**) afin de favoriser la traction énergique des bras, laquelle se poursuit jusqu'à ce que la barre soit au bout des bras tendus. Les pieds reprennent contact avec le sol le plus tard possible pour ne pas freiner la chute du corps.

STYLE EN FLEXION

La position fléchie (n° 7) :

- Pieds légèrement plus écartés que dans la position de départ (**n° 1**) : 20 à 40 cm entre les talons au lieu de 15 à 20 cm.
- Chevilles et genoux en flexion complète.
- Dos cambré et buste légèrement incliné vers l'avant (cette flexion est plus ou moins accentuée suivant la morphologie de l'athlète).
- Bras dans un plan vertical.
- Coudes verrouillés. La pointe du coude (oléo crâne) est tournée vers l'arrière. Cette position interdit une flexion des coudes et permet surtout de conserver les bras verticaux lorsque le buste est fléchi vers l'avant.

Le relèvement jusqu'à la position debout s'effectue par une poussée des membres inférieurs (**n° 8**).

Fautes techniques à éviter :

- Extension incomplète du corps (**n° 5**).
- Traction prématurée des bras avant la chute sous la barre.
- Rythme de chute sous la barre trop lent (traction insuffisante des bras ou prise de contact prématurée des pieds sur le sol) (**n° 6**).
- Mauvais verrouillage des coudes.

STYLE EN FENTE

La fente (n° 7) :

- Le pied avant s'est avancé de la longueur d'un pied.
- Le pied arrière est en appui sur le sol par la plante du pied.
- Les deux pieds se sont déplacés parallèlement à un même axe.
- Les chevilles sont en flexion complète.
- Genou avant en flexion complète, genou arrière le plus tendu possible.
- Cuisse arrière le plus près possible de l'horizontale.
- Buste redressé.
- Bras verrouillés..., Ce verrouillage a toutefois moins d'importance qu'à l'arraché en flexion, car le buste reste vertical pendant le relèvement.

… premier mouvement olympique

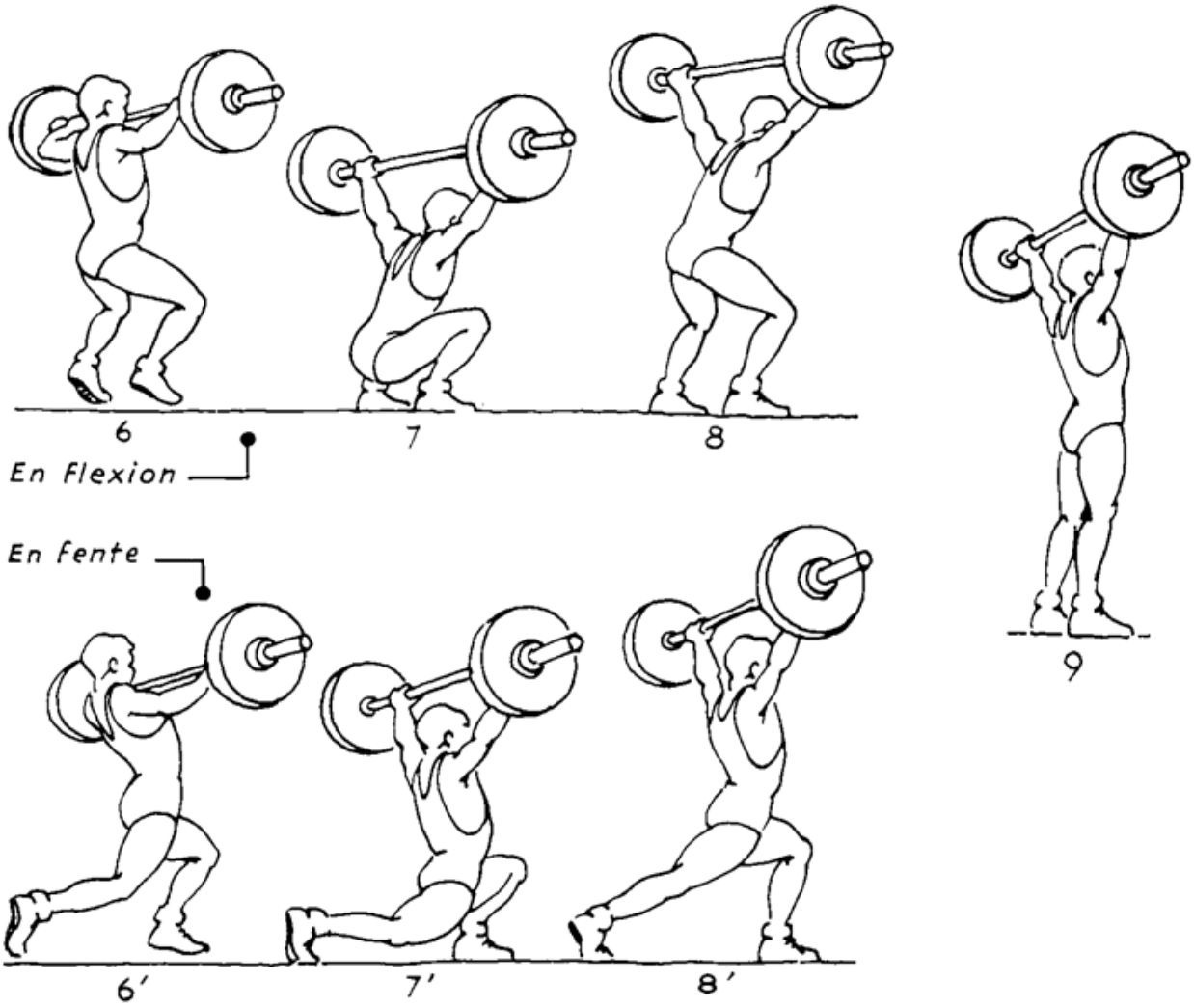

Le relèvement (n° 8). La jambe arrière reste tendue et sert d'arc-boutant pendant que la jambe avant se tend puis se déplace de la longueur d'un pied vers l'arrière. Le pied arrière est ensuite ramené à la même hauteur.

Fautes techniques :

- Semblables à celles de l'arraché en flexion.
- Déplacement alternatif des pieds pendant la chute sous la barre.
- Mauvais placement des pieds en position de fente en particulier ; un croisement des pieds sur la ligne médiane.
- Relèvement de la fente sur la jambe avant.

	Avantages	**Inconvénients**
Flexion :	Position symétrique très basse.	Stabilité précaire qui demande une grande maîtrise de la technique — Épaules et chevilles doivent être suffisamment laxes.
Fente :	Plus grande stabilité Pourcentage de réussite plus grand	Position dissymétrique : légère bascule latérale du bassin et torsion de la colonne vertébrale. Position plus haute : performances moins fortes. L'articulation coxo-fémorale (hanche) de la jambe arrière doit être longuement étirée pour obtenir un degré d'extension suffisant.

Chez les Mi-Lourds : belle lutte entre Barroy et Saint-Martory qui se détachent très rapidement du groupe des concurrents. Le Lillois prend la tête à l'arraché avec 127,500 contre 125 pour le Parisien. Au 2e mouvement olympique, Barroy modifie la situation en réalisant 160 k contre 152,500 pour Saint-Martory. Là encore, on fait constater une lacune dans le domaine de la technique qui est tout de même acceptable en ce début de saison.

Les performances réalisées au cours de ces deux journées ne sont peut-être pas d'un très haut niveau mais il faut tenir compte du fait que tous ces athlètes sont dans une période à prédominance musculation d'où les défauts tant techniques que de rythme que chacun d'entre nous avons pu constater. Le changement de travail devant intervenir incessamment, nous pouvons être certains que cette lacune sera comblée. Je ne voudrais pas terminer cette relation en omettant d'adresser aux organisateurs et plus précisément à M. Astolfi tous nos remerciements et nos félicitations.

M. PATERNI.

LOPEZ et LEBLANC meilleures satisfactions à Nevers

Un vent de jeunesse a soufflé sur le Plateau du Palais des Sports de Nevers en ce 1er Décembre à l'occasion du premier grand Tournoi de la saison organisé par le C.H. Nevers dont le principal animateur M. Leroux avait, en cette occasion, tout prévu, sauf une température glaciale et une désaffection presque totale du public...

Dans ces conditions, ou plutôt cette atmosphère peu propice aux prouesses, il ne fallait pas s'attendre à des performances de choix. Il y avait pourtant quelques ténors, le toujours jeune Guy Fougeret, l'hercule helvétique Michel Broillet et son nouveau dauphin Zanderigo et puis un rendez-vous attendu, celui de Pierre Gourrier le revenant, avec Yvon Coussin. Tout ce beau monde en présence, nous laissait peut-être espérer un spectacle de choix. Mais ce ne fut pas, hélas avec les « gros bras » de ce Tournoi de Nevers que les observateurs en sortirent remplis d'enthousiasme.

Hormis le comportement de Guy Fougeret qui se montra à la hauteur de sa réputation, nous fûmes quelque peu déçus par les vedettes. Peut-être, est-il encore trop tôt dans la saison pour les juger, mais ce sont bien les jeunes qui, ce soir- là, ont fait le spectacle.

Ainsi dans les Poids Plumes, Raymond Lopez, 17 ans, de Palavas, se révéla être un arracheur de talent en réussissant 95 k nouveau record de France des Cadets. Ce garçon longiligne, encore un peu frêle, doué d'une belle détente, s'annonce comme un compétiteur d'avenir lorsqu'il se sera étoffé. C'est donc en Poids Léger que Lopez trouvera une place de choix dès la saison prochaine avec sûrement pour objectif les prochains Championnats du Monde Juniors en 1975 à Marseille.

Dans cette catégorie des Poids Plumes, Fougeret fera preuve d'une belle régularité en arrachant 100 k et 125 k au jeté avec, hors concours, un beau mouvement à 130 k. Petite déception avec Jean-Claude Chavigny, peu combatif et incapable de réaliser un total au niveau de ses réelles possibilités.

Belle bataille dans les Poids Légers où cinq athlètes ont totalisé 235 k. Parmi eux, nous retiendrons le nordiste Roger Leblanc qui s'annonce, à 19 ans, comme un solide challenger pour les meilleurs Légers français. Un tempérament combatif, énergique, vite en action, Leblanc est aussi un athlète de détente qui discipline encore mal son influx nerveux. Nul doute en tout cas que le Champion des Flandres Junior fera encore parler de lui.

La victoire des Légers n'échappera pas à Daniel Delvallez aminci, descendu des Moyens qui, avec 245 k, s'installe en position forte au sommet de cette catégorie encore faible pourtant.

Une mention particulière au Parisien Bourreau toujours présent et souriant même dans l'effort...

Enfin, le très jeune Christian Kinck du L.U.C., encore un espoir du Nord, a laissé apparaître de belles possibilités dans ses tentatives contre le record de France à 102,5 k à l'arraché. Mais ce garçon encore émotif malgré une décontraction apparente manque de concentration. C'est aussi un jeune à suivre de très près pour le « Mondial Juniors » dans un an.

La catégorie des Lourds-Légers s'annonçait explosive. Le Suisse Broillet n'eut finalement pas à forcer son talent pour battre un Pierre Gourrier à court de préparation, qui, s'il n'a pas perdu son style, manque incontestablement de puissance. Le recordman de France fut incapable de relever 182 k 500 à l'épaulé-jeté pour battre Broillet.

Excellente impression laissée par Zanderigo, auteur d'un bel arraché à 145 k mais déception côté français avec la pâle exhibition de Coussin animé pourtant des meilleures intentions.

En conclusion, ce Tournoi de Nevers nous aura révélé les qualités certaines de trois jeunes espoirs : Lopez, Leblanc et Kinck. Tout doit être mis en œuvre dès maintenant pour qu'ils puissent s'épanouir pleinement.

Pierre FULLA.

Rappel des Compétitions Février-Mars 1974

x *3- 2-74* — *Éliminatoire Régionale du Critérium National Seniors, Juniors et Cadets ouverte aux* séries nationales et aux 1re séries - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.

17- 2-74 — *Coupe de France des Clubs par équipes Juniors et Seniors de 4 hommes* (1er tour régional). 2 hommes par mouvement - 3 essais chacun - Poids de l'équipe déduit du total - Nombre d'équipes libres - Une équipe Junior est composée d'athlètes de moins de 20 ans - Une équipe Senior comprend au moins un Senior.

24- 2-74 — *Éliminatoire Régionale du Prix des Débutants, Seniors, Juniors et Cadets* ouverte uniquement aux non-classés - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.

x 3- 3-74 — *Finale du Critérium National, Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de série nationale.

x 10- 3-74 — *Finale de Zone du Prix Intergroupes, Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 2e série.

x 17- 3-74 — *Éliminatoire Régionale du Championnat de France, Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 1re séries et aux séries supérieures - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.

24- 3-74 —

x 31- 3-74 — *Coupe de France des Clubs par équipes Juniors et Seniors de* 4 *hommes* (2e *tour zone*). 2 divisions Seniors - 1 division Junior - Chacune d'elles composée de 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires régionales (1er tour) de la zone.

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION du 6 Octobre 1973

Présents : MM. A. Coret, Président de la F.F.H.C., J. Asso, J.-P. Bauer, J.-P. Bulgaridhes, J.-P. Burucoa, M. Carne, R. Coret, J. Dejonghe, J.-L. Demonsel, H. Ferrari, J.-P. Fouletier, R. Lévecq, M. Lopez, M. Michel, R. Morand, P. Parot, L. Perrier, B. Renault, P. Samblant, J. Serrano, R. Tournier, F. Vanneron.

Assistaient à la réunion : MM. R. Bernier, Président du Comité d'Anjou, C. Bovi, Président du Comité de Lorraine, D. Combet, R. Gerber, R. Maier, M. Paterni, Entraîneurs Nationaux, R. Herbaux, Conseiller Technique Régional.

Excusés : MM. A. Fanguiaire, P. Fulla, J.-L. Garet, R. Thoumine.

Le Président soumet tout d'abord à l'adoption le procès-verbal du 23 Juin 1973. Aucune objection n'étant formulée, le procès-verbal est adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 3.999 - Haltérophile et Culturiste Ferrérois (Flandres).
- ✓ N° 4.000 - Haltérophilie Cl. Grand Combien (Languedoc).
- ✓ N° 4.001 - Club Sportif de Villepinte (Île-de-France).
- ✓ N° 4.002 - Union Sportive de Ile Adam (Île-de-France).
- ✓ N° 4.003 - Société Les Volontaires de Belle Défense (Bourgogne).
- ✓ N° 4.004 - Jeunesse Olympique Haltérophile Labastidettoise (Pyrénées).
- ✓ N° 4.005 - Club Sportif Municipal de l'Ile-Saint-Denis (Île-de-France).
- ✓ N° 4.006 - A.S. Saint-Médard-en-Jalles (Guy.).
- ✓ N° 4.007 - A.S. de la B.A. 118 (Guyenne).
- ✓ N° 4.008 - Union Sportive de Parempuyre (Guyenne).
- ✓ N° 4.009 - Haltérophile Club Dinannais (Bretagne).

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES. - Le Comité de Direction donne avis favorable à l'attribution des prêts de barres ci-après :

- Club Haltérophile Dinannais (Bretagne).
- Jeunesse Haltérophile Olympique Labastidettoise (Pyrénées).
- A.S. Haltérophile et Cultur. de Villiers-le-Bel (Île-de-France).
- Les Volontaires de Belle Défense (Bourgogne).
- Haltér. Club de Vénissieux (Lyonnais).
- Haltérophile Club Grand Combien (Languedoc).
- AS. de la B.A. 118 (Guyenne).
- A.S. Saint-Médard-en-Jalles (Guyenne).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue les records de France Haltérophiles et Culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

L'ordre du jour appelle ensuite les matches internationaux pour la saison 1973-1974, mais le Président pense qu'afin de pouvoir prendre les décisions en toute connaissance de cause il importe de voir, en premier lieu, le bilan financier qui vient d'être distribué et qui fait apparaître, dans ce domaine, une situation critique.

Après en avoir pris connaissance, les Membres présents comprennent qu'il convient effectivement d'agir avec une certaine prudence.

MATCHES INTERNATIONAUX POUR LA SAISON 1973-1974. - Le Président donne donc la liste des rencontres internationales prévues et appelle les Membres à se prononcer sur l'opportunité d'en supprimer quelques-unes.

En ce qui concerne les premières rencontres de la saison, à savoir : le Tournoi d'Ankara, le match France - Tunisie et le Tournoi Fédéral, la majorité du Comité de Direction estime qu'il est trop tard pour y revenir, des engagements fermes étant déjà pris d'autant, par ailleurs, que le France - Tunisie semble incertain puisque les télégrammes adressés à la Fédération Tunisienne pour obtenir confirmation de ce match sont restés sans réponse.

Pour ce qui est des matches de l'année 1974, il est décidé que la Commission des Finances chiffrera chacune de ces compétitions et qu'il appartiendra ensuite à l'Entraîneur National de choisir en fonction de la subvention qui nous sera attribuée quelles sont celles de ces rencontres les plus appropriées et qu'il souhaitera voir maintenir.

Il est décidé au cours de cette discussion que les résultats des athlètes qui prendront part au Tournoi d'Ankara et au Tournoi triangulaire « Italie - Bulgarie - France » à Savone seront pris en considération au même titre que ceux des athlètes participant au Test d'Avallon.

COMPTE RENDU DU COLLOQUE DES C.T.R. - Le Président relate les grandes lignes des travaux de ce Colloque et informe notamment de l'autorisation reçue du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports de placer les C.T.R. sous la dépendance, en ce qui concerne les directives techniques, des Agents de Coordination.

M. Coret précise bien toutefois que les Agents de Coordination n'ont aucun pouvoir disciplinaire sur les C.T.R. et, qu'en cas d'un problème quelconque, leur rôle consiste uniquement à en informer le Comité de Direction.

Les Entraîneurs Nationaux sont ensuite invités, à tour de rôle, chacun pour la partie qui le concerne, à commenter leur compte rendu.

M. Samblant se déclare particulièrement satisfait de la conclusion de M. Paterni qu'il considère aussi bien devoir s'appliquer aux membres bénévoles de la Fédération qu'aux personnes appointées et aux athlètes.

M. Coret félicite tout particulièrement M. Gerber du travail considérable qu'il a accompli en mettant sur pied les fichiers d'athlètes et d'arbitres.

M. Asso souhaite que des félicitations soient votées à M. Gerber par tout le Comité Directeur, ce qui est fait aussitôt.

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS DE L'ENTRAINEUR NATIONAL. - M. Paterni ayant dû quitter la réunion afin d'assurer l'ouverture du Colloque de l'Elite à l'I.N.S., M. Coret se charge de relater les Championnats du Monde de Cuba et notamment le comportement des Français qui ont donné toute satisfaction.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU BULLETIN FÉDÉRAL. - M. Samblant expose les objectifs de la Commission du Bulletin Fédéral qui estime que ce Bulletin doit être avant tout d'actualité et, pour ce faire, doit donc sortir très vite.

Il pense que pour y parvenir, il est indispensable d'acquérir un matériel à adresser qui permettrait des expéditions beaucoup plus rapides que par les Services de Presse Routage.

Les Membres se prononcent unanimement pour l'achat de ce matériel.

M. Samblant rappelle à tous qu'ils doivent envoyer des articles et souhaiterait qu'ils puissent également trouver des insertions publicitaires qui permettraient d'augmenter les recettes du Bulletin et, par là même, de l'améliorer.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE L'ARBITRAGE. - Le Président fait savoir que M. Parot a été élu Président de cette Commission et M. Parot passe la parole à M. Gerber qui a été désigné comme secrétaire de séance de cette Commission.

M. Gerber demande donc aux Membres du Comité de Direction si le projet proposé par la Commission de l'Arbitrage concernant les conditions d'examen et de nominations d'arbitres appelle de leur part des observations.

M. Bulgaridhes estime aberrant qu'un athlète ne puisse obtenir son diplôme d'arbitre national et il demande un amendement.

Le Président met donc cet amendement aux voix :

Pour l'amendement	:	12.
Contre l'amendement	:	8.

L'amendement est donc adopté et la réglementation stipulera que les arbitres régionaux et nationaux pourront participer aux compétitions.

Le projet amendé est ensuite soumis aux voix et adopté à l'unanimité.

A cette occasion, le Président fait part de la demande de la Zone Nord-ouest de voir inclure les deux arbitres qu'elle a désignés pour faire partie de la Commission de l'Arbitrage.

Le Président rappelle que lors de la constitution de cette Commission, il avait été décidé que la Zone Nord-ouest retardataire ne pourrait y voir siéger ses représentants.

Toutefois, M. Coret soumet cette demande aux voix :

Pour : 9 voix - Contre : 13 voix - Nul : 1.

Les arbitres de la Zone Nord-ouest ne seront donc pas incorporés au sein de la Commission de l'Arbitrage.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE. - Désignation des Représentants de la F.F.H.C. à la Commission Nationale de l'A.S.S.U. : M. Bernard Renault qui fait déjà partie de cette Commission se porte à nouveau candidat et fait part du souhait des Membres de la Commission de l'A.S.S.U. de voir siéger parmi eux M. Édouard Mallet.

Certains pensent que la nomination de M. Mallet pourrait créer des problèmes vis-à-vis d'autres C.T.R. qui n'ont pas été admis dans des Commissions et M. Coret pense, pour sa part, qu'il serait préférable que ce soit des Membres de la Commission Technique qui siègent au sein de cet organisme.

Il est donc décidé que, outre M. Bernard Renault, MM. Rolf Maier et Raymond Herbaux seront désignés comme représentants de notre Fédération à l'A.S.S.U.

Le Président suggère que M. Combet soit, quant à lui, plus spécialement chargé de tâches au sein de la Commission Sociale.

A ce sujet, M. Bulgaridhes rappelle qu'au cours du Comité de Direction du 27 Janvier 1973, il avait été admis qu'un représentant de l'Élite puisse siéger au sein de cette Commission Sociale. Le Président considère qu'il appartient à M. Paterni de demander aux athlètes de l'Élite de désigner leur représentant.

Lettre du Rueil Athlétic Club : le Président donne connaissance d'une lettre de M. Neuss, dirigeant du Rueil Athlétic Club attirant l'attention sur le problème que va lui poser à sa sortie du Bataillon de Joinville, l'un de ses athlètes.

M. Samblant fait remarquer que ce cas n'est, malheureusement, pas isolé et que si cette affaire est du ressort de la Commission Sociale, il conviendrait cependant de déterminer avec précision à partir de quel critère cette Commission aura à intervenir.

Les Membres présents sont, en tout cas unanimes à estimer qu'avant de saisir la Commission Sociale Fédérale, les Clubs doivent s'adresser, en premier lieu, au Président du Comité Régional.

M. Neuss sera donc invité à s'adresser à M. Tournier.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 9 h 30 est levée à 13 h.

Le Secrétaire Général, J.-L. DEMONSEL. *Le Président,* A. CORET.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
Records Haltérophiles Juniors				
Poids Coq :				
Épaulé-jeté	Bidard : 115 k	Bidard : 120 k	28-7-73 H.C. Saint-Malo	MM. Chariot, Guédeux, Thomas
Total	Bidard : 202 k 500	Bidard : 207 k 500 (87,5 + 120)	28-7-73 H.C. Saint-Malo	MM. Chariot, Guédeux, Thomas
Record Haltérophile Senior				
Poids Coq :				
Total	Billet : 202 k 500	Bidard : 207 k 500 (87,5 + 120)	28-7-73 H.C. Saint-Malo	MM. Chariot, Guédeux, Thomas
Records Culturistes Seniors				
Poids Mouche :				
Développé couché	Mahroub : 105 k	Mahroub : 107 k 500	29-6-73 A.S. Monaco	M. Asso
Total athlétique	Mahroub : 272 k 500	Mahroub : 275 k	29-6-73 A.S. Monaco	M. Asso

Compte rendu des V^{è} JEUX BALKANIQUES HALTÉROPHILES
disputés au National-Sports Centre de Glifada (à 20 km d'Athènes)

Quatre Pays balkaniques participent à ces V^{e} Jeux :

- La Bulgarie, - La Turquie,
- La Roumanie, - La Grèce.

La compétition devait se dérouler en deux journées, les 17 et 18 Novembre 1973, mais les graves événements d'Athènes n'ont pas permis cette réalisation et c'est grâce aux incessantes démarches du Président Tasso Printzis auprès des autorités militaires que ces V^{mes} Jeux ont pu se disputer le 20 Novembre de 9 h à 20 h sans interruption.

Quatre personnes étrangères aux Pays balkaniques étaient invitées :

– M. Schodl (Autriche), Président de la Fédération Internationale,
– M. Przedpelski (Pologne), Président de la Fédération Européenne et de la Fédération Polonaise,
– M. Tamas Ajan (Hongrie), Président de la Commission Technique Européenne, Secrétaire Général de la Fédération Hongroise,
– M. Parot (France), Membre de la Commission Européenne,

... et tous Membres de la Fédération Internationale.

Les résultats, que vous trouverez ci- joints, sont d'un bon niveau. Le Poids Super-Lourd bulgare Trambourjiew (120 k) bat le record de Bulgarie de l'épaulé-jeté avec 215 k.

La Bulgarie triomphe aisément.

Je terminerai en félicitant dirigeants et athlètes. Les premiers pour l'organisation parfaite malgré de très lourds problèmes à résoudre, les seconds pour leur discipline et leur volonté de vouloir bien faire.

P. PAROT.

RÉSULTATS TECHNIQUES DES V^{èmes} JEUX BALKANIQUES

Noms	Nations	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouche				
HORTOPAN	Roumanie	95, -	120, -	215 k
Poids Coq				
KIROV	Bulgarie	100, -	130, -	230 k
Poids Plume				
NURIKIAN	Bulgarie	120, -	145, -	265 k
Poids Léger				
KUCHEV	Bulgarie	122,500	157,500	280 k
Poids Moyen				
KOLEV	Bulgarie	125, -	160, -	285 k
Poids Mi-Lourd				
ILIADIS	Grèce	137,500	172,500	310 k
Poids Lourd-Léger				
RADEV	Bulgarie	150, -	187,500	337 k 500
Poids Lourd				
HERGELEGIU	Roumanie	135, -	182,500	317 k 500
Poids Super-Lourd				
TRAMBOURJIEW	Bulgarie	145, -	210, -	355 k

Classement par équipes : 1 - BULGARIE : 98 points ; 2 - ROUMANIE : 86 ; 3 - GRÈCE : 67 ; 4 - TURQUIE : 49.

L'équipe athlétique de L'HALTÉROPHILE CLUB DE NICE

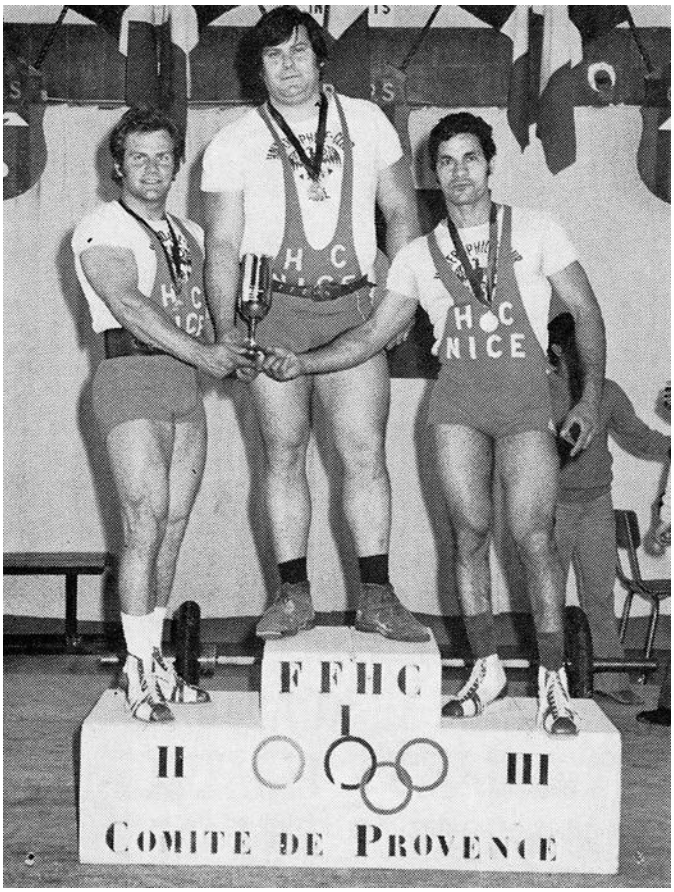

De gauche à droite : MARTIN, BONNET, BOUCETTA.

Après une visite chez notre docteur Pougeon, Martin Jacques vint s'inscrire à l'Haltérophile Club de Nice le 15 Janvier 1971 afin de pouvoir maigrir.

Suivant un traitement de la thyroïde et grâce à un entraînement journalier, supervisé par l'entraîneur Lopez Michel, il perdit 25 k en trois mois.

Doté d'une force physique naturelle et de plus, doué pour les épreuves athlétiques, Martin pulvérisa les records de la Côte d'Azur. Il ne nous restait plus qu'à viser les Championnats de France 1972, résultat atteint puisque notre athlète réussit un total de classe nationale en Super-Lourd (160 k au développé couché et 220 k en flexions sur jambes) qui lui permettait de disputer la finale des Championnats de France à Lens.

Très sensible à sa défaite devant Corazza (170 k au développé couché et 225 k en flexions sur jambes), je conseillais à Martin de travailler d'arrache-pied tout l'été s'il désirait conquérir le titre en 1973.

Avec une volonté incomparable, Martin travailla tout l'été 1972 en pensant à « son titre ».

Dès le début de la saison 1973, après seulement 20 mois d'entraînement, Martin bat le record de France que détenait Corazza avec 172 k 500 au développé couché en réalisant 175 k. Deux mois plus tard, il est qualifié pour la finale du Tournoi des Clubs athlétiques disputée à Aix-en-Provence. De nouveau, Martin manifeste et bat son record de France du développé couché en réalisant 180 k et s'approprie en même temps le total avec 420 k.

Mais nos ambitions ne s'arrêtaient pas là, le plus important pour nous était cette fameuse finale du Championnat de France 1973 qui se déroulait le 17 Juin à Rochefort. Comblé de joie, grâce à sa victoire au Tournoi des Clubs, il continue à s'entraîner sans relâche avec ses camarades Bonnet et Boucetta afin de pouvoir monter sur la plus haute marche du podium des Super-Lourds.

Son vœu le plus cher s'est exaucé puisqu'il remporte ce Championnat de France athlétique 1973 en battant à nouveau ses deux records de France : (190 k au développé couché et 437,5 k au total). Il emporte en même temps le Vase de Sèvres offert à la meilleure performance par M. le Président de la République.

Malheureusement, le 26 Septembre 1973, un accident de la circulation blessa gravement notre sociétaire et ami (défoncement du cotyle).

Après avoir subi une délicate intervention chirurgicale, il est à craindre qu'aujourd'hui Martin ne soit perdu pour le sport athlétique ; ce qui est regrettable car il avait maintenant « l'ambition des 500 k » (210 k et 290 k).

Ses deux coéquipiers espèrent faire de leur côté ce que Martin ne fera sans doute plus et visent la plus haute marche du podium qu'ils ont déjà connue lors du Challenge des Clubs.

Le premier, Boucetta Albert, est un Poids Moyen, il a été trois fois finaliste des Championnats de France (3e en 1971, 3e en 1972, 2e en 1973).

Il détient tous les records de la Côte d'Azur avec 145 k au développé couché et 200 k en flexions sur jambes.

Le second, Bonnet Gérard, est un Poids Mi-Lourd qui a terminé 6e des Championnats de France 1973.

Il détient également tous les records de la Côte d'Azur avec 155 k au développé couché et 195 k en flexions sur jambes.

Boucetta et Bonnet sont la puissance alliée à la finesse. Seront-ils champions de France ? C'est dans le domaine du possible.

LOPEZ Michel,

Président de l'Haltérophile Club de Nice
Entraîneur 3e degré.

STAGE DE FORMATION DE CADRES DU 1er DEGRÉ

17 au 21 Novembre 1973

C'est à 1'École de Ski de Fond de Prémanon que s'est tenu le dernier stage de l'année 1973, en ce qui concerne la formation des Entraîneurs 1er degré.

Ce stage, placé sous la direction de Bernard Coupé, Conseiller Technique Régional de l'Académie de Besançon, a été ouvert par M. Mathy, Directeur de l'Établissement. Le premier nommé nous a enseigné l'ensemble des bases nécessaires à un Éducateur digne de ce nom.

Au programme :

► Anatomie - Physiologie,

► Arbitrage - Administration pour les questions intellectuelles,

► Méthodes d'entraînement technique en ce qui concerne le physique.

Le perfectionnement individuel fut le plus prisé de l'ensemble de nous tous et les méthodes pédagogiques inculquées nous seront très utiles au niveau de l'enseignement que nous aurons à faire dans nos Clubs.

Il faut souligner l'ambiance de travail qui régna durant ces jours, chaleureuse, sportive, propre à apporter à chacun les qualités et les connaissances qu'il souhaitait en retirer.

Les Stagiaires.

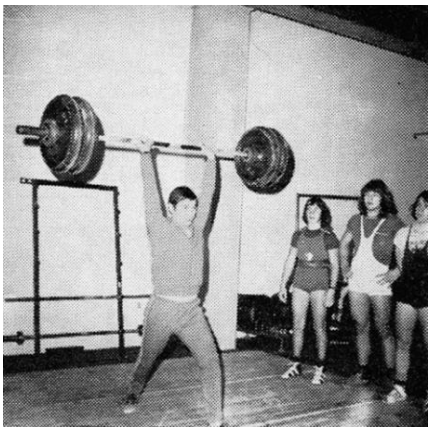

Nos joies, nos peines…

MARIAGE

Le Comité d'Anjou est heureux de nous annoncer le mariage de M. Daniel Pichon, Poids Léger des Ailes Sportives de Bouguenais-Rézé avec Mlle Marie-Claude Retournet.

Sincères félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

NAISSANCE

M. Daniel Potier, C.T.R. du Comité d'Anjou et Madame ont la joie de faire part de la naissance de leur petite fille Valérie.

Nos sincères félicitations aux heureux parents, nos meilleurs vœux de bonheur au bébé.

NÉCROLOGIE

Le jeune athlète Calas de l'A.S. Électricité de Lille vient d'avoir la grande douleur de perdre son père. Ce deuil touchait également de près notre sympathique Secrétaire Général dont le défunt était un proche parent.

Le Comité d'Alsace a eu la douleur de voir disparaître l'un des siens, M. René Haam, ancien champion et recordman d'Alsace, ancien recordman de France. M. Haam est décédé à l'âge de quarante ans.

Aux familles de ces disparus si douloureusement éprouvées, nous adressons nos sincères condoléances.

STAGE FRANCO-ALLEMAND ESPOIRS
23 Novembre au 2 Décembre 1973
C.R.E.P.S. de Voiron

C'est dans le magnifique cadre du château de la Brunerie, abritant le C.R.E.P.S. de Voiron, que nous avons été accueillis.

Ce stage regroupant 15 Allemands et 13 Français permit, dans une ambiance d'amitié, de travailler en commun.

A l'issue d'un footing matinal dans le magnifique parc du C.R.E.P.S., nous nous retrouvions dans la Salle des Sports où de nombreuses rencontres franco-allemandes de volley-ball furent organisées, ainsi qu'un intense travail de mise en condition physique.

Après le repas de midi, les leveurs de fonte retrouvaient la salle pour un travail technique, correctif et musculaire sous les conseils du sympathique Jean Bonhoure, C.T.R. de l'Académie de Grenoble, aidé dans sa tâche de MM. Floridia (Provence) et Gricourt (Picardie), entraîneurs du 3e degré.

Lors d'une excursion à Grenoble, nous découvrîmes les installations olympiques de 1968 ainsi que le magnifique Campus universitaire.

Une visite des célèbres caves de la Chartreuse à Voiron ravît tout le monde. Une excursion dans le massif de la Chartreuse, enneigé, nous permit de découvrir les charmes de la région.

L'hébergement en chambres individuelles ainsi que la nourriture copieuse du C.R.E.P.S., contribuèrent à rendre plus agréable ce séjour

Les Stagiaires.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

MATCH AMICAL ANJOU - POITOU

Nantes, le 9 Décembre 1973

Le Club Athlétique Nantais avait pris en charge l'organisation de cette compétition, qui fut une réussite. Deux équipes régionales s'affrontaient en Haltérophilie. Chaque équipe était composée de 2 Cadets, 2 Juniors et 2 Seniors. Du total réalisé par l'équipe (sur les deux mouvements olympiques) devait être soustrait le double du poids de corps de cette équipe. Le meilleur reste devait désigner les vainqueurs.

C'est devant une bonne assemblée de connaisseurs qui ne négligea pas ses applaudissements que devait se dérouler cette compétition.

Tout d'abord, lors de la présentation des athlètes, le club organisateur se devait de remettre à chaque participant (athlètes et dirigeants du Poitou) les spécialités de la ville de Nantes, ainsi qu'un souvenir.

Résultats techniques :

ANJOU

						k
Allard.....	51,7	50	+	65	=	115
Bizot	55,1	57,5	+	65	=	122,5
Cousin.....	63,9	75	+	97,5	=	172,5
Gautier	70,1	90	+	110	=	200
Pichon.....	66,5	90	+	120	=	210
Leguy.....	68	100	+	130	=	230
	x 2 = 750,6					1050

Différence : 299,4.

POITOU

						k
Beuffeuil	59,6	67,5	+	80	=	147,5
Commin	67	62,5	+	82,5	=	145
Rontard	59,3	65	+	92,5	=	157,5
Venault	69,2	70	+	105	=	175
Guinet	73,6	90	+	115	=	205
Bedetti.....	75,6	90	+	120	=	210
	x 2 = 808,6					1040

Différence : 231,4.

Hors compétition :

Lebrec..... 71,05 95 + 125 = 220

Notre Comité devait sortir victorieux de cette rencontre. L'absence de Fougeret a évidemment accentué la défaite du Poitou, mais gare au retour !, l'année prochaine à la même époque.

Lebrec de la S.G.A. nous a démontré qu'il fallait compter sur lui pour ce genre d'épreuve.

L'arbitrage fut assuré par MM. MOREAU (Chef de plateau - Président du Comité du Poitou) et Bernier - Nicoleau (Assesseurs).

Un vin d'honneur devait clôturer cette réunion et nos visiteurs sont repartis fort satisfaits de cette rencontre.

COMITE DE PROVENCE

Stage de formation d'arbitres régionaux
C.R.E.P.S. d'Aix du 8 au 9 Décembre 1973

Encadrement : C. Thivent, C.T.R.

Stagiaires : MM. Brunet (E.F.R.C.), Ortuno (H.C.G.A.), Juan (M.J.C.A.), Teyssier (M.J.C.A.), Broussek (M.J.C.A.).

Ce stage de formation d'Arbitres régionaux s'est tenu le samedi 8 et le dimanche 9 Décembre au C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence. Cinq athlètes étaient présents. Nous pouvons parler d'athlètes car, depuis la nouvelle réglementation, 5 ans de licence sont nécessaires afin de se présenter à l'examen d'Arbitre régional.

C'est dans la bonne humeur et la plus franche cordialité que les stagiaires furent reçus par M. Thivent, C.T.R., et que fut ouvert ce stage par M. Gerber, Entraîneur National de la F.F.H.C.

Le samedi fut consacré à l'enseignement des nouvelles structures et réglementation de l'I.W.F., relatives à l'arbitrage des compétitions haltérophiles et athlétiques.

Les discussions allèrent bon train bien qu'en principe un règlement ne puisse prêter à contestation, mais ne fait-on pas les lois pour les détourner !

Le dimanche eut lieu la partie théorique de l'examen (la partie pratique sanctionnant la réussite définitive à l'examen se passera dès que possible, elle consistera en l'arbitrage effectif d'une compétition de niveau régional) en présence de M. Ammar (Arbitre international).

C'est par un ouf général, les examinateurs parce qu'ils avaient fini leur travail et les stagiaires parce qu'ils avaient réussi, que se clôtura ce stage.

Un Stagiaire.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

allen
LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur. Brie-Cte-Robert. 77170. Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

La FÉDÉRATION FRANÇAISE

HALTÉROPHILE et CULTURISTE

a le plaisir d'annoncer qu'elle a été chargée d'organiser, en 1975,

les 1ers CHAMPIONNATS DU MONDE et d'EUROPE JUNIORS

CES CHAMPIONNATS AURONT LIEU a

MARSEILLE EN JUILLET 1975.

AVIS
aux COMITÉS RÉGIONAUX

Nous rappelons à tous les comités régionaux notre intention de nous intéresser de plus prés à leurs activités.

En conséquence, nous leur demandons de bien vouloir nous adresser leurs résultats accompagnés de commentaires et, si possible de photographies

© RLPZ (2019)

N° 304

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

28e ANNÉE

Février
1974

Le numéro : 1,50 F

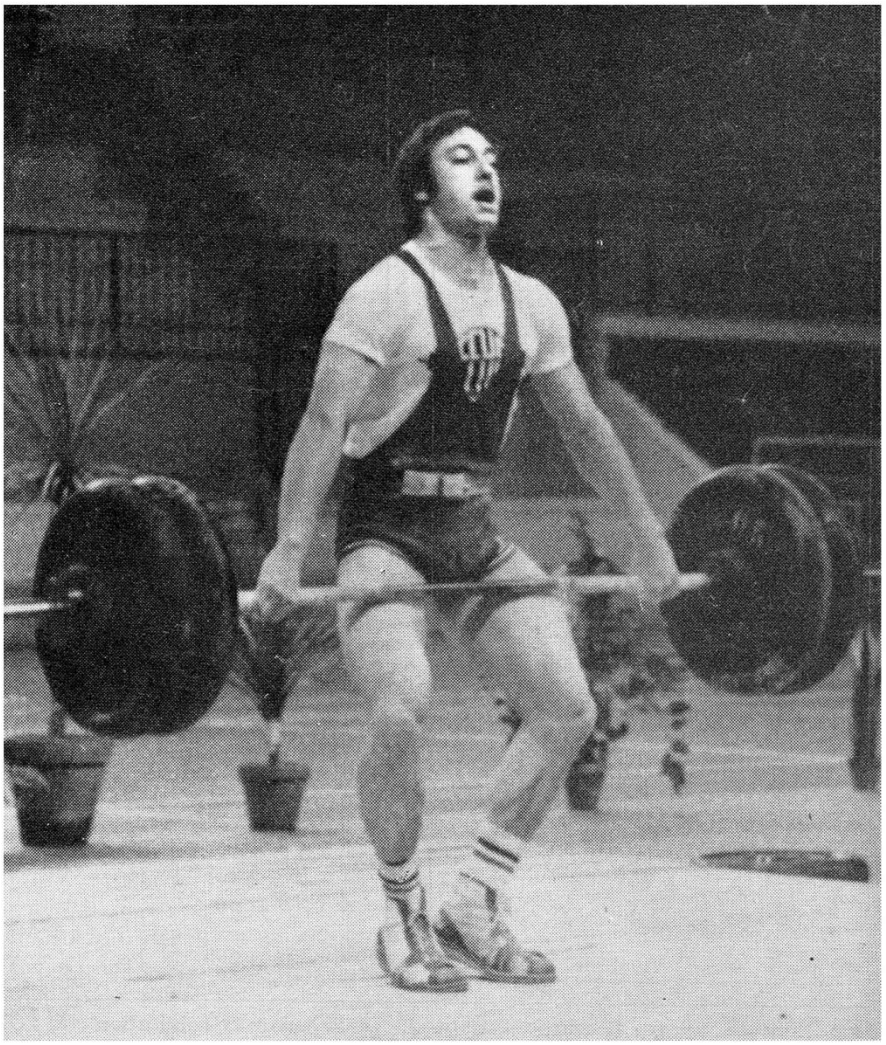

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

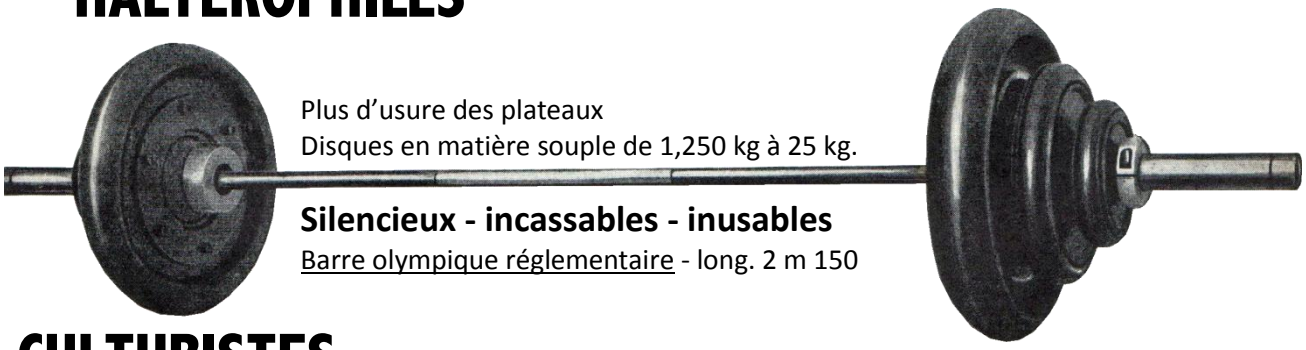

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables
Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES
1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

●-●

L'Haltérophilie et la Force, par R. HERBAUX 3

Article du Dr Ribet et de M. R. HERBAUX 3

Portrait d'athlète Raymond Lopez ..... 4 et 5

Résultats techniques de la Finale du Tournoi par Équipes régionales Juniors ..... 6 et 7

Classement National du Prix d'Encouragement ..... 8, 9, 12, 13 et 14

L'épaulé et jeté à deux Bras : deuxième mouvement olympique..... 11

Rappel des compétitions Mars - Avril 1974 12

Classement National du Prix Interrégional ..... 15, 16 et 17

Challenge triennal du meilleur Club 16

Dans nos Comités Régionaux 17, 18

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Roger LEBLANC,
sociétaire de l'O.S.M. Lommois,

l'un de nos plus sérieux « Espoirs ».

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 1er trimestre 1974.**
L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2e). Tél : 236-53-60

Haltérophile Moderne n° 304 (02-1974)

L'Haltérophilie et la force

par Raymond HERBAUX

On ne devient pas spontanément le meilleur en Haltérophilie sans posséder et développer de multiples qualités. La force peut s'acquérir dans de très grandes proportions par un travail constant de musculation mais cela ne suffit pas pour devenir Haltérophile.

L'Haltérophilie est un moyen pour l'homme d'exprimer ses qualités de force, de détente, de vitesse et ceci dans une libération de tout son être ; car ce sport plus que tout autre, demande un effort d'intériorisation tout à fait exceptionnel, il s'agit d'intérioriser les directives extérieures (Entraîneur), de maîtriser parfaitement sa motricité et son corps, l'explosion d'énergie doit correspondre à une technique bien assimilée. C'est pour cela qu'en Haltérophilie : il faut penser, méditer son action, nos grands champions actuels prouvent qu'ils possèdent ces qualités, ex. : Vlassov, Ingénieur en Électronique parlant couramment cinq langues et Foulетier, Docteur en Médecine.

Il faut également posséder la sagesse, - car la sagesse c'est, comme le disait SOCRATE, « la connaissance de soi » - ; pour être Haltérophile, il faut se connaître parfaitement, c'est prévoir les moindres réactions de son corps, c'est maîtriser ses nerfs, dominer son affectivité.

Il faut aussi se souvenir du grand mythe de l'homme parfait qui a prévalu dans l'Antiquité grecque, ce n'est pas ACHILLE, la force brute mais ULYSSE, l'alliance - de la force, de l'intelligence et de la ruse - car qu'est-ce que la technique, une manière de ruser avec la charge, descendre plus bas, glisser plus vite sous le poids.

Il faut également posséder le courage car d'après PLATON, c'est la trilogie force - intelligence - courage qui fait l'homme parfait.

Je serais évidemment impardonnable d'oublier la beauté, elle résulte tout naturellement d'un développement parfaitement équilibré du corps, il est facile de montrer que l'Haltérophilie développe tous les muscles des doigts de pieds à la nuque, et le grand champion sera toujours celui qui possédera l'équilibre corporel associé aux qualités exposées.

Nous sommes donc très loin de l'Haltérophile représenté par des personnes non averties - par le leveur de poids de place publique, un bateleur fier d'exhiber de gros biceps. L'Haltérophile actuel est à l'opposé de cette caricature et c'est surtout aux jeunes que je m'adresse maintenant avant de terminer ce petit exposé.

On ne vient pas au monde fort, on le devient par son courage, sa volonté, sa persévérance et son intelligence.

Le Conseiller Technique Régional,

R. HERBAUX.

Extrait du Bulletin du Comité des Flandres

sous les signatures du Docteur RIBET et de R. HERBAUX

L'haltérophilie souffre dans l'opinion publique d'un certain nombre de préjugés, fondés sur des images caricaturales, qui la font considérer comme un sport dangereux réservé à quelques sujets au développement musculaire monstrueux, faisant hésiter les parents et le plus souvent interdire ce sport à leurs enfants.

Rien n'est plus faux, et on doit considérer l'entraînement de l'haltérophilie comme un excellent moyen de culture physique.

La plupart des mouvements sinon tous sollicitent les muscles extenseurs, donc de l'allongement corporel et ne raccourcissent pas les muscles mais au contraire les fortifient en les allongeant, l'haltérophilie est un sport de longilignes progressivement musclés par sa pratique.

L'HALTÉROPHILIE redresse le rachis, fixe le bassin et tonifie la ceinture abdominale allant à l'encontre de l'atrophie de ces groupes musculaires favorisée par le mode de vie contemporain.

L'HALTÉROPHILIE dans ces divers mouvements fait appel à tous les groupes musculaires évitant ainsi une musculation disharmonieuse.

L'HALTÉROPHILIE, alliant vitesse d'exécution et résistance, sollicite le muscle dans la réactivité à l'influx nerveux et dans sa force de contraction. Elle comprend des mouvements en isotonie et en isométrie développant les différentes qualités musculaires.

Enfin, il faut garder à l'esprit que le meilleur soutien rachidien est sa gaine musculaire (cf. technique de Klapp) et que les os longs sont sollicités dans leur croissance par les efforts musculaires qui agissent heureusement sur l'activité des cartilages de conjugaison.

L'HALTÉROPHILIE ne peut mener à l'épuisement, ni musculaire, ni respiratoire, ni cardiaque. Les intervalles de repos y sont fréquents, l'amélioration du métabolisme se trouvant amélioré dans des proportions considérables.

Sur le plan moral, l'haltérophilie demande une discipline et une hygiène de vie. Elle exige de gros efforts de pensée. Pour des résultats apparemment limités, elle incite à la persévérance, à la modestie et ne permet aucune tricherie. Elle permet à l'adolescent d'acquérir une confiance en lui et partant d'accéder à la sagesse.

Car la sagesse, disait SOCRATE, est la connaissance de soi.

L'HALTÉROPHILIE apprend à se connaître parfaitement, à prévoir les moindres réactions du corps, à maîtriser ses nerfs, à dominer son agressivité, ce qui est considérable à notre époque.

Il faut aussi se souvenir du grand mythe de l'homme parfait qui a prévalu dans l'Antiquité grecque, ce n'est pas ACHILLE la force brute, mais ULYSSE, l'alliance de la force, de l'intelligence et de la ruse car qu'est-ce que l'haltérophilie ?, une manière de ruser avec la charge, descendre plus bas, glisser plus vite sous la charge.

Il faut également posséder le courage car d'après PLATON, c'est la trilogie Force- Intelligence - Courage qui fait l'homme parfait.

L'HALTÉROPHILIE peut être pratiquée sans danger par les enfants, les adolescents et les adultes ayant passé la quarantaine, à condition d'être surveillée et dosée pour chacun par un moniteur compétent.

Mais cela est vrai pour tous les sports dont beaucoup représentent plus de danger malgré leur aspect moins austère et plus anodin.

Docteur Michel RIBET,
Professeur à la Faculté de Médecine.

Membre associé de l'Académie de Chirurgie.

Raymond HERBAUX,
C.T.R., ex-champion d'Europe
et les techniciens
du Comité des Flandres
Haltérophile et Culturiste.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

F. F. H. C.

51, rue Vivienne

75002 PARIS

Montant annuel de l'abonnement :

France	:	15 F
Étranger	:	20 F

– par cheque bancaire ou par mandat à notre adresse
– par virement postal à notre C.C.P. Paris 1304-82.

Portrait d'Athlète

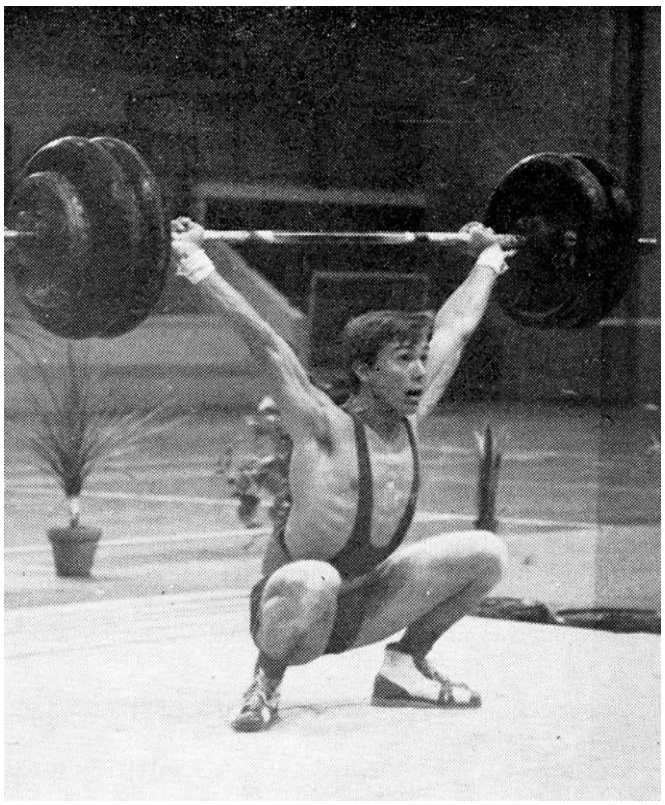

NOM : **LOPEZ**.

Prénom : Raymond.

Né le : 29 Février 1956.

Lieu : Valencia (Espagne).

Taille : 1 m 70.

Poids : 62 k.

Profession : peintre en bâtiment.

Titres :

- ✓ 1970-1971 - Champion Zone Sud en Coq Cadets.
- ✓ 1971-1972 - Champion du Languedoc en Plume Cadets - 7 records de France.
- ✓ 1972-1973 - Champion de France en Plume Cadets - 4 records de France.

Sélections internationales :

Juillet 1972 - France-Allemagne Cadets.

Décembre 1973 - Tournoi International par catégories.

Raymond Lopez a débuté à l'Haltérophile Club Palavaisien sous la conduite de M. Genin, animateur et entraîneur de ce Club. L'année suivante, Raymond suit ses parents qui vont habiter à Montpellier et prend sa licence à l'Athlétique Club Montpelliérain. C'est là qu'il va éclater et montrer toutes ses qualités qui sont très bien exploitées par l'entraîneur fédéral, ex- international, Maurice Sanchez. C'est lui qui saura en faire un compétitif, ce dont nous le félicitons ici.

Depuis le début de la saison, Raymond Lopez est revenu à son Club d'origine, l'Haltérophile Club Palavaisien. Ce qui me paraît, entre autres, avoir motivé sa décision est la perspective de, peut-être, avec ce Club, pouvoir accéder à la Finale de la Coupe de France des Clubs et également le fait de s'y trouver dans une ambiance uniquement haltérophile.

J'ai posé, à Raymond Lopez, quelques questions sur ses projets, ses objectifs et vais vous livrer, ci-après, ses réponses.

A.T. - Que représente un titre de Champion de France pour vous ?

R.L. - Une joie immense et la récompense du travail que j'ai fait depuis quelques années. Joie pour moi, bien sûr, mais aussi pour ma famille qui est très fière de moi.

A.T. - Quelle fut votre préparation pour arriver à ce titre ?

R.L. - Je m'entraîne cinq fois par semaine et prends deux jours de repos au cours desquels je pratique le plein air. Mon entraînement est très simple : une semaine est consacrée à la technique avec charges lourdes, la semaine suivante mon effort est axé sur la musculation et très peu de technique. Mes mouvements de musculation sont les suivants :

- Squats devant et derrière.
- Tirage lourd épaulé et arraché.
- Arraché debout.
- Epaulé debout.
- Développé incliné.
- Développé nuque.
- Abdominaux.

A.T. - A quel âge avez-vous commencé l'Haltérophilie ?

R.L. - A douze ans, dans ce même Club de Palavas.

A.T. - Quels sont vos loisirs ?

R.L. - J'ai très peu de loisirs car je travaille 8 à 9 heures par jour et ensuite je m'entraîne et c'est très difficile. Je vais cependant quelquefois au cinéma de préférence pour des films d'action, je pratique la natation qui, pour moi, est une évasion, une détente j'aime beaucoup la Pop Music je lis très peu, à l'occasion des revues, des illustrés. Outre l'Haltérophilie, j'ai une passion : la vitesse. J'aime beaucoup la moto.

A.T. - Quel est le trait marquant de votre caractère ?

R.L. - Je suis très indépendant et j'aime la tranquillité. Je pense être un solitaire. Je me trouve bien seul.

A.T. - Quels sont vos objectifs ?

R.L. - Je souhaite faire carrière jusqu'à trente ans si j'en ai la possibilité. Mon premier objectif est d'être Champion de France 1974. Je suis actuellement Poids Léger et compte prendre encore du poids pour passer dans la catégorie des Poids Moyens. Je voudrais réaliser, cette saison : 110 à l'arraché et 140 à l'épaulé-jeté.

Si j'arrive à concilier mes obligations professionnelles et le sport, mon plus cher désir serait de pouvoir, un jour, participer aux Championnats d'Europe, du Monde et aux Jeux Olympiques. J'espère que ceux de Moscou, en 1980, seront pour moi. J'ose à peine vous dire à quelles barres je rêve, en Poids Moyens :

155 k à l'arraché et 195 k à l'épaulé-jeté. Je voudrais arriver, comme vous, au niveau des records du monde.

Souhaitons à ce jeune garçon, pour lui-même et pour notre sport, qu'il réussisse à concrétiser ses ambitions.

Propos recueillis par Aimé TERME,
C.T.R. du Languedoc.

Records personnels à l'entraînement

Dates	Poids de corps	Développé	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
1970-1971	55 k 500	62 k 500	78 k 500	98 k	237 k 500
1971-1972	60 k	75 k	88 k	115 k 500	277 k 500
1972-1973	61 k 500	—	95 k	122 k 500	217 k 500

TABLEAU DE PROGRESSION

Dates	Développé	Arraché	Épaulé-jeté
Décembre 1970	40 k	65 k	85 k
Février 1971	55 k	70 k	90 k
Mars 1971	72 k 500	78 k 500	98 k
Avril 1971	62 k 500		
Novembre 1971	70 k	83 k 500	102 k 500
		Rec. de France	Rec. de France
Décembre 1971		85 k 500	110 k
		Rec. de France	Rec. de France
		87 k 500	
		Rec. de France	
Février 1972			112 k 500
Mars 1972		88 k	
		Rec. de France	
Avril 1972			115 k 500
			Rec. de France
Mai 1972	75 k		
Mars 1973		90 k	117 k 500
		Rec. de France	Rec. de France
Décembre 1973		95 k	
		Rec. de France	

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

IVe MÉMORIAL JEAN DAME

le Samedi 6 avril 1974 en soirée

au CIRQUE D'HIVER

AVEC LA PARTICIPATION DES MEILLEURS ATHLÈTES DU MONDE DES CATÉGORIES : POIDS MOYENS, LOURDS-LEGERS, LOURDS ET SUPER-LOURDS.

Treize nations seront présentes :

U.R.S.S., ÉTATS-UNIS, BULGARIE, HONGRIE, POLOGNE, RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ALLEMANDE, ITALIE, FINLANDE, SUISSE, GRÈCE, BELGIQUE, FRANCE.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE NATIONALE DU TOURNOI PAR ÉQUIPES RÉGIONALES JUNIORS

disputée à Loos le 12 Janvier 1974

Noms	Poids de Corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
1er : *FLANDRES*				
LECOUVEZ	78 k 950	112 k 500		
HEBANT	64 k 600	75 k		
BUYSSE	74 k 900	100 k		
LEBLANC	67 k 300		137 k 500	
KINCK	66 k 500		125 k	
BRZESKI	72 k 700		137 k 500	
	424 k 950			687 k 500
				262 k 550
2e : *LANGUEDOC*				
MAIBECHE	71 k 400	97 k 500		
LOPEZ	62 k 600	92 k 500		
DAYDE	65 k 700	85 k		
TERME	66 k 100		120 k	
VIC	76 k 900		115 k	
MEY	80 k 200		125 k	
	422 k 900			635 k
				212 k 100
3e : *CHAMPAGNE*				
DRUBIGNY	74 k 600	117 k 500		
LEMAIRE	55 k 900	67 k 500		
PFEFFER	60 k 600	75 k		
TANGUY	77 k 250		125 k	
ATTARD	73 k 400		120 k	
MEY	72 k 800		110 k	
	414 k 550			615 k
				200 k 450
4e : *ÎLE-DE-FRANCE*				
JOUAN	75 k 400	110 k		
LANDOT	75 k 700	95 k		
KRUPPERT	65 k 500	85 k		
MALARD	73 k 800		120 k	
LANEPABAN	67 k 400		112 k 500	
PRUVOST	73 k 500		105 k	
	431 k 300			627 k 500
				196 k 200
5e : *DAUPHINE - SAVOIE*				
ROLLET	65 k 850	80 k		
CARCEL	59 k 600	75 k		
NAQUIN	64 k 600	75 k		
SAINT-CIERGE	58 k 900		90 k	
MANTELIN	73 k 450		127 k 500	
LASORSA	61 k 100		125 k	
	383 k 500			572 k 500
				189 k
6e : *BRETAGNE*				
HEUZE	54 k 500	67 k 500		
LASBLEIZ	66 k 100	87 k 500		
LE BLOA	64 k 700	0		
GAUTIER	73 k 300		120 k	
BIDARD	58 k 550		122 k 500	
LE DREAU	75 k 750		145 k	
	392 k 900			542 k 500
				149 k 600

1er : ÉQUIPE DES FLANDRES

LECOUVEZ

HEBANT

BUYSSE

LEBLANC

KINCK

BRZESKI

2e : ÉQUIPE DU LANGUEDOC

MAIBECHE

LOPEZ

DAYDE

TERME Patrick

VIC

MEY

3e : ÉQUIPE DE CHAMPAGNE

DRUBIGNY

LEMAIRE

PFEFFER

TANGUY

ATTARD

MEY

///

4e : ÉQUIPE D'ÎLE-DE-FRANCE

JOUAN

LANDOT

KRUPPERT

MALARD

LANEPABAN

PRUVOST

5e : ÉQUIPE DAUPHINÉ-SAVOIE

6e : ÉQUIPE DE BRETAGNE

HEUZE

LASBLEIZ

LEBLOA

GAUTIER

BIDARD

LEDREAU

Cette page était destinée à vous présenter toutes les équipes qualifiées pour la Finale du Tournoi Régional Juniors parmi lesquelles se trouve certainement notre élite de demain, malheureusement, aucune des photos prises par une personne de bonne volonté qui se proposait de nous les fournir n'a été réussie nous avons donc lancé un appel aux dirigeants du Comité des Flandres afin qu'ils tentent de se les procurer auprès des journaux locaux mais, à ce jour, cet appel n'a pas abouti et nous ne pouvons différer davantage notre mise en page.

Nous nous excusons donc auprès de nos lecteurs et espérons pouvoir les leur présenter dans notre prochain numéro.

A la suite de cette Finale, la Commission du Bulletin Fédéral a particulièrement apprécié les séquences télévisées parues dans les magazines sportifs du dimanche, sur les deux chaînes.

NOTA BENE

Nous nous permettons de rappeler à nos lecteurs les décisions du Bureau Fédéral et de la Commission du Bulletin Fédéral

Faire appel à tous les licenciés quelle que soit leur position pour avoir des nouvelles de l'Haltérophilie parvenant de tous les Comités Régionaux.

1. Offrir à chacun une possibilité de s'exprimer dans notre Bulletin, sans pour autant que l'article soumis soit prétexte à polémique.
2. En conséquence, il est possible que certains articles de notre revue ne soient pas le reflet de la politique fédérale déterminée par le Comité Directeur et, dans ce cas, les auteurs en assument seuls la responsabilité.

Classement national du Prix d'Encouragement

d'après les Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux
les 20 et 21 Octobre 1973

CADETS

Poids Mouches

1.	BARROCA (51) L'Ornanaise	115 k
2.	ALLARD P. (52) H.C.M.	115 k
3.	LAMENT (52) C.S.P. Saint-Chély	112 k 500
4.	MEDDA (50) L'Ornanaise	110 k
5.	BENCE (51) C.A. Rosendaël	110 k
6.	TALBOURDET (50,1) C.A. Plurien	105 k
7.	COSTE (50) C.A.M. Aynac	102 k 500
8.	FELTRIN (50,2) U.A. Cognac	102 k 500
9.	LEME (48,4) C.H. Saint-Malo	100 k
10.	ALLAIRE (48,8) H.C.M.	100 k
11.	MAURIN (49,2) H.C. St-Baldolph	100 k
12.	GARDIES (50,5) H.C. Albi	100 k
13.	JEHANNO (51,8) A. St. Coulomb	100 k
14.	LAVAL (49,3) B.C. Briviste	97 k 500
15.	LAURENT (47,5) C.S.P. St-Chély	95 k
16.	LE PODER (50,9) C.A. Plurien	95 k
17.	MARINO (51) C.A. Rosendaël	95 k
18.	MAITRE (52) Française de Besançon	95 k
19.	GOUPIL (50,1) C.A.E.	92 k 500
20.	AUBRESPY (48,7) A.C. Montpellier	90 k
21.	BRUSELLE (49,9) La Ferte-Milon	90 k
22.	LECLERCQ (47,5) Thiriez	87 k 500
23.	FRANÇOIS (48,8) S.C.	87 k 500
24.	CIGOYENETCHE (50) Stade Montois	87 k 500
25.	MOUTON (49,7) C.H. Saint-Malo	85 k
26.	ARMAND (49,9) C.H. Saint-Malo	85 k
27.	DUMAS (50) C.H. Nevers	85 k
28.	KIEFFER (50,7) A.S.I. Durstel	85 k
29.	COEFFIC (51,4) C.H. Saint-Malo	85 k
30.	PRÉVOST (51,5) Évreux	85 k
31.	BARTHENEUF (51,7) Nevers	85 k
32.	BIDEAUX (51,8) Fr. de Besançon	85 k
33.	MIRA (44) U.S. Sainte-Tulle	80 k
34.	GARCIA (46) M.J.C. Vias	80 k
35.	CHRISTIAENS (47,8) C.A. Rosendaël	80 k
36.	RAHIS (48) L'Ornanaise	80 k
37.	ARNAL (49) Clermont Sports	80 k
38.	GAY (49,9) C.H. Saint-Malo	80 k
30.	NOURY (51,5) Chef du Pont	80 k
40.	MEUROT (48) Montreuil-sur-Mer	77 k 500
41.	BRIAND (43,8) C.H. Saint-Malo	75 k
42.	SECHENY (45,3) C.H. Saint-Malo	75 k
43.	CABANEL (49) M.J.C. Dourgne	75 k
44.	STEMMER (52) C.H. Saint-Malo	75 k
45.	MODESTE (43,9) C.H. Saint-Malo	72 k 550
46.	TOUDIC (47,1) C.H. Saint-Malo	72 k 500
47.	PEROUAS (49,8) C.H. Saint-Malo	72 k 500
48.	GUINEMER (44,9) C.H. Saint-Malo	70 k
49.	MOUSSU (47,6) C.A.E.	70 k
50.	BERNADO (48,5) A.S.C. Béziers	70 k
51.	COURTIN (51,9) C.H. Saint-Malo	75 k
52.	DORY (51) C.H. Saint-Malo	67 k 500
53.	LEON (52) C.H. Saint-Malo	67 k 500
54.	NOEL (44,5) C.H. Saint-Malo	65 k
55.	DUVAL (49,2) C.H. Saint-Malo	65 k
56.	LEBAS (52) Chef du Pont	65 k
57.	GAULUPEAU (36,1) C.H. Saint-Malo	62 k 500
50.	BARDOU (39,9) U.S. Acigné	62 k 500
59.	FAIVRE (49) Foyer Saint-Maur	62 k 500
60.	PERROT (40,9) C.H. Saint-Malo	60 k
61.	SAVAJANO (37,7) G.C. Sorguais	57 k 500
62.	SCHAFFER (44,4) G.C. Sorguais	57 k 500
63.	LAHN (50) Foyer Saint-Maur	57 k 500
64.	BERTHIER (52) C.H. Saint-Malo	57 k 500
65.	CAHUE (38.5) C.H. Saint-Malo	52 k 500
66.	BARDOU (40.9) U.S. Acigné	50 k
67.	GERFAUD (40,6) C.H. Saint-Malo	45 k

Poids Coqs

1.	BOUBERT (54.6) U.S.C.V. Gonesse	122 k 500
2.	SANTIAGO (55,5) U.M.S. Estaque	120 k
3.	BADTS (53) 01. Grande-Synthe	117 k 500
4.	PELLETIER (53,9) A.S. Chrysler	117 k 500
5.	PLANCQ (55) A.S.P.T.T. Lille	115 k
5.	PANTECOST (55) A.S.S.M.	115 k
7.	HAUSER (56) Guebwiller	115 k
8.	RAYNAL (53,6) U.S. Grigny	112 k 500
9.	TALBOURDET (54,1) C.A. Plurien	112 k 500
10.	GIL (55,8) A.S.C. Béziers	112 k 500
10.	GOUPIL (55,8) C.H. Saint-Malo	112 k 500
12.	LEUR (54,4) Avallon	105 k
13.	DUFEIL (55,3) C.H. Saint-Malo	105 k
14.	SUTRA (54) A.S.C. Béziers	102 k 500
15.	DUCLOS (55,5) Vernon	102 k 500
16.	GRISON (56) C.H. Saint-Malo	102 k 500
17.	DAGUIN (53,6) H.C.M.	100 k
18.	DURAND (53,65) A.S.B.R.	100 k
19.	MAZEYRAT (54,2) C.M.O.	100 k
20.	DENIAU (55,4) C.E.P.	100 k
21.	CLIMAT (55,9) Stade Montois	100 k
21.	GARDY (55,9) C.H. Saint-Malo	100 k
23.	LUC (56) C.H. Saint-Malo	100 k
24.	BELLOIR (56) U.S. Acigné	97 k 500
25.	GUDIN (52,7) Avallon	95 k
26.	GRANGER (54,8) Nevers	95 k
27.	CARLIER (55,9) C.S.C. Amiens	95 k
28.	WHITE (53,4) E.C.A. Chaumont	92 k 500
29.	DUBOIS (54,6) S.A. Verdun	92 k 500
30.	CHALMER (56) C.H. Saint-Malo	92 k 500
31.	TOURNAYRE (54,5) U.A. Valence	90 k
32.	BREVET (52,7) C.H. Saint-Malo	87 k 500
33.	KECHID (54,1) C.H. Saint-Malo	87 k 500
34.	RAGOT (54,5) U.S. Saint-Aignan	87 k 500
35.	BRETON (55,5) C.H. Saint-Malo	87 k 500
36.	PLANTIC (52,5) H.C. Figeac	85 k
37.	JAN (52,9) C.H. Saint-Malo	85 k
38.	LACAZE (53,5) C.A.P.O. Limoges	85 k
39.	MICHELET (54,6) E.C. Orléans	85 k
40.	BIZEUL (54,9) C.H. Saint-Malo	85 k
41.	FABRE (55) H.C. Figeac	85 k
42.	KUSTER (55,5) C.H. Saint-Malo	85 k
43.	TURPAULT (56) C.E.P.	85 k
44.	SERRANO (55,8) C.H. Saint-Malo	82 k 500
45.	MOURRIER (56) C.H. Saint-Malo	82 k 500
45.	LE DENMAT (56) C.H. Saint-Malo	82 k 500
47.	TIPHAINE (53,8) C.A.E.	80 k
48.	BAILLY (54) M.J.C. Morteau	80 k
49.	ROUSSEL (54,2) A.S. Beauregard	80 k
50.	MANGEOT (56) C.H. Saint-Malo	80 k
51.	THOMAS (53,5) Commercy	77 k 500
52.	TUEL (55,9) C.H. Saint-Malo	77 k 500
53.	GRISON (56) C.H. Saint-Malo	77 k 500
54.	PIERRE (53,5) U.S. Acigné	75 k
55.	VELEX (53,6) Compiègne	75 k
56.	PLAYOUST (54,9) C.H. Saint-Malo	75 k
57.	DINOUARD (55) A.S. Beauregard	75 k
58.	LEFERRAND (56) C.H. Saint-Malo	72 k 500
59.	BLANC (53) M.J.C. Vias	70 k
60.	FELTINI (52,5) Senlis	67 k 500
61.	CONAN (53,9) C.H. Saint-Malo	67 k 500
62.	ROUSSAC (55) H.C. Figeac	67 k 500
63.	VALLÉE (55,7) C.H. Saint-Malo	67 k 500
64.	DUPUY (53,9) C.H. Saint-Malo	65 k

Poids Plumes

1.	DESTIN (59,95) C.S.M. Épinay	147 k 500
2.	PICCO (56,9) C.H.C. Oyonnax	140 k
3.	CIPOLLA (59,8) C.H. Saint-Malo	137 k 500
4.	BENOIT (56,6) C.M.O.S. Herblay	135 k
5.	DARDEL (58,9) H.C. Saint-Baldolph	135 k
6.	MICHEL (59,15) Chef du Pont	135 k
7.	LAGROST (60) U.S.C. Portes	132 k 500
8.	MOCQUARD (59,8) Troyen O.S.	130 k
9.	LATOUR (58,1) C.O.M. Etampes	127 k 500
10.	POUGET (59,9) C.S.P. Saint-Chély	127 k 500
11.	PIGETTE (56.3) La Ferte-Milon	125 k
12.	COURSOL (59) U.H. Vichy	125 k
13.	LAVEAU (59.4) E.C. Orléans	125 k
14.	SILVENTE (59,1) A.S.B.R.	122 k 500
15.	TANGUY (59,5) S.C.	122 k 500
16.	KRUPPERT (57,4) A.S. Chrysler	120 k
17.	FLAMENT (59) Lille U.C.	120 k
18.	RAILLAT (59,1) C.H. Saint-Malo	120 k
19.	SCHIEHECAHE (60) Compiègne	120 k
20.	LÉVECQ (57,5) C.A. Rosendaël	117 k 500
21.	DESTIN (58,35) C.S.M. Épinay	115 k
22.	VIEU (58.5) U.S. Aubenas	115 k
23.	MAKTOUM (58,7) C.A.E.	115 k
24.	CHAUVEAU (59,8) Nogent-le-Rotrou	115 k
25.	ALCARAZ (60) C.A. Saint-Priest	115 k
25.	PARSY (60) Lens	115 k
27.	BAZIRET (59,5) Vernon	112 k 500
28.	GARRY (56,3) C.H. Saint-Malo	110 k
29.	MEUROT (56,8) Montreuil-sur-Mer	110 k
30.	MARDELEINE (58,) E.C. Orléans	110 k
31.	VERDEGUEZ (59) U.S.C.S. Gonesse	110 k
32.	WEG MANN (59,8) Avallon	110 k
33.	GREAUD (59,7) Chef du Pont	110 k
34.	BRUGEL (59,5) C.S.P. Saint-Chély	107 k 500
35.	GUIHOMAT (58,6) C.H. Saint-Malo	105 k
36.	AUCLAIR (58,7) Noyers	105 k
37.	COLOMB (58,8) A.C. Montpellier	105 k
38.	ROUX (59,6) E.C. Cuffies	105 k
39.	PIVAUD (57,9) S.N. Saint-Nazaire	102 k 500
40.	TEPPAZE (59,6) Laon	102 k 500
41.	MICHEL (59,9) Toulouse A.C.	102 k 500
42.	PINAT (60) C.H. Saint-Malo	102 k 500
43.	GEST (56.9) Montreuil-sur-Mer	100 k
44.	BELARD (59,4) R.A.C.	100 k
45.	VOIRIN (58,3) Avallon	97 k 500
46.	HERCOUET (59,9) C.H. Saint-Malo	97 k 500
47.	POULARD (60) C.H. Saint-Malo	97 k 500
47.	MALZAC (60) Toulouse H.C.	97 k 500
49.	FRADIN (57) C.S.A. Châtellerault	95 k
50.	DRUEZ (58) E.C. Cuffies	95 k
51.	VERMEULEN (59,6) Comines	95 k
51.	HURTAUD (59,6) C.H. Saint-Malo	95 k
53.	GAROT (59,7) U.S.O. Dijon	95 k
54.	JOUNOT (59,9) C.H. Saint-Malo	95 k
55.	GIL (80) U.M.S. Estaque	95 k
56.	HUBERT (60) C.H. Saint-Malo	92 k 500
57.	BOLLUCI (56,5) H.C. Figeac	90 k
58.	KERGUILLEC (56,9) C.H. Saint-Malo	90 k
59.	DUMOULIN (57,1) Lille Université	90 k
60.	DEVEYRE (58,7) Thiriez	90 k
61.	DARRIGO (59) Stade Montois	90 k
62.	DELLEME (59,1) A.S. Beauregard	90 k
63.	MONSIFROT (57,1) C.H. Saint-Malo	87 k 500
64.	BLANCHARD (58,3) C.H. Saint-Malo	87 k 500
65.	ABAD (58,9) C.H. Saint-Malo	87 k 500
66.	LATOUCHE (59,4) Dinard A C.	87 k 500
67.	MADEC (60) U.M.S. Estaque	87 k 500
68.	REYNAUD (56,9) Dinard A.C.	85 k
69.	PETER (57,5) AS. I. Durstel	85 k
70.	CASTARD (57,8) C.H. Saint-Malo	85 k
71.	ROC (58) U.S. Sainte-Tulle	85 k
72.	BODY (58,3) U.A. Cognac	85 k
73.	LHERMITTE (57,9) C.H. Saint-Malo	82 k 500
74.	ALBEROLA (60) S.N.O.S.	82 k 500
75.	LE TALLEC (60) C.H. Saint-Malo	80 k
76.	CAUCHY (56,9) C.H. Saint-Malo	77 k 500
77.	BASSET (59,3) C.H. Saint-Malo	77 k 500
78.	ANGER (57) C.H. Saint-Malo	75 k
79.	BERTRON (57,1) C.H. Saint-Malo	75 k
80.	DEBEYRE (57,3) Thiriez	75 k
81.	VIGNACOURT (50.5) Elbeuf	75 k
82.	LAMOUR (56,7) C.H. Saint-Malo	70 k
83.	BRACHAIS (56,5) Elbeuf	65 k
84.	LAUABRE (58,3) C.H. Saint-Malo	60 k
85.	PISANO (56,9) Nice U.C.	57 k 500
86.	GRIESSER (57,4) C.C.P.H.	42 k 500

Poids Légers

1.	EMBARECK (63,9) A.S.C. Saint-Vallier	145 k
2.	RENARD (67,3) Lunéville	145 k
3.	CORNU (67,1) Montdidier	142 k 500
4.	KERGUILLEC (67,3) C.H. Saint-Malo	142 k 500
5.	LE DUC (61,2) C.A. Lorient	140 k
6.	LABERRIGUE (64) U.S. Crest	140 k
7.	DRELON (65,2) Billy-Berclau	140 k
8	LESAGE (66,5) Évreux	140 k
9.	COMMIN (67,2) U.A. Cognac	140 k
10.	BERRY (64,9) Vernon	137 k 500
11.	DIDIER (66) S.C. Gap	137 k 500
12.	LENURE (60,5) Évreux	135 k
13.	DEZON (64.2) C.A.E.	135 k
14.	LANVIN (66) C.A. Rosendaël	135 k
15.	SENTENAC (66,1) A.S. Mantaise	135 k
16.	CALOTTE (65,9) Thiriez	132 k 500
17.	DUTIN (66,1) Stat. Saintes	132 k 500
18.	ROBERT (67,5) C.H. Saint-Malo	132 k 500
19.	BELOTTI (61) Clermont Sparts	130 k

20. GRANJEON (61,2) C.M. Floirac ..... 130 k
21. OLIVIER (62,6) A.S. Sainte-Savine ..... 130 k
22. MOTROT (63,7) C.H. Saint-Malo ..... 130 k
23. MANACH (64,9) A.S. Chrysler ..... 130 k
24. REVEL (65,4) C.H. Saint-Malo..... 130 k
25. ALORY (65,5) C.A. Plurien ..... 130 k
26. SALES (66,5) C.S.P. Saint-Chély..... 130 k
26. LECLAIRE (66,5) Laneuveville..... 130 k
28. DESCHEMAECKER (66,7) Lomme ..... 130 k
29. LEPAGE (61,5) Elbeuf..... 127 k 500
30. MARGILLET (64) Française de Besançon 127 k 500
31. TARDY (64,9) Stat. Saintes..... 127 k 500
32. DESTOUCHE (65,5) Ferte-Milon ..... 127 k 500
33. BRUN COSME (67) S.C. Navis..... 127 k 500
34. BOITELLE (67,4) Amiens S.C. ..... 127 k 500
35. RUELLE (67,4) La Charité ..... 127 k 500
36. PASSARO (61,5) M.J.C. Dourgne..... 125 k
37. LOUIS (61,8) Auxerre..... 125 k
38. ROLLY (62,7) A.S.S.C. ..... 125 k
39. FERNANDEZ (62,9) A.S. Decazeville .... 125 k
40. DELBOSC (63) M.J. Vies..... 125 k
40. AUDRAS (63) S.S.B. Grand-Combe..... 125 k
42. BERNOUX (63,9) C.C.P.H. ..... 125 k
43. LECREUX (64,1) C.S. Alençon..... 125 k
44. BAIXOULE (65) Frontignan A.C. ..... 125 k
45. GUEGAN (65,5) C.A.N. ..... 125 k
46. CALCOEN (65,6) C.A. Rosendaël ..... 125 k
47. PEREZ (66) U.S. Aubenas..... 125 k
47. LACROIX (66) S.S.B. Grand-Combe ..... 125 k
49. GAUTIER (66,1) U.S. Acigné..... 125 k
50. TEISSANDIER (66,5) C.S.P. Saint-Chély 125 k
50. FRICK (66,5) Cosne-sur-Loire ..... 125 k
52. LEUX (66,6) C.H. Saint-Malo..... 125 k
53. ROPARS (67,4) A.L. Paimpol..... 125 k
54. LE DREAU (62,8) C.H. Saint-Malo ..... 122 k 500
55. COUFFRANT (63,6) Ferte-Milon ..... 122 k 500
56. GRANDIDIER (66,2) Scherwiller ..... 122 k 500
57. CADORET (62,1) Vannes A.C. ..... 120 k
58. ECHEGARRAY (65,3) C.H. Saint-Malo. 120 k
59. CLASQUIN (65,6) E.S. Viry..... 120 k
60. MERCIER (66,9) C.H. Saint-Malo ..... 120 k
61. ALLARD (67) H.C.M. ..... 120 k
61. PEVERE (67) M.J.C. Dourgne ..... 120 k
63. MENARD (60.9) C.H. Saint-Malo..... 117 k 500
64. BOUILLIE (61,5) C.H. Saint-Malo..... 117 k 500
65. BARGET (62) A.S.P.T.T. Strasbourg..... 117 k 500
66. DUPONT (63) U.S. Acigné ..... 117 k 500
67. SOLIGNAC (64) C.S.P. Saint-Chély ..... 117 k 500
68. MAHUE (66,5) Amiens S.C. ..... 117 k 500
69. MATEOS (61.8) U.A. Tarbes..... 115 k
70. MAIROT (62,1) A.S.P.T.T. Strasbourg.... 115 k
71. LECALLEAU (62,8) S.C..... 115 k
72. DELFOUGEAC (63) M.J.C. Cahors ..... 115 k
73. DEJOURS (63,5) S.N.O.S..... 115 k
74. GARNIER (64) A.S.P.T.T. Privas..... 115 k
75. BLONDE (65,9) C.H. Saint-Malo..... 115 k
76. COLUCCI (67,4) H.C. Figeac ..... 115 k
77. LE FORESTIER (60,8) C.H. Saint-Malo . 112 k 500
78. HAMON (62,8) C.H. Saint-Malo ..... 112 k 500
79. FERTÉ (62) C.C.S. Cahors ..... 110 k
80. ALLAIRE (62,4) C.H. Saint-Malo ..... 110 k
81. HENUSE (04) A.S.S.U. ..... 110 k
82. CALLEAN (65,9) S.N.O.S. ..... 110 k
63. MUZEAU (66.4) H.C. Beauvais ..... 110 k
84. TOCOUER (66,5) C.H. Saint-Malo ..... 110 k
65. POUDEVINE (86,8) A.S.S.U..... 110 k
86. MESCLON (67) U.S. Aubenas..... 110 k
87. DARRIGO (67,4) Stade Montois ..... 110 k
87. DROUARD (67,4) C.H. Saint-Malo ..... 110 k
89. LEGRAND (60,2) A.S. Savine..... 107 k 500
90. COLLIN (609) C.H. Saint-Malo..... 107 k 500
91. MERCIER (61) C.S.P. Saint-Chély..... 107 k 500
92. DUGROSPEZ (616) Compiègne ..... 107 k 500
93. BERTRAND (652) Toulouse U.C. ..... 107 k 500
94. MOESCH (66,5) Guebwiller..... 107 k 500
95. ZAFRILLA (62) U.G.A.P. ..... 105 k
95. PROTIN (65,5) Montreuil-sur-Mer ..... 195 k
97. DELANDE (66,8) C.H. Saint-Malo ..... 195 k
98. LEXTRAIT (67,1) A.S.P.T.T. Privas ..... 105 k
98. BERNICARD (67,5) A.S. Montferrand.... 105 k
100. BOGAERT (61,5) Vernon..... 102 k 500
101. BARBIER (62) M.J.C. Avignon ..... 102 k 500
102. GIMENEZ (62,5) H.C. Figeas ..... 102 k 500
103. CARPENTIER (65,4) B.C. Brive ..... 102 k 500
104. LEBLANC (86,5) C.H. Saint-Malo ..... 102 k 500
105. POIRIER (81,2) Nevers ..... 100 k
108. GRAUPP (63) A.S.I. Durstel..... 100 k
107. RACAFE (83,9) C.H. Saint-Malo..... 100 k
108. CHARTIER (64) H.C .Saint-Estève ..... 100 k
100. BOUQUIE (65) C.S.P. Saint-Chély..... 100 k
110. RANC (65,5) O.S. Hyères ..... 100 k
111. DESMARES (81,7) C.H. Saint-Malo..... 97 k 500
112. MARHAS (63) A.S.P.T.T. Privas..... 97 k 500
113. PIANTONI (65,5) H.C. Saint-Baldolph.... 97 k 500
114. GAUTIER (65,6) S.G. Angers ..... 97 k 500
115. ROBIN (60,5) C.H.P.O. Lavelanet ..... 95 k
116. ERNST (61,9) Elbeuf..... 95 k
116. BAR.IOT (61,9) Avallon ..... 95 k
118. DURANS (63,2) C.H. Saint-Malo ..... 95 k
119. CORIAT (63,6) M.J.C. Cahors ..... 95 k
120. SERRADZ (84) S.C. Navis ..... 95 k
121. PASCAL (66) C.H. Annonay..... 95 k
122. PETROU (89,7) C.H. Saint-Malo ..... 92 k 500
123. LE TACONNOUX (61,9) C.H. Saint-Malo 90 k
124. ROMESTANT (62) H.C. Alès..... 90 k
125. FRAYSSE (82,5) M.J.C. Cahors..... 90 k
126. REDOUTE (63,8) C.H. Saint-Malo..... 90 k
127. GUINOISEAU (64,5) C.H. Saint-Malo .... 90 k
128. MASTON (66,5) U.S. Acigné..... 90 k
129. BILLY (60,9) C.H. Saint-Malo ..... 87 k 500
130. SOULIE (63,9) C.C.P.H. ..... 87 k 500
131. LIÉVIN (67) U.M.S. Estaque..... 87 k 500
132. BLANDIN (64,1) C.H. Saint-Malo ..... 82 k 500
133. BACOUI (64,5) H.C. Figeac ..... 80 k
134. PINCON (65,9) M.J.C. Gacé..... 80
136. CARMANTRAM (62) Foyer Saint-Maur 77 k 500
136. MICHUN (60,5) H.C. Alès..... 70 k

Poids Moyens

1. PRUVOST (72,4) U.M.S.T. ..... 180 k
2. DENIS (73,4) Roissy-en-France ..... 187 k 500
3. BOOS (74,3) Hanau 66..... 167 k 500
4. JONEAU (72,1) C.E.P. ..... 165 k
5. CAMISULLI (70,51 U.S.C. Portes..... 162 k 500
6. AUPLAT (73,9) E.P. Cours..... 160 k
7. GOHIER (72,6) E.S.S. ..... 155 k
8. CAMBON (74) Stade Montois ..... 155 k
9. COURT (68,5) U.S. Riom ..... 150 k
10. AVRY (74,3) C.A. Lorient ..... 150 k
11. PLAINFOSSE (75) C.H. Saint-Malo ..... 150 k
12. DESCAMPS (69,8) A.S.E.L. ..... 147 k 500
13. GRANDIDIER (68,6) Scherwiller..... 145 k
14. DELEBARRE (72,5) Marquette ..... 145 k
15. BOLTZ (68,6) S.G.S. Sélestat ..... 142 k 500
10. RABINO (69,5) Nice U.C. ..... 142 k 500
17. HAVARD (70) A.S.L.I.E. ..... 140 k
18. BERTHOMIEU (71) Clermont Sports ..... 140 k
19. COUFFRANT (72,8) Ferte-Milon..... 140 k
20. BARZIC (73) U.G.A.P. ..... 140 k
21. RENANT (68,2) C.A. Lens ..... 135 k
22. MAGNE (73) C.A. Aynac..... 135 k
23. DACUNTO (68) Frontignan A.C. ..... 130 k
24. DEVRIEZE (69,1) Thiriez..... 130 k
25. DÉVOYÉ (70,5) U.S. Beauregard..... 130 k
26. TURQUET (71,2) C.H. Saint-Malo..... 130 k
27. JUGE (72,7) H.C. Grenoble..... 130 k
28. JAULIN (72,8) Stat. Saintes ..... 130 k
29. BOURDAIS (69,5) A.S.B.G. ..... 127 k 500
30. DENIMAL (70) Clermont Sports..... 127 k 500
31. LEBRAS (72) U.S.C. Portes..... 127 k 500
32. DELUGE (69,35) U.S.C.S. Gonesse..... 125 k
33. DELERAT (71,4) E.C. Orléans..... 125 k
34. DURAND (72) C.A. Plurien..... 125 k
35. GAWTIN (74,1) Avenir Rennes ..... 125 k
36. LE GUEVEN (73,5) C.H. Saint-Malo ..... 122 k 500
37. ILLIAQUEN (73,9) C.H. Saint-Malo ..... 122 k 500
30. PINSART (75) C.H. Saint-Malo ..... 122 k 500
39. DOMINE (60,4) C.C.P.H..... 120 k
40. MOUSSY (69,3) Moulins Engilbert ..... 120 k
41. DUBOIS (74) S.S.B. Grand-Combe ..... 120 k
42. PICAUD (75) S.C. ..... 117 k 500
43. GOUGARD (71,2) A.S. Sainte-Savine..... 115 k
44. CONSTANT (74,8) A.S.S.U. ..... 115 k
45. LABOUETTE (70,1) C.H. Saint-Malo..... 112 k 500
40. DIEBOLD (86,2) A.S.P.T.T. Strasbourg... 110 k
47. ESCANDE (70) S.C. Navis ..... 110 k
48. LARGUIER (70,9) H.H.C. Alès..... 110 k
49. SCHULLER (71) Guebwiller..... 110 k
50. QUENY (72,4) Avallon ..... 110 k
51. JOURDAN (72) U.A. Valence..... 107 k 500
52. GRESSARD (69,6) E.C. Cuffies..... 105 k
53. LETAILLEUR (72,6) S.A. Verdun..... 105 k
54. LEBRET (73,4) C.H. Saint-Malo..... 105 k
55. REVOL (71,6) U.H. Vichy ..... 102 k 500
56. GOMEZ (72,5) B.C. Brive..... 100 k
57. BEAU (72,8) C.H. Saint-Malo ..... 97 k 500
58. PENTAROTTO (70,9) Toulouse H.C. ..... 92 k 500
59. JAMES (75) C.H. Saint-Malo..... 87 k 500
60. ROUPSARD (72,7) Chef du Pont..... 85 k
61. AUBERTIN (70,4) Commercy ..... 77 k 500

Poids Mi-Lourds

1. BOULDOIRE (79) Frontignan A.C. ..... 180 k
2. DEROUCHI (76) V.G.A. Saint-Maur ..... 170 k
3. COLLIOT (77,9) C.H. Saint-Malo..... 160 k
4. HURTADO (78) Stade Montois..... 145 k
5. DELHOUME (77,5) C.A.P.O. Limoges.... 145 k
6. DORMIEU (80) A.S.E.L. ..... 140 k
7. KERIDI (70,65) Stat. Saintes..... 130 k
8. TALBOURDET (76,1) C.A. Plurien ..... 127 k 500
9. PORTAL (80,6) C.H. Saint-Malo ..... 127 k 500
10. MARTINO (69,5) U.S.A.M. Toulon ..... 125 k
11. THUILLIEZ (76) Beauvais..... 120 k
12. SANCIER (80) B.C. Brive..... 115 k
13. SAINT-PIERRE (77) H.C. Alès..... 110 k
14. ZOLT (80,4) A.S.P.T.T. Strasbourg..... 110 k
15. DOUBET (76,0) E.G. Cuffies..... 102 k 500
16. RANNUCCI (79,5) U.M.S.E. Estaque ..... 102 k 500

Poids Lourds-Légers

1. DIXIMUS (84) Laon ..... 172 k 500
2. ESTELLE (89) Clermont Sports ..... 165 k
3. LAND (82,7) Ernstein ..... 157 k 500
4. LOTODE (83,6) Vannes A.C. ..... 145 k
5. GOEGLIN (83) Guebwiller..... 140 k
6. MATHIS (90) C.A. Rosendaël ..... 137 k 500
7. DELSAUX (89) Lille U.C. ..... 132 k 500
8. JACQUET (89,9) Foyer Saint-Maur..... 127 k 500
9. DURR (83,5) A.S.P.T.T. Strasbourg..... 125 k
10. FREMOND La Rochelle..... 120 k
11. ECHE (84) Clermont Sports ..... 110 k
12. DUPONT (88,1) E.C. Cuffies..... 107 k 500

Poids Lourds

1. BASTI (103) M.J.C. Vias..... 177 k 500
2. VACHET (94,9) U.S. Grigny ..... 170 k
3. KLAINE (97) C.A. Épernay ..... 157 k 500
4. GUILLARD (99,6) C.A. Épernay ..... 155 k
5. COUPLAN (100,2) Vernon..... 155 k
6. DUVAL (93) C.A.E. ..... 122 k 500

JUNIORS

Poids Mouches

1. ROCHE (51) S.C. Havis Grenoble ..... 120 k
2. GODARD (518) C.S. Alençon ..... 115 k
3. FAURE (515) U.A. Valence ..... 97 k 500
4. BLANCHARD (48,5) M.J.C. La Châtre .. 95 k
5. OLECH (49) A.C. Vienne..... 95 k
6. ALLAIS (51,9) St. Vernon..... 95 k
7. QUEMARDEL (51,4) M.J.C. Marteau..... 92 k 500
8. MAHIEUX (44) C.O.M. Etampes..... 82 k 500

Poids Coqs

1. COLLIN (56) C.H. Saint-Malo..... 132 k 500
2. BOISSIERE (54,4) E.S. Viry-Châtillon .... 130 k
3. SAMPINO (54) U.G.A.P..... 125 k
4. LARROUYAT (55,1) C.H. Saint-Malo .... 115 k
5. LAFARGE (53) R.S. Limoges..... 105 k
6. TROMPETTE (54,5) Amiens S.C. ..... 105 k
7. CASTRIC (55) G.A.N.M..... 105 k
8. DOUCET (55) U.S. Crest..... 97 k 500
9. LAGROST (58) U.S.C. Portes ..... 90 k
10. REY (55,95) G.A.N.M..... 85 k

Poids Plumes

1. GOBLET (58,3) Louvroil..... 155 k
2. L'HOTE (58.6) E.C.A. Chaumont..... 150 k
3. LANTERI (57,6) A.S. Monaco..... 147 k 500
4. BACCI (57) A.C. Montpellier..... 140 k
5. BRASME (58,3) Béthune ..... 140 k
6. BOUET (59) U.A. Cognac..... 140 k
7. GABRIELLI (60) C.A.P.O. Lavelanet..... 140 k
8. MARTIN (59,3) A.S. Saint-Médard ..... 137 k 500
9. ANDRIEUX (59,95) C.S. Villepinte..... 137 k 500
10. RICHARD (80) E.S. St-Martin-d'Hères..... 130 k
11. LALLEMENT (57,7) C.C.H. Châteauroux 125 k
12. JUSTET (60) U.G.A.P..... 125 k
13. CORNE (59,1) Française de Besançon ..... 115 k
14. GUTHMANN (59,7) S.A. Calmar..... 115 k
15. DUCAMP (60) Stade Montois ..... 115 k
18. CHRISTIAENS (58,9) C.A. Rosendaël..... 110 k
17. LAVEAU (59,6) M.J.C. La Châtre ..... 110 k

L'ÉPAULÉ et JETÉ A DEUX BRAS :

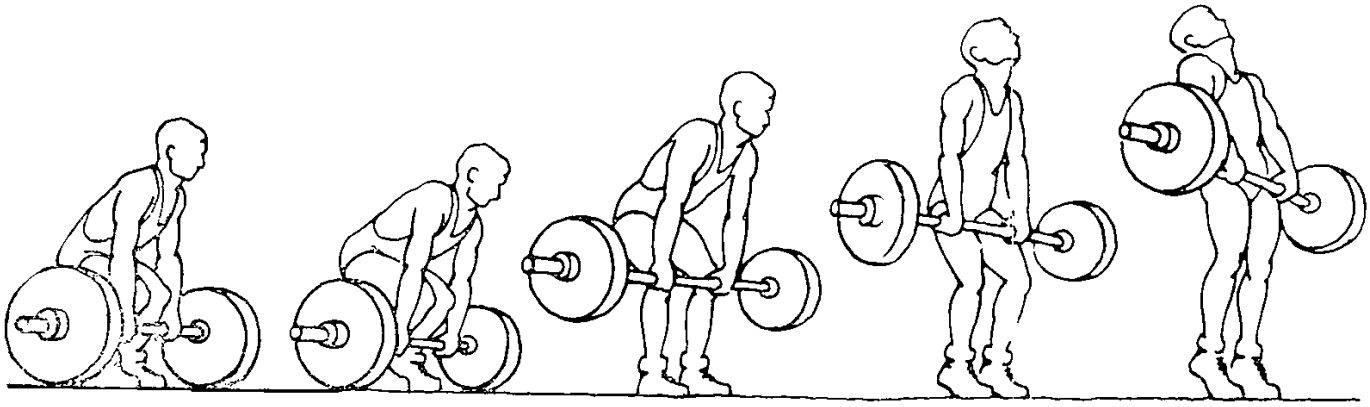

1 **2** **3** **4** **5**

L'épaulé-jeté comporte deux mouvements différents : l'épaulé et le jeté. Ce deuxième mouvement olympique permet de lever les charges les plus lourdes : en chiffres arrondis, 130 % de l'arraché.

L'épaulé

La première partie de l'épaulé, le soulevé de terre (**1 à 5**) est semblable à celui de l'autre mouvement olympique. Le rythme en est cependant sensiblement plus lent, car les charges levées sont plus lourdes.

La chute du corps sous la barre. Comme à l'arraché, deux techniques sont utilisées la flexion et la fente dès que l'athlète a atteint la position d'extension complète (**n° 5**) avec le tronc légèrement renversé vers l'arrière, ses pieds se décollent simultanément du sol et se déplacent soit latéralement (technique de la flexion) soit perpendiculairement à la ligne des pieds (technique de la fente). Le buste reste incliné vers l'arrière (**n° 6**) afin de favoriser la traction énergique des bras, laquelle se poursuit jusqu'à ce que la barre soit en appui sur les clavicules. Les pieds reprennent contact avec le sol, le plus tard possible pour ne pas freiner la chute du corps.

STYLE EN FLEXION

La position fléchie (n° 7).

- Pieds à peine plus écartés que dans la position de départ (1).
- Chevilles et genoux en flexion complète.
- Dos plat et buste légèrement incliné vers l'avant (afin d'obtenir une position plus redressée du buste et d'éviter l'inversion de la courbure lombaire, l'athlète peut augmenter l'épaisseur de ses talons.
- Coudes verrouillés : l'inclinaison du buste vers l'avant, oblige l'athlète à engager ses coudes très en avant du plan de la barre afin que celle-ci ne glisse pas sur les clavicules.

Le relèvement (**n° 8**) s'effectue par une poussée des membres inférieurs (en position demi-fléchie, le buste est légèrement plus incliné vers l'avant, qu'en position fléchie).

Fautes techniques à éviter :

Identiques à celles de l'arraché en flexion.

STYLE EN FENTE

La fente (n° 7).

- Un pied se déplace vers l'avant d'un peu plus de la longueur d'un pied.
- Le pied arrière entre en appui sur le sol par la plante du pied.
- Les deux pieds se sont déplacés parallèlement à un même axe.
- Les chevilles sont en flexion complète.
- Genou avant très fléchi (légèrement moins cependant qu'à l'arraché), - genou arrière le plus tendu possible.
- Buste redressé et même légèrement incliné vers l'arrière.
- Coudes engagés en avant du plan de la barre.

Le relèvement (n° 8). Identique à celui de l'arraché en fente.

Fautes techniques à éviter :

- Fautes de tirage (**1 à 5**), voir page 2.
- Rythme de chute sous la barre trop lent (traction insuffisante des bras ou prise de contact prématurée des pieds sur le sol).
- Mauvais verrouillage des coudes.
- Déplacement alternatif des pieds pendant la chute.
- Mauvais placement des pieds en position de fente, en particulier, un croisement des pieds sur la ligne médiane.
- Relèvement de la fente sur la jambe avant.

Fautes techniques à éviter :

- Fautes de tirage (**1 à 5**), voir page 2.
- Rythme de chute sous la barre trop lent (traction insuffisante des bras ou prise de contact prématurée des pieds sur le sol).
- Mauvais verrouillage des coudes.
- Déplacement alternatif des pieds pendant la chute.
- Mauvais placement des pieds en position de fente, en particulier, un croisement des pieds sur la ligne médiane.
- Relèvement de la fente sur la jambe avant.

Le jeté

Faisant suite à l'épaulé, le jeté peut être décomposé en trois phases/ l'impulsion, le passage sous la barre et le relèvement.

— Impulsion : - position de départ (**n° 1**)

- Corps droit, bassin légèrement avancé.
- Pieds à plat, peu écartés, poids du corps sur la plante des pieds.
- Coudes engagés en avant de la barre.
- Les mains serrent la barre.

— Flexion de l'impulsion : (**n° 2**)

- Le tronc reste vertical.
- Flexion complète des chevilles.
- Le degré de flexion des genoux dépend de la souplesse articulaire de la cheville.
- Talons à plat sur le sol.
- Poids du corps toujours sur la plante des pieds.

... deuxième mouvement Olympique

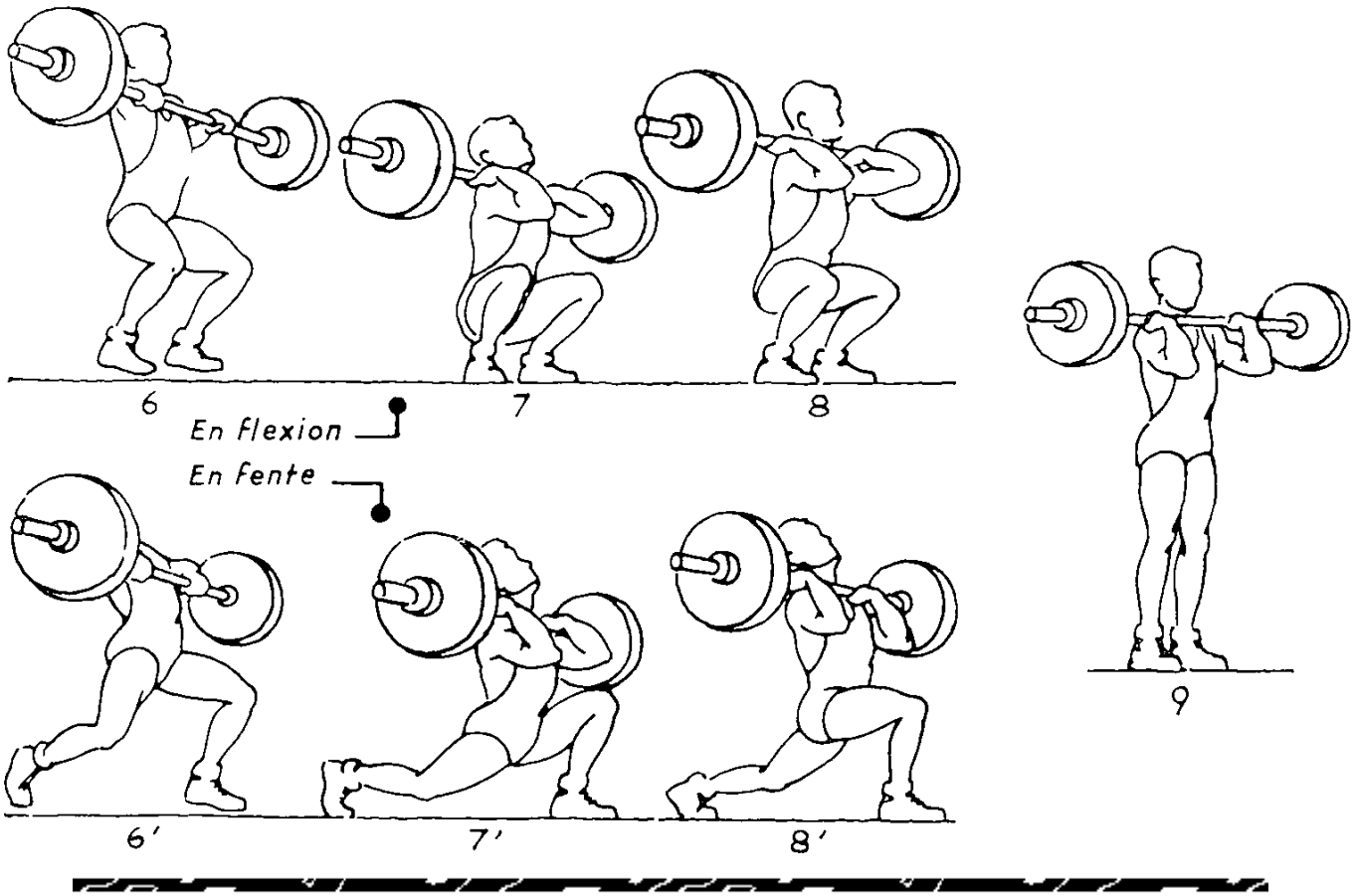

— Extension de l'impulsion : (**entre n 2° et n° 3**) :

- Chevilles et genoux s'étendent simultanément, las épaules se haussent.

— Rythme :

- Flexion assez lente, extension très rapide.

Passage en fente (n° 4) :

- Déplacement simultané des pieds.
- Le pied avant s'avance d'une longueur de plus de deux pieds.
- Le tronc s'incline légèrement vers l'arrière afin de permettre une poussée plus efficace des bras, laquelle va accélérer la chute du corps.

— La position en fente (**n° 5**)

- Jambe avant verticale.
- Genou arrière presque tendu.
- Tronc très légèrement incliné vers l'avant (position très stable, car ce sont les puissants muscles dorsolombaires qui maintiennent l'équilibre).

Le relèvement :

- Le genou avant se tend et le pied avant se recule légèrement (**n° 6**).
- Le pied s'aligne sur l'autre (n° 7).

Principales fautes techniques :

- Poids du corps sur les talons au départ du mouvement (**n° 1**).
- Flexion du tronc pendant l'impulsion (**n° 2**).
- Avancée insuffisante du pied avant (**n° 5**).
- Poussée insuffisante des bras pendant le passage en fente (**n° 4**).
- Relèvement sur la jambe avant.

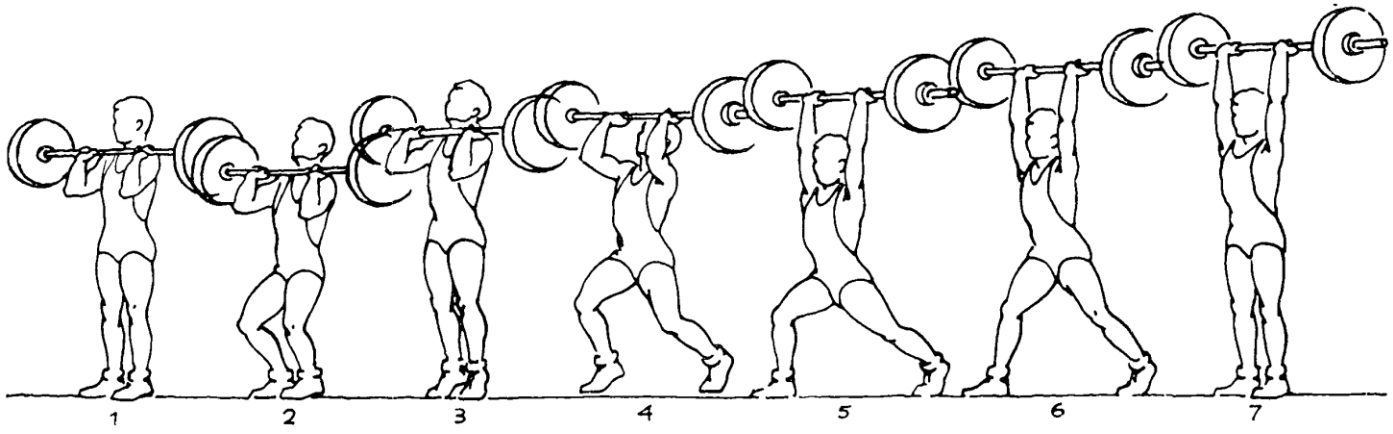

18. CHOUISSA (55,65) U.S.C. Gonesse ..... 105 k
19. GOZ (57,8) C.H. Saint-Malo..... 102 k 500
20. LEBRUN (58,3) C.H. Saint-Malo ..... 97 k 500
21. MOREL (56,5) Avallon ..... 95 k
22. ARNOUX (58,5) Chalon-sur-Saône ..... 95 k
23. BERNARD (59,5) A.S.P.T.T. Strasbourg. 92 k 500
24. AMELINE (59,7) C.H. Saint-Malo ..... 85 k
25. MARCHAND (60) C.H. Saint-Malo ..... 82 k 500
26. SACCO (58,8) C.H. Saint-Malo ..... 77 k 500
27. DUPLOUICH (58,6) C.H. Saint-Malo..... 70 k

Poids Légers

1. BOURRIAU (67,5) C.A.N..... 170 k
2. SABY (66,5) O.S.C. Saint-Etienne ..... 160 k
3. RUEDA (64) Stade Montois ..... 155 k
4. COUSTIER (66,5) Gauloise de Vaise ..... 155 k
5. TANGUILLE (65,1) U.S. Acigné ..... 152 k 500
6. GESRET (67,3) C.H. Saint-Malo ..... 150 k
7. GUILLIN (61,5) Chalon-sur-Saône..... 147 k 500
8. BOUQUET (65,2) Stat. Saintes ..... 147 k 500
9. BERTIN (66) C.H. Saint-Malo ..... 147 k 500
10. BIGLONE (66,1) U.S.C. Gonesse..... 147 k 500
11. BOURGEOIS (61,55) C.H.C.C, Croix ..... 145 k
12. LEROY (67) Billy-Berclau ..... 145 k
13. TRUONG (60,8) E.C. Orléans..... 137 k 500
14. DOREY (63,2) C.H. Ansois ..... 137 k 500
15. COUFFRANT (65,4) La Ferte-Milon ..... 137 k 500
16. HUBERT (61,5) A.S.B.G..... 135 k
17. ARY (62,4) St. Auxerre ..... 135 k
18. GAILLARD (63,2) C.H. Saint-Malo ..... 135 k
19. BENNONY (64,6) Compiègne..... 135 k
20. BENCE (67,5) C.A. Rosendaël..... 135 k
21. HORY (64) L'Ornanaise..... 132 k 500
22. BEAL (65,5) B.C. Brive ..... 132 k 500
23. REGNARD (65,6) Soissons A.C..... 132 k 500
24. PAQUIER (66,3) A.S.S.U..... 132 k 500
25. GASSOT (66,5) C.H. Saint-Malo..... 132 k 500
26. BOGARD (67,5) Commercy ..... 132 k 500
27. RIZZA (61) U.S.C. Pertes ..... 130 k
28. PASQUALI (63,2) Avenir Lavandou ..... 130 k
29. SCHWEBEL (65) U.S. Thann..... 130 k
30. NEMETH (67,5) Rueil A.C. ..... 130 k
31. TYRODE (64,8) C.H. Ansois ..... 127 k 500
32. PICHET (66,1) G.A.N.M. ..... 127 k 500
33. BERAUD (61,2) J.F. Bourgoin ..... 125 k
34. NOEL (61,5) U.H. Vichy ..... 125 k
35. VILLENEUVE (62,2) U.H. Vichy..... 125 k
36. MASSON (81,2) Commercy ..... 122 k 500
37. CARLE (65,5) A.S.P.T.T. Privas..... 122 k 500
38. DESTRAIS (62,7) A.S. Montferrand..... 120 k
39. ANSTETT (63,1) A.S. Jœuf ..... 120 k
40. SAVIGNY (65,4) A.S. Montferrand ..... 120 k
41. LEMORT (65,9) Beauvais ..... 120 k
42. BOUREGTIZENE (67,2) C.H. Nevers..... 120 k
43. FERRAGU (67,5) C.H. Saint-Malo ..... 120 k
44. CARDON (65) Thiriez ..... 117 k 500
45. FERNANDO (65,2) C.H. Saint-Malo..... 117 k 500
46. MALET (67,5) C.H. Saint-Malo ..... 117 k 500
47. LOEKS (62,1) Avallon ..... 115 k
46. VAURETTE (64,7) A.S. Montferrand ..... 115 k
49. MIGNOT (65,4) Commercy..... 112 k 500
50. PROVOST (62,7) Moulins Engilbert ..... 110 k
51. GRUCHOT (66,6) Marigny-le-Châtel..... 110 k
51. SIWE-SIWE (66,6) A.S.S.U. ..... 110 k
53. BOUTRELLE (66,7) C.H. Nevers ..... 110 k
54. PARIENTE (66,8) H.C. Nice ..... 110 k
54. RETTEL (67,5) C.H. Saint-Malo..... 110 k
55. VOULGARIS (65,8) A.S.P.T.T. Strasbg .. 107 k 500
56. LUCIANO (60,6) E.C. Orléans ..... 105 k
57. LOYER (62,8) C.H. Saint-Malo ..... 105 k
58. NIMIE (63,3) A.S.S.U. ..... 105 k
59. ROUSSEAUX (63,75) E.C. Cuffies ..... 105 k
60. JUTON (65) C.A.N. ..... 105 k
61. BOUTEILLE (67,1) G.F.P. ..... 105 k
61. GAILLARD (67,1) S.C. Navis Grenoble.. 105 k
63. CZAKOW (60,3) Lille U.C. ..... 100 k
64. SAURET (62) U.A. Valence ..... 100 k
65. LONGET (63,5) Foyer Saint-Maur ..... 97 k 500
66. FLEITOUR (66) C.H. Saint-Malo ..... 97 k 500
67. GUILLOU (62,5) M.J.C. Cahors ..... 95 k
68. SAGOLS (61) C.C.S. Cahors ..... 90 k
69. CHAMPENOIS (63) Foyer Saint-Maur.... 90 k
70. GOURLAY (65,9) C.H. Saint-Malo..... 80 k

Poids Moyens

1. LEPAGE (73,8) Elbeuf ..... 180 k
2. GILLET (717) H.C. Lunéville ..... 175 k
3. LAGARDE (72,8) H.C. Nice ..... 170 k
4. SANCHEZ (75) A.S. Decazeville ..... 170 k
5. MARECHAL (69,5) C.H.C. Oyonnax ..... 165 k
6. CIEPLIK (71,5) Rueil A.C. ..... 165 k
7. VALENTIN (72,3) E.S. Massy ..... 165 k
8. BERNARD (72,5) H.C. Saint-Baldolph.... 165 k
9. TRESCH (74,5) U. Guebwiller 165k
10. BOURGEON E.C. Orléans ..... 162 k 500
11. PROST BOUCLE (75) Toulouse H.C..... 160 k
12. MARTIN (71) C.M. Floirac ..... 157 k 500
13. DEFRANCE (68) Amiens S.C..... 155 k
14. BERGER (71) C.A. Lorient ..... 155 k
14. SOTO (71) Clermont Sports ..... 155 k
18. NIVET (73,3) C.S. Alençon ..... 155 k
17. HATTAB (74,4) S.A.M. ..... 152 k 500
18. BURGER (70,5) S.A. Colmar ..... 150 k
19. GRANAGE (66,9) A.S. Decazeville ..... 145 k
20. ANDRIEUX (72,16) C.M.O.S. Herblay .. 145 k
21. BENEBIG (71,7) A.S.S.U. ..... 142 k 500
22. VIELLE (70,2) S.G. Angers ..... 140 k
23. PELTIER (71,8) Ferte-Milon ..... 140 k
24. FROIDEFOND (73,9) J.F. Bourgoin ..... 140 k
25. HEAFALE (75) A.S.S.U. ..... 140 k
26. BASSIN (75) C.H. Saint-Malo..... 137 k 500
27. CALLU Nogent-le-Rotrou..... 137 k 500
28. THOLAS (69,5) A.S. Mantes..... 135 k
28. MARTIN (69,5) Ferte-Milon ..... 135 k
30. JOUVET (69,6) C.H. Annonay ..... 135 k
31. LE VAN (70,3) Rueil A.C. ..... 135 k
32. CASSINI (70,5) H.C. Marseille ..... 135 k
33. DÉMÈNE (71,2) A.S.S.U. ..... 135 k
34. MARTIN (70,5) A.S.E.M. Sainte-Tulle..... 130 k
35. CORATO (75) Toulouse H.C..... 130 k
36. CHAVAROT (68) A.S. Montferrand ..... 127 k 500
37. LEGRAND (72.5) E.C. Cuffies..... 127 k 500
38. PUGLISI (70,8) C.H. Nevers ..... 125 k
39. GUEGUEN (74) A.S.E.M. Sainte-Tulle.... 125 k
40. AZNAR (74,8) Frontignan A.C. ..... 125 k
41. SCHERNA (75) St. Clermontois ..... 125 k
42. MARTINET (69,5) Marigny-le-Châtel ..... 122 k 500
43. COMMEREUC (70,1) U.S. Acigné..... 120 k
44. DELAVAUD (71,9) La Rochelle..... 120 k
45, JULIEN (72,1) A.S.E.M. Sainte-Talle ..... 120 k
46. CHANET (73,5) E.C.A. Chaumont ..... 117 k 500
47. NOVAK (68,55) U.S.C. Gonesse ..... 115 k
48. LAMBERT (74,1) C.H. Saint-Malo..... 115 k
49. REYNAUD (68,1) E.C. Cuffies ..... 110 k
50. JOURDAN (69) U.A Valence ..... 105 k
51. LUC Vernon..... 95 k
52. FÉLIX (71,5) Montreuil-sur-Mer ..... 90 k
53. FÈVRE (71,7) Commercy ..... 82 k 500

Poids Mi-Lourds

1. MEY (80) H.C. Palavas..... 200 k
2. CAMPAGNE (79,1) U. Haubourdin ..... 180 k
3. BEHAEGHEL (80) Lille U.C..... 180 k
4. TROUSSARD (78) Foyer Saint-Maur..... 170 k
5. BISSOTO (752) U.S. Thann..... 167 k 500
6. BUSSON (82) U.S. Acigné..... 165 k
7. GUIBERT (81,3) A.C. Loudun ..... 162 k 500
8. CARPIN (82) J.F. Bourgoin ..... 155 k
9. MALAVAL (77,5) C.S.P. Saint-Chély ..... 135 k
10. CONDOURET (80,5) A.S.E.M. Ste-Tulle 135 k
11. GIROUD (81.6) C.A. Saint-Priest ..... 135 k
12. GAUTHRAY (77) Foyer Saint-Maur ..... 132 k 500
13. BLANCHET (81) Foyer Saint-Maur ..... 127 k 500
14. CAZEAUX (785) Toulouse H.C. ..... 125 k
15. LE GUILLOU (78,1) C.A. Plurien ..... 110 k
16. GIOVANELLI (80) U.S.A.M. Toulon ..... 110 k
17. KURTOVICH (76,4) A.S.S.U..... 100 k

Poids Lourds-Légers

1. BILLIGER (87,8) S.F.A. Sélestat ..... 190 k
2. DHECDENE (84,7) A.S.L.I.E..... 187 k 500
3. MEUDONI (85,9) J.F. Bourgoin..... 175 k
4. FOURMEAUX (85,2) H.C. St-Baldolph... 170 k
5. PACE (89,9) Reims H.M. ..... 165 k
6. CORAZZA (89,7) Lille U.C..... 120 k

Poids Lourd

1. THILL (95) A.S. Jœuf..... 132 k 500

Rappel des Compétitions Mars - Avril 1974

x 10- 3-74 — *Finale de Zone du Prix Intergroupes, Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 2e série.

x 17- 3-74 — *Éliminatoire Régionale du Championnat de France, Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 1re séries et aux séries supérieures - 2 mouvements olympiques. Classement général d'après les éliminatoires régionales.

24- 3-74 —

x 31- 3-74 — *Coupe de France des Clubs par équipes Juniors et Seniors de 4 hommes* (2e *tour zone*). 2 divisions Seniors - 1 division Junior - Chacune d'elles composée de 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires régionales (1er tour) de la zone.

x 7- 4-74 — *Mémorial Jean Dame.*

x 14- 4-74 — *Pâques.*

x 21- 4-74 — *Finale du Championnat de France Juniors et Cadets*. 4 qualifiés d'après les éliminatoires régionales sous réserve d'y avoir réalisé un minima de série nationale.

SENIORS

Poids Mouches

1. NIENTON (45,6) A.S.L.N. Thio ..... 150 k
2. HOLIDENOT (52) E.C.A. Chaumont ..... 135 k
3. GENCE (51) U.S. Gentilly ..... 125 k
4. GODARD (52) U.S. Acigné ..... 125 k
5. FOREAU (52) U.S. Toul ..... 122 k 500
6. LEGRAET (50,6) C.S. Villepinte ..... 120 k
7. RODRIGUEZ (51,9) S.C. Saint-Amand .. 115 k
8. RIVIÈRE (52) C.J.P. ..... 100 k

Poids Coqs

1. VALETTE (55,8) S.C. Saint-Amand ..... 165 k
2. JOIE (53) Toulouse H.C ..... 140 k
3. SARDA (52,5) C.H.P.O. Lavelanet ..... 135 k
4. MUNDVILLER (53,8) US. Tours ..... 132 k 500
5. TIRANTE (56) C.H.C. Oyonnax ..... 130 k
6. JUSTICE (52,3) C.S. Alençon ..... 125 k
7. FARRIS (55,3) S.A.E. ..... 125 k
8. HERVAULT (55,5) C.E.P. ..... 125 k
9. BRUYAS (55,8) 5.C. Navis Grenoble ..... 125 k
10. ELBAUM (55,9) C.A. Rosendaël ..... 125 k
10. ROSIER (55,9) H.C. Grenoble ..... 125 k
12. GUILLOU (55,6) C.M.O.S. Herblay ..... 122 k 500
13. COLLEL (53,4) Frontignan A.C. ..... 115 k
14. PASTUREAU (54) S.G. Angers ..... 115 k
15. KIEFFER (55) A.S.I. Durstel ..... 105 k
16. SALLENAVE (54,7) Grenoble U.C. ..... 102 k 500
17. HOLLEY (55,8) U.S. Saint-Aignan ..... 100 k
18. CABOT (52,6) C.A. Épernay ..... 97 k 500
19. DUBOIS (53) U.A. Valence ..... 97 k 500
20. ROBERT (55,6) U.S. Acigné ..... 97 k 500

Poids Plumes

1. MULLER (59,0) A.S.P.T.T. Strasbourg ... 172 k 500
2. GUTUHAU (56,6) C.H. Calédonien ..... 170 k
3. CARCEL (60) A.C. Vienne ..... 170 k
4. AGON (57,2) Lemme ..... 157 k 500
5. MORD (59,7) U.M.S.T. ..... 155 k
6. JOUBERT (59,8) H.C. Marseille ..... 155 k
7. GOULIPIAN (57) U.M.S. Estaque ..... 150 k
8. RIEGE (59) Toulouse H.C. ..... 150 k
9. GAUTHIER (58,9) C.H. Saint-Malo ..... 147 k 500
10. LE RAY (59) Vannes A.C. ..... 147 k 500
11. DEMARTINO (60) H.C. Pontcharra ..... 147 k 500
12. CATINELLA (59,7) H.C. Grenoble ..... 145 k
13. ANDREA (59,9) M.J.C. Andlau ..... 145 k
14. BAUR (58,74) C.M.O.S. Herblay ..... 142 k 500
15. KLEIN (58) S.A. Kœnigshoffen ..... 142 k 500
16. LEAUTE (59,1) S.N.O.S. ..... 142 k 500
17. BROUSSARD (57,6) S.N.O.S. ..... 140 k
18. LEROUX (59,3) C.H. Nevers ..... 140 k
19. FOURNIER (60) C.A.N. ..... 140 k
19. ABBO (60) H.C. Marseille ..... 140 k
21. FELIPE (59,3) B.C. Brive ..... 137 k 500
22. MOREL (56,5) Vernon ..... 132 k 500
23. KIEFFER (58) A.S.I. Durstel ..... 130 k
24. GROUSSIN (59,9) C.H. Saint-Malo ..... 125 k
25. GAGNE (57) C.M. Floirac ..... 117 k 500
26. GAUTRIN (58,7) C.A. Meulan ..... 115 k
27. PIGUET (59,2) Grenoble U.C. ..... 115 k
28. GODARD (60) U.S. Acigné ..... 112 k 500
29. RUIZ (56,4) Chalon-sur-Saône ..... 105 k
30. HOUSSAYE (57) E.S.S. ..... 105 k
31. LEFEVRE (55,8) Colombelles ..... 100 k
32. BOUILLIE (59,7) Avallon ..... 100 k
33. ATTARD (56,8) H.C. Nice ..... 95 k
34. GIANNO (60) H.C. Nice ..... 85 k
21. AVRAM (67,4) Soissons A.C. ..... 165 k
22. LAFITTE (60,2) C.A. Épernay ..... 162 k 500
23. LAVOIX (63,22) Rueil A.C. ..... 162 k 500
24. HUBERT (67) Billy-Berclau ..... 162 k 500
24. DULOQUIN (67) Reims H.M. ..... 162 k 500
26. CHAMOT (67,3) C.H.C. Oyonnax ..... 162 k 500
27. URIEN (62) Vannes A.C. ..... 160 k
28. BLESCO (63,9) C.H. Calédonien ..... 160 k
29. BUIRE (64,2) Reims H.M. ..... 160 k
30. EPOUDRY (66,05) C.A.N. ..... 160 k
31. BLANCHEDAN (80,95) C.A.N. ..... 160 k
32. RULLIER (67,1) M.J. Chambéry ..... 160 k
33. CRAMPON (67,5) U.S.M.T. ..... 160 k
34. BRETAGNE (60,35) S.A.M. ..... 157 k 500
35. BECOURT (62,8) Stade Béthunois ..... 157 k 500
36. BRESSON (64,1) S.A.M. ..... 157 k 500
37. ROYER (66,8) A.C. Loudun ..... 157 k 500
38. BUTTIN (67) U.S. Sainte-Tulle ..... 157 k 500
39. PRIGENT (67,1) C.M.O.S. Herblay ..... 157 k 500
40. COURBERESSE (63) Toulouse H.C. ..... 155 k
41. SCHM1TT (63,2) U.S.O. Dijon ..... 155 k
42. BOLL (64,6) U. Guebwiller ..... 155 k
43. KOCHLING (65) M.J.C. Andins ..... 155 k
44. LINAKIS (65,7) O.S. Hyères ..... 155 k
45. HERVE (65,8) C.S. Villepinte ..... 155 k
46. MEGNANT (66) U.S.C. Portes ..... 155 k
46. AUBERT (66) A.S. Chrysler ..... 155 k
48. DESCHAMPS (67,3) A.S. Cahors ..... 155 k
49. CAVACAS (67,4) U.S.A.M. Toulon ..... 155 k
50. MOREL (61,9) C.A. Rosendaël ..... 152 k 500
51. ALLOUIN (62,7) H.C.C. Arbresle ..... 152 k 500
52. SCHEFFER (64) S.A. Koenigshoffen ..... 152 k 500
53. THIBAULT (66,9) A.C. Loudun ..... 152 k 500
54. CORNETTE (62,7) M.J.C. La Châtre ..... 150 k
55. DELOUP (63,1) M.J.C. La Châtre ..... 150 k
56. EMEL (63,5) M.J.C. Morteau ..... 150 k
57. BURNEL (64) C.H.P.O. Lavelanet ..... 150 k
58. MOREAU (64,4) A.S.A.P. Roissy ..... 150 k
59. BEGOT (66,7) A.S. Saint-Vallier ..... 150 k
60. LARNAC (67,2) C.E.P. ..... 160 k
61. CURNIER (67,5) U.S. Sainte-Tulle ..... 150 k
61. TOROLLA (67,5) S.A.M. ..... 150 k
63. CHAVIGNY M. (62,4) E.C. Orléans ..... 147 k 500
64. BURGAUD (63,7) Poitiers E.C. ..... 147 k 500
65. DESMARS (67,33) A.L.S. ..... 147 k 500
66. ASQUINI (67,5) C.H.P.O. Lavelanet ..... 147 k 500
87. LELIARD (60,5) E.C. Orléans ..... 145 k
68. MARTEL (61) Laneuveville ..... 145 k
69. RAYON (61,45) C.A.N. ..... 145 k
70. SCHMITT (62.9) S.A. Calmar ..... 145 k
71. DAZIN (63,68) S.C.N. ..... 145 k
72. BOUTS (64,7) S.C.N. ..... 145 k
73. MARQUETTE (65,2) Soissons A.C. ..... 145 k
73. LE BOTLAND (65,2) Chef du Pont ..... 145 k
75. LOMENECH (66,4) U.S. Tours ..... 145 k
78. BOURGEOIS (67,45) C.A. Châtellerault.. 145 k
77. PAUL (67,5) I.S. Montluçon ..... 145 k
78. TRIAY (61,8) Stade Clermontois ..... 142 k 500
79. L'HOTE (65,6) E.C.A. Chaumont ..... 142 k 500
80. THOMAS (66) Stade Clermontois ..... 142 k 500
81. SIXSOUT (61,3) U.S.O. Dijon ..... 140 k
82. REBILLARD (61.5) Vitrolles Sports ..... 140 k
83. BOUDET (61,8) U.S.C. Caen ..... 140 k
84. PERY (83,6) A.S. Villemoisson ..... 140 k
85. RUDOLF (63,8) U.S. Thann ..... 140 k
86. CHAVONNET (65,5) La Brestoise ..... 140 k
87. DURASSIER (65,9) C.A.N. ..... 140 k
88. VENERE (66,8) C.H. Nevers ..... 140 k
89. POISSON (67,2) C.S.A. Châtellerault ..... 140 k
89. HENRY MAYER (67,2) C.H. Annonay ... 140 k
91. MARTIN (61) A.S. Montferrand ..... 137 k 500
92. MOULIN (62) Stade Clermontois ..... 137 k 500
93. TORO (63,6) Troyes O.S. ..... 137 k 500
94. ASTIER (65,4) A.C. Saint-Vallier ..... 137 k 500
95. CAILLAUD (61) Poitiers E.C. ..... 135 k
96. MULLER (61,3) U. Guebwiller ..... 135 k
97. ADAM (61,5) S.G. Ernstein ..... 135 k
98. PEOTA (61,8) U.A. Tarbes ..... 135 k
99. FREYBURGER (61,9) C.J.F. ..... 135 k
100. FARE (62,4) C.H. Annonay ..... 135 k
101. MAINDROU (64,6) C.H.C. Oyonnax ..... 135 k
102. BREC (65,4) E.E.R. Carpentras ..... 135 k
103. LESESTRE (66,8) Asnières Sp. ..... 135 k
104. BERGER (67,1) H.C. Nevers ..... 135 k
105. MERI (67,2) H.C.C. Arbresle ..... 135 k
106. CHABAL (65,5) A.S.P.T.T. Privas ..... 132 k 500
107. BEAMON (66,6) C.A. Meulan ..... 132 k 500
108. THOMAS (66,9) C.A.E. ..... 132 k 500
109. PÉTRONE (60,8) H.C. Grenoble ..... 130 k
110. GONTHIER (61) La Ferte-Milon ..... 130 k
111. GALLOIS (61,3) C.H. Saint-Malo ..... 130 k
111. POURCHET (61,3) E.E.R. Carpentras ..... 130 k
113. BÉCAN (62) Stade Montois ..... 130 k
114. LYAUDET (64,4) H.C. Grenoble ..... 130 k
115. PÉROT (66,2) I.S. Montluçon ..... 130 k
116. BRAULT (67,1) C.S. Alençon ..... 130 k
117. MOUTS (62,3) C.H.C. Oyonnax ..... 127 k 500
118. CZAKOW (67,4) Lille U.C. ..... 127 k 500
119. MACE (61,5) A. Lavandou ..... 125 k
120. SAINT-POL (61,6) C.S.C. Amiens ..... 125 k
121. MOREAU (62,3) A.S.P.O. Angoulême ... 125 k
122. NIBEAUDEAU (63.2) La Rochelle ..... 125 k
123. HUSSER (63,5) J.F. Bourgoin ..... 125 k
124. MICHELOT (64) A.S.B.A. 118 ..... 125 k
125. HIRO (65,8) C.H. Calédonien ..... 125 k
126. AGOPIAN (66,2) U.S. Beauregard ..... 125 k
127. POLAK (67,2) C.S.M. Le Pecq ..... 125 k
128. HARDY (67,5) Évreux ..... 125 k
129. GÉRAUD (63) A.S.B.A. 118 ..... 122 k 500
130. BOULINGUEZ (67) C.S.C. Amiens ..... 122 k 500
130. GENIN (67) M.J.C. Avignon ..... 122 k 500
132. LESTRIC (65) A.S.B.A. 118 ..... 120 k
133. PASQUIER (65,6) H.C. Nice ..... 120 k
134. GUÉDEUX (66) U.S. Acigné ..... 120 k
134. FAURE (66) U.S. Crest ..... 120 k
136. DEMOULIN (61,9) C.A. Épernay ..... 117 k 500
137. ROCHEFORT (67,4) S.C. ..... 117 k 500
138. VERRIER (60,3) H.C. Villeneuve ..... 115 k
139. MUNES (66) Vitrolles Sports ..... 115 k
141. GIOVANELLI (66,5) U.S.A.M. Toulon .. 115 k
141. REYNAUD (65,9) C.A. Plurien ..... 112 k 500
142. CHELET (67) S.C. ..... 112 k 500
143. LACROSSE (60,7) Évreux ..... 110 k
144. GEÔLIER (61,25) C.S.M. Épinay ..... 110 k
145. HUBERT (62,7) C.S. Alençon ..... 110 k
146. MIGNARD (66,5) A.S. Montferrand ..... 110 k
147. LAMBELET (67,3) Nevers ..... 110 k
148. POISSON (67,5) C.A.E. ..... 110 k
149. ZINS (66,1) A.S.I. Durstel ..... 107 k 500
150. BARDY (66,5) U.S. Acigné ..... 107 k 500
151. LEDYS (62,8) U.S. Saint-Aignan ..... 105 k
152. HERLANCE (65,6) Montreuil-sur-Mer .... 105 k
153. GUILMER (65,8) H.C. Nice ..... 105 k
154. CARLE (66,3) A.S.P.T.T. Privas ..... 105 k
155. LEMIRE (64,4) U.S. Saint-Aignan ..... 102 k 500
156. NICAISE (63,9) Vernon ..... 100 k
157. HANDOZA (66,8) Senlis ..... 100 k
158. QUERREIN (63) Égalitaire ..... 80 k
159. ROCH M. (67,5) Vernon ..... 70 k

Poids Moyens

1. MENAGER (68,3) S.C. ..... 195 k
2. VASSEUR (73,5) R.S. Limoges ..... 190 k
3. PITIE (73,9) C.C.P.H. ..... 190 k
4. ZENAIDI (74) Reims H.M. ..... 190 k
5. SIGALA (72) A.S.C. Béziers ..... 187 k 500
9. LOGEAIS (67,9) C.S.M. Pantin ..... 185 k
7. ABÉLARD (73) Stade Montois ..... 185 k
8. CERTIER (74,4) Laon ..... 185 k
9. GAGNANT (75) S.A.M. ..... 185 k
10. HOCHARD (74,3) U.S.M.T. ..... 182 k 500
11. VIRMAUX (67,8) Saint-Amand ..... 180 k
12. REDING (70,2) H.C. Figeac ..... 180 k
13. MONACI (71,9) C.H.C. Oyonnax ..... 180 k
14. GUERINI (74,3) Soissons A.C. ..... 180 k
15. HUTEAU (74) S.G. Angers ..... 177 k 500
16. REVOUY (74,5) O.S.C. Saint-Etienne ..... 177 k 500
17. BAZILLON (70,4) Toulouse H.C. ..... 175 k
10. GUILLAUMET (70,5) C.H. Annonay ..... 175 k
19. CLAUDE (73,6) C.A.P.O. Limoges ..... 175 k
20. MASTIN (74) L'Ornanaise ..... 175 k
20. SANCHEZ (74) M.J.C. Marteau ..... 175 k
22. BAGNOL (75) E.E.R. Carpentras ..... 175 k
23. FLORIT (70,6) U.S.C.S. Gonesse ..... 172 k 500
24. EBER (70,7) S.G.A. Sélestat ..... 172 k 500
25. JOURNIAC (73,4) Noyon ..... 172 k 500
26. KELEP (74,8) C.H. Calédonien ..... 172 k 500
27. LOEBER (68) A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 170 k
20. PICAZO (71) Vélizy-Villacoublay ..... 170 k
29. DEBERT (71.4) A.S. Sainte-Savine ..... 170 k
30. WERCK (72,3) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 170 k
31. DOUNIAUX (72,6) Lille U.C. ..... 170 k
32. DUBOURDIEU (72,9) A.S. St-Médard .... 170 k
33. GENISSEL (73,2) Évreux ..... 170 k
34. GOMEZ (73,5) C.H.P.O. Lavelanet ..... 170 k
35. LOUIS (73,9) C.C.P.H. ..... 170 k
36. POUPARD (74) M.J. Chambéry ..... 170 k
37. BOUCETTA (74,1) H.C. Nice ..... 170 k
38. SERRE (74,5) C.H. Nevers ..... 170 k
39. NOWACKI (74,8) A.S.P.T.T. Mulhouse .. 170 k
40. TERRY (69,3) C.C.P.H. ..... 167 k 500
41. DEBRETAGNE (69,9) La Charité ..... 167 k 500
42. WINCKEL (73,5) Hanau 66 ..... 167 k 500
43. LENZI (74,75) S.A.M. ..... 167 k 500
44. LECOLLEN (67,8) Elbeuf ..... 165 k
45. DELOUIS (68) Évreux ..... 165 k
46. OLIVIER (69,3) O. Ricamarie ..... 165 k

47. BRILLET (69,6) C.J.F. ..... 165 k
48. SCHWARTZ (69,8) A.S.E.L. ..... 165 k
49. LONGUEMART (71,3) C.S.C. Amiens ... 165 k
50. DALFIOR (71,9) 0. Ricamarie ..... 165 k
51. LECAPLAN (72,3) C.E.P. ..... 165 k
52. RIO (72,8) A.L.S. ..... 165 k
53. FELAN (74,1) C.S.C. Amiens ..... 165 k
54. MONDON (74,8) 0. Ricamarie ..... 165 k
54. MONNEAU (74,8) Rouen ..... 165 k
56. DAVID (67,7) Scherwiller ..... 160 k
57. LE DOTH (68,9) Saint-Brieuc ..... 160 k
58. THIMON (69,5) U.S. Tours ..... 160 k
59. REUTENAUER (70) A.S.I. Durstel ..... 160 k
60. VOJCIECHARSKI (71,1) Croix ..... 160 k
81. CAQUINEAU (71,6) La Rochelle ..... 160 k
62. BERTELIN (73,9) Vannes A.C. ..... 160 k
63. MARIDET (74,1) Vélizy-Villacoublay ..... 160 k
64. MARTIG (75) Hanau 68 ..... 160 k
64. JANOT (75) C.A.M. Aynac ..... 160 k
66. BELLINE (69) U.S. Acigné ..... 157 k 500
67. NOALLY (69,7) H.C.C. Arbresle ..... 157 k 500
68. VOGT (68) Lingolsheim ..... 155 k
69. BERNAUER (72,3) S.A. Calmar ..... 155 k
70. GONZALES (72,7) C.M. Floirac ..... 155 k
71. ALMARIC (73,2) S.A. Verdon ..... 155 k
72. BASTOUL (75) Montier-en-Der ..... 155 k
73. GIRARD (69) A.S. Montferrand ..... 152 k 500
74. KESSLER (69,6) A.S. Montferrand ..... 152 k 500
75. SAUVALLE (74) Amiens S.C. ..... 152 k 500
76. ROGANE (69,3) H.C.C. Arbresle ..... 150 k
77. FLANDROIS (70) S.E.P. Cours ..... 150 k
78. MERLIER (70,1) La Ferlé-Milan ..... 150 k
79. MONZERIAU (71,5) C.H. Annonay ..... 150 k
90. STRUB (72,5) Ernstein ..... 150 k
80. LIZANA (72,5) S.C. Navis ..... 150 k
82. HAUSTRATE (74,3) Senlis ..... 150 k
83. MANSUY (68,6) U.S. Tout ..... 147 k 500
84. BERNON (70) Cosne-sur-Loire ..... 147 k 500
85. LABRUYERE (73,6) C.H. Anse ..... 147 k 500
86. VIALLY (74,4) H.M.C.C. Arbreslois ..... 147 k 500
87. DEDECKER (68) Croix ..... 145 k
88. CHAUMEIL (69) B.C. Brive ..... 145 k
89. LIMON (71,8) Guebwiller ..... 145 k
90. SANOU (72) Grenoble U.C. ..... 145 k
91. HAMARD (72,9) A.S. Mantaise ..... 145 k
92. BLANCHARD (74,6) U.H. Vichy ..... 145 k
93. CHARLIER (70,2) Compiègne ..... 140 k
94. YERRY (71 ,7) Nice U.C. ..... 140 k
95. MARTINELLI (72,3) Elbeuf ..... 140 k
96. PEREZ (73) U.S. Aubenas ..... 140 k
97. MICHAUD (73,36) Rueil A.C. ..... 140 k
98. ZACCARIA (74) Gauloise de Vaise ..... 140 k
99. MARTIN (74,5) C.A. Plurien ..... 140 k
100. CHAILLAN (74,9) H.C. Nice ..... 140 k
101. RAVEL (72) H.C. Saint-Chamas ..... 137 k 500
102. AUBERTIN (74,2) M.J.C. Andlau ..... 137 k 500
103. JAMOIS (69,1) U.S. Acigné ..... 135 k
104. LAVOYE (60,8) G.F.P. ..... 135 k
105. SERVANT (71) C.M. Floirac ..... 135 k
106. ROUSSELLE (71,9) Moulins Engilbert ... 135 k
107. GOUILLAUX (70) C.H.C. Oyonnax ..... 130 k
108. SCHAEFFER (71,1) S.A.K. ..... 130 k
109. PLANCHARD (72,9) C.H. Nevers ..... 130 k
110. LE GUILLOU (73,5) C.A. Plurien ..... 130 k
111. ALLANANDI (71.4) Nice U.C. ..... 127 k 500
112. BOES (71,9) Laneuveville ..... 127 k 500
113. LE NEVEU (72) Vannes A.C. ..... 127 k 500
114. DEVILLE (74,9) Moulins Engilbert ..... 127 k 500
115. ZANELLI (71) Cosne-sur-Loire ..... 125 k
116. REMY (72,6) U.S. Tout ..... 125 k
117. RAMAGE (69) E.S.S. ..... 122 k 500
118. SPEL (72,6) S.A. Verdun ..... 122 k 500
119. PEOFEI (73) A.S.L.N. Thio ..... 122 k 500
120. MICHEL (68) Nice U.C. ..... 120 k
121. VIODET (69,4) C.H. Nevers ..... 120 k
121. MENANT (69,4) S.N.O.S. ..... 120 k
123. MELEOU (69,5) C.H. Calédonien ..... 120 k
124. GIROLET (71,4) C.H. Noyers ..... 120 k
125. ADAFFER (73) C.A. Saint-Priest ..... 120 k
126. NOURRY (73,4) Chef du Pont ..... 120 k
127. SCHMITT (74) Hanau 66 ..... 120 k
128. BRUNET (72) C.A. Saint-Priest ..... 117 k 500
129. PERRIER (72,2) A.S. Jœuf ..... 117 k 500
130. HANINI (75) C.H.C. Oyonnax ..... 117 k 500
131. MANIEZ (68,9) R.S. Champigny ..... 115 k
132. RIBAULT (70,8) M.J.C. Glacé ..... 115 k
133. DÉLÈGUE (71,7) 0. Ricamarie ..... 115 k
134. MOLINIER (72,5) U.S. Saint-Aignan ..... 115 k
135. JAMON (74) 0. Ricamarie ..... 115 k
136. DORN (68,7) Hanau 66 ..... 112 k 500
137. ROUSSELOT (71,6) La Charité ..... 112 k 500
138. BOUSTOULLER (73,2) C.A. Plurien ..... 112 k 500
139. ADAM (69,95) C.A.N. ..... 110 k
140. DIONIGI (71,6) H.C. Nice ..... 110 k
141. CALABRE (69,2) U.S.O. Dijon ..... 100 k

Poids Mi-Lourds

1. DUMAS (82) A.S.C. Béziers ..... 202 k 500
2. SCHOPP (75,3) Colombelles ..... 200 k
3. FLASQUE (78,1) G.F.P. ..... 200 k
4. COGNON (80,2) E.S.S. ..... 200 k
5. LEVEILLE (82,1) E.S. Massy ..... 200 k
6. MARTIN (75,4) C.O.M. Etampes ..... 197 k 500
7. DELAUNAY (81,6) A.S. Sainte-Savine ... 197 k 500
8. GALLIATH (75,6) U. Guebwiller ..... 195 k
9. HEINRICH (76,3) S.H.C.H. ..... 195 k
10. COURVOISIER (76,5) La Brestoise ..... 195 k
11. FOURNIE (82,4) U.A. Tarbes ..... 195 k
12. VAN STRAPEN (78) Elbeuf ..... 192 k 500
13. CASSARD (75,2) Poitiers E.C. ..... 190 k
14. PONCET (75,3) S.A.A.E. ..... 190 k
15. EYBERT (76,6) M.J. Romans ..... 190 k
16. COGNAC (78,9) U.S. Tours ..... 190 k
17. KORMAN (80,7) M.J.C. Andlau ..... 190 k
18. ARTAUX (81,65) S.A.E. ..... 190 k
19. PERCHET (82,42) S.C.N. ..... 190 k
20. DESCAMPS (82,46) Le Pecq ..... 190 k
21. VERSTAEVEL (80) U.S.A.M. Toulon .... 187 k 500
22. BOUR (80,6) A.S. Sainte-Savine ..... 187 k 500
23. LAPOUGE (75,1) Vernon ..... 185 k
24. CLOTTE (75,7) A.S. Jœuf ..... 185 k
25. GARCHERY (77,8) C.S.M. Pantin ..... 185 k
26. HEIM (81) Wittenheim ..... 185 k
27. COSTARGEANT (82,4) S.A.M. ..... 185 k
20. OHLMANN (76,9) S.H.C.H. ..... 182 k 500
29. BOULOIS (79,5) S.H.C.H. ..... 182 k 500
30. BAPTISTE (82) Rueil A.C. ..... 182 k 500
31. PEOFEI (77,3) A.S.L.N. Thio ..... 180 k
32. MAZU (77,7) U.S.E.C.A.N. ..... 180 k
33. MERCIER (81) A.C. Vienne ..... 180 k
34. COULON (79,8) V.G.A. Saint-Maur ..... 177 k 500
35. HOFFMANN (75,1) Petite-Rosselle ..... 175 k
36. HUEDER (77,5) U. Guebwiller ..... 175 k
37. AHOITO (77,9) U.A. Cognac ..... 175 k
38. STAUFFER (80,2) M.J.C. Andlau ..... 175 k
39. SOTFFET (82) Reims H.M. ..... 172 k 500
40. BOUTIN (78,4) Celtique Montdidier ..... 170 k
41. COSSERON (80,2) E.S.S. ..... 170 k
42. BIZIÈRE (81) A.S.B.A. 118 ..... 170 k
43. MAHE (82) Évreux ..... 170 k
44. DALLEMAGNE (78,2) C.S.M. Le Pecq .. 167 k 500
45. VEREUILLE (76) Comines ..... 165 k
46. GAULEN (76,5) A.S. Montferrand ..... 185 k
47. SCHNEIDER (77,5) Petite-Rosselle ..... 165 k
48. COLLET (78,9) Abbaye H.C. ..... 165 k
49. BAREAU (70,9) C.S.M. Épinay ..... 165 k
50. HERTZOG (82) Égalitaire ..... 165 k
51. LAURENT (76,4) Saint-Lô ..... 160 k
52. POISSON (76,7) Châtellerault ..... 160 k
53. VOGT (78) Lingolsheim ..... 160 k
54. ABOUTI (81) Toulouse H.C. ..... 180 k
56. BOUTIN M. (75,6) Celtique Montdidier... 155 k
56. KOLOKIMETOU (80) C.H. Calédonien .. 152 k 500
57. GONGORA (77,6) Dinard A.C. ..... 150 k
58. COZERET (79,3) Asnières Sp. ..... 150 k
59. PALAZY (76,5) M.J.C. Rodez ..... 145 k
60. TROUBLE (79,2) Lille U.C. ..... 145 k
61. BOUALAM (80) A.S. Montferrand ..... 145 k
62. STOFFLET (77) Reims H.M. ..... 140 k
63. LAROUSSE (77,6) U.S. Grigny ..... 140 k
64. COURAND (79,7) I.S. Montluçon ..... 140 k
65. LABONNE (80,1) A.S. Montferrand ..... 140 k
66. PAILLARD (81,2) L.J.A. Commercy ..... 140 k
67. GRUCHOT (92) Marigny-le-Châtel ..... 140 k
68. TONIOLO (75,8) Toulouse H.C. ..... 135 k
68. POINSEL (75,8) E.C.A. Chaumont ..... 135 k
70. GOURION (77,5) C.H. Saint-Malo ..... 135 k
71. AQUI LI NA (80) C.H. Grand-Combe ..... 135 k
72. RADENAC (80) C.H. Saint-Malo ..... 132 k 500
73. MICHEL (79,2) Compiègne ..... 130 k
74. NOUGEIN (79,5) A.S. Montferrand ..... 130 k
75. LECLERC (83) U.S.C. Portes ..... 130 k
76. OLIVO (90,1) C.A. Plurien ..... 130 k
77. MINEOT (804) A.S. Montferrand ..... 130 k
78. JANEAUX (814) Nice U.C. ..... 130 k
79. LECONTE (80,4) Rueil A.C. ..... 127 k 500
80. SELIGE (79,7) A.S.S.U. ..... 125 k
81. KOERA (79,6) H.C. Villeneuve ..... 115 k

Poids Lourds-Légers

1. FOLLET (82,8) A.S.P.T.T. Lille ..... 222 k 500
2. LECHARPENTIER (89,9) U.S. Tours ..... 215 k
3. GASPARIK (89,5) U.S. Grigny ..... 210 k
4. CALLAS (84,8) A.S.E.L. ..... 207 k 500
5. RONAND (83) C.A.N. ..... 205 k
6. GAUTHERON (84,3) U.S.O. Dijon ..... 205 k
7. DOMJANCIC (84,6) A.S.P.T.T. Strasbg. . 205 k
8. LAURENT (86,8) Saint-Lô ..... 205 k
9. COYNEL (89) Stade Montais ..... 200 k
10. JUHASZ (89,08) Courbevoie Sports ..... 200 k
11. HERAIL (89,91) S.C.N ..... 200 k
12. PICAUD (82,7) Vannes A.C. ..... 195 k
13. AMBICHL (83,4) M.J.C. Andlau ..... 195 k
14. STIRMEL (83,6) U.S. Wittenheim ..... 195 k
15. MILLOT (87,2) U.S. Tours ..... 190 k
16. ROTA (90) Courbevoie Sports ..... 190 k
17. BROUSSEK (82,9) M.J.C. Avignon ..... 187 k 500
18. GRISARD (83,3) St. Auxerre ..... 185 k
19. GALLIOT (84) Stade Montois ..... 185 k
20. SNAUWERT (84,1) Sens ..... 105 k
21. HUBERT (86) C.A. Rosendaël ..... 185 k
22. RIO (89,8) Vannes A.C. ..... 185 k
23. PACINI (83) H.C.C. Arbresle ..... 182 k 500
24. LACHAISE (84,5) H.C. Saint-Chamas ..... 182 k 500
25. TALBOURDET (86,1) R.S. Champigny . 180 k
26. CORREA (86,5) Vernon ..... 180 k
27. DAUBENTON (86,7) U.S. Saint-Aignan . 100 k
28. ZOUGAR (87) U.S.C. Portes ..... 175 k
29. ROCCA SERRA (89.2) ES. Massy ..... 175 k
30. DAUDRENE (89,5) La Brestoise ..... 175 k
31. POINSEL (83,7) E.C.A. Chaumont ..... 172 k 500
32. GUILLOT (80,7) Courbevoie Sports ..... 172 k 500
33. CHARLET (83,3) Gauloise de Vaise ..... 167 k 500
34. SEVIN (86,2) Montier-en-Der ..... 167 k 500
35. SIEGRIST (87,4) A.S.I. Durstel ..... 165 k
36. PERROCHON (88,1) A.C. Loudun ..... 165 k
37. MICHEL (85,5) Stat. Saintes ..... 162 k 500
30. TRANCHANT (87,4) Lille U.C. ..... 182 k 500
39. BRIDET (86) C.H.C. Marignanais ..... 160 k
40. LEFEVRE (87) La Ferlé-Milan ..... 160 k
41. PITTINO (86,4) S.C. Navis ..... 155 k
42. DELL (89,9) H.C. Lunéville ..... 147 k 500
43. STAPAZZON (83,7) A.J.H.C. ..... 140 k
44. MARTINET (86,1) Marigny-le-Châtel ..... 140 k
45. SERRURIER (90) L.A.C. Montier-en-Der. 135 k
46. MICHOT (88,7) Moulins Engilbert ..... 132 k 500
47. TAUPINART (87,6) Cosne-sur-Loire ..... 120 k
48. ROBIN (80) U.S.C. Portes ..... 120 k

Poids Lourds

1. BONE (98,5) C.H. Calédonien ..... 242 k 500
2. HOGAN (94,7) S.C.N. ..... 240 k
3. COUPA (101,5) E.C.A. Chaumont ..... 232 k 500
4. COSSON (91,3) S.A.E. ..... 230 k
5. MITERNIQUE (94,3) E.S. Massy ..... 230 k
6. LEDRICH (98,5) A.S. Jœuf ..... 220 k
7. SIMONET (103,2) Évreux ..... 212 k 500
8. DEUDE (91) S.C. Navis ..... 210 k
8. RATEL (97,1) M.J.C. Chambéry ..... 210 k
10. SCHIETTECATTE (94,8) Senlis ..... 205 k
11. LEBRETON (97,4) S.C.N. ..... 205 k
12. LEBOURGEOIS (99,9) U.S. Ch. Caen ..... 202 k 500
13. TRIBOULET (96) Française de Besançon 200 k
14. DOMENKOFF (102,1) E.E.R. Carpentras 200 k
15. BATH (108,0) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 200 k
16. DEVAUX (95) A.C. Vienne ..... 200 k
17. FAVE (99,9) C.H. Nevers ..... 190 k
18. FELS (93) A.S.L.N. This ..... 195 k
19. WEIBEL (93,3) Hanau 66 ..... 185 k
20. KAZNIERZAC (91,5) H.C. St-Chamas .... 177 k 500
21. LAFFOUCRIERE (96,2) I.S. Montluçon . 175 k
22. PETIT COLAS (102,1) Commercy ..... 175 k
23. BOSCHETTE (106) Moulins Engilbert .... 175 k
24. KRANTZ (91,5) S.A. Verdun ..... 172 k 500
25. ZANCHETTA (103,7) U.S.C.S. Gonesse . 145 k
26. DUPUIS (93,7) C.A. Meulan ..... 140 k
27. TILLOY (103) (J.S.C.S. Gonesse ..... 140 k
28. BERCOT (93.7) M.J.C. Gacé ..... 125 k
29. PELTIER (99.2) U.S. Saint-Aignan ..... 115 k
30. YUG (101,7) Petite-Rosselle ..... 70 k

Poids Super-Lourds

1. BESSET (131) Stade Clermontois ..... 182 k 500
2. JABAT (111,4) Courbevoie Sports ..... 175 k
3. PEKER (129) C.H. Calédonien ..... 170 k

Classement national des éliminatoires du Prix Interrégional

d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux le 4 Novembre 1973

CADETS

Poids Mouches (80 k).

1.	LENOA (40,5) A.L. Paimpol	115 k
2.	FERNANDEZ (51,9) Stade Montois	115 k
3.	KHALDI (49,8) U.M.S. Estaque	110 k
4.	NOEL (48,2) H.C. Figeac	105 k
5.	ALLAIRE (49,3) H.C.N.	105 k
6.	TALBOURDET (49,9) A.C. Plurien	105 k
7.	FELTRIN (51) U.A.C.	105 k
8.	MAURIN (51,5) H.C. Saint-Baldolph	105 k
9.	LAVAL (48,8) B.C. Brive	100 k
10.	DEMONCEAUX (51) La Ferte-Milon	100 k
10.	COSTE (51) H.C. Aynac	100 k
12.	LEBRUN (46,7) A.S.P.P.	97 k 500
13.	LAURENT (47,5) H.C. Saint-Chély	97 k 500
14.	LEME (48,8) H.C. Saint-Malo	95 k
15.	AUBRESPY (50) A.C. Montpellier	95 k
15.	GARDIES (50) M.J.C. Dourgne	95 k
17.	PRÉVOST (50,6) A.C. Évreux	95 k
18.	MARINO (50,7) C.A. Rosendaël	95 k
19.	LE PODER (52) A.C. Plurien	95 k
20.	GOUPIL (50,6) C.A. Evron	92 k 500
21.	SELLIER (51,1) U.S. Moislains	92 k 500
22.	FRANÇOIS (48) Stade Croisicais	90 k
23.	BRUSSELLES (50,5) La Ferte-Milon	90 k
24.	GARCIA (47,1) M.J. Vias	87 k 500
25.	CHRISTIAENS (50) C.A. Rosendaël	87 k 500
26.	BARTHENEUF (51,9) H.C. Nevers	87 k 500
27.	LECLERC (47,4) S.C. Loos	85 k
28.	RANIS (48) L'Ornanaise	85 k
29.	GAUDIN (48,5) St. Saintes	85 k
30.	BIDEAUX (52) Française Besançon	85 k
31.	ARNAL (41,7) Clermont Sports	80 k

Poids Coqs (95 k).

1.	LEMAIRE (54,4) Reims H.M.	142 k 500
2.	BENSADOUN (55,9) U.M.S. Estaque	137 k 500
3.	SANTIAGO (55,8) U.M.S. Estaque	135 k
4.	LEBRETON (55,5) C.A. Lorient	130 k
5.	DEVAUCHELLE (52,5) Amiens S.C.	125 k
6.	LEROUX (54,4) C.C.H.C.	125 k
7.	BOUBERT (54,6) U.S.C. Gonesse	122 k 500
8.	BADTS (55,1) DI. Grande-Synthe	122 k 500
9.	VILEREY (55,6) H.C. Saint-Chély	122 k 500
10.	MAZEVET (52,1) U.S.C. Gonesse	120 k
11.	WOLFF (54) C.S. Brumath	117 k 500
12.	PELLETIER (54,3) Chrysler France	117 k 500
13.	TALBOURDET (53,6) C.A. Plurien	112 k 500
14.	PLANCQ (54,7) A.S.P.T.T. Lille	112 k 500
15.	BENCE (53,5) C.A. Rosendaël	110 k
16.	PIGETTE (54,5) La Ferte-Milon	110 k
17.	DENIAULT (55) C.E.P. Saint-Nazaire	110 k
18.	PAUL (55,5) A.L. Paimpol	110 k
19.	GIL (55,7) A.S.C. Béziers	110 k
20.	LACHÈRE (55,0) Boulogne-sur-Mer	110 k
21.	DAGUIN (53,55) H.C. Nantes	107 k 500
22.	CIEPLICKI (55,4) E.D.F. Cuffies	107 k 500
23.	ORANGER (55,6) H.C. Nevers	107 k 500
24.	DUCLOS (56) Vernon	107 k 500
25.	GUDIN (53,1) Avallon	105 k
26.	SUTRA (54) A.S.C. Béziers	105 k
27.	RAYNAL (54,4) U.S. Grigny	105 k
28.	FAUCONNET (55,4) Bagneux	105 k
29.	JEHANNO (52,4) St. Coulomb	102 k 500
30.	HAZEYRAT (54,5) C.M. Orléans	100 k
31.	DURAND (54,9) A.S.B. Rézé	100 k
32.	FRADIN (55,4) C.S.A. Châtellerault	100 k
33.	CHAMPIGNY (54,4) C.S.A. Châtellerault	95 k
34.	TIPHAINE (551) C.A. Evron	95 k

Poids Plumes (110 k).

1.	KIELBASA (59,7) H.C. Nevers	160 k
2.	BENEZETH (59,3) H.C. Saint-Chély	142 k 500
3.	MOCQUARD (59) Troyes O.S.	140 k
4.	CHARLES (50,2) S.C. Navis Grenoble	140 k
5.	SEMEZ (593) U.M.S. Estoque	140 k
8.	CAPO (59,3) Frontignan A.C.	137 k 500
7.	BEUFFEUIL (59,5) S.C. St-G.-Didonne	137 k 500
8.	MATHIEU (58) Française de Besançon	135 k
9.	BAR (60) H.C. Figeac	135 k
9.	LAGROST (60) U.S.C. Portes	135 k
11.	LE NIVET (58) H.C. Saint-Estève	130 k
12.	BLANCHON (56,4) G.C. Sorguais	127 k 500
13.	FOMARD (58) Reims H.M.	127 k 500
14.	KRUPPERT (58,2) Chrysler France	127 k 500
15.	LAVEAU (58,1) E.G. Orléans	125 k
16.	DESTIN (58,8) Epinay-sur-Seine	120 k
17.	MOULAC (59,2) C.A. Lorient	120 k
18.	SCHIETTECATTE (59,6) Compiègne	120 k
19.	TANGUY (58,6) Stade Croisicais	117 k 500
20.	VERDEGUEZ (58,8) U.S.C. Gonesse	117 k 500
21.	SILVENTE (59,4) A.S.B. Rézé	117 k 500
22.	AVRIL (57,2) E.G. Orléans	115 k
23.	VIEU (57,6) U.S. Aubenas	115 k
24.	FLAMENT (68,3) Lille U.C.	115 k
25.	LEVEQUE (60) C.A. Rosendaël	115 k
26.	MEUROT (58,5) Montreuil-sur-Mer	112 k 500
27.	ROUX (60) E.D.F. Cuffies	112 k 500
28.	HANSER (57) Guebwiller	110 k
29.	ACHOUI (59,5) U.S. Grigny	110 k

Poids Légers (125 k).

1.	CLOCHET (66,9) A.L. Paimpol	170 k
2.	COMBES (67) H.C. Saint-Chély	170 k
3.	HOURY (62,9) Dinard	160 k
4.	PAULARD (64,1) Troyes O.S.	160 k
5.	PIGEYRE (63,6) H.C. Alès	155 k
6.	NOEL (64,2) Le Bourget	155 k
7.	POLESELLO (67,5) C.M. Etampes	155 k
8.	RENARD (66,9) H.C. Lunéville	152 k 500
9.	DERNIS (63,9) Grand Fort Philippe	150 k
10.	CORNU (67) Celtique Montdidier	150 k
11.	ANGILELLA (62) H.C. Alès	145 k
12.	FRERY (65,3) C.C.H. Châteauroux	145 k
13.	KERGUILLEC (67) H.C. Saint-Malo	145 k
14.	FRONDUTI (83,4) A.S.P.P.	142 k 500
15.	REVEL (65,2) H.C. Saint-Malo	142 k 500
16.	DUTIN (66,9) St. Saintes	142 k 500
17.	RAMSTEIN (67,1) Scherwiller	142 k 500
18.	LEDUC (61,7) C.A. Lorient	140 k
19.	MANACH (63,7) Chrysler-Poissy	140 k
20.	LABERIGUE (64) U.S. Crest	140 k
21.	LANVIN (67,5) C.A. Rosendaël	140 k
22.	DRELON (67,5) Billy Berclau	137 k 500
23.	MICHEL (60,8) Chef du Pont	135 k
24.	BELOTTI (61,8) Clermont Sparts	135 k
25.	GRANDJEON (62,6) C.M. Floirac	135 k
26.	AUDRAS (63.5) H.C. Grand-Combe	135 k
27.	COMMIN (65) U.A. Cognac	135 k
28.	LESAGE (65,8) Évreux	135 k
29.	LECLAIRE (66,9) E S. Laneuveville	135 k
30.	BOLTZ (67,5) S.G. Sélestat	135 k
30.	JOSEPH (67,5) E.C. Orléans	135 k
32.	OLIVIER (62,8) A.S. Sainte-Savine	132 k 500
33.	BERNOUX (64) A.S. Sainte-Savine	132 k 500
34.	GUBIAN (65,1) S.C. Navis Grenoble	132 k 500
35.	LEMIRE (60,3) Évreux	130 k
36.	COURSOL (61,1) U.H. Vichy	130 k
37.	HERVO (61,9) St. Coulomb	130 k
38.	ROUSSE (64,5) H.C. Comminges	130 k
38.	MARGILLET (64,5) Fr. de Besançon	130 k
40.	FEREZ (66,5) U.S. Aubenas	130 k
41.	BRUN-COSME (66,9) S.C. Navis Grenoble	130 k
42.	BOITELLE (67,5) Amiens S.C.	130 k
42.	RUELLE (67,5) La Charité	130 k
42.	BASTIAN (67,5) Châteauroux	130 k
45.	LEPAGE (61) Elbeuf	127 k 500
46.	TARDY (65,3) St. Saintes	127 k 500
47.	ROPAR (66,9) A.L. Paimpol	127 k 500
48.	BARGET (61,5) A.S.P.T.T. Strasbourg	125 k
49.	COUFFRANT (63.6) Ferte-Milon	125 k
50.	DELBOSC (63,7) M.J. Vias	125 k
51.	LACROIX (64,5) H.C. Grand-Combe	125 k
52.	GAUTHIER (65,5) U.S. Acigné	125 k
53.	ALORY (66) C.A. Plurien	125 k
54.	BAIXOULE (66,2) Frontignan A.C.	125 k
55.	CALOTTE (67,2) S.C. Loos	125 k

Poids Moyens (140 k).

1.	JONEAU (71,75) C.E.P. Saint-Nazaire	170 k
2.	BOOS (74,2) Hanau 66	167 k 500
3.	HERZOG (71) S.G. Sélestat	165 k
4.	GAUS (70,7) Energie Haguenau	160 k
5.	ANDRIEUX (72,9) Herblay	160 k
8.	GOHIER (73) E.S. Segréenne	160 k
7.	COLLIOT (75,9) H.C. Saint-Malo	157 k 500
8.	CAMISULLI (71,5) U.S.C.	155 k
9.	AUPLAT (72,9) S.E.P. Cours	155 k
10.	SIMONUTTI (73,8) U.H. Vichy	155 k
11.	GRANDIDIER (68,7) Scherwiller	150 k
12.	DESCAMPS (69) A.S.E. Lille	150 k
13.	LENDING (69,1) C.J.F. Lavai	150 k
14.	PLAINFOSSE (75) H.C. Saint-Malo	150 k
15.	PAILLE (70,9) U.S. Moislains	145 k
16.	COUFFRANT (72) Ferte-Milon	145 k
17.	CAMBON (72,6) Stade Montois	145 k
18.	BARZIC (73) U.G.A.P.	145 k
19.	AVRY (74,8) C.A. Lorient	145 k
20.	HAVARD (70,1) A.S.L.I.E.	142 k 500
21.	BOUSSAROQUE (70,5) M.J. Vias	142 k 500
22.	BERTHOMIEU (71,4) Clermont Sports	142 k 500
23.	GOUGNOT (71,6) Avallon	140 k

Poids Mi-Lourds (155 k).

1.	BOULDOIRE (80,6) Frontignan A.C.	185 k
2.	DEROUCHI (77,2) V.G.A. Saint-Maur	175 k
3.	PAUFFERT (80,9) Creil	175 k
4.	LANG (825) S.G. Ernstein	157 k 500

Poids Lourd-Léger (170 k).

1.	CLAYETTE (84,6) R.S. Champigny	180 k

Poids Lourd (185 k).

1.	HEITZ (91,7) S.G. Ernstein	195 k

JUNIORS

Poids Mouches (95 k).

1.	MERLIN (52) A.S.P.O.M. Bordeaux	127 k 500
2.	RUS (50,3) E.E.R. Carpentras	117 k 500
3.	ROCHE (51,2) S.C. Navis Grenoble	112 k 500
4.	FAURE (51,9) U.A. Valence	105 k

Poids Coqs (110 k).

1.	GABRIELLI (56) C.H.P.O. Lavelanet	142 k 500
2.	NIVELAIS (55,5) H.C. Grenoble	140 k
3.	GUILLON (52,7) C.S.M. Châtellerault	135 k
4.	BUISSIERE (54) Viry-Châtillon	130 k
4.	SANPINO (54) U.G.A.P.	130 k
6.	SIBILLE (55) Vesoul	130 k
7.	LIS (54,9) Saint-Avold	125 k
8.	SAINT-CIERGE (55,7) U.S. Crest	125k
9.	GODARD (52,7) C.S. Alençon	120 k

Poids Plumes (125 k).

1.	QUERCI (59) C.H.P.O. Lavelanet	170k
2.	CHEVRIAU (57,2) C.H. Nevers	160 k
3.	HEUZE (56,3) H.C. Saint-Malo	157 k 500
4.	MAIRE-D'ÉGLISE (59) AS. Montbéliard	155 k
5.	LECOCHE (59,3) S.C. Lots	147 k 500
6.	LANTERI (56,6) A.S. Monaco	145 k
7.	BRASME (58,3) Stade Béthune	145 k
8.	ROSAY (60) Saint-Michel Marquette	145 k
9.	BACCI (58,9) A.C. Montpellier	142 k 500
10.	RABAT (59) S.C. Loos	142 k 500
11.	MARTIN (59) A.S. Saint-Médard	142 k 500
12.	VILLAFRANCA (59,2) U.H. Vichy	142 k 500
13.	BOVET (58) U.A. Cognac	140 k
14.	VITALI (57,9) E.S. Saint-Martin-d'Hères	137 k 500
15.	ANDRIEUX (58,6) C.S. Villepinte	135 k
16.	MAIER (59,4) A.C. Montpellier	135 k
17.	DUMONT (58,6) Saint-Nazaire O.S.	132 k 500
18.	BLACHER (56,5) U.S. Crest	130 k

19.	RICHARD (58,3) E.S. St-Martin-d'Hères.	130 k
20.	BILLAND (59,35) C.S.A. Châtellerault....	130 k
21.	LALLEMENT (57,6) Châteauroux	125 k
22.	VALENSISE (58) A.S.P.T.T. Mulhouse ..	125 k

Poids Légers (140 k).

1.	LANEPABAN (65,9) S.A. Enghien	182 k 500
2.	LAMOUSSIERE (67,3) C.H. Nevers	170 k
3.	ROESCH (64) U.S. Wittenheim	167 k 500
4.	CAHUE (61,5) H C. Saint-Malo	165 k
5.	BARDON (62,6) U.S. Riom	165 k
6.	LIS (64,5) Saint-Avold	165 k
7.	TANGUILLE (67,5) U.S. Acigné	162 k 500
8.	LAMOUROUX (66.2) Clermont-Sports ..	160 k
9.	DUGROSPEZ (67) E.D.F. Cuffies.....	160 k
10.	ERAYZEL (60.5) U.S. Riom.....	155 k
11.	GARCIA (66) Avallon	155 k
12.	JEGO (664) A.S. Mantes.....	155 k
13.	LEGALL (66,8) C.A. Lorient	155 k
14.	GIANNO (67,1) H.C. Nice	155 k
15.	GUILLIN (62,6) Chalon-sur-Saône	150 k
16.	BIGLONE (66,5) U.S.C. Gonesse	150 k
17.	TORTI (62) Bagneux	145 k
18.	REGNARD (65,5) E.D.F. Cuffies	145 k
19.	BOUQUET (66) S.T. Saintes	145 k
28.	LEBOSC (66,2) Chef du Pont	140 k
21.	TRUONG (67,5) E.C. Orléans	140 k

Poids Moyens (155 k).

1.	GAUTHIER (73,6) H.C. Saint-Malo	205 k
2.	GILLET (71,9) H.C. Lunéville.....	185 k
3.	GAROT (73,3) Pantoise.....	180 k
4.	TARGY (75) Chalon-sur-Saône.....	177 k 500
5.	SANCHEZ (73,75) A.S. Decazeville	175 k
6.	BOURIAU (68,5) C.A. Nantais	172 k 500
7.	MARECHAL (71,3) C.H.C. Oyonnax	170 k
8.	LAGARDE (72,2) H.C. Nice	170 k
9.	ROCHE (72,9) A.H.C. Aubusson	170 k
10.	TRESCH (74,5) U. Guebwiller	170 k
11.	CAVILLON Creil	107 k 500
12.	LEFEVRE (72) Petit Couronne	165 k
13.	SOTO (70,7) Clermont Sports	162 k 500
14.	BURGER (71,4) S.A. Colmar	160 k
15.	BOURGEON (73,7) E.C. Orléans	160 k
16.	PECHON (73,7) Nice U.C.	155 k

Poids Mi-Lourds (170 k.)

1.	MEY (80) H.C. Palavas.....	205 k
2.	LECAILLIEZ (80,8) Ol. Grande-Synthe...	187 k 500
3.	ALORY (75,1) C.A. Plurien	180 k
4.	CAMPAGNE (78,2) U. Haubourdinoise ..	180 k
5.	GERVASY (78,6) S.C. Navis Grenoble ...	180 k
6.	HUBERT (80,5) S.C. Alençon	180 k
7.	LIMOUSIN (76,85) A.S. Niort	172 k 500
8.	BUSSON (82,5) U.S. Acigné	172 k 500

Poids Lourds-Légers (185 k).

1.	DHECDENE (83,5) A.S.L.I.E.	180 k
2.	BILLIGER (88,5) S.G.A. Sélestat	180 k

(suite page 17)

Challenge Triennal du meilleur club

Classement provisoire 1973-1974, après le Prix d'Encouragement et le Prix Interrégional

		Points
1.	C.H.C. Saint-Malo	101
2.	U.M.S. Estaque	56
3.	C.H.P.O. Lavelanet	51
4.	Navis Grenoble	49
5.	C.S. Alençon	42
5.	A.S.P.T.T. Lille	42
7.	C.A. Nantais.....	40
8.	E.S. Massy	39
9.	S.A. Enghien	36
10.	Stade Montois	33
11.	A.L. Paimpol	32
12.	C.S.P. Saint-Chély	31
13.	A.S. Monaco	30
13.	H.C. Nevers	30
13.	H.C. Lunéville	30
13.	U.S. Acigné	30
17.	C.H. Calédonien	29
17.	Frontignan A.C.	29
17.	S.G.A. Sélestat	29
20.	U.S. Métro	27
20.	S.G. Ernstein	27
22.	E.C.A. Chaumont	26
22.	A.S.P.T.T. Strasbourg	26
22.	Stade Croisicais	26
25.	C.H.C. Oyonnax	25
25.	A.S. Jœuf	25
25.	Reims H.M.....	25
25.	Hanau 66	25
29.	U. Haubourdin	24
29.	H.C. Palavas	24
29.	Amiens S.C.	24
32.	C.A. Plurien	23
33.	C.E.P. Saint-Nazaire	22
33.	C.S.M. Châtellerault	22
35.	U.S. Tours.....	21
35.	A.S.C. Saint-Vallier	21
35.	A.S. Lille I.E.	21
35.	Sens	21
39.	U.S. Grigny	20
39.	U.G.A. Péageoise	20
39.	C.O.M. Etampes	20
39.	Olympique Grande-Synthe.....	20
39.	H.C. Saint-Baldolph	20
44.	L'Ornanaise.....	19
44.	A.S.C. Béziers.....	19
44.	U. Roubaix	19
44.	Billy-Berclau.....	19
48.	U.S.G.S. Gonesse	18
48.	Elbeuf	18
48.	V.G.A. Saint-Maur	18
48.	Troyes O.S.	18
52.	Lille U.C.	17
52.	Stade Clermontois	17
52.	H.C. Marillais	17
52.	U.S. Gentilly	17
56.	S.C. Saint-Amand	16
56.	C.A. Rosenda1	16
56.	U.S.C. Portes.....	16
56.	E.S. Segré.....	16
56.	E.S. Viry-Châtillon	16
56.	U. Guebwiller.....	16
62.	Laon	15
62.	C.A. Épernay.....	15
62.	R.S. Limoges.....	15
62.	U.A. Valence.....	15
62.	U.S. Wittenheim.....	15
67.	A.C. Vienne	14
67.	U.A. Cognac	14
67.	S.C. Neuilly	14
67.	C.A. Lorient	14
67.	Rueil A.C.	14
72.	C.M.O. Herblay.....	13
72.	A.S. Decazeville.....	13
74.	C.S.M. Épinay.....	12
74.	Stade Vernon.....	12
74.	A.S.E. Lille	12
74.	M.J.C. Vias	12
74.	Louvroil	12
74.	A.S.L.N. Thio	12
74.	Toulouse H.C.	12
74.	C.S.M. Pantin.....	12
74.	R.S. Champigny.....	12
74.	A.S.P.O.M. Bordeaux	12
74.	S.A. Colmar	12
74.	Clermont Sports	12
86.	J.F. Bourgoin.....	11
86.	C. Montdidier.....	11
86.	U.S. Crest.....	11
86.	H.C. Nice	11
86.	Chalon-sur-Saône.....	11
91.	Foyer Saint-Maur.....	10
91.	Courbevoie Sports.....	10
91.	H.C. Grenoble	10
91.	Béthune.....	10
91.	U.S. Toul.....	10
96.	A.S.A. Roissy.....	9
96.	O.S.C.S. Saint-Etienne.....	9
96.	Colombelles	9
96.	A.C. Montpellier	9
96.	U.S. Riom	9
96.	Saint-Avold.....	9
96.	H.C. Saint-Estève.....	9
96.	A.S. Mantes	9
96.	E.E.R. Carpentras.....	9
96.	H.C. Figeac	9
106.	Vannes A.C.....	8
106.	A.L. Savenay.....	8
106.	C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	8
106.	Dinard	8
106.	Énergie Haguenau.....	8
106.	Creil	8
106.	Pontoise.....	8
106.	A.S.P.T.T. Mulhouse.....	8
114.	A.S.C. Chrysler-Poissy.....	7
114.	Évreux.....	7
114.	S. Saintes.....	7
114.	M.J.C. La Châtre.....	7
114.	C.S. Villepinte.....	7
114.	Gauloise de Vaise.....	7
114.	Lomme.....	7
114.	E.P. Cours	7
114.	A.S. Montbéliard.....	7
114.	S.C. Loos.....	7
114.	Saint-Michel Marquette.....	7
114.	M.J.C. Avignon.....	7
114.	Avenir Rennes.....	7
127.	U.S. Thann	6
127.	H.C. Marseille	6
127.	H.C. Alès.....	6
130.	Abbaye H.C.....	5
130.	M.J. Chambéry.....	5
130.	U.S.O. Dijon	5
130.	A.S.S.U. Nouvelle-Calédonie.....	5
130.	Chef du Pont	5
130.	C.A. Evron	5
130.	G.A.N. Montluc	5
130.	C.A.M. Aynac	5
130.	Vesoul	5
130.	A.S.C.E.M. Le Bourget	5
130.	C.H.C. Châteauroux	5
141.	M.J.C. Morteau	4
141.	A.C. Loudun.....	4
141.	A.S. Sainte-Savine	4
141.	A.S. Saint-Médard-en-Jalles.....	4
141.	S.C. St-Georges-de-Didonne.....	4
141.	A.S. Niort.....	4
141.	Granville	4
148.	C.J.F. Laval.....	3
148.	S.A. Montmartroise.....	3
148.	Saint-Lô	3
148.	La Ferte-Milon	3
148.	Française de Besançon	3
148.	Compiègne.....	3
154.	Grenoble U.C.	2
154.	S.H.C. Haguenau.....	2
154.	E.D.F. Cuffies	2
154.	A.H.C. Aubusson	2
154.	Montreuil-sur-Mer	2
154.	C.A. Noisy-le-Sec	2
160.	U.S.A.M. Toulon.....	1
160.	La Rochelle	1
160.	E.S. Saint-Martin-d'Hères	1
160.	E.C. Orléans.....	1
160.	A.S.E.M. Sainte-Tulle.....	1
160.	La Brestoise	1
160.	Senlis.....	1
160.	H.C. Vichy	1

SENIORS

Poids Mouches (110 k).

1.	FRAGASSI (51,9) U.M.S. Estaque	135 k
2.	GENCE (51,6) U.S. Gentilly	132 k 500
3.	JUSTICE (51,9) C.S. Alençon	130 k
4.	DESMARET (47,1) S.A. Enghien	125 k
5.	BARTHELEMY (51,7) M.J.C. Avignon	125 k
6.	GODARD (51,9) U.S. Acigné	125 k
7.	FOREAU (52) U.S. Toul	120 k
8.	POIREL (51) A.S. Joeuf	110 k
9.	NAVEROS (51,9) C.A. Nantais	110 k

Poids Coqs (125 k).

1.	NEUSY (552) A.S.P.T.T. Lille	155 k
2.	MOCCO (53,3) Amiens S.C.	152 k 500
3.	CHAULOUX (54,9) C.A. Nantais	150 k
4.	ROSSIGNOL (62,2) Avenir Rennes	145 k
5.	TACK (55) Billy-Berclau	145 k
6.	MUNDVILLER (54,6) U.S. Tours	140 k
7.	ELBAUM (56) C.A. Rosendaël	140 k
S.	SARDA (52,75) C.H.P.O. Lavelanet	137 k 500
9.	SERGENT (54,6) Montreuil-sur-Mer	137 k 500
10.	BRUYAS (56) S.C. Navis Grenoble	135 k
11.	SASSI (55,3) E.E.R. Carpentras	132 k 500
12.	ROZIER (56) H.C. Grenoble	130 k
13.	RODRIGUEZ (55) S.C. Saint-Amand	127 k 500
13.	HERVAULT (55) C.E.P. Saint-Nazaire	127 k 500
15.	MOREL (55,3) Vernon	127 k 500

Poids Plumes (140 k).

1.	NEUSY (59,4) A.S.P.T.T. Lille	177 k 500
2.	TACK (58,7) Billy-Berclau	175 k
3.	MULLER (59,9) A.S.P.T.T. Strasbourg	175 k
4.	RANGIER (80) C.S.A. Ch8teflerault	170 k
5.	LENOBLE (59,5) A.S. Monaco	167 k 500
8.	PELLETIER (59,7) C.M. Orléans	167 k 500
7.	PANDARD (58,7) Granville	165 k
8.	GAUTHIER (59,2) H.C. Saint-Malo	162 k 500
9.	GUIPON (59,6) Noisy	162 k 500
10.	JOUBERT (59,7) H.C. Marseille	162 k 500
11.	PARDONNET (59,9) Pantin	162 k 500
12.	MINCHELLA (60) U.S.M.T.	162 k 500
13.	GISCLON (60) S.A. Niort	160 k
13.	MORO (60) U.S.M.T.	160 k
15.	BRETAGNE (59,2) S.A.M.	157 k 500
16.	RIEGE (59,4) Toulouse U.C.	157 k 500
17.	THOMZO (59,5) C.E.P. Saint-Nazaire	157 k 500
18.	BERNAUER (57) S.A. Calmar	155 k
19.	GAGON (57,4) Lomme	155 k
20.	NORBERT (58,5) C.A. Rosendaël	155 k
21.	LEBREC (58,8) Saint-Nazaire O.S.	155 k
22.	LAFFITTE (59) C.A. Épernay	152 k 500
23.	DROUIN (59,2) C.S. Alençon	150 k
24.	LERAY (59,9) Vannes A.C.	147 k 500
25.	FAUQUET (57,4) S.C. Loos	145 k
28.	LEAUTE (59,2) Saint-Nazaire O.S.	145 k
27.	MARTEL (59,7) E.S. Laneuvevilloise	145 k
28.	LELIARD (59,8) S.C. Orléans	145 k
28.	BAUMEYER (59,8) Scherwiller	145 k
30.	LEROUX (58,8) H.C. Nevers	142 k 500
31.	FELIPE (57,5) B.C. Brive	140 k
32.	FOURNIER (59,7) C.A. Nantais	140 k

Poids Légers (155 k).

1.	VIDAL (66,8) M.J.C. Lunel	205 k
2.	CAPARROS (66,4) H.C. Saint-Estève	200 k
3.	LEME (87,5) H.C. Saint-Malo	195 k
4.	JULIA (67,2) U.R.S.A. Roubaix	192 k 500
5.	KINTZ (63,6) A.S.P.T.T. Mulhouse	190 k
6.	POUMARAT (66,5) Stade Clermontois	190 k
7.	LETOURNEUR (66,8) C.S. Alençon	190 k
7.	JACQUET (66,8) U.S.M.T.	190 k
9.	BEAUCHARD La Ferte-Milon	190 k
10.	ALLARD (65,9) H.C. Mareillais	185 k
11.	GÉRARD (66,7) A.S. Savenay	185 k
12.	MARTHELY (67,2) C.A. Nantais	185 k
13.	MULLER (61,6) U.S. Wittenheim	182 k 500
14.	SOISSONS (66,8) U.S. Moislains	182 k 500
15.	DUPREZ (67,45) Compiègne	182 k 500
18.	MERY (63,5) U.S. Tours	180 k
17.	CHARLET (84,3) S.C. Loos	180 k
18.	VIRMAUX (66,8) Saint-Amand	180 k
10.	GÉRARD P. (67) A.L. Savenay	180 k
20.	LOGEAIS (67,1) Pantin	180 k
21.	EPONVILLE (64,7) Vélizy	177 k 500
22.	DELOUYE (65) Évreux	177 k 500
23.	SADA (65,3) H.C. Nevers	177 k 500
24.	RAKOTO (65,9) Vélizy	177 k 500
25.	DELPUECH (68) Amiens S.C.	177 k 500
26.	FELI (68,1) U.S.M.T.	177 k 500
27.	MATHIEU (66,9) O. Ricamarie	175 k
28.	DUPONT (67) Amiens C.E.M.A.C.O.	175 k
29.	PALAYER (66,5) U.G.A.P.	172 k 500
30.	LECOLAS (67,3) Épinay	172 k 500
31.	HEIN (61,3) A.C. Loudun	170 k
32.	VANDENABELLE (61,7) Lomme	170 k
33.	COURBERESSE (63,4) Toulouse U.C.	170 k
34.	LANDOT (64) Pontoise	170 k
35.	ROCHARD (64,5) Neuilly	170 k
30.	LAUDE (65,35) Noyon	170 k
37.	FEIRENEN (65,3) U.S. Toul	170 k
38.	CHAMBARD (65,7) H.C. Nice	170 k
39.	BERGER (67,3) Égalitaire Strasbourg	170 k
40.	SIDIBÉ (67,4) A.J.H. Grenoble	170 k
40.	SUHR (67,4) S.G. Ernstein	170 k
42.	DEBERT (67,5) Troyen O.S.	170 k
42.	AILA (67,5) M.J.C. Cahors	170 k
44.	GUIBAUD (60,75) M.J.C. Dourgne	187 k 500
45.	CHAMUZARD (65) Amiens S.C.	167 k 500
48.	BELINGHERY (67,3) H.C. St-Baldolph	167 k 500
47.	AVRAM (67,5) A.C. Soissons	167 k 500
48.	SCHEMYTE (60,5) J.A. Commercy	165 k
49.	CHIARELLO (62.4) E.S. St-M-d'Hères	165 k
50.	OSAMA (63,2) Vernon	165 k
51.	ROSSETTI (64,2) Lingolsheim	165 k
52.	SCHAEFFER (65) S.A. Kœnigshoffen	165 k
53.	SAULNIER (65,3) U.A. Cognac	165 k
54.	DULOQUIN (65,5) Reims H.M.	165 k
54.	DEVIGNEVIELLE (65,5) Vernon	165 k
58.	HUBERT (65,8) Billy-Berclau	165 k
57.	CHAPELAIN (66,1) C.A. Nantes	165 k
58.	LECOLLEN (66,3) Elbeuf	165 k
59.	BLANCHEDAN (66,9) C.A. Nantes	165 k
80.	GAILLAGUET (67,15) S.M. Montrouge	165 k
61.	CHAMONT (67,4) C.H.C. Oyonnax	165 k
62.	SCHMITT (62,3) U.S.O. Dijon	162 k 500
63.	CHAVIGNY M. (63) E.C. Orléans	162 k 500
64.	MOREL (63,1) C.A. Rosendaël	162 k 500
65.	MAITREJEAN (64,7) Chalon-sur-Saône	162 k 500
66.	TIXIER (66,8) J.A. Commercy	162 k 500
67.	MARQUETTE (64,45) A.C. Soissons	160 k
68.	BOLL (64,9) Guebwiller	160 k
69.	MEGNANT (65,2) U.S.C. Portes	160 k
70.	KOEHLING (66,7) M.J.C. Andlau	160 k
71.	DAVID (87,5) S.G. Sélestat	160 k
72.	BECOURT (63,3) Stade Béthunois	157 k 500
73.	AUBERT (65,6) Chrysler France	157 k 500
74.	FANECH (61,9) Compiègne	155 k
75.	REBER (82,2) J.A. Commercy	155 k
76.	RAYON (62,6) C.A. Nantes	155 k
77.	ALLOUIN (62,7) H.C.C. Arbreslois	155 k

(à suivre)

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

SAMEDI 5 JANVIER 1974
Soirée de records (Poids Légers) à Lomme

Cinq Poids Légers s'affrontaient avec, pour les premiers, l'aspiration aux records.

L'assistance ne fut pas déçue.

Kinck Christian du Lille Université Club, en première barre battait le record de France de Drubigny avec 103 k (record Cadet).

Leblanc ayant réussi 105 k échouait par trois fois sur 112 k 500, record de France.

Caesemaecker (Lille Université Club) réussissait 97 k 500, Talon (A.S.P.T.T. Lille) : 95 k, Gourdin (Billy-Berclau) : 95 k.

L'épaulé-jeté voyait réussir 125 k à Gourdin, 127 k 500 à Caesemaecker, 132 k 500 à Kinck qui battait avec 235 k son propre record de France, c'est la classe mondiale en Cadet.

Leblanc, lui, réussissait avec 142 k 500 le record de France de l'épaulé-jeté et par là même le record de France du total avec 247 k 500, record Junior.

Résultats donc excellents pour un comité.

Leblanc (Lomme) : 105 + 142,500 = 247,500 (R.F.) - Kinck (L.U.C.) : 102,500 + 132,500 = 235 (R.F.) - Caesemaecker (L.U.C.) : 97,500 + 127,500 = 225. - Gourdin (Billy Berclau) : 95 + 125 = 220. - Talon (A.S. P.T.T. Lille) : 95 + 112,500 = 207,500.

Hors match : Poids Moyens :

Brzeski Bernard, A.S.P.T.T. : 107,500 + 140 = 247,500 (R. Flandres Juniors). - Termotte (A.S.P.T.T.) : 107,500 + 137,500 = 245. - Delvallez (A.S.P.T.T.) : 100 + 137,500 = 237,500.

G. SAINT-MARTORY

LES DIX MEILLEURES PERFORMANCES BRETONNES 1973 PAR CATÉGORIE DE POIDS

Poids Mouches (52 k)

Rossignol Jean-Luc, avenir de Rennes, 152,5, Senior (110), Soirée records Pleine-Fougères ; Heuze Richard, C.H. St-Malo, 150, Junior (145), Championnats France Junior ; Godard Daniel, U.S. Acigné, 127,5, Senior (110), Finale Prix Interrégional ; Le Breton Gilles, C.A. Lorient, 120, Cadet (105), Championnats de Bretagne ; Garry Denis, C.H. St-Malo, 117,5, Cadet (S.P.), Finale Prix Intergroupes ; Le Noa Philippe, A.L. Paimpol, 117,5, Cadet (S.P.), Éliminatoires Prix Fédéral ; Lème Michel, C.H. St-Malo, 117,5, Cadet (S.P.), Finale Prix Interrégional ; Barbedor Patrick, C.H. St-Malo, 110, Cadet (S.P.), Championnats de Bretagne ; Talbourdet Bernard, C.A. Plurien, 107,5 Cadet (S.P.), Finale Prix Interrégional ; Le Poder Didier, C.A. Plurien, 102,5, Cadet (S.P.), Finale Prix Interrégional.

Le 10e en 1972 : 87,5 k.

Poids Coqs (56 k)

Bidard Dominique, C.H. St-Malo, 207,5 (R.F.), Junior (195), Soirée records Paimpol ; Heuze Richard, C.H. St-Malo, 167,5, Junior (S.P.), Finale Zone Prix Fédéral ; Rossignol Jean-Luc, Avenir Rennes, 155, Senior (S.P.), Finale Prix Interrégional ; Le Breton Gilles, C.A. Lorient, 142,5, Cadet (S.P.), Éliminatoires Prix Fédéral ; Clochet Hervé, A.L. Paimpol, 135, Cadet (127,5), Finale Prix Interrégional Janvier ; Colin Jean-Luc, C.H. St-Malo, 132,5, Junior (S.P.), Prix d'Encouragement ; Larrouyat Alain, C.H. St-Malo, 115, Junior (S.P.), Prix d'Encouragement ; Goupil Bruno C.H. St-Malo, 112,5, Cadet (S.P.), Prix d'Encouragement ; Talbourdet Alain, C.A. Plurien, 112,5, Cadet (S.P.), Prix d'Encouragement ; Garry Denis, C.H. Saint-Malo, 110, Cadet (S.P.), Championnats de Bretagne ; Paul Raymond, A.L. Paimpol, 110, Cadet (S.P.), Éliminatoires Prix Interrégional.

Le 10e en 1972 : 107,5 k.

Poids Plumes (60 k)

Bidard Dominique, C.H. St-Malo, 217,5, Junior (S.P.), Test Olympique I.N.S. Octobre ; Cahue

Jean-Yves, C.H. St-Malo, 170, Junior (155), Éliminatoires Prix Fédéral ; Gauthier Jack, C.H. St-Malo, 162,5, Senior (S.P.), Éliminatoires Prix Interrégional ; Heuze Richard, C.H. St-Malo, 160, Junior (S.P.), Finale Prix Interrégional Décembre ; Le Ray Gérard, Vannes A.C., 147,5, Senior (140), Championnats de Bretagne ; Fouilleul André, Dinard A.C., 142,5, Cadet (130), Championnats de Bretagne ; Normand Michel, Vannes A.C., 140, Cadet (S.P.), Championnats de Bretagne ; Cipolla Bernard, C. H. Saint-Malo, 137,5, Cadet (S.P.), Prix d'Encouragement ; Clochet Hervé, A.L. Paimpol, 137,5, Cadet (S.P.), Championnats de Bretagne ; Billois Daniel, C.P. Bert Rennes, 135, Junior (140), Finale Prix Interrégional Janvier.

Le 10e en 1972 : 130 k.

Poids Légers (67 k 5)

Le Dreau Jean-Paul, C.H. St-Malo, 225, Junior (222,5), Finale Critérium National ; Bidard Dominique, C.H. St-Malo, 215, Junior (S.P.), Finale Zone Prix Fédéral ; Desmars Roger, Vannes A.C., 200, Senior (195), Finale Prix Intergroupes ; Lème Jean, C.H. St-Malo, 197,5, Senior (185), Soirée records Pleine-Fougères ; Le Bloa Michel, C.A. Lorient, 197,5, Cadet (177,5), Finale Zone Prix Fédéral ; Le Gall Roland, C.H. St-Malo, 182,5, Cadet (S.P.), Championnats de France A.S.S.U. ; Lasbleiz Guy, A.L. Paimpol, 180, Cadet (175), Éliminatoires Critérium National ; Le Doth Claude, Avenir Rennes, 175, Senior (165), Championnats Académie A.S.S.U. ; Manlay Robert, C.A. Lorient, 175, Junior (177,5), Prix d'Encouragement hors match ; Clochet Hervé, A.L. Paimpol, 170, Cadet (S.P.), Éliminatoires Prix Interrégional.

Le 10e en 1972 : 165 k.

Poids Moyens (75 k)

Meslin Alain, Avenir Rennes, 260, Senior, (250), Éliminatoires Championnats France ; Le Dreau Jean-Paul, C.H. St-Malo, 240, Junior (220), Finale Zone Prix Fédéral ; Le Fe Daniel, La Brestoise, 225, Senior (235), Championnats de Bretagne ; Gauthier Gérard, C.H. St-Malo, 215, Junior (S.P.), Finale Zone Prix Fédéral ; Le Tallec Yves, C.H. St-Malo, 212,5, Senior (210), Éliminatoires Prix Fédéral ; Paul Claude, A.L. Paimpol, 205, Senior (200), Championnats de Bretagne ; Grihault André, C.H. St-Malo, 202,5, Senior (S.P.), Éliminatoires Prix Intergroupes ; Tasaki Célestin, Vannes A.C., 200, Senior (S.P.), Prix des Débutants ; Ivantchenko Georges, A. L. Paimpol, 195, Senior (S.P.), Prix des Débutants ; Le Gall Roland, C.H. St-Malo, 192,5, Cadet (S.P.), Finale Zone Prix Fédéral.

Le 10e en 1972 : 190 k.

Poids Mi-Lourds (82 k 5)

Meslin Alain, Avenir Rennes, 292,5 (R.F.), Senior (255), Finale Zone Prix Fédéral ; Mallet Édouard, C.H. St-Malo, 270, Senior (262,5), Éliminatoires Championnats France ; Le Gall Hervé, C.H. St-Malo, 265, Junior (232,5), Soirée records Dinan Juillet ; Leocat André, La Brestoise, 230, Senior (S.P.), Éliminatoires Prix Intergroupes ; Le Fé Daniel, La Brestoise, 225, Senior (S.P.), Éliminatoires Prix Intergroupes ; Le Tallec Yves, C.H. St-Malo, 217,5, Senior (205), Éliminatoires Prix Interrégional ; Picaut Michel, Vannes A.C., 210, Senior (200), Championnats du Morbihan ; Grihault André, C.H. St-Malo, 205, Senior (S.P.), Soirée records Dinan Juillet ; Courvoisier Serge, La Brestoise, 195, Senior (S.P.), Prix d'Encouragement ; Janeczko Daniel, C.H. St-Malo, 180, Senior (S.P.), Prix des Débutants ; Alory Daniel, C.A. Plurien, 180, Junior (S.P.), Éliminatoires Prix Interrégional.

Le 9e en 1972 : 160 k.

Poids Lourds-Légers (90 k)

Le Gall Hervé, C.H. St-Malo, 265, Junior (245), Soirée records Pleine-Fougères ; Picaut Michel, Vannes A.C., 215, Senior (S.P.), Championnats de Bretagne ; Rio Bernard, Vannes A.C., 185, Senior (192,5), Prix d'Encouragement ; Daufrène André, La Brestoise, 175, Senior (S.P.), Prix d'Encouragement.

Le 5e en 1972 : 170 k.

Poids Lourds (110 k)

Rio Bernard, Vannes A.C., 197,5, Senior (187,5), Prix des Débutants ; Bontemps Gilbert, La Brestoise, 197,5, Sen. (212,5), Prix des Débutants.

Le 5e en 1972 : 170 k.

Ces performances furent réalisées entre le 1er Janvier et le 31 Décembre 1973. Entre parenthèses, les performances 1972, lorsqu'elles existent.

Remarques sur ce bilan

La progression générale se poursuit et ce, malgré le départ de la Mayenne qui, l'an dernier comptait de nombreux athlètes parmi les meilleurs Bretons. La performance des 10e de chaque catégorie est en augmentation.

Certaines performances sont de tout premier plan et compteront dans les dix meilleures performances françaises (voir prochains bulletins fédéraux). Citons Rossignol en Mouche (peut-être Heuze), Bidard en Coq (2e performance française), Bidard en Plume, Meslin en Moyen, Meslin en Mi-Lourd (1re performance française), Mallet en Mi-Lourd.

Très grande proportion de Cadets (de valeur) surtout dans les petites catégories, malheureusement à l'âge adulte, ces athlètes émigrent vers d'autres régions plus industrialisées.

La très grande faiblesse dans les grosses catégories : aucun Super-Lourd en Bretagne, deux Poids Lourds. C'est bien peu, vos efforts devraient s'orienter vers le recrutement d'athlètes lourds (pour certaines compétitions d'équipes, ceux-ci sont indispensables). A remarquer que sur le plan national, le phénomène est identique.

Les progressions les plus importantes (dans une même catégorie)

Meslin : + 37,5 k en Mi-Lourd - Le Gall : + 32,5 k en Mi-Lourd - Le Dreau : + 20 k en Moyen - Le Bloa : + 20 k en Léger - Godard : + 17,5 k en Mouche - Cahue : + 15 k en Plume - Le Breton : + 15 k en Mouche - Rossignol : + 12,5 k en Mouche - Bidard : + 12,5 k en Coq - Fouilleul : + 12,5 k en Plume - Lème Jean : + 12,5 k en Léger - Le Tallec : + 12,5 k en Mi-Lourd.

Nombre de citations

Saint-Malo : 30 citations - Paimpol : 8 - Vannes : 8 - Brest : 6 - Avenir Rennes : 5- Lorient : 4 - Plurien : 4 - Dinard : 1 - C.P. Bert Rennes : 1 - Acigné : 1.

Le C.T.R.,
Édouard MALLET

***

COMITE DES FLANDRES

Finale de l'interrégionale

Les Cadets et Juniors de l'Île-de-France et des Flandres ont disputé la finale de « l'interrégionale » réservée aux troisièmes séries.

Le jeune Leroux, de Comines, à peine sorti des Benjamins, a fait la loi dans la catégorie des Coqs Cadets. Ne ratant aucun de ses essais, il devançait les trois finalistes parisiens avec un total flatteur de 140 k.

Demis, sociétaire du tout jeune club de Grand-Fort-Philippe, a remporté la victoire dans la catégorie Légers devant Polsello et Noël de Paris, tandis que Lanvin de Rosendaël obtenait une honorable quatrième Place.

Dans la catégorie « Plumes », en Juniors, Rabat Philippe, de Thiriez Loos, bien que sélectionné en quatrième position lors des éliminatoires, a su se surpasser au bon moment pour obtenir la victoire dans cette catégorie, améliorant son meilleur total d'une dizaine de kilos. Il devançait Brasme, de Béthune, au dernier essai et son équipier de Thiriez Loos, Lecoche, dans un mauvais jour.

***

LES FRÈRES NEUSY ET JULIA EN SENIORS

Au Vésinet, la finale de l'interrégionale réservée aux Seniors a vu la victoire des frères Neusy de l'A.S.P.T.T. de Lille, qui ont confirmé leur place des éliminatoires, mais cette fois avec une plus grande différence sur les frères Tack de Billy-Berclau.

En Légers, Julia, de Roubaix, a remporté une très belle victoire devant le champion de l'U.S. Métro Jacquet.

Charlet, de Loos, également finaliste, était éliminé à l'arraché, victime d'un insurmontable trac. Demarthe en Moyens obtenait une troisième place avec son total des éliminatoires et ne déméritait pas. Follet, avec un peu de chance, pouvait prétendre à la première place, il ne s'inclina finalement que par 2,5 k d'écart devant le Parisien Duchamp.

Déception avec Vandeweghe, d'Haubourdin, qui terminait troisième avec un faible total pour lui de 220 k. Lors des éliminatoires, il avait réussi 235 k.

Résultats Cadets

Mouches : 1er Lebrun (A.S.P.P. Paris) : 110 k ; 2e Marino (Rosendaël) : 105 k. -

Coqs : 1er Leroux (Comines) : 140 k ; 2e Mazevet (Gonesse) : 130 k ; 3e Boubert (Gonesse) : 130 k ; 4e Pelletier (Chrysler) : 120 k. -

Plumes : 1er Kruppert (Chrysler) : 127,5 k. -

Légers : 1er Demis (Grand-Fort Philippe) : 162,5 k ; 2e Polsello (Etampes) : 160 k ; 3e Noël (Le Bourget) : 157,5 k ; 4e Lanvin (Rosendaël) : 145 k ; 5e Manach (Chrysler) : 135 k. -

Moyens : 1er Andrieux (Herblay) : 162,5 k.

Résultats Juniors

Coqs : 1er Bussière (Viry-Châtillon) : 130 k. -

Plumes : 1er Rabat (Thiriez Loos) : 147,5 k ; 2e Brasme (Béthune) : 145 k ; 3e Lecoche (Thiriez Loos) : 137,5 k. -

Légers : 1er Lanepaban (Enghien) : 180 k ; 2. Jégo (Mantes) : 155 k.

Au Vésinet, résultats Seniors

Mouches : 1er Jence (Gentilly) : 57,5 + 75 = 132,5 k. - *Coqs* : 1. Neusy J.-P. (A.S.P.T.T. Lille) : 75 + 100 = 175 k ; 2e Tack D. (Billy-Berclau) : 72,5 + 95 = 157,5 k. - *Plumes* : 1er Neusy M. (Billy-Berclau) : 75 + 110 = 185 k ; 2e Tack D. (Billy-Berclau) : 72,5 + 95 = 167,5 k ; 3e Guipon (Noisy) : 72,5 + 95 = 167,5 k ; 4e Pardonnet (Pantin) : 65 + 90 = 155 k. - *Légers* : 1er Julia (Roubaix) : 85 + 120 = 205 k ; 2e Jacquet (U.S. Métro) : 82,5 + 107,5 = 190 k. - *Moyens* : 1er Martin (Étampes) : 87,5 + 122,5 = 210 k ; 2e Gervais (Mantes) : 92,5 + 117,5 = 210 k ; 3e Demarthe (Marquette) : 90 + 112,5 = 202,5 k. - *Mi-Lourds* : 1er Duchamp (Neuilly) : 95 + 125 = 220 k ; 2e Follet (A.S.P.T.T. Lille) : 90 + 127,5 = 217,5 k. - *Lourds-Légers :* 1er Alvarez (R.A.C.) : 105 + 132,5 + 237,5 k ; 2e Casson (Enghien) : 97,5 + 135 = 232,5 k ; 3e Vandeweghe (Haubourdin) : 100 + 120 = 220 k. - *Lourds* : 1er Rachel (Massy) 105 + 145 = 250 k ; 2e Devred (Massy) : 110 + 140 = 250 k.

R. LÉVECQ.

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur. Brie-Cte-Robert. 77170. Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

10 catalogues spécialisés

à votre service...

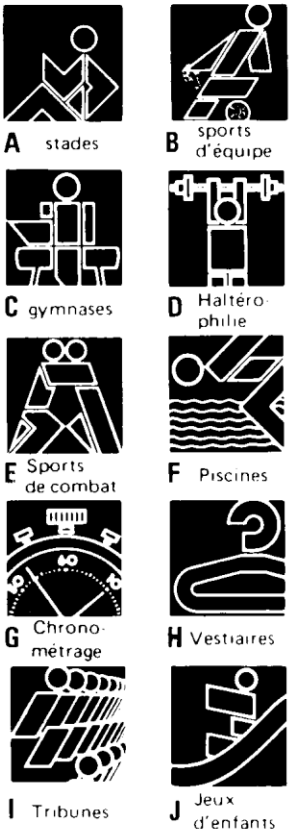

THOMASSON-KESSLER-DARROUY

GES

GENERALE D'EQUIPEMENT SPORTIF

département 15
9, rue Notre Dame
69006 LYON - France
Tél. (78) 52.09.19
Télex GESLYON 34934 F

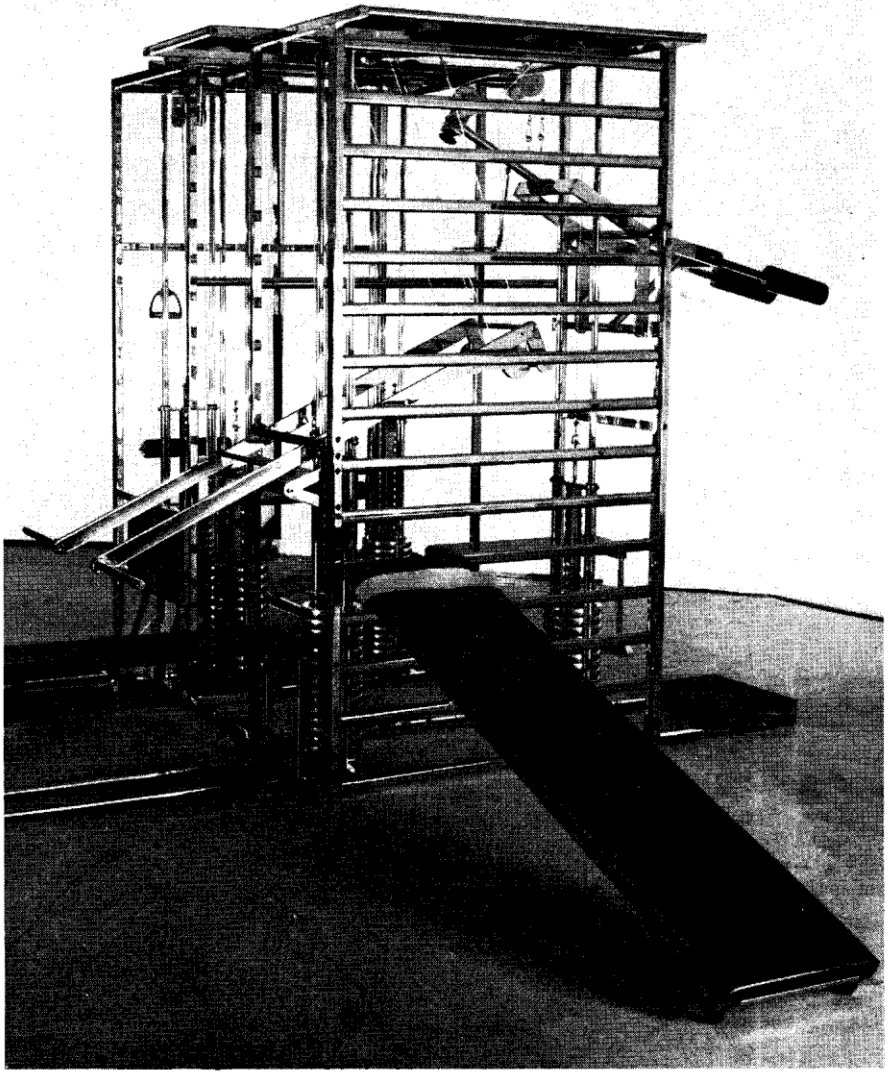

Le groupe G.E.S. 1er Fabricant Européen construit dans ses 4 usines la plupart des matériels importants qu'il distribue suivant des techniques qui lui sont propres ou sous licence. Ces matériels sont constamment perfectionnés et adaptés aux nouvelles exigences des disciplines, en collaboration avec les Fédérations Nationales intéressées. G.E.S., un groupe sérieux, toujours présent, pour vous documenter, vous renseigner. N'hésitez pas à demander le ou les catalogues qui vous intéressent.

Catalogue souhaité _____

NOM : _____

ACTIVITE : _____

ADRESSE : _____

N° Code Postal : _____ VILLE : _____

© RLPZ (2019)

N° 305

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

28e ANNÉE

Mars-Avril
1974

Le numéro : 1,50 F

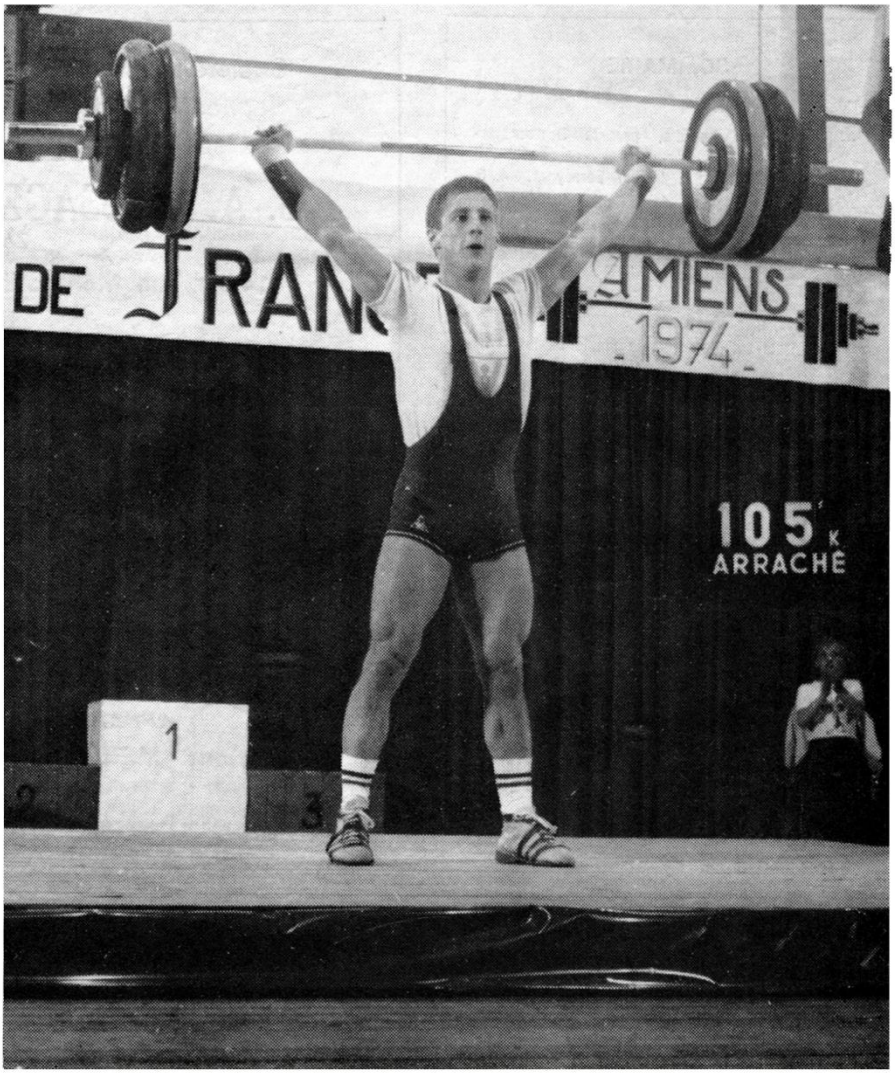

Document original : Marcel Doumergue

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

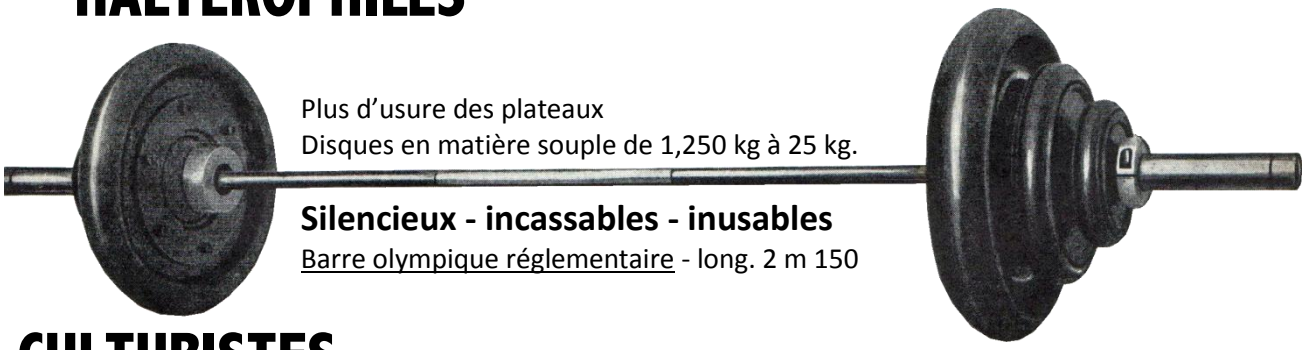

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

Perte de poids, par le Docteur J. P. COHEN. ..... 3, 20 et 21
Portrait d'athlète : Michel Barroy ..... 4 et 5
Classement National des Éliminatoires du Prix Interrégional (fin)..... 5
Classement National des Éliminatoires du Prix Fédéral ..... 6 et 7
Compte rendu de la Finale de la Coupe de France par Équipes régionales Juniors à Loos, par M. PATERNI..... 7
Résultats techniques de la Finale du Prix Fédéral disputée à Saint-Malo les 19 et 20 Janvier 1974 et compte rendu par M, LE BÉGAT ..... 8 et 9
Résultats techniques du Match France-Grande-Bretagne Juniors disputé à Manchester le 26 Janvier 1974 et compte rendu par M. PATERNI 10
Résultats techniques du Critérium International de Valence (Espagne) le 20 Janvier 1974 11
Classement National du Critérium National disputé dans les Comités Régionaux les 2 et 3 Février 1974 11
Résultats techniques du Match Grèce-France « A » disputé à Athènes le 24 Février 1974. 12
Informations importantes à l'intention des Clubs..... 13
Lu pour vous dans la presse ..... 13 et 14
Un C.A.S., qu'est-ce ? Par Gérard SAINT-MARTORY ..... 14 et 15
Un Champion de Force athlétique Alain Denivet. 15
Meilleures performances françaises 1973 .... 16 et 17
Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction tenue le 5 Janvier 1974 .. 17, 16 et 19
Comment s'assurer une longue carrière Haltérophile par Roland NOIRIEL ..... 21 à 24
Dans nos Comités Régionaux..... 25 et 26

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^{e}

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Daniel SENET

qui vient de porter à 240 k son record du total des Plumes Seniors.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 2^{e} trimestre 1974.**

L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2^{e}). Tél : 236-53-60

NOUS NOUS EXCUSONS AUPRÈS DE NOS

ABONNÉS DE N'AVOIR PU SORTIR EN TEMPS

UTILE LE BULLETIN DE MARS.

LE PRÉSENT NUMÉRO COMPORTE DONC 28 PAGES ET

BLOQUE MARS ET AVRIL ENSEMBLE DE FAÇON A NOUS

PERMETTRE DE RATTRAPER NOTRE RETARD.

Rubrique médicale .....Perte de poids

Docteur COHEN
Membre de la Commission médicale de la F.F.H.C.

Ceci est un très vaste domaine, aussi je suis obligé de le fragmenter.

Tout d'abord, entendons-nous bien sur ce terme PERTE DE POIDS. Je suppose que c'est le cas de l'athlète qui veut perdre 3 ou 4 k pour tirer dans la catégorie au-dessous. Cette perte de poids se fait généralement assez rapidement. Donc il s'agit d'une perte d'eau, soulignons bien cette notion mais non d'un amaigrissement.

En effet, on comprendrait mal : faire fondre 3 ou 4 k de graisse en peu de temps et de les récupérer pratiquement instantanément après la compétition.

Donc, le problème de la perte de poids = le problème de la perte d'eau.

Nous envisagerons cette fois-ci le bilan hydrique normal.

Un homme contient 60 % d'eau. Soit pour un homme de 70 k : 42 litres d'eau. Vous voyez l'importance de cette eau.

Le nouveau-né contient 75 % d'eau.

Le tissu graisseux contient moins d'eau, c'est pourquoi on admet que chez la femme, la teneur en eau est de 50 % justement à cause d'un degré d'adiposité supérieure à l'homme.

***

LA BALANCE HYDRIQUE.

L'hydratation de l'organisme est maintenue grâce à un équilibre entre apports et pertes.

Ainsi, chez l'adulte, dans les conditions habituelles, l'apport hydrique doit être de 2, 1 300 à 2,1 500 par jour.

Chez le nourrisson, 700 cc/ jour, donc très important par rapport à son poids.

LES SOURCES.

Elles sont au nombre de 3 :

1) L'eau de constitution alimentaire.

Sa Quantité est variable suivant les types d'aliments. Un régime normal en délivre 1 litre par jour.

2) L'eau formée à la suite des réactions chimiques faites par la digestion des aliments.

Les aliments sont brûlés et, le produit final est surtout du gaz carbonique et de l'eau. C'est cette eau qui nous intéresse ici, elle représente 0,5 litre par jour.

Mais ce qu'il faut souligner aussi, c'est qu'au cours du jeûne absolu, l'utilisation des réserves en libère encore à peu près 1 litre par jour.

3) L'eau des boissons.

Elle est extrêmement variable, en moyenne 1 litre par jour. Elle constitue le complément de ce qui manque.

Faites l'addition de ces trois sources, cela fait 2 litres 500.

LES PERTES D'EAU.

Certaines sont obligatoires, d'autres facultatives.

LES PERTES OBLIGATOIRES.

1. Eau d'évaporation.

Au niveau des surfaces cutanées et pulmonaires. Elle est importante pour la régulation thermique de l'organisme qui lutte pour maintenir une température de 37°.

Dans les conditions climatiques normales, elle représente une quantité de 750 cc à 1 200 cc / jour dont 400 à 500 cc pour les poumons. Elle augmente considérablement lorsque la température de l'organisme augmente (fièvre).

2. La transpiration.

La sécrétion d'eau par les glandes et son évaporation à la surface du corps constitue un autre moyen pour lutter contre l'élévation thermique.

3. Les selles.

100 cc / jour environ sont éliminés par les selles. Cette quantité peut être considérablement accrue par l'usage de laxatifs et dans certains états pathologiques (diarrhée).

4. Élimination obligatoire des reins.

L'évacuation de déchets nécessite obligatoirement une élimination d'eau de 500 cc par les urines.

PERTES FACULTATIVES : LE REIN.

Elle varie de 500 cc à 1 litre.

Dans les conditions de vie normale, elle s'équilibre à peu près avec la quantité de boisson ingérée.

Sur le plan pratique :

– Un jour de jeûne absolu, sans manger ni boire fait perdre 1 k 200 ;
– Lorsqu'il fait chaud, la perte hydrique est augmentée.

Nous avons vu :

Les entrées d'eau :

- Aliments	1 litre
- Oxydation des aliments.....	500 cc
- Eau des boissons.....	1 litre
TOTAL :.....	2 litres 500

Les sorties d'eau :

- Peau	1 litre
- Urines obligatoires.....	500 cc à 1 litre
- Poumons	400 cc
- Matières fécales	100 cc
TOTAL :.....	2 litres 500

Ces chiffres sont donnés à titre indicatif mais ils sont sujets à de nombreuses variations.

A l'état normal, il y a un équilibre entre les entrées d'eau et les sorties. Cet équilibre est rigoureux c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'accumulation d'eau. A tout apport supplémentaire correspond une perte d'eau accrue et inversement à toute restriction d'eau correspond une économie des pertes d'eau et un besoin de recharge de l'organisme en eau qui se manifeste par la soif.

Sans entrer dans le détail de ces mécanismes de régulation, j'essaierai d'être avant tout pratique.

Nous avons vu qu'une perte de poids rapide consistait en une perte d'eau. Cette perte va se faire soit :

a) par la peau, par le mécanisme de la sudation ;
b) par les urines en augmentant leur quantité ;
c) par les matières fécales dans le cas des diarrhées par exemple ;
d) par les poumons lors de l'augmentation du rythme respiratoire.

Ceci nous donne les moyens de perdre du poids, nous y reviendrons mais tout d'abord, il faut que je réponde à la question :

a) Combien de poids peut-on perdre et quels sont les dangers que cela représente ?

1. LES PETITES PERTES DE POIDS.

Moins de 2 % environ du poids du corps.

(Suite page 20)

Portrait d'Athlète

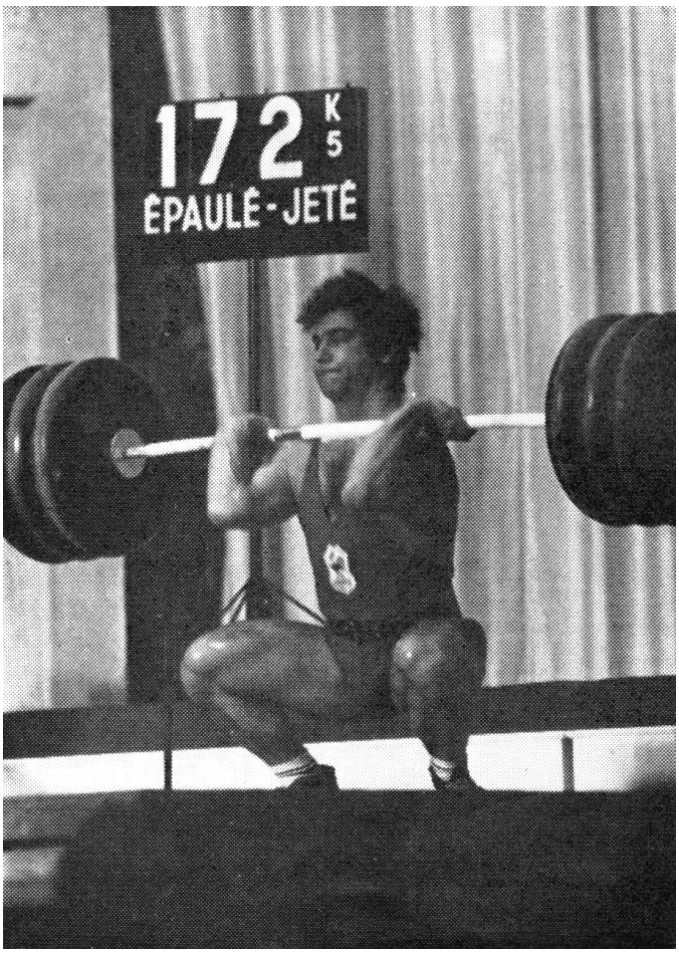

Nom : **BARROY**.

Prénom : Michel.
Né le 11 Avril 1940.
Lieu : Troyes (Aube).
Taille : 1 m 68.
Poids: 82 k.
Profession : Animateur sportif.

Pour ses qualités d'homme et de sportif, Michel Barroy constitue un de ces exemples dont peut s'enorgueillir notre Fédération. Depuis quelques jours, en réalisant ; 305 k en Mi-lourd, il s'affirme comme le meilleur haltérophile français du moment.

Ce faisant, il témoigne également de l'excellence de notre sport en tant qu'activité athlétique de longévité : Michel est âge de trente-quatre ans, ce qui, pour un haltérophile, ne constitue pas un âge canonique !... Il entend bien le prouver longtemps encore !

C'est donc avec un vif plaisir que j'ai réalisé ce bref et classique interview.

/

Michel, ta date de naissance ? Dis-nous si ton milieu familial était sportif ? Les sports que tu as pratiqués, etc.

Je suis né le 11 Avril 1940. Mes parents ne s'intéressaient pas particulièrement aux sports. Dans ma jeunesse, je n'ai connu que le seul football de 12 à 18 ans. Cela marchait assez bien. Malheureusement très tôt j'ai été contraint de quitter l'école pour devoir gagner ma vie. J'ai donc cessé toute activité sportive jusqu'à 25 ans.

A ce moment-là, n'ayant plus matériellement le temps de retourner sur un stade, je m'inscrivis fortuitement dans une salle de culture physique. Durant six mois environ, je pratiquais un culturisme assez athlétique. Je me souviens notamment avoir réalisé, en l'espace de quelques séances d'entraînement, 140 k à la flexion sur jambes...

Dans cette salle venait parfois s'entraîner Danel, lequel avait remporté, il y a une bonne douzaine d'années, le titre du Plus Bel Athlète de France, en petite taille. Voyant que j'étais motivé par les performances, Danel m'incita à pratiquer carrément l'haltérophilie.

C'est ainsi qu'un jour, je fus présenté à M. Hochard, Entraîneur de l'U.S. Métro.

A partir de cet instant, j'ai décidé de m'entraîner en haltérophilie, à raison de deux séances par semaine, durant toute une saison. Au « Premier Pas » 1965, je réalisais 90 k au développé debout, 112 k 500 à l'épaulé-jeté (catégorie Poids Moyens). En flexion sur jambes, je valais 160 k. Pour le match du club, au mois de Juin, j'établis mon record aux trois mouvements : 297 k 500. C'était parti !

Quelle fut ta progression par la suite ? Quelles sont tes meilleures performances ?

En 1966, m'entraînant trois fois par semaine, je porte mon record à 322 k 500.

En 1967 : 347 k 500.

En 1968 : 370 k. Aimé Terme ayant malencontreusement manqué ses épaulés-jetés, je me retrouve second aux Championnats de France.

En 1969, étant stagiaire au Centre de Formation d'Éducateurs Sportifs de l'I.N.S., j'ai là la possibilité de diversifier quelque peu mon entraînement, du fait que je progresse à nouveau : 400 k.

En 1970, grâce à M. Poulain, ex-Secrétaire Général de la F.F.H.C., je rentre à la Compagnie des Moniteurs de la Police Parisienne. A nouveau, je totalise 400 k.

M'entraînant alors avec Rémy Rollin, Champion de France Mi-lourd, je pulvérise mon record du total au bout d'une saison : 432 k 500. Ainsi, je remporte mon premier titre national, devant deux valeureux adversaires que j'admire : Aimé Terme et Rolf Maier.

1972 : l'année olympique débute plutôt bien. A l'occasion du Mémorial Jean Dame, je totalise 450 k, ce qui égale le record de France des Mi-lourds, détenu par Marcel Paterni. Hélas, aux Jeux de Munich, je suis blessé à la main. Le médecin de la Fédération Internationale diagnostique une fêlure... La mort dans l'âme, je suis contraint de déclarer forfait. C'est là, de fort loin, mon plus mauvais souvenir.

En 1973, je ressens des douleurs d'origine sciatique. Sur deux mouvements, je ne puis faire mieux que 290 k, Rollin étant lui-même momentanément hors d'état de s'entraîner, je continue seul.

Cette année, je suis presque remonté à mon meilleur niveau. Mes records personnels sont : 135 k à l'arraché, 175 k à l'épaulé-jeté, un triplé à 220 k en squat, barre sur la nuque, un doublé à 190 k avec la barre sur les clavicules. J'ai également réussi un triplé en développé assis, sans appui dorsal avec 105 k.

Comment t'entraînes-tu ?

Je m'entraîne actuellement 5 fois par semaine : 3 séances en haltérophilie, 2 en musculation généralisée.

Pour une séance d'haltérophilie, je fais une gamme montante sur un des deux mouvements olympiques, généralement en doublés, jusqu'à 90 % de mon maximum.

Ensuite, je m'exerce sur un mouvement de force détente. Par exemple, si préalablement j'avais tiré sur l'arraché, je fais des épaulés debout. Si c'était de l'épaulé-jeté, je fais de l'arraché debout.

Après cela, je passe aux tirages et à la flexion sur jambes. Pour conclure, des abdominaux. Dans mes séances de musculation généralisée je fais un peu de tout. Par exemple, certains exercices analytiques pour renforcer mes dorsaux, des lombaires, des triples sauts à pieds joints (record : 9 m 55). Par ailleurs, deux footing par semaine, environ 3 km : allure modérée, marche, assouplissements, etc.

A l'occasion, je pratique aussi un peu de lancer de marteau (37 m). Enfin, chaque soir, pour améliorer mon relâchement musculaire, et prévenir ainsi un éventuel retour de ma sciatique, je fais du néo yoga durant une quinzaine de minutes.

Quelles sont tes occupations professionnelles ?

Comme je te l'ai dit, j'appartiens à la Compagnie des Moniteurs de la Préfecture de Police et suis présentement détaché sur nos installations sportives, en tant qu'animateur spécialisé. Actuellement, je m'occupe du Centre d'Initiation et de Perfectionnement de l'A.S.P.P.

Par ailleurs, dans le cadre de la Formation Permanente, je prépare divers concours en vue de ma promotion sociale.

Bien sûr, je bénéficie de certains avantages notamment en matière de facilité d'entraînement. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles je pense pouvoir progresser longtemps encore.

Lorsque, malgré tous mes efforts, je stagnerai, je ne crois pas que je m'alignerai dans des épreuves autres que celles par équipe.

Quels sont tes loisirs ? As-tu chiffré tes objectifs ?

Mon loisir favori, c'est la lecture. Avec une préférence pour les auteurs classiques. J'aime également voyager...

Non, je ne veux plus me fixer d'objectifs. L'expérience m'a prouvé que c'était mauvais pour moi. A Munich, je comptais bien réaliser entre 180 et 185 k à l'épaulé-jeté... Enfin tout cela est le passé.

P. RIGAUD,
C.T.R. Académie de Paris.

Classement national des éliminatoires du Prix Interrégional

(Suite du numéro précédent)

Poids Moyens (170 k).

1.	RISSER (75) S.A. Colmar	207 k 500
2.	GERVAIS (74,8) A.S. Mantes	205 k
3.	PAUL (75) Paimpol	205 k
4.	JACQUES (72,5) A.S. Monaco	202 k 500
5.	MARTIN (73,7) Étampes	202 k 500
6.	FRANCES (74,2) M.J. Lunel	202 k 500
7.	DEMARTHE (74,3) Marquette	202 k 500
8.	LE GOFF (74,75) Massy	202 k 500
9.	MENAGER (88,6) Stade Croisicais	200 k
10.	DAVID (69,95) U.S.M.T.	200 k
11.	SCHOPP (73,4) Colombelles	200 k
12.	FAUVART (74,2) Marquette	200 k
13.	ARNAULT (68) C.S. Châtellerault	197 k 500
14.	PERCY (70,9) Reims H.M.	197 k 500
15.	GRIHAULT (72,9) St. Coulomb	197 k 500
16.	MASSON (74) Vesoul	197 k 500
17.	KREMMER (74,2) S.A. Verdun	197 k 500
18.	POUILLIE (70,7) U. Haubourdin	195 k
19.	GRIT (73) Stade Croisicais	195 k
20.	CASSARD (73,5) Poitiers E.C.	195 k
21.	PONCET (73,9) S.A. Enghien	195 k
22.	MEZZADRI (70,3) Le Pecq	192 k 500
23.	BOTTE (72,5) Vernon	192 k 500
24.	PITIE (74) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	192 k 500
25.	DUCASTELLE (74,3) Amiens S.C.	192 k 500
26.	WAGEMANN (67,9) U.S. Wittenheim	190 k
27.	LENAY (68,5) Granville	190 k
28.	ASENSI (71,1) Nice U.C.	190 k
29.	DOUNIAUX (72,9) Lille U.C.	190 k
30.	DUBARNO (73,2) Nice U.C.	190 k
31.	GUERERO (73,4) Petite Couronne	190 k
32.	ROLLET (74) Ferte-Milon	190 k
33.	GAGNANT (74,4) S.A.M.	190 k
34.	SALIDU (74,5) B.C. Brive	190 k
35.	CLOTTE (74,7) A.S. Joeuf	190 k
36.	THOUMINE (74,8) C.S. Alençon	190 k
37.	SERKIZ (75) Troyes O.S.	190 k
37.	WLASSOW (75) S.C. Navis Grenoble	190 k
39.	BALP (69,7) Clermont Sports	187 k 500
40.	AUBRY (70) A.S.P.T.T. Nancy	187 k 500
41.	DORDOR (72) L'Ornanaise	187 k 500
42.	PROST (72,3) A.S.P.T.T. Lille	187 k 500
43.	MASTIN (73) L'Ornanaise	187 k 500
44.	PSALTOPOULOS (73,7) Franconville	187 k 500
45.	CAISSE (74,4) S.C. Dijon	187 k 500
46.	LACROIX (67,8) Vélizy	185 k
47.	DELAVAULT (69,8) U.S. Grigny	185 k
48.	STUDER (70) S.A. Koenigshoffen	185 k
49.	WACH (70,2) M.J.C. Andlau	185 k
50.	ROCHETTE (71,8) Guebwiller	185 k
51.	BUCHS (72,5) E.S. Saint-Martin-d'Hères.	185 k
52.	COLINET (72,8) S.C. Neuilly	185 k
53.	GUERINI (73) A.C. Soissons	185 k
54.	ALBERI (74) U.S. Grigny	185 k
55.	HOCHARD (74,1) U.S.M.T.	185 k
56.	BATTESTINI (75) U.S. Aubenas	185 k
57.	LEVANT (70,5) Ferte-Milon	182 k 500
58.	BRANQUARD (72,2) C.C.H.C.	182 k 500
59.	SIGALA (72,8) A.S.C. Béziers	182 k 500
60.	POITRIMOL (74) A.S. Sainte-Savine	182 k 500
61.	DESMARS (67,8) Vannes A.C.	180 k
62.	LOEBER (68,8) A.S.P.T.T. Mulhouse	180 k
63.	REDING (70,5) H.C. Figeac	180 k
64.	RONELLE (71 ,8) U.S. Moislains	180 k
65.	GAUTHIER (73) Stade Auxerrois	180 k
66.	BEN ALLAL (73,7) S.A.M.	180 k
67.	FOUQUET (73,8) Rueil A.C.	180 k
68.	LEDOTCH (68,5) Saint-Brieuc	175 k
69.	LAROCHE (69) Stade Clermontois	175 k
70.	PUJALTE (70,8) Amiens S.C.	175 k
71.	BOILON (71) A.S. Montferrandaise	175 k
71.	FLORIT (71) U.S.C. Gonesse	175 k
73.	MONACI (72) C.H.C. Oyonnax	175 k
74.	EBER (72,1) S.G. Sélestat	175 k
75.	RICHARD (72,7) U.S.M.T.	175 k
76.	DUBOURDIEU (73,5) A.S. Saint-Médard	175 k
76.	SPELLERS (73,5) C.C.H.C.	175 k
78.	PINAT (73,9) S.C. Navis	175 k
79.	LOUIS (74) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne.	175 k
80.	DUCASTEL (74,9) Creil	175 k
81.	LAVENU (72,5) Évreux	172 k 500
82.	HUTEAU (73,5) S.G. Angers	172 k 500
83.	SERRE (74,2) C.H. Nevers	172 k 500
84.	COENDOZ (68,4) M.J.C. Chambéry	170 k
85.	TERRY (69,5) C.C.P.H.	170 k
86.	LECAPLAIN (71,4) C.E.P. Saint-Nazaire	170 k
87.	WERCK (72,7) A.S.P.T.T. Strasbourg	170 k
88.	KHELIFI (73,7) Massy	170 k
89.	BOUCETTA (74,2) H.C. Nice	170 k
90.	BAGNOL (74,5) E.E.R. Carpentras	170 k
91.	FREYSS (74,6) S.G. Ernstein	170 k
92.	NOWACKI (75) A.S.P.T.T. Mulhouse	170 k

Poids Mi -Lourds (185 k).

1.	LACOUR (81) Sens	230 k
2.	PEALLAT (77) A.C. St Vallier	225 k
3.	WINCKEL (78,8) Hanau 66	222 k 500
4.	BEDETTI (77,1) C.A.S. Châtellerault	220 k
5.	WAGEMANN (80,5) U.S. Wittenheim	220 k
6.	DUCHAMP (80,6) S.C. Neuilly	220 k
7.	HORUS (75,1) Amiens S.C.	217 k 500
8.	LETALLEC (78,8) H.C. Saint-Malo	217 k 500
9.	GARET (79,35) Celtique Montdidier	215 k
10.	BERAULT (79,9) S.C. Haguenau	215 k
11.	GRANGE (81,8) R.R. Champagne	215 k
12.	JACOUET (82) U.S.M.T.	215 k
13.	ROUAUD (82,5) C.A. Nantes	215 k
14.	FOLLET (81,7) A.S.P.T.T. Lille	212 k 500
15.	DESTRO (79,1) U.M.S. Estaque	210 k
16.	SANTER (81 ,6) Chrysler France	210 k
17.	HUOT (82,3) S.M. Montrouge	210 k
18.	BIZOUARD (82) U.S.O. Dijon	207 k 500
19.	PERCHET (82,4) S.C. Neuilly	207 k 500
20.	ETIENNE (75,3) S.C. Neuilly	205 k
21.	DOPPLER (75,4) A.S.P.T.T. Mulhouse	205 k
22.	MAHIER (75,9) Colombelles	205 k
23.	BEZIE (75,95) S.G. Angers	205 k
24.	JEANNOT (76,7) Bagneux	205 k
25.	NAOUMENKO (77) A.S.E. Lille	205 k
26.	DUFAU (77,2) B.C. Brive	205 k
27.	WAVERSA (77,9) A.L. Roanne	205 k
28.	CAMBON (78,25) M.J.C. Rodez	205 k
29.	GOUJON (78,5) C.H.C. Uzerche	205 k
30.	TCHANDIAN (79) H.C. Lyon	205 k
31.	RICOUL (79,2) U.S.M.T.	205 k
32.	ZANDER (81,9) U.S. Toul	205 k
33.	DUMAS (62,5) A.S.C. Béziers	205 k
34.	IMBACH (76,4) U. Guebwiller	202 k 500
35.	CALAS (81,2) A.S.E. Lille	202 k 500
36.	BULLY (76,8) A.C. St Vallier	200 k
37.	GUEMAR (78) S.C. Neuilly	200 k
38.	REGNIER (78,3) A.S.P.T.T. Mulhouse	200 k
39.	REDANT (79,2) S.C. Loos	200 k
40.	FLASQUE (79,5) Grand Fort Philippe	200 k
41.	COGNON (79,6) C.J.F. Laval	200 k
42.	BROUSSEK (81,4) M.J.C. Avignon	200 k
43.	OTTENWAELDEN (81,7) Als. Sélestat	200 k
43.	FOURNIE (81,7) U.A. Tarbes	200 k
45.	BENCH (77,1) S.S. Colmar	197 k 500
46.	ARMAND (75,9) M.J.C. Avignon	195 k
47.	REMY (81,8) H.C. Villefranche	195 k
48.	HEINRICH (76) S.H.C. Haguenau	192 k 500
49.	HERZOG (80,6) S.G.A. Sélestat	192 k 500
50.	PICAUD (80,9) Vannes A.C.	192 k 500
51.	HEIM (81,6) U.S. Wittenheim	192 k 500
52.	SANCIER (76,2) A.S.P.T.T. Mulhouse	190 k
53.	CHAVANY (76,8) S.E.P. Cours	190 k
54.	PLAQUET (77,7) Ferte-Milon	190 k
55.	BOULOIS (80,8) S.H.C. Haguenau	190 k
56.	FISCHER (81,35) A.S.P.T.T. Nancy	190 k
57.	LEY (81,5) C.S. Brumath	190 k
58.	DELAUNAY (82,4) A.S. Sainte-Savine	187 k 500
59.	GALLIATH (76,3) U.S. Guebwiller	185 k
60.	GROPERRIN (77) L'Ornanaise	185 k
61.	RAIMONDO (77,2) M.J.C. Avignon	185 k
62.	DI GREGORIO (77,9) A.S.P.P.	185 k
62.	BOUTIN (77,9) Celtique Montdidier	185 k
64.	VERSTAEVEL (79,55) U.S.A.M. Toulon	185 k
65.	COGNAC (80,4) U.S. Tours	185 k

Poids Lourds-Légers (205 k).

1.	GOUBAYON (89,7) C.H.P.O. Lavelanet	255 k
2.	ALVAREZ (89,9) Rueil A.C.	240 k
3.	VANDEWEGHE (89,8) U. Haubourdin	235 k
4.	CLÉMENT (89,9) Stade Croisicais	235 k
5.	COSSON (90) S.A. Enghien	235 k
6.	PERRAUD (89) Stade Croisicais	230 k
7.	GROSSO (83,8) A.S. Monaco	225 k
8.	MEREL (84) Compiègne	225 k
9.	FREYBURGER (85,9) A.S.P.T.T. Mulhouse	225 k
10.	EYMAS (88,8) M.J.C. Avignon	225 k
11.	DABLEMONT (83,2) S.C. Loos	215 k
12.	HUMBEL (84) Alsatia Sélestat	215 k
13.	PROD'HOMME (87.3) Société Domfrontaise	215 k
14.	LECHARPENTIER (89,2) U.S. Tours	215 k
15.	LAURENT (86,2) Saint-Lô	212 k 500
16.	LEVEILLE (83,2) Massy	210 k
17.	DEFERT (84,3) C.H.C. Oyonnax	210 k
18.	SZYP (86,8) Troyes O.S.	210 k
19.	LADAFSCHER (89,3) Alsatia Sélestat	210 k
20.	AMBIEHL (82,6) M.J.C. Andlau	205 k
21.	COYNEL (88,7) Stade Montois	205 k
22.	DANJOU (89,7) O.I. Grande-Synthe	205 k

Poids Lourds (225 k).

1.	RACHEL (93,2) Massy	260 k
2.	LANGUILLAT (91,1) Sens	245 k
3.	DEVRED (104,3) Massy	245 k
4.	BECKER (97) Pantin	240 k
5.	GRAIN (102,8) Elbeuf	230 k
6.	LEDRICH (98,5) A.S. Joeuf	225 k

Erratum : Prière apporter les corrections suivantes aux classements parus dans le Bulletin de Février :

Prix Encouragement : Poids Plumes Cadets : 17. Achoui (U.S. Grigny) : 120 k (à ajouter).

Poids Légers Seniors : Bretagne : Total : 155 k (40e) au lieu de 157 k 500 (34e).

Prix Interrégional : Ajouter : Poids Moyens Cadets : 4. Denis (A.S.A. Roissy) : 165 k - Poids Légers Seniors : 78. Crampon (U.S. Métro) : 155 k.

CLASSEMENT NATIONAL DES ÉLIMINATOIRES DU PRIX FÉDÉRAL

disputées dans les Comités Régionaux
les 10 et 11 Novembre 1973

CADETS

Poids Mouches (110 k).

1. BARBOTTIN (52) C.S.M. Herblay ..... 130 k
2. DEVAUCHELLE (51,6) Amiens S.C. ..... 125 k
3. MAZEVET (51,9) U.S.C. Gonesse ..... 125 k
4. BARROCA (52) L'Ornanaise ..... 125 k
5. DERAMAUX (51) H.C. Billy-Berclau ..... 120 k
6. LENOA (45,4) A.L. Paimpol ..... 117 k 500
7. SUART (52) C.A.E. ..... 117 k 500
8. CARRE (51) U.S. Tours ..... 115 k
9. KHALDI (49,4) U.M.S. Estaque ..... 110 k

Poids Coqs (125 k).

1. DANGUILLAUME (55,9) A.S.P.T.T. Strasbg. ..... 165 k
2. SCHMITT J.J. (54,4) S.A. Colmar ..... 157 k 500
3. GAYRAL (55,95) H.C. Figeac ..... 152 k 500
4. MARLART (55,1) U.S.C. Gonesse ..... 147 k 500
5. LEMAIRE (55) Reims H.M. ..... 145 k
6. GOUSSET (55,5) Évreux A.C. ..... 145 k
7. BOYER (55,6) Lille U.C. ..... 145 k
8. CORNE (56) Française Besançon ..... 145 k
9. LEBRETON (55,7) C.A. Lorient ..... 142 k 500
10. DEHAUDT (54,6) H.C. Comines ..... 140 k
11. SANTIAGO (55,7) U.M.S. Estaque ..... 140 k
12. BIZOT (54,7) C.A. Nantais ..... 137 k 500
13. STOECKEL J.-M. (52,5) S.A. Koenigshoffen ..... 135 k
14. BENSADOUN (55,1) U.M.S. Estaque ..... 135 k
15. LEROUX (54,1) H.C. Comines ..... 132 k 500
16. PECCLET (53,2) Pontarlier ..... 130 k
17. STEUER (52,6) A.O.S. Petite-Rosselle ..... 127 k 500
18. STOECKEL P. (53) S.A. Koenigshoffen ..... 125 k
19. FAUGERON (54,5) C.A. Annonay ..... 125 k

Poids Plumes (140 k).

1. CARCEL (58,9) A.C. Vienne ..... 180 k
2. SAINT-CIERGE (58) U.S. Crest ..... 162 k 500
3. DESSUS (59,4) S.C. Dijon ..... 162 k 500
4. RONTARD (59,9) S.A. Souchéen ..... 162 k 500
5. FABRE P. (57,2) G.C. Sorguais ..... 155 k
6. FAYE (60) C.H. Ansois ..... 155 k
7. SPIGA (60) L'Ornanaise ..... 150 k
8. MOCQUARD (59) Troyes O.S. ..... 142 k 500
9. ROTH (59,9) S.H.C. Haguenau ..... 142 k 500

Poids Légers (155 k).

1. LEBLOA (63,3) C.A. Lorient ..... 190 k
2. HUE (66,8) Celtique Montdidier ..... 190 k
3. BINAZZI (66,3) A.S. Monaco ..... 187 k 500
4. ANSELME (65,4) H.C. Villefranche ..... 185 k
5. BRZESKI J.-C. (67,5) A.S.P.T.T. Lille ..... 185 k
6. HEBANT (62,7) S.C. Loos ..... 180 k
7. DJEMAI (62.8) O. Grande-Synthe ..... 177 k 500
8. VERWACK (67,5) A.S.P.T.T. Lille ..... 177 k 500
9. BAZIN (61,5) H.C.C. Arbreslois ..... 175 k
10. MOINE M. (63,4) M.J.C. Aix-en-Othe ..... 170 k
11. PALPACUER (67,1) H.C. Grand-Combe ..... 170 k
12. LAVAL (66,6) H.C. Grand-Combe ..... 170 k
13. COLLARD (64,8) Soc. Domfront ..... 165 k
14. CLOCHET (65,6) A.L. Paimpol ..... 165 k
15. CZAKOW (66,5) Lille U.C. ..... 165 k
16. LEPEZ (60,1) Lille U.C. ..... 162 k 500
17. POULARD (63) Troyes O.S. ..... 162 k 500
18. HOURY (62,5) Dinard ..... 160 k
19. MARCY (66,8) Lille U.C. ..... 160 k
20. ARBRUSTER (67,5) H.C. Scherwiller ..... 160 k
21. NOËL R. (62,9) A.S.C.E.M. Le Bourget ..... 155 k

Poids Moyens (170 k).

1. MANTELIN (73,4) C.H. Annonay ..... 220 k
2. BUISSE (73) Lille U.C. ..... 200 k
3. BERNAT (74,9) U.S. Grigny ..... 195 k
4. LEGALL R. (71,8) C.H. Saint-Malo ..... 190 k
5. PRUVOST (72,8) U.S. Métro ..... 185 k

Poids Mi-Lourds (185 k).

1. KRETTLY (81,4) A.S. Monaco ..... 215 k
2. ZAHNER (75,5) S.A. Colmar ..... 187 k 500
3. BOULDOIRE (81 ,2) Frontignan A.C. ..... 187 k 500

Poids Lourds-Légers (205 k).

1. HEINRICH (83,6) A.S. Montbéliard ..... 220 k
2. DABLEMONT (90) S.C. Loos. ..... 205 k

Poids Lourds (225 k).

1. KOLLER (98,2) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 235 k
2. BRULOIS (102,9) A.S.P.T.T. Lille ..... 230 k

JUNIORS

Poids Mouches (125 k).

1. GRAS (51) C.C.P.H. Chalons/Marne ..... 147 k 500
2. MERLIN (52) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 130 k

Poids Coqs (140 k).

1. DELVALLEZ (53) Vaillante Saint-Quentin ..... 165 k
2. HEUZE (54,6) C.H. Saint-Malo ..... 160 k
3. PRELOT (56) A.S. Montbéliard ..... 155 k

Poids Plumes (155 k).

1. CAHUE (58,8) C.H. Saint-Malo ..... 170 k
2. MAILFERT (59,5) Bar-le-Duc ..... 165 k
3. GLEIZE (57,2) M.J.C. Vias ..... 155 k
4. THÉVENET (57,6) H.C. Villefranche ..... 155 k
5. FERRIAULT (59,5) C.A.E. ..... 155 k

Poids Légers (170 k).

1. ZILL (66) S.A. Koenigshoffen ..... 210 k
2. GAUTIER (67,4) Nantes E.C. ..... 202 k 500
3. LASORSA (60,7) S.C. Navis Grenoble ..... 200 k
4. KRUPPERT (64,4) A.S. Chrysler ..... 190 k
5. LANEPABAN (65,5) S.A. Enghien ..... 185 k
6. BRUNET (63) M.J.C. Duclair ..... 182 k 500
7. ROLLET (65,6) M.J.C. Chambéry ..... 182 k 500
8. DARNIS (67,3) H.C. Figeac ..... 180 k
9. CROMER (63,1) C.H. Lunéville ..... 177 k 500
10. NAQUIN (64) A.C. Vienne ..... 177 k 500
11. LASBLEIZ (66) A.L. Paimpol ..... 175 k
12. HENNING (67,5) Alsatia Sélestat ..... 175 k
13. COUSIN (61,5) C.J.F. ..... 172 k 500
14. SCHMITT E. (64,4) Petite-Rosselle ..... 172 k 500
15. BOURIEAU J. (67,5) C.A. Nantais ..... 172 k 500
16. TROMENSCHAGER (65,2) Chalons/Marne ..... 170 k
17. CHOLLET (65,8) Gauloise Vaise ..... 170 k
18. REDONDO (65,9) O. Grande-Synthe ..... 170 k
19. MANLAY (67) C.A. Lorient ..... 170 k

Poids Moyens (185 k).

1. LEDREAU (74,3) H.C. Saint-Malo ..... 235 k
2. LANDOT (74,3) Pontoise ..... 215 k
3. GAUTHIER (73,5) H.C. Saint-Malo ..... 210 k
4. VIL (74) Clermont-Sports ..... 205 k
5. MAIBECH (70,1) H.C. Grand-Combe ..... 200 k
6. THION (73,8) A.C. Melunais ..... 200 k
7. MOCHE (73,55) Rueil A.C. ..... 195 k
8. CARIOLINI (69,5) S.A. Colmar ..... 190 k
9. BOISSONNET (72,3) E.C. Orléans ..... 190 k
10. VANHOUTTE (72,4) A.S.E. Lille ..... 190 k
11. DROUILHET (74) J.L.R. Marmande ..... 190 k

Poids Mi-Lourds (205 k).

1. BRZESKI B. (75,3) A.S.P.T.T. Lille ..... 235 k
2. TANGUY (78) A.S. Sainte-Savine ..... 217 k 500
3. DUPUY (80,8) Beauvais ..... 215 k
4. MEY (79,7) H.C. Palavas ..... 205 k
5. DELANNOY (79,8) C.H. Lensois ..... 205 k

SENIORS

Poids Mouches (145 k).

1. MOREAU (51.75) Gaz Athl. Nantes ..... 165 k
2. ROSSIGNOL (51.9) Avenir Rennes ..... 147 k 500
3. FRAGASSI (51,9) U.M.S. Estaque ..... 145 k

Poids Coqs (160 k).

1. CORNEILLET (53,55) C.S. Alençon ..... 180 k
2. GRAUSI (55,5) C.H. Ansois ..... 180 k
3. BELEN (55,9) M.J.C. Lunel ..... 180 k
4. RAGUENAUD (55,9) S.C. Niort ..... 165 k

Poids Plumes (175 k).

1. COLLINOT (59,7) H.C. Avallon ..... 210 k
2. CRAVEA (60) H.C. Nice ..... 200 k
2. LIMANNI (60) S.C. Fameck ..... 200 k
4. GARCIA (60) A.S.S.A. Saint-Victoret ..... 197 k 500
5. ASENSI (57,1) Nice U.C. ..... 195 k
6. SILVA (59,4) Paris U.C. ..... 195 k
7. MY (56,35) S.M. Montrouge ..... 187 k 500
8. TEDESCHI (60) V.G.A. Saint-Maur ..... 187 k 500
8. STANCA (60) V.G.A. Saint-Maur ..... 187 k 500
10. CARCEL (59,4) A.C. Vienne ..... 185 k
11. COUVRAND (59,5) Nantes E.C. ..... 185 k
12. WHITE (58,7) Roissy ..... 182 k 500
13. CLAYETTE (59,8) R.S. Champigny ..... 180 k
14. ECHE (59) U.M.S. Estaque ..... 175 k
15. MULLER (59,7) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 175 k
16. NEUSY (59,8) A.S.P.T.T. Lille ..... 175 k

Poids Légers (190 k).

1. GRICOURT (67,2) Amiens ·S.C. ..... 227 k 500
2. CAESEMAECKER (67,4) Lille U.C. ..... 225 k
3. THIMONIER (65,4) Gauloise Vaise ..... 222 k 500
4. FOUGERET (61,4) Royan O.C. ..... 220 k
5. DELTORRE (65,2) H.C. Noves ..... 220 k
6. LOISEAU (67) Française Besançon ..... 217 k 500
7. COZERET M. (67,4) S.C. Neuilly 217 k500
8. COLOMBERT (63,3) H.C. Villefranche ..... 215 k
9. THIVENT (67,1) M.J.C. Avignon ..... 215 k
10. WALT (66,5) S.H.C. Haguenau ..... 212 k 500
11. BLAZY (67,2) H.C. Saint-Estève ..... 212 k 500
12. GIROD (65,4) A.S. Montbéliard ..... 210 k
13. VIDAL (66,7) M.J.C. Lunel ..... 210 k
14. ASPART (66) H.C. Estève ..... 205 k
15. BULGARIDHES (66,95) H.C. Nice ..... 205 k
16. PICHON (67) A.S. Bouguenais Rézé ..... 205 k
17. JULIA (67,1) Union Roubaisienne S.A. ..... 205 k
18. ANDRÉ (63,8) A.S. Monaco ..... 200 k
19. COLOMBINO (66) S.C. Navis Grenoble ..... 200 k
19. GUENAULT (66) S.G. Angers ..... 200 k

21.	CAPARROS (66,5) H.C. Saint-Estève	200 k
22.	TALON (67,3) A.S.P.T.T. Lille	200 k
23.	BOUKO (64,8) E.S. Laneuveville	195 k
24.	WALLE (65,2) E.C. Orléans	195 k
25.	LETOURNEUR (66,6) C.S. Alençon	195 k
26.	LEME (66, 9) C.H. Saint-Malo	195 k
27.	DJEMAI (67,4) 01. Grande-Synthe	192 k 500
28.	KINTZ (64,2) A.S.P.T.T. Mulhouse	190 k
29.	BERNARD (66,7) U.S. Tours	190 k
30.	VERNY (67,4) A.S. Montferrandaise	190 k
31.	LABARTINO (67,5) M.J.C. Chambéry	190 k

Poids Moyens (210 k).

1.	BEUCLER (67,7) A.S. Montbéliard	242 k 500
2.	BATICLE (73,8) Celtique Montdidier	242 k 500
3.	LAGARRIGUE (74,9) E.C. Orléans	242 k 500
4.	FAYE (74,7) C.H. Ansois	240 k
5.	PASSEMARD (69,2) S.C. Dijon	235 k
6.	RADINOVIC (72,7) A.S. Joeuf	235 k
7.	ARNOUX (75) A.S. Montbéliard	235 k
8.	LEGUY (68,5) C.A. Nantais	230 k
9.	TERMOTTE (73) A.S.P.T.T. Lille	230 k
10.	BACHELER (74) Reims H.M.	230 k
11.	SCHNEIDER (74,4) A.S. Montbéliard	230 k
12.	JUAN (73,7) M.J.C. Avignon	227 k 500
13.	ROBBE (74,2) Avallon	225 k
14.	LUTTON (74,55) E.C. Orléans	225 k
15.	BOUREAU (68, 1) S.C. Neuilly	222 k 500
16.	GOUGY (70,5) Union Méan Penhoet	222 k 500
17.	ROUX (70,6) J.F. Bourgoin	222 k 500
18.	RAHEIL (73,5) H.C. Comminges	222 k 500
19.	MERAT (74,85) Paris U.C.	222 k 500
20.	LEBREC (70) S.G. Angers	220 k
21.	MARUEJOULS (73,5) Toulouse H.C.	220 k
22.	LEGLOANEC (73,95) U.S. Gentilly	220 k
23.	MUZEAU (74,6) H.C. Beauvais	220 k
24.	GIROUD (75) Gauloise Vaise	220 k
25.	MELIN (73,1) U.S. Toul	217 k 500
26.	BAUER (75) Alsatia Sélestat	217 k 500
27.	KUNTZER (70,4) U.S. Petite-Rosselle	215 k
28.	ETIENNE (73,2) S.C. Neuilly	215 k
29.	CABANEL (74,8) H.C. Albi	215 k
30.	LE TALLEC (74,8) H.C. Saint-Malo	212 k 500
31.	AHELY (69,3) V.G.A. Saint-Maur	210 k
32.	LATRILLE (72,8) U.S. Tarbes	210 k
33.	ROLAND (73) U.S. Tours	210 k
34.	LEFROU D. (73,85) C.S. Alençon	210 k
35.	GUINNET (74) S.C. St-Georges-de-Didone	210 k
36.	HORUS (74,2) Amiens S.C.	210 k
37.	MANIER (74,25) Colombelles	210 k

Poids Mi-Lourds (230 k).

1.	RIGAUD (76,85) E.S. Viry-Châtillon	265 k
2.	MESLIN (81 ,1) Avenir Rennes	265 k
3.	LESTAVEL (82,3) S.A. Montmartroise	265 k
4.	BRUNET (75,4) E.E.R. Carpentras	255 k
5.	FOUREL (76) A.S. Montbéliard	255 k
6.	FOURRIER Y. (78,5) S.A. Enghien	247 k 500
7.	GEORGET (80,2) U.S.M.T.	245 k
8.	LEBAILLY (80,3) U.S.C. Marseille	245 k
9.	DESPECHE (81,7) U.A. Tarbes	245 k
10.	FOURRIER J.-C. (82,25) S.A. Enghien	245 k
11.	DESCHAMPS (80,8) Gauloise Vaise	242 k 500
12.	ORTIZ (82,4) A.S.P.O.M. Bordeaux	242 k 500
13.	COFFIN (78) La Montluçonnaise	240 k
14.	CALCOEN (78,7) Olympique Grande-Synthe	235 k
15.	SERY (79,2) S.H.C. Haguenau	235 k
16.	CHASTAN (80,4) H.C. Orange	230 k
17.	LARBI (80,5) C.H.C. Marignane	230 k
18.	REMY (82,3) U.A. Tarbes	230 k

Poids Lourds-Légers (250 k).

1.	BARROY (82,6) A.S.P.P.	285 k
2.	PAQUET (89,9) La Montluçonnaise	265 k
3.	SCHIVI (83) E.S. Laneuveville	262 k 500
4.	GOUBAYON (89,3) C.H.P.O. Lavelanet	202 k 500
5.	RACHEL (89,6) E.S. Massy	255 k
6.	ZAGO (84,6) M.J.C. Chambéry	252 k 500
7.	GARCIA (84,9) Clermont-Sports	252 k 500
8.	AMET (88,9) Lille U.C.	250 k
9.	CHAMBARD (89,45) Vélizy	250 k
10.	GALLENAO (89,5) Colombelles	250 k

Poids Lourds (270 k).

1.	DECUIGNIERES (90,2) S.A. Montmartroise	295 k
2.	BERETTI (107) Vélizy	287 k 500
3.	PAUTOT (91 ,8) A.S. Montbéliard	285 k

FINALE DE LA COUPE DE FRANCE PAR ÉQUIPE DE COMITÉ (juniors)

Loos, le 12 Janvier 1974

Cette finale qui se déroulait à Loos banlieue lilloise, dans le magnifique Gymnase Debeyre, était organisée par notre Champion et membre du Comité Directeur : R. Lévecq, aidé en cela, il faut bien le dire par l'équipe dirigeante du Sporting Club Tête de Cheval Loos.

Les six équipes qualifiées étaient présentes, au grand complet et toutes munies d'un vaillant désir de faire le mieux possible et, pourquoi pas, de vaincre.

Il fut certainement agréable à M. Coret, Président de la F.F.H.C., aux membres du Comité Directeur présents, ainsi qu'à tous les spectateurs, de voir à l'œuvre 36 de nos meilleurs Juniors et Cadets, avec le secret espoir d'y voir parmi eux nos Champions de demain.

Des surprises, il y en eut, des bonnes et moins bonnes. Les Bretons, favorisés à l'issue des éliminatoires (259,5) effectuèrent le déplacement en force. Une belle brochette de supporters était là et..., bien là avec l'intention d'aider par leurs encouragements leurs représentants.

L'ambiance était bonne et l'on pouvait s'attendre à de belles frictions.

Les Nordistes ne l'entendirent pas de cette oreille et prouvèrent quelques instants plus tard que la performance qu'ils réalisèrent lors des éliminatoires ne reflétait en rien leurs réelles possibilités.

Je vous laisse imaginer l'inquiétude des accompagnateurs, leur joie, ou leur déception, ainsi que celle des athlètes concernés et le comportement qui, bien souvent, accompagne ces états d'âme ; c'est le sport.

Je me contenterai ici, de citer les meilleures barres réalisées par certains équipiers et ce, dans chacune des formations présentes.

Chez les Nordistes, vainqueur avec 262,5, belles prestations du Mi-lourd Lecouvez qui améliore avec 112,500 k à l'arraché, son record personnel ; du Léger Leblanc, 137,5 k à l'épaulé-jeté et marquant 145 k au jeté (3e essai) ; du Léger Cadet Kinck qui réalise 125 k à l'épaulé-jeté, ainsi que du Moyen Brzeski, 137,500 k à l'épaulé-jeté.

Pour les Languedociens, le voyage - durée et distance - fut un sérieux handicap, malgré cela, ils se classent second avec 212,1, grâce notamment, aux performances des deux Légers Cadets : Lopez et Terme (frère d'Aimé) qui réalisèrent respectivement 92,500 à l'arraché et 120 à l'épaulé-jeté.

Sous l'œil quelque peu inquiet de M. Coret présent à cette finale en tant que Président de la F.F.H.C., mais aussi et quelque peu en tant que Président de la Champagne, Drubigny réalise 117,500 à l'arraché avec aisance, malgré une technique Perfectible ; Lemaire, Coq Cadet, arrache 67,500 k. Ces deux athlètes contribuèrent, par leurs performances, au bon classement de l'équipe champenoise qui termine 3e (200,45).

Pour l'Île-de-France, classée 4e (196,2) et battue sur le fil par la Champagne, la meilleure performance revient à Jouan (Moyen) : 110 k à l'arraché.

Le Coq Cadet Carcel, 75 k à l'arraché, et le Léger Lasorsa (61,1), 125 k à l'épaulé-jeté, sont les deux meilleurs atouts du Dauphiné-Savoie qui termine 5e (189 k).

Quant aux Bretons, sérieusement handicapés par la contre-performance de Lebloa (0 à l'arraché), ils ne pouvaient éviter, sauf imprévu, la dernière place dans une épreuve aussi compacte. On peut penser que dans le déroulement normal des choses (sans contre-performance), les équipiers eussent mis plus d'ardeur et de combativité afin de tenter d'effectuer des performances qui auraient pu déclencher l'inquiétude chez certains adversaires.

Il faut bien admettre que cette équipe jouait, dès le départ, de malchance, étant dans l'obligation de modifier sa composition - certains équipiers ayant dépassé la limite d'âge entre les éliminatoires et la finale.

A noter les excellentes performances de Bidard (Coq), 122,500, et du Moyen Ledreau, 145, tous deux à l'épaulé-jeté.

Nous pouvons être satisfaits de la participation à cette épreuve et du niveau de préparation des athlètes qui y participèrent ; cela nous prouve l'intérêt que lui portent les Comités Régionaux. Par ailleurs, elle permet une certaine confrontation entre nos meilleurs Juniors, voire même Cadets et incite à la coopération au niveau de l'équipe.

Je ne voudrais pas achever ces quelques lignes sans féliciter tous les participants qui contribuèrent au même titre que ceux cités précédemment, à la victoire ou au bon classement de leur équipe.

Tous nos remerciements au Club organisateur pour cette belle soirée.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU PRIX FÉDÉRAL
Disputée à Saint-Malo les 19 et 20 Janvier 1974

NOMS	Poids de corps	Club	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
CADETS					
Poids Mouches :					
1. DEVAUCHELLE	51 k 200	Amiens S.C.	55, -	70, -	125 k
Poids Coqs					
1. DANGUILLAUME	55 k 600	P.T.T. Strasbourg	72,500	95, -	167 k 500
2. SCHMIDT	52 k 200	S.A. Colmar	72,500	90, -	162 k 500
3. LEMAIRE	55 k 600	Reims H.M.	70, -	87,500	157 k 500
4. GAYRAL	55 k 800	H.C. Figeac	67,500	90, -	157 k 500
Poids Plumes :					
1. CARCEL	59 k	A.C. Vienne	77,500	107,500	185 k
2. DESSUS	59 k 700	S.C. Dijon	80, -	90, -	170 k
3. RONTARD	58 k 400	S.A. Souchéen	70, -	95, -	165 k
4. FABRE	56 k 900	G.C. Sorguais	70, -	85, -	155 k
5. SAINT-CIERGE	58 k 300	V.S. Crest	65, -	90, -	155 k
Poids Légers :					
1. LEBLOA	64 k 500	C.A. Lorient	85, -	110, -	195 k
2. BAZIN	60 k 400	H.C.C. Arbreslois	80, -	110, -	190 k
3. BRZESKI	67 k 200	P.T.T. Lille	80, -	107,500	187 k 500
4. HEBANT	64 k 600	S.C. Loos	75, -	97,500	172 k 500
Poids Moyens :					
1. BERNAT	73 k 600	U.S. Grigny	85, -	110, -	195 k
2. LE GALL	71 k 200	C.H. Saint-Malo	80, -	112,500	192 k 500
Poids Mi-lourds :					
1. KRETTLY	81 k 800	A.S. Monaco	90, -	120, -	210 k
JUNIORS					
Poids Coq :					
1. HEUZE	54 k 600	C.H. Saint-Malo	72,500	95, -	167 k 500
Poids Légers :					
1. GAUTIER	67 k	Nantes E.C.	90, -	110, -	200 k
2. KRUPPERT	64 k 600	Chrysler Poissy	87,500	107,500	195 k
Poids Moyens :					
1. LE DREAU	74 k 800	C.H. Saint-Malo	95, -	132,500	227 k 500
2. LANDOT	73 k 400	Pontoise	97,500	115, -	212 k 500
N. Cl. GAUTHIER	72 k 900	C.H. Saint-Malo	90, -	0, -	—
SENIORS					
Poids Mouches :					
1. MOREAU	52 k	G. Nantes Mont	72,500	95, -	167 k 500
Poids Coqs :					
1. CORNEILLET	54 k 750	C.S. Alençon	82,500	107,500	190 k
2. GRAUSI	54 k 900	C.H. Ansois	80, -	100, -	180 k
Poids Plumes :					
1. CRAVEA	59 k 700	H.C. Nice	90, -	120, -	210 k
2. COLLINOT	59 k 400	Avallon	90, -	115, -	205 k
3. SILVA	59 k 350	Paris U.C.	87,500	115, -	202 k 500
4. ASENSI	57 k 500	Nice U.C.	82,500	105, -	187 k 500
Poids Légers :					
1. GRICOURT	67 k 450	Amiens S.C.	105, -	125, -	230 k
2. FOUGERET	61 k 200	Royan O.C.	100, -	125, -	225 k
3. THIMONIER	65 k	Gauloise Vaise	97,500	120, -	217 k 500
Poids Moyens :					
1. BEUCLER	67 k 800	A.S. Montbéliard	105, -	135, -	240 k
2. RADINOVIC	69 k 200	A.S. Joeuf	107,500	132,500	240 k
3. FAYE	74 k 600	C.H. Ansois	100, -	140, -	240 k
4. PASSEMARD	67 k 950	S.C. Dijon	105, -	130, -	235 k
5. ARNOUX	74 k 150	A.S. Montbéliard	100, -	130, -	230 k
Poids Mi-lourds :					
1. MESLIN	81 k 750	Avenir Rennes	125, -	160, -	285 k
2. FOUREL	77 k 900	A.S. Montbéliard	112,500	145, -	257 k 500
N. Cl. BRUNET	77 k 200	Carpentras	0, -	*Abandon*	—

Les samedi soir 19 et dimanche après midi 20 Janvier se sont retrouvés à Saint-Malo les haltérophiles qui, classés 2e et 1re séries en début de saison, se sont qualifiés à l'issue des compétitions tenues successivement au niveau des comités et des zones.

Pour les athlètes présents, cette compétition comportait plusieurs enjeux : en dehors de l'objectif de réaliser la meilleure performance quand il y avait match, on songeait aussi à se hisser jusqu'à la série nationale, condition nécessaire pour tirer aux Championnats de France, cependant que nul ne dédaignait accrocher un record régional au passage. Cette finale peut donc être décrite comme un match d'espoirs, non seulement en Cadets et Juniors, mais aussi chez les Seniors, où des valeurs confirmées tentaient de faire toujours mieux.

Les Seniors, le samedi soir, se retrouvèrent finalement 18, en 5 catégories différentes :

En Mouches le Nantais Moreau, seul contre lui-même, remplissait le contrat avec un total de 167 k 500, à 12 k 500 de la série nationale ;

Il y avait match, *en Coqs*, entre L'Alençonnais Corneillet et le sociétaire du C.H. Ansois, Grausi. Le 1er en l'emportant de 10 k sur le second, ne se trouve plus qu'à 5 k de la série nationale, améliorant au passage le record de Basse-Normandie du total ;

En Plumes, 4 athlètes se disputaient le titre. Si Assensi, malade, ne donnait pas le meilleur de lui-même, Gravea s'approchait de 5 k de la série nationale, remportant ce match devant Collinot et Silva ;

Il y avait aussi 3 *Légers*. Athlète régulier, Gricourt l'emportait avec 230 k (encore un athlète à 5 k de la série nationale) devant Fougeret et Thimonier ;

C'est *chez les Moyens* qu'il y avait le plus de monde. Et le match fut incertain jusqu'à la dernière barre de Faye, qui se retrouvait 3e au poids de corps faute d'être parvenu à réaliser les 145 k de la victoire à l'épaulé-jeté. Les 3 premiers à 240 k (dans l'ordre : Beucler, Radinovic et Faye) ; ce fut là un match serré où il ne faut pas que les nerfs lâchent ;

En Mi-lourds, on attendait Meslin, le nouveau recordman de France du total, opposé à Fourel et Brunet. Ce dernier connut la déception en échouant par 3 fois à 115 k à l'arraché. Avec 285 k au total, Meslin ne décevait pas, mais il ne put toutefois améliorer son récent record de France, ne parvenant pas à 2 reprises à se relever avec les 170 k qu'il venait d'amener aux épaules. Le deuil cruel qui l'a récemment frappé explique qu'il n'était pas là au sommet de sa forme.

L'observation des résultats d'ensemble permet de faire remarquer que, s'il n'y eut pas le samedi soir 19 Janvier à Saint-Malo de spectaculaire bond en avant dans les performances de l'un ou l'autre des athlètes Seniors présents, l'on assista à d'intéressantes empoignades, à un niveau qui justifiait des sélections. Le C.H. Saint-Malo tint toutefois à faire remarquer que l'absence des 4 athlètes de l'Île-de-France lui portait un préjudice en tant que club organisateur dans la mesure où l'attrait du match avait été présenté au public local, venu somme toute en nombre encourageant (400 entrées payantes), comme devant reposer précisément sur leur participation.

A l'issue du match Senior, M. Coret, Président de la F.F.H.C., remettait les médailles aux athlètes, et M. Planchet, Maire de Saint-Malo, la Coupe de la Ville de Saint-Malo à Alain Meslin pour la meilleure performance intrinsèque de la soirée.

Le dimanche après-midi se présentèrent 17 Cadets et 6 Juniors, qui tirèrent en 2 plateaux. Dominique Bidard constituant un 24e homme hors match. La journée fut fructueuse, plusieurs athlètes atteignant la série nationale, et battant des records régionaux, tels Carcel, de l'A.C. Vienne, ou Danguillaume, de l'A.S.P.T.T. Strasbourg.

Chez les Cadets :

Le poids Mouche Devauchelle n'avait que lui-même pour adversaire. Avec un total de 125 k, il faisait une performance de 1re série ;

Mais il y avait 4 athlètes *en Coqs*. Ce fut finalement Danguillaume qui l'emporta - et il faut remarquer qu'il épaule en fente - devant Schmidt, autre Alsacien de ce match, et Lemaire qui devança Gayral au poids de corps. Avec Danguillaume et Schmidt, série nationale, on atteignit là un bon niveau. Il convient encore de noter que Schmidt ne pesait que 52 k 200 ;

Les Plumes étaient 5. Carcel, avec l'excellent total de 185 k (série nationale), devançait Dessus, 2e de 15 k, et Rontard, 3e de 20 k ;

En Légers, aussi, l'on tira lourd, puisque Le Bloa, avec 195 k, et Bazin, avec 190 k, atteignirent tous deux la série nationale, la médaille de bronze revenant à Brzeski. Bazin ne pesait que 60 k 400 ;

En Moyens, Bernat l'emporta sur R. Le Gall de 2 k 500 en ne réussissant qu'une barre à chaque mouvement. Puissamment musclé. Bernat, dont les performances athlétiques sont impressionnantes, semble éprouver pour l'instant quelque difficulté à maîtriser les mouvements haltérophiles ;

En Mi-lourds, le Monégasque Krettly, seul en piste dans sa catégorie, ne contrôla lui non plus qu'une seule barre à chaque mouvement.

Il faut préciser que tous les Cadets réédítèrent au moins les minima de 1re série. Comme on est Junior seulement 2 ans, il y avait ici forcément moins de monde :

Petit poids Coq de 54 k 600, le Malouin Heuze, avec 167 k 500 au total, égalait son record personnel ;

En Légers, le Nantais Gautier, en ne réussissant que 2 barres, l'emportait, avec 200 k, de 5 k sur son adversaire Kruppert ;

Il Y avait 3 athlètes en présence *en Moyens*. Et il n'y eut que 5 barres réussies en 18 essais. Jean-Paul Le Dreau, de Saint-Malo, qui n'était pas dans son meilleur jour, gagnait tout de même son match (mais n'atteignait pas la série nationale) devant Landot, de Pontoise, Gauthier de Saint-Malo faisant un 0 à l'épaulé-jeté.

Dans le cadre de cette rencontre, l'international Junior poids Plume de Saint-Malo : Dominique Bidard avait sollicité de tirer hors match, mais en Coqs : il y a là des records de France qui le tracassent toujours. Prévu pour le second plateau, il tirait donc avec les athlètes appartenant aux catégories de poids les plus élevées. Réalisant 95 k à l'arraché, au second essai, puis 117 k 500 à l'épaulé-jeté, au second essai également, soit 212 k 500 au total, il améliorait ainsi théoriquement ses propres records de France Junior poids Coq de 2 k 500 à l'arraché et de 5 k au total, et de 2 k 500 le record de France Senior du total appartenant à Gomard. Mais l'homologation de ces records risque de rencontrer quelques difficultés. Prévu au second plateau, Bidard comptait sur la seconde pesée, et il arriva en retard, tous les athlètes ayant été pesés ensemble au départ. On ne put donc vérifier officiellement qu'il était bien au poids qu'après qu'il eut réalisé ses 95 k à l'arraché (il avait été pesé officieusement à 55 k 600 une heure avant ses tentatives par M. Thomas, arbitre national). Il y eut aussi plusieurs échanges de vues sur le point de savoir s'il faut mécaniquement transposer les règlements internationaux dans les compétitions nationales. Ainsi, à Saint-Malo, Bidard dut attendre la fin du match pour tenter d'améliorer de 500 g le vieux record de France Senior poids Coq de l'épaulé-jeté de Meurat, qui tient depuis bientôt 10 ans.

A l'issue du 1er plateau, M. Coret remettait les récompenses aux athlètes concernés, avant qu'il repartît sur Reims. A l'issue du match, M. Chariot, Président du Comité de Bretagne, remettait les récompenses aux athlètes du second plateau, puis une Coupe de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs fut remise respectivement à Carcel en Cadets et Le Dreau en Juniors pour avoir réalisé la meilleure performance intrinsèque dans chacune de ces catégories d'âge.

L'ensemble de la rencontre fut arbitré par les arbitres internationaux M. Chariot et M. Bernier, et l'arbitre national M. Pareau. Si plusieurs athlètes profitèrent de ce match pour améliorer des records personnels ou régionaux, il faut signaler un nombre inattendu de mouvements inachevés. Ne se soucierait-on pas suffisamment toujours du travail technique dans les clubs ?

Louis LE BÉGAT,
AL Paimpol.

/

Un classement par club, en attribuant 6 points au 1er, 4 au 2e, 3 au 3e, etc., donne les résultats suivants :

- C.H. Saint-Malo : 16 points (2 premiers, 1 second, 1 zéro).
- Amiens S.C. : 12 points (2 premiers).
- Montbéliard : 11 points (l premier, 1 second, 1 cinquième).
- C.H. Ansois : 7 points (l deuxième, 1 troisième).
- S.C. Dijon : 6 points (l deuxième, 1 quatrième).
- C. A. Nantes ; Alençon ; H.C. Nice ; Rennes ; Strasbourg ; Vienne ; Lorient ; Grigny ; Monaco ; Nantes E.C.

Tous 6 points (l premier).

Ed. MALLET.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

F.F.H.C.
51, rue Vivienne
75002 PARIS

☆

Montant annuel de l'abonnement

France : 15 F
Étranger : 20 F

– par chèque bancaire ou par mandat à notre adresse ;

– par virement postal à notre C.C.P. Paris : 1304-82.

Haltérophile Moderne n° 305 (03-04-1974)

Résultats techniques du Match

GRANDE-BRETAGNE - FRANCE « Juniors »

Disputé à Manchester le 26 Janvier 1974

NOMS	Nation	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouches :					
1. GRAS	France	52 k	67,500	87,500	155 k
2. GILLAPSY	Grande-Bretagne	51 k 200	67,500	82,500	150 k
Poids Coqs :					
1. JONES	Grande-Bretagne	55 k 300	75, -	87,500	172 k 500
2. ROUMIEUX	France	(*Forfait*)	—	—	—
Poids Plumes :					
1. BIDARD	France	58 k 100	95, -	125, -	220
2. FOY	Grande-Bretagne	59 k	75, -	105, -	180 k
Poids Légers :					
1. KINCK	France	67 k 300	102,5	130, -	232 k 500
2. BURROWS	Grande-Bretagne	66 k 400	85, -	117,500	212 k 500
Poids Moyens :					
1. JOUAN	France	75 k	112 k 500	135, -	247 k 500
2. SINGH M.	Grande-Bretagne	74 k 800	105, -	130, -	235 k
Poids Mi-Lourds :					
1. LANFORD	Grande-Bretagne	81 k 800	112,500	150, -	262 k 500
2. LECOUVEZ	France	77 k	112,500	132,500	245 k
Poids Lourds-Légers :					
1. SINGH	Grande-Bretagne	83 k	107,500	150, -	257 k 500
2. FROMENT	France	87 k 800	107,500	140, -	247 k 500
Poids Lourds :					
1. BROWD	Grande-Bretagne	91 k 300	110, -	140, -	250
2. KOLLER	France	100 k 600	102,500	140, -	242 k 500
Poids Lourds :					
1. ZETOLOFSKI	Grande-Bretagne	110 k	122,500	160, -	282 k 500
2. BRULOIS	France	101 k 100	110, -	137,500	247 k 500

Cette rencontre, qui est devenue pour nos Juniors, une « classique » se déroulait le dimanche 26 Janvier dans le magnifique ensemble culturel et sportif de Manchester.

L'équipe de France bien qu'amputée de l'un de ses membres - Roumieux, à qui la Sécurité Nationale refusa la sortie du territoire - était fermement décidée à vaincre malgré les difficultés que cela représentait.

Au vu des résultats, à l'actif de nos adversaires, nous comptions sur nos catégories Mouches jusqu'aux Moyens.

L'absence de notre poids Coq nous imposait la recherche d'une victoire dans les autres catégories.

Deux plateaux furent organisés : le 1er des Mouches aux Moyens et pour le suivant, des Milourds aux Super-Lourds.

Chez les Mouches, Gras l'emporte en améliorant son record personnel du total avec 155 k devant le Britannique Gillapy à l'issue d'un match qui se régla au 2e, mouvement olympique et grâce à la dernière barre.

Chez les Coqs, Jones (G.-B.) réalise 172 k 500 nous faisant une nouvelle fois regretter l'absence de notre représentant qui eut sans difficulté assuré cette victoire.

Nos trois représentants suivants : Bidard (Plume), Kinck (Léger) et Jouan (Moyen) bien que sans inquiétude, réalisent leurs meilleures performances et il s'en faut de peu que celles-ci soient améliorées, notamment pour Kinck et Jouan qui manquent respectivement 137 k 500 et 140 k à l'épaulé-jeté.

Bidard, quant à lui, se surpasse en réalisant 220 k. Comme nous nous y attendions, le second plateau nous est défavorable. Le jeune Mi-lourd Landford l'emporte devant Lecouvez (262 k 500 contre 245 k) bien que ce dernier réalise son meilleur total.

Chez les Lourds-Légers, Froment s'incline devant Singh avec un total très moyen au vu de ses résultats précédents. Seul, son manque d'entraînement spécifique dû à sa maîtrise d'E.P.S. est à mettre en cause.

Nos deux poids Lourds furent dominés mais sans démériter pour autant.

Koller (242 k 500) battu par Browd (252 k 500) améliore le record de France (Cadet) de l'épaulé-jeté : Brulois (247 k 500) dominé par Retolofki (282 k 500) améliore le record de France Cadet à l'arraché avec l10 k.

L'absence de Roumieux et la mauvaise forme passagère de Froment nous firent perdre une belle occasion de ramener une victoire. Ceci étant-dit et les regrets superflus, notre équipe s'est bien comportée et s'est montrée, quand la nécessité s'en fit sentir, très combative. Nous nous devons de lui adresser toutes nos félicitations.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour remercier nos hôtes du chaleureux accueil et de l'agréable séjour à Manchester.

Le Responsable de l'Elite,
M. PATERNI.

RÉSULTATS TECHNIQUES DU CRITÉRIUM INTERNATIONAL HALTÉROPHILE DE VALENCE

20 Janvier 1974

	NOMS	Nation	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouche :						
1.	BILLET.....	France	51 k 200	80, -	100, -	180 k
2.	CLASI.....	Espagne	52 k	75, -	100, -	175 k
3.	GARCIA	Espagne	52 k	70, -	90, -	160 k
3.	CASTILLO	Espagne	52 k	70, -	90, -	160 k
5.	SANCHEZ	Espagne	50 k 500	60, -	87,500	147 k 500
6.	MARTINEZ.....	Espagne	52 k	65, -	82,500	147 k 500
Poids Coqs :						
1.	NOGUEVOS.....	Espagne	56 k	85, -	122,500	207 k 500
2.	GOMARD.....	France	55 k 400	90, -	115, -	205 k
3.	MONTESO	Espagne	56 k	82,500	110, -	192 k 500
4.	CORDOBES	Espagne	56 k	77,500	100, -	177 k 500
5.	UBEDE	Espagne	56 k	70, -	100, -	170 k
6.	CORRELLO	Espagne	56 k	55, -	70, -	125 k

CLASSEMENT NATIONAL DU CRITÉRIUM NATIONAL

d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux les 2 et 3 Février 1974

CADETS

Poids Mouches (125 - 145 k).

1. DEMONCEAUX (50,95) C.H. Ourcq ..... 125 k
2. CARRE (51,4) U.S. Tours..... 125 k
3. MAZEVET (51,95) U.S.C. Gonesse ..... 125 k

Poids Coqs (140 - 160 k).

1. DANGUILLAUME (55,6) A.S.P.T.T. Strasbg..... 172 k 500
2. BOYER (56) Lille U.C. ..... 162 k 500
3. LEMAIRE (55,6) Reims H.M..... 160 k
4. MALARD (55,6) A.S. Mantaise ..... 160 k
5. GAYRAL (56) H.C. Figeac ..... 160 k
6. SANGULEN (54,6) A.S.P.T.T. Lille..... 155 k
7. SCHMIDT (54,2) S.A. Colmar ..... 152 k 500
8. RAYNAUD (55) M.J.C. Vias ..... 150 k
9. CORNE (56) F. Besançon ..... 150 k
10. STOECKEL (52,5) S.A. Koenigshoffen ..... 147 k 500
11. DEHAUDT (54,8) C.H. Decottignies..... 145 k
12. BENSADOUM (55,6) U.M.S. Estaque ..... 145 k
13. SANTIAGO (55,7) U.M.S. Estaque ..... 140 k

Poids Plumes (155 - 175 k).

1. BAZIN (60) H.C.C. Arbreslois..... 187 k 500
2. CARCEL (59,5) A.C. Vienne ..... 180 k
3. SPIGA (60) l'Ornanaise ..... 170 k
4. SAINT-CIERGE (58 ,7) U.S. Crest..... 167 k 500
5. PERRIER (59,3) C.C.S. Tulle ..... 155 k

Poids Légers (170 - 190 k).

1. COSNARD (67) A.S.C. Pessac ..... 207 k 500
2. ANSELME (66,9) H.C. Villefranche..... 200 k
3. HUE (67,4) Celtique Montdidier ..... 200 k
4. PALPACUER (66) Grand-Combe ..... 190 k
5. HEBANT (64,9) S.C. Loos ..... 180 k
6. COLLARD (65,2) Domfront ..... 180 k
7. PAULARD (64,2) Troyes O.S. ..... 177 k 500
8. NOEL (63,7)) A.S.C.E.M. Le Bourget..... 170 k
9. MOINE M.J.C. Aix-en-Othe ..... 170 k

Poids Moyens (185 - 210 k).

1. MANTELIN (73) Annonay ..... 232 k 500
2. LAGARRIGUE (74,13) P.H.C. Carmaux... 230 k
3. BUYSSE (74,4) Lille U.C. ..... 220 k
4. BRZESKI J.-C. (68,5) A.S.P.T.T. Lille ..... 200 k
5. LEGALL R. (71,8) C.H. Saint-Malo ..... 200 k
6. PRUVOST (74) U.S.M.T. ..... 195 k
7. ZANNER (74,4) S.A. Colmar ..... 192 k 500
8. AUPLAT (73,7) S.E.P. Cours ..... 185 k

Poids Lourd-Léger (225 - 250 k).

1. HEINRICH (85) A.S. Montbéliard..... 227 k 500

Poids Lourd (245 k).

1. KOLLER (100 ,2) M.J.C. Meinau ..... 245 k

JUNIORS

Poids Mouches (145 - 165 k).

1. GROSSET (50) Stade Dyonisien..... 160 k
2. HEUZE (52) C.H. Saint-Malo..... 160 k
3. GRAS (52) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne ... 155 k

Poids Coqs (160 - 180 k).

1. PRETO (55) A.S. Montbéliard..... 167 k 500
2. NOEL P. (54,9) A.S.C.E.M. Le Bourget..... 160 k

Poids Plumes (175 - 195 k).

1. LASORSA (60) S.C.N. Grenoble ..... 215 k
2. HAAG (58,8) H.C. Scherwiller..... 182 k 500
3. GUERCI (59,4) C.H.P.O. Lavelanet..... 180 k
4. ROUMIEUX (56,8) H.C. Noves..... 175 k
5. THOMAS (59,5) A.P.E.C.A. Sports..... 175 k

Poids Légers (190 - 215 k).

1. BIDARD (60,1) C.H. Saint-Malo ..... 215 k
2. TERME P. (67,5) H.C. Grand-Combe..... 210 k
3. PROGREDI (66,9) Gauloise de Vaise ..... 207 k 500
4. GAUTIER (67) Nantes E.C. ..... 205 k
5. LEBLOA (64,6) C.A. Lorient ..... 202 k 500
6. KRUPPERT (65,1) Chrysler-Poissy ..... 195 k
7. LASBLEIZ (67) A.L. Paimpol ..... 195 k
8. CARIOLINI (67,4) S.A. Colmar ..... 195 k
9. SCHMITT (66,3) U.S. Petite-Rosselle ..... 190 k
10. ROLLET (67) M.J.C. Chambéry ..... 190 k

Poids Moyens (210 - 235 k).

1. BRZESKI (73,5) A.S.P.T.T. Lille ..... 250 k
2. VUILLEMIN (74,4) L'Ornanaise ..... 250 k
3. JOUAN (75) Ruei1 A.C..... 250 k
4. LEDREAU (75) H.C. Saint-Malo..... 245 k
5. MAIBECH (71) H.C. Grand-Combe..... 225 k
6. LANDOT (74,8) Pontoise ..... 225 k
7. ATTARD (74) Reims H.M..... 217 k 500
8. D'AMORE (73,6) H.C. Marseille..... 215 k
9. GAUTHIER (73,85) C.H. Saint-Malo..... 215 k
10. MALARD J.P. (74,1) A.S. Pontoise ..... 215 k
11. GASTALDIN (72) U.S. Sainte-Tulle ..... 210 k

Poids Mi-lourd (230 - 255 k).

1. LECOUVEZ (78,1) A.S.P.T.T. Lille ..... 250 k

Poids Lourd-Léger (250 - 275 k).

1. FROMENT Guy (89,5) H.C. Vénissieux ... 260 k

SENIORS

Poids Mouche (165 - 180 k).

1. BILLET (51,8) U.S.O. Dijon..... 180 k

Poids Coqs (180 - 195 k).

1. GOMARD (56) Club Nevers ..... 210 k
2. MY (56) S.M. Montrouge ..... 197 k 500
3. STRESSER (53,9) S.H.C. Haguenau..... 195 k

Poids Plumes (195 - 215 k).

1. FOUGERET (59,9) Royan O.C. ..... 220 k
2. CHAVIGNY J.C. (59,5) E.C. Orléans ..... 215 k
3. COLLINOT (59,9) A.C. Avallon ..... 215 k
4. LIMANI (59,5) S.C. Fameck ..... 207 k 500
5. SILVA (59,2) P.U.C..... 205 k
6. JOYE (59.5) S.M.S. Marquette ..... 200 k
7. GARCIA (59,9) A.S.S.A. St-Victoret ..... 195 k
8. STANCA (59,5) A.S.P.T.T. Mulhouse..... 195 k

Poids Légers (215 - 235 k).

1. LEBLANC (66,5) O.M.S. Lommois ..... 245 k
2. BEUCLER (66,5) A.S. Montbéliard ..... 240 k
3. GRICOURT (66,5) Amiens S.C. ..... 235 k
4. SENET (63,4) Amiens S.C. ..... 232 k 500
5. RADINOVIC (67,5) A.S. Joeuf ..... 230 k
6. DELTORRE (65,6) H.C. Noves ..... 227 k 500
7. LEGUY (67,5) C.A. Nantais ..... 227 k 500
8. DULICE (65,9) E.C. Orléans ..... 225 k
9. BLAZY (67,5) H.C. Saint-Estève ..... 220 k
10. ZILL (66) S.A. Koenigshoffen ..... 220 k
11. BULGARIDHES (67,45) H.C. Nice ..... 217 k 500
12. CAESEMAEKER (67,5) L.U.C. ..... 217 k 500
13. CAPARROS (66,7) H.C. Saint-Estève ..... 215 k

Poids Moyens (235 - 255).

1. BRUNET (74) E.E.R. Carpentras ..... 255 k
2. RIGAUD (74,75) E.S. Viry-Châtillon ..... 250 k
3. SIADKOWSKI (73,9) Rueil A.C..... 245 k
4. LAGARRIGUE (74,2) E.C. Orléans ..... 242 k 500
5. BATICLE (74,3) Celtique Montdidier..... 240 k
6. LUTTON (74,9) E.C. Orléans ..... 240 k

Poids Mi-Lourds (255 - 275 k).

1. FAUCHER (78,6) Rueil A.C. ..... 280 k
2. BLANQUIE (78,7) A.S.P.T.T. Strasbourg.. 280 k
3. BARROY (80,8) A.S.P.P. ..... 275 k
4. MESLIN (82,1) Avenir Rennes ..... 275 k
5. TROLONG U.S. Toul ..... 270 k
6. SCHIVI (81 ,5) E.S. Laneuvevilloise ..... 270 k
7. HENRY (80,4) C.C.P.H. Châlons-sur-Marne 267 k 500
8. DEMONSEL (82.5) A.S.E. Lille ..... 260 k
9. ORTIZ (82,4) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 257 k 500
10. TERME (78,3) H.C. Palavas ..... 255 k
11. DESPECHE (82) U.A. Tarbaise ..... 255 k

Poids Lourds-Légers (275 - 295 k).

1. DECUIGNIERES (89) S.A.M. ..... 295 k
2. PAUTOT (90) A.S. Montbéliard ..... 290 k
3. GRIMALDI (89,75) V.G.A. Saint-Maur .... 280 k

Poids Lourds (295 - 315 k).

1. COUSSIN (90.1) H.C. Palavas..... 305 k
2. BERETTI (105,4) E.S. Vélizy-Villacoublay 295 k

RÉSULTATS TECHNIQUES DU MATCH GRÈCE - FRANCE « A »

Disputé à Athènes le 24 Février 1974

NOMS	Nation	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouche				
1. STRESSER	France	87,500	112,500	200 k
2. ATHANASSIADIS	Grèce	75, -	95, -	170 k
Poids Coqs				
1. GOMARD	France	85, -	117,500	202 k 500
2. TATSIS	Grèce	80, -	95, -	175 k
Poids Plumes				
1. SENET	France	107,500	132,500	240 k
2. ZICAS	Grèce	85, -	115, -	200 k
Poids Légers				
1. LEBLANC	France	107,500	130, -	237 k 500
2. COUTSOURIDAKIS	Grèce	90, -	120, -	210 k
Poids Moyens				
1. CHAVIGNY	France	125, -	155, -	280 k
2. ZERVINIS	Grèce	100, -	135, -	235 k
Poids Mi-Lourds				
1. MESLIN	France	125, -	162,500	287 k 500
2. SPIROU	Grèce	117,500	165, -	282 k 500
Poids Lourds-Légers				
1. COUSSIN	France	152,500	167,500	320 k
2. IAKOVOU	Grèce	140, -	175, -	315 k
Poids Lourds				
1. CADARS	France	140, -	165, -	305 k
2. PAPADOPOULOS	Grèce	120, -	155, -	275 k
Poids Super-Lourds				
1. LÉVECQ	France	125, -	180, -	305 k
2. IOANNIDIS	Grèce	115, -	160, -	275 k

Échange
des fanions
entre
les deux capitaines
IAKOVOU
LEVECQ

INFORMATION IMPORTANTE A L'INTENTION DES RESPONSABLES DES CLUBS

A plusieurs reprises, au cours des réunions du C.J.F., plusieurs dirigeants se sont inquiétés de savoir de quoi il retournait exactement concernant, vis-à-vis des assurances, les certificats médicaux exigibles pour l'obtention des licences et la participation aux compétitions, l'interprétation retenue au niveau fédéral présentant des difficultés d'application. Par ailleurs, quelles étaient les responsabilités réelles de chacun ?

Afin d'avoir une information exacte, je me suis adressé à la source la plus autorisée, en l'occurrence auprès de M. Chaudet, Directeur de la Mutuelle Nationale des Sports, organisme qui assure nos licenciés.

En résumé, de l'entretien que nous avons eu, il ressort ceci :

1. D'une part, la M.N.S. n'exige aucun certificat médical pour la délivrance d'une assurance, ceci concernant la responsabilité civile. Par contre, pour la responsabilité administrative, il y a lieu de se conformer aux textes, mais il apparaît qu'une confusion s'est produite de notre part dans l'interprétation.

2. En réalité, d'après les différents décrets ou arrêtés, la marche normale à suivre est la suivante : les clubs ne peuvent demander des licences pour leurs athlètes que si ceux-ci ont produit un certificat médical d'aptitude au sport ne remontant pas au-delà de 120 jours à la date de la demande, qu'ils soient Cadets, Juniors ou Seniors. De plus, les mineurs doivent également fournir à l'appui de la demande de licence, l'autorisation parentale de pratiquer le Sport Haltérophile et Culturiste.

3. La licence délivrée sous ces conditions est valable pour toute la saison sportive, c'est-à-dire en ce qui nous concerne, du 1er Octobre au 30 Septembre de l'année suivante et il n'est nul besoin de fournir d'autres certificats médicaux ou d'autorisations parentales au cours de la dite saison. C'est seulement au moment du renouvellement de la licence - assurance qu'il faudra accompagner à nouveau la demande des pièces indiquées.

4. L'organisme qui délivre les licences n'est pas tenu de vérifier si les règles ci-dessus ont été observées et ne saurait en être tenu pour responsable dans le cas contraire. Cela est uniquement du ressort du Club qui établit la demande. Par conséquent, la responsabilité du club se trouve couverte si celui-ci s'est conformé aux prescriptions définies ci -dessus. Il va de soi que dans le cas contraire, il en serait autrement, par exemple : si un accident se produisait et que la victime intente une action quelconque. Ne pas oublier que cela ne concerne pas seulement les compétitions mais également l'entraînement des ressortissants du Club. Par conséquent, il est de la première importance que tous soient couverts par la licence-assurance.

De ce fait, le rôle du Comité Régional se borne à satisfaire les demandes présentées par les Clubs, délivrer les licences et transmettre à la M.N.S. en vue des assurances.

5. De ce qui précède, pour l'accès à une compétition, les organisateurs de quelques niveaux qu'ils soient, doivent se borner à demander la présentation de la licence à jour pour la saison en cours. A défaut, au cas où celle-ci ne serait pas de retour au Club, une attestation de ce dernier, contresignée par le Comité Régional, que la demande en règle a bien été faite pourrait en tenir lieu. D'où la nécessité de faire cette demande suffisamment à l'avance - un mois paraît un délai raisonnable pour permettre l'accomplissement administratif de ces formalités.

Je pense que ces détails éclairent définitivement cette question et que nos Clubs seront satisfaits de cette réponse à leurs questions. J'ai communiqué cette information au Président de la F.F.H.C. et il est d'avis que cet article paraisse dans le *Bulletin Fédéral*, afin que tous les Clubs Fédéraux puissent en bénéficier.

R. TOURNIER,
Président d'Île-de-France.

Le Secrétaire d'État à la Jeunesse,
aux Sports et aux Loisirs

à

Monsieur le Directeur Technique
D'Haltérophilie
s/c de Monsieur le Président
de la Fédération Française
Haltérophile et Culturiste.

Il est envisagé, dans le cadre de l'Université de Paris V, la création d'une section de haut niveau dans l'U.E.R. médicale Cochin à la prochaine rentrée universitaire.

Cette section pourrait être ouverte à des étudiants titulaires du baccalauréat C ou D et se destinant à la profession de médecin ou de chirurgien-dentiste.

Ces étudiants bénéficieraient d'horaires spéciaux avec cours de rattrapage, éventuellement, pour leur permettre de mener conjointement leurs études et la pratique sportive. J'appelle toutefois votre attention sur le fait qu'à l'évidence, ces conditions particulières ne s'étendront pas à l'examen de fin d'année qui sera subi à égalité avec leurs camarades.

Je vous serais donc obligé de bien vouloir me faire connaître si des jeunes gens ou des jeunes filles, pratiquant au moins du niveau interrégional ou national, seraient intéressés par cette possibilité.

Sauf pour le cas où il s'agirait d'athlètes P.O. (objectif Montréal ou objectif 80), que vous pourriez aider matériellement dans le cadre de crédits mis à votre disposition, il appartiendrait, évidemment, à ces jeunes gens d'assurer leur hébergement à Paris s'ils n'y résident pas.

Une convention entre votre fédération et le président de l'Université concernée fixerait les horaires de cours et les horaires d'entraînement.

P. le Secrétaire d'État à la Jeunesse,
aux Sports et aux Loisirs,
Le Directeur de l'Éducation
Physique et des Sports
Marceau CRESPIN.

LU POUR VOUS DANS LA PRESSE

TROP DE FORFAITS A LA RÉUNION HALTÉROPHILE DE L'U.S.T.

Les dirigeants de la section haltérophile de l'Union sportive de Toul faisaient grise mine hier matin.

Il y avait de quoi, alors qu'ils attendaient la participation de six équipes de neuf athlètes à l'éliminatoire du championnat de France des comités, deux formations seulement étaient présentes à l'heure du rendez-vous fixé à 9 h, dans la salle des sports : la Lorraine et la Champagne. L'équipe du président Savonnière qui s'était donné un mal considérable pour recevoir dans les meilleures conditions ses hôtes dominicaux ne méritait pas cet affront dont les retombées porteront grandement préjudice à une discipline à la recherche d'une plus grande audience sportive et populaire.

Ce laisser-aller constaté par le président de la Fédération, M. Coret, de la ligue de Champagne et par M. Bovi, responsable du comité de Lorraine, a nui bien sûr au succès de cette manifestation suivie par une cinquantaine de spectateurs avertis. Heureusement pour l'intérêt de la compétition, les présents donnèrent néanmoins un bel aperçu de leurs capacités, notamment notre représentant Patrick Trolong, auteur de la meilleure performance avec 267 k 500. Il ne put cependant éviter la victoire de la Champagne, nettement supérieure dans les grosses catégories. C'est donc le capitaine champenois qui reçut des mains de M. Gossot une très jolie coupe de Vannes-le-Châtel sous les applaudissements du dernier carré de spectateurs ayant tenu à honorer les lauréats. Souhaitons que le prochain meeting : le challenge Lambert qui aura lieu le 24 février au local de la Porte de Metz, nous réconcilie avec l'haltérophilie et félicitons encore une fois les organisateurs toulois dont les efforts ont suscité les commentaires flatteurs des invités.

LE REIMS HALTÉROPHILIE ET MUSCULATION : UNE ASCENSION-ÉCLAIR

Le Reims Haltérophilie et Musculation s'est installé salle du Moulin-Huon en septembre 1970. L'équipe qui créa le R.H.M. à cette époque le fit en complet accord avec le président du Club des Culturistes Rémois, M. Robert, dans le seul but de permettre aux haltérophiles qui s'entraînaient dans son club de s'exprimer avec davantage de facilité.

En effet, la salle du chemin Vert était devenue trop exiguë pour offrir aux haltérophiles et aux culturistes la possibilité de mener parallèlement une préparation sérieuse.

Au départ une dizaine d'athlètes s'étaient licenciés au R.H.M. Depuis les choses ont bien changé puisque la saison 1972-1973 vit une centaine de pratiquants s'y inscrire.

Voilà qui permet dé situer la position du Reims Haltérophilie et Musculation sur le plan champenois. Et sans offenser qui que ce soit, il est incontestable que ce jeune club, en trois années, s'est hissé au premier rang régional, tant par le nombre des adhérents donc, que par les résultats obtenus.

Le palmarès de la saison passée fait apparaître en effet le (flatteur) bilan suivant : six champions de Champagne dans toutes les catégories, la troisième place sur le plan national pour les juniors, la première pour les seniors en coupe de Champagne, un titre de champion de France et deux records nationaux, sans compter les différents succès glanés ici et là dans les compétitions en séries inférieures.

Il faut dire que l'ossature du club, que préside M. André Coret (porté l'an dernier à la présidence de la Fédération Française) est solide - qu'on en juge :

D'abord chez les Juniors :

André Drubigny fut champion de France dans la catégorie des Moyens. Cette même année, il devait battre le record de France de l'arraché que détenait Aimé Terme. Pour effacer des tablettes, le nom de ce prestigieux athlète, il réalise 121 k contre 120 à son prédécesseur.

Jean-Bernard Attard, un poids Moyen encore Cadet, se révèle cette saison comme un athlète de grande classe et peut espérer être sélectionné pour les championnats de France Cadets - Juniors à Monaco.

Régis Lemaire, Coq Cadet, un réel espoir qui participera cette année à la compétition nationale et peut prétendre y décrocher le titre suprême.

Gérard Gomard a réalisé de très gros progrès cette saison après avoir été sacré champion de Champagne. Il devrait, dans les semaines qui viennent, confirmer ses grandes possibilités.

Yvon Gomard, un Cadet, appelé lui aussi, grâce au sérieux de son travail, à s'exprimer de belle façon en 1974.

Gérard Pace, jeune espoir poids Lourd, a les moyens d'apporter bientôt son concours à l'équipe Juniors du club ...

L'équipe Seniors quant à elle, sous la responsabilité de son capitaine Daniel Duloquin, ne cesse de s'améliorer. Elle aura comme principal objectif de se qualifier pour les différentes finales de zone et de la Coupe de France des clubs.

Daniel Duloquin peut compter sur le toujours jeune Jean Lécuyer, un des animateurs du R.H.M., qui fait partie des douze meilleurs poids Plumes français, comme sur Claude Baecheler, poids Moyen l[re] série, en passe de devenir le numéro 1 de sa catégorie dans la zone Nord-est.

Le très sérieux Alain Percy domine cette année les Moyens 2[e] série et comme il ne cesse de progresser, il doit rapidement atteindre la 1[re] série. Philippe Bomin, de son côté, a pris rang de meilleur poids Léger de Champagne depuis la retraite prématurée, mais espérons momentanée, de Joël Dufays.

Quant aux Michel Givron, Alain Duloquin, Jean Mounier, André Hannequin, les frères Stofflet notamment, ils sont autant de valeurs sûres.

Enfin, le conseiller technique régional du Comité, Gérard Cazeaux, international, champion de France, sélectionné aux championnats du monde, fait partie intégrante de l'écurie R.H.M.

Doté d'un potentiel physique à la mesure de ses ambitions et solidement paré, le Reims Haltérophilie et Musculation ne néglige pas pour autant l'avenir. Ses animateurs s'en voudraient d'ailleurs de s'endormir sur des lauriers frais cueillis. Aussi convient-ils les jeunes de 14 ans, à se présenter aux heures d'entraînement, tous les jours de 18 h à 20 h 30, salle du Moulin-Huon (en face du dancing La Cerisaie).

Car l'Haltérophilie, pour peu que l'on veuille s'en donner la peine, est une discipline à la ... portée de tous.

UN CAS... ! QU'EST-CE... ?

Cet article doit être interprété comme information, précision et aide aux diverses personnes concernées par la mise en place des C.A.S. (Centre d'Animation Sportive).

---

1. SON RÔLE.

Ces organismes, créés par le Secrétariat d'État de la Jeunesse et des Sports depuis un an déjà, ont pour vocation initiale de lier plus étroitement les secteurs scolaires et civils. Ceci est important, car il faut que les « batifolages » de nos brillants théoriciens en Éducation Physique retombent sur les réalités sportives, et que la dynamique du sport soit à son tour canalisée par les structures pédagogiques que sont à même de construire les enseignants.

Sur le fond, il faut que les C.A.S. soient des organes de concertation permettant aux qualités dominantes du Sport et de l'Éducation physiques de s'interpénétrer, pour améliorer le rendement de l'un et la valeur de l'autre.

2. SA STRUCTURE.

Les C.A.S. dépendent directement des Directions Départementales de la Jeunesse et des Sports et donc de leur Directeur ; ils sont animés, coordonnés par un Professeur d'E.P.S., appelé « « coordonnateur » de CAS.

Avec les moyens dont il dispose (installations, animation, plages horaires libres pour les élèves ...), le coordonnateur doit donner le complément des heures dispensées au Lycée ou au C.E.S., pour garantir les 5 heures obligatoires prévues dans les textes. L'idéal serait :

- 3 h dans le 1[er] cycle (Ets) ; 2 h optionnelles dans le C.A.S.,
- 2 h dans le 2[e] cycle (Ets) ; 3h optionnelles dans le C.A.S.

Dans les C.A.S., les disciplines proposées sont optionnelles, c'est-à-dire que le coordonnateur ventile les enfants vers les matières qu'ils peuvent choisir.

III. SON PERSONNEL.

Les C.A.S. sont animés par :

- En priorité, des enseignants titulaires E.P.S., des éducateurs sportifs,
- Des C.T.R., des C.T.D.,
- Des moniteurs de club ayant des diplômes fédéraux.

4. SES MOYENS DE TRAVAIL.

Financièrement soutenus, les C.A.S. disposent d'une autonomie certaine grâce à divers facteurs : location des salles, achat du matériel, techniques, paiement du personnel utilisé.

APPORT DU C.A.S.
AU SPORT EN GENERAL

Un coordonnateur de C.A.S. devant faire travailler les classes de lycées, n'a d'autre débouché vu la pléthore dans les installations scolaires (les heures proposées doivent être utilisées pendant les horaires scolaires) que la recherche d'installation auprès de clubs ou de salles municipales (pratiquement toujours occupées par une école primaire).

On voit donc l'importance qu'auront les clubs dans le fonctionnement des C.A.S.

1) INTÉRÊT POUR LES DISCIPLINES NON TRADITIONNELLES ENSEIGNÉES A L'ÉCOLE.

Le coordonnateur essaiera de proposer autre chose que les sempiternelles séances que les enfants subissent de la 6[e] à la Terminale.

Il leur propose une « option-sport »,

Il y a donc apport aux élèves d'activités variées, mais obligatoires, qu'ils pratiqueront toute l'année à raison de 1 h ou 2 h par semaine.

C'est donc une initiation proche d'un entraînement qui sera donnée à l'élève, et non une légère approche à une activité quelconque.

2) INTÉRÊTS POUR LES CLUBS.

1. Intérêt financier.

Les salles dans lesquelles vont travailler les élèves seront louées ou dotées de matériel par le coordonnateur en accord avec, le Président du Club.

2. Intérêt sportif.

Les enfants qui auront pratiqué toute l'année une discipline présentée d'une manière attrayante (et c'est là qu'il faut être vigilant), suivront le chemin du Club et deviendront les athlètes de ce club pendant l'année ou les années suivantes.

3. Intérêt pédagogique et psychique.

Une activité dans un lieu extérieur à l'école reçoit l'approbation presque entière de l'enfant : il se sent davantage responsable.

ACTION HALTÉROPHILE PONCTUELLE

Dans ce que je vais dire, il n'y a rien de directif pour personne, mais, étant coordonnateur de C.A.S. depuis leur création, j'en connais les problèmes et les hommes qui pourraient être une aide précieuse à cette entreprise.

- Il faut que nous, haltérophiles, utilisions ce moyen pour faire pratiquer, valoriser et connaître notre discipline.

Le caractère obligatoire de ces activités nous aide considérablement :

- Il faut que nos cadres techniques se renseignent du nombre de C.A.S. dans leur Comité Régional ou Départemental (ex. : dans le Nord, 22 postes de C.A.S.).

En fonction de ces postes, ils doivent recenser les salles permettant le travail de groupes :

- Il faut mettre en rapport les coordonnateurs de C.A.S. avec le Président des salles,
- Il faut que nos cadres techniques recensent des cadres, des enseignants, des moniteurs fédéraux, proposent leur choix au coordonnateur qui établira ensuite le planning normal,

– Il ne faut pas hésiter dans ce sens à faire des stages d'enseignants, les crédits D.D.J.J.L. étant prévus à cet effet, exemple : dans le département du Nord, nous avons, dans un premier temps, lancé cette action sur deux clubs : L.U.C. et A.S.P.T.T. Lille. Deux moniteurs fédéraux et des élèves professeurs de 4e année à l'I.R.E.P.S. de Lille font travailler, à raison de 2 h par semaine, 200 élèves (classes de 6e, 5e, 4e, 3e), sous le contrôle pédagogique de deux coordonnateurs de C.A.S.

Depuis 5 mois, début de cette expérience, les « sportifs en herbe » viennent le mercredi (jour de l'école de sport pour les plus jeunes) et parfois le soir, pour suivre de leur plein gré un entraînement qu'ils ont choisi.

CONCLUSION.

– Une amélioration de « potentiel jeune » des clubs,
– Un gain de matériel,
– Une propagande au niveau scolaire.

Le danger réside dans les salles crasseuses, le matériel usagé, un enseignement pénible non motivant, qui mettrait notre discipline dans une position désavantageuse comparativement aux autres sports.

La force est une motivation première pour les enfants ; elle leur sert de référence précise dans le contexte scolaire. C'est un élément valorisant. Il nous faut donc l'utiliser adroitement pour que notre sport en bénéficie.

M. SAINT-MARTORY,
Professeur E.P.S.
Coordonnateur de C.A.S. - Lille.

UN CHAMPION DE FORCE ATHLÉTIQUE

Alain DEVINET

M. Samblant, Responsable de la Commission du Bulletin, m'ayant demandé une série d'articles sur les spécialités de la « Force athlétique », je suis particulièrement heureux de présenter ici un garçon dont les qualités physiques ne le cèdent en rien aux qualités morales : Alain Denivet, du Club Sportif de Meaux, actuel Champion de France des Poids Moyens.

Voici, en vrac, quelques questions que j'ai pu lui poser, à l'intention des lecteurs de *« L'Haltérophilie Moderne »* :

Quel est ton âge ? Quels sports as-tu pratiqués ? Quelles sont tes occupations professionnelles ?

Je suis né le 10 Mars 1948. J'ai naturellement été attiré par le sport. Mon père, en effet, avait longtemps pratiqué le Football et la Boxe. Jean-Michel, mon frère aîné, fut un très bon Haltérophile, en Poids Coqs et Plumes, réalisant notamment 270 k aux trois mouvements, 95 k au développé debout. J'ai débuté par le Football en minime, le Handball au Lycée, l'Haltérophilie en Juniors.

Vers 15 ans, j'ai commencé à pratiquer la musculation, au C.S. Meaux, où s'illustraient de bons Haltérophiles : Lachaume (qui fut mon premier Entraîneur), Reminger, Urbaniak, Minouflet, etc. .. Rien ne me prédisposait à ce Sport de force. A cet âge, j'étais très maigre . 1 m 60 pour 48 k. Si j'ai suivi mon frère, c'est parce que j'ai senti la nécessité de me muscler. Mes premières performances furent assez modestes . 30 k au développé couché, 50 k à la flexion sur jambes.

Néanmoins, les résultats ne se firent pas trop attendre, puisqu'un an plus tard, pesant 10 k de plus, je réalisais 80 k au développé couché, 100 k à la flexion sur jambes. Cela m'encouragea énormément à persévérer dans ce Sport, que je commençais d'ailleurs à aimer, d'autant plus que Jean-Michel obtenait de bons résultats en Haltérophilie...

Aussi est-ce tout naturellement vers cette discipline que je m'orientais ; j'obtins dans la catégorie des Poids Plumes Juniors, des résultats honorables : 2e au Prix des Débutants 1964 (16 ans à l'époque), vainqueur du Prix Interrégional, 4e au Prix Fédéral. Parallèlement, je progressais au développé couché (110 k), 140 à la flexion sur jambes.

En 1967, je m'oriente définitivement sur la Force athlétique, espérant obtenir de meilleurs résultats qu'en Haltérophilie. En effet, à cette époque, j'ai été contraint d'opérer un choix, car je

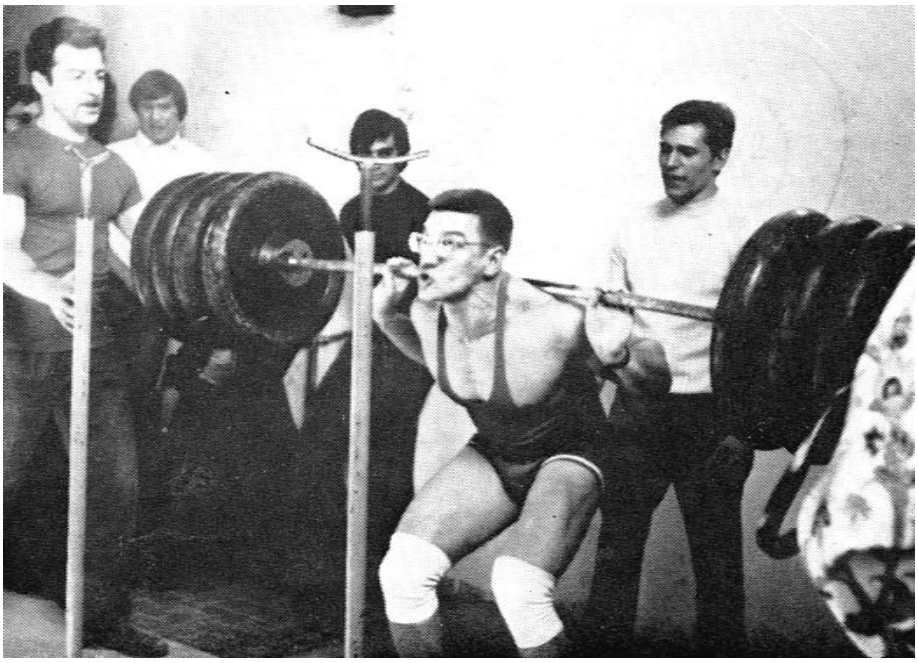

préparais alors un certificat de licence. Depuis, d'ailleurs, je n'ai jamais pu m'entraîner plus de deux fois par semaine.

Je travaille en tant que « Secrétaire Greffier en Chef » au Tribunal de Grande Instance de Meaux.

Mouvements favoris ?

Le développé couché, le développé incliné ...

Ton « Modèle sportif » ?

Marc Lechertier. Par ses performances, bien sûr, mais surtout par sa volonté, sa persévérance. Voilà un bel exemple pour les jeunes sportifs ! J'aimerais que le Sport soit mieux considéré en France. Qu'il devienne une discipline fondamentale, au même titre que les Sciences, la Littérature, les Arts. Le Sport aiderait de nombreux individus à trouver leur équilibre, aussi bien physiologique que mental et psychologique. La jeunesse y trouverait certainement l'idéal qu'elle semble bien avoir perdu dans cette Société du « moindre effort » ...

Comment t'entraînes-tu ?

Le mercredi, durant 1 h 30, je fais du développé couché et des flexions sur jambes : environ 10 séries dans chaque mouvement. Gammes montantes jusqu'à 95 ou 100 % du maximum, puis travail en séries de 3 répétitions à 85 %...

Le samedi, durant 2 h 30, je fais du développé couché, des flexions, de l'incliné (8 à 10 séries), du soulevé de terre (6 à 8 séries), des abdominaux.

Mensurations ? - Meilleures performances ? - Titres et Records ? - Ambitions ?

1 m 65 pour 70 k, j'ai déjà réalisé 165 k au développé couché, ainsi que 200 k à la flexion sur jambes (... 192 k 500 en match).

En 1968, j'ai établi, avec 132 k 500 au développé couché et 275 k au total, le Record de France dans la catégorie Légers Juniors.

En 1969, Record de France du développé couché (145 k), Champion de France des Légers Seniors, avec 302 k 500.

En 1970, 1971, 1972, 1973 : Champion de France des Poids Moyens. Record de France du total avec 357 k 500, à 70 k de poids de corps.

J'espère réaliser cette année 370 k aux deux mouvements. Plus tard, je souhaite m'approcher des 400 k... si je parviens à la limite de poids du corps dans la catégorie.

Interview recueillie
par P. RIGAUD,

C.T.R. d'Île-de-France
///

Meilleures performances françaises 1973

Poids Mouches :

STRESSER	Haguenau	(Champ. du Monde Cuba)	195 k
BILLET	U.S.O. Dijon	(Championnat de France)	182 k 500
MOREAU	G. Nantes Montluc	(Championnat de France)	175 k
MOINE	Aix-en-Othe	(Championnat de France)	152 k 500
ROSSIGNOL	Avenir Rennes	(Élimin. Champ. de France)	152 k 500
GRAS	C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	(Championnat de France)	150 k
HEUZE	C.H. Saint-Malo	(Championnat de France)	150 k
GLEICH	Stade Montois	(Élimin. Champ. de France)	150 k
STEUER	A.O.C. Petite-Rosselle	(Champ. de Fr. Sc. et Univ.)	147 k 500
DEPUTTES	Stade Béthunois	(Élimin. Prix Intergroupes)	147 k 500

Poids Coqs :

GOMARD	C.H. Nevers	(Tournoi Fédéral)	210 k
BIDARD (J.)	C.H. Saint-Malo	(Test Prémanon)	207 k 500
STRESSER	Haguenau	(Tournoi Fédéral)	207 k 5
MY	Stade Montrouge	(Championnat de France)	200 k
MEURAT	A.S.L.I.E.	(Championnat de France)	200 k
ASSENSI	H.C. Nice	(Élimin. Champ. de France)	195 k
DECONNINCK	Lille U.C.	(Élimin. Champ. de France)	190 k
GRAUSI	H.C. Ansois	(Élimin. Champ. de France)	190 k
CORNEILLET	C.S. Alençon	(Critérium National)	185 k
ROUMIEUX (C.)	H.C. Noves	(Élimin. Champ. de France)	180 k

Poids Plumes :

SENET (J.)	Amiens S. C.	(Champ. de France Juniors)	232 k 500
FOUGERET	Royan O.C.	(Élimin. Champ. de France)	230 k
CHAVIGNY	E.C. Orléans	(Championnat de France)	225 k
BUATOIS	A.S.P.T.T. Nancy	(Élimin. Champ. de France)	215 k
EYRAUD	A.S.C. Vénissieux	(Championnat de France)	215 k
COLLINOT	Avallon	(Prix Fédéral Zone)	215 k
ALFONSO	S.A. Montmartre	(Coupe Île-de-France)	215 k
LIMANNI	AS. Joeuf	(Élimin. Champ. de France)	212 k 500
CRAVEA	H.C. Nice	(Élimin. Critérium National)	210 k
LOPEZ (C.)	A.C. Montpellier	(Élimin. Champ. de France)	207 k 500

Poids Légers :

CHAVIGNY R.	E.C. Orléans	(Champ. du Monde Cuba)	270k
ROUCHEL	H.C. Lunéville	(Championnat de France)	252 k 500
DULICE	E.C. Orléans	(Championnat de France)	247 k 500
PASSEMARD	S.C. Dijon	(Championnat de France)	245 k
DELVALLEZ Dan.	A.S.P.T.T. Lille	(Tournoi Fédéral)	245 k
BEUCLER	AS. Montbéliard	(Élimin. Champ. de France)	242 k 500
LEGUY	A S.S.P. Nantes	(Élimin. Champ. de France)	237 k 500
LEBLANC	O.M. Lomme	(Tournoi Savone)	237 k 500
BOUREAU	S.C. Neuilly	(Élimin. Champ. de France)	232 k 500
GRICOURT	Amiens S.C.	(Prix Fédéral Zone)	230 k

Poids Moyens :

TERME	H.C. Palavas	(Mémorial Jean Dame)	290 k
BLANQUIE	A.S.P.T.T. Strasbourg	(Mémorial Jean Dame)	275 k
FAUCHER	Rueil A.C.	(Championnat de France)	275 k
CHAVIGNY R.	E .C. Orléans	(Test Prémanon)	275 k
TROLONG	U.S. Toul	(Championnat de France)	267 k 500
DELVALLEZ Dan.	A.S.P.T.T. Lille	(Élimin. Champ. de France)	260 k
MESLIN	Avenir Rennes	(Élimin. Champ. de France)	260 k
BRUNET	E.E.R. Carpentras	(Régional)	257 k 500
FOUREL	A.S. Montbéliard	(Critérium National)	255 k
DRUBIGNY (J.)	Reims H.M.	(Championnat Départem.)	255 k

Poids Mi-Lourds :

MESLIN	Avenir Rennes	(Élimin. Zone Prix Fédéral)	292 k 500
BARROY	A.S.P.P.	(Élimin. Champ. de France)	290 k
SAINT-MARTORY	Lille U.C.	(Élimin. Champ. de France)	287 k 500
DELVALLEZ Did.	A.S.P.T.T. Lill e	(Championnat de France)	285 k
TERME	H.C. Palavas	(Élimin. Critérium National)	282 k 500
UGOLINI	Saint-Ouen	(Élimin. Champ. de France)	275 k
SCHIVI	A.S.P.T.T. Nancy	(Élimin. Champ. de France)	275 k
CAUCIGH	U. Mâcon	(Élimin. Champ. de France)	275 k
MALLET	H.C. Saint-Malo	(Élimin. Champ. de France)	270 k
LESTAVEL	S.A. Montmartre	(Zone)	267 k 500

Poids Lourds-Légers :

GOURRIER	V.G.A. Saint-Maur	(Lille)	330 k
COUSSIN	H.C. Palavas	(Élimin. Critérium National)	317 k 500
DECUIGNIERES	S.A. Montmartre	(Mémorial Jean Dame)	305 k
BARROY	A.S .P.P.	(Prix Fédéral Zone)	295 k
PAUTOT	A.S. Montbéliard	(Tournoi Fédéral)	295 k
GRIMALDI	A.S.P.P. Rosny	(V.G.A.)	285 k
DUQUENOY	A.S.C.	(Élimin. Champ. de France)	275 k
VILLEJOUBERT	A.S.P.P.	(Élimin. Prix Intergroupes)	275 k
WILCZEWSKI	H.C. Palavas	(Élimin. Champ. de France)	275 k
ZAGO	M.J. Chambéry	(Élimin. Critérium National)	265 k

Poids Lourds :

GOURRIER	V.G.A. Saint-Maur	(V.G.A. - Prague)	332 k 5
CADARS	P.H. Carmaux	(Toulouse L.U.C.)	320 k
DECUIGNIERES	S.A. Montmartre	(Championnat I D.F.)	310 k
BERETTI	A.S. Vélizy	(Championnat de France)	307 k 500
DEMEYÈRE	Lille U.C.	(Élimin. Champ. de France)	295 k
COUSSIN	H.C. Palavas	(Test Ankara – I.N.S.)	292 k 500
PAUTOT	A.S. Montbéliard	(Élimin. Prix Fédéral)	285 k
HABIERA	V.G.A. Saint-Maur	(Championnat I D.F.)	285 k
STEINER	A.S.P.P.	(Coupe I.D.F.)	285 k
REMY	Nice U.C.	(Élimin. Critérium National)	285 k

Poids Super-Lourds :

HABIERA	V.G.A. Saint-Maur	(France-Tunisie)	292 k 500
DULOQUIN	Reims H.M.	(Prix Intergroupes)	277 k 500
BÉER	V.G.A. Saint-Maur	(V.G.A. Lille U.C.)	257 k 500

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL de la RÉUNION
Du COMITE de DIRECTION

Tenue à Paris, le 5 Janvier 1974

Présents : MM. A. Coret, Président de la F.F.H.C., J.-P. Bauer, J.-P. Bulgaridhes, J.-P. Burucoa, R. Coret, J. Dejonghe, J.-L. Demonsel, A. Fanguiaire, H. Ferrari, J.P. Fouletier, P. Fulla, J.-L. Garet, M. Lopez, P. Parot, L. Perrier, B. Renault, P. Samblant, J. Serrano, R. Tournier, F. Vanneron.

Assistaient à la réunion : MM. R. Bernier, Président du Comité d'Anjou, C. Bovi, Président du Comité de Lorraine.

MM. D. Combet, R. Gerber, R. Maier, M. Paterni, Entraîneurs Nationaux, R. Herbaux, C.T.R.

Excusés : MM. J. Asso, R. Lévecq, M. Michel.

Absents : M. Carne, R. Morand, R. Thoumine.

En ouvrant la séance, le Président présente, tout d'abord, ses vœux à tous.

Le procès-verbal de la réunion du 6 Octobre est ensuite adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ n° 4011 - Avenir du Lavandou (Côte d'Az.).
- ✓ n° 4012 - A.S. d'Esnouveaux (Champagne).
- ✓ n° 4013 - A.S. Val de l'Aurence – Limoges (Limousin).
- ✓ n° 4014 - M.J. C. Haltéro Club Dourgne (Pyrénées).
- ✓ n° 4015 - Entente Sportive Région Arpajon (Île-de-France).
- ✓ n° 4016 - Groupe Musculation M.J.C. Lisieux (Basse-Normandie).
- ✓ n° 4017 - C.H.C. Fumacien (Champagne).
- ✓ n° 4018 - Centre Culturel Union Sportive Cagnes-sur-Mer (Côte d'Azur).
- ✓ n° 4019 - Club Sportif de Brétigny (Île-de-France).
- ✓ n° 4020 - U.S. Cheminots Caennais (Basse Normandie).
- ✓ n ° 4021 - Associat. Sports et Loisirs Gacé (Basse-Normandie).
- ✓ n° 4022 - Albédo (Orange) (Provence).
- ✓ n° 4023 - Ouest Club Léo-Lagrange - Alençon (Basse-Normandie).

Le Comité de Direction enregistre le changement de titre de l'Association Sportive Municipale de Nîmes qui devient l'Haltéro Club Nîmois.

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES. - Le Comité de Direction donne avis favorable à la demande de prêts de barres présentée par les Clubs ci-après :

- M.J.C. Apt (Provence) ;
- Avenir du Lavandou (Côte d 'Azur) ;
- Frontignan Athlétic Club (Languedoc) ;
- M.J.C. Lunel (Languedoc) ;
- C.E.S. Paulhan (Languedoc) ;
- Lycée Technique de Boulogne-sur-Mer (Flandres) ;
- Lycée Technique de Maupertuis - Saint-Malo (Bretagne) ;
- Lycée Technique de Montpellier (Languedoc) ;
- A.S. Val de l'Aurence (Limousin) ;
- M.J.C. Dourgne (Pyrénées) ;
- M.J.C. Lisieux (Basse-Normandie) ;
- E.S. Région Arpajon (Île-de-France) ;
- C.H.C. Fumay (Champagne) ;
- Lycée d'État Haubourdin (Flandres) ;
- M.J.C. Morteau (Franche-Comté) ;
- Centre Horticole Creully (Basse-Norm.) ;
- U.S. Cheminots Caennais (Basse-Norm.) ;
- Association Sports et Loisirs Gacé (Basse-Normandie) ;
- Vitrolles Sports (Provence) ;
- Groupe Sportif Senlisien (Picardie) ;
- C.E.S. St-André Marseille (Provence) ;
- Lycée Technique Diderot Marseille (Provence) ;
- U.S.A.M. Toulon (Côte d'Azur) ;
- Ouest Club Léo-Lagrange Alençon (Basse-Normandie) ;
- École Nationale Arts et Métiers Chalons- sur-Marne (Champagne).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue des records de France Haltérophiles et Culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

HOMOLOGATION DE NOMINATION D'ARBITRES. - Le Comité de Direction homologue les nominations suivantes :

Arbitres Nationaux : MM. M .Lopez (Côte d'Azur), C. Thivent (Provence).

Arbitres Régionaux : MM. S. Chapelain (Anjou), B. Beauverger, V. Bernado (Languedoc), G. Delrue (Flandres).

M. Gerber, en sa qualité de secrétaire de la Commission Nationale des Arbitres, fait savoir que la Commission a décidé que tous dossiers qui parviendraient incomplets à la Fédération seraient automatiquement retournés aux Comités. Il rappelle que, le dossier, pour être complet, doit se composer des trois feuilles d'examen, du procès-verbal et de deux photos d'identité.

MÉMORIAL JEAN DAME 1974. - Le Président fait savoir que la République Fédérale Allemande souhaiterait envoyer deux autres athlètes en plus de Rudolph Mang. Les Membres présents se déclarent d'accord pour donner satisfaction à cette requête.

M. Fulla, quant à lui, propose que Zabotynski soit invité en raison des excellentes performances qu'il a réalisées récemment.

Cette proposition recueille l'adhésion de tous.

Reste à déterminer le lieu où se déroulera cette compétition. Deux choix sont proposés : le Cirque d'Hiver ou le Gymnase de la Porte Pouchet.

Le Président déplore que le Cirque d'Hiver n'ait pas envoyé, à temps, le devis qui aurait permis de prendre la décision définitive.

Une forte majorité semble cependant se dessiner en faveur du Cirque d'Hiver et il est décidé que, dès réception du devis, tous les Membres du Comité de Direction en seront informés et leur avis sera recueilli par courrier.

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS 1975. - M. Coret donne connaissance de la réponse du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports qui nous donne son accord de principe pour l'aide financière demandée à cette occasion.

Il fait également savoir que la date proposée en Avril ne semble pas convenir à la Fédération Européenne qui préférerait la deuxième quinzaine de Juillet.

Il rappelle que M. Bergamaschi offrirait les Médailles du Championnat du Monde.

Le Président invite alors M. Gerber à communiquer la composition du Comité d'Organisation de ces Championnats du Monde qu'il a dû préparer sur sa demande.

Ce Comité, dont la composition est acceptée à l'unanimité, est le suivant :

Président :

- M. Coret André,
  Président de la F.F.H.C.

Responsable technique et administratif :
– M. Gerber Roger,
Entraîneur National.

Trésorier :
– M. Fanguiaire Albert,
Vice-président de la F.F.H.C.

Approbation du travail administratif et technique :
– Le Comité Directeur de la F.F.H.C.

Élaboration du travail technique :
– La Commission Technique Nationale.

Travail permanent préparatoire Administratif :
– M. Asso Joseph,
Vice-président de la F.F.H.C.
– M. Fanguiaire Albert,
Vice-président de la F.F.H.C.
– M. Bulgaridhes Jean-Paul,
Membre du Comité Directeur.
– M. Michel Marc,
Membre du Comité Directeur.

Technique :
– M. Lopez Michel,
Membre du Comité Directeur,
… et un groupe de C.T.R.

Coordination des deux secteurs :
– MM. Coret et Gerber.

Travail permanent pendant les championnats :
Administratif :
– Les Membres du Comité Directeur présents.

Technique :
– Tous les Conseillers Techniques Régionaux.

Siège du Comité d'Organisation :
– F.F.H.C. - COMITE DE PROVENCE
« Le Bel Ormeau » n° 2
Chemin de la Cible
13100 Aix-en-Provence
Téléphone : 27.33.40.

M. Gerber expose ensuite les grandes lignes de l'organisation.

RÉUNION DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE A VÉRONE. - M. Coret fait savoir qu'il ne lui a pas été possible d'assister à cette réunion en raison des grèves qui avaient lieu ce jour-là. M. Bovi s'y étant rendu. M. Coret donne connaissance du compte rendu que M. Bovi a bien voulu lui adresser et concernant, notamment l'organisation des Championnats d'Europe à Vérone.

Le Docteur Fouletier est ensuite invité à rendre compte des travaux de la Commission Médicale Européenne qui s'est tenue à Copenhague et au cours de laquelle ont été évoquées les incidences, dans le domaine de la nouvelle réglementation.

Le Docteur Fouletier conseille de préconiser la lecture du rapport qui a été fourni par le Docteur Alazarakis et qu'il considère comme étant très intéressant sur le plan de la diététique.

ÉTUDE DES PROJETS DES CALENDRIERS HALTÉROPHILE ET CULTURISTE POUR LA SAISON 1974-1975. - Les Membres présents se prononcent unanimement sur les calendriers qui leur ont été présentés, toutefois, M. Tournier considère qu'avant de l'adopter définitivement, il serait sage d'en envisager les modalités financières.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION TECHNIQUE DU 1er DÉCEMBRE 1973 A TROYES. - Le Président passe la parole à M. Bulgaridhes qui résume le compte rendu de cette réunion qui avait été, préalablement, diffusé à tous.

Un différend étant survenu dans la zone Nord-Ouest à propos des conditions d'admission dans les stages de zones, il est rappelé que les stages de zones sont réservés exclusivement aux athlètes classés au minimum 2e séries.

Le compte rendu abordant la sélection pour incorporation au Bataillon de Joinville, M. Fanguiaire souhaite que cette sélection soit décidée par le Comité de Direction.

M. Coret pense que cette décision est du ressort de l'Entraîneur National et M. Paterni explique les raisons pour lesquelles il ne semble pas possible que ces sélections soient décidées par le Comité de Direction étant donné qu'il est parfois nécessaire d'intervenir très rapidement dans les cas nécessitant un devancement d'appel ou une demande de report d'incorporation.

M. Paterni trouve, par contre tout à fait normal de soumettre ses sélections au Comité de Direction.

M. Gerber rappelle alors qu'il avait été décidé, lors d'une précédente réunion, que les entraîneurs fédéraux n'ayant exercé aucune activité au sein d'un club depuis deux ans seraient radiés.

M. Gerber a établi une liste qu'il soumet aux Membres du Comité de Direction. Bien que, le principe en ait été adopté précédemment, cette décision suscite un certain nombre de réactions parmi les dirigeants présents tant il leur semble difficile de juger de l'activité des entraîneurs fédéraux ou des raisons qui peuvent momentanément les empêcher d'accomplir cette mission.

M. Parot suggère qu'un timbre soit apposé sur la carte d'entraîneur ce qui faciliterait peut-être le contrôle.

Cette solution paraît valable et la Commission Technique Nationale sera chargée d'en étudier les modalités d'application, qu'elle soumettra à la prochaine réunion du Comité de Direction.

COMTE RENDU DE LA COMMISSION DE L'ARBITRAGE TENUE A TROYES LE 2 DÉCEMBRE 1973. - M. Gerber, en sa qualité de Secrétaire de la Commission Nationale des Arbitres, commente le compte rendu de la réunion en mettant l'accent sur les points les plus importants.

Il rappelle tout d'abord que tout dossier de nomination d'arbitre qui sera adressé incomplet à la Fédération sera retourné à l'expéditeur.

Le dossier pour être complet doit comprendre : trois feuilles d'examen d'arbitre, le procès-verbal du Jury d'examen et la mention de l'examen théorique qu'a subi le candidat avec la date du stage et la note qui y a été obtenue.

M. Gerber rappelle ensuite un point du Règlement International qui permet aux Fédérations Nationales ou aux Comités Régionaux de limiter à deux minutes le délai permis aux athlètes en compétition.

Une décision est donc à prendre à ce sujet.

Après une courte discussion, il est décidé que théoriquement le délai restera fixé à trois minutes mais que les organisateurs d'une compétition auront toute latitude, suivant le nombre de compétiteurs, de ramener ce temps à deux minutes à la condition expresse que les athlètes en soient avertis avant la compétition.

Dans le cas de deux essais consécutifs, les trois minutes resteront obligatoires.

Les modalités de la pesée en cas de record ne semblant pas être parfaitement claires dans l'esprit d'un certain nombre, il est rappelé que, aux Jeux Olympiques, aux Championnats du Monde, dans les Championnats Continentaux dans les Jeux Régionaux, dans les Tournois Internationaux autorisés, les records de France seront acceptés sans peser l'athlète et la barre à condition que l'athlète ait été pesé correctement avant la compétition selon des règles de la I.W.F. et à condition que les arbitres ou le secrétaire de la compétition aient pesé la barre avant la compétition, pour toutes les autres compétitions, l'athlète et la barre devront être pesés immédiatement après le record.

La règlementation internationale prévoit également que tous 1es disques doivent avoir une indication nette de leur poids.

Pour l'instant, il ne semble pas y avoir d'autres solutions que de peindre les disques de poids différents de couleurs différentes mais il sera demandé au fabricant ce qu'il serait possible de faire dans ce domaine.

M. Gerber met ensuite l'accent sur l'anomalie qu'il y a à exiger trois arbitres fédéraux pour un record haltérophile alors qu'un seul arbitre est admis pour les records athlétiques.

Il est donc décidé d'aligner la réglementation des records athlétiques sur celle des records haltérophiles et désormais seuls seront reconnus comme records de France athlétiques ceux qui auront été constatés à une compétition reconnue par la F.F.H.C., régulièrement inscrite au calendrier fédéral ou régional, par trois arbitres nationaux.

Compte tenu du fait que notre fédération n'organise plus de poses plastiques, la Commission Nationale des Arbitres a pensé que les Cartes de jurés culturistes devenaient inutiles.

Il est donc unanimement décidé qu'il ne sera plus délivré de cartes de jurés culturistes mais que les anciennes resteront valables encore pendant deux années afin de permettre à leur titulaire de passer les examens d'arbitres régionaux s'ils ne le sont déjà.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES FINANCES TENUE A PARIS LE 4 JANVIER 1974. - M. Tournier, Président de cette Commission commente l'exposé qui a été remis à tous les Membres présents le matin.

Après une longue discussion, il ressort que toutes les compétitions internationales inscrites au calendrier, ne pourront être réalisées. Il est donc décidé que M. Paterni, Entraîneur National responsable de l'Elite, choisira lui-même les compétitions qu'il juge les plus avantageuses pour les athlètes de l'Elite dans le cadre du crédit alloué à ce chapitre.

Le projet de la Commission des Finances qui traite par ailleurs des compétitions nationales et des subventions à attribuer aux Comités Régionaux sur la participation de la saison écoulée est adopté dans son ensemble à l'unanimité moins une abstention.

Les subventions aux Comités Régionaux calculées selon la formule adoptée précédemment soit :

1) *subvention principale* : 9 F par participation ;
2) *subvention complémentaire* : 3 F par participation modulée suivant superficie.

… donnent les répartitions ci-après :

Comités	*Participation*	*Subv, totale*
Alsace	318	3.259
Anjou	231	3.089
Auvergne	78	994

Bourgogne	189	2.536
Bretagne	211	2.690
Champagne	139	1.772
Côte d'Azur	66	759
Dauphiné-Savoie	169	2.260
Flandres	323	3.512
Franche-Comté	88	1.012
Guyenne	59	862
Île-de-France	418	4.545
Languedoc	170	2.167
Limousin	30	345
Lorraine	97	1.176
Lyonnais	94	1.22
Basse-Normandie	95	1.092
Haute-Normandie	118	1.283
Orléanais	125	1.750
Picardie	216	2.467
Poitou	93	1.185
Provence	196	2.376
Pyrénées	171	2.500
	3.694	44.653

RAPPORT DE LA COMMISSION DU BULLETIN FÉDÉRAL. - M. Samblant s'excuse tout d'abord auprès de ses Collègues du Comité de Direction de la parution tardive des bulletins alors qu'il s'était engagé à ce que ceux-ci paraissent dans le mois même.

Il explique que notre imprimeur ayant fermé pendant quinze jours à l'occasion des vacances n'a pu suivre le rythme et que, de ce fait, un retard important a été enregistré pour la sortie du Bulletin de Décembre et qu'il est à prévoir que la situation ne sera pas rétablie avant Février.

M. Samblant s'excuse d'avoir à revenir sur une décision qui avait été prise lors de la dernière réunion et concernant la page de couverture du Bulletin mais, en raison de certains avis qu'il a recueillis par la suite, il s'est aperçu qu'effectivement nous pourrions peut-être avoir quelque chose de mieux en faisant appel à un professionnel.

M. Samblant soumet donc les deux projets exécutés par un professionnel auquel il s'est adressé desquels projets retiennent l'attention des Membres présents qui pensent toutefois qu'un montage entre les deux pochades semblerait répondre parfaitement à leur vœu.

Un autre montage sera donc demandé au dessinateur à la suite de quoi la décision définitive sera prise.

HOMOLOGATION DE COMITES DÉPARTEMENTAUX. - Le Comité de Direction homologue la constitution des Comités Départementaux ci-après :

- Comité Départemental de la Corrèze.
- Comité Départemental de l'Orne.

MATCH GRANDE-BRETAGNE - FRANCE. - M. Coret confirme que le match Grande-Bretagne - France Juniors se disputera à Manchester le 26 Janvier 1974.

AUDITION DE M. MALLET. - Le Président fait savoir que M. Mallet étant en stage dans son comité à cette époque, il a cru devoir accéder à la demande des dirigeants de Bretagne de dispenser M. Mallet de venir à notre réunion afin qu'il puisse diriger ce stage qui était prévu depuis un certain temps et pour lequel tous les participants étaient déjà informés.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCES. - Le Président fait part d'une lettre par laquelle son attention a été attirée sur la situation actuelle, particulièrement dramatique, de M. Louis Hostin.

Il relate toutes les démarches qui ont été entreprises en vue d'aider cet ancien grand champion de notre sport mais qui, malheureusement, à ce jour, n'ont pas encore abouti.

Lettre de la Direction de l'Éducation Physique et des Sports faisant état des nouvelles dispositions qui devront entrer en application cette année et concernant l'allocation d'étude aux athlètes, qui sera remplacée par une ligne Préparation Olympique Permanente que M. Paterni, Responsable de l'Elite, aura la charge de mettre au point.

Subvention pour l'année 1974. - Le Président communique les chiffres de notre subvention pour cette année ainsi que la répartition qui a été envisagée et acceptée par la Commission des Finances.

Aucune décision importante ne paraissant être à prendre dans l'immédiat, il est décidé que, sauf imprévu, la prochaine réunion du Comité de Direction se tiendra à Amiens à l'occasion de la Finale des Championnats de France Seniors.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 9 h 30 est levée à 16 h 30.

Le Secrétaire Général,
J.-L. DEMONSEL.

Le Président,
A. CORET.

RECORDS DE FRANCE HALTÉROPHILES ET CULTURISTES

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Club	Arbitres
Records Haltérophiles Cadets				
Arraché :				
Plume :.....	Lopez : 90 k	Lopez : 95 k	1-12-73 H.C. Palavas	MM. Fiolle, Pichon, Samblant
Épaulé-jeté :				
Léger :.....	Brzeski : 126k	Kinck : 132 k	13-10-73 Lille U.C.	MM. V. Waterloo, Dejonghe, Meese
Lourd :.....	Brulois : 127 k 5	Brulois : 129 k 5	13-10-73 A.S .P.T.T. Lille	MM. Dejonghe, Vervisch, Houte
	Brulois : 129 k 5	Brulois : 130k	10-11-73 A.S.P.T.T. Lille	MM. Dejonghe, Vervisch, Houte
	Brulois : 130 k	Koller : 135k	11-11-73 M.J.C. Meinau	(Arbitres italiens)
Records Haltérophiles Seniors				
Total olympique :				
Coq :.....	Bidard : 202 k 5	Gomard : 210 k (95 + 115)	2-12-73 C.H. Nevers	MM. Gerber, Chorques, Bergamaschi
Mi-lourd :.....	Barroy : 290 k	Meslin : 292 k 5 (127,5 + 165)	15-12-73 Av. Rennes	MM. Thomas, Dumont, François
Record Culturiste Junior				
Flexion sur jambes :				
Moyen :.....	Caclin : 184 k	Le Dreau : 190k	8-12-73 C.H. Saint-Malo	MM. Thomas, Mallet, Gongora
Record Culturiste Senior				
Flexion sur jambes :				
Plume :.....	Martin : 175k	Martin : 178 k	1-12-73 H.C. Nice	MM. Dubus, Moreau, Auneau
Total Athlétique par Équipe				
	(Non établi)	H.C. Nice : 2 555 k	28- 1-73	MM. Asso, Boutrou, Paléotti

Elles ne sont pas dangereuses à condition que l'athlète soit en bonne santé. Je signale que l'organisme lutte contre cette perte d'eau et le rein par exemple concentre ses urines pour économiser l'eau de l'organisme. La concentration des urines, chez certains sujets prédisposés est un facteur de calcul du rein. Il faudra donc être prudent pour les gens qui en ont ou qui sont sujets à en avoir.

2. LES PERTES MOYENNES.

5 % environ du poids de corps.

La perte d'électrolytes devient plus importante car on ne perd jamais de l'eau pure. Il s'agira surtout d'une perte en sodium ou en potassium.

La surveillance médicale est à conseiller.

3. LES GRANDES PERTES.

De 5 à 10% du poids de corps.

La perte de poids est dangereuse. Il faut une surveillance médicale très poussée. En effet, outre les pertes électrolytiques importantes, il y a des retentissements sur la tension artérielle. Celle-ci peut chuter et entraîner des conséquences très graves.

➢ **LES MOYENS DE PERDRE DU POIDS.**

PAR SUDATION.

a) Le principe.

Notre température se maintient à 37° avec quelques petites variations. Là aussi, il existe tout un mécanisme de régulation de la température avec lutte contre l'augmentation de chaleur ou le refroidissement.

Pour refroidir notre organisme, il y a dans un premier temps une augmentation de la circulation cutanée et la peau devenant rouge, elle perd de la chaleur par rayonnement comme un appareil électrique, ensuite la peau transpire et la sueur, en s'évaporant refroidit notre corps, c'est le même mécanisme (mais plus accéléré) qui se passe, lorsqu'on met de l'éther sur notre peau, l'éther prend de la chaleur à notre corps pour s'évaporer.

b) L'application... le sauna.

Pour perdre de l'eau par la peau, il faut transpirer, c'est ce qui se passe lorsqu'il y a une augmentation de chaleur, mais il faudra aussi que cette lutte contre cette augmentation de chaleur soit inefficace. Autrement dit, il faudra que cette sueur ne s'évapore pas, car en s'évaporant, elle enlèverait la chaleur nécessaire pour s'évaporer de notre organisme. On empêchera cette évaporation en humidifiant l'air ambiant. De même, un linge ne sèchera pas s'il fait humide.

Il faut donc une ambiance fermée, chaude et humide, c'est ce qui est réalisé par le sauna.

COMMENT PRENDRE UN SAUNA EN VUE DE PERDRE DU POIDS.

La température doit être élevée (80 à 90°) et l'ambiance doit être humide. Ces conditions n'étant pas très agréables à supporter, on restera au maximum 10 mn à l'intérieur du sauna. A la sortie du sauna, il faudra très bien se couvrir. En effet, si on prend une douche froide, comme cela se voit, on aide l'organisme à se défendre contre la chaleur, ce qui diminuera la sudation. Au bout de 10 minutes, on rentrera dans le sauna et ainsi de suite.

Dans ces conditions, la perte de poids est assez rapide.

Les inconvénients du sauna dans ces conditions sont :

1) il est plus pénible à supporter ;
2) l'augmentation de chaleur provoque une accélération du cœur, et de la respiration. Pour l'athlète entraîné, cela ne pose pas de problème, mais pour une personne obèse, cela peut en poser ;
3) pour les pertes de poids importantes, la perte en sel n'est pas négligeable, il faudra au besoin la compenser.

➢ **PERTE DE POIDS EN AUGMENTANT LE VOLUME DES URINES.**

Ceci se fait par l'emploi de diurétiques, le mode d'action des diurétiques est fonction du produit utilisé. Je n'entrerai pas dans ce détail pour ne pas compliquer.

Mais on peut dire que :

1) certains diurétiques sont toxiques pour le rein ;
2) ils entraînent aussi une perte en électrolytes et surtout en potassium ;
3) ils s'éliminent par le rein, aussi celui-ci doit avoir un bon fonctionnement.

➢ **PERTE DE POIDS PAR LE TUBE DIGESTIF.**

Les vomissements peuvent entraîner une perte de poids, outre le caractère désagréable des vomissements, encore faut-il avoir l'estomac plein. Aussi je ne pense pas que cela soit une méthode utilisable.

Les laxatifs peuvent être employés. Là aussi, le mécanisme d'action est fonction du produit utilisé.

Je rappelle qu'il y a 6 à 8 litres de sécrétion de sucs digestifs qui sont journellement secrétés (salive, suc gastrique, bile, suc pancréatique, suc intestinal) et qui sont réabsorbés.

Aussi, les laxatifs peuvent entraîner des troubles nutritionnels, des pertes électrolytiques, une irritation de l'intestin (colite) surtout s'ils sont employés de manière abusive et répétée.

➢ **PERTE DE POIDS PAR LE POUMON.**

L'augmentation du rythme respiratoire et la chaleur ambiante augmentent les pertes d'eau par le poumon. Mais c'est une méthode inutilisable parce que l'augmentation du rythme respiratoire est surtout fonction des besoins de l'organisme et non de notre volonté, et si on décidait de respirer plus vite, on éliminerait trop de gaz carbonique, ce qui diminuera la stimulation des centres respiratoires.

Quelques conseils pratiques.

Pour perdre 1 ou 2 k, comment faut-il s'y prendre ?

On peut s'y prendre une semaine à l'avance et on diminuera peu à peu son alimentation ou par exemple sauter le repas du soir.

Il faudra se peser régulièrement. La veille et le jour même de la compétition, le régime sera plus strict. Éviter de manger des aliments qui pèsent, par exemple, des fruits, il est évident que si l'on mange 1 k d'oranges, bien qu'il ne contienne pas beaucoup de calories, il retentira sur la balance.

Aussi la qualité de l'aliment doit primer sur la quantité : l'athlète pourra manger des noisettes, des pruneaux, etc. ce qui est nutritif mais qui pèse peu. Dans un jour de jeûne absolu, sans manger ni boire, on peut perdre 1 k 300 qui est réparti à peu près en 400 g le matin, 400 g l'après-midi, 500 g la nuit.

Le soir, on pourra se couvrir énormément (pyjamas + survêtement par exemple) et dormir dans une ambiance chaude, ce qui constituera un petit sauna en quelque sorte, et augmentera les pertes d'eau.

Le jour de la pesée, si on craint des problèmes de poids, il faudra venir le plus tôt possible à la pesée, on évaluera combien il reste à perdre. Imaginez que vous ayez 500 g de trop. Si vous vous y prenez 2 heures avant la pesée pour les perdre, c'est faisable, si c'est 5 minutes avant la pesée que vous vous apercevez de cela, c'est trop tard.

Que faire ?

Couvrez-vous au maximum, survêtement, veste manteau, etc. mettez-vous près d'un chauffage, vous transpirerez, il n'y a qu'à attendre. Si le temps presse, faites quelques mouvements, courez un peu, tout en étant toujours le plus couvert possible. Après la pesée, ne vous précipitez pas vers un repas copieux avec de la viande.

Compensez avant tout votre perte hydro-électrolytique, buvez du jus d'orange, mangez quelques fruits, il vous faut aussi du sel, prenez des amandes salées par exemple, ne mangez pas trop.

On a intérêt à perdre un peu de poids avant une compétition (600 g à 1 k) même si on fait le poids, cela augmente l'excitation et rend l'athlète plus disponible. Il ne fa ut pas oublier que les pertes de poids sont faciles à leur début et deviennent de plus en plus difficiles ensuite. Perdre 1 k, c'est facile mais si on a déjà perdu 2 ou 3 k, pour perdre encore 500 g, c'est très difficile car l'organisme lutte au maximum contre cette perte.

➢ **PERTE DE POIDS PAR AMAIGRISSEMENT.**

II s'agit d'un problème différent du précédent.

La perte de poids se fera par fonte des tissus et surtout du tissu graisseux et non par perte d'eau.

Plusieurs aspects de ce problème sont intriqués :

1. L'ASPECT ÉNERGÉTIQUE.

On verra les apports et les dépenses alimentaires.

2. L'ASPECT PSYCHOLOGIQUE.

Les facteurs psychologiques interviennent aussi bien dans le comportement alimentaire (le fait de manger plus qu'il ne faudrait) que dans le transit intestinal (être ballonné par exemple).

3. L'ASPECT SOCIOCULTUREL.

C'est-à-dire les personnes qui influencent notre comportement alimentaire soit dans la préparation des mets qui nous tentent, soit dans l'invitation à manger.

4. L'ASPECT PSYCHANALYTIQUE.

On étudiera les processus intimes de l'alimentation.

1. ASPECT ÉNERGÉTIQUE.

A. Les principe.

La vie d'un organisme est assurée par un perpétuel échange de matière et d'énergie avec le milieu extérieur.

Les aliments sont brûlés pour fournir l'énergie nécessaire à notre vie, cette combustion au lieu d'être brutale est très étalée dans le temps.

Prenons un exemple : si je brûle 100 g de sucre, il y aura un dégagement de chaleur qui se mesure en calories et qui sera de 380 calories.

Cela correspond à une décomposition du sucre en gaz carbonique et eau, si la combustion a été totale.

L'organisme réalise la même chose mais non d'une façon brutale, c'est-à-dire que le sucre sera dégradé en toute une série de produits intermédiaires et le dégagement de chaleur se fera au fur et à mesure, ce qui permet une meilleure utilisation de cette énergie. Par ailleurs, un dégagement de chaleur trop brutal serait toxique pour notre organisme. Comme chacun sait, notre température ne peut s'élever au-delà de 40°.

Si on avait brûlé 100 g de beurre, il y aurait un dégagement de 752 calories et si on avait brûlé 100 g de laitue, il y aurait un dégagement de 18 calories. On remarque donc que tous les aliments n'ont pas la même valeur énergétique.

A quoi sert cette énergie alimentaire ?

Elle sert à chauffer notre corps à 37° mais aussi à fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement de notre organisme : il en faut pour assurer les échanges tissulaires, pour le travail du cœur, du rein, des muscles respiratoires, des contractions du tube digestif, pour le tonus musculaire, pour nos mouvements, etc. on peut minimiser ses dépenses, par exemple, en étant en repos, dans un milieu à température convenable. Mais on ne pourra jamais annuler ses dépenses (on ne peu t pas arrêter son cœur ni sa respiration).

La mesure des dépenses caloriques d'un individu placé dans les conditions de dépense minimum correspond à ce qu'on appelle son métabolisme de base. C'est le nombre de calories que dépense par heure, et par mètre carré de surface corporelle un sujet éveillé, allongé, calme à jeun, vêtu et dans un milieu à une température de 16 à 18°.

Chez un homme qui mène une vie sédentaire ou une activité légère, dépense 2400 à 2800 calories, s'il fait un travail physique moyen 3200 à 3800 calories, un travail physique intense 4000 à 5500 calories.

Les dépenses énergétiques sont variables en fonction de notre activité, mais aussi en fonction de :

a) l'âge : le métabolisme de base est plus élevé dans les premiers âges de la vie : période de l'édification tissulaire et au moment de la puberté, et il s'abaisse quand l'organisme vieillit ;
b) le sexe : il est un peu plus faible chez la femme que chez l'homme ;
c) la race : il serait plus élevé chez le sujet de race blanche et plus bas dans la race jaune ;
d) le sommeil : diminue le métabolisme de base ;
e) le régime alimentaire : les gros mangeurs ont un métabolisme de base légèrement élevé, la sous-alimentation le diminue, le jeûne aussi ;
f) le travail intellectuel, les émotions, l'augmentent ;
g) le climat aussi joue un rôle.

Il y a aussi des variations pathologiques : la fièvre, affection du corps thyroïde, etc.

B. La balance énergétique.

D'après ce qui précède, on peut dire : un homme qui a une vie sédentaire ou une activité légère dépense 2400 calories à 2800 calories.

S'il mange une alimentation qui a une valeur calorique de 2400 à 2800 calories, sa balance énergétique est en équilibre. Si son alimentation est inférieure à 2400 - 2800 calories, il maigrit. Si elle est supérieure, il grossit.

Par conséquent, pour maigrir, il y a deux moyens :

1. soit diminuer la valeur calorifique de notre alimentation ;
2. soit augmenter nos dépenses énergétiques.

En conclusion, il faut que notre balance énergétique soit en déficit.

En fait, ce principe ne tient compte que d'un aspect du problème : l'aspect énergétique. Presque toutes les personnes qui veulent maigrir, ne retiennent que cet aspect : je ne mange pas ceci parce que ça fait grossir ; est-ce que tel aliment fait grossir, etc.

La plupart des journaux prêchent le remède miracle, le régime qui fait maigrir et là beaucoup d'imagination est dépensée pour trouver la recette pour maigrir sans parler des régimes aberrants ou de procédés douteux qui sont proposés.

Que la balance énergétique soit en déficit comme condition nécessaire pour maigrir, ceci est vrai, mais il faut ajouter , que le régime doit être prolongé, perdre 500 g à 1 k par jour, ce n'est pas de la graisse qui fond mais c'est une perte d'eau qui est immédiatement récupérée si l'on boit.

Autrement dit, on ne peut pas maigrir instantanément.

Il faut être en déficit énergétique pendant longtemps. Le plus vite que l'on puisse perdre, c'est 1 k par semaine.

Aussi, les régimes draconiens, outre leur caractère pénible, ne servent à rien : on ne peut pas les tenir longtemps, ils sont dangereux parce qu'ils peuvent entraîner certains désordres métaboliques (chute de tension, vomissements, troubles trophiques), ils sont inutiles car on perd plus d'eau que de graisse.

Aussi, il n'y a pas de miracle comme le dit la publicité de certains journaux.

Maigrir nécessite un effort soutenu.

Comment s'assurer une longue carrière haltérophile

par Roland NOIRIEL, C.T.R. de Strasbourg

INTRODUCTION :

La carrière haltérophile est certaine ment une des plus longues carrières sportives, et bien entendu pour durer longtemps, il faut se ménager.

« Qui va loin ménage sa monture ». Bien des documents traitant du problème du « rendement » et de l'amélioration des performances ont été diffusés par des techniciens expérimentés, mais on déplore un manque d'information concernant la Sécurité dans la pratique des sports.

Certains Médecins et Enseignants d'E.P.S., de plus en plus rares heureusement, abritent leur ignorance en matière haltérophile en décrétant tout simplement : « Ce sport comporte des risques et il est à déconseiller », Ceci est évidemment une solution de facilité.

Il faut tout d'abord considérer que l'haltérophilie, d'après les statistiques, est un des sports qui comporte le moins de risques. Les accidents sportifs dans ce domaine sont très rares. Cependant, les traumatismes qui risquent parfois de se manifester chez l'haltérophile sont la plupart du temps la résultante de l'accumulation d'une même erreur qui, à long terme, déclenche le mal. Du fait que l'athlète ne ressent pas le mal dans l'immédiat - les conséquences de son imprudence, - ceci ne l'incite pas à être prudent : c'est là que réside le danger.

Lorsque le skieur se casse une jambe dans une chute, la fracture est due à la faute commise au moment de la chute et non à la suite de plusieurs chutes consécutives. Ceci incite à la prudence.

A l'occasion d'un stage, un médecin mosellan affirmait ceci : il est absurde de prétendre que l'haltérophilie peut engendrer des troubles de croissance chez les jeunes athlètes. Il est un fait cependant que le sport « mal pratiqué » peut nuire à la croissance de l'adolescent, mais ceci s'adresse aussi bien à l'haltérophilie qu'aux autres activités physiques. Par contre, il est prouvé que le sport en général et l'haltérophilie en particulier, pratiqué avec méthode favorise la croissance. Ceci est une affirmation qui plaide sérieusement en faveur de notre sport.

Dans le monde du travail, il existe une catégorie d'hommes qui étudient les problèmes de rendement visant à augmenter la production, d'autres s'attaquent aux problèmes de la sécurité du travail. Les buts poursuivis sont bien souvent opposés et vont l'un à l'encontre de l'autre.

Dans le sport, les deux problèmes doivent être traités parallèlement. Le rendement ne peut être amélioré que dans la limite de la sécurité, celle-ci devant obligatoirement engendrer une amélioration des performances.

1. A QUEL AGE PEUT-ON DÉBUTER L'HALTÉROPHILIE ?

Dans le temps, le règlement était strict : l'haltérophilie était un sport que l'on ne pouvait pratiquer qu'à l'âge de 16 ans. Cette limite d'âge donnait au futur haltérophile aussi bien le droit à l'entraînement que le droit à la compétition. Débuter l'entraînement avant cet âge aurait soulevé les critiques de tous les milieux familiaux, médicaux et enseignants sportifs. En fait, cette conception était tout à fait illogique. En effet, à 16 ans, le débutant n'est pas obligatoirement apte à tous les efforts. Limiter l'âge de l'accès à la compétition à 16 ans, et actuellement à 15 ans est tout à fait logique et sur ce point les entraîneurs seront d' accord qu'il ne faut pas monter sur un plateau de compétition avant cet âge, tout au moins pour réaliser des performances. Cependant, pour être apte à devenir un compétiteur à 15 ans, il faut avoir déjà une certaine préparation physique. Cette préparation physique doit précéder l'accès à la compétition.

Conscient de cette nécessité, la F.F.H.C. depuis plusieurs années préconise l'entraînement des futurs haltérophiles dès l'âge de 12 ans. Cette période de la « Carrière haltérophile » est :

LA MINI HALTÉROPHILIE - Cette période est déterminante dans la vie haltérophile, car il est indispensable que la compétition soit abordée dans les

meilleures conditions, aussi bien physiques que techniques. La logique est donc :

DÉBUTER L'ENTRAÎNEMENT HALTÉROPHILE TRÈS JEUNE, DÈS L'AGE DE 12 ANS ET MÊME AVANT.

A. POURQUOI FAUT-IL DÉBUTER TRÈS JEUNE ?

a) L'intérêt : A cet âge, le jeune athlète est attiré par les exercices de force. Il calcule en k, alors qu'à 16 ans, il voit plutôt le côté esthétique et aurait tendance à calculer en cm. D'autres centres d'intérêt prédominent. Il faut donc inculquer le « virus » haltérophile dès le plus jeune âge.
b) La technique est vite assimilée : Avant 15 ans, le jeune athlète est très malléable à tous points de vue. Physiquement, il est très musclé et très souple des articulations. De ce fait, il n'éprouve aucune difficulté pour se placer dans les différentes positions haltérophiles : flexion, fente, verrouillage des coudes, etc.

Il est d'autre part assez coordonné et assimile très bien la technique. Il est pris au stade tout à fait débutant, et n'ayant jamais touché à une barre, il n'a aucun défaut de base à éliminer.

c) Pas d'objectif compétition : L'entraîneur n'a pas à orienter son plan d'entraînement en fonction d'une compétition. De ce fait, il a tout le temps pour corriger les défauts physiques et techniques :

1. Manque de souplesse ;
2. Insuffisance musculaire éventuelle. Ex. : fixateurs d'omoplates, sangle abdominale ;
3. Malformation s. Ex. : Dos voûté. Ce point sera du domaine de la kinésithérapie. Il faut corriger avant de muscler. A 16 ans, l'athlète est plus difficilement malléable et il est difficile de consacrer une période suffisante à la correction physique, car l'attrait du plateau est prédominant.

B. LES CONDITIONS D'UN BON DÉBUT DE CARRIÈRE HALTÉROPHILE.

a) *L'entraîneur* : Le problème de l'Entraîneur est essentiel et est bien souvent un frein à la réalisation d'une école de *MINI HALTÉROPHILIE.*

En effet, il faut un entraîneur hautement qualifié, car à cet âge, on peut aussi bien préparer de futurs champions à une longue carrière, que détruire à tout jamais son jeune athlète. Cette période de la vie haltérophile est prédominante et la responsabilité ne peut en être confiée qu'à un en traîneur averti qui observera certaines consignes.

b) *Les charges* : En aucun cas, il ne faut rechercher un but compétitif dans l'entraînement. La compétition est bien entendu un attrait certain pour le débutant, mais elle aura lieu sous une certaine forme que nous aborderons plus bas. Dans un premier temps, on utilisera des minis barres très légères avec lesquelles l'athlète sera parfaitement à l'aise.
c) *La séance d'entraînement* : Le programme de la séance comportera plusieurs parties. La moitié de la séance se déroulera sur un tapis et les athlètes se rendront dans la salle d'haltérophilie durant la seconde partie.

1. ENTRAÎNEMENT AU TAPIS.

Travail de la souplesse : Cet entraînement visera à mettre l'athlète à l'aise dans les différentes positions sollicitées en haltérophilie. Ce travail de la souplesse se fera à mains libres, avec des bâtons ou des sacs lestés.

Des jeux haltérophiles agrémenteront cette partie : sauts à pieds joints, combats de coqs ...

Technique : La technique sera abordée dès le début, parallèlement à la musculation, car un mouvement de musculation ne peut être exécuté correctement, que si l'athlète connaît la technique de base haltérophile. Ce travail technique sera réalisé avec des bâtons.

Musculation : Enfin, la musculation sera pratiquée avant de quitter le tapis. Ce travail se fera à mains libres, ou avec des médecine-balls, des sacs lestés ou avec partenaires.

- ✓ traction à la barre fixe ;
- ✓ pompes ;
- ✓ musculation des jambes avec partenaire (presse) ;
- ✓ abdominaux, lombaires ...

Remarque : Tous les exercices de cette première partie subiront, bien entendu une évolution en fonction des progrès physiques du jeune athlète.

2. ENTRAÎNEMENT EN SALLE D'HALTÉROPHILIE.

La seconde partie de la séance se fera en salle d'haltérophilie avec du matériel léger. On utilisera des mini-barres de 10 k dont le poids pourra être augmenté selon les besoins.

- ✓ *Technique* : La technique des deux mouvements est étudiée minutieusement, mais la perfection du geste prime sur la performance ;
- ✓ *Musculation* : Elle sera abordée selon certaines règles ;
- ✓ Pas de travail en surcharge de la colonne vertébrale.

Il convient d'écarter le développé debout et les flexions de jambes. La colonne vertébrale est encore trop fragile et pas assez protégée musculairement. Ces exercices pourront être abordés par la suite par les plus forts et les plus âgés mais en séries longues et avec des charges légères.

Personnellement, je n'ai abordé ces exercices qu'avec des athlètes de 15 ans. Il est préférable de remplacer les squats par du travail de presse, ou de faire exécuter des squats les bras en prise d'arraché, ce qui évite dans ce dernier cas, les charges lourdes, favorise le travail de l'équilibre. Le développé debout (non technique) peut être remplacé par le développé incliné.

- ✓ La musculation sera faite en séries longues (10 répétitions).
  Le mini haltérophile réalisera ses records en séries de 10 répétitions.
- ✓ Insister sur la respiration durant les exercices.

3. LE TEST.

Il faut le prévoir pour stimuler, mais sur des mouvements ne pouvant présenter aucun risque en cas de gros effort.

Ex. : Rowing, développé couché, développé incliné, arraché debout, épaulé.

Une compétition haltérophile peut être organisée mais le mouvement sera sanctionné par une note de style et non par une performance.

Remarque : Durant le test, l'entraîneur se réserve le droit d'arrêter la progression des charges de son élève s'il juge que le mouvement est exécuté dans une position pouvant présenter des risques.

C. LES RAISONS DE CETTE MÉTHODE.

Selon la manière dont on pratique l'entraînement, on peut travailler *EN ENDURANCE* ou *EN RÉSISTANCE*.

Différence entre le *TRAVAIL DE RÉSISTANCE* et le *TRAVAIL D'ENDURANCE* :

La résistance se travaille en exécutant des mouvements en peu de répétitions avec des charges lourdes.

Ex. : Une série d'arrachés à 80 % est un travail de résistance.

Le Travail de *RÉSISTANCE* a pour effet de muscler les parois du cœur et d'en augmenter l'épaisseur.

L'endurance se travaille par des exercices augmentant la capacité respiratoire. Dans ce but, on travaille avec des charges légères en faisant des séries longues.

Ex. : Une série de 10 répétitions de développé couché, le footing.

REMARQUE TRÈS IMPORTANTE :

La musculation des parois du cœur peut se faire à n'importe quel âge. Par contre, le développement des cavités du cœur ne peut aboutir que si la musculation des parois du cœur n'a pas déjà été sérieusement entreprise.

LE TRAVAIL D'ENDURANCE DOIT DONC PRÉCÉDER LE TRAVAIL DE RÉSISTANCE.

DÉDUCTION IMPORTANTE :

A 15 ans, un jeune termine sa puberté. A cette période, si on fait uniquement du travail de résistance, le cœur prend deux fois plus vite d'épaisseur qu'un adulte. La paroi augmente au détriment des cavités. Il arrive que la pression à l'intérieur soit tellement forte que cela provoque un « Souffle au cœur », car les cavités sont trop petites.

Si l'on ne fait que du footing et de la musculation en *ENDURANCE*, les cavités augmentent plus vite de volume, mais on peut corriger par la suite. Par contre, si on fait d'abord du travail de *RÉSISTANCE*, cela n'est pas récupérable. Ceci explique pourquoi beaucoup de Juniors arrêtent leur carrière sportive avant de devenir Seniors.

DONC AVANT 15 ANS, IL FAUT DONNER LA PRÉDOMINANCE AU TRAVAIL EN ENDURANCE.

UN RÉSULTAT :

Cette méthode de *MINI HALTÉROPHILIE* a été expérimentée dans un club de Strasbourg avec des jeunes athlètes de 7 à 12 ans et a donné d'excellents résultats ; si l'on considère que les 4 athlètes ayant atteint à présent l'âge de la compétition sont tous les 4 détenteurs des titres de records régionaux de leur catégorie et l'un étant même recordman de France Cadet.

4. JUSQU'A QUEL AGE PEUT-ON PRATIQUER L'HALTÉROPHILIE ?

Il est difficile de fixer une limite d'âge à la pratique de cette spécialité. Tout dépend de la manière dont a été conduite la carrière haltérophile. Si l'athlète a commis des imprudences (dont nous parlerons plus bas), s'il a mal débuté sa carrière, s'il est en mauvaise condition physique (pour des raisons n'ayant pas de rapport avec le sport), sa carrière pourra s'arrêter plus tôt que prévu. Mais en éliminant ces cas, on peut aisément prétendre que la compétition peut être pratiquée jusqu'à 45 ans.

Certains athlètes en ont donné la preuve :

- Le Mulhousien Mann abandonnait la compétition à l'âge de 62 ans après avoir jeté 100 k.
- L'entraîneur allemand Junkers à l'âge de 50 ans réalisait encore 130 k au développé.

Cependant, il faut établir, à partir d'un certain âge des règles de prudence aussi strictes que celles valables pour les jeunes.

- L'échauffement articulaire doit être plus long.
- L'entraînement doit être moins intensif.
- La part de la musculation de compensation doit augmenter, de même que le travail de la souplesse et les exercices de décontraction et d'élongation.
- Peu à peu l'entraînement haltérophile doit diminuer au profit de l'entretien physique.

Le vétéran se retirera progressivement des plateaux haltérophiles pour se cantonner dans la salle de musculation, où il fera essentiellement du travail d'entretien musculaire.

Il clôturera sa carrière de champion ou simplement d'athlète, pour rester l'homme fort, en excellente condition.

Il convient de souligner que l'alimentation diminuera en fonction de la diminution des efforts physiques. Ainsi, cet athlète aura été admiré au temps de sa gloire, mais il continuera à l'être après s'être retiré du plateau haltérophile, car il aura gardé une forme physique impeccable et sera un excellent sujet de propagande haltérophile.

Être un champion au temps de sa jeunesse est très bien, mais rester un athlète toute sa vie est encore mieux.

4. RÈGLES DE SÉCURITÉ A OBSERVER.

A) LES MUSCLES :

Ils ont besoin de soins constants. Afin de travailler en toute sécurité, un muscle doit être bien irrigué au préalable. Cet afflux de sang qui doit gorger le muscle est provoqué par le mouvement. Il est donc indispensable de faire précéder toute séance d'entraînement par un échauffement musculaire, dont la durée sera fonction de l'importance de la séance et de la température de la salle.

Le froid contracte le muscle et le rend fragile. Pour fournir un travail efficace et sans risque, il faut de la chaleur. La température idéale pour une salle est de 18°. Le muscle doit rester constamment chaud. Pour cette raison, il est préférable que l'athlète s'entraîne le corps couvert, afin d'éviter le refroidissement après transpiration.

B) LES ARTICULATIONS :

L'articulation est également très fragile et nécessite beaucoup d'entretien et de précaution. Elle est en quelque sorte la charnière et i1 est évident qu'une charnière nécessite une mobilisation et un graissage continu. D'autre part, une charnière ne peut travailler que dans un sens prévu originellement.

Ces constatations nous amènent à fixer certaines règles de sécurité.

a) L'articulation est graissée naturellement par de la synovie. Il faut éviter de la brusquer à froid. L'articulation, avant d'être sollicitée à fond, doit être chauffée progressivement. Il faut la « dérouiller », Elle doit donc être mobilisée petit à petit jusqu'à arriver à l'ouverture et la fermeture complète. Ex. : Avant de faire une flexion de jambes complète, il faut descendre progressivement sans forcer.
b) Les mouvements de l'articulation se font en amplitude maxima.

Une porte qui est toujours ouverte à moitié, grincera et résistera le jour où on l'ouvrira complètement, car elle se grippe.

Cependant, il convient de faire exception pour l'articulation du genou. Il faut, bien entendu, descendre en flexion complète, mais il faut éviter les temps de ressort et l'excès de souplesse, car le genou a besoin d'être bien maintenu.

c) L'articulation craint le froid et l'humidité. Faisons en sorte qu'elle soit toujours préservée de ces deux inconvénients.
d) L'articulation ne doit jamais travailler en porte-à-faux. En flexion de jambes, les genoux doivent être orientés dans le même sens que la pointe des pieds. En fente, le pied arrière doit être placé dans le prolongement de la jambe. Il ne faut donc pas exécuter de fente d'escrimeur ou de danseur pour faire un arraché.

C) LA COLONNE VERTÉBRALE :

La colonne vertébrale est la charpente du corps humain. Si elle se détériore, on peut mettre un point final à la carrière haltérophile et même à toute activité physique. Or, le vieillissement de la colonne vertébrale est assez précoce comme nous allons pouvoir nous en rendre compte dans le paragraphe suivant.

Évolution d'un disque intervertébral.

Le disque n'est parcouru par aucun vaisseau et se nourrit uniquement par inhibition. Les échanges sont néanmoins très actifs. Comme tous les tissus de l'organisme, les disques sont soumis au phénomène de vieillissement et ceci d'une façon très précise.

Entre 20 et 30 ans apparaissent déjà des anomalies dans la structure du cartilage.

A 40 ans commence une transformation fibreuse du « nucleus » qui perd son aspect gélatineux. La substance discale fait de petites hernies dans la paroi des vertèbres adjacentes. La teneur en eau du nucleus diminue progressivement avec les années, ainsi que la teneur globale en certaines substances soufrées.

Il est donc prudent de tenir compte de ces données et d'éviter les imprudences.

Il faut éviter :

a) l'inversion des courbures de la colonne vertébrale. Dans les tirages, le dos doit rester absolument plat. Évitons également de cambrer le dos. Ainsi, dans les mouvements couchés, il est indispensable de coller les reins au banc. Pour plus de sécurité, il convient de placer les jambes en crochet sur le banc.

b) Les torsions de la colonne vertébrale avec surcharge. La torsion est admise dans les mouvements d'assouplissement sans charge et sans secousse. Elle sera néfaste avec une charge lourde sur les épaules.

c) Les chocs. Rappelons que les disques qui séparent les vertèbres entre elles constituent en quelque sorte des « amortisseurs », Ces amortisseurs s'usent assez vite comme nous l'avons vu plus haut. Évitons donc d'en accélérer l'usure. Chaque choc brutal crée un petit traumatisme qui risque à la longue d'engendrer des dégâts.

Conseils à observer :

- en réceptionnant la barre sur les clavicules, après l'épaulé, ou le jeté, il convient d'amortir la chute de la barre par une flexion de jambes ;
- au développé dans la nuque, la même règle est à observer ;
- dans les squats, après l'extension complète, l'élévation sur la pointe des pieds est valable pour la musculation des mollets, mais le sursaut peut être dangereux, lors de la réception au sol.

La souplesse de la colonne vertébrale doit être entretenue.

Ne négligeons pas les assouplissements vertébraux, les élongations.

Enfin, si notre charpente est bien entourée de muscles solides, les dangers d'un faux mouvement avec charges sont réduits. Protégeons donc notre colonne par une bonne sangle abdominale que nous cultiverons avec de la musculation abdominale et lombaire. Le port de la ceinture haltérophile est une sécurité supplémentaire dans l'exécution dés mouvements olympiques et pour les squats.

D) LE CŒUR :

Nous ne revenons pas sur la nécessité de travailler *l'ENDURANCE*, avant d'aborder le travail de la *RÉSISTANCE* pour les jeunes, ceci ayant été traité plus haut.

D'autres règles sont à observer :

a) La récupération : Il convient d'adopter un certain rythme de travail lors de l'entraînement. Selon l'exercice, l'athlète a besoin de 1 à 3 mn de repos.

Ce laps de temps varie selon :

– le mouvement à exécuter ;
– la charge ;
– l'état physique de l'athlète.

Ex. : Une série de 3 arrachés à 80% nécessite plus de récupération que 3 développés couchés à 80 %. Il ne faut pas non plus exagérer le temps de récupération, car l'athlète se refroidit. Le temps de récupération est basé sur le rythme cardiaque. Le cœur de l'athlète bien échauffé bat à un certain rythme variable selon l'individu : 80 à 90 pulsations/minute. Ce rythme montera entre 120 et 160 selon l'exercice. L'athlète sera apte à reprendre la prochaine série lorsque le rythme cardiaque sera descendu à 80 ou 90 pulsations /minute.

b) Le rythme de travail recommandé est de : 3 athlètes pour une barre.

Il faut également tenir compte du temps de récupération entre les entraînements et la compétition. Il est certain qu'un vétéran a besoin d'un repos plus long entre le dernier entraînement et la compétition que le jeune athlète.

Le cœur ne doit pas être surmené. Il est donc recommandé de : *NE PAS TRAVAILLER EN APNÉE.*

Il faut reprendre son souffle entre l'épaulé et le jeté.

En musculation, il faut observer un rythme respiratoire régulier.

Ex. : Pour les squats, il faut descendre lentement en inspirant jusqu'à la flexion complète. On bloque la respiration en remontant plus rapidement. On expire dans la phase finale du mouvement (3/4 de l'extension).

Le travail avec charge lourde demande un gros effort au cœur. Il faut donc éviter de :

- faire trop de répétitions avec des charges lourdes ;
- faire trop de séries à une charge avoisinant le maximum.

Ceci est surtout à observer pour des mouvements mettant le cœur à forte contribution.

Ex. : Mouvements olympiques, squats. Ceci n'entre pas en ligne de compte pour le développé couché, qui n'est pas essoufflant.

E) SYSTÈME DIGESTIF :

L'alimentation joue un grand rôle dans la vie sportive. L'athlète a besoin d'une alimentation équilibrée et recherche pour l'accroissement de sa forme une nourriture assez riche.

Le lait est un aliment complet et il est très consommé par les haltérophiles, mais il convient de ne pas exagérer et de s'assurer que le foie supporte cet aliment, surtout quand la consommation est importante.

La vitamine est un apport également très valable pour l'athlète mais il faut éviter les excès. De toutes façons, le corps n'est capable d'assimiler que ce qu'il utilise. L'excédent est éliminé par les urines.

Dans le domaine de l'alimentation, il faut donc éviter tous les excès dont les résultats néfastes se constatent souvent avec un certain recul.

La prise de poids, de même que la perte de poids est un problème constant chez l'athlète. Mais dans ce domaine, il faut également éviter les abus. Perdre du poids lorsque ceci ne pose pas trop de difficulté et que cela s'effectue par des moyens naturels, ne pose pas trop de problème. Mais lorsque cette perte de poids ne peut être possible que par l'emploi de certains médicaments quelques fois dangereux, ou lorsque cela s'adresse à un jeune athlète en pleine évolution physique et que les privations sont trop souvent répétées, elle risque d'être néfaste, et de contrarier le développement physique de l'athlète.

Inversement, prendre du poids naturellement est bénéfique. Vouloir exagérer l'alimentation donnera un résultat rapide, mais si le supplément de poids n'est pas uniquement du muscle, ce résultat pourra être considéré comme négatif.

En règle générale, il faut éviter de forcer la nature, car tôt ou tard, elle se retourne contre nous.

F) LE DOPING :

Il est inutile de traiter ce problème en analysant avantages et inconvénients, car les athlètes ont été suffisamment informés.

Si l'on peut constater que le doping apporte quelques avantages en améliorant les performances de l'athlète, il faut estimer que ces avantages sont dérisoires, si l'on considère qu'ils sont suivis d'un contrecoup qui amène souvent l'athlète à un niveau plus bas qu'il n'était. D'autre part, toutes les répercussions de ces « produits miracles » ne sont souvent pas encore connues. Si l'on n'a pas toujours pu encore prouver que tel doping pouvait provoquer un certain danger, il n'est souvent pas possible à l'heure actuelle de prouver s'il n'en provoquera pas un dans un avenir plus ou moins proche.

Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir et répéter qu'il ne faut pas contrarier la nature.

G) L'ENTRAÎNEMENT :

Autant bénéfique que peut être un bon entraînement, autant néfaste peut être un entraînement mal conduit.

a) RESPECTONS DONC CERTAINS PRINCIPES :

a) *L'échauffement* : Il est indispensable et doit être pratiqué en fonction de plusieurs éléments :

1) SELON LA TEMPÉRATURE.

Plus la température sera basse, plus le corps a besoin de mouvements pour s'échauffer, ce qui est logique.

2) SELON L'ÂGE.

Un sujet âgé sera plus ankylosé, plus fragile qu'un jeune et il aura besoin d'un échauffement plus long, plus progressif. Le rythme d'échauffement sera moins rapide, mais la durée sera plus longue.

3) SELON LE DEGRÉ D'ENTRAÎNEMENT.

Un athlète peu entraîné et débutant aura besoin d'un échauffement moins conséquent qu'un champion en pleine condition. En effet, ce dernier est dans sa forme optimum et pour élever son rythme cardiaque, il lui faudra plus de temps, car son cœur est entraîné pour de gros efforts. D'autre part, le champion est en quelque sorte une mécanique de précision, telle une voiture de course. Il est beaucoup plus fragile. Il faut donc un bon échauffement très poussé.

4) SELON L'EFFORT A FOURNIR.

Une compétition nécessite plus d'échauffement qu'un entraînement. De même, une séance d'entraînement nécessite p1us d'échauffement qu'une séance d'initiation avec charges légères. L'échauffement sera donc conséquent de l'effort visé lors de la séance. Il sera tout d'abord généralisé puis spécifique au travail prévu lors de la séance d'entraînement.

Ex. : Avant une compétition, l'échauffement sera tout d'abord généralisé à tous les muscles et articulations. Par la suite, l'athlète passe au plateau et s'échauffe avec des barres, mais uniquement en fonction du mouvement à exécuter. Ainsi, il ne fera à la barre que les mouvements nécessaires au cours de l'arraché. A l'issue de l'arraché et avant de passer au jeté, il fera un second échauffement spécifique au jeté.

b) EXÉCUTION DES MOUVEMENTS :

a) TRAVAIL DES ANTAGONISTES.

En musculation, il faut éviter le déséquilibre musculaire. Un travail de compensation est nécessaire. Ainsi un travail intensif des triceps appelle une partie d'entretien réservée au biceps.

- ✓ La musculation des lombaires exige parallèlement une musculation poussée des abdominaux. Cette négligence pourrait entraîner un déséquilibre pouvant aller jusqu'à provoquer une sciatique du fait de l'exagération de la cambrure lombaire. Un travail des abdominaux en raccourcissement peut corriger cette cambrure et la réduire.
- ✓ Une séance au développé couché développe les pectoraux, mais amène une raideur au niveau des épaules et à la longue un blocage de la cage thoracique. Il est donc indispensable de compenser ce blocage par des exercices visant à ouvrir la cage thoracique et à débloquer les épaules.
- ✓ étirement latérale avec petits haltères,
- ✓ travail des dorsaux et des fixateurs d'omoplates.
- ✓ Le travail en fente est un mouvement asymétrique qui peut être corrigé en musculation par des descentes en fente alternativement sur une jambe puis sur l'autre. Une négligence de ce travail de compensation pourrait engendrer à la longue une bascule du bassin.

b) EXÉCUTION DES MOUVEMENTS DE MUSCULATION EN AMPLITUDE MAXIMA.

En règle générale, il convient d'exécuter les mouvements en grande amplitude pour maintenir la souplesse des articulations.

Ex. : Un travail du biceps en extension incomplète, provoque à la longue un raccourcissement du tendon qui contraint l'extension complète du bras. Il convient néanmoins de mentionner une exception à la règle.

LES ABDOMINAUX doivent se travailler en extension réduite et en contraction complète, afin d'être raccourcis, tandis que les *LOMBAIRES* doivent être travaillés en extension complète et en contraction réduite, afin d'être allongés. Le but de ce genre de travail est de réduire la cambrure lombaire.

c) CORRECTION DU MOUVEMENT.

Règle générale : UN MOUVEMENT MAL EXÉCUTÉ EST INEFFICACE.

Un mouvement est efficace tant qu'il est exécuté correctement. Dès que l'athlète « triche », il élimine le bénéfice du mouvement. Une série de squats mal exécutés à 140 k est en premier lieu dangereuse et d' autre part, elle est moins valable qu'une série à 120 k exécutée parfaitement.

Ainsi le tirage de bras d'arraché s'exécute le corps en position droite, sans appel et sans flexion du tronc. L'effort doit être localisé dans les trapèzes. Le tirage lourd s'exécute le dos parfaitement plat et jusqu'à extension complète du corps.

Les remontées en flexion de jambes s'exécutent, avec le dos rectiligne, sans compensation des lombaires et sans resserrement des genoux. Le développé couché et le développé incliné s'exécutent le dos collé au banc.

d) PRATIQUE DES SPORTS DE COMPENSATION.

Il est reconnu que l'athlète pour progresser dans sa discipline doit pratiquer l'Haltérophilie comme sport de base. L'inverse est également valable. L'haltérophile de classe doit être un athlète complet. En dehors de sa saison, il doit pratiquer des sports de compensation afin d'améliorer certaines qualités physiques, et corriger certains points faibles.

Ex. : Natation, footing, athlétisme. L'assouplissement doit être pratiqué constamment. Le repos devient une nécessité lorsque, l'athlète commence à être saturé d'haltérophilie. Le retour à la salle après une période de vacances se fera avec plaisir et l'athlète reprendra goût à l'entraînement. Enfin, il faut insister sur le fait que l'athlète à tous les niveaux a besoin de conseils de son entraîneur qui connaît bien souvent mieux que l'athlète lui-même ses possibilités et ses limites.

CONCLUSION.

La carrière haltérophile est longue et il faut faire en sorte de partir « à la retraite » en excellente condition. L'haltérophilie est un sport dont on doit tirer un énorme profit.

En suivant tous les conseils de cet exposé, l'athlète peut être assuré d'avoir une carrière ascendante et de rester un athlète toute sa vie.

Il ne faut pas vivre au jour le jour, mais songer qu'un titre, une victoire d'un jour est peu de chose si cela doit se solder par une carrière brisée qui aurait pu rapporter d'autres titres plus importants. Un athlète qui brille à 18 ans et disparaît du plateau n'est pas un exemple à suivre. Les imprudences se supportent dans la jeunesse, mais se paient plus tard.

Pour avoir une brillante carrière haltérophile, souvenons-nous de tout cela.

Roland NOIRIEL.

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

M. Jean RICHARD

(à gauche), Président du Comité de Nouvelle-Calédonie

en compagnie de Roland NOIRIEL, C.T.R. de Strasbourg.

Un projet datant de 1966 devait se réaliser 7 ans plus tard. En effet, c'est à Voiron, lors de mon premier stage que j'encadrais en tant que C.T.R., que je fis la connaissance de Jean Richard, le Président du Comité de Nouvelle-Calédonie, qui me fit part de son intention de me faire détacher pour un mois à Nouméa.

C'est ainsi que j'appris à connaître cette belle île du Pacifique, éloignée de 18000 km de la métropole. Du fait de son éloignement et de son décalage de saison, l'haltérophilie pose d'importants problèmes.

- La Nouvelle-Calédonie est totalement privée de tous les avantages offerts par la F.F.H.C. aux comités affiliés : aucuns cadres techniques professionnels, manque d'informations fédérales.
- Le personnel enseignant n'est pas initié à ce sport et ne possède pas de matériel haltérophile.
- La saison haltérophile est basée sur des saisons qui ne correspondent pas aux nôtres. La saison des grandes chaleurs se situant durant les mois de décembre - janvier - février, la saison haltérophile court donc de mars à novembre. Le calendrier des compétitions de la France australe ne peut donc être basé sur celui de la F.F.H.C.

Cependant, malgré ces sérieux handicaps, l'haltérophilie trouve en Nouvelle Calédonie un excellent terrain d'implantation et ce sport ne demande qu'à s'épanouir. Les pratiquants ne sont pas très nombreux mais les athlètes des 2 clubs existants sont toujours bien représentés lors de la distribution des médailles aux Jeux du Pacifique. Cette compétition qui se tient tous les 3 ans et réunit l'élite de tout le Pacifique Sud est l'objectif principal.

Le Calédonien est très sportif et possède d'excellentes qualités physiques.

La direction du Service Académique soutient et encourage le développement du sport haltérophile et a tout mis en jeu pour me faciliter le travail durant mon séjour.

Enfin, si l'haltérophilie existe en Nouvelle-Calédonie, c'est avant tout grâce a la petite équipe de dirigeants qui travaille dans une entente parfaite avec Jean Richard, un Président dynamique et efficace qui a su créer le climat et l'excellente ambiance qui règnent dans ce comité. Jean Muller, Secrétaire et Roland Maltagliati secondent sérieusement le Président.

La Nouvelle-Calédonie à l'heure haltérophile

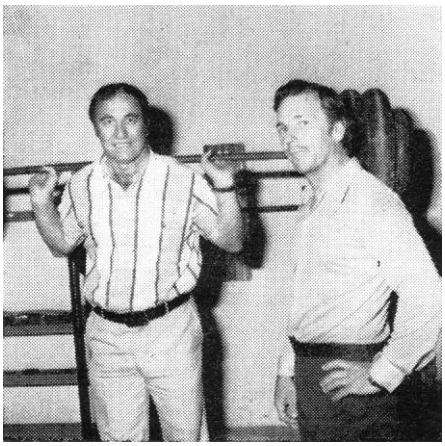

A une centaine de kilomètres de Nouméa est situé le second club calédonien, dans la petite ville de Thio. Il faut souligner le dévouement avec le quel Serge Niautou et son épouse mènent leur section.

Durant mon séjour, j'ai eu l'occasion de prendre contact avec le secteur scolaire et notamment avec le Professeur d'E.P.S. du C.E.S. Blaise-Pascal, Jean-Pierre Purini, qui a pratiquement établi sa résidence secondaire dans la salle d'haltérophilie de la salle omnisports où il a su communiquer sa flamme à tous ses élèves.

Le séjour s'est terminé sur un Championnat de Nouvelle-Calédonie présidé par M. Barillon, Directeur régional de la Jeunesse et des Sports, où se sont confrontés les « anciens » et les nouvelles recrues qui ont été attirées durant ce mois de septembre. Les résultats enregistrés ont été très encourageants tant au point de vue participation qu'au point de vue performances.

Le Poids Mouche Serge Niautou, affaibli par une maladie qui avait abaissé son poids corporel à 45 k est néanmoins arrivé à jeter 92,500 k. Le Poids Plume Soané Gutuhau réalisa 170 k au total et s'avéra le meilleur styliste. De bonnes performances furent également établies par René Blasco, Michel Kalep, Charles Paofai, Maurice Fels. Enfin, l'athlète complet Martial Bone réalisa la meilleure performance en totalisant 242 k 500 en Poids Lourd.

Ces performances sont de niveau régional, mais personnellement je considère qu'elles sont très encourageantes, compte tenu que ces athlètes n'ont pratiquement pas l'occasion de se confronter avec des équipes étrangères si ce n'est au cours des Jeux du Pacifique tous les 3 ans. Tous ces athlètes sont nettement en dessous de leurs possibilités.

Il faut souhaiter voir progresser tous ces athlètes afin que la Nouvelle-Calédonie remporte beaucoup de médailles aux prochains Jeux du Pacifique.

Roland NOIRIEL,
C.T.R. Académie de Strasbourg.

COMITE D'Île-de-France

Coupe d'Île-de-France 2e série par équipes
(7 hommes - 535 k)

1. *S.C. Neuilly* : 1.470 k. - Cozeret M., Rochard, Guémar, Etienne, Duchamp, D. Deschaintres, Buixière.
2. *V.G.A. Saint-Maur* : 1402 k 5. - Kristy, Conjo, Tedeschi, Boulanger, Habiera, Spahiu, Grimaldi.
3. *Rueil A.C.* : 1325 k. - Lavoix, Baptiste, Moché, Faucher Ch., Fouquet, Tarroymat, Siadkowski.

Championnat D'Île-de-France 3e série

Mouches : 1. Gence (Gentilly) : 132,5. - 2. Desmarets (Enghien) : 1l5. - *Plumes :* 1. Moro (Métro) : 167,5. - 2. Minchella (Métro) : 165. - 3. Pardonnet (Pantin) : 162,5. - 4. Bretagne (Montmartroise) : 160. - 5. Guipon (Noisy) : 157,5. - *Légers :* 1. Logeais (Pantin) : 190. - 2. Féli (Métro) : 187,5. - 3. Lanepaban (Enghien) : 187,5. - 4 .Jacquet A. (Métro) : 185. - 5. Eponville (Vélizy) : 180. - *Moyens* : 1. Gervais (A.S. Mantaise) : 207,5. - 2. Le Goff (Massy) : 207,5. - 3. Gagnant (Montmartroise) : 197,5. - *Mi-lourds* : 1. Duchamp (Neuilly) : 222,5. - 2. Santer (Chrysler-Poissy) : 212,5. - 3. Perchet (Neuilly) : 210. - 4. Huot (Montrouge) : 207,5. - *Lourds-Légers :* 1. Alvarez (Rueil) : 237,5. - *Lourds* : J. Rachel (Massy) : 250. - 2. Devred (Massy) : 245.

***

Championnat D'Île-de-France
Série Nationale

Coqs : 1. My (Montrouge) : 197,5. - *Mi-lourds* : 1. Faucher M. (Rueil) : 280. - *Lourds-Légers* : 1. Decugnières (Montmartroise) : 295.

A l'éliminatoire régionale du Critérium National, organisée pour la première fois dans les installations sportives de la Faculté des Sciences de Paris, seuls quatre athlètes parvinrent à réussir un total de classe nationale ! Quatre autres, moins heureux, firent un zéro. D'une façon générale, une barre sur deux était manquée, qu'en conclure d'autre sinon que, cette année, les minima semblent bien durs à réaliser ?

Félicitations à My pour le nouveau record du C.I.F. à l'arraché : 90 k réussis hors match.

Marcel Faucher, passé Mi-lourd, totalisa 280 k, nouveau record personnel. Contrôlant son match de bout en bout, Decuignières fut égal à lui-même. Quant aux moins de vingt ans, le poids Coq Cadet, Mallard, établit trois records du Comité : 70 k à l'arraché, 90 k à l'épaulé-jeté, 160 k au total olympique.

Félicitations à ce jeune espoir des Yvelines, il n'en restera pas là.

Pierre RIGAUD.

***

RECORDS DE BASSE-NORMANDIE
au 15 Février 1974

Seniors

MOUCHE. - *Arraché* : 75 - Corneillet, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté* : 105 - Corneillet, C.S. Alençon ; *Total* : 180 - Corneillet, C.S. Alençon.

COQ. - *Arraché* : 82,5 - Corneillet, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté :* 107,5 - Corneillet, C.S. Alençon ; *Total :* 190 - Corneillet, C.S. Alençon.

PLUME. - *Arraché :* 82,5 - Douet, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté* : 105 - Douet, C.S. Alençon ; *Total :* 187,5 - Douet, C.S. Alençon.

LEGER - *Arraché* : 92,5 - Letourneur, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté* : 120 - Letourneur, C.S. Alençon ;*Total :* 210 - Letourneur, C.S. Alençon.

MOYEN. - *Arraché* : 102,5 - Lefrou Patrick, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté* : 125 - Lefrou Dominique, C.S. Alençon (Junior) ; *Total :* 222,5 - Lefrou Patrick, C.S. Alençon.

MI-LOURD. - *Arraché :* 107,5 - Burckle, Colombelles ; *Épaulé-jeté* : 130 - Burckle, Colombelles ; *Total :* 237,5 - Burckle, Colombelles.

LOURD-LEGER. - *Arraché :* 120 - Galléano, Colombelles ; *Épaulé-jeté* : 142,5 - Galléano, Colombelles ; *Total* : 255 -Galléano, Colombelles.

LOURD. - *Arraché :* 115 - Galléano, Colombelles ; *Épaulé-jeté :* 140 - Galléano, Colombelles ; *Total* : 252,5 - Galléano, Colombelles.

Juniors

MOUCHE. - *Arraché* : 67,5 - Corneillet, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté* : 90 - Corneillet, C.S. Alençon ; *Total* : 125 - Godard, C.S. Alençon.

COQ. - *Arraché* : 62,5 - Corneillet, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté* : 80 - Corneillet, C.S. Alençon ; *Total* : 130 - Godard, C.S. Alençon.

PLUME. - *Arraché* : 65 - Préhux, Domfront ; *Épaulé-jeté :* 90 - Houette, C.S. Alençon ; *Total* : 150 - Dannebauer, C.S. Alençon.

LEGER. - *Arraché* : 91 - Letourneur, Colombelles ; *Épaulé-jeté* : 116 - Letourneur, Colombelles ; *Total* : 175 - Dannebauer, C.S. Alençon.

MOYEN. - *Arraché :* 95 - Lefrou Patrick, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté :* 125 - Lefrou Dominique, C.S. Alençon ; *Total* : 215 - Lefrou Dominique, C.S. Alençon.

MI-LOURD. - *Arraché :* 93 - Lefrou Patrick, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté* : 122,5 - Prod'homme, Domfront ; *Total :* 215 - Prod'homme, Domfront.

LOURD-LEGER. - *Arraché* : 92,5 - Prod'homme, Domfront ; *Épaulé-jeté* : 125 - Gesland, C.S. Alençon ; *Total* : 177,5 - Poirier, C.S. Alençon.

LOURD. - *Arraché :* 82,5 - Gesland, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté* : 120 - Gesland, C.S. Alençon ; *Total* : 165. : Poirier, C.S. Alençon(Cadet).

Cadets

MOUCHE. - *Arraché :* 42,5 - Musso, Colombelles ; *Épaulé-jeté* : 57,5 - Musso, Colombelles ; *Total* : 95 - Musso, Colombelles.

COQ. - *Arraché :* 47,5 - Lebigot, Domfront ; *Épaulé-jeté* : 65 - Lebigot, Domfront ; *Total :* 112,5 - Lebigot, Domfront.

PLUME. - *Arraché* : 65 - Dannebauer, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté* : 85 - Dannebauer, C.S. Alençon ; *Total* : 150 - Dannebauer, C.S. Alençon.

LEGER. - *Arraché* : 80 - Collard, Domfront ; *Épaulé-jeté* : 100 - Collard, Domfront ; *Total :* 180 - Collard, Domfront.

MOYEN. - *Arraché* : 85 - Lefrou P., C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté* : 110 - Lefrou P., C.S. Alençon ; *Total :* 195 - Lefrou P., C.S. Alençon.

MI-LOURD. - *Arraché :* 75 - Courteille, Domfront ; *Épaulé-jeté* : 95 - Courteille, Domfront ; *Total* : 170 - Courteille, Domfront.

LOURD. - *Arraché :* 72,5 - Poirier, C.S. Alençon ; *Épaulé-jeté* : 95 - Poirier, C.S. Alençon ; *Total* : 165 - Poirier, C.S. Alençon.

RECORDS DE PICARDIE ATHLÉTIQUES
au 4 Février 1974

Seniors

DÉVELOPPE COUCHE. - *Mouches :* Delvallez : 82,5 ; *Coqs* : Fanech : 100 ; *Plumes :* Fanech : 107,5 ; *Légers :* Laudé : 115 ; *Moyens :* Dumontois : 135 ; *Mi-Lourds :* Leroux : 130 ; *Lourds-Légers* : Trautman : 150 ; *Lourds :* Habiera : 130 ; *Super-Lourds :* Dodane : 105.

FLEXIONS DE JAMBES. - *Mouches :* Delvallez : 120 ; *Coqs* : Fanech : 132,5 ; *Plumes* : Fanech : 150 ; *Légers* : Kollar : 160 *; Moyens* : Baticle : 185 ; *Mi-Lourds :* Journiac : 180 ; *Lourds-Légers* : Droux : 187,5 ; *Lourds* : Minoufflet : 220 ; *Super-Lourds* : Vanderclissen : 180.

TOTAL DES DEUX MOUVEMENTS. - *Mouches* : Delvallez : 202,5 ; *Coqs* : Fanech : 232,5 ; *Plumes* : Fanech : 252,5 ; *Légers* : Kollar : 265 ; *Moyens* : Baticle : *315 ; Mi-Lourds* : Droux : 285 ; *Lourds-Légers :* Droux : 307,5 ; *Lourds* : Minoufflet : 335 ; *Super-Lourds* : à établir : 320.

Juniors

DÉVELOPPE COUCHE. - *Mouches :* Delvallez : 82,5 ; *Coqs* : Delvallez : 95 ; *Plumes* : Nourry : 75 ; *Légers* : Bénard : *95 ; Moyens* : Baticle : 110 ; *Mi-Lourds :* Caron : 102,5 ; *Lourds-Légers* : Macra : 120 *; Lourds* : Besse : 80 ; *Super-Lourds :* à établir.

FLEXIONS DE JAMBES. - *Mouches :* Delvallez : 120 ; *Coqs* : Delvallez : 130 ; *Plumes* : Nourry : 135 ; *Légers* : Nourry : 164,5 ; *Moyens* : Baticle : 165 ; *Mi-Lourds :* Margalle : 150 ; *Lourds-Légers* : Macra : 150 ; *Lourds* : Besse : 165 ; *Super-Lourds :* à établir.

TOTAL DES DEUX MOUVEMENTS. - *Mouches* : Delvallez : 202,5 ; *Coqs* : Delvallez : 225 ; *Plumes* : Nourry : 210 ; *Légers* : Requena : 222,5 ; *Moyens* : Baticle : 275 ; *Mi-Lourds :* Boulanger : 242,5 ; *Lourds-Légers* : Macra : 270 ; *Lourds* : à établir : 270 ; *Super-Lourds* : à établir : 290.

Cadets

DÉVELOPPÉ COUCHE. - *Mouches :* Delvallez : 82,5 ; *Coqs* : Senet : 72,5 ; *Plumes* : Judas : 70 ; *Légers :* Mangotte : 90 *; Moyens* : Paille : 105 ; *Mi-Lourds :* Milko : 82,5 ; *Lourds-Légers* : Diximus : 90 *; Lourds* : Chassetrette : 57,5 ; *Super-Lourds* : à établir.

FLEXIONS DE JAMBES. - *Mouches :* Delvallez : 120 ; *Coqs* : Senet : 125 ; *Plumes* : Lechat : 110 ; *Légers* : Requena : 142,5 ; *Moyens :* Ramette : 140 ; *Mi-Lourds :* Diximus : 132,5 ; *Lourds-Légers* : Carpentier : 130 ; *Lourds* : Chassetrette : 92,5 ; *Super-Lourds* : à établir.

TOTAL DES DEUX MOUVEMENTS. - *Mouches* : Delvallez : 202,5 ; *Coqs* : Senet : 197,5 ; *Plumes :* Lechat : 165 ; *Légers :* Requena : 222,5 ; *Moyens* : Ramette : 215 ; *Mi-Lourds :* Diximus : 210 ; *Lourds-Légers :* à établir : 230 ; *Lourds* : à établir : 240 ; *Super-Lourds* : à établir : 260.

Les records de Picardie sur deux mouvements ne sont homologués que s'ils égalent ou dépassent les minima de 2e degré athlétique.

RECORDS DE PICARDIE
D'HALTÉROPHILIE
au 3 Février 1974

Seniors

ARRACHE. - *Mouches* : Delvallez : 67,5 ; *Coqs :* Senet : 84,5 ; *Plumes :* Senet : *105 (R.F.) ; Légers :* Gricourt : 105 ; *Moyens :* Maier : 130 ; *Mi-Lourds* : Maier : 127,5 ; *Lourds-Légers :* Duquenoy : 127,5 ; *Lourds* :Habiera : 132,5 ; *Super-Lourds* : Caron : 105.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouches :* Delvallez : 95 *; Coqs* : Senet : 107 ; *Plumes* : Senet : 127,5 ; *Légers :* Gricourt : 132,5 ; *Moyens :* Maier : 166,5 ; *Mi-Lourds* : Maier : 167,5 ; *Lourds-Légers* : Duquenoy : 155 ; *Lourds :* Habiera : 160 ; *Super-Lourds :* Caron : 125.

TOTAL DES DEUX MOUVEMENTS. - *Mouches* : à établir : 145 ; *Coqs* : Delvallez : 165 ; *Plumes* : Senet : 232,5 *(R.F.) ; Légers* : Gricourt : 235 ; *Moyens* : Baticle : 245 ; *Mi-Lourds :* Leroux : 235 ; *Lourds-Légers :* Duquenoy : 275 ; *Lourds* : à établir : 270 ; *Super-Lourds* : à établir : 290.

Juniors

ARRACHE. - *Mouches :* Delvallez : 67,5 ; *Coqs* : Senet : 84,5 ; *Plumes* : Senet : *105 (R.F.) ; Légers* : Senet : 102,5 ; *Moyens :* Fontaine : 102,5 ; *Mi-Lourds* : Margalle : 100 ; *Lourds-Légers :* Dupuis : 110 ; *Lourds :* Zanot : 110 ; *Super-Lourds* : à établir.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouches :* Delvallez : *95 ; Coqs* : Senet : 107 ; *Plumes* : Senet : *127,5 (R.F.) ; Légers :* Senet : 129 ; *Moyens :* Baticle : 126 ; *Mi-Lourds* : Dupuis : 140 ; *Lourds-Légers* : Dupuis : 150 ; *Lourds :* Zanot : 145 ; *Super-Lourds* : à établir.

TOTAL DES DEUX MOUVEMENTS. - *Mouches* : Devauchelle : 130 ; *Coqs* : Delvallez : 165 ; *Plumes :* Senet : *232,5 (R.F.) ; Légers* : Senet : 227,5 ; *Moyens* : Fontaine : 225 ; *Mi-Lourds* : Dupuis : 215 ; *Lourds-Légers* : Deboevère : 225 ; *Lourds :* à établir : 245 ; *Super-Lourds* : à établir : 265.

Cadets

ARRACHE. - *Mouches :* Delvallez : 67,5 ; *Coqs* : Senet : 84,5 ; *Plumes* : Senet : 80 ; *Légers :* Hué : 90 ; *Moyens :* Fix : 80 ; *Mi-Lourds* : Diximus : 80 ; *Lourds-Légers :* Tenart : 70 ; *Lourds* : Baylot : 70 ; *Super-Lourds* : à établir.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouches :* Delvallez : *95 (R.F.) ; Coqs* : Senet : 107 ; *Plumes :* Senet : 105 ; *Légers :* Hué : 110 ; *Moyens :* Pascal : 104 ; *Mi-Lourds* : Diximus : 100 ; *Lourds-Légers* : Diximus : 97,5 ; *Lourds :* Chassetrette : 90 ; *Super-Lourds* : à établir.

TOTAL DES DEUX MOUVEMENTS. - *Mouches* : Devauchelle : 130 ; *Coqs* : Vanègue : 140 ; *Plumes* : Parisot : 140 ; *Légers* : Hué : 200 ; *Moyens :* à établir : 170 ; *Mi-Lourds :* à établir : 185 ; *Lourds-Légers :* à établir : 205 ; *Lourds* : à établir : 225 ; *Super-Lourds* : à établir : 245.

- *(R.F.) : Record de France à ce jour.*
  - Les records de Picardie sur 2 mouvements ne sont homologués que s'ils égalent ou dépassent les minima de 2e série (indiqués).
  - (Records sur 2 mouvements enregistrés à partir du 1- 1-73).
  - A noter qu'il a été également décidé à l'Assemblée Générale du Comité de Picardie, des minima de 3e série obligatoires pour l'homologation des records départementaux du total des 2 mouvements.
  - Ceci concerne les départements de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise.

***

COMITE DU POITOU

Résultats de la Coupe du Poitou toute catégorie disputée à Royan, Salle Champlain- le 27- 1-74 :

1er *C.S.A. Châtellerault :* Rangier (Poids Plume), 182,5 k - Arnault (Poids Léger), 195 k. - Bedetti (Poids Moyen 217,5 k), Poids de corps : 203,2 - Coefficient : 2,928.

2e *Pantastar La Rochelle :* Martin (Poids Plume), 162,5 k - Neveu (Poids Léger), 197,5 k - Auneau (Poids Moyen), 182,5 k. Poids de corps : 201,7. Coefficient : 2,689.

3e *S.C. Saint-Georges-de-Didonne :* Benffeuil (Poids Plume), 150 k - Nezereau (Poids Mouche), 130 k - Guiennet (Poids Moyen), 197,5 k. Poids de corps : 185,5 - Coefficient : 2,574.

4e *S .A. Souchéen :* Galais (Poids Plume), 100 k - Ferrandier (Poids Léger), 180 k - Airault (Poids Léger), 190 k. Poids de corps : 188,3 - Coefficient : 2,496.

5e *Saintes :* Luidgi (Poids Mouche), 95 k - Dutin (Poids Léger) : 152,5 k - Dubus (Poids Milourd), 237,5 k. Poids de corps : 196,4 - Coefficient : 2,469.

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie-Cte-Robert . 77170 . Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

10 catalogues spécialisés

à votre service...

A stades
B sports d'équipe
C gymnases
D Haltérophilie
E Sports de combat
F Piscines
G Chronométrage
H Vestiaires
I Tribunes
J Jeux d'enfants

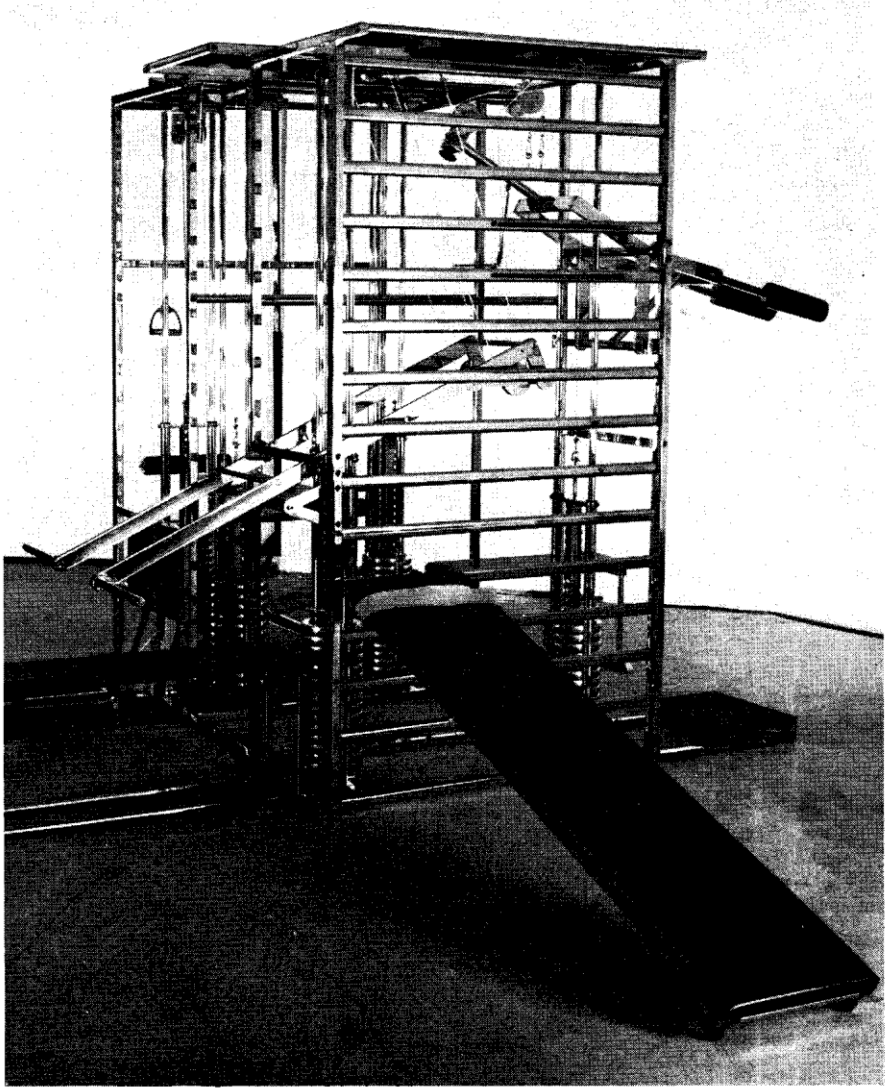

Le groupe G.E.S. 1er Fabricant Européen construit dans ses 4 usines la plupart des matériels importants qu'il distribue suivant des techniques qui lui sont propres ou sous licence. Ces matériels sont constamment perfectionnés et adaptés aux nouvelles exigences des disciplines, en collaboration avec les Fédérations Nationales intéressées. G.E.S., un groupe sérieux, toujours présent, pour vous documenter, vous renseigner. N'hésitez pas à demander le ou les catalogues qui vous intéressent.

THOMASSON-KESSLER-DARROUY
GES

GENERALE D'EQUIPEMENT SPORTIF
département 15
9, rue Notre Dame
69006 LYON - France
Tél. (78) 52.09.19
Télex GESLYON 34934 F

Catalogue souhaité _____
NOM : _____
ACTIVITE : _____
ADRESSE : _____
N° Code Postal : _____ VILLE : _____

© RLPZ (2019)

N° 306

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

29e ANNÉE

Mai
1974

Le numéro : 1,50 F

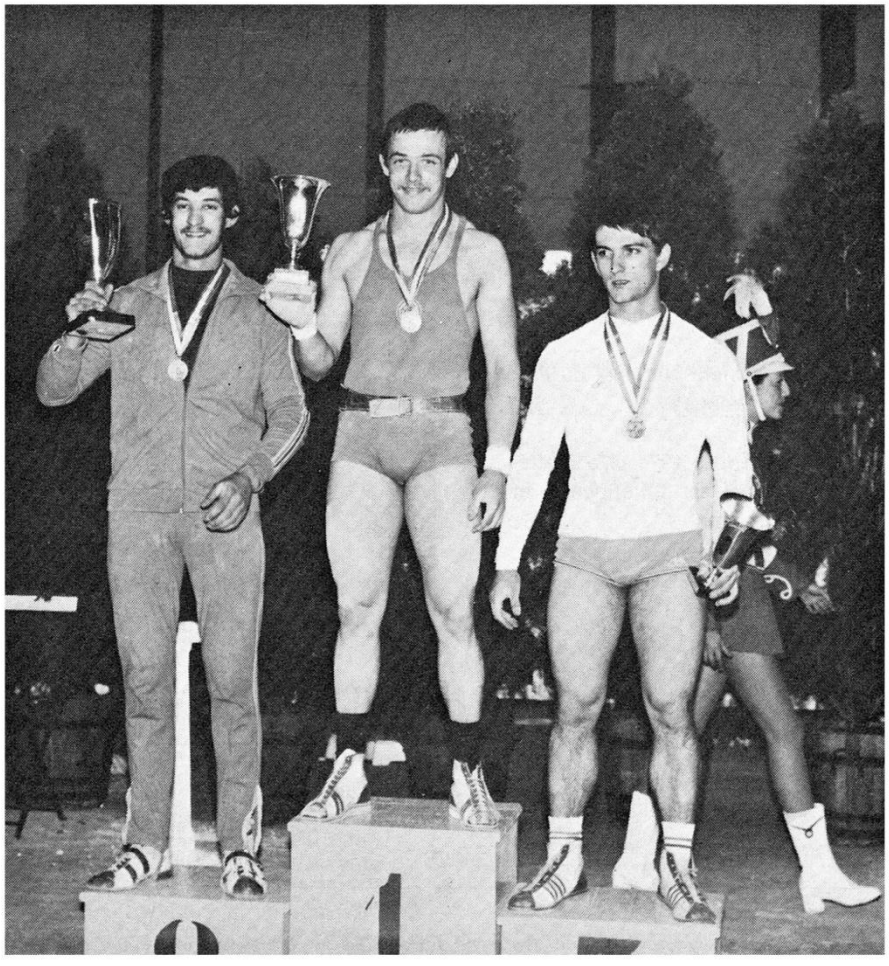

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

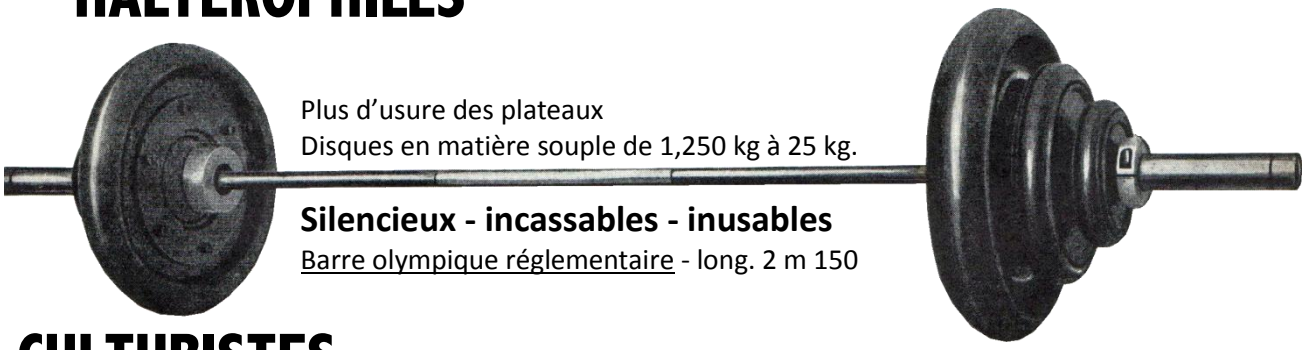

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables
Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES
1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

●-●

Endurance - Résistance (extrait d'un document I.N.S.)..... 3 et 5

Portrait d'athlète : Bidard par E. MALLET ..... 4 et 5

Grèce - France : compte rendu par M. PATERNI..... 6

Classement National du Prix Intergroupes..... 6, 7 et 14

Calendriers 1974-1975 (haltérophiles, athlétiques) Et règlements..... 8 à 13

Dans nos Comités Régionaux 15

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI[e]
— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Le podium des Poids Moyens Juniors au Championnat de France de Monaco :

1) JOUAN - 2) DRUBIGNY - 3) BRZESKI.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 2[e] trimestre 1974.**
L'Haltérophile Moderne : 51, rue Vivienne, Paris (2[e]). Tél : 236-53-60

Haltérophile Moderne n° 306 (05-1974)

ENDURANCE ~ RÉSISTANCE

(Extrait d'un document I.N.S.

communiqué par M. GALLEANO, C.T.R. Académie de Caen)

Quelle que Soit la spécialité sportive considérée, il est très rare que celle-ci fasse appel exclusivement à la force, à la vitesse ou à la coordination. Le geste sportif se reproduit un certain nombre de fois en cours de compétition aussi bien qu'à l'entraînement.

Or, à chacune des répétitions, l'athlète doit être dans un état de fraîcheur physique aussi parfait que possible. Cette fraîcheur lui permet de poursuivre son effort et de le répéter avec toute la puissance et l'adresse nécessaire, c'est pourquoi l'entraînement moderne ne peut se concevoir sans les qualités d'endurance et de résistance.

***

Nous allons essayer de donner des définitions de ce que sont l'endurance et la résistance, quelles sont les répercussions qui les caractérisent sur l'organisme, et de quels moyens dispose l'entraîneur pour développer ces qualités chez l'athlète.

L'ENDURANCE

Qualité qui permet à l'athlète de poursuivre longtemps un effort d'intensité relativement faible, en équilibre physiologique.

L'exemple typique est celui du marathonien.

LA RESISTANCE

Qualité qui permet de prolonger un effort relativement intense pendant un temps relativement long.

ASPECTS PHYSIOLOGIQUES.

Le travail est fourni par la contraction musculaire. Une certaine énergie est nécessaire. Elle sera transmise par le sang dans les muscles. L'oxygène apporté, est, soit transposé en travail mécanique, soit en chaleur.

La contraction musculaire se fait aux dépens du glycogène qui se transforme en acide pyruvique sous l'action de l'A.T.P.

Si l'oxygène est suffisant, il n'y a pas formation d'acide lactique.

Nota. - Un muscle au repos consomme environ 3 cm d'oxygène par kilogramme.

Ce même muscle en activité consomme 80 à 100 cm/kg.

Des phénomènes semblables se produisent en ce qui concerne le gaz carbonique.

Chaque travail, au départ, est réalisé sans apport extérieur d'oxygène, l'organisme utilisant l'oxygène qui existait déjà. Cette phase est le travail en ANAÉROBIE.

Si le travail dure longtemps, il y a dette d'oxygène. Cette phase est le travail en ANAÉROBIE.

L'équilibre entre l'apport et la consommation d'oxygène doit se faire.

Si le travail est plus important que l'apport d'oxygène, c'est l'essoufflement.

Cette phase peut être dépassée par un athlète entraîné, c'est le second souffle.

Mais l'apport d'oxygène dépend moins des capacités respiratoires du sujet que des possibilités de fixation de l'oxygène par le sang. L'élément sanguin fixateur est L'HÉMOGLOBINE. Plus son taux sera élevé, plus donc la quantité d'oxygène fixée sera importante.

Mais là aussi, les possibilités de variation du taux d'hémoglobine sanguin, qui dépendent de conditions très particulières, sont assez limitées.

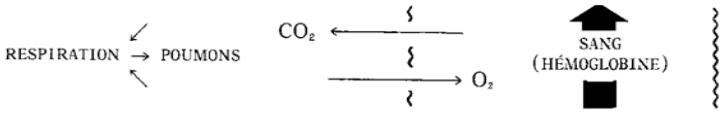

Il reste alors un seul facteur sur lequel pourrait intervenir efficacement l'entraîneur la vitesse du flux sanguin, son ampleur, c'est-à-dire le débit cardiaque.

La Fréquence cardiaque est d'environ de 72 à 80 pulsations / minute.

Si nous faisons un travail avec accélération du rythme, nous avons un écoulement plus grand du sang et un apport plus grand d'oxygène.

Mais le débit minute n'augmente pas de façon proportionnelle à la fréquence cardiaque. Au-delà de 150 pulsations/minute, le débit diminue car le temps de remplissage est insuffisant.

Le débit systolique maximum sera donc déterminé par un remplissage cardiaque maximum (d'où l'importance de la capacité des cavités cardiaques) et par la qualité et l'importance de la paroi du myocarde, moteur du flux sanguin.

Or, les observations réalisées sur des athlètes entraînés ont permis de déterminer les facteurs de ces transformations, et ainsi permis l'intervention efficace des entraîneurs.

A) 1 - Au-delà de 150 pulsations/minute, le débit diminue, car le temps de remplissage est insuffisant, mais il y a musculation cardiaque, épaississement de sa paroi.

2 - Au-delà de 140 pulsations/minute, le codeur ne se distend plus et la quantité de sang admise n'augmente plus.

Au-delà de 120 pulsations/minute, la cavité cardiaque se remplit bien mais le débit diminue car le cœur ne se vide plus complètement.

Le travail qui élèvera le rythme cardiaque entre 120 et 140 pulsations / minute aura donc tendance à augmenter la capacité du cœur par distension des parois.

B) 1 - Ainsi LE DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITÉ CARDIAQUE se fait lorsque le rythme cardiaque se situe entre 120 et 140 pulsations/minute.

Si nous reprenons notre premier schéma, il s'agit là d'un travail en aérobie : L'ENDURANCE.

2 - LE DÉVELOPPEMENT DE LA PAROI CARDIAQUE se fait lorsque le rythme cardiaque se situe au-delà de 150 pulsations / minute.

Si nous reprenons notre premier schéma, il s'agit là d'un travail en anaérobie : LA RÉSISTANCE.

Un muscle cardiaque trop développé, se laissant mal distendre pendant la diastole ne permettra pas un remplissage maximum, surtout si ce muscle s'est développé en partie au détriment de l'importance des cavités cardiaques (ce qui ne manque pas de se

(suite page 5)

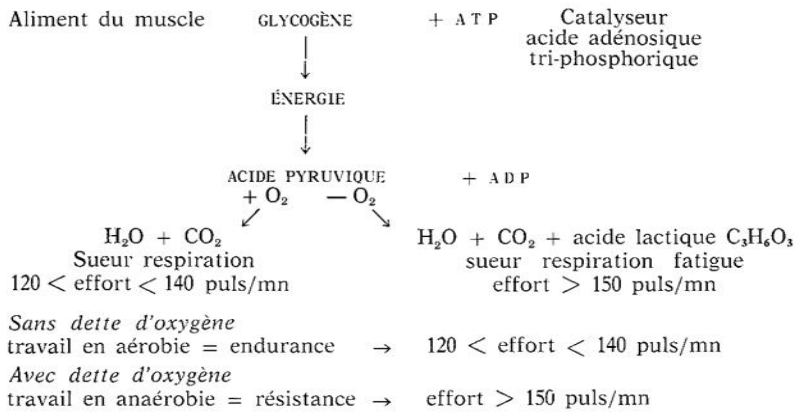

L'HALTÉROPHILE MODERNE

F. F. H. C.

51, rue Vivienne

75002 PARIS

☆

Montant annuel de l'abonnement :

France	:	15 F
Étranger	:	20 F

– par cheque bancaire ou par mandat à notre adresse
– par virement postal à notre C.C.P. Paris 1304-82.

Portrait d'Athlète

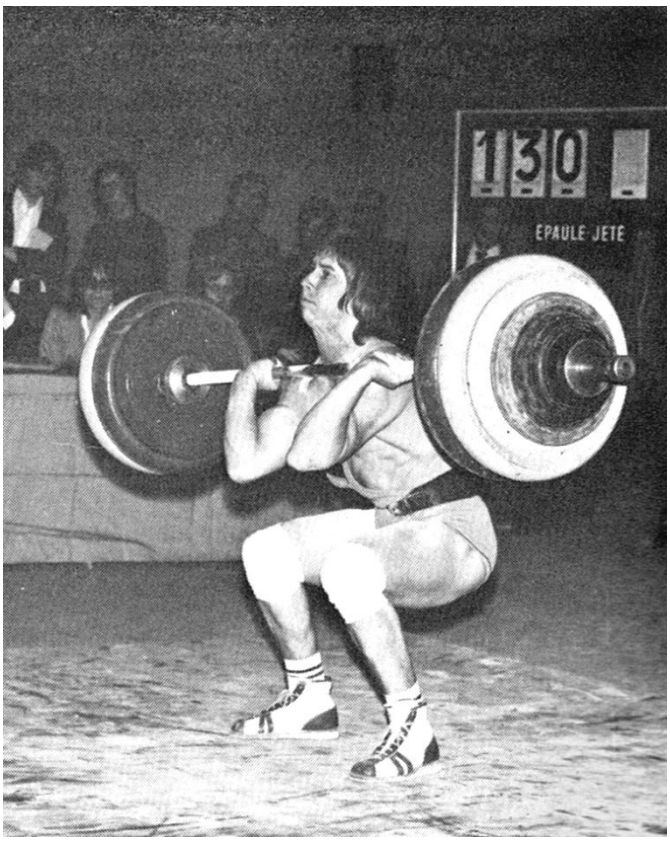

Nom : **BIDARD**.

Prénom : Dominique dit « Bibi ».

Né le 4 Février 1955 à Condé-sur-Noireau, dans le Calvados.

Poids en Février 1974 : 58 k. Taille : 163 cm.

Maître - nageur - sauveteur (tentera le concours d'entrée au C.R.E.P.S. pour la maîtrise d'E.P.S.).

Entraîneur : le C.T.R. MALLET.

Un frère aîné.

Titres : (voir encadré plus loin).

Ce portrait ne peut être définitif, compte tenu de l'âge (19 ans) de l'intéressé.

Sérieux, sympathique et volontaire, au sourire de « gosse » et malgré son palmarès déjà élogieux (voir plus loin) Dominique BIDARD est un athlète neuf. Arrivé au sommet (sommet relatif d'ailleurs) de la hiérarchie française à... 17 ans dans la catégorie des Coqs, c'est encore un « débutant », un débutant doué certes, mais après trois ans de pratique (dont deux réelles), Dominique ne fait que commencer une carrière qui devrait, si les conditions sociales et familiales le lui permettent, connaître son apogée vers 1977-1978.

Je me souviens encore du petit jeune homme de 45 k, timide et « bien élevé » que je découvrais un jour au Lycée Jacques-Cartier de Saint-Malo en Décembre 1970, il revenait du cours de rugby, sport qui est, avec l'haltérophilie, la pièce maîtresse de l'enseignement des professeurs d'E.P.S. du Lycée. Tout de suite, je fus enthousiasmé par les qualités physiques et morales de cet adolescent qui, depuis plusieurs années, désirait pratiquer l'haltérophilie. Il ne pouvait être plus favorisé par la chance. Interne au Lycée J.-Cartier, il lui était impossible de ne pas connaître notre sport (car les 400 élèves pratiquent tous, sans exception, la musculation, même les filles). De plus, Hervé LE GALL et Jean-Paul LE DREAU commençaient à réaliser des performances (ils seront champions de France 1971) et ceux-ci bien évidemment, recrutaient pour le Club malouin.

A l'époque, je conseillais une fois par semaine, les « volontaires » du Lycée de 17 heures à 19 heures, bien évidemment BIDARD était du nombre (avec LE DREAU, LE GALL, CAHUE, MOREL et des dizaines d'autres). Sa progression à raison d'une séance par semaine était très appréciable, mais mon ami « BIBI » trouva la technique fastidieuse et m'annonça un beau jour que désormais il ne s'entraînerait plus que sur les deux mouvements culturistes, il voulait être « athlétique » disait-il (il pesait alors 49 k). Il fallut faire preuve de perspicacité pour lui démontrer que l'haltérophilie n'excluait pas l'esthétique.

Mais une séance par semaine, et en cours collectif, c'était bien peu et Dominique se voyait refuser, par ses parents, l'autorisation de se perfectionner au club civil. Ayant conscience du potentiel athlétique du lycéen, je me déplaçais à Pleine-Fougères où demeure sa famille, décidé à convaincre M. et Mme Bidard des bienfaits d'une haltérophilie rationnelle et judicieuse. Ce fut un fiasco (les études d'abord...) mais fiasco provisoire car Dominique avait le... virus ! Avec une seule séance réelle (le mercredi) par semaine plus une demi-séance au Lycée, il devint recordman de France Mouche Cadet (Novembre 1971) puis Champion de France Cadet Coq en 1972 à... Saint-Malo. Qu'il lui fit plaisir ce titre !, il rayonnait de joie, notre ami « Bibi » d'autant plus que LE DREAU et LE GALL étaient, eux aussi, de la fête.

Ce fut en Octobre 1972 qu'il commença à se faire connaître sur le plan National, lorsqu'il totalisa 195 k en Coq Cadet, avec 87,5 k et 107,5 k, tous records de France Cadets et..., Juniors (sauf le jeté). Mais son coup d'éclat, c'est à Vannes qu'il le réalisa, lors des éliminatoires du Critérium, devant une poignée de spectateurs qui ne s'aperçurent de rien, le 27 Janvier 1973.

Encore Cadet, il arrachait 90 k, jetait 112 k 500 pour totaliser 202 k 500 en Coq, record de France Senior. La presse, la télévision firent largement écho de cette prouesse. Dominique entrait dans le club « France » presque sans le savoir. En un an et demi, il passait du stade de débutant à celui de recordman de France Senior. Bien évidemment, c'était encore un néophyte sous bien des aspects, notamment ce trac très difficile à contenir lors de matches à enjeu.

Après ces 202 k 500, il réalisait pour son anniversaire (18 ans) à Strasbourg, 92,5 k et 115 k, records de France Coq, épaulant même 120 k, « pour se faire la main » (à 5,5 k du record d'Europe Junior de l'époque, record monté à 137,5 k depuis lors).

Ce fut ensuite la période de repos relatif avec le titre national Junior (187,5 k), avant d'affronter MEURAT (38 ans, à la carrière prestigieuse), MY, ASSENSI et GOMARD pour le titre Senior (à 18 ans). Il ne le gagna pas. Après avoir tenu la barre de la victoire à bout de bras, un court instant (117,5 k) il terminait 4e avec 195 k (les trois premiers étaient à 200 k), c'était peut-être mieux ainsi, car c'est dans la défaite que se forge un moral de vainqueur, surtout à 18 ans ou l'on veut tout abattre. Sa déception fut de courte durée car il apprenait le soir même sa sélection pour les Championnats d'Europe Senior. A Madrid, il totalisait 202,5 k, record de France égalé avec 117,5 k au jeté, nouveau record Junior pour terminer 11e poids Coq.

Son comportement sur le plateau fut très honorable, compte tenu de son inexpérience à ce haut niveau. Vint ensuite France - Espagne, vainqueur avec 205 k en Coq (records de France Senior) et enfin ce furent les 207,5 k, réalisés à Paimpol, lors d'un gala donné à son honneur (le Rennais MESLIN épaula à cette occasion... 160 k).

D'un commun accord, il passait alors poids Plume, avec, dés le début une réussite qui nous paraissait de bon augure 217,5 k à l'I.N.S. en Octobre 1973 à 60 k 100. Mais un stage de formation de maître-nageur-sauveteur très intense (Décembre, Janvier et Février 1974) vint diminuer son potentiel « entraînement » et son poids de corps (58 k), ce qui lui valut de réapparaître en Coq occasionnellement pour battre deux records nationaux le 20 Janvier 1974 à Saint-Malo : 95 k à l'arraché et 212,5 k au total. Ce qui ne l'empêcha pas de réaliser le 27 Janvier, 220 k à 58,1 k (95 + 125) lors de Grande-Bretagne - France Juniors.

Que fera-t-il ensuite ? D'abord monter à 61 k, si possible, afin de jouer un rôle en Senior Plume, mais aussi assurer son avenir social, car, à cette carrière d'athlète se juxtapose celle de l'individu et, malheureusement, à trop aimer l'haltérophilie, Dominique a manqué une scolarité qui aurait pu (j'en suis persuadé) être bien meilleure. Ses parents avaient-ils eu raison ?

A la rentrée scolaire de 1972, il dut quitter la Seconde et entrer, par obligation, dans une section commerciale... sténodactylographie. Je lui avais conseillé dès 1972 de s'orienter vers la maîtrise d'éducation physique et sportive, ce qu'il fit en 1973, mais par malchance, les options pédagogiques ministérielles en matière d'éducation physique scolaire changèrent d'orientation et de la formation polyvalente ... des maîtres, on vint à la spécialisation et..., bien entendu l'haltérophilie y était exclue...

Les raisons ?, elles sont multiples et je n'ai pas à les exposer ici. Des démarches, allant jusqu'à solliciter une dérogation auprès du Ministère pour

Dominique furent entreprises mais en 1973, ce fut l'échec pour notre haltérophile qui dut prendre option Natation (car il désirait être à Dinard ou seuls, la natation, le football et la voile étaient matière à option). En outre, ses multiples stages et compétitions, la Pologne, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne etc., avaient bien entendu, nui à sa scolarité et son retard était tel en sténographie qu'il dut quitter cette fois définitivement le lycée. Il se trouvait : à la rue !

Pourquoi ai-je dressé ce parallèle entre la réussite de l'athlète et les échecs du lycéen ? D'abord parce qu'il n'est pas possible de passer sous silence certaines étapes cruciales de Dominique, ensuite pour montrer que, concilier sport et études est difficile. Pourtant « Bibi » avait des conditions pratiquement idéales à Saint-Malo, professeurs d'E.P.S. compétents, entraînements (en 1973) quotidiens, pas de sollicitations extérieures (car interne), etc.

L'avenir social de Dominique semble toutefois s'éclaircir le Maire de Saint-Malo lui offre un poste de M.N.S. à la piscine municipale qui ouvrira ses portes en Août 1974. Il vient de passer hier (le 27 Février 1974) son brevet d'État de Maître-nageur après trois mois de stage intensifs.

Voici une première corde à son arc, et comme aujourd'hui, l'haltérophilie est devenue option à la maîtrise (B.E.P.C. indispensable, bientôt le baccalauréat) d'E.P.S., option qui sera enseignée, qui plus est, au C.R.E.P.S. de Dinard, le Malouin se présentera en Mai 1974, au concours d'entrée, avec une bonne chance de succès (coefficient 4 pour l'option, où il est assuré du 20/20).

Dominique pourra ainsi s'entraîner intensivement, avec un double but, préparer les Jeux Olympiques de Montréal qui constituent son objectif prioritaire, et en même temps, consolider son devenir social.

BON COURAGE. « BIBI » !

EXTRAIT DU « FICHIER ATHLÈTES » DU COMITE :

Février 1971 : première compétition : Championnats A.S.S.U. en Mouche Cadet : 50 + 65 = 115 (records actuels de l'Académie).

Mai 1971 : Champion de Bretagne Mouche Cadet (50,2 k) avec 50 + 67,5 = 117,5.

Plus de compétitions avant Novembre 1971 : Prix Fédéral en Mouche Cadet : 60 + 77,5 = 137,5.

Premier record de France en Novembre 1971 avec 65 k au développé en Mouche Cadet.

Décembre 1971 : Finale Nationale du Prix Fédéral à Paris : 1er avec 210 k aux 3 mouvements (147,5 aux deux mouvements) toujours en Mouche.

Janvier 1972 : Prix intergroupes en..., Coq Cadet : 230 k aux 3 mouvements (160 k aux 2 mouvements).

Février 1972 : Championnats A.S.S.U. Coq Cadet : 245 k (ou 170 k).

Avril 1972 : Champion de France civil en Coq Cadet avec 252,5 k (ou 172,5 k).

Octobre 1972 : Prix Fédéral (hors match) en Coq Cadet : 187,5 (80 + 107,5).

Novembre 1972 : Prix Interrégional (hors match) en Coq Cadet : 195 k (87,5 + 107,5).

Janvier 1973 : Éliminatoires du Critérium : 202,5 k en Coq Cadet (90 + 112,5).

Mars 1973 : FRANCE - POLOGNE, 197,5 k en Coq Junior (85 + 112,5).

Avril 1973 : Champion de France Junior en Coq avec 187,5 k (82,5 + 105).

Mai 1973 : 4e aux Championnats Nationaux Seniors avec 195 k (85 + 110).

Juin 1973 : 11e Coq Senior (bien que Junior) aux Championnats d'EUROPE à Madrid avec 202,5 k (85 + 117,5).

Juillet 1973 : Vainqueur à FRANCE - ESPAGNE en Coq avec 205 k (90 + 115).

Juillet 1973 : Gala à Paimpol en Coq : 207,5 k (87,5 + 120).

Octobre 1973 : Test pour Ankara à l'I.N.S. en..., Plume : 217,5 k (95 + 122,5)

Janvier 1974 : A Saint-Malo, Finale Nationale du Prix Fédéral (hors match) en Coq Junior : 212,5 k (95 + 117,5).

Janvier 1974 : A Manchester, France - Grande-Bretagne Junior, vainqueur en Plume avec 220 k (95 + 125).

Ses records officiels.

De Bretagne :

Mouche Cadet : Arraché : 65 k - Ép.-Jeté : 87,5 k - Total : 147,5 k.

Coq Cadet : Arr. : 90 k - Ép.-Jeté : 112,5 k - Total : 202,5 k.

Plume Cadet : Ép.-Jeté : 113 k - Total : 197,5 k.

Coq Junior et Senior : Arr. : 95 k - Ép.-Jeté : 120 k - Total : 212,5 k.

Plume Junior et Senior : Arr. : 100 k - Ép.-Jeté : 125 k - Total : 220 k.

Léger Junior et Senior : Arr. : 97,5 k.

De France :

Coq Cadet : Arr. : 90 k - Ép.-Jeté : 112,5 k - Total : 202,5 k.

Coq Junior : Arr. : 95 k - Ép.-Jeté : 120 k - Total : 212,5 k.

Coq Senior : Total : 212,5 k (en instance d'homologation). Plus les records scolaires en Coq Cadet et Coq Junior.

Élu meilleur athlète 1973 de tout l'Ouest de la France par les journalistes sportifs devant l'équipe de football « en avant de Guingamp ». Une belle référence dans le fief du Football.

Ses projets : immédiats :

- être Champion de France Junior 1974 ;
- se comporter honorablement aux Championnats Seniors 1974 (si possible être second derrière SENET) ;

Ses projets : plus lointains :

- participer aux Jeux Olympiques de Montréal en 1976 et y totaliser 255 k en Plume.

Édouard MALLET.

(suite de la page 3)

... produire par un long travail de résistance).

Si ce point nous permet de conclure que l'endurance doit venir d'abord, il est à noter que les possibilités de rééquilibration a posteriori d'un trop long travail de résistance par l'endurance sont assez surprenantes.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE TRAVAIL.

1) TRAVAIL EN ENDURANCE.

Il faut travailler en équilibre consommation - apport d'oxygène. Pour cela : footing - ski de fond - natation - cyclisme.

☞ 120 < effort < 140 pulsations/minute.

Exercices spécifiques.

Le rythme doit être inférieur au rythme de la compétition, ce qui entraîne des problèmes techniques.

2) TRAVAIL DE LA RESISTANCE.

Le travail doit se faire dans le rythme de la spécialité et même dans un rythme supérieur afin que les réserves locales, si elles existent, et les réflexes d'adaptation permettent au muscle de répondre à la demande de l'effort de compétition :

☞ effort > 150 pulsations / minute.

LES PROBLÈMES AVEC LES JEUNES ATHLÈTES.

Comment placer le travail d'endurance et de résistance chez les jeunes ?

1) Il faut travailler l'endurance avant la résistance. L'endurance est la dominante de toute une saison, même de toute une carrière.

2) L'entraînement d'endurance est fait en début de saison sportive et pendant les périodes foncières. Il se pratiquera aussi pendant une période courte de repos relatif, après une grande compétition.

Différents moyens :

Travail de :

RÉSISTANCE - ENDURANCE ou Résistance volume	➛	Long - peu de récupération intensité moyenne ;
RÉSISTANCE - INTENSITÉ	➛	Très intense et long récupération longue (totale) ;
RÉSISTANCE - RÉCUPÉRATION	➛	Très intense - Court peu de récupération.

GRÈCE ~ FRANCE

24 Février 1974

compte rendu per M PATERNI, responsable de 'élite

Neuf victoires à zéro, cinq records de France, voilà pour la première rencontre internationale Seniors de la saison, des résultats qui se passent de commentaires.

Nous n'en attendions pas tant. Certes, notre équipe était venue à Athènes non sans arrière-pensée, sans dire qu'ils s'étaient particulièrement préparés pour cela serait faux; la bonne condition physique laborieusement cultivée depuis le début de la saison les prédisposait pour la réalisation de l'exploit.

A vaincre sans péril.., diront certains. Non d'abord parce que ce serait sous-estimer la valeur des haltérophiles grecs qui ont prouvé, par leurs résultats de ces dernières années, leur progression et leur volonté d'atteindre les plus hauts sommets et que, par ailleurs, les performances réalisées par nos représentants nous donnent le droit de penser qu'ils s'attendaient à affronter un adversaire plus redoutable.

Cette épreuve aurait dû être équilibrée : 5 victoires à 4 en faveur de l'un ou l'autre camp.

Les raisons de la contre-performance de l'équipe hellénique, ça n'est pas à moi à les rechercher; d'autres pour qui c'est le devoir s'en chargeront.

Mais revenons à notre match.

***

Deux plateaux furent organisés :

Premier plateau : des Mouches aux Moyens.

Dans ces cinq premières catégories, aucune adversité de taille ; malgré cela, nos athlètes tinrent à prouver leur bon niveau d'entraînement.

En Mouches, Stresser réalise, avec une très grande facilité 87,500 + 112,500 soit 200 k améliorant ainsi deux records de France (épaulé-jeté et total).

~ Stresser : 200 k.

~ Athanassiadis : 170 k.

Chez les Coqs, Gomard ne totalise que... 202 k 500 (85 + 117,500) gêné sans doute par l'heure très matinale de l'épreuve (dimanche matin, 10 heures).

~ Gomard : 202 k 500.
~ Tatsis : 175 k.

A son tour, Senet remporte la victoire dans sa catégorie, laissant son rival à 40 k. Il effectue un très bel arraché à 107 k 500 et s'il manqua 110 k, ce fut beaucoup plus par manque de concentration que de tirage, satisfait qu'il était, d'avoir amélioré son propre record de France. Avec 132 k 500, Senet porte son record de France du total à 240 k (ancien record 232 k 500).

~ Senet : 240 k.
~ Zicas : 200 k.

Dans la catégorie des Légers, situation identique quant à l'adversité ; Leblanc réalise toutefois un total quelque peu faible pour lui (237 k 500) mais quand on sait de quelle manière il manqua 112,500 à l'arraché (déséquilibre, barre à bout de bras) et 140 au jeté (mauvaise impulsion), soit un total de 252 k 500, l'interprétation des faits diffère.

~ Leblanc : 237 k 500.
~ Coutsouridakis : 210 k.

En Poids Moyen, Chavigny R. nous cause une heureuse surprise - 280 k (125 - 155) - et manque de très peu 130 k à l'arraché ainsi que 160 k au jeté, ce qui lui aurait permis d'égaler le record de France de 290 k.

~ Chavigny : 280 k.
~ Zervinis : 235 k.

Au deuxième plateau, bien qu'assurés de la victoire par équipe, nous n'entendions pas en rester là.

Les deux premières victoires de ce second plateau ne furent pas acquises sans péril. Meslin l'emporte sur Spirou 287 k 500 contre 282 k 500 et Coussin qui en arrachant 152 k 500 bat le record de France de Gourrier mais surtout prend 12 k 500 à Jakovou ; il lui fallait cela pour prétendre à la victoire et ne pas être en reste vis-à-vis de ses coéquipiers. Le Grec réalise 175 k mais ce sera insuffisant pour remonter le lourd handicap infligé au premier mouvement.

~ Coussin : 320 k.
~ Jakovou : 315 k.

Quant à nos deux Poids Lourds, aucun problème. Leur supériorité est tout aussi évidente qu'elle le fut pour leurs amis dans les premières catégories.

Cadars en Lourd, prend 20 k d'avance à l'arraché et 10 k à l'épaulé-jeté ; ce sera l'inverse pour notre valeureux Super-Lourd Lévecq (10 k d'avance au 1er mouvement et 20 k au 2e) qui fit preuve de beaucoup de courage face à..., la bascule (trop léger). Il réalise 125 k à l'arraché et surtout 180 k à l'épaulé-jeté, barre qu'il n'avait pas réussie depuis deux saisons ; tout cela après s'être « gavé » pour rendre service à l'équipe de France. Merci Roger !

~ Cadars : 305 k - Papadopoulos : 275 k.
~ Lévecq : 305 k - Joannidis : 275 k.

Je tiens à remercier au nom du Président, M. Coret, et en mon nom personnel, tous les membres de cette jeune équipe - jeune par l'état d'esprit - pour cette belle victoire certes, mais aussi et surtout pour leur excellent comportement.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite pour eux et par extension, pour l'Haltérophilie Française qui en a besoin.

Je ne voudrais pas terminer ces quelques lignes, sans remercier, en la personne du Dr Alazraki, Président de la Fédération, nos amis grecs du chaleureux accueil qu'ils nous réservèrent.

Merci et à l'année prochaine.

M. PATERNI.

CLASSEMENT NATIONAL DU PRIX INTERGROUPES

d'après les résultats des Éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

les 26 et 27 Janvier 1974

CADETS

Poids Mouches

1.	NOEL (49,36) H.C. Figeac	125 k
2.	SUARD (51,6) C.A. Evron	122 k 500
3.	LEME (50,3) C.H. Saint-Malo	120 k
4.	TALBOURDET (50,8) C.A. Plurien	120 k
5.	DEMONCEAUX (51,1) C.H. La Ferte-Milon	120 k
6.	KHALDI (50) U.M.S. Estaque	117 k 500
7.	DELCON (50,2) Royan O.C.	117 k 500
8.	DELMAS (52) H.C. Saint-Chély	117 k 500
9.	LEBRUN (50) S.P.N. Vernon	115 k
10.	ALLARD (51,3) H.C.M.	115 k
11.	GOUPIL (51,8) C.A. Evron	115 k
12.	LAVAL (49,4) B.C. Brive	112 k 500
13.	MAURIN (51,8) H.C. Saint-Baldolph	112 k 500
14.	AUBRESPY (51) A.C. Montpellier	110 k
15.	FRANÇOIS (51,1) H.C. Beauvais	110 k
16.	ARTUSO (51,1) A.S. Jœuf	107 k 500
17.	MARINO (52) C.A. Rosendaël	107 k 500
17.	RAHIS (52) L'Ornanaise	107 k 500
17.	BRUSSELLES (52) C.H.O. La Ferte-Milon	107 k 500
20.	VERGES (46,4) A.H.C. Aubusson	105 k
21.	CHRISTIAENS (51,2) C.A. Rosendaël	105 k
22.	KISTNER (51,6) U.S. Wittenheim	105 k
23.	FABRE (52) U.M.S. Estaque	105 k
24.	LEBRUN (48) A.S.P.P.	102 k 500
25.	FERNANDEZ (50,5) Stade Montois	102 k 500
26.	GARDIES (51,1) M.J.C. Dourgne	100 k
27.	GIFFARD (51,4) C.A. Evron	100 k
28.	MONTAVIT (51,5) H.C. Saint-Chély	100 k
29.	FRANÇOIS (49,6) Stade Croisicais	97 k 500
30.	LECLERCQ (49,8) S.C. Loos	97 k 500
31.	LUIGI (48,6) Stade Saintes	95 k
32.	FERRARA (50) S.C. Navis Grenoble	95 k
33.	ARNAL (51,5) Clermont Sparts	95 k
31.	CIGOYENETCHE (51,5) Stade Montois	95 k

Poids Coqs

1.	BENSADOUN (56) U.M.S. Estaque	150 k
2.	WOLFF (55,5) C.S. Brumath	137 k 500
3.	PIGETTE (56) C.H. La Ferte-Milon	135 k
4.	BARROCA (54) L'Ornanaise	132 k 500
5.	BOUBERT (55,5) U.S.C. Gonesse	132 k 500
6.	CARRE (52,5) U.S. Tours	130 k
7.	BOUVIER (54,5) C.H.C. Oyonnax	130 k
8.	PECCLET (55) I.S. Pontarlier	130 k
9.	GIL (56) A.S.C. Béziers	130 k
10.	SMAHA (53,9) A.S.L.I.E.	127 k 500
11.	SALZE (54,9) Clermont Sports	127 k 500
12.	FOGERON (55,0) C.H. Annonay	127 k 500
13.	MAZEVET (52,2) U.S.C. Gonesse	125 k
14.	LATOUR (54,3) S.G. Angers	125 k
15.	PAUL (55,9) A.L. Paimpol	125 k
18.	LAURENT (53,2) H.C. Saint-Chély	122 k 500
17.	RAYNAL (54,5) U.S. Grigny	122 k 500
18	TALBOURDET (55,1) C.A. Plurien	122 k 500
19.	BENCE (54,6) C.A. Rosendaël	120 k
20.	RACO (55,85) AS. Jœuf	120 k
21.	TIPHAINE (54,6) C.A. Evron	117 k 500
22.	JEHANNO (52.9) Avenir Stade Coulomb	115 k
23.	CHOLLET (55,2) Gauloise de Vaise	115 k
24	DENIAU (55,4) C.E.P.	115 k
25.	PLANCQ (55,6) A.S.P.T.T. Lille	115 k
26.	JEUNEHOMME (56) A.S. Nogent-le-Rotrou	115 k
27.	LEPODER (54,3) C.A. Plurien	112 k 500
28.	GUDIN (54,6) A.C. Avallon	112 k 500
29.	COSTE (52,7) H.C. Aynac	110 k
30.	BENZAKIN (54) M.J.C. Avignon	110 k
31.	THOMAS (54,8) H.C. Commercy	110 k
32.	VELEX (55,2) H.C. Compiègne	110 k
33.	QUINTON (55.5) U.S. Acigné	110 k
33.	MAZEYRAT (55,5) C.M. Orléans	110 k

Poids Plumes

1.	DARDEL (60) H.C. Saint-Baldolph	160 k
2.	LEBRETON (56,5) C.A. Lorient	155 k
2.	SENGULEN (50,5) A.S.P.T.T. Lille	155 k
4.	PICCO (59,2) C.H.C. Oyonnax	155 k
5.	PERRIER (59,6) C.C.S. Tulle	155 k
6.	SANTIAGO (57) U.M.S. Estaque	152 k 500
7.	GOUSSET (59) A.C. Évreux	152 k 500
8.	PETIT-LIONEL (57,7) Stade Auxerrois	150 k
9.	BEUFFEUIL (59,9) S.C. St- Georges-Didonne	150 k
10.	CORNE (56,5) Française Besançon	147 k 500
11.	GOMARD (58,7) Reims H.M.	145 k
12.	BAR (59,3) H.C. Figeac	145 k
12.	RICHARDIN (59,3) U.S. Toul	145 k
14.	GUADAGUINI (60) A.S. Nogent-le-Rotrou	145 k
15.	KRUPPERT (58,5) A.S. Chrysler-Poissy	137 k 500
16.	MATHIEU (59) Française Besançon	137 k 500
17.	KUNSTLER (56,5) Alsatia Sélestat	135 k
18.	LEROUX (56,6) H.C. Comines	135 k
19.	BLANCHON (57,2) G.C. Sorguais	135 k
20.	CAPO (58,6) Frontignan A.C.	135 k
21.	GARRIDO (56,5) U.M.S. Estaque	130 k
22.	MAKTOUM (58,8) C.A. Evran	130 k
23.	GRIEHSER (59,3) C.C.P.H. Châlons/Marne	130 k
24.	LEVEQUE (59,6) C.A. Rosendaël	130 k
25.	FLAMENT (59,8) Lille U.C.	130 k
26.	ROUX (60) E.D.F. Cuffies	130 k
27.	MEUROT (58,2) U.S. Montreuil	127 k 500
28.	MAIORFI (60) U.M.S. Estaque	127 k 500
29.	FRADIN (58) C.S. Châtellerault	125 k
30.	AVRIL (58,8) E.C. Orléans	125 k
31.	COLOMB (58,5) A.C. Montpellier	125 k
32.	DURAN (59,9) J.O.H. Labastidette	125 k

Poids Légers

1.	HOURY (63,3) Dinard A.C.	175 k
2.	PAULARD (66,2) Troyes O.S.	175 k
3.	NUCCI (60,2) A.S.P.T T. Privas	170 k
4.	KIELBASA (63,6) C.H. Havera	170 k
5.	NOEL (63,8) A.S.C.E.M. Le Bourget	170 k
6.	PIGEYRE (64,1) Alès H.C.	170 k
7.	SCAERLINGER (66,3) Alsatia Sélestat	165 k
8.	ROUSSEL (66,8) La Rochelle	165 k
9.	DOZIAS (66,9) C.O.M. Etampes	165 k
10.	FAYE (62,6) C.H. Ansois	160 k
11.	ANGILELLA (62,8) Alès H.C.	160 k
12.	DESTOUCHES (63,3) C.H.O. Ferte-Milon	160 k
13.	DEMEYÈRE (63,6) A.S.P.T.T. Lille	157 k 500
14.	BENY (67,4) S P.N. Vernon	157 k 500
15.	ZAFRILLA (63,8) U.G.A.P.	155 k
16.	ANDRAS (64,7) H.C. Grand-Combe	155 k
17.	MANACH (65,2) Chrysler-Poissy	155 k
18.	FRERY (65,6) C.C.H. Châteauroux	155 k
19.	RAMSTEIN (67,2) Scherwiller	155 k
20.	LAVEAU (63,3) E.C. Orléans	152 k 500
21.	DUTIN (65,7) St. Saintes	152 k 500
22.	LEUX (67) C.H. Saint-Malo	150 k
21.	WURTZ (64,2) S.A. Calmar	145 k
23.	GRANJEON (64,2) C.M. Floirac	145 k
25.	REVEL (66,6) C.H. Saint-Malo	145 k
26.	BERNADET (67) J L R. Marmande	145 k
27.	LANVIN (67,2) C.A. Rosendaël	145 k
28.	BOLTZ (67,4) S.G. Angers	145 k
29.	SALES (67,5) H.C. Saint-Chély	145 k
30.	DEBREU (60,8) C.A. Rosendaël	142 k 500
31.	LEDUC (63,2) C.A. Lorient	140 k
32.	MARGILLET 63,5) Française Besançon	140 k
33.	HERVO (64,5) Avenir St. Coulomb	140 k
34.	HERRGOTT (65,7) U.S. Wittenheim	140 k
35.	DRELON (65,8) A.C. Billy-Berclau	140 k
36.	ALORY (66,1) C.A. Plurien	140 k

Poids Moyens

1.	FAUCHER (73,2) Rueil A.C.	187 k 500
2.	AUPLAT (73,7) S.E.P. Cours	187 k 500
3.	BARBIERI (69,2) S.C. Navis Grenoble	182 k 500
4.	GUET (70,9) E.C. Orléans	180 k
5.	CLERC (72,4) Rueil A.C.	180 k
6.	DELPORTE (74,3) J. Perpignan	180 k
7.	CAMISULLI (72,2) U.S.C. Portes	175 k
8.	JACQUOT (74,7) S.C. Navis Grenoble	175 k
9.	HERZOG (70,7) S.G.S. Sélestat	172 k 500
10.	DENIS (71,4) A.S.A. Roissy	170 k
11.	JOSEPH (69,1) E.C. Orléans	165 k
12.	ARMBRUSTER (69,5) Scherwiller	165 k
13.	GAUSS (72) Energie Haguenau	165 k
14.	JENEAU (72,8) C.E.P.	165 k
15.	PLAINFOSSE (73,9) C.H. Saint-Malo	165 k
16.	LEMOING (69,8) C.J.F. Laval	162 k 500
17.	SIMONUTTI (74,1) U.H. Vichy	162 k 500
18.	CORNU (68,3) Celtique Montdidier	157 k 500
19.	BOUSSAROQUE (71,9) M.J. Vias	155 k
20.	COUFFRANT (74,3) C.H.O. Ferte-Milon	155 k

Poids Mi-Lourds.

1.	KRETTLY (82) A.S. Monaco	225 k
2.	DIXIMUS (82,2) F.C. Laon	180 k

Poids Lourds-Légers

1.	HEINRICH (84) Z.U.P. Montbéliard	227 k 500
2.	HEITZ (89,1) Soc. Ernstein	215 k
3.	CLAYETTE (83,1) R.S. Champigny	190 k

Poids Lourds

1.	KOLLER (100,6) A.S.P.T.T. Strasbourg	240 k
2.	DABLEMONT (96,1) S.C. Loos	237 k 500

JUNIORS

Poids Mouches

1.	ROCHE (51,6) S.C. Navis Grenoble	127 k 500
2.	RUS (51,4) E.E.R. Carpentras	125 k

Poids Coqs

1.	NOEL (55,5) A.S.C.E.M. Le Bourget	160 k
2.	LIS (54,5) St Avold	142 k 500
3.	BIZOT (54,8) C.A. Evron	142 k 500
4.	STEUER (52,5) A.O.C. Petite Rosselle	140 k
5.	BLANCHER (58) U.S. Crest	140 k
6.	BUSSIERE (54,7) E.S. Viry	135 k
7.	SIBILLE (55) U.S. Vesoul	132 k 500
8.	GODARD (52,5) C.S. Alençon	130 k
9.	ROUSSEL (547) G.A.N.M.	130 k

Poids Plumes

1.	GUERCY (50,7) C.H.P.O. Lavelanet	177 k 500
2.	CHEVRIAU (58,8) C.H. Nevers	165 k
3.	LANTERI (56,4) A.S. Monaco	160 k
4.	FERRIAULT (59,7) C.A. Evron	160 k
5.	BACCI (60) A.C. Montpellier	157 k 500
6.	GABRIELLI (57,7) C.H.P.O. Lavelanet	155 k
7.	THÉVENET (58,8) H.C. Villefranche	155 k
8.	RABAT (59,4) S.C. Loos	155 k
9.	ANDRIEUX (59,7) C.S. Villepinte	155 k
10.	SAINT CIERGE (57,3) U.S. Crest	152 k 500
11.	LEBIHAN (57,1) Stade Croisicais	150 k
12.	BILLAND (59,3) C.S. Châtellerault	150 k
13.	ROSAY (59,4) St-Michel Sports Marquette	150 k
13.	MARTIN (59,4) A.S. Saint-Médard	150 k
15.	MAIRE D'ÉGLISE (60) Z.U.P. Montbéliard	150 k
16.	LECOCHE (59,4) S.C. Loos	147 k 500
17.	RICHARD (59,3) E S. St-Martin-d'Hères	140 k

Poids Légers

1.	LASBLEIZ (67) A.L. Paimpol	195 k
2.	CARIOLINI (87,4) S.A. Colmar	195 k
3.	ROLLET (65,2) M.J.C. Chambéry	190 k
4.	SCHMITT (66,7) A.C.C. Petite-Rosselle	190 k
5.	BRUNET (64,4) M.J.C. Duclair	185 k
6.	DAYDE (65) H.C. Grand-Combe	185 k
7.	VERWACK (66,8) A.S.P.T.T. Lille	185 k
8.	LIS (65,9) St-Avold	182 k 500
9.	LANEPABAN (66,5) Soc. Athi. Enghien	182 k 500
10.	ROCHER (67,5) A.S. Nogent-le-Rotrou	182 k 500
11.	HENNING (67,5) Alsatia Sélestat	180 k
11.	RODET (67,5) C.C.H. Châteauroux	180 k
13.	COHUE (62,8) C.H. Saint-Malo	177 k 500
14.	ROESCH (63,5) U.S. Wittenheim	177 k 500
15.	LAMOUROUX (66,9) Clermont Sports	175 k
16.	BARDOU (63,9) U.S. Riom	172 k 500
17.	LAMOUSSIERE (64,7) C.H. Nevers	172 k 500
18.	DESTIN (63,2) C.M.S. Épinay	170 k
19.	COUSIN (64,6) C.J.F. Laval	170 k
20.	RAISON (66) Chalon/Saône	170 k
21.	CHOLLET (66,3) Gauloise Vaise	167 k 500
22.	NAQUIN (65,3) A.C. Vienne	165 k
23.	GUILLIN (62,5) Chalon/Saône	162 k 500
24.	LASSEIGNE (67) A.L. Roanne	102 k 500
25.	TRUONG (63,1) E.C. Orléans	160 k
26.	BORDIGNON (64,4) A.S.L. Bréguet	100 k
27.	JEGO (65,8) A.S. Mantaise	160 k
28.	LEGALL (67,3) C.A. Lorient	157 k 500
29.	PFEFFER (62,5) A.S. Sainte-Savine	155 k

Poids Moyens

1.	D'AMORE (75) H.C. Marseille	210 k
2.	BOISSONNET (74,1) E.C. Orléans	200 k
3.	BOUJOT (72,4) S.E.P. Cours	205 k
4.	CHABERT (73,7) O.S.C. Saint-Etienne	197 k 500
5.	MANA (69,7) S.M. Montrouge	195 k
6.	VENAULT (72) C.S. Châtellerault	195 k
7.	MEY (72,9) A.S. Sainte-Savine	190 k
8.	CIEPLICK (72,7) Rueil A.C.	185 k
9.	CHAPPEL (74,7) S.C.C. Navis Grenoble	185 k
10.	SOTO (74,8) Clermont Sports	190 k
11.	FUA (74,9) H.C. Nice	177 k 500
12.	GARCIA (69,9) Avallon	175 k
13.	SANCHEZ (72,3) A.S. Decazeville	175 k
14.	LAGARDE (72,5) H.C. Nice	172 k 500
15.	COULONG (67,9) Dreux A.C.	170 k
16.	HELBRINGER (69,5) C.S. Brumath	170 k
17.	MARTIN (71,5) C.M. Floirac	170 k
18.	ROCHE (73) A.H.C. Aubusson	170 k
19.	VIELLE (73,3) S.G. Angers	170 k

Poids Mi-Lourds

1.	DIERSTEIN (79,7) A.S.P.T.T. Strasbourg	220 k
2.	GAUTHIER (76,55) C.H. Saint-Malo	217 k 500
3.	TANGUY (78,3) A.S. Sainte-Savine	215 k
4.	DUPUY (79,8) H.C. Beauvais	215 k
5.	MEY (82) H.C. Palavas	215 k
6.	VIC (79,2) Clermont Sports	205 k
7.	MENONI (82) J.F. Bourgoin-Jallieu	205 k
8.	WASSMER (76,1) U.S. Thons	202 k 500
9.	REBOLLE (78,1) Saint-Nazaire O.S.	200 k
10.	GERVASY (80) S.C. Navis Grenoble	200 k
11.	JULIEN (80,7) O.S.C. Saint-Etienne	200 k
12.	DHECDENE (80,35) A.S.L.I.E.	197 k 500
13.	BAUDET (80,1) A.S. Pantoise	195 k
14.	ZURCHER (78,5) Z.U.P. Montbéliard	185 k

Poids Lourd-Léger

1.	MARTIN (83,7) J.F. Bourgoin-Jallieu	222 k 500

Poids Lourd

1.	HILLER (106,5) A.S.P.T.T. Lille	252 k 500

SENIORS

Poids Mouches

1.	ROSSIGNOL (51,65) Avenir de Rennes	150 k
2.	VICENTE (51,9) M.J. Narbonne	142 k 500
3.	GENCE (51,9) U.S. Gentilly	140 k
4.	BARTHELEMY (51,8) M.J.C. Avignon	137 k 500
5.	GIMENEZ (51,5) E.S. Châtillon	132 k 500
6.	FRAGASSI (51,9) U.M.S. Estaque	132 k 500
7.	GODARD (52) U.S. Acigné	132 k 500
8.	NEZEREAU (51,1) S.C. St-Georges-Didonne	130 k
9.	LEGRAET (51,7) C.S. Villepinte	127 k 500
10.	DESMARET (476) S.A. Enghien	125 k
11.	O'NEILL (515) A.S.P.T.T. Lille	125 k

Poids Coqs

1.	PARDONNET (54,9) C.S.M. Pantin	160 k
2.	BERNAUER (55,7) S.A. Colmar	160 k
2.	SZEKELI (55,7) J.F. Bourgoin-Jallieu	160 k
4.	NEUSY (55,9) A.S.P.T.T. Lille	157 k 500
5.	TACK (55,2) H.C. Billy-Berclau	155 k
6.	CHAULOUX (54,7) C.A. Nantes	147 k 500
7.	SERGENT (53,8) U.S. Montreuil	145 k
8.	MUNWILLER (54,5) U.S. Tours	145 k
9.	SAMPINO (55,7) U. Gap	142 k 500

Poids Plumes

1.	STANCA (59,8) A.S.P.T.T. Mulhouse	195 k
2.	LACAZE (59.9) U.A. Tarbes	190 k
3.	NEUSY (59,8) A.S.P.T.T. Lille	185 k
4.	MULLER (59,5) A.S.P.T.T. Strasbourg	182 k 500
5.	LENOBLE (59,9) A.S. Monaco	182 k 500

(Suite page 14)

CALENDRIER

Les dates précédées d'une croix sont fixes. Les autres sont recommandées, mais laissées à l'appréciation des intéressés.

Ces dates indiquent le dimanche de chaque semaine. Il appartient aux Comités Régionaux de choisir ce dimanche ou le samedi, ou les deux, ou un tout autre jour de la semaine. Il importe seulement que l'organisation des compétitions prévues ne dépasse pas les limites indiquées.

1er trimestre

6 Oct. 1974 —

13 Oct. 1974 —

20 Oct. 1974 — *Éliminatoire Régionale du PRIX d'ENCOURAGEMENT Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 4e séries et aux non-classés. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

27 Oct. 1974 —

3 Nov. 1974 — *Éliminatoire Régionale du PRIX INTERRÉGIONAL Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 3e et 4e séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

x 10 Nov. 1974 — *Éliminatoire de Zone du Tournoi par équipes régionales Juniors.* 6 hommes de moins de 20 ans par équipe, 3 par mouvement olympique, poids de l'équipe déduit du total.

17 Nov. 1974 —

24 Nov. 1974 —

x 1er Déc. 1974 — *Éliminatoire Régionale du PRIX FÉDÉRAL Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 1re et 2e séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

8 Déc. 1974 — *a) Finale du Groupe du PRIX INTERRÉGIONAL Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 3e série.

x *b) TOURNOI FÉDÉRAL PAR INVITATIONS SUR TOUTES LES CATÉGORIES* ouvert aux séries nationales et aux athlètes sélectionnés par le responsable de l'Elite.

x 15 Déc. 1974 — *Finale du TOURNOI PAR ÉQUIPES RÉGIONALES JUNIORS.* 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires de Zone.

x 22 Déc. 1974 — *COUPE DE FRANCE DES CLUBS* (1er tour : régional). Équipes Juniors et Seniors de 4 hommes. 2 hommes par mouvement. 3 essais chacun. Poids de l'équipe déduit du total. Nombre d'équipes libres. Une équipe Junior est composée d'athlètes de moins de 20 ans. Une équipe Senior comprend au moins un Senior.

29 Déc. 1974 —

2e trimestre

5 Janv. 1975 — *Éliminatoire Régionale du PRIX INTERGROUPES Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 2e et 3e séries. 2 mouvements olympiques.

Classement national d'après les éliminatoires régionales.

x 12 Janv. 1975 — *Finale du PRIX FÉDÉRAL Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de lre série.

19 Janv. 1975 —

x 26 Janv. 1975 — *Éliminatoire de Zone du CRITÉRIUM NATIONAL Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux séries nationales et 1re séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires des Zones.

2 Févr. 1975 —

1974 - 1975

x 9 Févr. 1975 — *Éliminatoire de Zone du CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COMITES RÉGIONAUX.* Équipes régionales de 9 hommes. 1 homme par catégorie de poids (Mouche au Super-Lourd). 2 mouvements olympiques. 3 essais par mouvement. Addition des 9 performances pour le classement général. Au cas d'un zéro dans un mouvement olympique, l'athlète conserve le bénéfice de l'autre mouvement. Une seule équipe engagée par Comité.

16 Févr. 1975 —

23 Févr. 1975 — *a) Éliminatoire du PRIX DES DÉBUTANTS Seniors, Juniors et Cadets* ouverte uniquement aux athlètes non-classés. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

x *b) Finale de Zone du PRIX INTERGROUPES Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 2e série.

x 2 Mars 1975 — *Finale du CRITÉRIUM NATIONAL Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires de Zone, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de série nationale.

x 9 Mars 1975 — *COUPE DE FRANCE DES CLUBS par équipes Juniors et Seniors* de 4 hommes (2e tour : Zone). 2 divisions Seniors. 1 division Juniors. Chacune d'elles composée de 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires régionales (1er tour) de la Zone.

x 16 Mars 1975 — *Éliminatoire Régionale du CHAMPIONNAT DE FRANCE Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 1re séries et aux séries supérieures. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

23 Mars 1975 —

30 Mars 1975 —

3e trimestre

x 6 Avril 1975 — *MÉMORIAL JEAN DAME.*

13 Avril 1975 —

x 20 Avril 1975 — *Finale du CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS et CADETS*. 4 qualifiés d'après les éliminatoires régionales sous réserve d'y avoir réalisé un minima de série nationale.

x 27 Avril 1975 — *Finale de la COUPE DE FRANCE DES CLUBS Seniors et Juniors.* 4 hommes (3e tour national). 2 divisions Seniors. 1 division Junior. Chacune d'elles composée de 6 équipes qualifiées d'après les éliminatoires de Zone (classement général du 2e tour).

4 Mai 1975 —

x 11 Mai 1975 — *Finale du CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS.* 5 qualifiés d'après les éliminatoires régionales sous réserve d'y avoir réalisé un minima de série nationale (voir règlement spécial).

18 Mai 1975 —

x 25 Mai 1975 — *Finale du CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COMITES RÉGIONAUX.* 3 équipes comportant les 9 catégories, qualifiées d'après les éliminatoires de Zone.

1er Juin 1975 —

x 8 Juin 1975 — *COUPE DE FRANCE DES COMITES RÉGIONAUX (Challenge de Zone)*. Équipe de 6 hommes, sans distinction de série ou de catégorie. 2 mouvements olympiques pour chaque équipier. 3 essais chacun. Double du poids de corps de l'équipe déduit du total. Classement national d'après les Challenges de Zone.

x 5 au 13 Juil. 1975 — *CHAMPIONNATS du MONDE et d'EUROPE Juniors* à Marseille.

x 15 au 24 Sept. 1975 — *CHAMPIONNATS du MONDE et d'EUROPE Seniors* à Moscou.

Règlements généraux

Tout participant doit être licencié dans un club affilié et posséder le certificat médical réglementaire d'aptitude aux sports.

Les règles habituelles restant en vigueur.

CATÉGORIES D'ÂGES.

Benjam. : plus de 12 ans et moins de 15 ans ;
Cadets : 15 ans et moins de 18 ans ;
Juniors : 18 ans et moins de 20 ans ;
Seniors : 20 ans et au-dessus.

Dans une compétition Junior par exemple, comportant une éliminatoire et une finale, un athlète s'étant qualifié pour la finale ne peut y participer que s'il est toujours Junior.

Dans le cas contraire, il peut participer à la finale Senior si son total réalisé comme Junior à l'éliminatoire l'y qualifie par rapport aux résultats Seniors.

De même pour les Cadets, par rapport aux finales Juniors.

CLASSEMENT EN SÉRIES.

Toutes les épreuves officielles, internationales, nationales, régionales et départementales sur les deux mouvements olympiques, déterminent le classement en séries des athlètes d'après le tableau des minima.

Il n'est pas tenu compte des matches amicaux. Toutefois, un athlète désirant qu'il soit tenu compte d'une performance réalisée à cette occasion, le faisant changer de série, en a la possibilité sous réserve de fournir un procès-verbal de l'arbitre.

Tout athlète qui monte de catégorie est classé dans cette catégorie suivant son meilleur total réalisé dans la catégorie inférieure.

S'il descend de catégorie, il reste dans la série correspondant à son ancienne catégorie.

Ceci bien entendu, tant que les performances réalisées dans ces nouvelles catégories ne modifient pas sa classification.

COMPÉTITIONS PAR ÉQUIPES.

Le zéro n'est pas éliminatoire pour les matches par équipes, l'équipier marquant les mouvements réussis.

ATHLÈTES ÉTRANGERS.

Les athlètes étrangers travaillant et résidant en France, peuvent disputer les épreuves fédérales individuelles, hormis le championnat de France et être inclus dans le classement sous réserve qu'ils ne participent pas aux épreuves de leur pays d'origine.

Un athlète étranger peut être incorporé dans une équipe, mais un Record de France par équipes ne peut être battu que si l'équipe est entièrement composée d'athlètes de nationalité française.

RÉUNIONS, ORGANISATION ET PARTICIPATION.

Il paraît nécessaire de rappeler quelques points du règlement intérieur fédéral, entre autres :

Il est interdit à tout athlète licencié de la F.F.H.C. de conclure un match avec un autre athlète licencié ou non de la F.F.H.C., ou de prêter son concours à une Société, affiliée ou non à la F.F.H.C., sans en avoir reçu l'autorisation de sa propre société.

Pour les rencontres internationales, la Fédération est avisée du projet de rencontre par l'intermédiaire du Comité Régional.

L'autorisation n'est accordée qu'après avis favorable de la Fédération étrangère intéressée, lequel est demandé par la F.F.H.C.

(NOTA. - *Les redevances éventuelles à la F.I.H. doivent être acquittées par les intéressés*).

Toute Société affiliée à la F.F.H.C. doit rigoureusement interdire à ses ressortissants de prêter leur concours à des manifestations sportives ou artistiques autres que celles organisées par la Fédération ou sous son contrôle, à moins d'accord survenu entre la Fédération et le groupement organisateur.

(NOTA. - *Il ne saurait être admis que des personnes appartenant à des clubs non affiliés à la Fédération et par conséquent non licenciés participent à des compétitions organisées par des organismes appartenant à la F.F.H.C.*).

De même, il importe de veiller au respect des protocoles établis avec d'autres Fédérations.

Par exemple, en ce qui concerne celui établi entre la F.S.G.T. et la F.F.H.C., un athlète ou une équipe ne peut participer à une compétition organisée par l'une ou l'autre fédération, que si leur société a demandé son affiliation auprès de la fédération organisatrice et les licences correspondantes.

Toute Société, tout athlète, toute personne allant à l'encontre de ces dispositions subirait soit sa radiation des contrôles de la Fédération, soit une disqualification, soit une suspension.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES COMPÉTITIONS.

Engagements.

Les confirmations d'engagements par les athlètes ou les équipes qualifiés pour une finale doivent parvenir en temps voulu. Il ne sera pas tenu compte des engagements parvenant après la date fixée.

Frais de déplacements des finales fédérales.

La F.F.H.C. prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents disputant l'épreuve dans les conditions suivantes :

a) Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 2e classe.
b) Elle leur allouera une indemnité de séjour Suivant les règles habituelles.

Toutefois, le concurrent qui ne réussira aucun essai sur l'un des exercices imposés n'aura droit à aucun remboursement.

PÉNALITÉS.

SERA SANCTIONNÉ :

Tout athlète ou toute équipe régulièrement inscrits qui, pour une cause non justifiable, ne se présenteraient pas à l'épreuve, occasionnant ainsi un préjudice, aux organisateurs, aux spectateurs, ou aux athlètes ou équipes qui auraient pu les remplacer.

Tout concurrent se conduisant de façon incorrecte, discutant en public les décisions de l'arbitre ou abandonnant l'épreuve pour protester contre une de ces décisions.

FINANCEMENT.

En dehors de certains frais concernant les finales nationales, pris directement en charge par la fédération, les compétitions du calendrier seront prises en charge par les organismes dont elles dépendent.

Des subventions fédérales seront attribuées aux Comités Régionaux, aux groupes et aux zones, suivant les compétitions dont l'organisation leur incombe et d'après les modalités adoptées par le Comité Directeur dans sa séance du 23 Juin 1973.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS.

Les Comités Régionaux *devront faire parvenir à la Fédération, dans la semaine suivant chaque éliminatoire régionale,* une copie de la feuille de match *sans omettre les dates de naissance des Cadets et des Juniors.*

Ces feuilles sont indispensables pour établir les classements généraux et les sélections, la parution régulière du bulletin fédéral, les statistiques et elles ont également une incidence sur les subventions.

Pour éviter des perturbations se répercutant sur l'ensemble de la fédération et des retards considérables, il ne sera plus possible de prendre en considération les feuilles arrivant trop tardivement.

En plus, les comités régionaux doivent également envoyer une copie de la feuille de match de l'éliminatoire régionale, en vue des sélections :

A l'agent de liaison de leur groupe pour le Prix Interrégional.

A l'agent de coordination de leur zone pour le Prix Fédéral, la Coupe de France des Clubs, le Prix Intergroupes.

Les groupes devront faire parvenir à la Fédération dans la semaine suivant l'épreuve, la feuille de match de la finale du Prix Interrégional, sans omettre les dates de naissance des Cadets et Juniors.

Les zones devront faire parvenir à la Fédération *dans la semaine suivant l'épreuve,* la feuille de match, *sans oublier les dates de naissance des Cadets et Juniors,* pour les compétitions suivantes : Éliminatoire de zone du Prix Fédéral, Éliminatoire de zone du Tournoi par équipe Juniors, Coupe de France des Clubs (2e tour), Finale du Prix Inter-Zones.

MINIMA.

PARUTION DES RÉSULTATS.

Les résultats des finales et les classements généraux des éliminatoires régionales, paraîtront dans l'Haltérophile Moderne.

Sélections et Contrôles des séries et des âges, dans les épreuves individuelles nationales et les matches d'équipe.

Toutes les éliminatoires régionales : par le C.T.R. ou le Comité Régional.

Finale du Prix Interrégional : par l'agent de liaison.

Finale du Prix Intergroupes : par l'agent de coordination.

Éliminatoire de Zone Prix Fédéral : par l'agent de coordination.

Éliminatoire de Zone Tournoi par équipe Juniors : par l'agent de coordination.

2e *Tour - Coupe de France des Clubs :* par l'agent de coordination.

RESPONSABILITÉS.

La F.F.H.C. décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des différentes épreuves qu'elle organise.

REPÊCHAGE

Les compétitions individuelles sont prévues sur neuf catégories. Quand le nombre de 27 qualifiés n'est pas atteint pour les finales en prévoyant 3 par catégorie, le nombre des concurrents de certaines catégories peut être porté à 5, pour y parvenir.

Il en est de même pour les finales prévoyant 4 qualifiés mais le nombre global des participants sera porté à 36.

Au cas où 5 qualifiés seraient prévus, certaines catégories pourraient comporter 6 hommes, pour un total général de 45.

(Exceptions : voir règlement particulier du Championnat de France Seniors 1973-1974).

Les athlètes repêchés devront avoir réalisé le minimum exigé par la compétition.

Dans le cadre de ce qui précède, le choix des athlètes à repêcher sera déterminé par l'écart existant entre le total réalisé aux éliminatoires et les minima de leurs catégories respectives.

En cas d'égalité, l'avantage sera donné à l'athlète le plus léger par rapport aux limites de sa catégorie.

Si des athlètes de catégories différentes se trouvent encore à égalité, c'est celui de la plus légère qui sera choisi.

Règlement du Championnat de France Haltérophile Seniors 1974-75.

1° Seront qualifiés pour la finale Seniors du Championnat de France 1973-1974, quel que soit leur âge, les cinq athlètes ayant réalisé les meilleurs totaux à l'issue des épreuves qualificatives, sous réserve que les performances soient au moins de série nationale seniors.

Un Cadet ou un Junior qui se trouverait qualifié, ne perdrait pas pour autant le droit de disputer son propre Championnat.

2° Un athlète ayant réalisé une performance de série internationale Senior, dans une des compétitions ci-dessous sera qualifié d'office dans la catégorie où elle a été réalisée, sans que cela le dispense de participer à l'éliminatoire régionale qui reste obligatoire pour tous.

Tournoi fédéral par invitations - Rencontres internationales - Finale du Critérium National - Éliminatoire du Championnat de France.

3° En cas de catégories incomplètes, les repêchages auront lieu suivant le processus habituel et certaines d'entre elles pourront comporter 6 qualifiés, pour un nombre global de 45.

Les athlètes qualifiés d'office sont compris dans ces chiffres.

4° Toutefois, le nombre de finalistes pourrait être augmenté dans certaines catégories, si le nombre des athlètes ayant fait un total de série internationale était supérieur à 6.

De même, si le chiffre global de 45 n'était pas atteint après le repêchage réglementaire, celui-ci pourrait être étendu pour y parvenir en respectant cependant ses principes classiques et le minimum de série nationale restant exigible.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES COMITES.

Équipes régionales de 9 hommes.

1 homme par catégorie de poids (Mouche au Super-Lourd) - 2 mouvements olympiques - 3 essais par mouvement - addition des neuf performances pour le classement général. Au cas d'un zéro dans un mouvement olympique, l'athlète conserve le bénéfice de l'autre mouvement.

- Une seule équipe engagée par Comité.

a) *Éliminatoire de Groupe ou de Zone* suivant l'importance des équipes engagées. Toutefois, la présence de deux équipes reste obligatoire.

Les engagements devront parvenir 3 mois avant la date de la Finale Nationale à l'agent de coordination qui étudiera avec les Comités engagés les modalités des éliminatoires.

Finale Nationale.

3 équipes qualifiées, d'après le classement national des éliminatoires.

TABLEAU DES MINIMA

Minima sur les deux mouvements olympiques pour chacune des séries

	4me série	3me série	2me série	1re série	Série Nation.	Série Internat.	Série Mond.
SENIORS							
Mouches	110	125	145	165	180	195	215
Coqs	125	140	160	180	195	215	235
Plumes.....	140	155	175	195	215	235	255
Légers.....	155	170	190	215	235	255	275
Moyens	170	185	210	235	255	275	295
Mi-Lourds.....	185	205	230	255	275	295	315
Lourds-Légers	205	225	250	275	295	315	335
Lourds	225	245	270	295	315	335	355
Super-Lourds.....	245	265	290	315	335	355	375
JUNIORS							
Mouches	95	110	125	145	165	180	195
Coqs	110	125	140	160	180	195	215
Plumes.....	125	140	155	175	195	215	235
Légers.....	140	155	170	190	215	235	255
Moyens	155	170	185	210	235	255	275
Mi-Lourds.....	170	185	205	230	255	275	295
Lourds-Légers	185	205	225	250	275	295	315
Lourds	205	225	245	270	295	315	335
Super-Lourds.....	225	245	265	290	315	335	355
CADETS							
Mouches	80	95	110	125	145	165	180
Coqs	95	110	125	140	160	180	195
Plumes.....	110	125	140	155	175	195	215
Légers.....	125	140	155	170	190	215	235
Moyens	140	155	170	185	210	235	255
Mi-Lourds.....	155	170	185	205	230	255	275
Lourds-Légers	170	185	205	225	250	275	295
Lourds	185	205	225	245	270	295	315
Super-Lourds.....	205	225	245	265	290	315	335

Rappel important : Conformément aux décisions prises au moment de la suppression du développé, il est rappelé que les athlètes antérieurement classes sur trois mouvements, qui n'auraient disputé aucune compétition en 1972-1973, conservent leur classement en série.

En aucun cas, ils ne seront considérés comme non classés.

Ils ne pourront participer qu'à l'épreuve à laquelle ils ont droit d'après leur classement en série sur trois mouvements.

A la suite de quoi, ils entreront dans le cycle normal et seront classés sur deux mouvements.

Il est bien entendu que c'est la première épreuve fédérale officielle du calendrier à laquelle ils ont droit qui déterminera leur nouveau classement, aucune autre compétition n'étant prise en considération.

CHALLENGE TRIENNAL DU MEILLEUR CLUB

I. *Compétitions haltérophiles comptant pour le Challenge :*

Prix des Débutants - Prix d'Encouragement - Prix Interrégional - Prix Intergroupes - Prix Fédéral - Critérium National - Championnat de France.

II. *Points :*

Barème international :

Pour les dix premiers 12 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1, ceci dans chaque catégorie en Cadets, Juniors et Seniors, en se référant uniquement pour les quatre premières compétitions, au classement général établi d'après les éliminatoires régionales qui paraît régulièrement dans « *l'Haltérophile Moderne* ».

Pour les trois dernières, qui ont une finale nationale, celle-ci intervient dans le décompte des points pour les athlètes qui y participent, en modifiant éventuellement le classement obtenu aux éliminatoires.

Il est évident qu'un athlète classé 3e d'après les éliminatoires et terminant là la finale marque 12 points, les autres finalistes obtenant des points d'après les places obtenues.

De même, un athlète ne participant pas à une finale pour laquelle il est qualifié se trouvera automatiquement classé après les finalistes, quels que soient les totaux réalisés en finale.

Il va de soi qu'un finaliste faisant un zéro n'obtiendra des points que d'après les éliminatoires.

1er *EXEMPLE :*

Un athlète premier au classement général d'après les éliminatoires régionales, donc qualifié, se retrouvera quatrième s'il ne participe pas à une finale à trois, ou plus loin si le nombre de finalistes est plus grand.

2e EXEMPLE :

Un finaliste faisant un zéro, donc éliminé, ne pourra, suivant le même principe, être classé qu'après les finalistes, suivant ses résultats obtenus aux éliminatoires.

Au cas où des finales ne pourraient avoir lieu, ce sont les classements généraux d'après les éliminatoires régionales qui seraient pris en considération.

III. *Classement* :

~ 1973-1974 : Classement général.

~ 1974-1975 : Classement annuel et classement général (2 saisons).

~ 1975-1976 : Classement annuel et classement général (3 saisons).

La garde du Challenge sera confiée :

1. Au Club premier du classement général 1973-1974, pour un an.
2. Au Club premier du classement général 1974-1975, pour un an.
3. Le Challenge sera définitivement attribué à l'issue de la saison 1975-1976, au Club premier du classement général triennal.

Dès la parution des classements généraux des différentes épreuves dans la revue fédérale, le pointage sera effectué et les Clubs seront informés par le même canal de leur position respective.

Le classement annuel et le classement général seront publiés à la fin de chaque saison.

◇◈

Calendrier des épreuves athlétiques 1974-1975

13 Octobre	1974	1er PAS ATHLÉTIQUE D'AUTOMNE (développé-couché + flexion de jambes).
17 Novembre	1974	COMBINE HALTÉRO-CULTURISTE D'AUTOMNE (arraché + flexion de jambes).
15 Décembre	1974	CRITÉRIUM ATHLÉTIQUE DES ESPOIRS (développé-couché + flexion de jambes).
19 Janvier	1975	COMBINE HALTÉRO-CULTURISTE D'HIVER (développé-couché + épaulé-jeté).
2 Février	1975	CRITÉRIUM NATIONAL ATHLÉTIQUE (développé-couché + flexion de jambes).
6 Avril	1975	1er PAS ATHLÉTIQUE DE PRINTEMPS (développé-couché + flexion de jambes).
13 Avril	1975	CHALLENGE DE FRANCE DES CLUBS (Éliminatoire Régionale).
4 Mai	1975	CHAMPIONNATS ATHLÉTIQUES RÉGIONAUX (développé-couché + flexion de jambes).
25 Mai	1975	COMBINE HALTÉRO-CULTURISTE DE PRINTEMPS (arraché + flexion de jambes).
1er Juin	1975	CHALLENGE DE FRANCE DES CLUBS (Finale Nationale).
15 Juin	1975	CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE (Finale Nationale).

◇◈

Règlement des épreuves athlétiques

1er *PAS ATHLÉTIQUE d'AUTOMNE.*

1er *PAS ATHLÉTIQUE de PRINTEMPS.*

Le 1er Pas Athlétique est réservé aux licenciés n'ayant jamais participé à des épreuves athlétiques ni à des épreuves d'haltérophilie autres que celles ouvertes aux haltérophiles non classés.

Le 1er Pas Athlétique se dispute sur deux mouvements, le développé-couché (3 essais) et la flexion de jambes (3 essais) par catégorie de poids et d'âge, le total déterminant les résultats.

Classement national d'après les résultats régionaux.

COMBINE HALTÉRO-CULTURISTE d'AUTOMNE - COMBINE HALTÉRO-CULTURISTE d'HIVER - COMBINE HALTÉRO-CULTURISTE de PRINTEMPS.

Le Combiné Haltéro-culturiste est ouvert à tous les culturistes quelle que soit leur classification et aux haltérophiles dont le classement est inférieur à la 1re série.

Il se dispute sur deux mouvements, par catégorie de poids et d'âge, le total déterminant les résultats.

~ Arraché (3 essais) + flexion de jambes (3 essais).
~ Développé-couché (3 essais) + épaulé- jeté (3 essais).
~ Arraché (3 essais) + flexion de jambes (3 essais).

Classement national d'après les résultats régionaux.

CRITÉRIUM ATHLÉTIQUE DES ESPOIRS.

Épreuve régionale ouverte aux 3e degrés. Classement national d'après les résultats régionaux.

Compétition ouverte aux athlètes Cadets, Juniors et Seniors sur les deux mouvements athlétiques

~ Développé-couché : 3 essais.
~ Flexion de jambes : 3 essais.

CRITÉRIUM NATIONAL ATHLÉTIQUE.

Épreuve régionale ouverte aux athlètes classés en 2e degré et au-dessus.

Classement national d'après les résultats des Comités Régionaux.

Compétition ouverte aux athlètes Cadets, Juniors et Seniors sur les deux mouvements athlétiques

~ Développé-couché : 3 essais.
~ Flexion de jambes : 3 essais.

CHALLENGE DE FRANCE DES CLUBS.

Cette compétition se dispute par équipe de trois athlètes. Les performances de chacun des équipiers aux deux mouvements athlétiques (développé-couché : 3 essais et flexion de jambes : 3 essais) sont transformées en points.

Le total des points obtenus par les trois athlètes détermine le classement.

Barème de transformation des performances en points.

Les athlètes marquent 0,5 point par fraction de 2,5 k au-dessus des minima indiqués ci-après :

Total sur deux mouvements :

Mouches	*Coqs*	*Plumes*
80	100	120
Légers	*Moyens*	*Mi-Lourds*
140	160	180
Lourds-Lég.	*Lourds*	*Super-Lourds*
200	220	240

Un club peut engager un maximum de 3 équipes aux éliminatoires régionales.

Cette compétition comprend 2 épreuves :

A - *Les éliminatoires régionales.*

B - *La Finale nationale.*

Les 5 équipes ayant totalisé le plus de points au cours des éliminatoires régionales sont sélectionnées pour disputer la Finale Nationale.

Si plusieurs formations totalisent le même nombre de points et sont en litige en ce qui concerne la 5me équipe à sélectionner, il est procédé à l'addition du poids de corps de chacun des 3 équipiers et à celle de leurs performances, la plus grand différence donnant l'avantage. Ce système départage également les équipiers totalisant le même nombre de points en finale ou au cours de l'épreuve régionale.

Une équipe du club organisateur peut participer à la finale sans prendre part aux éliminatoires régionales.

Plusieurs équipes du même Club ne peuvent pas être sélectionnées pour la finale.

Classement national d'après les éliminatoires régionales.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ATHLÉTIQUE.

Le Championnat de France Athlétique comporte deux phases :

1. *Les Championnats Athlétiques Régionaux* (Élim. Rég.).
2. *Le Championnat de France Athlétique* (Finale Nationale).

Il se dispute sur les deux mouvements athlétiques développé-couché et flexion sur jambes.

Le total des deux mouvements détermine le résultat, les athlètes étant classés en Cadets, Juniors et Seniors et par catégorie de poids.

Tous les candidats, quelle que soit leur classification, Sont admis à participer aux éliminatoires régionales considérées comme des Championnats régionaux.

FINALE. - A condition d'avoir réalisé une performance de classe nationale, sont sélectionnés pour disputer la finale du Championnat de France les 2 athlètes de moins de vingt ans (performance de classe nationale Juniors pour les athlètes Cadets) et les 2 athlètes Seniors de chaque catégorie ayant réalisé les 2 meilleurs totaux nationaux au cours des éliminatoires régionales, soit, en principe, 18 moins de 20 ans et 18 Seniors.

Si l'imposition d'une performance de classe nationale entraînait l'impossibilité de sélectionner deux athlètes dans une ou plusieurs catégories, pour compléter l'effectif prévu, des athlètes d'autres catégories seraient repêchés et sélectionnés en fonction de la valeur intrinsèque de leurs performances réalisées au cours des éliminatoires, toujours à condition qu'elles soient de classe nationale (barème Juniors pour les athlètes Cadets). Toutefois, il ne peut pas être sélectionné plus de cinq finalistes dans une même catégorie.

Classement national d'après les éliminatoires régionales.

L'arbitrage des épreuves athlétiques est assuré par un seul arbitre à l'exception des deux finales nationales.

L'organisation des compétitions est placée sous la responsabilité de la Commission technique Nationale pour les Finales Nationales et des délégués culturistes au sein des Comités Régionaux.

Les résultats sont transmis au Secrétariat Fédéral, 51, rue Vivienne - Paris.

FINANCEMENT. - Seuls sont pris en charge les frais des sélectionnés pour la finale du Challenge de France des Clubs et de la finale du Championnat de France Athlétique.

Tous les règlements techniques exécution des mouvements, progression des charges, matériel et administratifs licence F.F.H.C., certificat médical, autorisation des parents pour les athlètes de moins de 20 ans restent inchangés.

Les athlètes sont classés en degrés et classes comme indiqué dans le barème ci- joint.

DEGRÉS ET CLASSES ATHLÉTIQUES

MINIMA ÉTABLIS SUR LE TOTAL DES DEUX MOUVEMENTS

Développé-couché et Flexion sur jambes

CATÉGORIES	2e DEGRÉ	1er DEGRÉ	CLASSE NATIONALE	CLASSE INTERNATIONALE
SENIORS				
Mouches	160	190	220	250
Coqs	180	210	240	270
Plumes	200	230	260	290
Légers	220	250	280	310
Moyens	240	270	300	330
Mi-Lourds	260	290	320	350
Lourds-Légers	280	310	340	370
Lourds	300	330	360	390
Super-Lourds	320	350	380	410
JUNIORS				
Mouches	130	160	190	220
Coqs	150	180	210	240
Plumes	170	200	230	260
Légers	190	220	250	280
Moyens	210	240	270	300
Mi-Lourds	230	260	290	320
Lourds-Légers	250	280	310	340
Lourds	270	300	330	360
Super-Lourds	290	320	350	380
CADETS				
Mouches	100	130	160	190
Coqs	120	150	180	210
Plumes	140	170	200	230
Légers	160	190	220	250
Moyens	180	210	240	270
Mi-Lourds	200	230	260	290
Lourds-Légers	230	250	280	310
Lourds	240	270	300	330
Super-Lourds	260	290	320	350

Tous les athlètes n'atteignant pas les minima de 2e degré, Cadets, Juniors et Seniors, sont classés 3e degré.

(suite de la page 7)

6. ANDREO (60) Paris U.C. ..... 180 k
7. COLLADOS (58) Clermont Sports ..... 177 k 500
8. ABBO (59,6) H.C. Marseille ..... 177 k 500
9. DEVENET (56,6) C.S.M. Pantin ..... 175 k
10. NIVAULT (59) Moulins Engilbert ..... 175 k
11. DISTABYL (60) C.S. Villepinte ..... 175 k
11. CHAVANNE (60) Châtillon/Seine ..... 175 k
13. CARRE (59,3) C.E.P. ..... 170 k
14. JANSSEN (59,7) U.S. Montreuil ..... 170 k
15. PELLETIER (60) C.M. Orléans ..... 170 k
15. MORO (60) U.S. Métro Transports ..... 170 k
17. GAUTHIER (57,6) C.H. Saint-Malo ..... 165 k
18. MARTEL (59,1) E.S. Laneuveville ..... 165 k
9. SCHEMYTE (59,9) H.C. Commercy ..... 165 k
20. MARTIN (60) La Rochelle ..... 162 k 500
21. PANDARD (57,4) H.C. Granville ..... 160 k
22. RIEGE (59,3) Toulouse U.C. ..... 160 k
23. JOUBERT (60) H.C. Marseille ..... 160 k
23. PAOLINI (60) H.C. Orange ..... 160 k
25. AGOU (57,7) O.S. Lomme ..... 157 k 500
26. URIEN (59,9) Vannes A.C. ..... 157 k 500
27. MAILLOT (59,3) M.J.C. Morteau ..... 155 k

Poids Légers

1. BULGARIDHES (66,3) H.C. Nice ..... 215 k
1. FAILLE (66,3) E.C. Orléans ..... 215 k
3. WALT (66,9) S.H.C. Haguenau ..... 212 k 500
4. COLOMBINO (67,3) S.C. Navis Grenoble ..... 212 k 500
5. ZILL (65,5) SA. Koenigshoffen ..... 210 k
6. BOUKO (66,5) E.S. Laneuveville ..... 210 k
7. DESCAMPS (67,4) H.C. Beauvais ..... 210 k
8. LIMANNI (62) Fameck ..... 207 k 500
9. LABARTINO (66,1) M.J. Chambéry ..... 207 k 500
10. LETOURNEUR (67) C.S. Alençon ..... 207 k 500
11. HUM (66,7) Z.U.P. Montbéliard ..... 205 k
12. FLORIDIA (67,5) H.C. Gardannais ..... 205 k
13. FOURRIER (67,3) S.A. Enghien ..... 202 k 500
14. AUBRY (67,4) A.S.P.T.T. Nancy ..... 202 k 500
15. LEME (67,5) C.H. Saint-Malo ..... 202 k 500
16. ANDRÉ (62,7) A.S. Menace ..... 200 k
17. LENEVE (66,5) R.S. Limoges ..... 200 k
18. GUENAULT (66,6) S.G. Angers ..... 200 k
19. BELLEVILLE (66,7) E.C. Orléans ..... 200 k
20. CRAVEA (60,1) H.C. Nice ..... 197 k 500
21. KINTZ (64,6) A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 197 k 500
22. NEVEU (67,5) La Rochelle ..... 197 k 500
23. LASNIER (64,7) C.O.M. Etampes ..... 195 k
24. MENAGER (66,6) Stade Croisicais ..... 195 k
25. VERNY (67) A.S. Montferrandaise ..... 195 k
26. ALARY (67,) E.S. Massy ..... 195 k
27. NALON (67,2) H.C. Villefranche ..... 195 k
28. DESMARS (67,4) Vannes A.C. ..... 195 k
29. DUPREZ (67,5) H.C. Compiègne ..... 195 k
30. BOUSQUET (62,6) A.S. Montferrandaise ..... 190 k
31. ECHE (63) U.M.S. Estaque ..... 190 k
32. DALCHE (64,5) J.L.R. Marmande ..... 190 k
33. LOUVEL (66,3) U.S. Tours ..... 190 k
34. DEBERGE (66,9) A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 190 k
34. ARNAULT (66,9) S.A.S. Niort ..... 190 k
36. PONTELLO (67) C.S.M. Pantin ..... 190 k
36. POUMARAT (67) Stade Clermontois ..... 190 k
38. BALP (67,4) Clermont Sports ..... 190 k
38. LAMBERT (67,4) S.G.S.A. ..... 190 k
40. FELI (65,3) U.S.M.T. ..... 187 k 500
41. GÉRARD (66,5) A.L.S. ..... 187 k 500
42. ROCHARD (67,2) S.C. Neuilly ..... 187 k 500
43. LOGEAIS (67,5) C.S.M. Pantin ..... 187 k 500
44. EPONVILLE (64,1) H.C. Vélizy ..... 185 k
45. DUPOUX (64,4) Avenir Lavandou ..... 185 k
46. NICOD (65,4) U.S. Vesoul ..... 185 k
47. LACROIX (68,4) H.C. Vélizy ..... 185 k
47. MERIOT (66,4) Stade Auxerrois ..... 185 k
49. LAREDO (67,3) Grenoble U.C. ..... 185 k
50. MANLAY (67,5) C.A. Lorient ..... 185 k
51. RANGIER (64,2) C.S. Châtellerault ..... 182 k 500
52. MERY (64,5) U.S. Tours ..... 182 k 500
53. JACQUET (65,8) U.S.M.T. ..... 182 k 500
54. FEIEREISEN (66) U.S. Toul ..... 182 k 500
55. LECUYER (60,3) Reims H.M. ..... 180 k
56. MULLER (61) U.S. Wittenheim ..... 180 k
57. HARANG (63,3) A.S. Menton ..... 180 k
58. GUIBAUD (63,4) M.J.C. Dourgne ..... 180 k
59. DEVIGNEVIELLE (65,5) S.P.N. Vernon ..... 180 k
60. GÉRARD P. (66,1) A.L.S. ..... 180 k
61. PALAYER (67,1) U.G.A.P. ..... 180 k
62. MARTHELY (67,5) C.A. Nantes ..... 180 k
63. CHARLET (66,5) S.C. Loos ..... 177 k 500
64. VANDENABELE (62,1) O.S. Lomme ..... 175 k
65. AILA (64,3) M.J.C. Cahors ..... 175 k
66. EMMEL (65,4) M.J.C. Morteau ..... 175 k
67. DELOUYE (67,1) A.C. Évreux ..... 175 k
68. MINCHELLA (62) U.S.M.T. ..... 172 k 500
69. DIQUET (63,5) A.S. Nogent-le-Rotrou ..... 172 k 500
70. CHAMBARD (64) H.C. Nice ..... 172 k 500
71. GIVRON (64,3) Reims H.M. ..... 172 k 500
72. SIDIBÉ (67,4) A.J.H.C. Grenoble ..... 172 k 500
73. GRIMALDI (66) S.O. Givors ..... 170 k
74. LEROUGE (67,3) A.C. Montpellier ..... 170 k
75. EPOUDRY (67,5) C.A. Nantes ..... 170 k

Poids Moyens

1. ROIG (70) H.C. Nice ..... 242 k 500
2. LUTTON (74,8) E.C. Orléans ..... 230 k
3. GONCY (72,4) Union Méan Penhoet ..... 227 k 500
4. DESCHAINTRES (72,8) S.C. Neuilly ..... 225 k
5. GUDIN (74,3) Avallon ..... 225 k
6. GIROUD (74,54) Gauloise de Vaise ..... 225 k
7. CABANEL (75) H.C. Albi ..... 225 k
8. CANTUEL (74,8) S.A. Enghien ..... 222 k 500
9. LEBREC (69,5) S.G. Angers ..... 220 k
10. CAMBON (73,2) A.S.P.T.T. Privas ..... 220 k
11. LE GLOANEC (74,2) U.S. Gentilly ..... 220 k
12. MUZEAU (74,5) H.C. Beauvais ..... 220 k
13, DOUNIAUX (72,6) Lille U.C. ..... 217 k 500
14. BEDETTI (74,5) C.S. Châtellerault ..... 217 k 500
15. GERVAIS (74,9) A.S. Mantaise ..... 217 k 500
16. LOISEAU (67,8) Française de Besançon ..... 215 k
17. JULIA (70,4) U.R.S.A. ..... 215 k
18. ROUX (71,3) J.F. Bourgoin-Jallieu ..... 215 k
19. KUNTZER (72,5) A.O.C. Petite-Rosselle ..... 215 k
20. ROLAND (72,6) U.S. Tours ..... 215 k
21. LEFROU (73,4) C.S. Alençon ..... 215 k
22. BRENOL (74,28) A.L. Roanne ..... 215 k
23. HORUS (74,4) Amiens S.C. ..... 212 k 500
24. CHAUBET (75) H.C. Nîmes ..... 212 k 500
25. TALON (68,3) A.S.P.T.T. Lille ..... 210 k
26. MARTIN (71,8) C.O.M. Etampes ..... 210 k
27. LAROCHE (71,9) Stade Clermontois ..... 210 k
28. LEFE (73,4) La Brestoise ..... 210 k
29. TIRLOT (74,2) H.C. Compiègne ..... 210 k
30. DABLEMONT (74,5) S.C. Loos ..... 210 k
31. ARNOLDI (75) E.S. St-Martin-d'Hères ..... 210 k
31. DEMARTHE (75) St-Michel Marquette ..... 210 k
31. ETIENNE (75) S.C. Neuilly ..... 210 k
34. KARSENTI (72,4) C.H. Nevers ..... 205 k
35. WACH (72.5) M.J.C. Andlau ..... 205 k
36. LEFROU D. (73,7) C.S. Alençon ..... 205 k
37. GRIT (73,9) Stade Croisicais ..... 205 k
38. GAGNANT (74,1) S.A. Montmartroise ..... 205 k
39. BUCHS (74,3) E.S. St-Martin-d'Hères ..... 205 k
40. VONTHRON (71) S.A. Calmar ..... 202 k 500
41. JACQUES (73) A.S. Monaco ..... 202 k 500
42. CASSARD (74) P.E.C. Poitiers ..... 202 k 500
42. BISSER (74) S.A. Calmar ..... 202 k 500
44. BORTOT (72,6) S.C. Navis Grenoble ..... 200 k
45. VANDENBREDEN (73,4) A.S.P.T.T. ..... 200 k
46. CHABASSIERE (73,8) A.S. Montferrandaise ..... 200 k
47. WERCH (74) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 200 k
48. MASSON (74,2) U.S. Vesoul ..... 200 k
49. MANSUY (75) C.O.M. Etampes ..... 200 k
49. KREMMER (75) S.A. Verdon ..... 200 k
51. FAUVART (74) St-Michel Marquette ..... 197 k 500
52. SCHOOP (74,1) O.C.L.L. Colombelles ..... 197 k 500
53. WLASSOW (74,5) S.C. Navis Grenoble ..... 197 k 500
53. GUIERNNET (74,5) S.C. St- Georges-Didonne ..... 197 k 500
55. JOUBAUD (75) H.C. Nice ..... 197 k 500
55. RAIMONDO (75) M.J.C. Avignon ..... 197 k 500
55. DUCASTELLE (75) Amiens S.C. ..... 197 k 500
50. DELAVAULT (70,4) U.S. Grigny ..... 195 k
59. VANHOUTTE (73,5) A.S.E. Lille ..... 195 k
60. BOYER (74,2) U.S. Sainte-Tulle ..... 195 k
61. THOUMINE (74,5) C.S. Alençon ..... 195 k
62. GRIHAULT (72,9) Avenir St-Coulomb ..... 192 k 500
63. PONCET (74,3) S.A. Enghien ..... 192 k 500
64. ROCHETTE (74,4) Union Guebwiller ..... 192 k 500
65. OHLMANN (74,8) S.H.C. Haguenau ..... 192 k 500
66. PITIE (75) C.C.P.H. Chalons/Marne ..... 192 k 500
67. LECOLLEN (68,8) St-Aubin-lès-Elbeuf ..... 190 k
68. CARRETTE (71) C.H. Ansois ..... 190 k
69. SCHNUBEL (71,4) Alsatia Sélestat ..... 190 k
70. VASSEUR (72,1) R.S. Limogea ..... 190 k
71. MORTAGNE (72,15) A.S. Ambarès ..... 190 k
72. SIMPLEX (72,82) Ind. Vaulx-en-Velin ..... 190 k
73. SANCIER (73) A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 190 k
74. DORDOR (74,3) L'Ornanaise ..... 190 k
75. FREYSS (74,6) Soc. Gym. Ernstein ..... 190 k
76. EBER (72,1) S.G.S.A. ..... 187 k 500
77. BROST (72,6) A.S.P.T.T. Lille ..... 187 k 500
76. HOCHARD (73,4) A.S.M. Transports ..... 187 k 500
79. LOEBER (69,8) A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 185 k
80. LEVANT (70,7) C.H.O. Ferte-Milon ..... 185 k
81. ASENSI (71,4) Nice U.C. ..... 185 k
82. SPELLERS (72) H.C. Gamines ..... 185 k
82. DUBOURDIEU (72) A.S. Saint-Médard ..... 185 k
84. BATBY (72,4) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 185 k
85. SALIDU (72,8) B.C. Brive ..... 185 k
86. CHERBONNEL (73,2) C.J.F. Laval ..... 185 k
86. INDELICATO (73,2) H.C. Nice ..... 185 k
88. POISSON (74) C.S. Châtellerault ..... 185 k
89. GUERINI (74,1) A.G. Soissons ..... 185 k

Poids Mi-Lourds

1. LEBAILLY (80,8) U.S.C. Marseille ..... 260 k
2. RUFFINEL (82,3) U.S.S. Tours ..... 255 k
3. GEORGET (80,2) U.S.M. Transports ..... 252 k 500
4. CHIAVASSA (79) U.S.C. Marseille ..... 280 k
5. LAGARRIGUE (75,9) E.G. Orléans ..... 240 k
6. SCHOOR (79,5) Alsatia Sélestat ..... 240 k
7. FOURRIER (79,6) S.A. Enghien ..... 240 k
8. FAUCHER (81.3) Rueil A.C. ..... 237 k 500
9. DUBOS (82,1) St. Saintes ..... 237 k 500
10. PUCH (81,2) E.S. Châtillon/Seine ..... 232 k 500
11. FAYE (75,82) C.H. Ansois ..... 230 k
12. MERAT (76) P.U.C. ..... 230 k
13. PELLAT (76,6) A.C. Saint-Voilier ..... 230 k
14. COFFIN (77,3) Montluçon ..... 230 k
15. BALBO (78,7) S.C. Navis Grenoble ..... 230 k
16. SCHMITT (79) S.A. Colmar ..... 230 k
17. GROSSO (81) A.S. Monaco ..... 230 k
18. MONACI (81,45) C.H.C. Oyonnax ..... 230 k
19. BARBEREAU (79,4) C.A. Épernay ..... 225 k
20. TARRAGNAT (82,5) Rueil A.C. ..... 225 k
21. DRAVET (79,0) H.C. Saint-Chamas ..... 222 k 500
22. BERAULT (80,9) S.H.C. Haguenau ..... 222 k 500
23. SCHNEIDER (76,4) Z.U.P. Montbéliard ..... 220 k
24. WAGEMANN (81,6) U.S. Wittenheim ..... 220 k
25. DUMAS (81,7) A.S.C. Béziers ..... 220 k
26. GRANGE (81,9) R.R. Champagne ..... 220 k
27. BARGE (82,1) E.G. Orléans ..... 220 k
28. RECCHIA (75,4) A.S. Montferrandaise ..... 217 k 500
29. DURAND (76,1) S.C. Navis Grenoble ..... 217 k 500
30. LE TALLEC (81,3) C.H. Saint-Mais ..... 217 k 500
31. CARRETTE (77,44) C.H. Assois ..... 215 k
32. GOUJON (79) H.C. Uzerchois ..... 215 k
33. GAUTHERON (79,7) U.S.O. Dijon ..... 215 k
34. BOYER (80,4) H, C. Orange ..... 215 k
35. REDANT (81,5) S.C. Loos ..... 215 k
36. DOPPLER (77,3) A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 212 k 500
37. HEINRICH (79,4) S.H.C. Haguenau ..... 212 k 500
38. SANTER (81,2) A.S. Chrysler-Poissy ..... 212 k 500
39. NAOUMENKO (76,9) A.S.P. Lille ..... 210 k
40. CAMBON (77,8) M.J.C. Rodez ..... 210 k
41. LEY (79,7) C.S. Brumath ..... 210 k
42. DEFERT (81,45) C.H.C. Oyonnax ..... 210 k
43. DANEL (81,8) O.S. Lomme ..... 210 k
44. ZANDER (81,5) U.S. Toul ..... 207 k 500
45. PICAUD (81,6) Vannas A.C. ..... 207 k 500
46. BOULOIS (82,4) S.H.C. Haguenau ..... 207 k 500
47. HERZOG (82,5) S.G.S.A. ..... 207 k 500
48. JUAN (75,3) M.J.C. Avignon ..... 205 k
49. REGNIER (77) A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 205 k
50. SERKIZ (77,1) Tropes O.S. ..... 205 k
51. IMBACH (77,5) Union Guebwiller ..... 205 k
52. BEUSCH (78) S.A. Calmar ..... 205 k
53. RICOULT (80,3) U.S.M.T. ..... 205 k
54. PERCHET (81,8) S.C. Neuilly ..... 205 k

Poids Lourds-Légers

1. STEINER (89,9) A.S.P.P. ..... 272 k 500
2. DERVAS (89,7) A.S.L.I.E. ..... 270 k
3. GOUBAYON (89,4) C.H.P.O. Lavelanet ..... 267 k 500
4. ZAGO (87,4) M.J.C. Chambéry ..... 260 k
5. LEGALL (83) C.H. Saint-Malo ..... 257 k 500
6. DEMONSEL (83,1) A.S.E.L. ..... 257 k 500
7. ORTIZ (83) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 255 k
8. FOURRIER (84,5) S.A. Enghien ..... 250 k
9. RENAULT (87) S.P.N. Vernon ..... 250 k
10. ALVAREZ (89,7) Rueil A.C. ..... 250 k
11. DEMON (87,6) C.H. Ansais ..... 245 k
12. BALLOT (84) E.S. Viry-Châtillon ..... 237 k 500
13. CLÉMENT (88,6) Stade Croisicais ..... 230 k
14. PERRAUD (88,7) Stade Croisicais ..... 230 k

Poids Lourds

1. LÉVECQ (106) S.C. Loos ..... 302 k 500
2. DUQUENOY (91,1) Amiens S.C. ..... 262 k 500
3. POINSIGNON (92) A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 260 k
4. REMY (107,5) Nice U.C. ..... 245 k

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

RECORDS HALTÉROPHILES DE BOURGOGNE

20 Mars 1974

Seniors :

ARRACHE. - *Mouche* : Billet, U.S.O.D. : 82,5 - *Coq* : Gomard, Nevers : 95 - *Plume* : Collinot, H.C. Avallon : 97,5 - *Léger* : Passemard, S.C.D. : 107,5 - *Moyen* : Passemard, S.C.D. : 110 - *Mi-Lourd* : Caucigh, U. Mâcon : 125 - *Lourd-Léger* : Caucigh, U. Mâcon : 122, 5- *Lourd* : Baillet, S. Auxerre : 115.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouche* : Billet, U.S.O.D. : 110 - *Coq* : Gomard, Nevers : 117,5 - *Plume* : Collinot, H.C. Avallon : 125 - *Léger* : Passemard, S.C. Dijon : 140 - *Moyen* : Robbé, H.C. Avallon : 142,5 - *Mi-Lourd* : Caucigh, U. Mâcon : 155 - *Lourd-Lége*r : Caucigh, U. Mâcon : 157,5 - *Lourd* : Conus, S. Auxerre : 145.

TOTAL OLYMPIQUE. - *Mouche* : Billet, U.S.O.D. : 182,5 - *Coq* : Gomard, Nevers : 210 (Record de France) - *Plume* : Collinot, H.C. Avallon : 220 - *Léger* : Passemard, S.C. Dijon : 245 - *Moyen* : Passemard, S.C. Dijon : 242,5 - *Mi-Lourd* : Caucigh, U. Mâcon : 275 - *Lourd-Léger* : Caucigh, U. Mâcon : 270.

Juniors :

ARRACHE. - *Mouche* : Billet, U.S.O.D. : 67,5 - *Coq* : Collinot, H.C. Avallon : 85 - *Plume* : Collinot, H.C. Avallon : 87,5 - *Léger* : Passemard, S.C. Dijon : 90 - *Moyen* : Picard, S. Auxerre : 105 - *Mi-Lourd* : Picard, S. Auxerre : 107,5 - *Lourds-Légers* : Baillet, S. Auxerre : 112,5 - *Lourd* : Conus, S. Auxerre : 95.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouche* : Billet, U.S. O. Dijon : 87,5 - *Coq* : Collinot, H.C. Avallon : 105 - *Plume* : Hughes, S. Auxerre : 112,5 - *Léger* : Caland, U.S.O.D. : 125 - *Moyen* : Gudin J-L., H.C. Avallon : 127,5 - *Mi-Lourd* : Picard, S. Auxerre : 130 - *Lourd-Léger* : Baillet, S. Auxerre : 142,5 - *Lourd* : Conus, S. Auxerre : 140.

TOTAL OLYMPIQUE. - *Coq* : Chevriot, Nevers : 140 - *Plume* : Chevriot, Nevers : 175 - *Léger* : Tromenschager, Chalon : 195.

Cadets

ARRACHE. - *Coq* : Dessus, S.C. Dijon : 67,5 - *Plume* : Dessus, S.C. Dijon : 80 - *Léger* : Dessus, S.C. Dijon : 82,5 - *Moyen* : Garcia, H.C. Avallon : 77,5.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouche* : Gudin, H.C. Avallon : 60 - *Coq* : Leur, H.C. Avallon : 77,5 - *Plume* : Tromenschager, Chalon : 100 - *Léger* : Tromenschager, Chalon : 105 - *Moyen* : Garcia, H.C. Avallon : 97,5.

TOTAL OLYMPIQUE. - *Coq* : Chevriot, Nevers : 132,5 - *Plume* : Dessus, S.C. Dijon : 170 - *Léger* : Tromenschager, Chalon : 182,5.

Avant de terminer cet article, il est de notre devoir de signaler également la très bonne organisation des Championnats du Poitou Seniors par le S.A. Souchéen de Niort qui n'a pas ménagé ses efforts pour donner à cette compétition le cachet qui lui convient.

Le Secrétaire Général
du Comité,
A. CHARTIER.

COMITE DU LIMOUSIN

Stage Régional d'Haltérophilie
— Formation d'entraîneurs du 1er degré
— perfectionnement d'athlètes

au Centre Sportif Universitaire de Limoges
du 25 au 30 Mars 1974

Compte rendu du stage

Lundi matin 25 Mars, quelques athlètes venus en perfectionnement technique et deux candidats au diplôme d'entraîneur premier degré d'haltérophilie, dont moi-même, retrouvions le C.T.R. Martinez, directeur du stage, sur les magnifiques installations du Centre Sportif Universitaire de la Borie, doté d'une salle de musculation et poids et haltères exceptionnellement bien équipée. L'ambiance était cordiale et studieuse et le dosage des cours théoriques et des évolutions sur le plateau bien réparti. Sans perte de temps inutile, les diverses techniques de l'haltérophilie étaient étudiées au tableau noir, sur des films puis mises en application de telle façon que les stagiaires ne tardèrent pas à ressentir des courbatures qui ne devaient plus les quitter jusqu'à la fin du stage, preuve, si besoin était, du travail fourni. Fort heureusement, la qualité de l'hébergement (repas bons et copieux, chambres propres, spacieuses et calmes) permettait de récupérer des durs efforts prodigués avec générosité tout le long, des journées.

Le stage se terminait par des épreuves orales, des démonstrations techniques et des tests sur les deux mouvements olympiques qui prouvaient que les candidats et les athlètes avaient tiré un fécond parti des leçons du C.T.R. Martinez et un repas amical nous réunissait tous une dernière fois avant que chacun ne regagne son foyer, avec le sentiment pour les uns d'avoir progressé, pour les autres d'avoir découvert un sport à la technique difficile, mais qui permet d'effectuer de réels progrès, et d'en faire faire dans d'autres disciplines.

Le stagiaire
SALABERT Gérard,

Professeur d'E.P.S.
au C.E.T. de Bellac.

***

Je me permets d'ajouter un mot concernant ce stage où si tout s'est déroulé dans les meilleures conditions, je déplore l'absence de quelques candidats qui, pour la plupart d'entre eux, n'a pas été motivée. Dommage, car une bonne connaissance du sport haltérophile leur aurait permis d'abord de se perfectionner, et ensuite d'aider précieusement leur club.

Tout de même, un grand bravo aux deux candidats :

– Salabert Gérard, Professeur d'E.P.S. au C.E.T. de Bellac qui a obtenu son diplôme d'entraîneur fédéral du 1er degré avec 12,3/20 de moyenne malgré une certaine faiblesse à l'épreuve plastique d'haltérophilie ;
– de même pour Villemin Alain (A.V.A. Limoges) qui a obtenu son diplôme avec 11/20 de moyenne.

Aidé dans ma tâche par Lenève Yves-Hervé (entraîneur 1er degré / Red Star) qui a bien voulu consacrer quelques après-midi, des cours pratiques ont été prodigués aux quelques athlètes venus se perfectionner.

Le vendredi après-midi eut lieu un test et les résultats ne se firent pas attendre puisque six records personnels furent battus !...

Le tout jeune Vérès d'Aubusson battait son arraché de 5 k avec 52,5 k (en petit Mouche 45 k) ensuite, il manquait 65 k au jeté mais réussissait son meilleur total, soit 112,5 k. Performance qui le classe officieusement en 2e série.

Roche, du même Club, manquait de peu 82,5 k à l'arraché, mais réussissait facilement 107,5 k au jeté avant de manquer par deux fois 110 k au jeté.

Enfin, le troisième athlète : Péjoine du C.C.S. Tulle, améliorait son arraché avec 82,5 k avant de manquer de peu 85 k. A l'épaulé-jeté, il rata par deux fois sa barre au jeté avec 105 k. Sa technique reste encore assez rudimentaire n'ayant à peine que six mois de pratique. Avec un gros travail d'assouplissement (surtout des chevilles et des épaules) il ne tardera pas à arracher plus de 90 k et jeter plus de 110 k. Il est encore Junior pour un an et demi. Athlète très puissant (1 m 68 - 82 k), il s'annonce comme un réel espoir du Comité. Dommage que Perrier, camarade de Club, n'ait pas assisté à ce stage qui lui aurait permis d'améliorer sa technique qui demeure encore très perfectible.

Je dis à tous ces athlètes un grand merci et leur souhaite de rapides progrès.

Le Comité et moi-même comptons sur eux pour les prochaines confrontations.

MARTINEZ Emmanuel,
C.T.R. d'haltérophilie.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

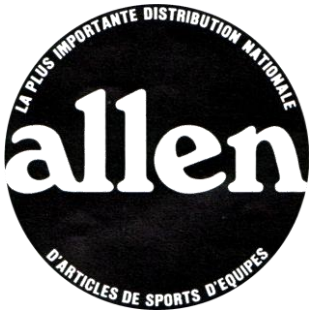

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie-Cte-Robert . 77170 . Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

© RLPZ (2019)

N° 307

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

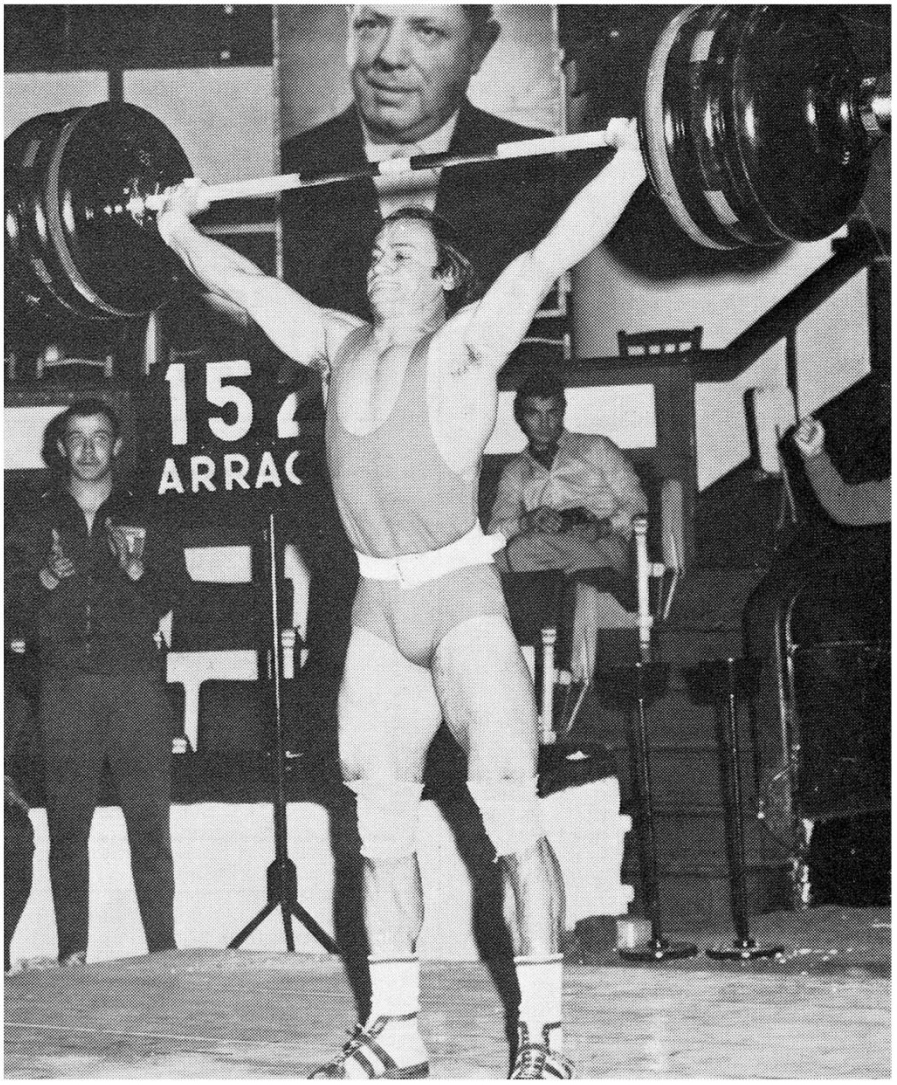

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

29e ANNÉE

Juin
1974

Le numéro : 1,50 F

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

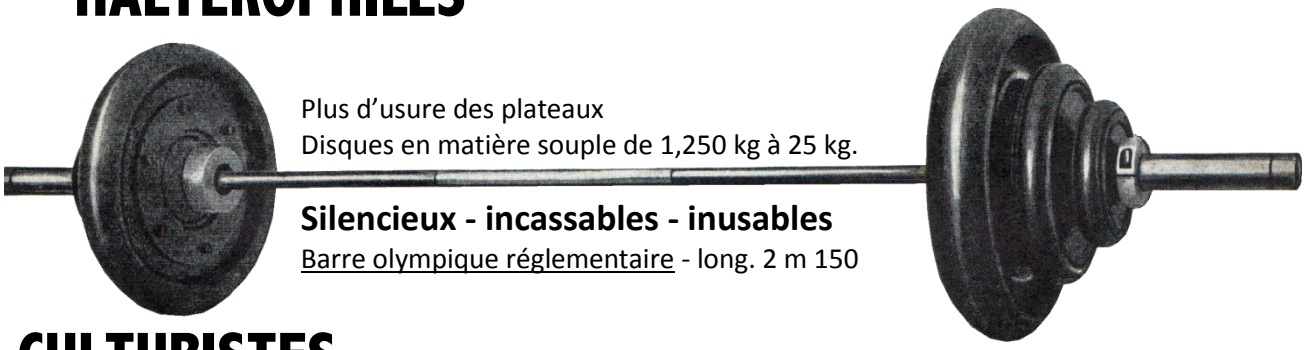

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

●-●

Résultats techniques du Mémorial Jean Dame 3

Chronique de M. Jean DURRY..... 3

Portrait d'athlète : Bernard Gomard 4

Finale des Championnats de France Cadets et Juniors ..... 5, 6 et 7

Challenge triennal du meilleur Club 7

Finale du Championnat de France Seniors ..... 8, 9, 10, 11, 12 et 13

Épreuves athlétiques..... 14, 15 et 16

Dans nos Comités Régionaux..... 17, 18

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

152 k 500 à l'arraché :

Merveilleux record du monde pour KOLEV.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 2^e^ trimestre 1974.**
L'Haltérophile Moderne F.F.H.C. : 51, rue Vivienne, 75002 Paris (2^e^). Tél : 236-53-60 / C.C.P. Paris 1304-82

Résultats techniques du Mémorial Jean Dame 1974

disputé au Cirque d'Hiver le 7 Avril. 1974

Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Moyens					
1. KOLEV	Bulgarie	73 k 150	152,500	177,500	330 k
2. KURENTSOV	U.R.S.S.	75 k	137,500	180, -	317 k 500
3. KIRZHINOV	U.R.S.S.	72 k 400	135, -	165, -	300 k
4. KACZMAREK	Pologne	70 k 300	125, -	165, -	290 k
5. SILVINO	Italie	74 k 400	125, -	165, -	290 k
6. SCHMIDT	R.F.A.	75 k	135, -	152,500	287 k 500
7. CHAVIGNY	France	72 k 100	120, -	150, -	270 k
Poids Lourds-Légers					
1. OZIMEK	Pologne	86 k 600	145, -	185, -	330 k
2. STOICHEV	Bulgarie	82 k 750	147,500	180, -	327 k 500
3. BROILLET	Suisse	89 k	145, -	177,500	322 k 500
4. DORRZAPF	R.F.A.	90 k	150, -	165, -	315 k
5. SPIROU	Grèce	84 k 900	120, -	170, -	290 k
Non classés					
IAKOVOU	Grèce	86 k 400	135, -	0, -	—
COUSSIN	France	89 k 300	0, -	—	—
RIGERT	U.R.S.S.	89 k 500	abandon	—	—
Poids Lourds					
1. RUTKOWSKI	Pologne	100 k 400	145, -	192,500	337 k 500
2. GOURRIER	France	94 k 400	145, -	190, -	335 k

Chronique de M. Jean Durry

Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports auprès de notre Fédération

Entre autres activités, le Délégué du Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports auprès de notre Fédération, M. Jean Durry, participe à des émissions de radio, en particulier sur France-Culture. C'est ainsi que, le lendemain du Mémorial Jean Dame, il avait consacré une chronique, diffusée dans le Journal parlé de 12 h 30, au sport que nous aimons, en essayant de faire comprendre ce qu'est l'Haltérophilie à des auditeurs dont les préoccupations sont souvent bien éloignées.

Il a bien voulu, à notre demande, nous permettre de publier le texte de cette chronique, improvisée à l'antenne, mais heureusement dictée... ensuite.

◆

Hier après-midi, dans l'enceinte un peu vieillotte mais combien attachante du Cirque d'Hiver, à Paris, se déroulait une réunion haltérophile de niveau mondial, le quatrième Mémorial Jean Dame - du nom d'un dirigeant qui présida durant de longues années aux destinées de la Fédération Française d'Haltérophilie.

Ce cadre permettait d'ailleurs un retour aux sources fort bien venu les rapports de la rude discipline athlétique des Poids et Haltères avec l'univers très particulier des « banquistes » du Cirque et des champs de foire ne datent en effet pas d'hier.

Des romans tels que « l'Hercule du Nord » de Léon Ville, paru en 1905, et « l'Hercule sur la place » (1966) de Bernard Clavel, livres qui évoquent aussi les exploits des lutteurs de fête foraine, mettent en valeur cette forme originale de pratique sportive.

Mais, revenons à la réunion d'hier, durant laquelle un homme pesant à peine un peu plus de 73 k, est parvenu à soulever, à équilibrer, puis à maintenir au-dessus de sa tête, une charge plus de deux fois égale à son propre poids de corps, oui plus de deux fois ! 152 k 500, record du monde, dans le mouvement que l'on appelle « l'arraché ». Il s'agit d'un Bulgare, Nedelcho Kolev, qui s'annonce comme l'un des plus grands que le sport de la force ait connu, car il n'est âgé que de 21 ans, ce qui est précoce dans un domaine où la pleine possession de son art et de sa puissance correspond d'habitude à une maturité plus avancée.

L'haltérophilie. Si l'énormité des charges maniées par ceux qu'on appelle « les leveurs de fonte » retient quelquefois l'attention, que voici pourtant dans l'ensemble une spécialité tout à fait méconnue, et parfaitement incomprise, du grand public. Exercice de force pure, de force brute, semble-t-il, pour celui qui ne s'est jamais approché des « plateaux ».

Or, paradoxalement, c'est peut-être, bien au contraire, face à la barre, l'un des plus étonnants combats de l'esprit et de la matière qui se déroule. La concentration de l'haltérophile a quelque chose de fascinant. Il va « tirer » selon l'expression classique. Il arrive, et faisant abstraction de la salle, de l'assistance, il s'isole, il se concentre autant qu'il est possible de le faire dans son monde intérieur à lui, il s'efforce de revivre les sensations connues à l'entraînement ou lors d'une autre compétition lorsqu'il souleva cette masse que nous croyons inerte, mais qui, pour lui, est bien vivante.

Soudain, il se penche et dans un effort d'une rapidité surprenante, il se jette sur l'adversaire, la barre, en criant parfois, et réussit le mouvement qu'il avait conçu dans ses muscles, mais surtout dans son esprit. Il réussit, et salue le public. Ou il échoue, et dans sa fureur et sa déception, il essaie de garder le contrôle de lui-même pour saluer également.

La tactique joue aussi son rôle. On mène un concours selon ses possibilités du moment, et selon celles qu'on suppose à l'adversaire. C'est ainsi qu'en 1964 aux Jeux Olympiques de Tokyo, dans la catégorie suprême, le Soviétique Youri Vlassov, maître incontesté, épuisa dans le dernier mouvement les 3 essais auxquels il avait droit. Alors revint des coulisses son compatriote Leonid Jabotinski celui-ci demanda une charge qu'il n'avait encore, croyait-on, jamais maniée. Mais il parvint très nettement à la dominer. Vlassov n'avait plus de recours. Le colosse, l'énorme Jabotinski, sautait déjà de joie comme un enfant.

Si Charles Rigoulot, dans les années 1925 à 1930 fut vraiment « l'homme le plus fort du monde », nous semblons l'avoir oublié. Et pourtant l'haltérophilie, sport aride, difficile, voire ésotérique, demeure sans aucun doute l'un des sports « essentiels », l'un des sports « premiers ».

Jean DURRY.

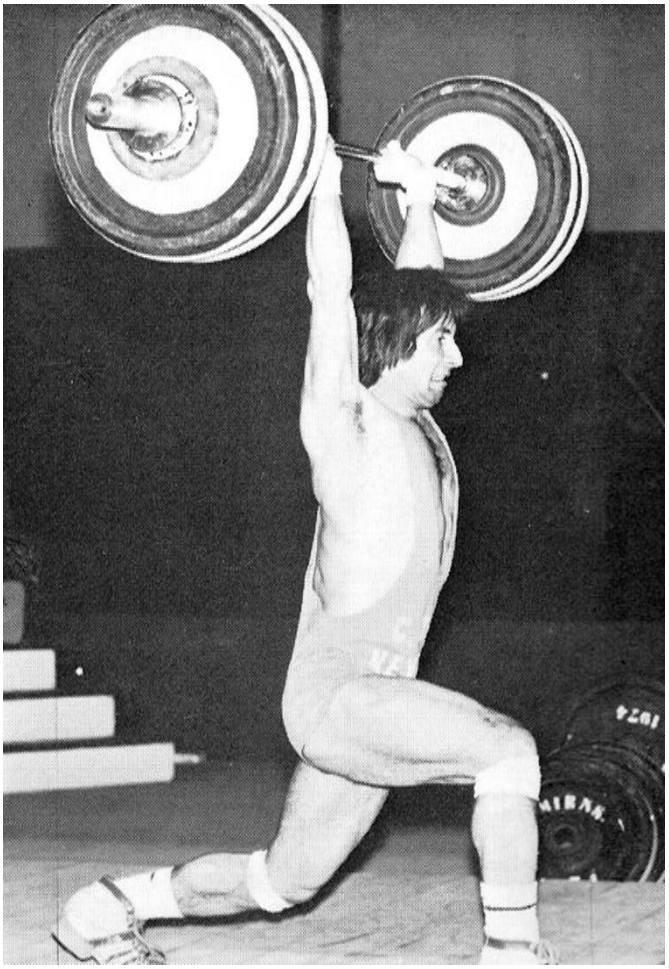

Portrait d'Athlète

Nom : **GOMARD**.

Prénom : Bernard.

Né le : 26 Avril 1950.

Lieu : Belfort.

Taille : 1 m 58.

Poids : 56 k.

Profession : Employé à la S.N.C.F.

Titres :

- Recordman de France catégorie Coq au total avec 210 k.
- Vainqueur du Prix Fédéral et du Critérium National 1973.
- Vice-champion de France en 1973.
- International - A - 1973 et 1974.

Depuis sa plus tendre enfance, Bernard GOMARD se sent attiré par l'activité physique en général, et plus particulièrement par le sport de compétition.

Pourtant, et aussi bizarre que cela puisse paraître, Bernard, ne s'adonne véritablement à la pratique sportive, qu'en 1970, date de son incorporation au service militaire.

Affecté à Montbéliard, il va fréquenter assidûment la salle d'haltérophilie du club local. De lecteur, de spectateur, toujours à la recherche de résultats, de commentaires et d'exploits sportifs, Bernard devient pratiquant, ses progrès sont alors très rapides.

— En 1970-1971 : 225 k aux trois mouvements en Coq
En 1971-1972 : 270 k » » »
En 1972-1973 : 200 k aux deux » »

Vient de réaliser 210 k au total le 2 Décembre 1973 en poids Coq au cours du Tournoi Fédéral.

Actuellement licencié au club haltérophile de Nevers, Bernard s'entraîne 5 fois par semaine, de 18 à 20 heures, à raison d'une séance lourde, suivie d'une séance légère.

Convaincu à juste titre, que c'est au contact des meilleurs qu'il pourra encore progresser, participe à tous les stages auxquels il est invité. Son employeur, il est vrai, lui facilitant grandement la tâche en l'autorisant à s'absenter à chaque convocation de la Fédération.

Ses projets sont nombreux : à court terme, s'approprier les records de France de l'arraché et de l'épaulé-jeté, et le Titre National des poids Coqs le 5 Mai 1974 à Amiens. Pourtant, s'il veut décrocher le titre de Champion de France, il devra encore se méfier de ses principaux adversaires, et surtout ne pas se « surestimer » comme cela s'est produit plusieurs fois, ce qui, évidemment, lui a joué de mauvais tours cette année, et plus encore le titre en 1973.

Mais, faisons-lui confiance, Bernard sait ce qu'il veut, et attendons...

A plus longue échéance, comme tous les athlètes de compétition, Bernard songe à Montréal mais en « Plume » car, éprouvant de plus en plus de difficultés à faire le poids en Coq, envisage, dès la saison prochaine, son passage dans la catégorie supérieure

Pour cette raison, Bernard va se soumettre à un travail de musculation très intensif cet été, et il ne fait nul doute qu'avec le sérieux et la volonté qui le caractérisent, les efforts qu'il va s'imposer feront de lui, un adversaire redoutable dans cette catégorie.

Nous terminerons ce portrait, en signalant encore qu'il aime la musique moderne, l'histoire des hommes célèbres, tous les sports, mais avec une préférence pour la boxe, l'athlétisme et l'haltérophilie bien sûr, et que ses dirigeants du club haltérophile de Nevers, et plus particulièrement son dévoué Président, M. Leroux, mettent tout en œuvre pour qu'il puisse mener à bien sa carrière sportive et concrétiser ses ambitions d'athlète.

Ch. BEEKHUIZEN.

FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CADETS - JUNIORS

Monaco, les 20 et 21 Avril 1974

	Noms	Clubs	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
		CADETS				
	Poids Mouches					
1.	MOINE	M.J.C. Aix-en-Othe	51 k 600	65, -	90, -	155 k
2.	LEBRUN	S.P.N. Vernon	51 k 550	62,500	82,500	145 k
3.	STOECKEL	Société Athlétique Koenigshoffen	51 k 200	62,500	80, -	142 k 500
4.	DERUMEAUX	A.S. Billy-Berclau	51 k 450	55, -	77,500	132 k 500
	Poids Coqs					
1.	LEMAIRE	Reims H.M.	55 k 750	75, -	95, -	170 k
2.	SCHMIDT	S.A. Colmarienne	55 k	72,500	95, -	167 k 500
3.	DANGUILLAUME	A.S.P.T.T. Strasbourg	55 k	70, -	92,500	162 k 500
4.	SANTIAGO	U.M.S. Estaque	55 k 300	67,500	95, -	162 k 500
5.	RAYNAUD	M.J.C. Vias	55 k	72,500	85, -	157 k 500
6.	GAYRAL	H.C. Figeac	55 k 750	70, -	87,500	157 k 500
7.	LEBRETON	Lorient A.C.	55 k 900	65, -	92,500	157 k 500
8.	FABRE	G.C. Sorguais	55 k 200	67,500	87,500	155 k
9.	SENGULEN	A.S.P.T.T. Lille	55 k 800	65, -	80, -	145 k
10.	DEHAUDT	T. de Commines	54 k 550	65, -	0, -	—
		Arbitres : MM. Pichon, Fanguiaire, Cruz.				
	Poids Plumes					
1.	NUCCI	A.S.P.T.T. Privas	59 k 150	90, -	100, -	190 k
2.	BAZIN	H.C. Arbreslois	58 k 900	75, -	102,500	177 k 500
3.	BOYER	Lille U.C.	56 k 900	80, -	95, -	175 k
4.	RONTARD	Niort	59 k 800	67,500	100, -	167 k 500
5.	DARDEL	H.C. Saint-Baldolph	59 k 500	67,500	90, -	157 k 500
	Poids Légers					
1.	COSNARD	AS. Pessac A.	66 k 050	97,500	117,500	215 k
2.	BINAZZI	A.S. Monaco	67 k 200	92,500	115, -	207 k 500
3.	BRZESKI	A.S.P.T.T. Lille	67 k 500	92,500	112,500	205 k
4.	ANSELME	H.C. Villefranche-sur-Saône	65 k 500	80, -	112,500	192 k 500
5.	PALPACUER	H.C. Grand-Combe	66 k 800	87,500	105, -	192 k 500
6.	LEPEZ	Lille U.C.	64 k 750	82,500	105, -	187 k 500
		Arbitres : MM. Cruz, Fanguiaire, Pichon.				
	Poids Moyens					
1.	LAGARRIGUE	P.H.C. Carmaux	72 k 600	107,500	130, -	237 k 500
2.	MANTELIN	C.H. Annonéen	71 k 500	95, -	122,500	217 k 500
3.	PACCHIANA	H.C. Grand-Combe	74 k 600	100, -	115, -	215 k
4.	LEGALL	C.H. Saint-Malo	72 k 700	85, -	115, -	200 k
5.	CLOCHET	Paimpol	71 k 700	87,500	105, -	192 k 500
	Poids Mi-Lourds					
1.	KRETTLY	A.S. Monaco	80 k 900	107,500	125, -	232 k 500
N. Cl.	BUYSSE	Lille U.C.	77 k 100	110, -	0, -	—
	Poids Lourds-Légers					
1.	HEINRICH	A.S. Montbéliard	85 k 650	102,500	132,500	235 k
	Poids Lourds					
1.	BRULOIS	A.S.P.T.T. Lille	104 k 700	112,500	140, -	252 k 500
2.	KOLLER	A.S.P.T.T. Strasbourg	103 k 100	110, -	140, -	250 k
		Arbitres : MM. Demonsel, Deschaintres, Pichon.				
		JUNIORS				
	Poids Mouches					
1.	GROSSET	Stade Dyonisien	49 k 700	75, -	87,500	162 k 500
2.	DELVALLEZ J.	Vaillante de Saint-Quentin	51 k 600	62,500	95, -	157 k 500
3.	GRAS	C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	51 k 800	65, -	85, -	150 k
4.	STEUER	A.O.C. Petite-Rosselle	51 k 800	62,500	82,500	145 k
	Poids Coqs					
1.	ROUMIEUX	H.C. Novais	55 k 350	80, -	100, -	180 k
2.	PRETOT	A.S. Montbéliard	55 k 500	72,500	102,500	175 k
3.	NOËL	A.C.E.M. Le Bourget	55 k 200	67,500	87,500	155 k
	Poids Plumes					
1.	BIDARD	C.H. Saint-Malo	59 k 700	102,500	130, -	232 k 500
2.	HAAG	Alsatia Sélestat	57 k 950	80, -	102,500	182 k 500
3.	CARCEL	Vienne A.C.	59 k 100	72,500	105, -	177 k 500
4.	GUERCY	C.H.P.O. Lavelanet	59 k 200	72,500	102,500	175 k
5.	THOMAS	A.P.E.C.A. Sports (Réunion)	59 k	70, -	92,500	162 k 500
		Arbitres : MM. Pichon, Demonsel, Deschaintres.				

Noms	Clubs	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Légers					
1. KINCK	Lille U.C.	67 k 350	110, -	127,500	237 k 500
2. LOPEZ	H.C. Palavas	64 k 600	100, -	120, -	220 k
3. TERME P.	H.C. Grand-Combe	66 k 800	90, -	117,500	207 k 500
4. LANEPABAN	S.A. Enghien	65 k	87,500	112,500	200 k
5. DAYDE	H.C. Grand-Combe	66 k 350	90, -	110, -	200 k
6. SCHMITT	A.O.C. Petite-Rosselle	66 k 750	87,500	110, -	197 k 500
7. LEBLOA	Lorient A.C.	64 k 400	82,500	110, -	192 k 500
8. BRUNET	M.J.C. Duclair	64 k 200	0, -	—	—
Poids Moyens					
1. JOUAN	Rueil A.C.	74 k	115, -	142,500	257 k 500
2. DRUBIGNY	Reims H.M.	74 k 100	120, -	137,500	257 k 500
3. BRZESKI	A.S.P.T.T. Lille	73 k 100	112,500	140, -	252 k 500
4. VUILLEMIN	Ornanaise	74 k 350	110, -	135, -	245 k
5. ATTARD	Reims H.M.	74 k 200	102,500	130, -	232 k 500
6. LANDOT	Pantoise	75 k	100, -	130, -	230 k
Poids Mi-Lourds					
1. LECOUVEZ	A.S.P.T.T. Lille	76 k 200	102,500	127,500	230 k
Poids Lourds-Légers					
1. FROMENT	H.C. Vénissieux	87 k 900	112,500	145, -	257 k 500

Arbitres : MM. Firmin, Dini, Paléotti.

RECORDS DE FRANCE

BRULOIS (*Lourds-Cadets*) : 113 k - Arraché à deux bras.
Arbitres : MM. Pichon, Deschaintres, Demonsel.

BIDARD (*Plumes-Juniors*) : 130 k 500 à l'Épaulé-jeté à deux bras.
Arbitres : MM. Pichon, Demonsel, Deschaintres.

COMPTE RENDU DE LA FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CADETS ET JUNIORS 1974

/

Organisée les 20 et 21 Avril 1974 par la section haltérophile de l'A.S. Monaco, cette manifestation s'est déroulée dans le cadre fort agréable du « Hall du Centenaire ».

Les très gros efforts consentis par les organisateurs et en particulier M. Asso, cheville ouvrière d'une valeur inestimable, bien appuyé par la Municipalité, ont été couronnés de succès. Un nombreux public a daigné, malgré un temps estival, se déplacer et admirer ceux qui seront demain les porte-drapeaux de l'Haltérophilie française.

Un premier plateau constitué par les catégories « Mouches et Coqs Cadets », groupant quatorze athlètes, a vu en ce début de samedi après-midi, la nette victoire du Champenois Moine, chez les « Mouches » avec le bon total de 150 k, devant le Normand Lebrun et l'Alsacien Stoeckel. La catégorie supérieure a donné lieu à une lutte acharnée entre Lemaire (Champagne) et Schmidt (Alsace), tous deux excellents techniciens et tacticiens. La victoire du premier nommé fut incertaine jusqu'au dernier essai, tout comme la troisième place de l'Alsacien Danguillaume, devançant le Provençal Santiago au bénéfice du poids de corps.

Un second plateau groupant les « Plumes et Légers Cadets » a eu l'honneur d'évoluer en présence du Prince souverain de Monaco et du Prince héritier.

Net favori, Nucci (Dauphiné) n'a eu aucune difficulté à s'imposer dans la première catégorie, malgré une tentative désespérée de Bazin (Lyonnais) avec 115 k à l'épaulé-jeté. La catégorie supérieure a vu un

Le Prince Rainier de Monaco et le Prince Héritier ont fait l'honneur d'assister à nos Championnats.

cavalier seul des trois premiers, et à une bataille indécise pour l'obtention des meilleures places.

Très sûr de lui, Cosnard (Guyenne) a bien mérité sa victoire, prenant le meilleur dans chacun des deux mouvements, toutefois la prestation de Binazzi (Côte d'Azur), galvanisé par l'enjeu, et celle de Brzeski (Flandres), laisse augurer dès la saison prochaine de belles empoignades dans la catégorie supérieure.

Après une très courte pause, un plateau composé des « Moyens, Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds Cadets » nous a permis d'assister à quelques belles prestations.

Très largement supérieur à ses adversaires, le « Moyen » Lagarrigue (Pyrénées) s'impose avec le très bon total de 237 k 500, devant Mantelin (Dauphiné) et Pacchiana (Languedoc).

Malgré un bon départ, le « Mi-Lourd » Buysse (Flandres), trahi par une progression trop optimiste, ne put conclure son match et dut laisser la victoire à un adversaire, le Monégasque Krettly (Côte d'Azur), très heureux de triompher devant son public. Tout comme Heinrich (Fr.- Comté), Krettly aura intérêt à affiner son style s'il veut concrétiser, par des performances de grande valeur, ses énormes possibilités.

Enfin, les deux Poids Lourds se sont livrés une bataille indécise jusqu'au dernier essai, Brulois (Flandres) l'emportant de très peu devant Koller (Alsace) qui a paru rester en-deçà de ses possibilités, et battant hors match le record national à l'arraché avec 113 k.

Un second plateau composé des « Mouches, Coqs et Plumes Juniors » a clôturé cette soirée. Il apparaît souhaitable pour l'avenir d'éviter le déroulement d'une compétition marathon qui s'est terminée à 0 h 30, dans la lassitude générale.

Quoique lésé par un arbitrage assez rigoureux, le Réunionnais Grosset s'est imposé sans difficultés dans la première catégorie devant le Picard Delvallez et le Champenois Gras.

Chez les Poids Coqs, Roumieux (Provence) a remporté une victoire sans panache, devant Prétot (Franche-Comté) et Noël (C.I.F.). Il est dommage que Roumieux, athlète plein de qualités, ne daigne pas prendre plus au sérieux l'entrainement, afin de concrétiser ses grandes possibilités.

Chez les Poids Plumes, cavalier seul de Bidard (Bretagne), vainqueur avec 50 k d'avance. Son brillant total de 232 k 5 et son nouveau record de France à 130 k 500 à l'épaulé-jeté, font de cet athlète l'un des outsiders les plus sérieux pour la finale Seniors du mois prochain et l'un des candidats à une place dans la sélection nationale pour les prochains Championnats d'Europe. Haag (Alsace) et Carcel (Dauphine), quoique largement surclassés, se sont livrés à une belle pour l'obtention des accessits.

Après une nuit de repos et une matinée ensoleillée, consacrée pour la plupart à la découverte de Monaco et de ses environs, la compétition reprit le dimanche après-midi, en présence du Président du Comité Olympique Monégasque et du Conseiller National Adjoint aux sports.

Sans aller au bout de ses possibilités, Kinck (Flandres), dans les Poids Légers Juniors s'est imposé très facilement, avec un très bel arraché à 110 k, devant Lopez (Languedoc) excellent styliste, mais malheureusement bien frêle par rapport à son adversaire. Malchanceux, Terme Patrick (Languedoc) a obtenu malgré tout la troisième place sans rappeler un seul instant son illustre frère.

Favoris en « Moyens », Drubigny (Champagne) et Brzeski (Flandres) n'ont pu résister à la percée de Jouan (C.I.F.), très régulier et sachant exploiter les nombreuses fautes de ses deux rivaux. Enfin, Lecouvez (Flandres) en « Mi-Lourds » et Froment (Lyonnais) en « Lourds-Légers », seuls qualifiés dans leur catégorie, ont fourni une prestation sans panache, se contentant d'assurer leur titre.

De nombreuses récompenses ont été remises à chaque participant par les différentes personnalités fédérales.

Un objet d'art, destiné à la meilleure équipe Juniors de comité est revenu au Comité des Flandres, tandis que la Coupe offerte par la Municipalité au meilleur Club « Cadets » a été attribuée à l'A.S. Monaco.

Prenant pour référence le barème appliqué lors des Championnats internationaux, un classement par Comité peut être appliqué chez les « Cadets » et les « Juniors ».

CADETS :

1) Flandres : 42 pts ; 2) Alsace : 34 pts ; 3) Dauphiné -Savoie : 27 pts ; 4) Champagne : 24 pts ; 5) Côte d'Azur : 21 pts ; 6) Languedoc : 20 pts ; 7) Bretagne : 17 pts - Pyrénées : 17 pts ; 9) Lyonnais : 16 pts ; 10) Guyenne -Franche-Comté : 12 pts ; 12) Provence : 10 pts ; 13) Haute-Normandie : 9 pts ; 14) Poitou : 7 pts.

JUNIORS :

1) Flandres - Île-de-France : 32 pts ; 3) Champagne - Languedoc : 23 pts ; 5) Ile de la Réunion : 18 pts ; 6) Bretagne - Franche-Comté : 16 pts ; 8) Lorraine - Provence - Lyonnais : 12 pts ; 11) Picardie - Alsace : 9 pts ; 13) Dauphiné- Savoie : 8 pts ; 14) Pyrénées : 7 pts.

Le C.T.R.
de l'Académie de Nice,
ANDRÉ.

CHALLENGE TRIENNAL DU MEILLEUR CLUB

Classement annuel provisoire 1973-1974 après le Prix d'Encouragement, le Prix Interrégional, le Prix Intergroupes, le Prix Fédéral et le Critérium National.

Pour des raisons de mise en page, nous ne faisons figurer que les 20 premiers (plus de 200 clubs étant classés).

Le classement annuel définitif pour la saison 1973-1974, paraîtra au complet, après le pointage du Prix des Débutants et du Championnat de France, les deux dernières épreuves prises en considération.

Nota. - Des Cadets ou des Juniors ont participé à des finales d'âge supérieur à celui de leurs éliminatoires.

Dans ce cas, c'est le résultat le plus favorable qui a été retenu, mais bien entendu, ils ne marquent des points qu'une seule fois.

1.	C.H. Saint-Malo	219	points
2.	A.S.P.T.T. Lille	153	—
3.	A.S. Montbéliard	119	—
4.	Navis - Grenoble	109	—
5.	A.S.P.T.T. Strasbourg	96	—
6.	U.S. Estaque	93	—
7.	C.H.P.O. Lavelanet	91	—
8.	A.S. Monaco	73	—
9.	Amiens S.C.	72	—
10.	E.C. Orléans	71	—
11.	Rueil A.C.	67	—
12.	S.A. Colmar	61	—
	S.A. Enghien	61	—
14.	C.S. Alençon	58	—
15.	C.A. Lorient	55	—
	CH. Nevers	55	—
17.	L'Ornanaise	54	—
18.	U.S. Tours	53	—
	A.S. Paimpol	53	—
20.	C.A. Nantais	52	—

*

L'HALTÉROPHILE MODERNE

F. F. H. C.

51, rue Vivienne

75002 PARIS

☆

Montant annuel de l'abonnement :

France : ..... 15 F
Étranger : ..... 20 F

– par cheque bancaire ou par mandat à notre adresse

– par virement postal à notre C.C.P. Paris 1304-82.

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT SENIORS

disputée à Amiens les 4 et 5 Mai 1974

Noms	Clubs		Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouches						
1. STRESSER	51 k 900	S.H.C. Haguenau		85, -	115, -	200 k
2. CORNEILLET	52 k	C.S. Alençon		70, -	100, -	170 k
3. MOREAU	51 k 400	Nantes E.C.		67,500	97,500	165 k
Non classé						
BILLET	51 k 800	U.S.O. Dijon		0, -	—	—
Poids Coqs						
1. GOMARD	56 k	H.C. Nevers		90, -	115, -	205 k
2. MY	54 k 750	S.M. Montrouge		85, -	105, -	190 k
3. ROUMIEUX	55 k 600	H.C. Noves		80, -	100, -	180 k
Poids Plumes						
1. SENET	59 k 250	Amiens S.C.		105, -	132,500	237 k 500
2. CHAVIGNY J-C.	58 k 800	E.C. Orléans		97,500	130, -	227 k 500
3. COLLINOT	59 k 900	H.C. Avallon		102,500	125, -	227 k 500
4. FOUGERET	59 k 200	Royan O.C.		95, -	130, -	225 k
5. BIDARD	58 k 700	H.C. Saint-Malo		97,500	125, -	222 k 500
Non classés :						
LIMANI	59 k 600	S.C. Fameck		92,500	0, -	—
ALFONSO	59 k 700	S.A. Montmartre		0, -	—	—
Poids Légers						
1. LEBLANC	66 k 650	O.M.S. Lomme		112,500	137,500	250 k
2. BEUCLER	67 k 150	A.S. Montbéliard		105, -	140, -	245 k
3. DULICE	67 k 050	E.C. Orléans		105, -	137,500	242 k 500
4. KINCK	66 k 900	Lille U.C.		107,500	132,500	240 k
5. PASSEMARD	67 k 350	U.S. Dijon		102,500	130, -	232 k 500
6. MULLER	66 k 600	H.C. Vénissieux		100, -	125, -	225 k
7. GRICOURT	66 k 750	Amiens S.C.		100, -	125, -	225 k
Non classé :						
DELVALLEZ Daniel	66 k 650	A.S.P.T.T. Lille		110, -	0, -	—
Poids Moyens						
1. TERME	74 k 700	H.C. Palavas		135, -	145, -	280 k
2. BRUNET	75 k	E.E.R. Carpentras		120, -	140, -	260 k
3. TROLONG	75 k	U.S. Toul		115, -	142,500	257 k 500
4. BRZESKI	74 k 600	A.S.P.T.T. Lille		110, -	140, -	250 k
Non classé :						
CHAVIGNY R.	71 k 150	E.C. Orléans		0, -	—	—
Poids Mi-Lourds						
1. BARROY	82 k 500	A.S.P.P.		130, -	165, -	295 k
2. MESLIN	80 k 700	Avenir de Rennes		127,500	165, -	292 k 500
3. FAUCHER	78 k 300	Rueil A.C.		125, -	155, -	280 k
4. DEMONSEL	82 k 100	A.S.P.T.T. Lille		120, -	155, -	275 k
5. LESTAVEL	82 k 100	S.A. Montmartre		125, -	150, -	275 k
Non classé :						
DELVALLEZ Didier	80 k 700	A.S.P.T.T. Lille		0, -	—	—
Poids Lourds-Légers						
1. SAINT-MARTORY	88 k 800	Lille U.C.		130, -	162,500	292 k 500
2. GRIMALDI	88 k 800	V.G.A. Saint-Maur		125, -	155, -	280 k
3. FROMENT	88 k 650	H.C. Vénissieux		115, -	150, -	265 k
Non classés						
COUSSIN	89 k 200	H.C. Palavas		142,500	0, -	—
DECUIGNIERES	89 k 400	S.A. Montmartre		132,500	0, -	—
PAUTOT	88 k 650	S.A. Montbéliard		0, -	—	—
Poids Lourds						
1. GOURRIER	96 k	V.G.A. Saint-Maur		145, -	185, -	330 k
2. CADARS	99 k 050	P.H. Carmaux		145, -	175, -	320 k

***

Amiens a déjà eu l'avantage d'être retenu pour l'organisation d'importantes manifestations d'haltérophilie. Mais jamais encore, la capitale picarde n'avait eu l'honneur de se voir confier l'organisation des Championnats de France Seniors.

Le magnifique Centre Sportif Pierre-de-Coubertin était un cadre exemplaire pour la confrontation de nos meilleurs haltérophiles. A défaut de grandes performances, ces Championnats s'avèrent une brillante réussite sur le plan organisation.

Chacun a pu apprécier l'immense travail déployé par le Comité de Picardie et l'Amiens Sporting Club pour présenter au public une manifestation de choix. Les athlètes également ont pu apprécier une salle d'échauffement digne d'un grand championnat.

Les horaires furent dans l'ensemble respectés et le public fut constamment au courant de l'évolution des épreuves.

En dehors de ces trois plateaux, ces Championnats nous permirent, néophytes et anciens, de retrouver des souvenirs du temps jadis dans une importante et remarquable exposition de notre sport haltérophile.

Documents photographiques, collections philatéliques, revues spécialisées, médailles olympiques, présentation du matériel de 1900 à nos jours et même un enchaînement de l'épaulé-jeté en flexion réalisé à la garache par un scolaire de 14 ans 1/2, rien ne manquait à cette exposition.

C'est également dans ce même hall d'exposition que le dimanche matin M. Lamps, député maire de la ville d'Amiens accueillit dirigeants et athlètes dans la capitale picarde.

M. Coret. Président de la F.F.H.C. remercia la Picardie pour la brillante organisation de ces Championnats.

M. Durry représentant le Secrétariat d'État auprès de notre Fédération conclut cette étonnante réception en félicitant athlètes et dirigeants pour l'évolution du sport. Tout le monde se retrouva autour d'un vin d'honneur offert par la Municipalité amiénoise entre temps, le Comité d'honneur de ces Championnats reçut des mains de M. Dumont, Président du Comité de Picardie, la plaque d'honneur du Comité.

Ce même dimanche après-midi, M. A. Coret, Président de la F.F.H.C., remit au nom de la Fédération Internationale la médaille de vermeil à M. Raoul Coret, la médaille d'argent à M. Rolf Maier et la médaille de bronze à M. Aimé Terme qui, quelques minutes plus tard, sera sacré meilleur athlète de ces Championnats 1974 en recevant le Vase de Sèvres offert par le Président de la République.

Le rideau est tombé. Les 43 participants, les nombreux dirigeants venus de toute la France ont quitté Amiens et regagné leurs différents Comités. Ces Championnats 1974 furent une grande fête de jeunesse avec ses joies et ses amertumes.

Bravo à tous.., et rendez-vous en 1975.

Le Comité d'organisation.

Une vue de cette très belle exposition

La très belle salle omnisports du Centre Sportif Pierre-de-Coubertin accueille, pour ces Championnats de France 1974, les 41 Finalistes représentant 8 catégories de poids de corps; des poids Mouches aux poids Lourds, seuls les Super-Lourds n'étant pas représentés.

Le public amiénois ne devait pas bouder le premier plateau, qui débutait le Samedi 4 Mai à 15 heures et qui comprenait les Poids Mouches, Coqs et Plumes.

Il est vrai que dans la catégorie des Mouches, il y avait Serge Stresser, Finaliste aux Championnats d'Europe et du Monde 1973 et chez les Plumes, le local Daniel Senet, Finaliste aux Championnats d'Europe ainsi que Jean-Claude Chavigny et le Junior Dominique Bidard.

Catégorie Mouches

Serge Stresser étant inaccessible, Billet, Corneillet et Moreau cherchaient donc la seconde place.

C'est Moreau qui engage le combat à 67 k 5 qu'il réussit, suivi de Corneillet 70 k.

Ces 2 athlètes devant rater leurs 2^{e} et 3^{e} essais.

Billet devait commencer à 77 k 5 qu'il rata à 3 reprises et était éliminé, laissant ainsi la 2^{e} place pour laquelle il partait favori.

Stresser devait s'y reprendre à deux fois pour effectuer 85 k et demander ensuite 92 k 5 qu'il rata.

A l'épaulé-jeté, Moreau réussit successivement 92 k 5 et 97 k 5 alors que Corneillet obtint 95 k et 100 k. Il ne restait plus à Moreau qu'à réussir 102 k 5 pour pouvoir passer Corneillet, à condition que celui-ci ne réussisse pas une autre charge, mais Moreau échoua et Corneillet assuré de la 2° place prit crânement 107 k 5 qu'il ne rata que de fort peu.

Serge Stresser fit cavalier seul. Il réussit brillamment 110 puis 115 k, ce qui constituait un nouveau record de France mais à la pesée, Serge fut trop lourd et le record ne sera pas homologué. Il demanda quand même 117 k 5 à son 3^{e} essai, mais échoua d'un rien et remporta son 2^{e} titre Senior.

Si Stresser n'a pas brillé à l'arraché, il a surpris le public par son extraordinaire facilité à l'épaulé-jeté.

LES CHAMPIONS

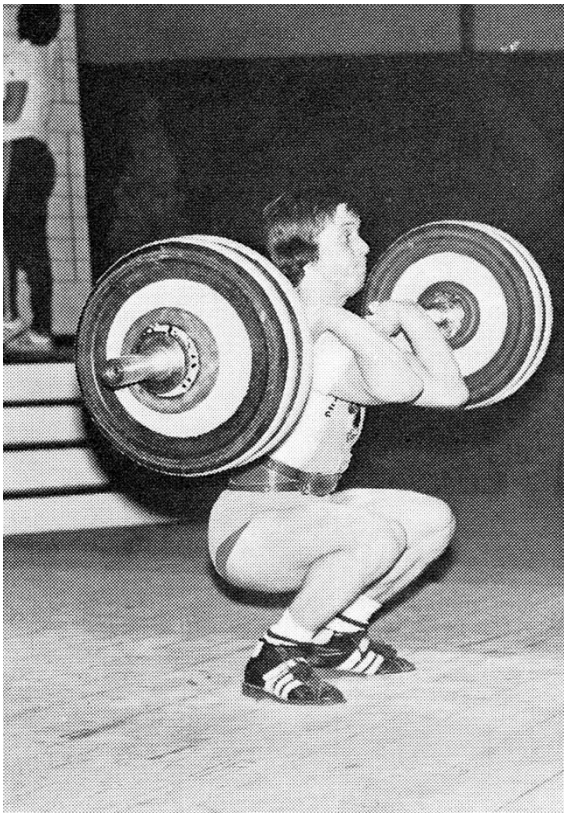

Poids Mouche : **STRESSER.**

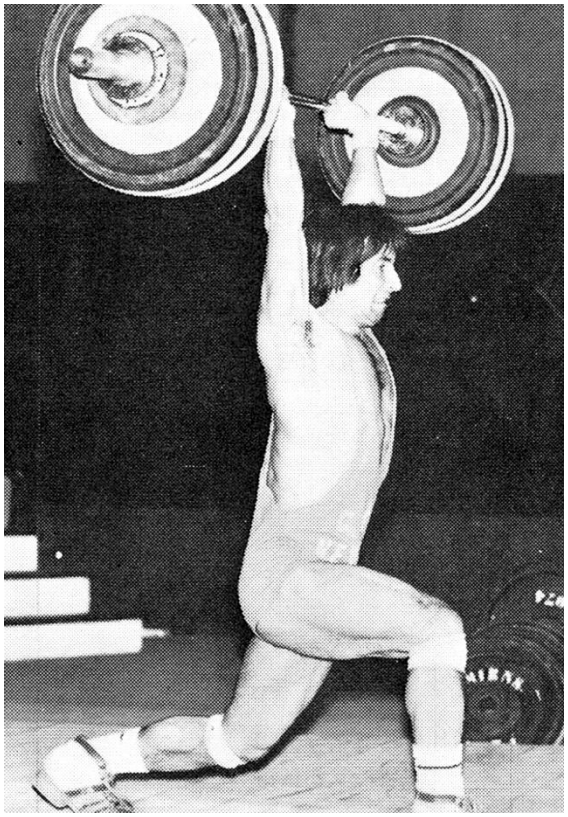

Poids Coq : **GOMARD.**

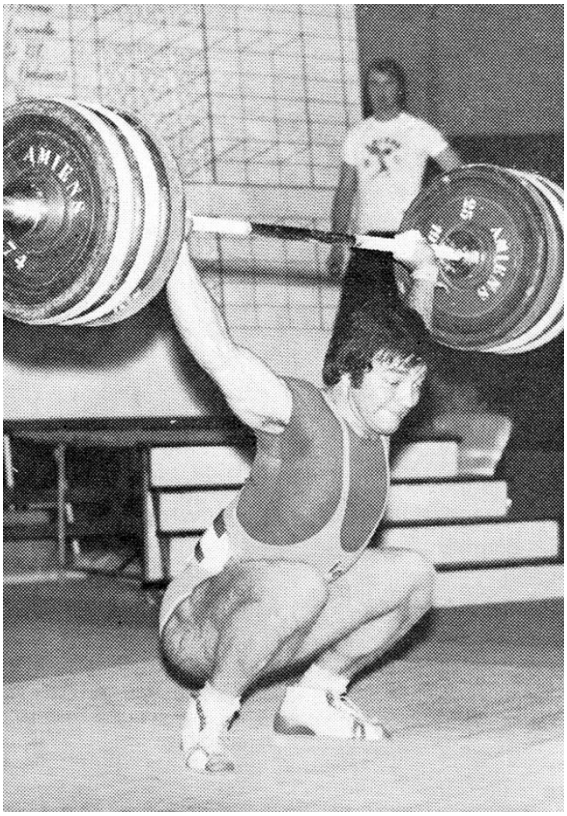

Poids Moyen : **TERME.**

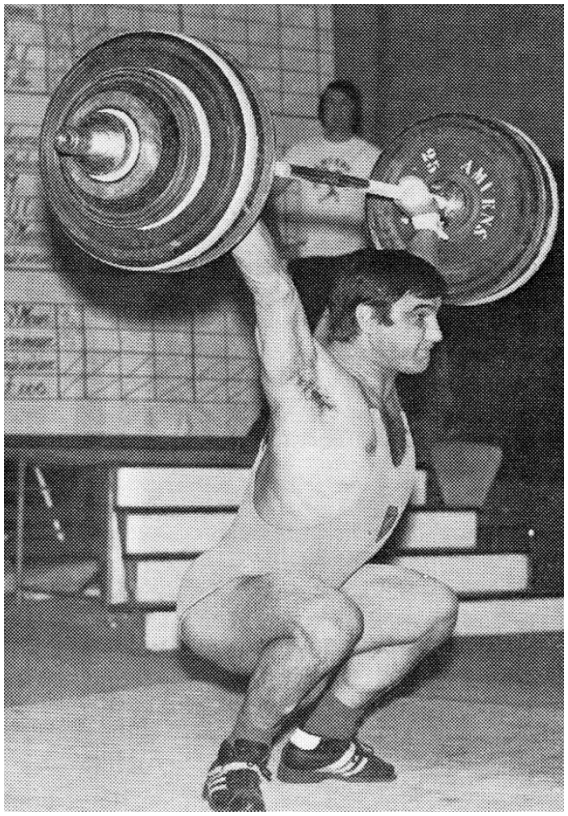

Poids Mi-Lourd : **BARROY.**

DE FRANCE 1974

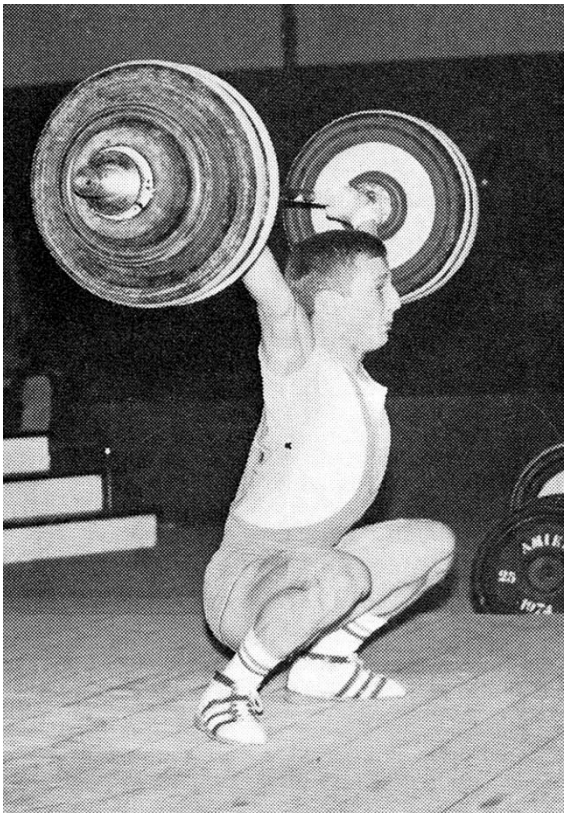

Poids Plume : **SENET.**

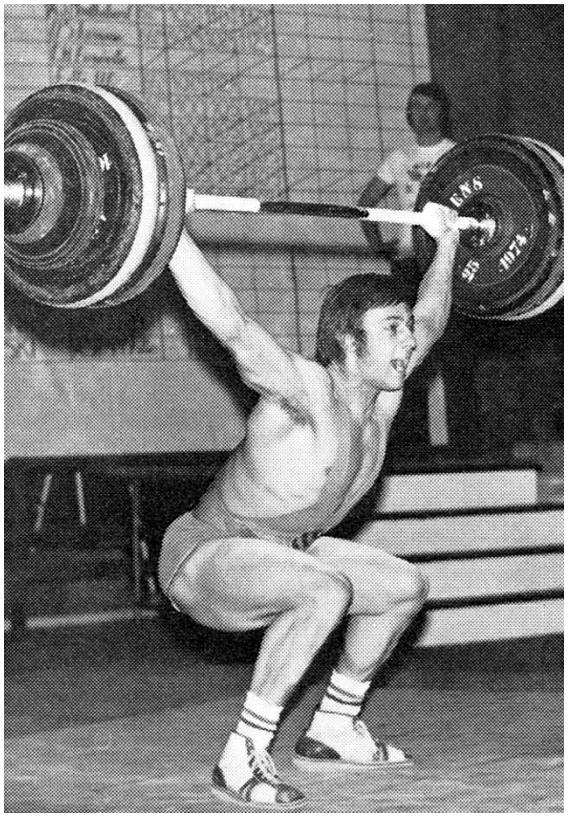

Poids Léger : **LEBLANC.**

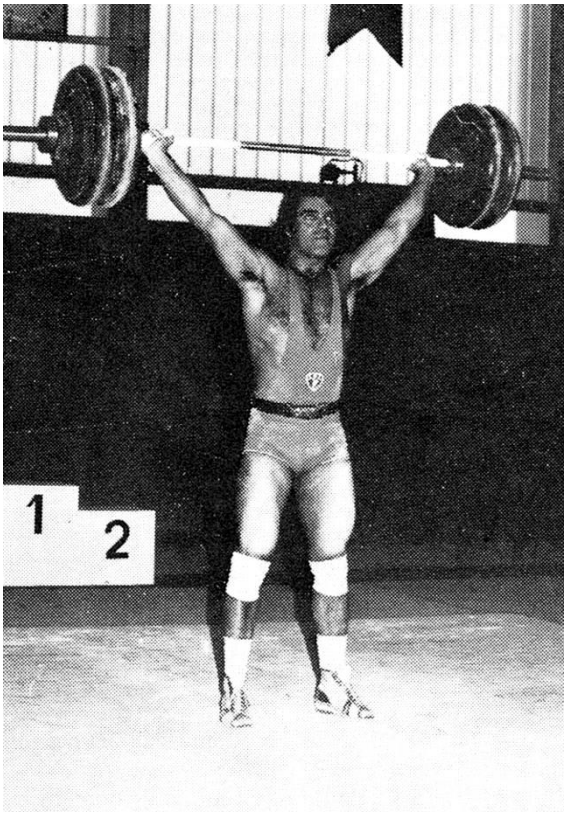

Poids Lourd-Léger : **SAINT-MARTORY.**

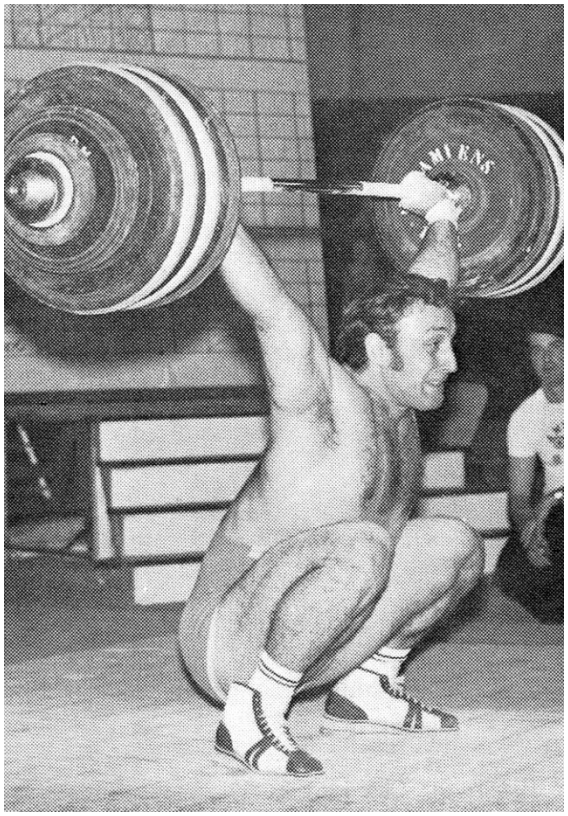

Poids Lourd : **GOURRIER.**

Catégorie Coqs

Trois athlètes en lice My, Gomard et le Junior Roumieux.

Si, chez les connaisseurs, Gomard parait légèrement favori, il ne fallait quand même pas négliger les chances de My, Champion de France 1973, qui était décidé à défendre son titre.

C'est le Junior Roumieux qui démarra à 80 k, charge qu'il réussit à la 2e tentative, les 85 k à son 3e essai furent ratés, tout comme My qui dut s'y reprendre à deux fois pour réaliser 90 k, qu'il réussit très aisément, ce qui l'incita à faire un bond de 90 à 97 k 5, charge qu'il rata de fort peu.

C'est à 100 k à l'épaulé-jeté que démarra Roumieux. C'est à la 2e tentative qu'il réussira et échouera nettement à 110 k. My démarrant à 105 k, qu'il réussit, attendra les deux premiers essais de Gomard pour demander sa 2e barre. Gomard réussira très nettement 110 puis 115 k, alors que My se heurtera à cette dernière charge.

My, sans hésitation, demanda pour son 3e essai, 120 k, laquelle charge lui apporterait le titre si peu que Gomard ne réussirait pas à son 3e essai.

Cependant, My échouera nettement à cette charge, laissant le titre à Gomard qui échouait aux 122 k 5 demandés en 3e essai.

Catégorie Plumes

D'après les dernières performances réalisées, c'est le local Daniel Senet qui était favori, mais trois noms faisaient quand même frémir son entourage : Chavigny J.- C., Fougeret et Bidard.

La suite de la compétition nous apprit qu'il fallait se méfier de tous ses adversaires, car Collinot tint la dragée haute à tout le monde et s'il n'impressionna pas par sa musculature, fit une remarquable démonstration technique et étonna bon nombre d'entre nous.

C'est Limani qui débuta parmi les Plumes en arrachant 87 k 5 puis 92 k 5.

Il devait abandonner son 3e essai à l'arraché, victime de crampes.

Alfonso échoua par trois fois à 95 k et fut le 2e éliminé du Championnat.

Fougeret devant s'y reprendre à deux fois pour réaliser cette charge.

Collinot ayant réussi cette charge dans un geste technique, d'une rare perfection, Bidard puis Chavigny entrèrent en lice avec 97 k 5 qu'ils réussirent facilement mais c'est la seule charge qu'ils réussiront, échouant par deux fois, tous deux à 102 k 5.

Senet quant à lui, réussit facilement 100 k à son 1er essai. Collinot réalisa cette charge à son 2e essai, tout aussi facilement.

Fougeret échoua à 100 k à son 3e essai, ce qui le relègue à la 5e place après ce mouvement.

Deux athlètes restaient donc en lice : Collinot qui réussit, tout aussi facilement que ses deux premières tentatives à 102 k 5 alors que Senet qui, après avoir réussi 105 k, demanda 107 k 5, charge à laquelle il échoua.

Après ce mouvement, rien n'était gagné, mais Senet avait quand même 7 k 5 d'avance sur Bidard et Chavigny et 10 k sur Fougeret.

S'il n'avait que 2 k 5 d'avance sur Collinot, nous étions, dans son entourage, quand même confiants car nous nous doutions que Collinot, musculairement parlant, ne semblait pas pouvoir espérer plus de 130 k.

Limani, toujours victime de crampes, essaya courageusement 120 k mais n'y parvint pas et dut abandonner la lutte.

Trois athlètes commencèrent à 125 k

Fougeret et Bidard qui s'y reprirent à deux fois pour maintenir cette barre, tandis que Collinot, s'il épaula très facilement, eut plus de mal au jeté et les 130 k qu'il demanda ensuite, devaient nous en donner la preuve, échouant par deux fois au jeté.

A son 3e essai, Bidard échoua à la même charge, tandis que Fougeret réalisa cette barre, très facilement à son 3e essai et aurait pu, s'il y avait cru, prendre la 3e place à Collinot.

Senet fit une progression aussi prudente qu'à l'arraché, en démarrant à 127 k 5 puis 132 k 5 réussis très facilement, ce qui obligea Chavigny, plus léger, à prendre 140 k. Jean-Claude Chavigny, après avoir réussi à son 1er essai, 130 k, Senet ayant échoué à 135 k (ce qui aurait constitué un nouveau record de France), la barre fut chargée à 140 k pour le 2e essai de Chavigny qui échoua par deux fois a cette charge, laissant le titre à Senet qui, avec 105 k et 132 k 5 = 237 k 5, approcha de 2 k 5 le record de France et emporta son premier titre Senior, à sa première année chez les Seniors,

Avec Senet, Chavigny, Collinot et Bidard, les Plumes sont, on ne peut mieux représentés. Voici 4 athlètes qui, avec de la réussite, sont tous au-dessus de 235 k, classe internationale, sans oublier le 5e Fougeret, l'ancien, qui s'intercale parmi ces jeunes.

Le deuxième plateau, celui du Samedi soir, comprenant les Légers et Moyens, devait s'ébattre devant une assemblée aussi nombreuse que l'après-midi et si les Amiénois attendaient impatiemment la prestation de Roland Chavigny, Finaliste aux Championnats d'Europe et du Monde 1973, ils aspiraient également à voir comment allait s'en sortir l'ancien recordman d'Europe de l'arraché, Aimé Terme face au jeune Chavigny.

Catégorie Légers

Parmi les nombreux « Légers » prévus, on nota l'absence du vétéran Rouchel.

Ce sont Dulice, Muller et le local Gricourt qui débutèrent ce plateau, tous trois à 100 k à l'arraché, barre qu'ils réussirent chacun leur tour.

Seul Dulice, sur les trois, devait réussir une deuxième barre à 105 k.

Passemard débutait à 102 k 5 restant sur cette barre, Caesemacker échouant par trois fois à 105 k, fut éliminé.

Beucler réussit facilement 105 k à son 1er essai, mais échoue par deux fois à 110 k. A 107 k 5, démarrent les deux Nordistes : Leblanc et Kinck. Si le premier échoue à cette barre, le second réussit dans un geste technique et un punch surprenant. Il échouera par deux fois à 112 k 5, mais vraiment de fort peu. Leblanc, quant à lui, réussit 107 k 5 à son 2e essai, de même 112 k 5 à son dernier essai.

Daniel Delvallez qui avait réussi 110 k à son 1er essai, échoua par deux fois à 115 k, laissant la première place, après ce mouvement, au néo-Senior Leblanc.

L'épaulé-jeté vit Muller n'échapper à la dernière place que par l'avantage du poids de corps, face à Gricourt. Ils réussirent tous deux 125 k alors que Gricourt ne se contenta pas de cette charge et tenta, vainement, malgré une douleur dorsale, courageusement 130 k. Muller abandonnait la compétition, n'ayant effectué que son 1er essai.

Passemard restant quant à lui, avec 130 k, barre qu'il réussit au 1er essai, prit finalement la 5e place.

Kinck dut s'y reprendre à deux fois pour maîtriser 132 k 5, échouant à 137 k 5 mais obtenant une 4e place avec un excellent total de 240 k qui, réalisé à 18 ans, le situe dans la catégorie des meilleurs.

Beucler devait réussir, dans un geste en fente qui devient rare, 135 k avec une grande aisance. Le match pour les premières places était lancé. Leblanc demandait 137 k 5 à son 1er essai, il échoua mais les maîtrisa facilement à son 2e essai. Il prenait donc 10 k d'avance sur Beucler, suivait Dulice qui réussit, lui, 137 k 5 à son 1er essai. 140 k à la barre : Delvallez, par trois fois, ratera cette charge et sera éliminé, alors qu'avec ses 5 k d'avance sur Beucler et Dulice, il lui suffisait d'être plus raisonnable pour pouvoir conserver toutes ses chances de disputer le titre à Leblanc. Ces 140 k furent réussis par Beucler avec une aussi grande aisance que son essai. La course au titre se profilait avec Beucler qui attendait. Dulice essaya par deux fois 142 k 5 qu'il rata de très peu.

Leblanc échoua lui aussi à 142 k 5 mais il fallait 147 k 5 à Beucler pour être Champion de France. Si Beucler n'a pas réalisé cette charge, il en était pourtant capable et perdait ce titre qu'il avait si âprement disputé. Leblanc, premier Senior, enlève donc le titre de Champion de France avec l'excellent total de 250 k devant Beucler, Dulice et le Junior Kinck.

Catégorie Moyens

Cinq athlètes entraient en compétition, chez les Moyens et si le titre ne pouvait échapper aux deux favoris Chavigny et Terme, la troisième place était difficile à pronostiquer entre Brunet, Trolong et le Junior Brzeski, tous trois aux environs de 260 k. C'est Brzeski qui débuta à 110 k, barre qu'il réussit aisément, suivi de Brunet à 115 k et Trolong qui dut s'y reprendre à deux fois pour effectuer cette charge.

Brzeski, en manquant ses 2e et 3e essais à 115 k, s'installe provisoirement à la 5e place.

Brunet réussit 120 k alors qu'au 3e essai, il échoue avec Trolong à 122 k 5. Brunet prenant avec ses 120 k, une provisoire 3e place.

Vint Chavigny avec 125 k en première barre, qu'il rata de très peu, laissant prévoir un 2e essai favorable, mais déconcentré, Chavigny ne pourra réussir cette charge ni à son 2e ni à son 3e essai, se trouvant lui aussi éliminé, ce qui provoqua de nombreux regrets, d'autant que cette charge ne semblait aucunement présomptueuse pour débuter.

Avec 127 k 5 à son 1er essai, Terme entra en lice et réussit facilement 132 k 5 à ses 2e et 3e essais. Il n'y avait plus personne sur sa route qui pouvait lui disputer le titre et il démarra prudemment l'épaulé-jeté à 140 k.

Charge de départ réussie également pour Brunet et Brzeski, alors que Trolong commençant à 142 k 5, tente de refaire son retard de 5 k sur Brunet.

La barre est chargée à 145 k pour le 2e essai de Terme et de Brunet, tous deux échouent à cette charge.

Terme la maîtrisa à son troisième essai mais Brunet échouera et restera sur 140 k, Terme étant une nouvelle fois Champion de France, il ne restait plus que la deuxième place à conquérir.

Brunet ayant terminé, il restait pour Trolong à prendre 147 k 5 pour être 2e il n'y parviendra, ni à son 2e essai, ni à son 3e.

Il ne restait plus qu'un essai à Brzeski qui avait également échoué à 147 k 5 à son 2e essai, pour ravir la 3e place à Trolong mais Brzeski n'y parvint pas et terminera 4e, ce qui fait un Junior de plus, bien près des meilleurs.

En ce Dimanche 5 Mai, après-midi, c'est un public beaucoup plus nombreux et une salle presque pleine qu'accueille le dernier plateau composé des Poids Mi-Lourds, Lourds-Légers et Lourds.

Catégorie Mi-Lourds

Dans cette catégorie, Barroy partait favori, mais on attendait quand même une contestation de Meslin et Didier Delvallez.

C'est Demonsel qui débute avec 115 k qu'il rata à son 1er essai, mais qu'il réussit très facilement à son 2e essai, tout aussi facilement que les 120 k du 3e.

Avec 125 k démarrèrent Lestavel et Faucher qui étaient bien décidés à lutter comme deux frères. Ils échouèrent à leurs 1er et 2e essais pour réussir à leur 3e essai.

Entra en lice avec 127 k 5, le Breton Meslin charge facilement réussie.

130 k à la barre pour Barroy qui échoue suivi de Delvallez qui échoue également.

Barroy réussira cette charge à son 2e essai, mais Delvallez se trouvera éliminé de la compétition par deux autres échecs successifs.

Meslin prendra 132 k 5 à son 2e essai, mais échouera par deux fois à cette charge.

Barroy manquant son 3e essai à 135 k, n'avait que 2 k 5 d'avance sur son suivant Meslin.

Malgré l'élimination de Delvallez, le match promettait d'être sérieux.

C'est avec 147 k 5 puis 155 k réussis au 3e essai que Demonsel termine le match avec un total de 275 k.

Restait à Lestavel et Faucher à en découdre, Lestavel : 150 k - Faucher : 155 k réussis, il fallait 160 k à Lestavel pour monter sur le podium. Par deux fois, il tenta en vain de maîtriser cette charge.

Faucher avait donc remporté son petit match et demanda 162 k 5 après avoir échoué, lui aussi, à 160 k, charges qu'il était cependant en mesure de réussir.

Restaient en compétition Barroy et Meslin qui débutent tous deux à 165 k réussis pour ces deux athlètes.

170 k au 2e essai, Barroy échoue, Meslin échoue. Reste un essai. 170 k, Barroy échoue, Meslin se présente sur le plateau : petite faute technique : échoue, permet à Barroy de remporter une nouvelle fois le titre avec un total de 295 k devant l'excellent Meslin : 292 k 5.

Catégorie Lourds-Légers

Comme dans les catégories précédentes, il y avait un favori. Celui-ci l'était le plus. En effet, c'est Coussin qui partait grand favori alors que les 3 places suivantes étaient indécises entre Pautot, Decuignières et Saint-Martory.

C'est donc Froment qui commence avec 115 k avec succès, demande 122 k 5 mais échoue par 2 fois.

Grimaldi, impressionnant de puissance, démarra à 125 k mais très désordonné, devra s'y reprendre à deux fois pour réussir.

127 k 5 étaient demandés pour la barre de départ de Pautot. Trois essais infructueux l'éliminer-ont (lui aussi) de la compétition. C'était le premier éliminé de cette catégorie...

1er essai à 130 k pour Saint-Martory auquel il faudra 2 essais pour réussir avant de manquer 137 k 5 demandés pour son 3e essai.

Decuignières ne fera lui aussi qu'un seul essai : 132 k 5.

Coussin commença le concours à 142 k 5, une fois, deux fois, trois fois, ouf ! Le public avait frémi mais Coussin réussit à maintenir cette charge. Avec 10 k d'avance, Coussin s'installait en tête devant Decuignières et une avance de 12 k 5 sur Saint-Martory.

Avec une telle avance, face à Saint- Martory, le titre ne semble pas pouvoir lui échapper.

Froment débuta l'épaulé-jeté avec 142 k 5 réalisés très facilement puis 150 k cependant qu'à 155 k, il échouera de très peu.

C'est avec un épaulé-jeté à 155 k, techniquement imparfait mais d'une très grande aisance que Grimaldi débuta le concours, puis il attendra que Saint-Martory réussisse à son 1er essai 162 k 5. Grimaldi attend toujours.

165 k, c'était la barre de départ de Decuignières qui échouera par trois fois au jeté, se trouvant le 2e éliminé de cette catégorie.

167 k 5 au 2e essai de Saint-Martory et de Grimaldi. C'est Saint-Martory qui commence, il rate le jeté, Grimaldi aussi.

Saint-Martory demande 172 k 5. Grimaldi reste à 167 k 5 car s'il réussit et que Saint-Martory échoue à 172 k 5, c'est obtenir la 2e place, mais hélas, pour lui, ce sera l'échec mais la 3e place lui est acquise.

Qu'attend Coussin pour commencer ?

La barre est chargée à 170 k pour le 1er essai de Coussin. C'est la surprise et ensuite la consternation Coussin échouera par trois fois à cette charge et sera le 3e athlète éliminé de cette catégorie.

Saint-Martory remporte ainsi le titre des Lourds-Légers, devant Grimaldi et Froment, lesquels ne s'attendaient certes pas à une promotion de ce genre. Tout cela mérite réflexion et étude

Catégorie Lourds

Avec la défection de Lévecq et l'absence inattendue de Fouletier, les seuls Poids Lourds qui restaient en lice : Gourrier et Cadars.

A l'arraché, 145 k : barre de départ des 2 athlètes que Gourrier réussit à son 1er essai, pendant que Cadars dut s'y reprendre à trois fois pour réaliser cette charge.

150 k demandés pour Gourrier avec lesquels il échouera de justesse à ses 2e et 3e essais. Les deux athlètes étaient donc égaux après l'arraché, avec l'avantage du poids de corps pour Gourrier.

Début de l'épaulé-jeté pour Cadars, avec 175 k réussis très facilement avant un 185 k demandé pour son 2e essai. Gourrier passant à son premier essai à 185 k, réussira aisément cette charge, tandis que Cadars échoue et demande 187 k 500 pour lui permettre de prendre l'avantage sur Gourrier, mais il échouera et Gourrier, titre en poche, demande 197 k 500, bien épaulés aux 2e et 3e essais, mais il lui sera impossible de remonter cette charge.

Conclusion

Sur 231 essais tentés, 89 seulement furent réussis, soit 38% de réussite. C'est vraiment très peu. 45 qualifiés pour ne voir que 41 présents... 9 athlètes sur 41 furent éliminés dont certains étaient, avec plus de prudence de leur part, quasiment assurés du titre et les autres, des places d'honneur.

Dans l'ensemble, ces Championnats ne nous ont apporté aucune grande surprise quant aux titres attribués, mais nous ont permis de constater la régularité de plusieurs athlètes dans leur progression, cependant que d'autres se maintiennent à peine, sinon, parfois régressent.

L'ambiance et les conditions d'organisation dans lesquelles se trouvaient les athlètes laissaient espérer que les résultats pouvaient être meilleurs, surtout pour ceux qui tentaient de décrocher, conjointement, leur sélection pour les prochains Championnats d'Europe.

En finale de Championnat de France, faut-il tenter de vaincre les adversaires ou tirer contre soi-même ?

N'est-il pas plus important de gagner que de démontrer ses capacités ?

Le Comité d'organisation
des Championnats de France.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

ÉPREUVES ATHLÉTIQUES

Règlements - Arbitrage

Réglementation générale :

Mouvements reconnus par la F.F.H.C. :

~ développé-couché,
~ flexion sur jambes.

La F.F.H.C. enregistre records et totaux (total des deux mouvements athlétiques ci-dessus) des trois catégories d'âge :

~ Cadets : 15 à 18 ans ;
~ Juniors : 18 à 20 ans ;
~ Seniors : + 20 ans.

Les dispositions techniques Sont identiques à celles de l'haltérophilie, à savoir :

~ Catégories de poids.
~ Ordre de passage.
~ Progression des charges.
~ Pesée.
~ Déroulement de la compétition.
~ Classement.
~ Homologation de records.
~ Matériel, etc.

Matériel :

– 1 barre olympique,
– 2 supports,
– 1 banc — hauteur de 30 à 40 cm,
  – largeur de 25 à 30 cm,
  – longueur 120 cm.

Record de France (décision du Comité Directeur du 5 Janvier 1974).

Les seuls records reconnus sont ceux qui auront été constatés à une compétition reconnue par la F.F.H.C. (Calendrier Fédéral ou Calendrier Régional) avec trois arbitres nationaux.

Un athlète peut également demander à tenter un record en dehors des calendriers officiels, en faisant une demande à la F.F.H.C. (Commission Nationale des Arbitres) sous couvert de son comité régional, au moins 8 jours avant la date de sa tentative.

Les organisateurs prendront en charge les frais de déplacement des arbitres.

Jurés culturistes (décision du Comité Directeur du 5 Janvier 1974).

— Plus de délivrance de cartes de jurés culturistes. Les anciennes resteront valables encore pendant deux années afin de permettre à leur titulaire de passer les examens d'arbitres régionaux s'ils ne le sont déjà.

— Cette classification provisoire confère à l'arbitre le droit :

– d'arbitrer des compétitions régionales,
– d'homologuer des records régionaux uniquement.

/

ARBITRAGE :

Développé-couché

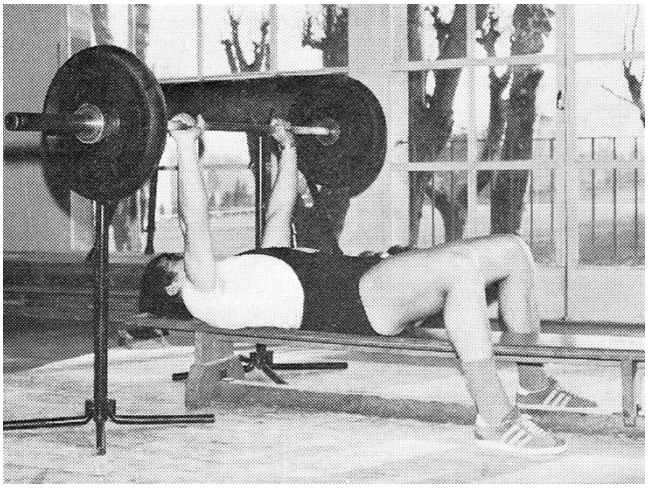

n° 1 position correcte

L'athlète est allongé à plat dos sur le banc, les pieds sont posés à plat sur le sol, toutefois le déplacement des pieds au cours du mouvement n'est pas sanctionnable sauf s'ils accrochent à un objet pouvant faire office de cale (fig. 2).

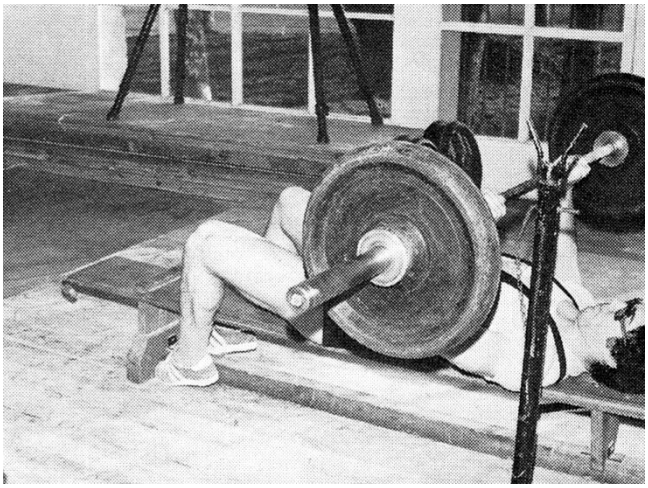

n° 2 non valable

L'athlète descend la barre au contact de la poitrine où il attend le signal de départ du chef de plateau.

L'athlète développe la barre jusqu'à avoir les bras tendus, la barre doit rester en position horizontale, jusqu'à l'extension complète des bras. Les fessiers doivent rester en contact avec le banc.

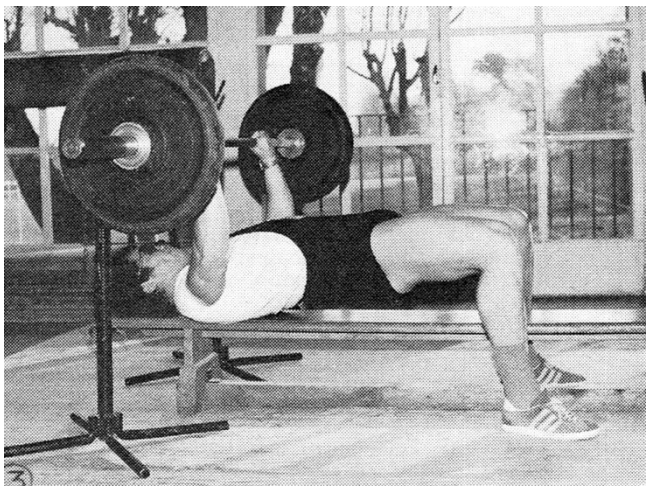

non valable
fessiers plus en contact avec le banc

L'extension des bras doit se faire continue, un arrêt au cours de l'extension est sanctionné « par essai ».

La prise de la barre est réglementée comme suit : lorsque la barre est au contact de la poitrine, les avant-bras doivent se trouver dans le plan vertical.

Le mouvement terminé, l'athlète doit attendre le signal du chef de plateau de reposer la barre.

Positions valables :

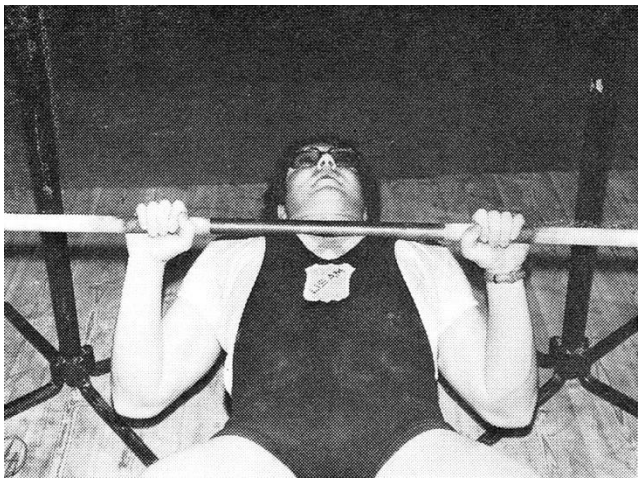

départ

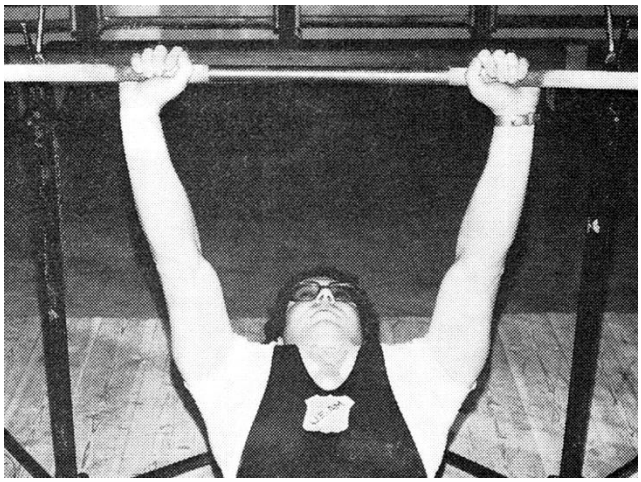

fin du mouvement

Positions non valables :

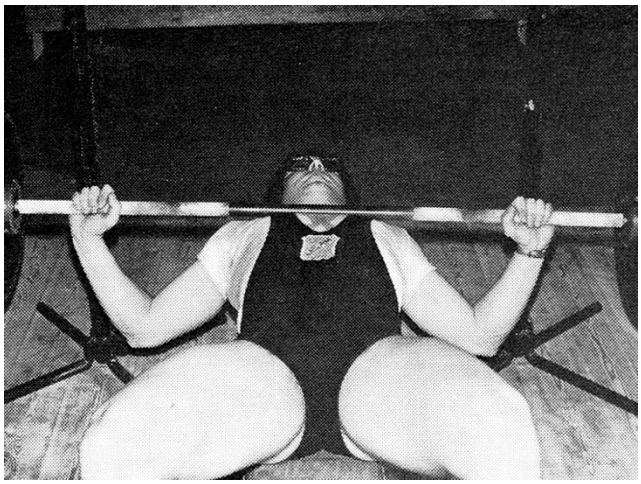

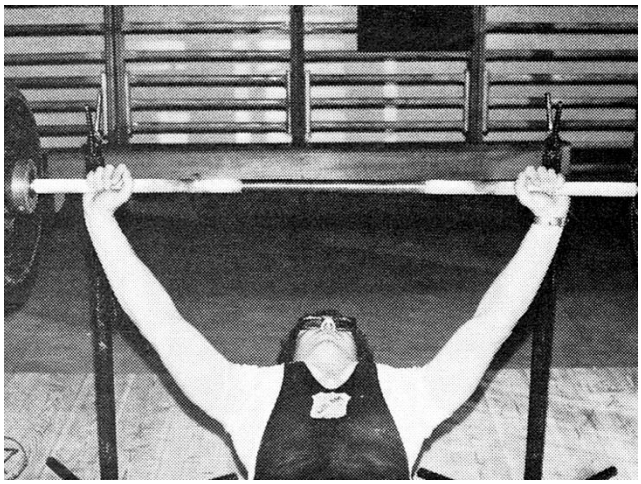

Flexion sur jambes :

L'athlète prend la barre des supports en la plaçant sur les épaules derrière la nuque. Il fléchit les jambes à fond et marque un temps d'arrêt.

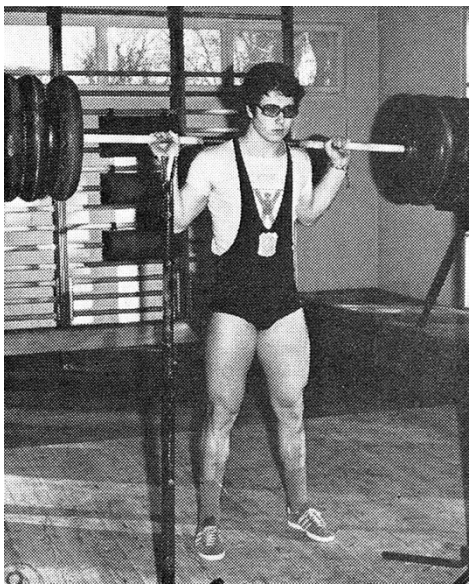

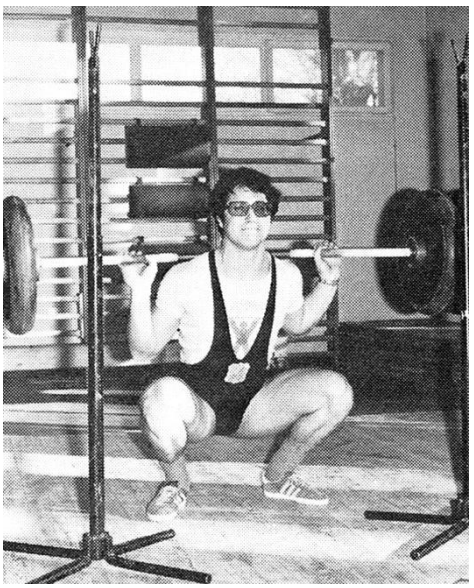

temps d'arrêt / signal de l'arbitre

Au signal de l'arbitre, il se redresse sans marquer d'arrêt au cours de l'extension des jambes. Il doit attendre le signal de l'arbitre avant de reposer la charge.

Le déplacement des pieds avant la sanction de l'arbitre est interdit.

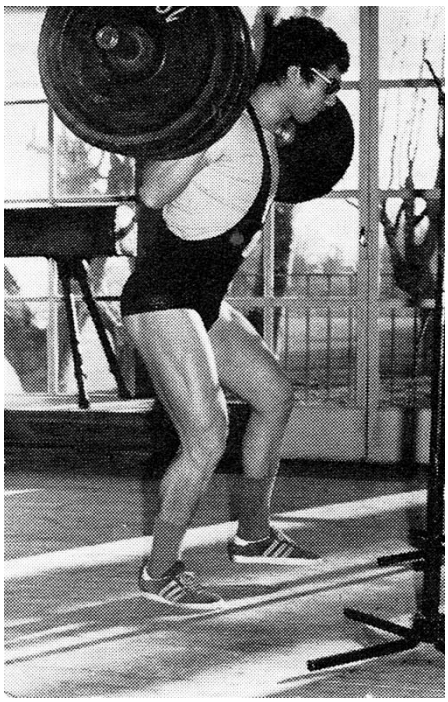

déplacement du pied gauche

Positions de départ :

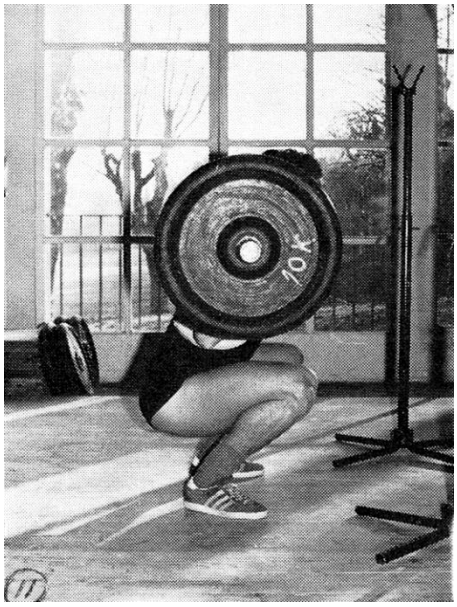

excellent départ

non valable

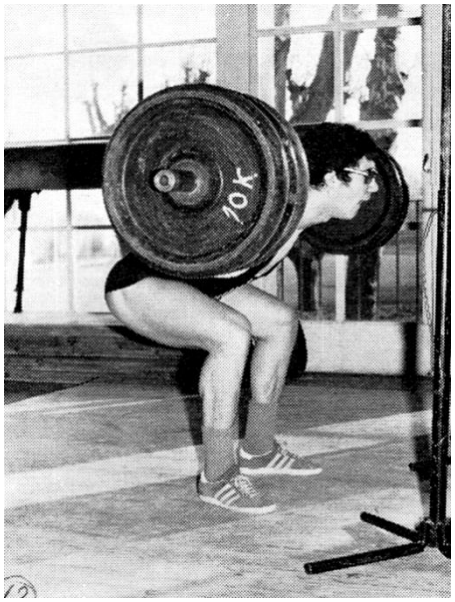

non valable

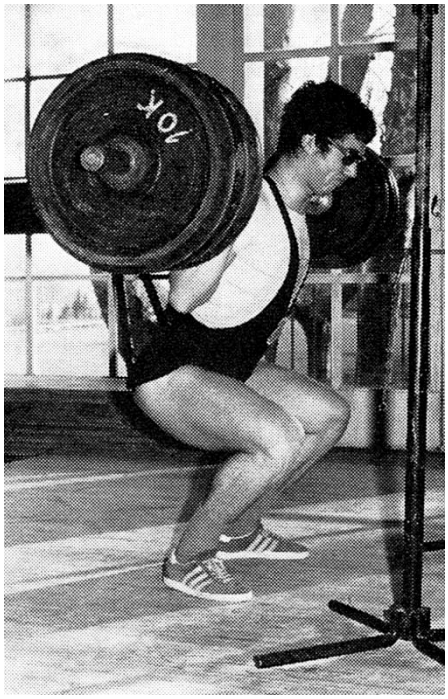

Photos Marchal R.

Un athlète doit être estimé inapte à pratiquer la flexion de jambes s'il prétend ne pas pouvoir fléchir davantage alors que la partie supérieure des cuisses n'est pas au-dessous de l'horizontale (fémurs).

Si une autre personne touche la barre avant la sanction de l'arbitre, le mouvement sera « essai ».

Pour la Commission des Arbitres,
R. GERBER.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

RECORDS DE PICARDIE D'HALTÉROPHILIE au 18 Mars 1974

Seniors.

ARRACHE. - *Poids Mouche* : Delvallez : 67,5. - *Poids Coq* : Senet : 84,5 ; *Poids Plume* : Senet : 107,5 - *R.F. ; Poids Léger* : Senet : 107,5 ; *Poids Moyen* : Maier : 130 ; *Poids Mi-Lourd* : Maier : 127,5 ; *Poids Lourd-Léger* : Duquenoy : 127,5 ; *Poids Lourd* : Habiera : 132,5 ; *Poids Super-Lourd* : Caron 105.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Poids Mouche* : Delvallez : 95 ; *Poids Coq :* Senet : 107 ; *Poids Plume* : Senet : 132,5 ; *Poids Léger* : Senet : 135 ; *Poids Moyen* : Maier : 166,5 ; *Poids Mi-Lourd* : Maier : 167,5 ; *Poids Lourd-Léger* : Duquenoy : 155 ; *Poids Lourd* : Habiera : 160 ; *Poids Super-Lourd* : Caron : 125.

TOTAL DES DEUX MOUVEMENTS. - *Poids Mouche* : Delvallez : 160 ; *Poids Coq* : Delvallez : 165 ; *Poids Plume* : Senet : 240 - *R.F.* ; *Poids Léger* : Senet : 237,5 ; *Poids Moyen* : Baticle : 245 ; *Poids Mi-Lourd* : Baticle : 250 ; *Poids Lourd-Léger* : Duquenoy : 275 ;*Poids Lourd* : à établir : 270 ; *Poids Super-Lourd* : à établir : 290.

Juniors.

ARRACHE. - *Poids Mouche* : Delvallez : 67,5 ; *Poids Coq* : Senet : 84,5 ; *Poids Plume* : SENET : 105 - *R.F* ; *Poids Léger* : Senet : 102,5 ; *Poids Moyen* : Fontaine : 102,5 ; *Poids Mi-Lourd* : Margalle : 100 ; *Poids Lourd-Léger* : Dupuis : 110 ; *Poids Lourd* : Zanot : 110 ; *Poids Super-Lourd* : à établir.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Poids Mouche* : Delvallez : 95 ; *Poids Coq* : Senet : 107 ; *Poids Plume* : Senet : 127,5 - *R.F.* ; *Poids Léger* : Senet : 129 ; *Poids Moyen* : Baticle : 126 ; *Poids Mi-Lourd* : Dupuis : 140 ; *Poids Lourd-Léger* : Dupuis : 150 ; *Poids Lourd* : Zanot : 145 ; *Poids Super-Lourd* : à établir.

TOTAL DES DEUX MOUVEMENTS. - *Poids Mouche* : Delvallez : 160 ; *Poids Coq* : Delvallez : 165 ; *Poids Plume* : Senet : 232,5 - R.F. ; *Poids Léger* : Senet : 227,5 ; *Poids Moyen* : Fontaine : 225 ; *Poids Mi-Lourd* : Dupuis : 215 ; *Poids Lourd-Léger* : Deboevère : 225 ; *Poids Lourd* : à établir : 245 ; *Poids Super-Lourd* : à établir : 265.

Cadets.

ARRACHE. - *Poids Mouche* : Delvallez : 67,5 ; *Poids Coq* : Senet : 84,5 ; *Poids Plume* : Senet : 80 ; *Poids Léger* : Hue : 90 ; *Poids Moyen* : Hue : 95 ; *Poids Mi-Lourd* : Diximus : 80 ; *Poids Lourd-Léger* : Tenart : 70 ; *Poids Lourd* : Baylot : 70 ; *Poids Super-Lourd* : à établir.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Poids Mouche* : Delvallez : 95 - *R.F.* ; *Poids Coq :* Senet : 107 ; *Poids Plume* : Senet : 105 ; *Poids Léger* : Hue : 110 ; *Poids Moyen* : Hue : 115 ; *Poids Mi-Lourd* : Diximus : 100 ; *Poids Lourd-Léger* : Diximus : 97,5 ; *Poids Lourd* : Chassetrette : 90 ; *Poids Super-Lourd* : à établir.

TOTAL DES DEUX MOUVEMENTS. - *Poids Mouche* : Devauchelle : 135 ; *Poids Coq* : Vanègue : 140 ; *Poids Plume* : Vanègue : 157,5 ; *Poids Léger* : Hue : 200 ; *Poids Moyen* : Hue : 210 ; *Poids Mi-Lourd* : à établir : 185 ; *Poids Lourd-Léger* : à établir : 205 ; *Poids Lourd* : à établir : 225 ; *Poids Super-Lourd* : à établir : 245.

R.F. : Record de France à ce jour.

Les records de Picardie sur deux mouvements ne sont homologués que s'ils égalent ou dépassent les minima de 2e série (indiqués). (Records sur deux mouvements enregistrés à partir du 1- 1-73).

A noter qu'il a été également décidé à l'Assemblée Générale du Comité de Picardie, des minima de 3e série obligatoires pour l'homologation des records départementaux du total des deux mouvements.

Ceci concerne les départements de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise.

CLASSEMENT RÉGIONAL DU PRIX DES DÉBUTANTS

Cette compétition était réservée aux athlètes qui ne sont pas encore classés, dans l'une des séries de classification de la F.F.H.C., soit CADETS - JUNIORS ou SENIORS. Donc, athlètes débutants qui, souvent, n'ont que quelques mois de pratique.

Pour l'ensemble des clubs, il y eut une participation relativement modeste, en dehors des trois premiers clubs classés, avec plus de 10 participants. Il est vrai que de nombreux clubs reçoivent la plupart des débutants, vers Septembre - Octobre, ce qui fait qu'une partie de ceux- ci, depuis leurs débuts, se sont déjà classés en 4e série, voire même en 3e série, pour les plus assidus à l'entraînement.

Voici la participation par clubs, pour ce Prix des Débutants :

		Total	Sen.	Jun.	Cad.
1.	Amiens S.C.	24	9	9	6
2.	H.C. Compiègne	12	2	0	10
3.	E.C. Cuffies	10	0	5	5
4.	F.C. Laon	9	5	0	4
5.	C.H.O. La Ferte-Milon	7	2	2	3
6.	Force Noyonnaise	5	3	0	2
7.	C.S.C. Amiens	5	4	1	0
8.	U.S.U. Moislains	4	1	1	2
9.	C.S. Senlis	3	2	0	1
10.	H.C. Beauvais	4	2	0	2
11.	Celtique de Montdidier	1	1	0	0
12.	A.C. Soissons	1	0	0	1
		85	31	18	36

Clubs absents de cette épreuve :

C.H.C. Creil - La Vaillante de Saint- Quentin - C.E.M.A.C.O. - Amiens.

COMITE POITOU - CHARENTES

Résultats des Championnats Régionaux Cadets - Juniors disputés à Châtellerault le 3 Mars 1974, Salle Omnisports Municipale.

Auparavant, les Championnats Cadets - Juniors étaient jumelés avec les Championnats Seniors donc, pour la première fois, nos jeunes ont, eux, leurs Championnats qui étaient organisés par le Club Sportif et Artistique de Châtellerault. De bons résultats y ont été enregistrés puisque plusieurs records du Poitou furent améliorés.

Dans les Poids Mouches, avec 53 k à l'arraché, par Feltrin de Cognac et à l'épaulé-jeté avec 75 k, et le total des deux mouvements avec 122 k 500 par Decou de Royan.

Chez les Plumes de la même catégorie, par Rontard du Club Souchéen qui améliore le total des deux mouvements avec 170 k.

Le C.S.A.C. lui, remporte pour la seconde fois par équipe, la Coupe du Poitou Juniors avec 307 points.

2e U.A. Cognac, 241,8 points ; 3e Châtellerault (équipe *II*), 165,7 points ; 4e Saintes, 101 points.

Les Championnats : *Poids Mouches Cadets* : 1er Decou (Royan) : 122,5 - 2e Feltrin (Cognac) : 117,5 - 3e Luiggi (Saintes) : 102,5 - 4e Gaudin (Saintes) : 97,5. - *Poids Coqs Juniors* : 1er Guillon (Châtellerault) : 150 - 2e Bayle (Cognac) : 137,5. - *Poids Plumes Cadets* : 1er Rontard (Souché) : 170 - 2e Fradin (Châtellerault) : 117,5 - 3e Champigny (Châtellerault) : 110. - *Poids Légers Juniors* : 1er Venault (Châtellerault) : 185 - 2e Billaud (Châtellerault) : 155 - 3e Bovet (Cognac) : 147,5 - 4e Bouquet (Saintes) : non classé. - *Poids Moyen Cadet* : 1er Commin (Cognac) : 165.

Le Secrétaire du Comité,
A. CHARTIER.

COMITE D'ÎLE-DE-FRANCE

Championnat d'Île-de-France « Excellence »

Cadets.

Poids Coqs : 1er Marlart (Gonesse) : 150. *Poids Légers* : 1er Dozias (Étampes) : 180 - 2e Noël R. (Le Bourget) : 172,5.

Juniors.

Poids Coqs : 1er Noël P. (Le Bourget) : 165. *Poids Légers* : 1er Lanepaban (Enghien) : 197,5 - 2e Kruppert P. (Chrysler-Poissy) : 187,5. *Poids Moyens* : 1er Jouan (Rueil) : 247,5 - 2e Landot F. (Pontoise) : 225.

Seniors.

Poids Coqs : 1er My (Montrouge) : 200. *Poids Plumes* : 1er Alfonso (Montmartroise) : 210 - 2e Silva (P.U.C.) : 207,5 - 3e Tedeschi (Saint-Maur) : 195. *Poids Légers* : 1er Boureau (Neuilly) : 220. *Poids Moyens* : 1er Merat (P.U.C.) : 240. *Poids Mi-Lourds* : 1er Barroy (A.S.P.P.) : 302,5 - 2e Lestavel (Montmartroise) : 285 - 3e Faucher M. (Rueil) : 280 - 4e Georget (Métro) : 260 - 5e Rollin (A.S.P.P.) : 255. *Poids Lourds-Légers* : 1er Decugnières (Montmartroise) : 300 - 2e Grimaldi (Saint-Maur) : 285. *Poids Lourds* : 1er Gourrier (Saint-Maur) : 337,5.

Nouveaux records.

Gourrier, records de France et d'Île-de-France du total : 337,5 - Gourrier, record d'Île-de-France de l'épaulé-jeté : 195 - Barroy, record d'Île-de-France de l'arraché : 137,5 - Noël P., record d'Île-de-France Junior du total : 165.

***

CHAMPIONNAT D'Île-de-France « EXCELLENCE »

Un record de France du total, par Pierre Gourrier, mais aussi de nombreux records personnels, ont été améliorés à l'occasion des Éliminatoires du Championnat de France 1974.

Gourrier, donc, monté chez les Poids Lourds a réalisé 337 k 500, grâce à un magnifique jeté à 195 k.

Michel Barroy, après avoir arraché 137 k 500 a manqué d'un rien 172 k 500 au jeté, ce qui lui aurait donné un total de 310 k : ce n'est que partie remise

Jouan, en Moyen Junior, Lestavel en Mi-Lourd Senior, ont été ensuite les meilleurs de la rencontre, précédant d'assez peu My (200 k), relativement malchanceux à l'arraché, Faucher (280 k) en pleine progression, Decuignières, enfin, égal à lui-même, devança Grimaldi dont le potentiel est considérable...

Beretti, quant à lui, s'est malencontreusement blessé en arrachant 140 k. Souhaitons-lui un prompt

rétablissement. A noter également le retour de Rollin, éloigné des plateaux à la suite d'une opération au genou.

Les Cadets et Juniors tirèrent avec cœur, et ne déméritèrent pas par rapport à leurs aînés : beaucoup d'entre eux réalisèrent leurs meilleures barres, démontrant également une bonne technique.

Souhaitons que les prochaines moissons soient à la hauteur de nos espérances.

P. RIGAUD,
C.T.R. d'Île-de-France.

Zone Sud

STAGES INTERRÉGIONAUX
du 18 au 23 Février 1974

Effectif général : 25 personnes.

ENTRAÎNEURS FÉDÉRAUX DU 3e DEGRÉ.

Serra Christian, U.S.A.M. Toulon (Côte d'Azur) : 15,2 ; Boissel Yves, C.A.P.O. Limoges (Limousin) : 14,1 ; Rougerie Marcel, A.S. Brive (Limousin) : 13,7 ; Chiarello Christian, E.S. Saint-Martin-d'Hères (Dauphiné-Savoie) : 12,5.

ENTRAÎNEURS FÉDÉRAUX DU 2e DEGRÉ.

Garcia Bernard, Clermont-Sports (Languedoc) : 16,5 ; Mazu Georges, La Londe (83) (Côte d'Azur) : 12,5 ; Kerdoncuff Claude, A.S.P.T.T. Privas (Dauphiné-Savoie) : 11,9 ; Fernandez Adrien, O.S. Hyérois (Côte d'Azur) : 11,2.

Nucci Patrice (Dauphiné-Savoie), C. Nat. - Cadet ; Palpacuer Henri (Languedoc), C. Nat. - Cadet ; Mantelin Bruno (Dauph.-Savoie), C. Nat. - Cadet ; Pigyère Michel (Languedoc), 1re série - Cadet ; Combes André (Languedoc), 1re série - Cadet : Raynaud Michel (Languedoc), 1re série - Cadet ; Terme Patrick (Languedoc), 1re série - Junior ; Jacquot Michel (Dauphiné-Savoie), 2e série - Cadet ; Angilella Bruno (Languedoc), 2e série - Cadet ; Barbieri Ernest (Dauphiné-Savoie), 2e série - Cadet ; Laval Michel (Limousin), 2e série - Cadet ; Audras Patrick (Languedoc), 2e série - Cadet ; Fogeron Alain (Dauphiné-Savoie), 2e série - Cadet ; Vic Maxime (Languedoc), 2e série - Junior ; Martin Jacques (Dauphiné-Savoie), 2e série - Junior.

LE MOT DES STAGIAIRES ENTRAINEURS
2e et 3e degrés

Stage du 18 au 23 Février 1974 C'est désormais devenu une habitude dans la Zone Sud de se retrouver chaque année pendant une semaine à Aix-en-Provence pour s'initier aux secrets de l'entraînement et de l'administration sportifs.

Ce n'est pas uniquement la routine qui en est la cause mais au contraire la perspective du grand nombre de choses utiles et agréables dont nous pouvons profiter.

Énumérons-les pour ceux qui n'ont pas eu l'avantage de les connaître.

D'abord un cadre magnifique : vue sur la montagne Sainte-Victoire chère à Cézanne et à bien d'autres artistes qui ne sont pas seulement des peintres ; ensuite, un C.R.E.P.S. qui, malgré qu'il soit de vocation féminine est remarquablement équipé pour les sports masculins : pistes, gymnases de toutes dimensions et de toutes destinations.

Et comme si cela n'était pas déjà suffisant, il s'y ajoute la gentillesse et la civilité qui n'excluent pas la fermeté du Directeur et de ceux qui l'aident dans sa tâche. En bons Français, comme la tradition le veut, n'oublions pas la nourriture à la fois abondante, variée et choisie..., arrosée d'un vin qui a été particulièrement goûté par quelques gourmets dont nous faisions partie.

Continuons sur quelques banalités, l'ambiance vu l'intendance était excellente et les rapports humains ont été favorisés malgré les différences d'âges (de 20 à 50), de régions (du Limousin à la Côte d'Azur en passant par le Dauphiné-Savoie) et n'ayons pas peur de le dire, de performances ; certain « vieux » étant allé jusqu'à se déplacer un scaphoïde, pour obtenir un plus grand nombre de points aux épreuves physiques.

Un autre côté sympathique de ce stage a été le fait qu'il y a eu un échange continu entre le stage de perfectionnement de jeunes dirigé par « Jeannot » Bonhoure et le nôtre dirigé par « Roger II » Marchal, efficacement secondé par « Manu » Martinez.

Nous n'avons pas subi, et c'est heureux, de cours « magistraux » mais, au contraire, nous avons pu continuellement intervenir, poser des questions et souvent le temps imparti pour certains cours a été largement dépassé tant était grand l'intérêt de plusieurs sujets.

Côté efficacité du stage, nous ne pouvons qu'être satisfaits du résultat final où nous avons tous dépassé la moyenne.

Faisons quand même une petite critique, sans cela on pourrait croire que nous manquons de sens critique si utile pour... un entraîneur !

En effet, il nous a semblé ainsi d'ailleurs qu'à nos chefs de stages, que le barème du total olympique de l'examen était trop « dur », surtout pour les plus de 35 ans qui devraient pratiquer encore la compétition pour obtenir la moyenne.

Nous n'oublierons pas « Roger I » Gerber, notre Entraîneur National qui a supervisé notre stage et qui, sans arrêt, a servi d'interprète auprès de la Direction du C.R.E.P.S. pour que nous ayons tout ce dont nous avions besoin.

Les plus tristes au moment du départ étaient les 3e degrés qui n'avaient plus la perspective de revenir dans un stage semblable vu qu'il n'existe pas encore de stage de formation d'Éducateurs Sportifs..., à moins que... Mais n'anticipons pas sur l'avenir !

Un dernier mot pour remercier la visite de M. Fanguiaire, Président du Comité de Provence et Vice-président de la F.F.H.C.

Les Stagiaires.

MOT DU RESPONSABLE
DE L'ELITE F.F.H.C. - ZONE SUD

Pendant six jours, les quatorze athlètes des Comités Régionaux du Languedoc, Dauphiné-Savoie et Limousin ont profité pleinement d'un stage réservé à une certaine élite.

Près de dix records personnels ont été améliorés par des athlètes conscients de ce qu'ils venaient faire dans ce stage.

Le travail de la condition physique, de l'équilibre musculaire, de la technique gestuelle, et les connaissances qui touchent aux méthodes d'entraînement furent au programme de ces journées bien remplies.

Persuadé qu'un stage apporte un côté positif, il faut, pour que les athlètes profitent pleinement, leur apporter des éléments qui doivent les aider à posséder des bases plus solides, afin de hâter l'évolution vers le sommet que les dirigeants souhaitent qu'ils atteignent.

Demander aux jeunes de réaliser des performances est facile, mais les aider à les réaliser demande un travail de tous les instants de la part des dirigeants chargés de les soutenir.

L'ambiance de ce stage fut excellente dans tous les domaines mais elle le fut tout particulièrement aux entraînements où l'effort fait par les responsables a été ressenti par les athlètes dont le désir de bien faire fut à la base des actions menées.

BONHOURE Jean

STAGE FRANCO-ALLEMAND
DE CARPENTRAS

du 24 Mars au 3 Avril 1974

Carpentras, cité particulièrement typique et fort touristique a accueilli cette année du 24 Mars au 3 Avril 1974 le premier stage franco-allemand.

Soutenu d'une façon exceptionnelle par la Municipalité, le dévoué et dynamique J.-P. Brunet organisa d'une façon magistrale toute la partie « hébergement et intendance ».

Nous avons en effet été hébergés au château de la Roseraie, édifice du 17e siècle mis gracieusement à notre disposition par la Mairie ainsi que le vaste parc et les installations sportives y afférant. Le fait de vivre dans ce cadre « royal » combla d'aise nos amis français et ravit nos camarades allemands. Chaque matin, Français et Allemands se livraient à des joutes amicales, soit au football, soit en natation, tandis que 3 heures de l'après- midi étaient consacrées à l'entraînement haltérophile. Ce travail supervisé par E. Goin et moi-même fut enregistré sur magnétoscope et visionné durant les soirées.

Néanmoins, l'aspect culturel ne fut pas négligé et trois sorties furent organisées afin de goûter aux joies du pays provençal et de profiter de ce déplacement pour découvrir tantôt un cours d'eau tourbillonnant et bouillonnant, spectacle dû à la fonte des neiges de printemps, ceci à Fontaine-du-Vaucluse, tantôt pour admirer les ruines romaines du Théâtre d'Orange ou de la Maison des Missie à Vaison-la-Romaine.

La découverte dans le groupe allemand d'une dizaine de garçons qui n'avaient jamais vu la mer poussa J.-P. Brunet à organiser une dernière excursion à la Grande-Motte, ceci à la satisfaction de tous.

Après toutes ces belles activités et promenades, nous arrivons le 2 Avril, jour prévu pour le match test.

Nos jeunes Français ne fondaient pas trop d'espoir sur leurs chances de gagner, mais s'étant préparés sérieusement, ils se promirent de défendre « chèrement leur peau » si bien d'ailleurs qu'ils remportèrent la victoire avec 25 k d'avance sur leurs rivaux (n'omettons pas de dire que l'un des Allemands fit un zéro à l'arraché).

Il faut souligner l'excellente conduite de tous les stagiaires et dire aussi que nos jeunes Français se soumirent à un entraînement haltérophile quotidien dont ils n'avaient pas toujours l'habitude et qui les fatigua certainement un peu. On ne peut, à partir de cela, que les féliciter plus encore de l'excellente prestation qu'ils donnèrent dans une salle de la M.J.C. de Carpentras pratiquement pleine.

Une remise des récompenses suivit, où M. Gerber remercia toute la Municipalité des efforts consentis pour ce stage et où M. Otto Hauck, responsable de la délégation allemande offrit à chacun des participants un insigne allemand, emblème du Club dont il est responsable.

Ce stage s'acheva le lendemain et c'est dans un climat fraternel, que tous se quittèrent espérant naturellement se retrouver au plus vite.

Le Conseiller TechniqueRégional,
B. COUPE.

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur. Brie-Cte-Robert. 77170. Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÈROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

10 catalogues spécialisés

à votre service...

A stades
B sports d'équipe
C gymnases
D Haltérophilie
E Sports de combat
F Piscines
G Chronométrage
H Vestiaires
I Tribunes
J Jeux d'enfants

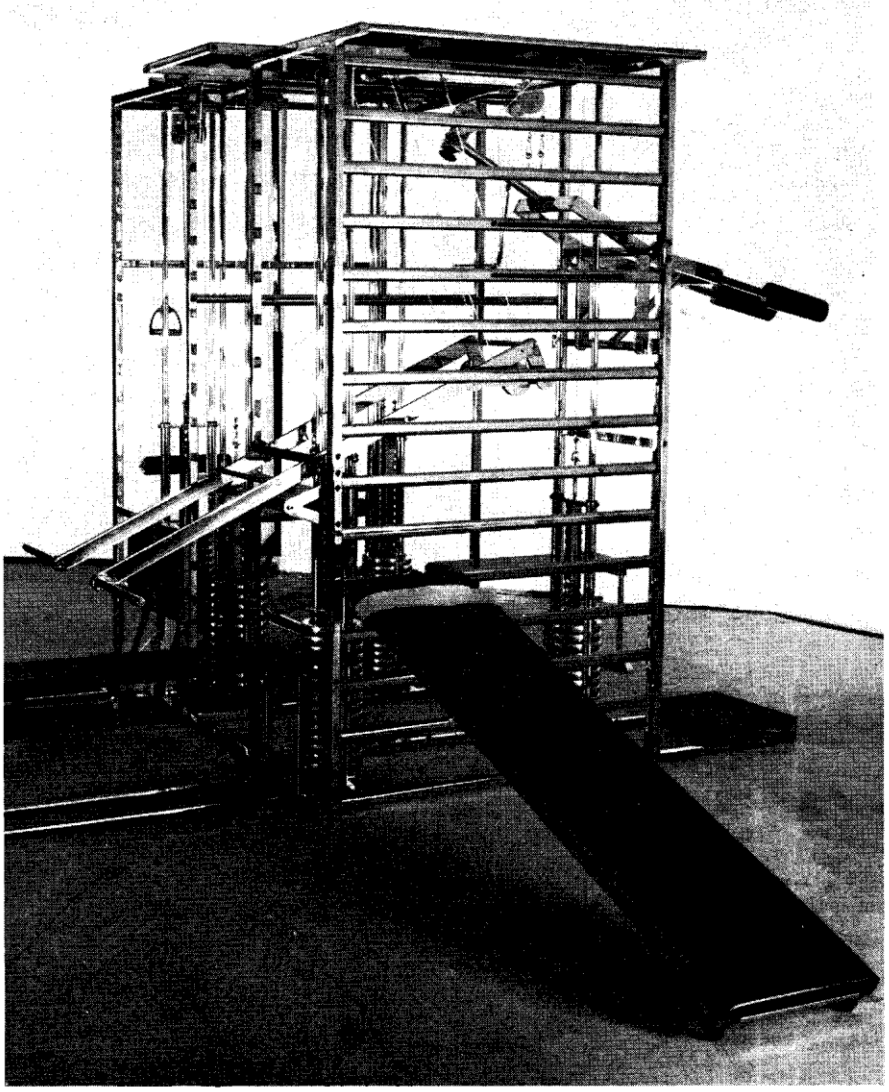

THOMASSON-KESSLER-DARROUY

GES

GENERALE D'EQUIPEMENT SPORTIF

département 15
9, rue Notre Dame
69006 LYON - France
Tél. (78) 52.09.19
Télex GESLYON 34934 F

Le groupe G.E.S. 1er Fabricant Européen construit dans ses 4 usines la plupart des matériels importants qu'il distribue suivant des techniques qui lui sont propres ou sous licence. Ces matériels sont constamment perfectionnés et adaptés aux nouvelles exigences des disciplines, en collaboration avec les Fédérations Nationales intéressées. G.E.S., un groupe sérieux, toujours présent, pour vous documenter, vous renseigner. N'hésitez pas à demander le ou les catalogues qui vous intéressent.

Catalogue souhaité _____

NOM : _____

ACTIVITE : _____

ADRESSE : _____

N° Code Postal : _____ VILLE : _____

© RLPZ (2019)

N° 308

L'HALTÉROPHILE MODERNE

Fondateur : Jean DAME

BULLETIN OFFICIEL
DE LA FEDERATION
FRANÇAISE HALTEROPHILE
ET CULTURISTE

MENSUEL

29e ANNÉE

Juillet
1974

Le numéro : 1,50 F

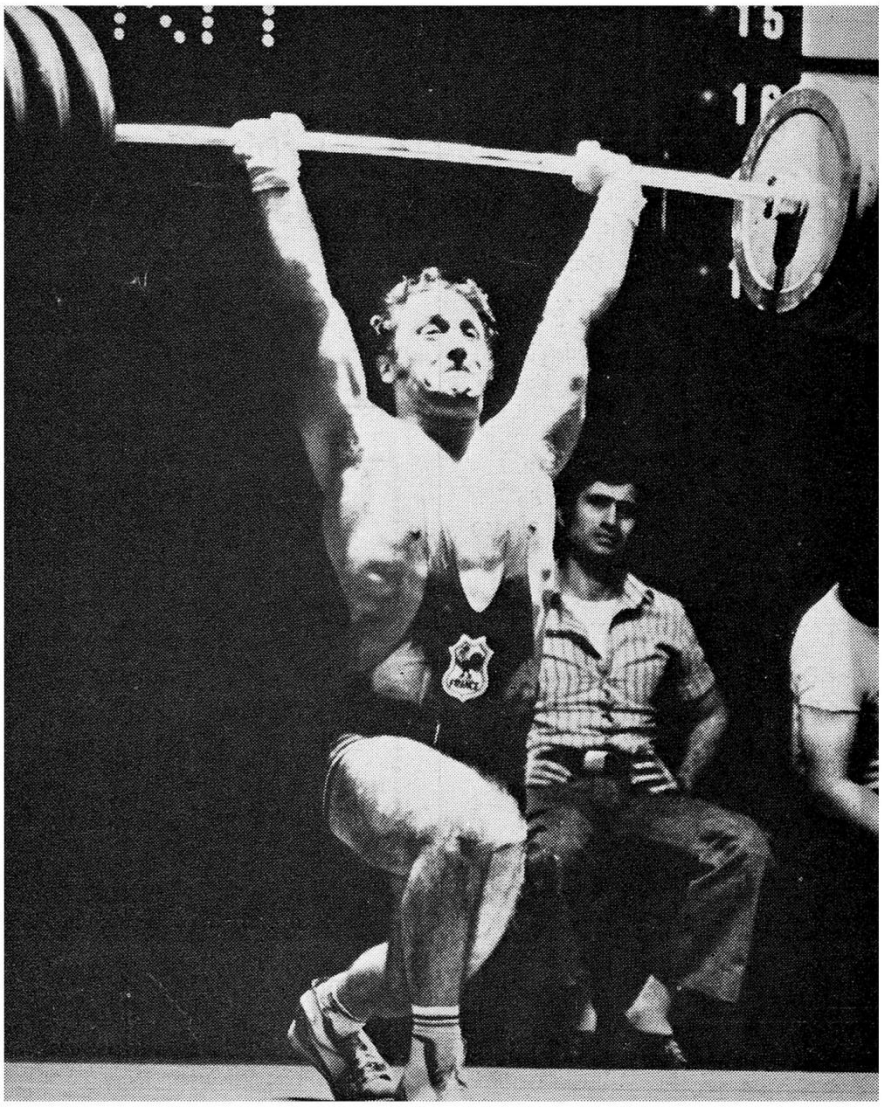

Document original : Raymond Lopez

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

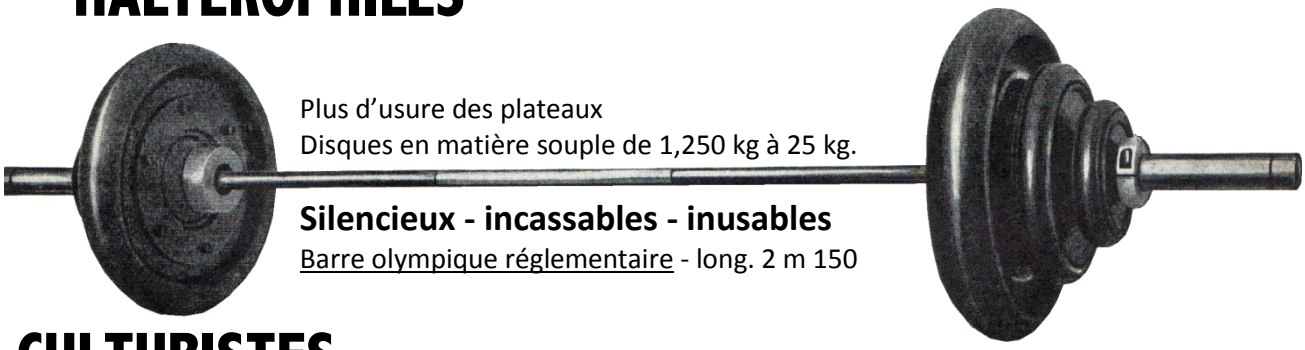

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

●-●

3me Coupe de la Communauté Économique ..... 3 et 4

Résultats techniques de la Finale du Critérium National..... 5, 6 et 7

Classement National des Éliminatoires du Championnat de France..... 8, 9 et 10

Dans nos Comités Régionaux.....10 et 11

Classement National du Prix des Débutants..... 11, 12, 13, 14 et 15

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XIe

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

GOURRIER :

dont nous notons avec satisfaction un net retour en forme.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 3e trimestre 1974.**
L'Haltérophile Moderne F.F.H.C. : 51, rue Vivienne, 75002 Paris (2e). Tél : 236-53-60 / C.C.P. Paris 1304-82

Résultats techniques

de la

TROISIÈME COUPE
de la COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

disputée à Udine le 24 Avril 1974

	NOMS	Nation	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouches					
1.	STRESSER	France	87,500	110, -	197 k 500
2.	GALLI	Italie	82,500	112,500	195 k
3.	FECHTER	Allemagne	80, -	100, -	180 k
4.	AUGUSTEYNS	Belgique	65, -	85, -	150 k
Poids Coqs					
1.	TOSTO	Italie	95, -	122,500	217 k 500
2.	SELLITTO	Italie	95, -	112,500	207 k 500
3.	GOMARD	France	92,500	112,500	205 k
4.	D'HOWT	Belgique	77,500	100, -	177 k 500
5.	Mc BRIAN	Grande-Bretagne	70, -	95, -	165 k
Poids Plumes					
1.	TANTI	Italie	100, -	137,500	237 k 500
2.	PALLARA	Italie	102,500	132,500	235 k
3.	CHAVIGNY J-C.	France	100, -	125, -	225 k
4.	SCUSTEN	Hollande	85, -	115, -	200 k
Poids Légers					
1.	BATESTA	Italie	120, -	140, -	260 k
2.	WELCH	Grande-Bretagne	107,500	130, -	237 k 500
3.	KOLLMANN	Allemagne	105, -	130, -	235 k
4.	BECKERS	Hollande	100, -	125, -	225 k
5.	DE CONDE	Belgique	95, -	125, -	220 k
Poids Moyens					
1.	SILVINO	Italie	130, -	162,500	292 k 500
2.	CHAVIGNY R.	France	125, -	157,500	282 k 500
3.	RADSCHINSKY	Allemagne	120, -	157,500	277 k 500
4.	GROH	Allemagne	125, -	150, -	275 k
5.	TURCATO	Italie	120, -	155, -	275 k
6.	TERME	France	130, -	142,500	272 k 500
7.	JOSSARD	Belgique	112,500	140, -	252 k 500
8.	EAVES	Grande-Bretagne	100, -	127,500	227 k 500
9.	SOHSTEN	Hollande	90, -	120, -	210 k
Poids Mi-Lourds					
1.	DELVALLEZ D.	France	130, -	160, -	290 k
2.	STEINBACH	Allemagne	125, -	160, -	285 k
3.	DE GRAUWE	Belgique	115, -	157,500	272 k 500
4.	MORGAN	Grande-Bretagne	102,500	140, -	242 k 500
Poids Lourds-Légers					
1.	COUSSIN	France	150, -	175, -	325 k
2.	REISS	Allemagne	130, -	175, -	305 k
3.	VAN LERBERGHE	Belgique	137,500	162,500	300 k
4.	DEN OTTER	Hollande	125, -	160, -	285 k
Poids Lourds					
1.	WESTPHAL	Allemagne	155, -	192,500	347 k 500
2.	GOURRIER	France	142,500	190, -	332 k 500
3.	VEZZANI	Italie	145, -	185, -	330 k
4.	FAUQUEZ	Belgique	130, -	180, -	310 k
Poids Super-Lourds					
1.	REDING	Belgique	175, -	225, -	400 k
2.	STOWHASE	Allemagne	147,500	192,500	340 k

FAUTE DE DOCUMENTATION, NOUS NE POUVONS FAIRE PARAITRE, CE MOIS-CI, LE TRADITIONNEL « PORTRAIT D'ATHLÈTE ».

NOUS RENOUVELONS NOTRE APPEL A TOUS LES ENTRAINEURS NATIONAUX, C.T.R., C.T.D., ETC., POUR ALIMENTER CETTE RUBRIQUE.

Compte rendu de la Troisième Coupe Économique Européenne

par M. Paterni

Patronnée par la Municipalité d'Udine et organisée par l'Association Haltérophile de cette même ville, la 3e Coupe de la Communauté Économique Européenne d'haltérophilie s'est déroulée le Samedi 27 Avril 1974.

Six pays participaient à cette épreuve : Allemagne Fédérale, Belgique, France, Grande-Bretagne, Hollande, Italie.

L'équipe française se composait comme suit :

Mouche : Stresser -
Coq : Gomard -
Plumes : Senet, Chavigny J.-C. -
Moyens : Terme, Chavigny R. -
Mi-Lourd : Delvallez -
Lourd-Léger : Coussin -
Lourd : Gourrier.

(9 hommes).

Le règlement de cette épreuve prévoit la cotation suivante : 7 points au 1er, 5 au 2e, 4 au 3e, 3 au 4e, 2 au 5e, 1 au 6e.

Nos athlètes remportèrent :

3	places	de	1er
2	»	»	2e
2	»	»	3e
1	»	»	6e

... Senet ayant été éliminé à l'arraché 105 k, manqué trois fois.

Nous avons obtenu le nombre de médailles suivant :

6 or - 9 argent - 7 bronze = 22.

Le classement final est le suivant :

1974 :	1. Italie	50	points
	2. France	41	»
	3. Allemagne	29	»
	4. Belgique	19	»
	5. Grande-Bretagne.....	11	»
	6. Hollande	9	»
1973 :	1. Allemagne	52	points
	2. Italie.....	35	»
	3. France	30	»

Je tiens à féliciter tous les athlètes sans exception pour leur excellent comportement durant ce déplacement ainsi que pour leurs performances - principalement Coussin qui améliora son record personnel de 5 k en réalisant 325 k aux deux mouvements ainsi que Roland Chavigny qui égala son record personnel : 282 k 500.

Je souligne particulièrement l'état d'esprit de ces athlètes qui consentirent, malgré la proximité des Championnats de France, à rendre service à l'équipe de France.

Il est de mon devoir de vous informer du forfait de dernière minute de l'athlète Barroy - sans raisons valables - qui me contraint de faire appel à Didier Delvallez pour le remplacer mais surtout à appliquer deux sanctions à son égard par souci d'équité lors des prochains Championnats de France

1) l'athlète Barroy sera hors concours pour le Vase de Sèvres ;
2) il ne pourra prétendre à une sélection en vue des Championnats d'Europe.

Ceci afin de ne pas léser des athlètes qui ont consenti huit jours auparavant à effectuer un déplacement éprouvant et ce, pour le bien de l'Haltérophilie Française (deux nuits et deux jours en chemin de fer).

Je rappelle que la date de cette épreuve a été modifiée par la Fédération Italienne et que le transport s'est effectué en chemin de fer par souci d'économie et qu'en tout état de cause, huit jours me semblent suffisants comme récupération pour un athlète qui dispose de facilités d'entraînement et de conditions de travail particulièrement favorables.

Nous pouvons dire que notre équipe actuelle remonte la pente. Elle obtient un meilleur classement que l'an passé (3e). L'Allemagne, vainqueur en 1973, se trouve cette année en 3e position. Il y a tout lieu d'espérer pour 1975.

Je ne voudrais pas terminer ce flash en omettant de remercier notre masseur J.-L. Carpentier, notre médecin fédéral, G. Sol et bien évidemment mon collègue entraîneur national R. Gerber pour leur efficace collaboration.

M. PATERNI.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

♦

RÉSULTATS TECHNIQUES DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL

disputée les 2 et 3 Mars 1974 à Rueil-Malmaison

NOMS	Poids de corps	Clubs	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
CADETS					
Poids Mouches					
1. CARRE	50 k 250	U.S. Tours	62,500	75, -	137 k 500
2. MAZEVET	51 k 550	U.S.C. Gonesse	55, -	70, -	125 k
3. DEMONCEAUX	51 k	C.H. Ourcq	50, -	70, -	120 k
Poids Coqs					
1. LEMAIRE	56 k	Reims H.M.	72,500	90, -	162 k 500
2. DANGUILLAUME	56 k	P.T.T. Strasbourg	70, -	90, -	160 k
3. MALARD M	55 k 800	A.S. Mantaise	70, -	87,500	157 k 500
4. SANGULEN	55 k 600	P.T.T. Lille	67,500	87,500	155 k
5. GAYRAL	55 k 650	H.C. Figeac	65, -	87,500	152 k 500
Poids Plumes					
1. BAZIN	58 k 850	H.C.C. Arbreslois	82,500	100, -	182 k 500
2. SPIGA	60 k	L'Ornanaise	80, -	90, -	170 k
3. SAINT CIERGE	60 k	U.S. Ci-est	70, -	92,500	162 k 500
4. PERRIER	60 k	C.S.S. Tulle	72,500	87,500	160 k
Poids Légers					
1. COSNARD	66 k 350	A.S.C. Pessac	100, -	115, -	215 k
2. ANSELME	63 k 400	H.C. Villefranche	80, -	107,500	187 k 500
2. PALPACUER	64 k 700	H.C. Grand-Combe	80, -	105, -	185 k
4. PAULARD	67 k 150	Troyes O.S.	75, -	102,500	177 k 500
5. COLLARD	65 k 850	Soc. Domfront.	77,500	95, -	172 k 500
Poids Moyens					
1. LAGARRIGUE	73 k 600	P.H.C. Carmaux	105, -	125, -	230 k
2. MANTELIN	74 k	H.C. Annonay	95, -	125, -	220 k
3. BRZESKI J-C.	69 k 700	P.T.T. Lille	87,500	112,500	200 k
4. LEGALL	72 k	H.C. Saint-Malo	85, -	107,500	192 k 500
Poids Lourd-Léger					
1. HEINRICH	84 k 400	A.S. Montbéliard	95, -	125, -	220 k
Poids Lourd					
1. KOLLER	102 k 800	P.T.T. Strasbourg	107,300	147,500	255 k
JUNIORS					
Poids Mouches					
1. GRAS	51 k 800	C.C.P.H. Châlons/M.	67,500	90, -	157 k 500
2. HEUZE	52 k	H.C. Saint-Malo	70, -	87,500	157 k 500
Poids Coq					
1. NOEL	55 k 800	A.S.C.E.M. Le Bourget	65, -	95, -	160 k
Poids Plumes					
1. ROUMIEUX	59 k	H.C. Noves	80, -	110, -	190 k
2. HAAG	58 k 600	Sélestat	80, -	107,500	187 k 500
3. GUERCI	59 k 300	Lavelanet	75, -	107,500	182 k 500
4. GARCEL	59 k 700	A.C. Vienne	77,500	105, -	182 k 500
Poids Légers					
1. BIDARD	60 k 300	C.H. Saint-Malo	95, -	122,500	217 k 500
2. PROGREDI	67 k 100	Gauloise de Vaise	90, -	125, -	215 k
3. TERME P.	66 k 100	H.C. Grand-Combe	85, -	120, -	205 k
4. GAUTIER	66 k 600	Nantes E.C.	90, -	115, -	205 k -
5. LEBLOA	64 k 800	C.A. Lorient	82,500	115, -	197 k 500
Poids Moyens					
1. BRZESKI B.	74 k 100	A.S.P.T.T. Lille	115, -	145, -	260 k
2. LE DREAU	74 k 100	H.C. Saint-Malo	100, -	142,500	242 k 500
3. VUILLEMIN	74 k 500	L'Omanaise	107,500	135, -	242 k 500
Non classés :					
JOUAN	74 k 800	Rueil A.C.	110, -	0, -	—
LANDOT	74 k 700	A.S. Pantoise	100, -	0, -	—
Poids Mi-Lourd					
1. LECOUVEZ	78 k 800	A.S.P.T.T. Lille	110, -	135, -	245 k
Poids Lourd-Léger					
1. FROMENT	89 k 400	H.C. Vénissieux	120, -	147,500	267 k 500

NOMS	Poids de corps	Clubs	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
SENIORS					
Poids Mouche					
1. BILLET	52 k	U.S.O. Dijon	75, -	95, -	170 k
Poids Coqs					
1. STRESSER	55 k 500	S.H.C. Haguenau	87,500	117,500	205 k
Non classé :					
GOMARD	56 k	Club Nevers	0, -	—	—
Poids Plumes					
1. FOUGERET	59 k 900	Royan O.C.	100, -	127,500	227 k 500
2. CHAVIGNY J.-C.	59 k 300	E.C. Orléans	95, -	122,500	217 k 500
3. LASORSA	59 k 300	S.C. Grenoble	90, -	125, -	215 k
4. COLLINOT	60 k	A.C. Avallon	90, -	117,500	207 k 500
Non classé :					
LIMANNI	59 k 600	S.C. Fameck	90, -	0, -	—
Poids Légers					
1. BEUCLER	67 k 200	A.S. Montbéliard	112,500	140, -	252 k 500
2. SENET	62 k 400	Amiens S.C.	107,500	130, -	237 k 500
3. DELTORRE	65 k 500	H.C. Noves	100, -	125, -	225 k
Non classés :					
LEBLANC	66 k 900	O.M.S. Lommois	0, -	—	—
RADINOVIC	67 k 400	A.S. Jœuf	105, -	0, -	—
Poids Moyens					
1. BRUNET	74 k 800	E.E.R. Carpentras	117,500	140, -	257 k 500
2. RIGAUD	74 k 900	E.S. Viry-Châtillon	115, -	140, -	255 k
3. SIADKOWSKI	74 k 100	Rueil A.C.	115, -	130, -	245 k
4. LAGARRIGUE	74 k 700	E.C. Orléans	110, -	135, -	245 k
Poids Mi-Lourds					
1. BARROY	81 k 200	A.S.P.P.	135, -	170, -	305 k
2. FAUCHER	78 k 500	Rueil A.C.	122,500	152,500	275 k
3. SCHIVI	82 k 500	E.S. Laneuveville	122,500	152,500	275 k
4. HENRY	79 k 800	C.C.P.H. Châlons/M.	110, -	135, -	245 k
Non classé :					
MESLIN	80 k 600	A. Rennes	0, -	—	—
Poids Lourds-Légers					
1. PAUTOT	89 k 200	A.S. Montbéliard	130, -	170, -	300 k
2. DECUIGNIERES	89 k 600	S.A.M.	130, -	167,500	297 k 500
Non classé :					
GRIMALDI	89 k 100	V.G.A. Saint-Maur	*Abandon*		
Poids Lourds					
1. COUSSIN	90 k 100	H.C. Palavas	145, -	175, -	320 k
2. BERETTI	106 k 400	Vélizy	135, -	170, -	305 k

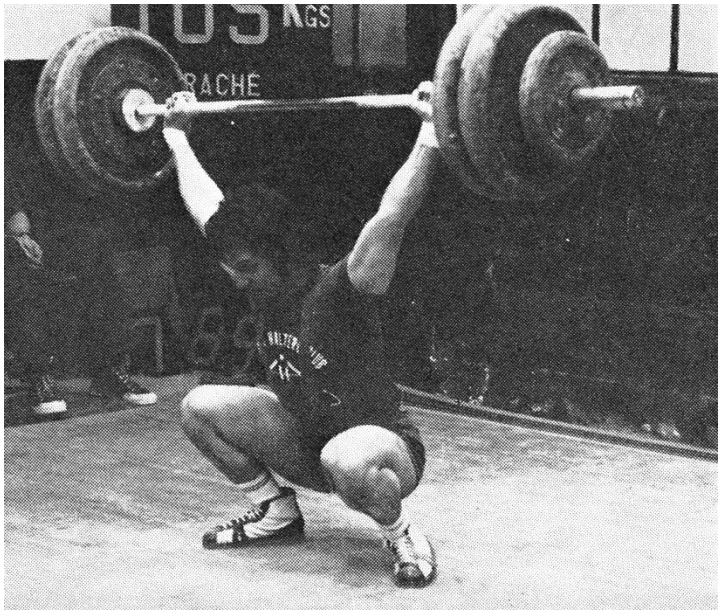

LAGARRIGUE

Vainqueur de la catégorie

Poids Moyen Cadet.

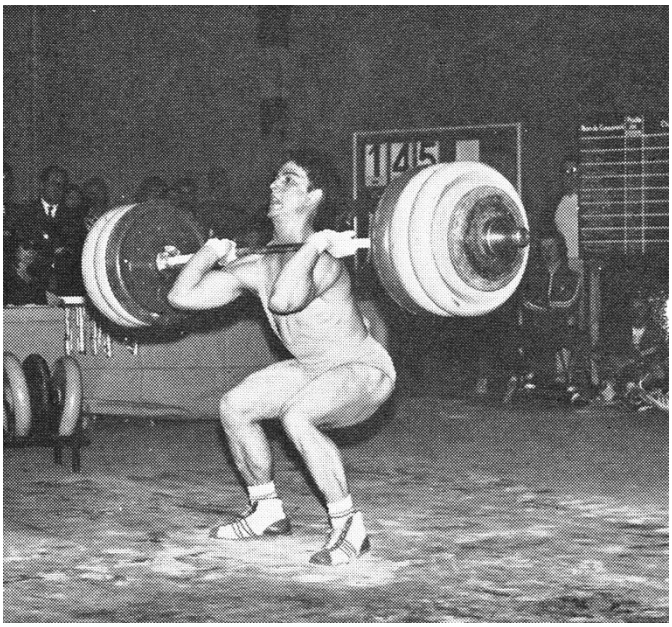

BRZESKI Vainqueur de la catégorie Poids Moyen Junior.

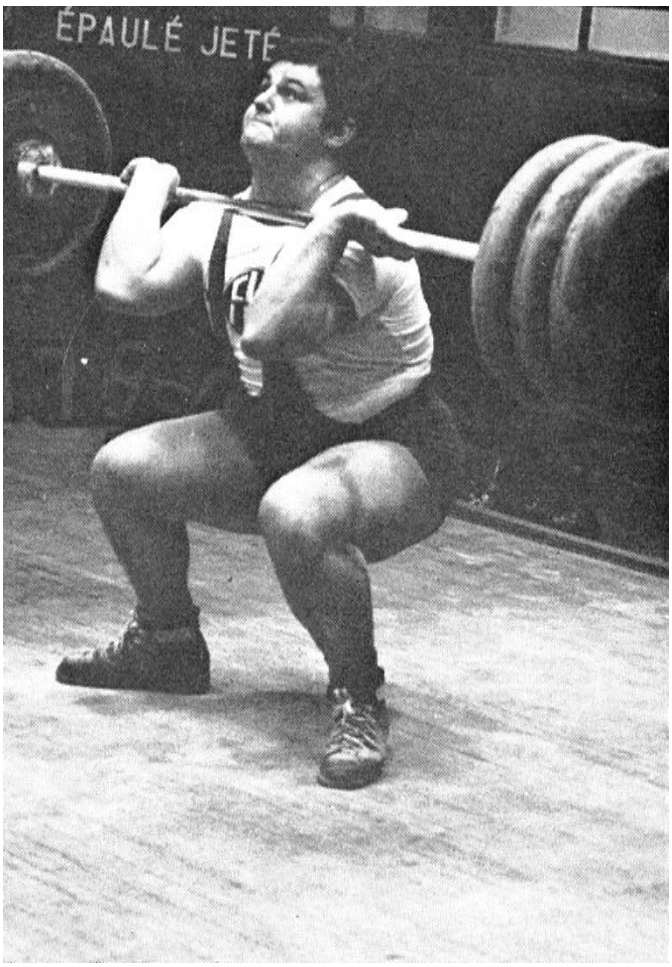

KOLLER : Vainqueur de la catégorie Poids Lourd Cadet.

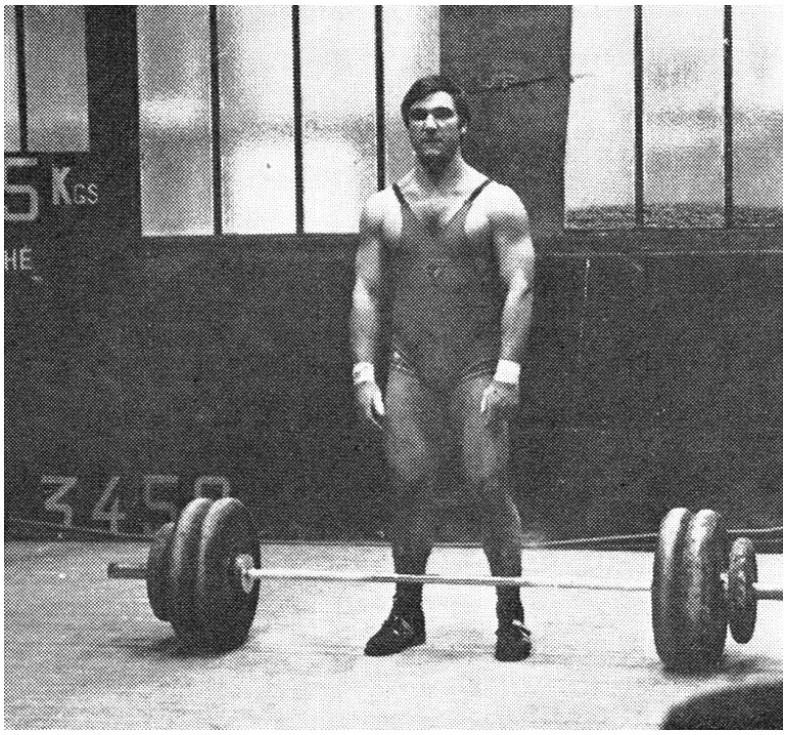

BARROY Vainqueur de la catégorie Poids Mi-Lourd Senior.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

F. F. H. C.

51, rue Vivienne

75002 PARIS

☆

Montant annuel de l'abonnement :

France : 15 F
Étranger : 20 F

- par cheque bancaire ou par mandat à notre adresse
- par virement postal à notre C.C.P. Paris 1304-82.

CLASSEMENT NATIONAL DES ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE France

CADETS

NOMS	Poids de corps	Club	TOTAL
Poids Mouches (125 - 145)			
1. STOECKEL	52 k	S.A. Kœnigshoffen	147 k 500
2. MOINE	52 k	M.J.C. Aix-en-Othe	145 k
3. CARRE	50 k 800	U.S. Tours	140 k
4. LEBRUN	51 k 700	S.P. Vernon	140 k
5. DESRAMEAUX	52 k	A.C. Billy-Berclau	140 k
6. DEVAUCHELLE	51 k 400	Amiens S.C.	135 k
7. LEME	50 k 200	C.H. Saint-Malo	132 k 500
8. PRÉVOST	51 k 700	Évreux A.C.	130 k
9. DEMONCEAUX	51 k	La Ferte-Milon	127 k 500
10. TALBOURDET	52 k	C.A. Plurien	127 k 500
11. ALLARD Ph.	51 k 400	H.C. Marillais	125 k
12. FRANÇOIS	52 k	H.C. Beauvais	125 k
Poids Coqs (140 - 160)			
1. FABRE P.	54 k 900	G.C. Sorgues	162 k 500
2. DANGUILLAUME	56 k	A.S.P.T.T. Strasbourg	162 k 500
2. LEMAIRE	56 k	Reims H.M.	162 k 500
4. SCHMIDT	53 k	S.A. Colmar	160 k
5. DEHAUDT	55 k 800	H.C. Comines	160 k
6. GAYRAL	55 k 900	H.C. Figeac	160 k
7. SANTIAGO	56 k	U.M.S. Estaque	160 k
8. RAYNAUD	55 k 100	M.J.C. Vias	157 k 500
9. LEBRETON	55 k 600	Lorient A.C.	157 k 500
10. SENGULEN A.	56 k	A.S.P.T.T. Lille	155 k
11. COTE	53 k	Française Besançon	150 k
12. MARLART	55 k 850	U.S.C. Gonesse	150 k
13. BENSADOUM	55 k 500	U.M.S. Estaque	147 k 500
Poids Plumes (155 - 175)			
1. NUCCI	58 k	A.S.P.T.T. Privas	187 k 500
2. BAZIN	58 k	H.C. Arbreslois	175 k
3. DARDEL	59 k 400	H.C. Saint-Baldolph	170 k
3. RONTARD	59 k 400	S.A. Souchéen	170 k
5. BOYER	58 k 600	Lille U.C.	167 k 500
6. PICCO	59 k 500	C.H.C. Oyonnax	167 k 500
7. SAINT-CIERGE	58 k 300	U.S. Crest	165 k
8. PERRIER	59 k 600	C.C.S. Tulle	165 k
9. GOUSSET	60 k	Évreux A.C.	165 k
10. VANÈGUE	59 k 800	U.S. Moislains	157 k 500
10. FAYE	59 k 800	H.C. Ansois	157 k 500
Poids Légers (170 - 190)			
1. COSNARD	67 k	A.S. Pessac	207 k 500
2. BINAZZI	67 k 300	A.S. Monaco	200 k
3. BRZESKI J.-L.	67 k	A.S.P.T.T. Lille	197 k 500
4. LEPEZ	64 k 200	Lille U.C.	190 k
5. ANSELME	64 k 300	H.C. Villefranche	190 k
6. PALPACUER	66 k 500	H.C. Grand-Combe	185 k
7. DESTOUCHES	64 k 400	La Ferte-Milon	180 k
8. DOZIAS	66 k 300	C.O.M. Etampes	180 k
9. HOURY	62 k 750	Dinard A.C.	177 k 500
10. MOINE M.	64 k 600	M.J.C. Aix-en-Othe	177 k 500
11. GOHIER	66 k 950	E.S. Segré	177 k 500
12. PAULARD	66 k 300	Troyes O.S.	175 k
13. COLLARD	66 k 500	Société Domfrontaise	175 k
14. NOEL	63 k 900	A.S.C.E.M. Le Bourget	172 k 500
15. SCAERLINGER	66 k 500	Alsatia Sélestat	172 k 500
16. ANGILELLA	62 k 700	H.C. Alès	170 k
17. DESSUS	63 k 900	S.C. Dijon	170 k
18. PIGEYRE	64 k 700	H.C. Alès	170 k
Poids Moyens (185 - 210)			
1. LAGARRIGUE	72 k 300	P.H. Carmaux	230 k
2. MANTELIN	73 k 200	C.H. Annonay	227 k 500
3. PACCHIANA	75 k	H.C. Grand-Combe	205 k
4. LEGALL	73 k 200	H.C. Saint-Malo	202 k 500
5. CLOCHET	70 k 500	A.L. Paimpol	187 k 500
Poids Mi-Lourds (205 - 230)			
1. KRETTLY	82 k	A.S. Monaco	232 k 500
2. BUYSSE	76 k 350	Lille U.C.	230 k
Poids Lourd-Léger (225 - 250)			
1. HEINRICH	85 k	A.S. Montbéliard	225 k

NOMS	Poids de corps	Club	TOTAL
Poids Lourds (245-270)			
1. KOLLER	102 k	A.S.P.T.T. Strasbourg	245 k
2. BRULOIS	104 k 750	A.S.P.T.T. Lille	245 k
JUNIORS			
Poids Mouches (145 - 165)			
1. GROSSET	49 k 800	Stade Dyonisien (Réunion)	165 k
2. DELVALLEZ J.	52 k	Vaillante Saint-Quentin	160 k
3. GRAS	52 k	C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	157 k 500
4. STEUER	51 k	A.O.C. Petite-Rosselle	152 k 500
Poids Coqs (160 - 180)			
1. ROUMIEUX	55 k 900	H.C. Noves	185 k
2. PRETOT	56 k	A.S. Montbéliard	175 k
3. NOEL P.	55 k 800	A.S.C.E.M. Le Bourget	165 k
Poids Plumes (175 - 195)			
1. BIDARD D.	58 k 800	C.H. Saint-Malo	222 k 500
2. CARCEL	60 k	A.C. Vienne	187 k 500
3. HAAG	60 k	Alsatia Sélestat	182 k 500
4. THOMAS	60 k	A.P.E.C.A. Sports (Réunion)	177 k 500
5. GUERCY	58 k 950	C.H.P.O. Lavelanet	175 k
Poids Légers (190 - 215)			
1. KINCK	67 k 500	Lille U.C.	240 k
2. LOPEZ	63 k 800	H.C. Palavas	220 k
3. GAUTHIER	66 k 700	Nantes E.C.	215 k
4. TERME P.	66 k 800	H.C. Grand-Combe	210 k
5. DAYDE	66 k 200	H.C. Grand-Combe	200 k
6. LANEPABAN	65 k 600	S.A. Enghien	197 k 500
7. BRUNET	65 k	M.J. Duclair	195 k
8. LEBLOA	64 k 700	C.A. Lorient	192 k 500
9. SCHMITT	66 k 100	A.O.C. Petite-Rosselle	190 k
Poids Moyens (210 - 235)			
1. BRZESKI B.	73 k 900	A.S.P.T.T. Lille	250 k
2. DRUBIGNY	74 k 500	Reims H.M.	250 k
3. JOUAN	75 k	Rueil A.C.	247 k 500
4. VUILLEMIN	74 k	L'Omanaise	245 k
5. LEDREAU	73 k 800	C.H. Saint-Malo	232 k 500
6. LANDOT	74 k 700	A.S. Pontoise	225 k
7. ATTARD	73 k 900	Reims H.M.	220 k
Poids Mi-Lourd (230 - 255)			
1. LECOUVEZ	79 k 200	A.S.P.T.T. Lille	255 k
Poids Lourd-Léger (250 - 275)			
1. FROMENT	89 k 500	H.C. Vénissieux	275 k
SENIORS			
Poids Mouches (165 - 180)			
1. STRESSER	52 k	S.H. Haguenau	200 k
2. BILLET	52 k	U.S.O. Dijon	180 k
3. CORNEILLET	51 k 750	C.S. Alençon	175 k
4. MOREAU	52 k	G.A. Nantes	172 k 500
Poids Coqs (180 - 195)			
1. My	55 k 850	S.M. Montrouge	200 k
2. GOMARD	56 k	H.C. Nevers	200 k
Poids Plumes (195 - 215)			
1. SENET	59 k 200	Amiens S.C.	240 k
2. CHAVIGNY J.-C.	59 k	E.C. Orléans	227 k 500
3. FOUGERET	59 k 600	Royan O.C.	227 k 500
4. COLLINOT	59 k 300	H.C. Avallon	220 k
5. LIMANNI	59 k 600	S.C. Fameck	215 k
6. ALFONSO	59 k 100	S.A. Montmartroise	210 k
7. SILVA	59 k 500	Paris U.C.	207 k 500
8. CRAVEA	59 k 900	H.C. Nice	205 k
9. COUVRAND	59 k 650	Nantes E.C.	200 k
10. TEDESCHI	59 k 500	V.G.A. Saint-Maur	195 k
11. JOYE	59 k 700	Saint-Michel Sp. Marquette	195 k

NOMS	Poids de corps	Club	TOTAL
Poids Légers (215 - 235)			
1. DELVALLEZ Daniel	66 k 900	A.S.P.T.T. Lille	250 k
2. BEUCLER	65 k	A.S. Montbéliard	297 k 500
3. LEBLANC	67 k 350	A.S. Lomme	242 k 500
4. ROUCHEL	67 k 500	H.C. Lunéville	240 k
5. DULICE	66 k 700	E.C. Orléans	235 k
6. MULLER	67 k 200	H.C. Vénissieux	235 k
7. GRICOURT	67 k 300	Amiens S.C.	235 k
8. CAESEMAECKER	67 k 400	Lille U.C.	235 k
9. PASSEMARD	67 k 500	S.C. Dijon	235 k
10. EYRAUD	66 k 200	H.C. Vénissieux	230 k
11. GIRAUD	67 k	A.S. Montbéliard	230 k
12. RADINOVIC	67 k 100	A.S. Jœuf	230 k
13. BOUREAU	64 k 100	S.C. Neuilly	220 k
14. BULGARIDHES	67 k 400	H.C. Nice	215 k
14. LETOURNEUR	67 k 400	C.S. Alençon	215 k
Poids Moyens (235 - 255)			
1. CHAVIGNY R.	71 k 500	E.C. Orléans	282 k 500
2. TERME A.	74 k 700	H.C. Palavas	267 k 500
3. BRUNET	74 k 900	E.E.R. Carpentras	260 k
4. TROLONG	74 k 100	U.S. Toul	257 k 500
5. FAYE	74 k 300	H.C. Ansois	250 k
6. FOUREL	75 k	A.S. Montbéliard	250 k
7. ROIG	71 k 100	H.C. Nice	245 k
8. DESCHAMPS	75 k	Gauloise de Vaise	245 k
9. MEURAT	74 k 150	P.U.C.	240 k
10. BAECHLER	74 k 300	Reims H.M.	237 k 500
11. MARUEJOULS	74 k 900	Toulouse H.C.	235 k
Poids Mi-Lourds (255 - 275)			
1. BARROY	82 k 300	A.S.P.P.	302 k 500
2. DELVALLEZ Didier	82 k	A.S.P.T.T. Lille	290 k
3. MESLIN	81 k 350	Avenir de Rennes	287 k 500
4. LESTAVEL	82 k 100	S.A. Montmartroise	285 k
5. FAUCHER	79 k 300	Rueil A.C.	280 k
6. DEMONSEL	82 k 500	A.S.E. Lille	275 k
7. GEORGET	81 k 800	U.S.M. Transports	260 k
8. ROLLIN	79 k 200	A.S.P.P.	255 k
Poids Lourds-Légers (275 - 295)			
1. COUSSIN	89 k 800	H.C. Palavas	320 k
2. PAUTOT	89 k 200	A.S. Montbéliard	302 k 500
3. DECUIGNIERES	89 k 300	S.A. Montmartroise	300 k
4. SAINT-MARTORY	89 k 900	Lille U.C.	297 k 500
5. GRIMALDI	89 k 900	V.G.A. Saint-Maur	285 k
Poids Lourds (295 - 315)			
1. GOURRIER	95 k 500	V.G.A. Saint-Maur	337 k 500
2. CADARS	98 k 600	P.H. Carmaux	325 k
3. FOULETIER	108 k 400	H.C. Vénissieux	315 k
4. LÉVECQ	107 k 500	A.S. Loos	305 k

Dans nos COMITÉS RÉGIONAUX

COMITE D'Île-de-France

Coupe d'Île-de-France

1re série par équipes

(7 hommes - 535 k)

1. *S.A. Montmartroise* - 1.557 k 5. - Afonso - Coronel - Gagnant - Lestavel - Morel - Decuignières - Ben Allal.
2. *V.G.A. Saint-Maur* - 1.530 k. - Tedeschi - Togliatti - Lambert - Boureau - Gourrier - Rémont - Grimaldi.
3. *S.A. Enghien* - 1.430 k. - Toye - Courtois - Poncet - Fourrier J-C. - Fourrier Y. - Fourrier J.-P. - Cantuel.

Finale du Championnat d'Île-de-France des Débutants

Mouches : 1. Blanchot (Enghien) : 115.

Coqs : 1. Vovan (Maisons-Alfort) : 125.

Plumes : 1. Faucher A. (Arpajon) : 155 - 2. Poulet (Maisons-Alfort) : 150 - 3. Auger (Franconville) : 147,5.

Légers : 1. Allion (Arpajon) : 190 - 2. Dazin (Neuilly) : 167,5 - 3. Gadaix (Herblay) : 165 - 4. Fiorito (Maisons-Alfort) : 155.

Moyens : 1. Sembé (Rosny) : 177,5 - 2. Kettou (Maisons-Alfort) : 175 - 3. Merlette (Asnières) : 175.

Mi-Lourds : 1. Keller (Massy) : 215 - 2. Bousquet (Métro) : 175.

Lourds-Légers : 1. Hérail (Neuilly) : 210 - 2. Dionnau (Neuilly) : 192,5 - 3. Morard (Franconville) : 177,5.

Lourds : 1. Juhaz (Courbevoie) : 195.

Super-Lourds : 1. Labat (Courbevoie) : 200.

COMITE DU POITOU

Championnats Régionaux Seniors disputés à Niort le 17 Mars 1974

Poids Plumes. - 1er Fougeret (Royan), 100 + 127,5 = 227,5 - 2e Ragueneau (Niort), 85 + 100 = 185.

Poids Légers. - 1er Airault (Souchée), 85 + 112,5 = 197,5 - 2e Arnault (Châtellerault), 87,5 + 110 = 197,5 - 3e Ferrandier (Souchée), 77,5 + 107,5 = 185 - 4e Rangier (Châtellerault), 80 + 100 = 180 - 5e Hein (Loudun), 77,5 + 100 = 177,5 - 6e Gisclon (Souchée), 70 + 90 = 160.

Poids Moyens. - 1er Bedetti (Châtellerault), 90 + 115 = 205 - 2e De Many (Cognac), 87,5 + 112,5 = 200 - 3e Renoux (Cognac), 87,5 + 100 = 187,5 - 4e Réveiller (Loudun), 80 + 100 = 180.

Poids Mi-Lourds. - 1er Cassard (Poitiers), 95 + 117,5 = 212,5 - 2e Aohito (Cognac), 80 + 105 = 185.

Résultats de la Finale des Premiers du Critérium du Poitou par Équipes doté de la Coupe Tournié

disputée à Châtellerault le 7 Avril 1974 dans la Salle Omnisport Municipale

Cette Finale malgré les regrettables forfaits du Sporting Club de St-Georges-de-Didonne et du S.A. Souchéen, l'épreuve fut très disputée par les deux Clubs en présence de l'Union Amicale de Cognac et le C.S.A. Châtellerault qui, pour la seconde fois, devait l'emporter avec 246,5 points contre 167 ; 3 points pour l'U.A. Cognac. Une Coupe offerte par la Municipalité de Châtellerault fut remise aux athlètes de Cognac par M. André Chartier, Président de la Commission des Sports de Châtellerault tandis que la Coupe Tournié fut remise aux athlètes de Châtellerault par M. Bouchaud, Secrétaire du Service des sports. Un vin d'honneur clôtura cette soirée où il fut remis aux athlètes, à chacun, un filet garni.

Résultats techniques :

C.S.A. Châtellerault : Guillon (Poids Coq) : 65 + 87,5 = 152,5 - Rangier (Poids Léger) : 80 + 100 = 180 - Arnault (Poids Léger) : 87,5 + 110 = 197,5 - Venault (Poids Moyen) : 77,5 + 110 = 187,5 - Bedetti (Poids Moyen) : 85 + 120 = 205. Total : 922,5 k.

U.A. Cognac : Bayle (Poids Coq) : 55 + 80 = 135 - Gailledreau (Poids Moyen) : 67,5 + 95 = 162,5 - Commin (Poids Moyen) : 70 + 95 = 165 - Renoux (Poids Moyen) : 87,5 + 105 = 192, 5- Aohito (Poids Mi-Lourd) : 90 + 107,5 = 197,5. Total : 852,5 k.

STAGES INTERRÉGIONAUX DU 4 AU 9 FÉVRIER 1974

Stage de Formation de Cadres

3e *degré* : Cambon Jean-Louis, M.J.C. Rodez (Pyrénées) : 15,13 - Castagnon Pierre, Bagnères-de-Bigorre (Pyrénées) : 15,09 - Daynes Bernard, H.C. Montauban (Pyrénées) : 14,00.

2e *degré* : Lenoble Olivier, A.S. Monaco (Côte d'Azur) : 16,66 - Cravea Daniel, H.C. Nice (Côte d'Azur) : 15,66 - Long Jean-Claude, M.J.C. Cahors (Pyrénées) : 15,66 - Joie Gilbert, Toulouse U.C. (Pyrénées) : 15,55 - Jacques Patrick, A.S. Monaco (Côte d'Azur) : 15,22 - Linakis Jean, O.S. Hyérois (Côte d'Azur) : 13,38 - Dupoux Lucien, A. Lavandou (C. d'Azur) : 14,55 - Harand Guy, A.S. Menton (Côte d'Azur) : 13,11 - Bizière Dominique, B.A. 118 Mont-de-Marsan (Guyenne) : 11,83.

Stage de Perfectionnement sportif

Deux belles performances à l'actif du Léger Cadet Cosnard (Guyenne) : 100 k à l'arraché et 31,555 mètres, Record de France des 10 sauts à pieds joints (ancien record : Dulice 31,43 mètres).

Compte rendu des stages

Du 4 au 9 Février, ont eu lieu dans les installations sportives du C.R.E.P.S. Aix- en-Provence, deux stages d'haltérophilie, placés sous la direction de M. Gerber, agent de coordination de la Zone.

Le stage de formation d'entraîneurs des 2e et 3e degrés était placé sous la responsabilité directe du C.T.R. des Pyrénées, M. Dini René, secondé dans cette tâche par les Conseillers Techniques Régionaux MM. André Philippe (Côte d'Azur) et Thivent Claude (Provence).

Le stage des athlètes était placé sous la responsabilité directe du C.T.R. Bonhoure Jean, responsable de l'Elite de la Zone.

Dans une atmosphère studieuse et sportive, futurs entraîneurs et athlètes ont profité des bons conseils qui leur ont été prodigués. Des cours théoriques et pratiques leur ont permis d'approfondir leurs connaissances en anatomie, diététique, hygiène, musculation, méthodes d'entraînement et technique haltérophile.

Sous le beau ciel de Provence, tous ont passé, dans un climat de camaraderie et d'entraide, une fructueuse semaine de travail.

Ils repartent, les uns décidés à donner le meilleur d'eux-mêmes pour initier notre jeunesse à ce noble sport, à cette école de volonté, les autres à devenir des champions.

Un dernier petit mot pour remercier MM. Parot, Fanguiaire et Bulgaridhes (Membres du Comité Directeur de la F.F.H.C.) qui nous firent l'honneur de leur visite.

Pour les stagiaires,
LINAKIS.

/

Classement national du Prix des Débutants

d'après les Éliminatoires

disputées dans les Comités Régionaux

le 24 Février 1974

CADETS

Poids Mouches

1.	SAINT-AGNANT (47) St. Dyonis. (Réunion)	110 k
2.	FRANÇOIS (51,1) H.C. Beauvais	110 k
3.	BAPTISTE (51,9) S.R. Saint-Dié	110 k
4.	CARON (51,9) H.C. Comines	107 k 500
5.	LELIEVRE (51,4) C.H. Granville	105 k
6.	LEDIGABEL (48,3) S.P. Vernon	102 k 500
7.	MOUSSU (49,5) C.A. Evron	97 k 500
8.	PRESTAT (51) C.H. Noyers	97 k 500
9.	MAGNABALES (48) U.S. Moislains	95 k
10.	LOPEZ (48,2) C H.P.O. Lavelanet	95 k
11.	BARRAST (48,5) H.C. Compiègne	95 k
12.	BLANCHOT (51,55) S.A. Enghien	95 k
13.	MARIANO (48,1) A.S. Jœuf	92 k 500
14.	AUCLAIR (49,8) A.H.C. Aubusson	92 k 500
15.	ROMANO (50,3) Vannes A.C.	92 k 500
16.	RAY (51) A.S. Menton	92 k 500
17.	COURTIN (52) C.H. Saint-Malo	92 k 500
17.	DACE (52) Clermont Sports	92 k 500
18.	SECHERY (46,8) C.H. Saint-Malo	90 k
20.	RONNE (50,7) Évreux A.C.	90 k
21.	GROSJEAN (51) I.S. Pontarlier	90 k
22.	CURNEL (51,2) U.A. Valence	90 k
22.	STEMMER (51,2) C.H. Saint-Malo	90 k
24.	BERTHIER (51,9) C.H. Saint-Malo	90 k
25.	ROCHER (48,7) A.S. Ambarès	87 k 500
26.	ARMAND (50) C.H. Saint-Malo	87 k 500
27.	BRIAND (46,2) C.H. Saint-Malo	85 k
20.	JEHANNO (49,2) Avenir Saint-Coulomb	85 k
29.	DESTE (50,8) J.O.H. Labastidette	85 k
30.	DELBÓS (50) H.C. Figeac	82 k 500
31.	ALVAREZ (50,5) M.J.C. Romano	82 k 500
32.	PEARD (51,7) C.A. Evron	82 k 500
33.	LE BRIS (52) Dinard A.C.	82 k 500
33.	ACHABOUB (52) Colombelles	82 k 500
35.	ROSSIGNON (44,4) S.G.A. Sélestat	60 k
36.	CABANEL (48) H.C. Albi	80 k
36.	DUBOIS (48) Force Noyon	80 k
38.	CHARPENTIER (49,5) U.S. Acigné	80 k
39.	DUCLOS (50) S. P. Vernon	80 k
40.	PLANTIER (51) H.C. Figeac	80 k
41.	PERONAS (49,8) C.H. Saint-Malo	77 k 500
42.	GICQUEL (50) C.H. Saint-Malo	77 k 500
43.	TOUDIC (50,2) C.H. Saint-Malo	77 k 500
44.	NICOLAS (52) A.H.C. Aubusson	77 k 500
45.	LEGAY (42) U.S. Moislains	75 k
46.	GUERIN (43,5) C.H. Saint-Malo	75 k
47.	AUCLAIR J. (46,6) A.H.C. Aubusson	75 k
40.	NAVARRO (46,8) S.P. Vernon	75 k
49.	SOLER (51,2) E.E.R. Carpentras	75 k
50.	COUTISSON (42,2) A.H.C. Aubusson	72 k 500
51.	MAURICOURE (45,3) A.H.C. Aubusson	72 k 500
52.	LANDY (48,1) A.H.C. Aubusson	72 k 500
53.	CHAPON (50,2) C.H. Saint-Malo	72 k 500
54.	JULIEN (42,3) H.C. Compiègne	70 k
55.	FOUCAUD (43) U.H. Vichy	70 k
56.	FERRERO (43,4) C.H. Dinan	70 k
57.	GUINEMER (45,2) Dinard A.C.	70 k
58.	FÉVRIER (51,5) C.H.C. Fougères	70 k
59.	DURY (51,9) Dinard A.C.	70 k
60.	PACI (38,2) Clermont Sports	65 k
61.	MARAVAL (42,2) Clermont Sports	65 k
62.	CLASQUIN (44) E.S. Viry-Châtillon	65 k
63.	BESOMBES (44,2) M.J.C. Dourgne	65 k
64.	BUCHON (44,7) C.H. Dinan	65 k
65.	RODET (49,2) Rueil A.C.	65 k
66.	CAHUL (41,6) C.H. Saint-Malo	62 k 500
67.	PASQUER (42) U.S. Acigné	62 k 500
68.	FERACI (34) U.S.A.M. Toulon	60 k
69.	HUCHET (41) U.S. Acigné	60 k
70.	LESAGE (51,3) A.S.C. Lisieux	57 k 500
71.	NOÉ (36,4) Albédo Orange	55 k
72.	RICHARD (41,2) U.S. Acigné	55 k
73.	DOURGNE (50,3) Amiens S.C.	55 k
74.	ROUAULT (38,7) U.S. Acigné	52 k 500
75.	NICOLAS (30,5) A.C. Gardéen	50 k

Poids Coqs

1.	MAILLOT (54) Apeca Sports (Réunion)	135 k
2.	VIDOT (53) Apeca Sports (Réunion)	127 k 500
3.	IEMMOLO (56) H.C. Nice	125 k
4.	POURRIAU (55,5) U.S. Gentilly	122 k 500
5.	GONZALES (55) H.C. Montauban	120 k
6.	LE JAOUEN (55,2) C.H. Saint-Malo	120 k
7.	BICREL (56) A.C. Trélazé	120 k
8.	NEAU (55,1) H.C. Comines	117 k 500
9.	VINCENSINI (55,7) H.C. Nice	117 k 500
10.	KABECHE (52,2) A.C. Digne	115 k
11.	AUGIER (55,5) Albédo Orange	115 k
12.	MISLLER (56) A.0 L.W. Saint-Avold	115 k
13.	PINO (54) U.G.A.P. Bourg-de-Péage	112 k 500
14.	MAURICE (54,7) A.S. Pontoise	110 k
15.	VELEX (55,4) H.C. Compiègne	110 k
16.	VUARIER (56) S.C. Navis Grenoble	110 k
17.	BENOIST (54,3) H.C. Compiègne	107 k 500
18.	LEMAIRE (52,7) Remis H.M.	105 k
19.	LE PADELLEC (53,9) C.A. Lorient	105 k
20.	DHEILLY (54,9) Saint-Aubin-Lès-Elbeuf	105 k
21.	CALCOEN (52,8) C.A. Rosendaël	102 k 500
22.	BREVET (53,1) C.H. Saint-Malo	102 k 500
23.	DAILLY (53,5) R.S. Champigny	102 k 500
24.	MABIRE (54,6) C.A. Évreux	102 k 500
25.	KNOKAERT (52,2) H.C. Comines	100 k
25.	COEFFIC (52,2) C.H. Saint-Malo	100 k
27.	HAMON (54,5) A.S.A.N. Le Havre	100 k

28. GARCIA (55,3) U.S.A.M. Toulon ..... 100 k
29. RENAUDIN (55,8) A.S.P.T.T. Nancy ..... 100 k
30. TARET (56) Mons-en-Barœul ..... 100 k
31. MEUROT (52,1) U.S. Montreuil/Mer ..... 97 k 500
32. BELONCLE (53,6) A.S. Nogent-le-Rotrou ..... 97 k 500
33. FRUTIERE (54) S.G.A. Sélestat ..... 97 k 500
34. GENIER (55,1) I.S. Pontarlier ..... 97 k 500
35. JAFFEUX (55,7) U.S. Riomoise ..... 97 k 500
36. MARCEAU (55,8) I.S. Montluçon ..... 97 k 500
37. TURPAULT (56) C.E.P. Saint-Nazaire ..... 97 k 500
38. BOURGUIGNON (53) M.J.C. Romans ..... 95 k
38. GUER (53) A.S.P.T.T. Privas ..... 95 k
40. DALBACHE (54) Cosne/Loire ..... 95 k
41. BILLEROT (54,4) S.A. Souchéen ..... 95 k
42. ROBERT (54,8) A.S. Jœuf ..... 95 k
43. MOURRIER (55,9) C.H. Saint-Malo ..... 95 k
44. BIZEUL (56) C.H. Saint-Malo ..... 95 k
45. SABATINO (53) U.M.S. Estaque ..... 92 k 500
46. BRACHAIS (55,5) Saint-Aubin-lès-Elbeuf ..... 92 k 500
47. VALLÉE (56) C.H. Saint-Malo ..... 92 k 500
48. GAY (52,4) C.H. Saint-Malo ..... 90 k
49. JAN (53,1) C.H. Saint-Malo ..... 90 k
50. BRUSSELLES (53,2) Ferte-Milon ..... 90 k
51. GRON (55,6) S.C. Navis Grenoble ..... 90 k
52. SERRANO (54,5) C.H.C. Fougères ..... 87 k 500
53. NOURRY (55,7) A.C. Chef du Pont ..... 87 k 500
54. LUCCHINI (56) U.S.A.M. Toulon ..... 87 k 500
54. PIERRE (56) U.S. Acigné ..... 87 k 500
56. JULES (53,3) C.S. Alençon ..... 85 k
56. JUMINER (53,3) A.C. Gardéen ..... 85 k
58. FERRERO (54,9) C.H. Dinan ..... 85 k
59. GARCIA (56) U.S. Aubenas ..... 85 k
60. RAGOT (54,9) U.S. Saint-Aignan ..... 80 k
61. FERMYN (55,2) C.A. Rosendaël ..... 80 k
61. DINOUARD (55,2) A.S.C. Voreppe ..... 80 k
63. NICOLAS (55,7) A.S.C. Voreppe ..... 80 k
64. ROLLAND (56) C.A. Evron ..... 80 k
64. DOUDAR (56) C.H.C. Fougères ..... 80 k
66. BRIDANNE (55) A.S.C. Voreppe ..... 77 k 500
67. THIAUX (55,1) C.H. Dinan ..... 77 k 500
68. PROUST (55) A.S.C. Voreppe ..... 75 k
68. PAIN (55) U.S. Montreuil/Mer ..... 75 k
70. LEBAS (54,9) H.C. Chef du Pont ..... 72 k 500
71. CORRI (56) A.S.C. Voreppe ..... 72 k 500
72. SCHOENEHC (52,7) A.C. Digne ..... 70 k
73. GALL (53,6) U.S. Montreuil/Mer ..... 65 k
74. BECHARIZI (55,4) A.S.C. Voreppe ..... 62 k 500
75. LESAGE (54) C.H.C. Fougères ..... 55 k
76. LEVERT (55,7) Gaillon Aubevoye ..... 55 k
77. GALLAIS (56) S.A. Souchéen ..... 55 k

Poids Plumes

1. FAUCHER (59,8) A.S. Région Arpajon ..... 152 k 500
2. COLLET (59,4) C.H. Saint-Malo ..... 130 k
3. CALAS (60) Clermont Sports ..... 130 k
4. LUC (58,3) CH. Saint-Malo ..... 122 k 500
5. JEUNEHOMME (58,5) A.S. Nogent-le-Rotrou ..... 120 k
6. LEMAUFF (58) A.L. Savenay ..... 120 k
6. DOUDRUEL (58) M.J. Chambéry ..... 120 k
8. DREYFUS (58,2) S.R. Saint-Dié ..... 120 k
9. JOUNOT (60) C.H. Saint-Malo ..... 120 k
10. PIVAUD (58.4) Saint-Nazaire O.S. ..... 117 k 500
11. SZULS (57,1) G.A.N.M. Nantes ..... 115 k
12. GONÇALVES (59) S.C. Navis Grenoble ..... 115 k
13. LECLAIRE (59,2) H.C. Commercy ..... 115 k
14. THIEFIN (59,3) Reims H.M. ..... 115 k
15. COLLICI (59,7) H.C. Figeac ..... 115 k
15. CORNIAU (59,7) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 115 k
17. BOURGUIGNON (80) M.J. Romans ..... 115 k
18. HURTAUD (60) C.H. Saint-Malo ..... 112 k 500
19. BOUCHET (58,4) A.S. Bouguenais-Rézé ..... 110 k
20. L'HOUR (59,9) Dinard A.C. ..... 110 k
21. DUFEIL (58,2) C.H. Saint-Malo ..... 107 k 500
22. ACKERMANN (59) A.C. Digne ..... 107 k 500
23. HUBERT (59,7) C.H. Saint-Malo ..... 107 k 500
24. BOUREAU (57,5) Toulouse H.C. ..... 105 k
25. FABRE (58) H.C. Figeac ..... 105 k
26. REBUFFEL (59,2) C.H.C. Marignane ..... 105 k
27. GABISON (59,4) Nice U.C. ..... 105 k
28. GHOUGHELLE (59,8) A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 105 k
29. LHERMITTE (57,9) C.H. Saint-Malo ..... 102 k 500
30. LATOUCHE (58,9) Dinard A.C. ..... 102 k 500
31. MONS1FROT (59) C.H. Saint-Malo ..... 102 k 500
32. GAUPP (59,4) A.S.I. Durstel ..... 102 k 500
33. DEVROE (59,8) S.C. Cogolin ..... 102 k 500
34. PIETERS (57) S.C. Loos ..... 100 k
35. DEMAUGEON (58) Stade Montois ..... 100 k
36. BARRAY (58,5) V.G.A. Saint-Maur ..... 100 k
37. LEBLANC (59) U.S. Aubenas ..... 100 k
38. BRANCO (59,2) U.A. Valence ..... 100 k
39. CORIAT (60) U.S.C. Gonesse ..... 100 k
40. HILAIRE (57) A.S.P.T.T. Privas ..... 97 k 500
41. THIAUX (57,1) C.H. Dinan ..... 97 k 500
42. GAULT (58,6) U.S. Tours ..... 97 k 500
43. BASSET (59,7) C.H. Saint-Malo ..... 97 k 500
44. MAES (60) C.A. Rosendaël ..... 97 k 500
45. AUBRY (57,5) E.S. Viry-Châtillon ..... 95 k
48. COSTARD (58) Dinard A.C. ..... 95 k
47. GIMENEL (58,2) H.C. Figeac ..... 95 k
47. STELLA (58,2) S.C. Navis Grenoble ..... 95 k
49. SILWY (59) U.S. Sainte-Tulle ..... 95 k
50. LE DENMAT (59,1) Dinard A.C. ..... 95 k
51. JAIEL (59,4) Villepinte V.G. ..... 95 k
52. CHAINE (59,5) Stade Clermontois ..... 95 k
53. AUDUSSEAU (60) C.H.C. Fougères ..... 95 k
54. CIEPLICK (58) Rueil A.C. ..... 92 k 500
55. GLESS (59,9) U.S. Wittenheim ..... 92 k 500
58. GIANONE (80) U.M.S. Estaque ..... 92 k 500
56. COUDARD (60) U.S. Tours ..... 92 k 500
58. TUAL (57,9) Dinard A.C. ..... 90 k
59. COULAUD (58,2) A.H.C. Aubusson ..... 90 k
59. MANGEOT (58,2) Dinard A.C. ..... 90 k
61. ARGELLES (59) Clermont Sports ..... 90 k
62. DEBERE (59,5) S.C. Loos ..... 90 k
63. IZQUIERDO (60) Clermont Sports ..... 90 k
64. GAUDIN (57,3) C.H. Saint-Malo ..... 87 k 500
65. BALLEYDIER (58) Cosne/Loire ..... 87 k 500
68. QUINT (60) C.H.C. Châteauroux ..... 87 k 500
67. THIAUX (57,3) C.H. Dinan ..... 85 k
68, DARSES (57,9) H.C. Saint-Chély ..... 85 k
69. LAUX (56) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 85 k
70. SARTRE (60) H.C. Saint-Chély ..... 85 k
71. LE FERRAND (59) Dinard A.C. ..... 82 k 500
72. PEREZ (59,9) C.A. Rosendaël ..... 82 k 500
73. DIANNE (60) U.S.O. Dijon ..... 82 k 500
74. MAISON (59) A.H.C. Aubusson ..... 80 k
75. KUNTZ (59,2) A.S.C. Voreppe ..... 80 k
76. MATUCHET (59,4) R.R. Champagne ..... 80 k
77. LAMOUR (59,9) C.H. Saint-Malo ..... 80 k
78. HEMMERLIN (60) C.H.C. Fougères ..... 80 k
79. DUVAL (60) Rueil A.C. ..... 77 k 500
80. BOUSSETAN (56,3) U.S.A.M. Toulouse ..... 75 k
81. GAY (60) A.S.C. Voreppe ..... 75 k
82. RUSSAL (58) H.C. Figeac ..... 72 k 500
83. CHADEYRAS (57,2) C.H. Nevers ..... 70 k
84. CAMPOS (59,5) A.S.C. Voreppe ..... 65 k
85. SALAS (60) A.S.C. Voreppe ..... 60 k

Poids Légers

1. STEENMAN (63,5) U.S. Grigny ..... 152 k 500
2. SASSI (67,5) A.S. Menton ..... 152 k 500
3. SOUDRY (67,5) U.S. Bagneux ..... 150 k
4. ROUSSELEAU (62,5) Saint-Nazaire O.S. ..... 147 k 500
5. COMPAGNY (67) U.G.A.P. Bourg-de-Péage ..... 147 k 500
6. DUPONT (65,2) U.S. Acigné ..... 142 k 500
7. MICHEL (62,5) J.O.H. Labastidette ..... 140 k
8. RIZZA (63) U.S.C. Portes ..... 140 k
9. LE DREAU (63,4) C.H. Saint-Malo ..... 140 k
10. CORCUFF (64,3) C.A. Evron ..... 140 k
11. LATOUR (65,65) S.G. Angers ..... 140 k
12. JULIAN (65,9) A.C. Montpellier ..... 140 k
13. TILLY (66,1) A.C.L. Saint-Avold ..... 140 k
14. DURBANO (66,4) Nice U.C. ..... 140 k
15. MATHIS (66,6) I.S. Pontarlier ..... 140 k
16. GERVAIN (67) C.H. Saint-Malo ..... 140 k
17. BALTZER (64,5) Alsatia Sélestat ..... 137 k 500
18. GAUTHIER (64,8) I.S. Pontarlier ..... 137 k 500
19. CADORET (65,8) Vannes A.C. ..... 137 k 500
20. DELFOUTEAL (66) M.J.C. Cahors ..... 137 k 500
21. BENIS (66,9) C.H. Saint-Mais ..... 137 k 500
22. DELUGIE (62) A.S.L.I.E. ..... 135 k
23. MUHL (65,1) C.S. Brumath ..... 135 k
24. BESSARD (67,4) C.H. Saint-Malo ..... 132 k 500
25. FRITSCH (61,7) U.S. Wittenheim ..... 130 k
26. BOUILLIE (63) C.H. Saint-Malo ..... 130 k
27. SIGNORET (65) Grenoble U.C. ..... 130 k
27. RANC (65) O.S. Hyères ..... 130 k
29. MARNAS (65,4) A.S.P.T.T. Privas ..... 130 k
29. GIMENEC (65,4) H.C. Figeac ..... 130 k
31. RENAULT (67,3) C.A. Lena ..... 130 k
32. VERDEGUEZ (60,1) U.S.C. Gonesse ..... 127 k 500
33. RAILLAT (60,4) C.H. Saint-Malo ..... 127 k 500
34. MONCEAU (61,7) E.S.S. (Anisa) ..... 127 k 500
35. MENARD (62) C.H. Saint-Malo ..... 127 k 500
38. LEGER (63,6) A.V.A. Limoges ..... 127 k 500
37. KARBOSSKI (63,7) Mons-en-Barœul ..... 127 k 500
38. LECALLO (64,7) St. Croisicais ..... 127 k 500
39. BODY (61,6) U.A. Cognac ..... 125 k
40. ESMEL (62) C.H.P.O. Lavelanet ..... 125 k
41. DEJOURS (64,7) Saint-Nazaire O.S. ..... 125 k
42. MALZAC (65) J.O.H. Labastidette ..... 125 k
43. CHABANY (66) U.S. Aubenas ..... 125 k
44. GAUTIER (66,7) S.G. Angers ..... 125 k
45. COULOT (63,5) C.H.C. Marignane ..... 122 k 500
46. ROUANET (63,6) C H. Saint-Malo ..... 122 k 500
47. FRUND (64,6) U.M. Penhoet ..... 122 k 500
48. PASCAL (66) C.H. Annonay ..... 122 k 500
49. LEBLOND (66,4) A.H.C. Aubusson ..... 122 k 500
50. HAMONIC (61) A.C. Digne ..... 120 k
51. BARGEOT (62) Avallon ..... 120 k
51. MAIROT (62) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 120 k
53. ROBIN (63,9) C H.P.O. Lavelanet ..... 120 k
54. BERTRAND (64,5) J.O.H. Labastidette ..... 120 k
55. GUERTON (64,7) A.S. Arpajon ..... 120 k
56. BOUCHAUT (65,5) S.A. Colmar ..... 120 k
57. LIANCE (66,6) A.S.C.E.M. Le Bourget ..... 120 k
58. FONTANA (67) C.H.C. Marignane ..... 120 k
59. PELTIER (61,3) U.S. Saint-Aignan ..... 117 k 500
60. BELARD (61,9) Rueil A.C. ..... 117 k 500
61. SERRADJ (67,4) S.C. Navis Grenoble ..... 117 k 500
62. PAYAN (67,5) H.C. Mazan ..... 117 k 500
63. PINAT (61,1) C.H. Saint-Malo ..... 115 k
64. HAMON (63) Dinard A.C. ..... 115 k
65. KRUST (63,7) U.S. Wittenheim ..... 115 k
66. MICHOT (64,3) Franconville ..... 115 k
67. FRAYSSE (67,5) M.J.C. Cahors ..... 115 k
67. GÉRARD (67,5) A.H.C. Aubusson ..... 115 k
69. SOULIE (62,8) C.C.P.H. Chalons ..... 112 k 500
70. SEGUIN (63,3) A.S. Montferrand ..... 112 k 500
71. DUCOUT (63.6) Saint-Jean-de-Losne ..... 112 k 500
72. DUSSIER (67) Nice U.C. ..... 112 k 500
73. KERGUILLEC (60,7) C.H. Saint-Malo ..... 110 k
74. HELLOUIN (63,2) C.A. Evron ..... 110 k
75. W'KANDO (63,8) U.S. Tours ..... 110 k
76. PAROT (64,3) A.V.A. Limoges ..... 110 k
77. BLANDIN (64,7) Dinard A.C. ..... 110 k
78. CHARIOT (65,5) Ernstein ..... 110 k
79. LAMAZE (65.9) S.R. Saint-Dié ..... 110 k
80. GORVAN (66,3) La Brestoise ..... 110 k
81. MARTINEAU (67,2) Clermont Sports ..... 110 k
82. LEGRAND (62) A.H.C. Aubusson ..... 107 k 500
83. LETACOMOUX (62,9) C.H. Saint-Malo ..... 107 k 500
84. MICHEL (64,3) A.C. Gardéen ..... 107 k 500
85. GAC (67) S.C. Navis Grenoble ..... 107 k 500
86. GAUFFRE (61) Clermont Sports ..... 105 k
87. CORBALAN (62,4) U.S.A.M. Toulon ..... 105 k
88. BESNIER (63,5) C.A. Evron ..... 105 k
89. HERMASO (65,9) M.J.C. Avignon ..... 105 k
90. TATAR (63,1) Vannes A.C. ..... 102 k 500
91. BELARD (63,5) Rueil A.C. ..... 102 k 500
92. DUSSIER (64,3) Nice U.C. ..... 102 k 500
93. DUSSIER P. (65,7) Nice U.C. ..... 102 k 500
94. PIERRON (62) Auxerre ..... 100 k
95. WINTERSTEIM (63) A.S.C. Voreppe ..... 100 k
96. DAUPHIN (63,3) S.G. Angers ..... 100 k
97. ZIGGELAAR (64,7) C.A. Évreux ..... 100 k
98. BURIDAN (65,5) E.C. Cuffies ..... 100 k
99. GOBI (67,5) H.C. Albi ..... 100 k
100. TRUONG (62) C.H. Saint-Malo ..... 97 k 500
101. TIGET (62,4) Sens ..... 95 k
102. STERI (63) U.A. Valence ..... 95 k
103. CAVOIS (63,9) C.A. Rosendaël ..... 95 k
104. BEAUMONT (67,5) Ferte-Milon ..... 95 k
105. CHARRON (61) A.C. Digne ..... 92 k 500
106. BILLY (62,7) Dinard A.C. ..... 92 k 500
107. LOISEL (66,8) St. Coulomb ..... 92 k 500
108. ROSE (61) Stade Clermontois ..... 90 k
109. SONTAG (61,9) U.S. Wittenheim ..... 90 k
110. OLLIVIER (62,2) Stade Croisicais ..... 90 k
111. FOIN (63,8) Dinard A.C. ..... 90 k
112. DUPONT (65,1) Compiègne ..... 90 k
113. JEANNE (66,3) Dinard A.C. ..... 90 k
114. LABARTHE (65) A.C. Digne ..... 87 k 500
114. LAURENT (65) Amiens S.C. ..... 87 k 500
116. WENDENBAUM (60,3) A.S.P.T.T. Strasbg. ..... 85 k
117. TRITZ (63,4) A.S.C. Voreppe ..... 85 k
118. DUBOCHARD (67) A.H.C. Aubusson ..... 85 k
119. DECRAENE (62) C.A. Rosendaël ..... 80 k
120. VOILLENARD (63) A.S.C. Voreppe ..... 80 k
121. CABON (64,7) Noyas ..... 80 k
122. PECHON (62,2) Amiens S.C. ..... 77 k 500
121. MEYNIEL (63,2) A.V.A. Limogea ..... 77 k 500

Poids Moyens

1. TARDOT (73,1) A.S. Pérollière ..... 180 k
2. MATEOS (70) U.A. Tarbaise ..... 170 k
3. TAUZA (74) C.C.S. Cahors ..... 165 k
4. RABINO (69,4) Nice U.C. ..... 155 k
5. DURAND (73.6) C.A. Plurien ..... 155 k
6. ORTEGA (69,5) A.C. Gardéen ..... 150 k
7. PFRIMMER (69,7) U.S. Wittenheim ..... 150 k
8. ROBERT (67,8) C.H. Saint-Malo ..... 145 k
9. MEDOUMI (68,5) Rueil A.C. ..... 145 k
10. RUELLE (71) La Charité ..... 145 k
11. ARNAULD (73,4) F.C. Laon ..... 145 k

12. SAINT PIERRE (71,9) H.C. Alès ..... 142 k 500
13. TURQUET (70) C.H. Saint-Malo ..... 142 k 500
14. DELUGE (70,3) U.S.C. Gonesse ..... 142 k 500
15. SCHULLER (70,4) Union Guebwiller ..... 142 k 500
16. PICAUD (73,6) Stade Croisicais ..... 142 k 500
17. JUGE (74) H.C. Grenoble ..... 142 k 500
18. PROTIN (66) U.S. Montreuil/Mer ..... 140 k
19. CALLEAU (69,9) Saint-Nazaire O.S. ..... 140 k
20. CLASQUIN (70,5) E.S. Viry ..... 140 k
21. PIAU (72,7) Ring Chartrain ..... 140 k
21. BOURDAIS (72,7) A.S. Bouguenais-Rézé ..... 140 k
23. GARNIER (70) A.S.P.T.T. Privas ..... 137 k 900
24. DEMERAT (73,5) E.C. Orléans ..... 137 k 500
25. GASREL (73,5) Dinard A.C. ..... 135 k
26. PORTAL (74,9) C.H. Saint-Malo ..... 135 k
27. SIMONETTI (72,8) G.A.N.M. Nantes ..... 132 k 500
28. DENIMAL (71,6) Clermont Sports ..... 130 k
29. ESCANDE (72) S.C. Navis Grenoble ..... 130 k
30. CARIOU (74,6) La Brestoise ..... 130 k
31. CRISTINELLI (72,1) Vitrolles Sparts ..... 127 k 500
32. NEYER (68) S.A. Colmar ..... 125 k
33. DIEBOLD (69) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 125 k
34. GOUJON (70,3) C.A. Épernay ..... 125 k
35. OUIDE (70,7) E.C. Orléans ..... 125 k
36. HUMBERT (71,7) G.A.N.M. Nantes ..... 125 k
37. GOMEZ (72) B.C. Brive ..... 125 k
38. NIVOLLIERS (72,4) Vitrolles Sports ..... 125 k
39. ILLIAQUER (73) C.H. Saint-Malo ..... 125 k
40. BERGER (73,9) U.S. Wittenheim ..... 125 k
41. PEYRON (69) U.A. Valence ..... 122 k 500
42. RUSSO (71,2) Châtillon/Seine ..... 122 k 500
43. GESNEL (70,6) Dinard A.C. ..... 120 k
44. ANCETTE (70,7) E.C. Cuffies ..... 120 k
45. RINGENBACH (73,8) E.C. Cuffies ..... 120 k
46. CAZAUBON (74,5) Stade Montois ..... 120 k
47. AUBERTIN (71,2) H.C. Commercy ..... 117 k 500
48. LOPEZ (69) Clermont Sports ..... 115 k
49. LALOUETTE (70) Dinard A.C. ..... 115 k
50. MOUSSY (71) Moulins Engilbert ..... 115 k
51. LEFETEY (71,7) Stade Saint-Lô ..... 115 k
52. GONFON (67,9) H.C. Noves ..... 112 k 000
53. KNAEBEL (70,8) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 110 k
54. HELLENBRAND (71) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 110 k
55. PLANQUE (73,3) C.A. Mons ..... 110 k
55. BERTAL (73,3) S.P. Vernon ..... 110 k
57. RODDE (74,5) A.H.C. Aubusson ..... 107 k 500
58. ZIMMERMANN (74,9) U.S. Wittenheim ..... 107 k 500
59. GAUTIER (75) Dinard A.C. ..... 107 k 500
60. CORAZZA (72,3) Lille U.C. ..... 105 k
61. DESSAUNY (74,3) H.C. Nevers ..... 105 k
62. MADJEBER (75) A.S.C. Voreppe ..... 105 k
63. FREBAULT (69,5) Stade Auxerrois ..... 95 k
64. PERRQUOIN (70) Moulins Engilbert ..... 95 k
65. LEMPERRIERE (72,9) A.S.C. Lisieux ..... 95 k
66. THÉVENIN (68,7) I.S. Montluçon ..... 92 k 500
67. DEJOUIS (70,1) Dinard A.C. ..... 92 k 500
68. MARINGER (68,2) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 90 k
69. GUNY (69) E C. Cuffies ..... 90 k
70. BARGET (70,9) I.S. Montluçon ..... 90 k
71. TRYHOEN (69,8) Amiens S.C. ..... 87 k 500
72. VAAST (71,3) Amiens S.C. ..... 87 k 500
73. TOUTAIN (68,9) H.C. Chef du Pont ..... 70 k

Poids Mi-Lourds

1. GODEFROY (81,7) A.S. Pantin ..... 177 k 000
2. PALICA (79) A.S.L.I.E. ..... 165 k
3. AMADEI (78) S.C. Havis Grenoble ..... 160 k
4. SENTUNE (75,9) U.S. Montreuil/Mer ..... 155 k
5. DETREZ (76,8) Stade Béthunois ..... 155 k
6. SANCIER (81) B.C. Brive ..... 155 k
7. METZ (82,3) S.A. Enghien ..... 152 k 500
8. PIERRET (80) F.C. Laon ..... 150 k
9. BADER (77,6) U.S. Wittenheim ..... 140 k
10. QUENY (76,3) Avallon ..... 135 k
11. HAZEBROUCK (78) St. M. Marquette ..... 130 k
12. MOREAU (75,6) E.C. Orléans ..... 127 k 500
13. RANNUCCI (81) U.M.S. Estaque ..... 125 k
14. ZOLT (81,1) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 125 k
15. HERSAINT (78,8) R.S. Champigny ..... 115 k
16. BARTSCH (82,2) Union Guebwiller ..... 110 k
17. MOTTIER (81,7) Cheminots Caen ..... 107 k 500
18. ROUPSARD (76,5) Cheminots Caen ..... 105 k
19. ROZEAUX (78,75) Ferte-Milon ..... 105 k
20. RABATTI (76,3) Saint-Aubin-lès-Elbeuf ..... 102 k 500

Poids Lourds-Légers

1. DORMIEU (86) A.S.E. Lille ..... 175 k
2. LANG (83,2) Ernstein ..... 170 k
3. LOTODE (83,7) Vannes A.C. ..... 170 k
4. FONTANIER (86,5) V.G.A. Saint-Maur ..... 170 k
5. BOEGLIN (85,5) Union Guebwiller ..... 160 k
6. NAMONT (85,7) C.S. Villepinte ..... 160 k
7. DUMAS (87,7) A.S.C. Béziers ..... 140 k
8. BINET (86,2) Amiens S.C. ..... 130 k
9. ICHE (84,3) Clermont Sports ..... 125 k

Poids Lourds

1. BASTI (108) M.J.C. Vias ..... 107 k 500
2. COUPLAN (97,6) S.P. Vernon ..... 167 k 500
3. BAYLOT (91) F.C. Laon ..... 165 k
4. RISCH (101,2) Energie Haguenau ..... 155 k
5. BERTAL (96) S.P. Vernon ..... 117 k 500

Poids Super-Lourd

1. SCHMIDT (117,5) Hanau 66 ..... 120 k

JUNIORS

Poids Mouches

1 BLANCHARD (49,5) M.J.C. Carpentras ..... 100 k
2. GUILMAS (51,3) C.A. Evron ..... 92 k 500

Poids Coqs

1. MADARASSON (55) Stade Dyon. (Réunion) ..... 155 k
2. MOUNY VINGATARA (53) Apeca Sp. (Réun.) ..... 140 k
3. ESCLAPON (55,7) H.C. Mazan ..... 120 k
4. TROMPETTE (54) C.S.C. Amiens ..... 115 k
5. ALAIS (52,9) S.P. Vernon ..... 110 k
6. BELLOIR (56) U.S. Acigné ..... 110 k
7. FALLOU (54,2) H.C. Albi ..... 105 k
8. VILLA (55,5) H.C. Mazan ..... 105 k
9. BELONCLE (54) A.S. Nogent-le-Rotrou ..... 100 k
10. LEMELLEC (54,2) Vannes A.C. ..... 97 k 500
11. BELLOIR (55) U.S. Acigné ..... 95 k
12. BELONCLE P. (53,3) A.S. Nogent-le-Rotrou ..... 87 k 500
13. LAGROST (54) U.S.C. Portes ..... 82 k 500
14. DORMY (54,9) Amiens S.C. ..... 82 k 500
15. QUAILLET (55) Amiens S.C. ..... 82 k 500
16. DUBUC (54,6) Amiens S.C. ..... 77 k 500

Poids Plumes

1. DRULA (58) Stade Dyonisien (Réunion) ..... 145 k
2 MARTINEZ (59,5) M.J.C. Cahors ..... 142 k 500
3 CAROETI (56) H.C. Montauban ..... 135 k
4. HANSER (59,5) Union Guebwiller ..... 135 k
5. DIEBOLD (59,7) S.H.C. Haguenau ..... 132 k 500
6. ESPI (59,5) N.C. Lyon ..... 127 k 500
7. DELCOLLE (60) H C. Nice ..... 127 k 500
8. BONAZZA (56,5) S.S.A.R. Freyming ..... 125 k
9. CASTELLO (59,5) E.E.R. Carpentras ..... 125 k
10. DEBUISSON (59) G.A.N.M. Nantes ..... 120 k
11. RICK (59,2) Hanau 66 ..... 120 k
12. RAMBLIER (58) Amiens S.C. ..... 117 k 500
13. THENARD (59,8) St-Nazaire O.S. ..... 115 k
14. AUDINOT (57,2) A.S.P.T.T. Nancy ..... 110 k
15. CHARPENTIER (59,5) C.H.C. Fougères ..... 110 k
16. CHRISTIANS (59,6) C.A. Rosendaël ..... 110 k
17. WARIE (59,7) St-Michel Marquette ..... 110 k
18. GEORGET (59) C.H. Saint-Malo ..... 105 k
18. BURBAN (59) C.E.P. Saint-Nazaire ..... 105 k
20. QUENTIN (59,6) Villepinte V.G. ..... 105 k
21. DONIO (60) C.H.C. Saint-Brieuc ..... 105 k
22. PERCHET A.V.A. Limoges ..... 102 k 500
23. AUCLAIRE (58.5) C H. Nevers ..... 100 k
24. AUDRIN (58,7) H.C. Mazan ..... 100 k
25. LAVEAU (58,8) Avallon ..... 100 k
26. MICHEL (59,9) C.H. Saint-Malo ..... 100 k
27. GAY (DO) S.G. Angers ..... 100 k
28. RACAPE (572) C.H. Saint-Malo ..... 95 k
29. MENARD (58,3) Dinard A.C. ..... 92 k 500

Poids Légers

1. CORATO (67,5) J.O.H. Labastidette ..... 165 k
2. DINALERA (64,6) H.C. Albi ..... 155 k
3. COMDEYRON (66) M.J. Rodez ..... 155 k
4. BERTAUD (66,7) S.G. Angers ..... 155 k
5. MAIULLARI (62,7) S.R. Saint-Dié ..... 152 k 500
6. TORO (64) Troyes O.S. ..... 150 k
7. AMBROSINO (61,2) S.A. Kœnigshoffen ..... 147 k 500
8. ANSTETT (64,4) A.S. Jœuf ..... 147 k 500
9. VIGUIER (62,1) H.C. Alès ..... 145 k
10. DEVROE (63,2) La Brestoise ..... 145 k
11. MICHELON (64,5) U.G.A.P. ..... 145 k
12. VILLENEUVE (65,1) U.H. Vichy ..... 145 k
13. BRIDON (65,9) H.C. Villefranche ..... 145 k
14. ATTON (61,2) A.C.L.W. St-Avold ..... 142 k 500
15. MOTROT (64,5) C.H. Saint-Malo ..... 142 k 500
16. RAVAUX (65) H, C. Douai ..... 142 k 500
17. DHORME (66) H. C. Douai ..... 142 k 500
18. CANTAT (66,1) U.H. Vichy ..... 142 k 500
19. ZIESSEL (61,4) S.A. Calmar ..... 140 k
20. BERTHE (65,8) Soc. Domfront ..... 140 k
21. MIGNOT (66,2) H. Commercy ..... 140 k
22. NEIL (67,4) C.S. Herblay ..... 140 k
23. CALCOEN (65) C.A. Rosendaël ..... 137 k 500
24. BOURGADE (66,2) St-Michel Marquette ..... 137 k 500
25. MOLINA (62,4) A.S. Pérollière ..... 135 k
26. DURAND (62,5) Avallon ..... 135 k
27. COUFFRANT (63,7) Ferlé-Milan ..... 135 k
28. DELANDE (65,1) La Rochelle ..... 135 k
29. SCHWEBEL (64,7) U.S. Thann ..... 132 k 500
30. FRÉCHET (65) C.H.C. Marignane ..... 132 k 500
31. MAGNARD (65,5) J.F. Bourgoin ..... 132 k 500
32. VEFOUR (61,5) Apeca Sparts (Réunion) ..... 130 k
33. GAUDIN (62,1) C.H. Saint-Malo ..... 130 k
34. DUCAMP (63) Stade Montois ..... 130 k
35. LOEKS (63,4) Avallon ..... 130 k
36. DURAND (63,5) Avallon ..... 130 k
37. NICAISE (63,8) S.P. Vernon ..... 130 k
38. GOTTIN (65,4) U.G.A.P. ..... 130 k
39. VIVES (66,4) A.C. Gardéen ..... 130 k
40. COSSE (67) Villepinte V.G. ..... 130 k 30 k
41. PHILIPPE (67,2) St-Nazaire O.S. ..... 127 k 500
42. MARTINEZ (60,4) Ring Chartrain ..... 127 k 500
43. MASSON (60,5) H.C. Commercy ..... 127 k 500
44. AUTIN (65,5) Cosne/Loire ..... 165 k
45. PAUL (63,7) Harfleur ..... 125 k
46. ALVAREZ (64) M.J.C. Romans ..... 125 k
47. COLLINES (65) U.S.A.M. Toulon ..... 125 k
48. TOCQUER (66,8) C.H. Saint-Malo ..... 122 k 500
49. TOUTAIN (65) A.S.A.N. Le Havre ..... 120 k
50. MANIEZ (66,2) R.S. Champigny ..... 120 k
51. BOUTRELLE (66,4) C.H. Nevers ..... 120 k
52. VAURETTE (66,5) A.S. Montferrandaise ..... 120 k
53. REY (63,4) Amiens S.C. ..... 117 k 500
54. MADIOT (63,2) C.H. Saint-Malo ..... 115 k
55. PEUDEVIN (64) S.P. Vernon ..... 115 k
56. GAILLARD (65) S.C. Navis Grenoble ..... 115 k
57. JUTON (65,3) C.A. Nantes ..... 115 k
58. ECHEGARRAY (66,2) C.H. Saint-Malo ..... 115 k
59. BARA (67,5) Amiens S.C. ..... 115 k
60. PROVOT (62,5) Moulins Engilbert ..... 112 k 500
61. BONNEHORGNE (66,6) Melun ..... 112 k 500
62. LANGEVIN (62,1) Saint-Lô ..... 110 k
63. LECOQ (65,4) Dinard A.C. ..... 110 k
64. POITEVIN (67,3) U.S.O. Dijon ..... 110 k
65. DESMARS (63,2) Dinard A.C. ..... 105 k
66. ROUSSEAUX (64,8) E.C. Cuffies ..... 105 k
67. JUHENNE (65) C.H. Saint-Malo ..... 105 k
68. HUE (65,7) Saint-Lô ..... 105 k
69. HETTLER (67) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 105 k
70. VILDOUT (65,7) C.H. Saint-Malo ..... 102 k 500
71. ROMERO (62.5) U.S.A.M. Toulon ..... 97 k 500
72. COPIN (66,6) E.C. Cuffies ..... 97 k 500
73. FIEY (61,2) H.C. Albi ..... 95 k
74. VILELA (67,5) A.S P T.T. Strasbourg ..... 95 k

Poids Moyens

1. BENCE (69,8) C.A. Rosendaël ..... 175 k
2. BERTIN (68,2) C.H. Saint-Malo ..... 170 k
3. ANDRIEUX (74,4) Herblay ..... 160 k
4. CORATO (74) J.O.H. Labastidette ..... 155 k
5. PARA (70,7) A.S. Pérollière ..... 152 k 500
6. BEAL (75) B.C. Brive ..... 152 k 500
7. PELTIER (72,5) Ferte-Milon ..... 150 k
8. JOUVET (71,5) C.H. Annonay ..... 147 k 500
9. CAZEAUX (74,5) J.O.H. Labastidette ..... 147 k 500
10. NEMETH (67,8) Rueil A.C. ..... 142 k 500
11. BIDARD M. (70,6) A.S. Pérollière ..... 142 k 500
12. BODAR (67,9) H.C. Commercy ..... 140 k
13. LE BOURGEOIS (70,6) Cheminots Caen ..... 140 k
14. DUVAL (71,6) St-Nazaire O.S. ..... 140 k
14. GAUTHIER (71,6) ..... 140 k
16. D'HOLLANDER (71,5) C.A. Rosendaël ..... 137 k 500
17. LEGRAND (72,8) E.C. Cuffies ..... 135 k
18. SCHERMA (74,8) Stade Clermontois ..... 135 k
19. CHAVAROT (71,4) A.S. Montferrandaise ..... 130 k
19. PLANCHAIS (71,4) E.C. Cuffies ..... 130 k
21. HAUDEBOURG (73,8) Ring Chartrain ..... 130 k
22. BECHEREL (69) S.G. Angers ..... 127 k 500
23 LAMBERT (75) C.H. Saint-Malo ..... 127 k 500
24. GUIHOMAT (69,2) C.H. Saint-Malo ..... 125 k
25. ROUDAUT (73,6) G.A.N.M. ..... 125 k
26. BERTRAND (75) A.H.C. Aubusson ..... 125 k
27. HOFFMAN (75) A.H.C. Aubusson ..... 122 k 500

Poids Mi-Lourds

1. ALBERTI (81) H.C. Noves ..... 185 k
2. PROST ROULIE (75,3) Toulouse U.C. ..... 180 k
3. BOUSQUET (81,5) U.S.M.T. ..... 177 k 500
4. BAUD (81) S.C. Dijon ..... 170 k
5. POIRIER (82,3) S.C. Alençon ..... 170 k
6. COLLIOT (77) C.H. Saint-Malo ..... 160 k
7. BEAUMONT (77) H.C. Nice ..... 157 k 500
8. CHANET (76) E.C.A. Chaumont ..... 155 k
9. HOUILLON (813) S.R. Saint-Dié ..... 155 k
10. PAILLE (758) U.S. Moislains ..... 150 k
11. PINSART (77,7) C.H. Saint-Malo ..... 150 k
12. MARTINO (78) U.S.A.M. Toulon ..... 145 k
13. CORAZZA (81,4) Lille U.C. ..... 145 k
14. CHENOT (82,5) S.P. Vernon ..... 145 k
15. HOUDEBERT (76,2) C.H. Saint-Malo ..... 142 k 500
16. PASTUREAU (80,8) A.S. Ambarès ..... 142 k 500
17. BERNARD (77,1) H.C. Mazan ..... 140 k
18. ROGER (78,8) Amiens S.C. ..... 137 k 500
19. BONNEAU (76,9) U.S. Saint-Aignan ..... 135 k
20. SAUNIER (78) A.S. Saint-Médard ..... 130 k
21. GIOVANELLI (82) U.S.A.M. Toulon ..... 130 k
22. SAGER (79) C.H. Nevers ..... 110 k
23. DUMET (82,5) A.H.C. Aubusson ..... 107 k 500
24. LEROY (76) C.A. Évreux ..... 105 k

Poids Lourds-Légers

1. FREMONT (83,6) P. La Rochelle ..... 150 k
2. BOSCHLER (84,3) S.A. Colmar ..... 147 k 500
3. HERVE (83,4) Vannes A.C. ..... 145 k
4. VANDERCLISSEN (87,8) F.C. Laon ..... 125 k
5. ABEL (86) V.G.A. Saint-Maur ..... 120 k
6. WEIDMAN (88,4) S.A. Colmar ..... 117 k 500
7. DUPONT (88) E.C. Cuffies ..... 110 k

Poids Lourds

1. THILL (96,7) A.S. Jœuf ..... 145 k
2. GÉRARD (95,8) Amiens S.C. ..... 127 k 500
3. GUILLARD (102,8) C.A. Épernay ..... 125 k
4. BOINE (102) C.A. Évreux ..... 117 k 500

SENIORS

Poids Mouches

1. GLOVACKI (52) A.S. Montferrandaise ..... 150 k
2. GARRY (50,3) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 112 k 500
3. LAMARTINECHE (51,9) U.S.O. Dijon ..... 97 k 500

Poids Coqs

1. BEAL (52,3) S.P. Vernon ..... 130 k
2. HERMENT (55,2) Vitrolles Sports ..... 127 k 500
3. BOULAIS (54,9) Stade Montois ..... 125 k
4. GOUMON (56) C.H.C. Saint-Brieuc ..... 125 k
5. GAGNE (55,8) C.M. Floirac ..... 117 k 500
6. NAVEROS (53,2) C.A. Nantais ..... 115 k
6. BABOUS (53,2) R.S. Limoges ..... 115 k
8. GIRARD (54,3) Stade Clermontois ..... 115 k
9. SALLENAVE (54,7) Grenoble U.C. ..... 115 k
10. JURQUET (55,5) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 115 k
11. HOLLEY (55,8) U.S. Saint-Aignan ..... 115 k
12. VOVAN (54,2) C.M. Maisons-Alfort ..... 112 k 500
13. LABBE (56) C.H.C. Fougères ..... 112 k 500
14. BEAUBOUCHER (52,9) C.H.C. Fougères ..... 105 k
15. GLAUMOND (54,1) Stade Clermontois ..... 105 k
16. MALOCHET (56) St-Jean-de-Losne ..... 105 k
17. NOEL (53) H.C. Commercy ..... 100 k
18. GOYAN (55) B.A. 118 ..... 100 k
18. BLOCK (53) H.C. Grenoble ..... 95 k
20. AVANTIN (55,6) A.C. Gardéen ..... 95 k
21. DEROY (56) Albédo Orange ..... 95 k

Poids Plumes

1. GASCHET (59) A.S.V.L. Pont de Rote ..... 172 k 500
2. OLIVIER (60) Avenir de Rennes ..... 172 k 500
3. FERRARI (59,9) H.C. Aix ..... 160 k
4. NATIVEL (60) Stade Dyonis. (Réunion) ..... 157 k 500
5. TOURNAYRE (59,7) Stade Clermontois ..... 155 k
6. BARDET (60) A S.V.L. Pont de Ruan ..... 150 k
7. LEDERE (57,8) Schweitzer Reims ..... 145 k
8. FAUQUET (58,2) S.C. Loos ..... 145 k
9. MOY (57) Stade Montois ..... 142 k 500
10. DIEUDONNÉ (59,1) Schweitzer Reims ..... 142 k 500
11. POULET (59,6) Asnières Sports ..... 142 k 500
12. REBILLARD (59,8) Vitrolles Sports ..... 142 k 500
13. GODARD (56,5) U.S. Acigné ..... 140 k
14. AUGER (59,5) Franconville ..... 137 k 500
15. MAGE (58) Avenir Lavandou ..... 135 k
18. ALBARIC (59,7) Toulouse U.C. ..... 135 k
17. JEAN (50,5) U.S.C. Gonesse ..... 132 k 500
18. ALB GIOVANELLI (59,6) U.S.A.M. Toulon ..... 132 k 500
19. HERVAULT (57,2) C.E.P. Saint-Nazaire ..... 130 k
20. FIGARI (58,4) E.E.R. Carpentras ..... 130 k
21. GALLOIS (59,1) C.H. Saint-Malo ..... 130 k
22. GROUSSIN (59,2) C.H. Saint-Malo ..... 130 k
23. ROMERO (57,5) Cifran Sotte Sports ..... 127 k 500
24. MOLINA (56,3) C.H.P.O. Lavelanet ..... 125 k
25. KIEFFER (59,4) A.S.I. Durstel ..... 125 k
26. LELENCH (59,4) Auxerre ..... 125 k
27. AYRAUD (57) A.S.P.T.T. Privas ..... 122 k 500
28. MERET (56,4) H.C. Commercy ..... 117 k 500
29. LABORIE (59,8) A.S.A.N. Le Havre ..... 115 k
30. ROBERT (59) U.S. Acigné ..... 112 k 500
31. HOURY (59,6) Dinard A.C. ..... 110 k
32. ROUAULT (60) U.S. Acigné ..... 110 k
33. LACROSSE (60) C.A. Évreux ..... 107 k 500
34. JOUBIN (59) C.A. Plurien ..... 105 k
35. BONGRAND (59) G.H. Nevers ..... 97 k 500

Poids Légers

1. ALLION (67,5) A.S. Arpajon ..... 190 k
2. STORQ (67,5) S.R. Saint-Dié ..... 182 k 500
3. GASCHET (65,7) A.S. Pont de Ruan ..... 175 k
4. DAZIN (65,6) S.C. Neuilly ..... 172 k 500
5. CLAIN (63) Stade Dyonisien (Réunion) ..... 170 k
6. BREUIL (64,5) A.S. Ambarès ..... 167 k 500
7. CHAVIGNY M. (63,1) E.C. Orléans ..... 165 k
8. MOREAU (67,2) C.H. Saint-Malo ..... 165 k
9. CLAERR (63,4) U.S. Thann ..... 162 k 500
10. LEFEVRE (64,7) E.S. Laneuveville ..... 162 k 500
11. TARET (66,4) Mons-en-Barœul ..... 162 k 500
12. BOITTIN (66,5) C.H.C. Fougères ..... 162 k 500
13. DENIZE (66,6) A.S. Ambarès ..... 162 k 500
14. SCHMIDT (62,2) S.A. Colmar ..... 160 k
15. BRISSET (65,5) H.C. Douai ..... 160 k
16. FLOUCAT (66,4) Toulouse H.C. ..... 160 k
17. MANSUY (66,7) U.S. Toul ..... 160 k
18. RIERA (67,5) C.H.C. Toulouse ..... 160 k
18. GAILLEDREAU (67,5) U.A. Cognac ..... 160 k
20. LOUBERE (64,4) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 157 k 500
21. BONNARD (65,8) H.C. Fameck ..... 157 k 500
22. FÉRET (67,4) Toulouse U.C. ..... 157 k 500
23. SOUBERVIE (63) A.S. Saint-Médard ..... 155 k
24. DAIGREMONT (63,1) H.C. Beauvais ..... 155 k
25. THOER (64) Cheminots Caen ..... 155 k
20. FIORITO (85) C.M. Maisons-Alfort ..... 155 k
27. PEOTA (66,4) U.A. Tarbes ..... 155 k
28. THOMAS (67) Stade Clermontois ..... 155 k
29. GADAIX (67,1) Herblay ..... 155 k
20. PAUL (67,1) I.S. Montluçon ..... 155 k
29. LE GUERHIER (67,1) Dinard A.C. ..... 155 k
32. LEYMAT (67,5) Toulouse U.C. ..... 155 k
32. HOURY (67,5) S.A. Montmartroise ..... 155 k
34. DUCRESOT (64,5) Melun ..... 152 k 500
35. DASILVA (65,6) A.V.A. Limoges ..... 152 k 500
36. LE RAY (60,4) Vannes A.C. ..... 150 k
37. ADAM (63,3) Ernstein ..... 150 k
39. MOULIN (64,6) Stade Clermontois ..... 150 k
39. DELOUP (65) M.J.C. La Châtre ..... 150 k
40. JEAN (65,3) H.C. Mazan ..... 150 k
41. KUHN (65,8) H.C. Fameck ..... 150 k
42. JOUANNY (66,7) C.H. Saint-Malo ..... 150 k
43. SERBIRIOU (67,5) Melun ..... 150 k
43. ASQUINI (67,5) C.H.P.O. Lavelanet ..... 150 k
45. ESCLAPON (61,3) H.C. Mazan ..... 147 k 500
46. PÉROT (66,9) I.S. Montluçon ..... 147 k 500
47. BÉCAN (62) Stade Montois ..... 145 k
48. GONTHIER (62,8) Ferte-Milon ..... 145 k
49. BADÉE (63,3) Noyon ..... 145 k
59. PERNOT (83,5) U.S. Tours ..... 145 k
51. RUDOLF (63,8) U.S. Thann ..... 145 k
52. ALIPIO (64,5) C.A. Lens ..... 145 k
53. AMAROUCHE (66,2) C.H. Saint-Malo ..... 145 k
54. DURASSIER (67,5) C.A. Nantes ..... 145 k
54. CHAVONNET (67,5) La Brestoise ..... 145 k
56. ESAILALIER (61) M.J.C. Cahors ..... 142 k 500
57. ARDENNE (60,9) E.S. Massy ..... 140 k
58. DECRETON (62,5) H.C. Douai ..... 140 k
59. ROBINET (63,2) Maisons-Alfort ..... 140 k
60. BÉTHENCOURT (65,5) C.H.C. Saint-Brieuc ..... 140 k
61. BÉNÉTEAU (66,9) Nantes E.C. ..... 140 k
61. CHELET (68,9) Stade Croisicais ..... 140 k
63. GUÉDEUX (67) U.S. Acigné ..... 140 k
64. SAVONNIÈRE (67,1) U.S. Toul ..... 140 k
65. DUTREY (67,2) C.H.C. Toulouse ..... 140 k
66. CZAKOW (66,2) Lille U.C. ..... 137 k 500
67. LESTRIC (63) B.A. 118 ..... 135 k
68. LEBEAU (63,31) C.A. Saint-Priest ..... 135 k
69. NIEL (64,3) Cheminots Caen ..... 135 k
70. HANAUX (64,7) S.R. Saint-Dié ..... 135 k
71. HUBERT (64,9) C.S. Alençon ..... 135 k
72. PASTUREAU (65) A.S. Ambarès ..... 135 k
73. COMPAN (67) A.S.C.B. Toulouse ..... 135 k
73. LEONARD (67) H.C. Montauban ..... 135 k
73. MICHELOT (67) H.C. Montauban ..... 135 k
76. ROUSSELLE (67,1) Moulins Engilbert ..... 135 k
77. FOURNIER (60,4) C.A. Nantes ..... 132 k 500
78. SIXSOUT (62,3) U.S.O. Dijon ..... 132 k 500
79. LEMAITRE (63,1) C.S. Alençon ..... 132 k 500
80. FERRON (66,1) C.H. Saint-Malo ..... 132 k 500
81. BUISINE (67,2) Melon ..... 132 k 500
82. THUARD (67,4) C.A. Lorient ..... 132 k 500
83. DEMOULIN (61.7) C.A. Épernay ..... 130 k
84. DUBOUA (62) Stade Montais ..... 130 k
85. ROYAN (65,6) S.P. Vernon ..... 130 k
86. MIGNARD (66,8) A.S. Montferrandaise ..... 130 k
87. SANCHO (62,1) Melun ..... 127 k 500
88. DEPIERRE (61,3) Dinard A.C. ..... 125 k
89. PIQUET (62) Grenoble U.C. ..... 125 k
90. WENZEL (64) Union Guebwiller ..... 125 k
91. FRIGENT (64,6) Dinard A.C. ..... 125 k
92. BUTELLE (66,2) Schweitzer Reims ..... 125 k
93. BOULINGUEZ (66,5) C.S.C. Amiens ..... 125 k
94. BREE (67) E.E.R. Carpentras ..... 125 k
95. MARATRAT (67.4) La Charité ..... 125 k
96. BOSSUT (61,2) St-Michel Marquette ..... 122 k 500
97. CLERC (61,4) Albédo Orange ..... 122 k 500
98. GIMENEZ (62,5) R.S. Champigny ..... 122 k 500
99. SAINT-PAUL (63) C.S.C. Amiens ..... 122 k 500
99. BALLET (63) A.H.C. Aubusson ..... 122 k 500
101. ANCEL (64,5) Dinard A.C. ..... 122 k 500
102. OLIVIERO (65,5) C.H.C. Saint-Brieuc ..... 122 k 500
103. ROCHEFORT (66,5) Stade Croisicais ..... 122 k 500
104. THOMAS (61,4) U.S.O. Dijon ..... 120 k
105. GARNIER (63) Amiens S.C. ..... 120 k
106. AGOPIAN (64) A.S.C. Varappe ..... 120 k
107. PIERRE (64,3) H.C. Granville ..... 120 k
108. VERHEYDEN (65) P.C. Laon ..... 120 k
109. BEREZAWSKI (66,5) Casse-sur-Loire ..... 120 k
110. KOUKO KAKOW (67) Amiens S.C. ..... 120 k
111. LAMARQUE (61,7) A.S. Ambarès ..... 115 k
112. DELAHAYE (62) Auxerre ..... 115 k
113. DATURI (62,8) Stade Clermontois ..... 115 k
114. DIGNAT (64) A.S.C.B. Toulouse ..... 115 k
115. PANNETIER (65) U.S. Acigné ..... 115 k
116. LEMIRE (65,2) U.S. Saint-Aignan ..... 115 k
117. GALLOPIN (65.5) Ring Chartrain ..... 115 k
118. HERLANGE (66,5) Montreuil/Mer ..... 115 k
119. GUEDO (63,1) Vannes A.C. ..... 110 k
120. HONECKER (66) A.S.P.T.T. Strasbourg ..... 110 k
121. ZAFON (67) B.C. Brive ..... 110 k
122. VILLEMAIN (67,4) A.V.A. Limoges ..... 110 k
123. ZINS (66,1) A.S.I. Durstel ..... 107 k 500
124. POISSON (67,5) C.A. Evron ..... 107 k 500
125. HUGUENS (65) B.C. Brive ..... 105 k
126. NOYER (65,4) Albédo Orange ..... 105 k
127. LEBLEAU (65,5) C.C.H. Châteauroux ..... 105 k
128. JOLICON (66) Cosne/Loire ..... 105 k
129. BOUAOUINA (65,8) Avallon ..... 102 k 500
130. HADI (61.4) A.C.M. Maisons-Alfort ..... 100 k
131. FOUQUET (67,3) Rueil A.C. ..... 100 k
132. HUREAU (64) Cosne/Loire ..... 92 k 500
133. BOYER (66) Nice U.C. ..... 90 k

Poids Moyens

1. SOTO (71,6) C.A. Evron ..... 190 k
2. MILLON (74,9) H.C. Noves ..... 190 k
3. PARIS (74,7) H.C. Marseille ..... 185 k
4. BAUDRY (75) Châtillon/Seine ..... 185 k
5. MERLETTE (75) Asnières Sports ..... 180 k
6. FRANQUET (71,1) C.H.P.O. Lavelanet ..... 177 k 500
7. SINGER (74) A.S.P.T.T. Mulhouse ..... 177 k 500
8. SEMBÉ (73,1) Rosny ..... 175 k
9. BOUTIN (75) Celtique Montdidier ..... 175 k
10. VILLANS (75) Toulouse U.C. ..... 172 k 500
10. POUPARD (75) M.J. Chambéry ..... 172 k 500
12. DESHAYES (70) H.C. Montauban ..... 170 k
13. LONGUEMART (71,2) C.S.C. Amiens ..... 170 k
14. GAUDRY (71,6) Auxerre ..... 170 k
15. KETOUT (73,1) A.C.M. Maisons-Alfort ..... 170 k
16. FOUACHE (73,4) A.S.A.N. Le Havre ..... 170 k
17. GOUSSET (73,5) Évreux A.C. ..... 170 k

18. BOISTARD (74,5) Cosne/Loire ..... 170 k
19. COUCHERON (74,6) Avenir de Rennes ..... 170 k
20. LAGARRIGUE (74,0) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 170 k
20. PELOURDE (74,8) U.S. Tours ..... 170 k
22. FELAN (74,9) C.S.C. Amiens ..... 170 k
23. BIZIÈRE (75) B.A. 118 ..... 170 k
24. REUTENAUER (72,7) A.S.I. Durstel ..... 167 k 500
25. WINCKEL (74,3) Hanau 66 ..... 167 k 500
28. KAUPP (68,9) Energie Haguenau ..... 165 k
27. STIVE (70,4) Rueil A.C. ..... 165 k
28. GRAVIL (71.6) Stade Clermontois ..... 165 k
29. MERCIER (73) Harfleur ..... 165 k
30. GONZALES (73,4) C.M. Floirac ..... 165 k
31. BLANCHARD (73.6) U.S. Vichy ..... 165 k
32. DYNE (75) Amiens S.C. ..... 165 k
33. LE GAL (68,7) C.A. Lorient ..... 162 k 500
34. GALLEDE (73) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 162 k 500
35. TARDIEU (73,2) C.O.M. Etampes ..... 162 k 500
36. STRUB (73,6) Ernstein ..... 162 k 500
37. THÉRON (68,8) S.A.M. ..... 160 k
30. DOMINGUEZ (69) U.S. Riom ..... 160 k
30. ALLARD (69,5) H.C.M. ..... 160 k
40. BRILLET (70,3) Cercle Jules-Ferry Laval ..... 160 k
41. MAUGET (72) A.S.P.O. Angoulême ..... 160 k
42. BERNAUER (72,1) S.A. Colmar ..... 160 k
43. NOAILLY (72,7) H.C.G Arbreslois ..... 160 k
44. VACELET (73,3) A.S. Mantaise ..... 160 k
45. MARTIG (74,6) Hanau 66 ..... 160 k
48. FAUVEAU (75) C.H.C. Marignane ..... 160 k
47. CADOREL (68,65) A.L. Savenay ..... 157 k 500
48. COULIN (66,8) H.C. Beauvais ..... 157 k 500
49. KLING (60,7) S.A. Colmar ..... 157 k 500
50. DESYLOURSE (70,5) S.C. Neuilly ..... 157 k 500
51. ANDRÉ (70,7) C.H. Saint-Malo ..... 157 k 500
52. ANCARINI (73,5) R.S. Champigny ..... 157 k 500
53. RIVEL (73,7) S.O.C. Givors ..... 157 k 500
54. SOFIANOS (73,9) Dinard A.C. ..... 157 k 500
55. GUILLOU (74,8) C.H. Saint-Malo ..... 157 k 500
56. GRAU (70) Stade Montois ..... 155 k
56. LEMHEME (70) M.J.C. Rodez ..... 155 k
56. BELLINE (70) U.S. Acigné ..... 155 k
59. PINEL (70,2) C.H. Saint-Malo ..... 155 k
60. SAUREL (70,8) H.C. Mazan ..... 155 k
61. XERRY (72) Nice U.C. ..... 155 k
62. ZACCARIA (73,2) Gauloise de Vaise ..... 155 k
63. COURTEHOUX (73,4) E.C.O. Orléans ..... 155 k
64. LAROUSSE (73,7) U.S. Grigny ..... 155 k
65. MAILLET (75) H.C. Albi ..... 155 k
66. REJEAULT (69) Rosny ..... 152 k 500
67. ROUSSET (71) U.A. Cognac ..... 152 k 500
68. LE NEVEU (71,8) Vannes A.C. ..... 152 k 500
69. ROSIER (73,7) U.S. Tours ..... 152 k 500
70. LE PAPE (74,6) Dinard A.C. ..... 152 k 500
71. VANHAECRE (74,7) U.S. Tourcoing ..... 152 k 500
72. JEAN (73) H.C. Mazan ..... 150 k
73. FRABOULET (73,5) C.H. Saint-Malo ..... 150 k
73. SCHAEFFER (73,5) A.S.J. Durstel ..... 150 k
75. SCHMIDT (74) Hanau 66 ..... 150 k
76. BATTIGNES (74,2) C.H.C. Toulouse ..... 150 k
77. BARY (74,7) A.S.P.T.T. Nancy ..... 150 k
78. CHAUMEIL (66,5) B.C. Brive ..... 147 k 500
79. JAMOIS (70,1) U.S. Acigné ..... 147 k 500
80. GONGORA (75) Dinard ..... 147 k 500
81. SORIS (68,4) Saint-Michel Marquette ..... 145 k
82. EMBRY (68,5) Amiens S.C. ..... 145 k
83. RENAUD (70,4) U.S. Saint-Tropez ..... 145 k
84. CHAMBELIAND (71,2) U.S. Pontarlier ..... 145 k
85. MICHAUD (72,2) Rueil A.C. ..... 145 k
86. CAZALS (72,5) Stade Montois ..... 145 k
87. ALVARADO (73,5) H.C. Nice ..... 145 k
68. SOURD (74) C.H.C. Toulouse ..... 145 k
89. RENAUDIN (74,2) A.S.P.T.T. Nancy ..... 145 k
90. BRAULT (67,9) C.S. Alençon ..... 142 k 500
91. PEDREAU (70,6) Saint-Nazaire O.S. ..... 142 k 500
92. ALLAMANDI (72) Nice U.C. ..... 142 k 500
93. LE DIRER (73) La Brestoise ..... 142 k 500
94. BAUDOUIN (73,1) U.S. Acigné ..... 142 k 500
95. SYLVAIN (68,3) U.S. Grigny ..... 140 k
96. THOMAS (69) C.A. Evron ..... 140 k
97. LELIEVRE (72,5) S.G. Angers ..... 140 k
98. BURET (73,4) Ring Chartrain ..... 140 k
99. WALLON (73,4) Noyon ..... 140 k
100. BICARA (74) R.S. Limoges ..... 140 k
101. GROJEAN (74,8) I.S. Pontarlier ..... 140 k
102. POTERLOT (71,6) U.S. Toul ..... 137 k 500
103. RENAUD (73) Rueil A.C. ..... 137 k 500
104. MARZE (70,3) C.S. Alençon ..... 135 k
105. BOES (71,3) E.S. Laneuveville ..... 135 k
106. BOURGEOISIAUX (71,4) C.H.C. Toulouse ..... 135 k
107. PASUT (71,7) C.H.C. Toulouse ..... 135 k
108. LIMON (72) Union Guebwiller ..... 135 k
109. VALLINOT (74) C.H.C. Toulouse ..... 135 k
110. BOUCHOUX (72) C.H. Nevers ..... 132 k 500
110. BERTAUD (72) S.G. Angers ..... 132 k 500
112. DÉLÈGUE (72,6) Ricamarie ..... 132 k 500
113. GALLOPIN (69,9) Ring Chartrain ..... 130 k
114. MARCHAND (70) A.S.L.B. Toulouse ..... 130 k
115. BERRY (72) C.H.C. Fougères ..... 130 k
116. SOUSQUIERES (73) C.C.S. Cahors ..... 130 k
117. PERRIER (68,5) A.S. Jœuf ..... 127 k 500
118. RENSONNET (69) S.P. Vernon ..... 127 k 500
119. ALIX (70,8) Avenir de Rennes ..... 127 k 500
120. CALABRE (70,2) U.S.O. Dijon ..... 125 k
121. BERTAT (73) U.S.O. Dijon ..... 125 k
122. MARTIN (74) C.A. Plurien ..... 125 k
122. LE GUILLOU (74) C.A. Plurien ..... 125 k
122. SAILLY (74) Amiens S.C. ..... 125 k
125. BASTAGNIES (74,3) C.H.C. Toulouse ..... 125 k
126. LAISNÉ (71) U.S. Acigné ..... 122 k 500
127. GAILLARD (72,5) A.H.C. Aubusson ..... 122 k 500
128. GAUTHERON (73) Saint-Jean-de-Losne ..... 122 k 500
129. GLOANEC (73,4) C.H.C. Toulouse ..... 122 k 500
130. PERCHERON (70,5) U.S. Tours ..... 120 k
131. MARTIN (72,1) C.H.C. Toulouse ..... 120 k
132. STIGNEZZA (72,9) Nice U.C. ..... 120 k
133. LARRUE (73,3) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 120 k
134. MENDOZA (68,5) Senlis ..... 117 k 500
135. VAZZANA (70,5) H.C. Nice ..... 117 k 500
136. BUTTARD (68,4) Rueil A.C. ..... 115 k
137. CHCUZENOUX (72) B.C. Brive ..... 115 k
138. ROINEAU (68,2) U.S. Tours ..... 110 k
139. VIEGAS (68,8) H.C. Compiègne ..... 110 k
140. BITTER (69,3) C.A. Mono ..... 110 k
141. DEOOE (69) Amiens S.C. ..... 105 k
142. DIEPPEDALLE (74,9) M.J.C. Lisieux ..... 102 k 500
143. DNAILLE (71) Amiens S.C. ..... 100 k

Poids Mi-Lourds

1. KELLER (80,6) Massy ..... 210 k
2. VERSTAEVEL (77) U.S.A.M. Toulon ..... 205 k
3. TAGLIATI (76,8) V.G.A. Saint-Maur ..... 200 k
4. HRYCEWICZ (79,8) Avenir de Rennes ..... 200 k
5. LAURENT (76,3) Saint-Lô ..... 195 k
6. COLLET (80) Stade Montois ..... 192 k 500
7. CAPRON (82,2) La Brestoise ..... 190 k
8. JENTEY (82,3) Chalon/Saône ..... 190 k
9. DEVILLEE (70,3) Saint-Aubin-lès-Elbeuf ..... 187 k 500
10. GALLIOT (82,5) A.J.H.C. ..... 187 k 500
11. BURDIN (76,6) Chalon/Saône ..... 185 k
12. SICCARDI (78,8) Nice U.C. ..... 185 k
13. SIAUX (80,4) U.A. Tarbes ..... 185 k
14. BIGEARGEAS (81,5) S.M. Montrouge ..... 185 k
15. CHARLET (82,2) Gauloise de Vaise ..... 185 k
16. TRESCH (75,5) Union Guebwiller ..... 180 k
17. FARON (77,4) U.S.A.M. Toulon ..... 180 k
18. FERRAND (82) Cercle Jules-Ferry Laval ..... 180 k
19. PARMENTIER (80,8) A.S.P.T.T. Nancy ..... 177 k 500
20. VRONAUT (81,2) Maisons-Alfort ..... 172 k 500
21. DELNORD (76) U.A. Valence ..... 170 k
22. DEBUIRE (76,6) S.P. Vernon ..... 170 k
23. GEORGES (78) H.C.C. Aix ..... 170 k
24. VERNOT (78,3) Asnières Sports ..... 170 k
25. ERGEN (80,2) Noyon ..... 170 k
26. BERNADO (81) A.S.C. Béziers ..... 167 k 500
27. RAGO (82) C.H.C. Marignane ..... 167 k 500
28. LECOMTE (76,2) Harfleur ..... 165 k
29. PENALVA (77,5) S.A. Montmartroise ..... 165 k
30. DAUBOIN (79,9) V.G.A. Saint-Maur ..... 165 k
31. BEXANT (80) Amiens S.C. ..... 165 k
31. CARAYON (80) A.S.C.B. Toulouse ..... 1655 k
33. PALLAGROSI (77,2) U.S.A.M. Toulon ..... 160 k
34. BAGUET (77,8) A.S.C.E.M. Le Bourget ..... 160 k
35. CASPAR (78,5) Energie Haguenau ..... 160 k
36. JOACHIM (82) E.C.A. Chaumant ..... 160 k
37. BERNARD (79) Gaillon Aubevoye ..... 155 k
38. CHIRON (81) U.S. Saint-Aignan ..... 155 k
39. DOLMEN (81,1) H.C. Vénissieux ..... 155 k
40. GARNIER (82,4) A.S. Menton ..... 155 k
41. AUBERTIN (79,5) M.J.C. Andlau ..... 152 k 500
42. DELEU (82) M.J.C. Lisieux ..... 152 k 500
43. BAZIN (78,2) Dinard A.C. ..... 150 k
44. COURAUD (79,3) I.S. Montluçonnais ..... 150 k
45. MINEOT (80,1) A.S. Montferrandaise ..... 150 k
46. PICAVET (81,2) C.A. Mono ..... 150 k
47. CHAPELAN (81,6) A.H.C. Aubusson ..... 150 k
48. VIVIEN (81,7) Stade Auxerrois ..... 150 k
49. NAYROLLES (75,3) S.C. Neuilly ..... 145 k
50. PLANCHARD (77) C.H. Nevers ..... 145 k
51. MARQUES (79,5) C.C.S. Cahors ..... 145 k
52. BOULAIRE (82,5) C.A. Plurien ..... 145 k
53. RUGGIERI (77,9) Gauloise de Vaise ..... 142 k 500
54. DEWAERE (77) C.A. Rosendaël ..... 140 k
55. NOUGEIN (79,4) A.S. Montferrandaise ..... 140 k
56. VERZELLE (80) A.C. Billy-Berclau ..... 140 k
57. MICHEL (80,4) Compiègne ..... 140 k
58. OLIVO (77) C.A. Plurien ..... 137 k 500
59. GALLOPIN (79,7) Ring Chartrain ..... 137 k 500
60. DEVILLE (78) Moulins Engilbert ..... 135 k
61. COUTURIER (78,7) A.C. Melun ..... 135 k
62. LECOINTRE (78,9) Rueil A.C. ..... 132 k 500
63. AMADE (77) A.S. Saint-Médard ..... 130 k
64. FURIE (80,9) A.S.A.N. Le Havre ..... 127 k 500
65. BERGUES (78) B.C. Brive ..... 125 k
66. BERNARD (78,5) A.H.C. Aubusson ..... 125 k
67. BRULARD (78,9) Ring Chartrain ..... 122 k 500
68. THOMAS (81) B.C. Orme ..... 120 k
69, DÉLIENNE (81,1) C.A. Plurien ..... 120 k
70. DELONG (82,5) Nice U.C. ..... 120 k
71. MUNIER (78,8) S.R. Saint-Dié ..... 115 k

Poids Lourds-Légers

1 HERAIL (89,5) S.C. Neuilly ..... 205 k
2. CALLEDE (86) A.S.P.O.M. Bordeaux ..... 200 k
3. BONTEMPS (89,6) La Brestoise ..... 197 k 500
4. LEMAITRE (85,5) Colombelles ..... 195 k
5. MARTIE (87) Châtillon/Seine ..... 195 k
6. DIONNAU (89,7) S.C. Neuilly ..... 195 k
7. BOSCHETTI (89,7) Moulins Engilbert ..... 182 k 500
8. BELLICO (89,9) A.S. Ambarès ..... 192 k 500
9. DI MASCIO (82,9) S.O.C. Givors ..... 190 k
10. CHAMPIOT (89) C.C.H. Châteauroux ..... 187 k 500
11. DAUBENTON (89,4) U.S. Saint-Aignan ..... 187 k 500
12. COLIN (87,5) A.S.V.L. Pont de Ruan ..... 185 k
13. DESURMONT (88,2) Tourcoing ..... 185 k
14. ECKERT (86,9) U.S. Thann ..... 182 k 500
15. BASSET (87) C.H. Saint-Malo ..... 180 k
16. MORARD (87,5) Franconville ..... 180 k
17. CORREA (87,6) S.P. Vernon ..... 180 k
18. GUILLOT (88,3) Courbevoie Sports ..... 180 k
19. BOISSON (84,5) U.A. Cognac ..... 177 k 500
20. FONDANT (85,6) C.H. Saint-Malo ..... 175 k
21. MORVAN (85,7) Avenir de Rennes ..... 175 k
22. DUFRESNE (89,8) La Brestoise ..... 175 k
23. ORTUNO (89,9) H.C.C. Aix ..... 175 k
24. VILTARD (82,7) U.S. Moislains ..... 170 k
25. LEFEVRE (84) Ferlé-Milan ..... 170 k
26. PAROLIN (86,5) J.O.H. Labastidette ..... 170 k
27. BOUQUAIN (88,6) A.S.P.T.T. Nancy ..... 167 k 500
20. MANERA (83,2) Évreux A.C. ..... 162 k 500
20. VERHEYDEN (84,4) F.C. Laon ..... 160 k
30. GUINAUD (87,2) Saint-Michel Marquette ..... 160 k
31. CLÉMENT (89,2) Franconville ..... 160 k
32. HÉLION (86,5) A.S. Menton ..... 157 k 500
33. MICHOT (88,8) Moulins Engilbert ..... 157 k 500
34. PAILLARD (82,8) H.C. Commercy ..... 155 k
35. STAPAZZON (88) Jouhaux Abbaye ..... 152 k 500
36. LAMBRINI (85,7) Rosny ..... 147 k 500
37. VANDENBERGHE (87) S.P. Vernon ..... 135 k
38. SAUVAGE (84,4) F.C. Laon ..... 130 k
39. JEANNE (85,5) Cheminots de Caen ..... 127 k 500
40. TAUPINART (87) Cosne/Loire ..... 120 k
41. ROUSSEAU (88) Cosne/Loire ..... 105 k
42. MESTDAGH (85,4) M.J.C. Lisieux ..... 75 k

Poids Lourds

1. RATEL (96) M.J. Chambéry ..... 225 k
2. CERIZAY (91,8) Plessis-Robinson ..... 220 k
3. JUHAZ (91,7) Courbevoie Sports ..... 217 k 500
4. SCHIETTECATTE (92,3) Senlis ..... 210 k
5. WAGEMANN (90,5) U.S. Wittenheim ..... 205 k
6. PETITCOLAS (107,6) H.C. Commercy ..... 200 k
7. WEI DEL (95) Hanau 66 ..... 197 k 500
8. MARÉCHAUX (102,5) S.G. Angers ..... 190 k
9. DOROTHÉE (95,8) Rueil A.C. ..... 185 k
10. COMPARON (100,5) Stade Béthunois ..... 185 k
11. GRAVI NA (105) Stade Dyonisien (Réunion) ..... 177 k 500
12. SIMON (100,2) Scherwiller ..... 170 k
13. HERVE (94) A.C. Melun ..... 165 k
14. GUINET (90,5) Amiens S.C. ..... 155 k
15. PELTIER (94,7) U.S. Saint-Aignan ..... 125 k
16. LEBOURGEOIS (96,8) Cheminots de Caen ..... 120 k

Poids Super-Lourds

1. SIMONET (110,3) Évreux A.C. ..... 212 k 500
2. VANDERCLISSEN (117) F.C. Laon ..... 195 k
3. LABAT (110,2) Courbevoie Sports ..... 192 k 500
4. BESSET (138,6) Stade Clermontois ..... 180 k
5. CIESIELSKI (111,2) H.C. Douai ..... 175 k
6. LEMOINE (112,4) Dinard A.C. ..... 142 k 500

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur . Brie-Cte-Robert . 77170 . Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

© RLPZ (2019)

N° 309

L'haltérophile MODERNE

MENSUEL 29e ANNEE

AOUT-SEPTEMBRE 1974

FONDATEUR : JEAN DAME

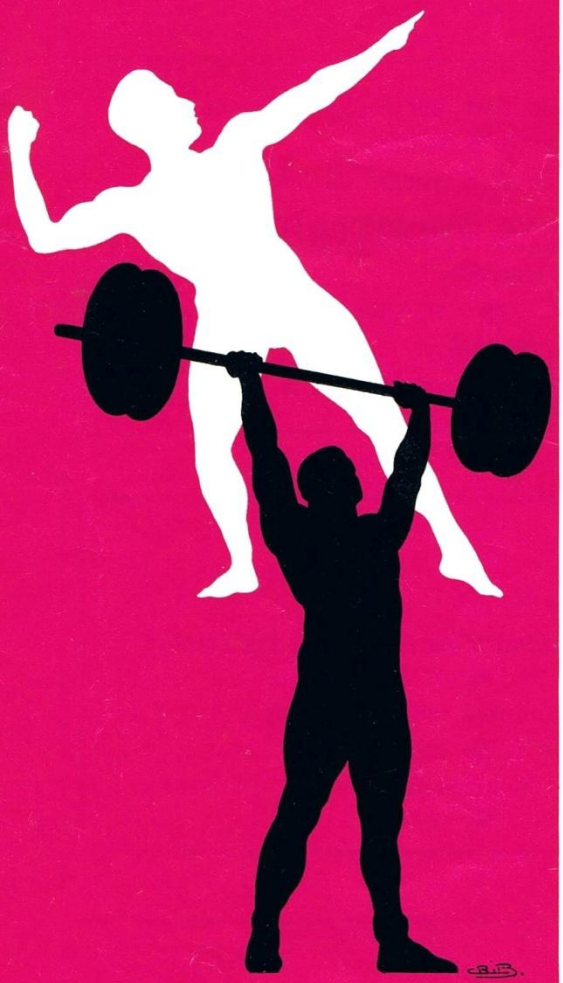

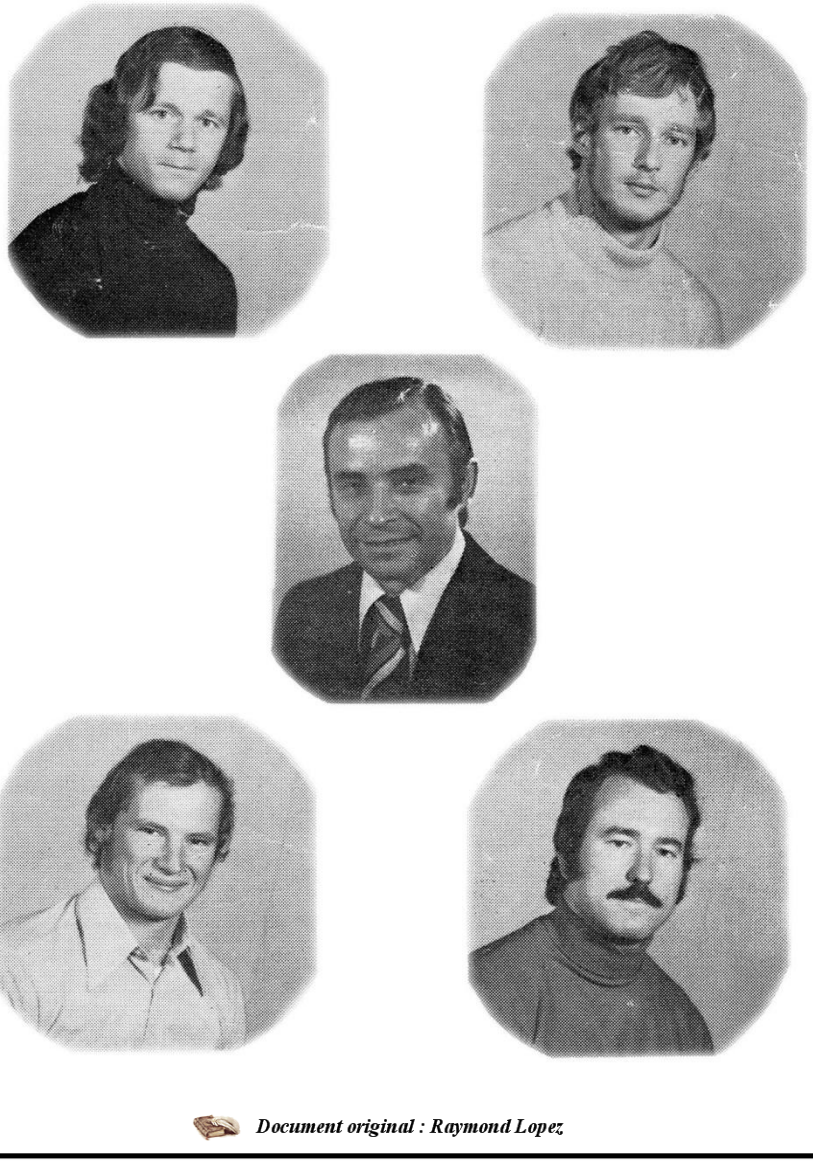

Document original : Raymond Lopez

BULLETIN OFFICIEL DE LA FEDERATION FRANCAISE HALTEROPHILE ET CULTURISTE

LE N° : 1 F 50

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

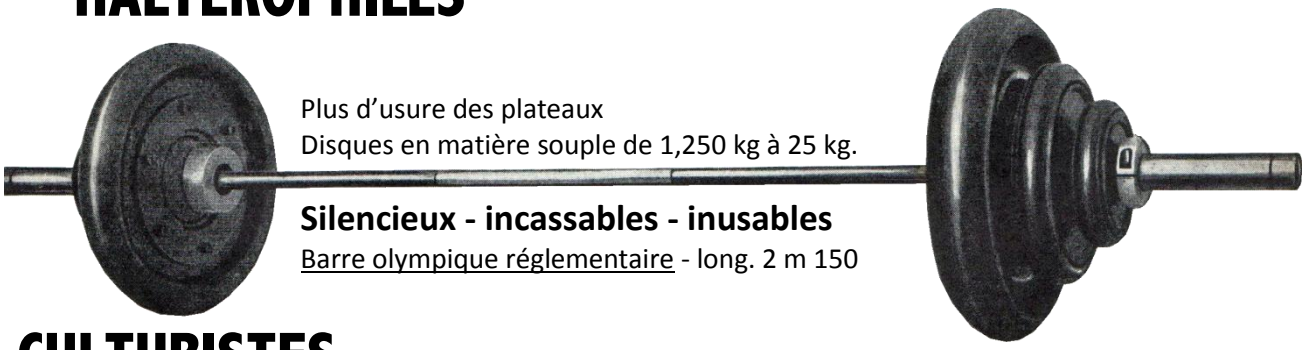

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

Classement général 1973 - 1974 du Challenge Triennal du meilleur Club ..... 3 et 6

Résultats techniques des Championnats d'Europe ..... 4, 5 et 6

Compte rendu des Championnats d'Europe 1974, par MM. BEEKHUIZEN, DULICE et NOWAK ..... 6 à 9

Compte rendu du Mémorial Jean Dame, par P. RIGAUD..... 9 à 11

Résultats techniques de la Coupe de France des Clubs..... 12

Procès-verbal de la réunion du Bureau du 3 Mars 1974..... 13 et 14

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 5 Mai 1974..... 14 et15

Allocution présidentielle à l'Assemblée Générale du 5 Mai 1974 à Amiens 16

Le mot du Secrétaire Général et rapport d'activité pour 1973 présentés à l'Assemblée Générale.....16 et 17

Résultats techniques et compte rendu par P. Rigaud du Challenge de France des Clubs Athlétiques..... 18

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

La délégation française à Manille :

A. CORET Président, entouré de STRESSER, SENET, CHAVIGNY

et M. PATERNI Entraîneur National.

®

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 3^e^ trimestre 1974.**
L'Haltérophile Moderne F.F.H.C. : 51, rue Vivienne, 75002 Paris (2^e^). Tél : 236-53-60 / C.C.P. Paris 1304-82

CLASSEMENT GÉNÉRAL 1973-1974
DU CHALLENGE TRIENNAL DU MEILLEUR CLUB

A l'issue de la première saison comptant pour ce Challenge, 260 Clubs ont obtenu des points.

C'est le C.H. Saint-Malo qui est en tête devant l'A.S.P.T.T. de Lille et l'A. S. Montbéliard.

Il convient de féliciter ces trois clubs nettement détachés et aussi, bien sûr, tous ceux qui se sont classés, mais également de leur rappeler que rien n'est acquis définitivement et que les expériences précédentes ont démontré que des variations importantes pouvaient se produire au cours des deux saisons suivantes

Le Club de Saint-Malo recevra donc le Challenge Triennal du Meilleur Club, dont il aura la garde pour un an.

A l'issue de 1974-1975, c'est, aux termes du règlement qui reste inchangé, le Club en tête au classement général des deux saisons écoulées, qui en aura la garde à son tour.

R. TOURNIER.

/

		POINTS
1.	C.H. Saint-Malo	290
2.	A.S.P.T.T. Lille	203
3.	A.S. Montbéliard	159
4.	S.C. Navis	117
5.	A.S.P.T.T. Strasbourg	113
6.	Amiens S.C.	111
7.	C.H.P.O. Lavelanet	104
8.	U.S. Estaque	100
9.	E.C. Orléans	98
10.	Lille U.C.	96
11.	A.S. Monaco	94
12.	Rueil A.C.	92
13.	S.A. Colmar	84
14.	V.G.A. Saint-Maur	80
15.	Stade Dyonisien La Réunion	78
	H.C. Palavas	78
17.	Reims H.M.	76
18.	C.S. Alençon	73
19.	S.A. Enghien	72
20.	C.H. Nevers	70
	H.C. Nice	70
	Avenir de Rennes	70
23.	C.A. Evron	65
24.	S.P. Vernon	63
25.	U.S. Métro Tr.	62
26.	H.C. Grande-Combe	61
	S.C. Loos	61
	Hanau 66	61
	L'Ornanaise	61
30.	A.L. Paimpol	59
	U.S. Tours	59
	M.J. Chambéry	59
	H.C. Noves	59
34.	C.A. Nantais	57
	E.S. Massy	57
36.	C.A. Lorient	55
37.	A.S. Jœuf	54
38.	A.S.P. Paris	51
39.	S.C. Neuilly	49
40.	Stade Montois	48
41.	U.S.C.S. Gonesse	47
	C.C.P.H. Châlons-sur-Marne	47
	E.E.R. Carpentras	47
	S.G. Alsatia Sélestat	47
45.	A.S.P.O.M. Bordeaux	46
	S.A. Montmartroise	46
	A.S.C.E.M. Le Bourget	46
48.	S.G. Ernstein	45
49.	U.S. Grigny	44
	U.S. Acigné	44
51.	S.H.C. Haguenau	43
	A.C. Vienne	43
53.	F.C. Laon	42
	Troyes O.S.	42
	H.C. Figeac	42
56.	C.H.C. Oyonnax	41
57.	A.S.E. Lille	40
	Évreux A.C.	40
	A.S. Lille E.	40
60.	H.C. Saint-Baldolph	38
	E.S. Viry-Châtillon	38
	H.C. Billy-Berclau	38
	C.S.M. Pantin	38
64.	C.A. Plurien	37
	H.C. Vénissieux	37
	Frontignan A.C	37
67.	U.S. Crest	36
	C.S.M. Châtellerault	36
69.	Celtique Montdidier	35
	M.J.C. Vias	35
	J.F. Bourgoin	35
72.	Stade Clermontois	34
	H.C. Villefranche	34
	C.H. Lunéville	34
	C.S.P. Saint-Chély	34
76.	Clermont Sports	33
	A.P.E.C.A. La Réunion	33
	P.H.C. Carmaux	33
79.	U.S. Gentilly	32
	Royan O.C.	32
	U.S.O. Dijon	32
82.	Gauloise de Vaise	31
	H.C. Marseille	31
	H.C. Avallon	31
85.	C.H.C. Arbreslois	30
86.	E.C.A. Chaumont	29
	C.H. Calédonien	29
	C.H. Ansois	29
	S.C. Dijon	29
	C.H. Annonay	29
	C.H.O. Herblay	29
	Un. Guebwiller	29
93.	C.A. Rosendaël	28
	A.S. Mantaise	28
	U.A. Tarbes	28
	H.C. Beauvais	28
	U.S. Petite-Rosselle	28
	V.G.A. Péageoise	28
	S.R. Saint-Dié	28
100.	S.M. Montrouge	27
	A.S.P.T.T. Mulhouse	27
	S.A. Kœnigshoffen	27
	Dinard A.C.	27
104.	Lomme	26
	S.E.P. Cours	26
	Courbevoie Sp.	26
	Stade Croisicais	26
	U.S. Wittenheim	26
	A.S. Pontoise	26
110.	J.O.M. Labastidette	25
	Vannes A.C.	25
	A.S. Sainte-Savine	25
	M.J.C. Lunel	25
	A.S.V.L. Pont de Ruan	25
	C.O.M. Etampes	25
	A.S.C. Béziers	25
117.	A.S. Pessac	24
	La Ferte-Milon	24
	U. Haubourdin	24
	A.S.R. Arpajon	24
121.	C.A. Épernay	23
	O. Grande-Synthe	23
123.	U.S. Toul	22
	C.E.P. Saint-Nazaire	22
	Nantes E.C.	22
	U.S.C. Marseille	22
	E.S. Laneuveville	22
	Paris U.C.	22
	U.S.C. Portes	22
130.	A.S.C. Saint-Vallier	21
	Sens	21
	A.S.P.T.T. Saint-Privat	21
133.	H.C. Mazan	20
	S.A.L. Elbeuf	20
	R.S. Champigny	20
	Saint-Avold	20
	Nice U.C.	20
	S.C. Fameck	20
	G.A.Z. Nantes	20
	F.S. Châtillon-sur-Seine	20
	A.S.C. Vélizy-Villacoublay	20
142.	A.S.C. Chrysler-Poissy	19
	U. Roubaix	19
	R.S. Limoges	19
145.	A.S. Pérollière	18
	H.C. Marillais	18
147.	H.C. Albi	17
	Stade Béthune	17
	A.S.A. Roissy-en-France	17
	Colombelles	17
151.	La Rochelle	16
	O.S.E. Saint-Etienne	16
	S.C. Saint-Amand	16
	M.J.C. Avignon	16
	C.C.S. Tulle	16
	M.J.C. Aix-en-Othe	16
	C.S. Villepinte	16
158.	U.A. Valence	15
	A.C. Montpellier	15
	A.L. Savenay	15
	E.S. Segré	15
	S.A. Souchéen	15
163.	Fr. Besançon	14
	La Brestoise	14
	Energie Haguenau	14
	H.C. Montauban	14
	M.J.C. Duclair	14
	U.A. Cognac	14
	Chalon-sur-Saône	14
170.	A.S. Decazeville	13
	B.C. Brive	13
	H.C. Alès	13
	Montreuil-sur-Mer	13
174.	M.J.C. Chartres	12
	Louvroil	12
	A.S.L.N. Thio	12
	Toulouse H.C.	12
	S.G. Angers	12
	H.C. Commines	12
	C.S.M. Epinay-sur-Seine	12
	M.J.C. Meinau	12
	A.S. Montferrandaise	12
183.	U.S. Thann	11
	Saint-Michel Marquette	11
	A.S. Niort	11
	H.C. Saint-Estève	11
187.	S.G.S. Sélestat	10
	Foyer Saint-Maur	10
	U.S.A.M. Toulon	10
	Toulouse U.C.	10
	Saint-Nazaire U.S.	10
	C.H. Granville	10
	G.S. Sorguais	10
	Grand Fort Philippe	10
195.	La Montluçonnaise	9
	M.J. Narbonne	9
	C.S.M. Le Plessis-Robinson	9
	Brumath	9
	U.S. Riom	9
	Stade Saintes	9
	Saint-Lô	9
	S.C. Saint-Georges-de-Didonne	9
	U.S. Vesoul	9
	Vitrolles Sp.	9
	M.J.C. Cahors	9
	A.S. Menton	9
	La Vaillante Saint-Quentin	9
	Nogent-le-Rotrou	9
209.	A.S. Ambarès	8
	M.J. Rodez	8
	C.C.S. Cahors	8
	C.O.M. Bagneux	8
	G.A.N. Montluc	8
	Senlis	8
	Creil	8
	C.H. Ourcq	8
	A.S.S.A. Saint-Victoret	8

(*Suite page* 6)

RÉSULTATS TECHNIQUES DES CHAMPIONNATS D'EUROPE

Vérone, 29 Mai au 6 Juin 1974

	Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Poids Mouches						
1.	SMALCERZ	Pologne	51 k 600	97,500	132,500	230 k
2.	SZUCS	Hongrie	51 k 800	97,500	130, -	227 k 500
3.	MUSTAFOV	Bulgarie	51 k 900	100, -	127,500	227 k 500
4.	KOSZEGI	Hongrie	52 k	100, -	125, -	225 k
5.	PACHOL	Tchécoslovaquie	51 k 900	92,500	122,500	215 k
6.	HORTOPAN	Roumanie	51 k 800	95, -	115, -	210 k
7.	STRESSER	France	52 k	92,500	117,500	210 k
8.	Mc KENZIE	Grande-Bretagne	51 k 900	90, -	117,500	207 k 500
9.	TELI	Albanie	52 k	87,500	110, -	197 k 500
10.	GULAL	Turquie	51 k 900	80, -	110, -	190 k
11.	ATHANASSIADIS	Grèce	51 k 350	80, -	100, -	180 k
Non classés :						
	GALLI	Italie	51 k 700	0, -	—	—
	KALLECHI	Albanie	51 k 900	0, -	—	—
Poids Coqs						
1.	KIROV	Bulgarie	55 k 900	110, -	147,500	257 k 500
2.	ANIKIN	U.R.S.S.	55 k 800	110, -	137,500	247 k 500
3.	PROHL	Tchécoslovaquie	56 k	105, -	140, -	245 k
4.	FOLDI	Hongrie	56 k	105, -	135, -	240 k
5.	JAKOB	Pologne	55 k 800	107,500	130, -	237 k 500
6.	PAWLAK	Pologne	55 k 600	102,500	130, -	232 k 500
7.	TOSTO	Italie	55 k 700	97,500	120, -	217 k 500
8.	QUARRI	Albanie	55 k 800	90, -	125, -	215 k
9.	SELLITTO	Italie	55 k 200	95, -	112,500	207 k 500
10.	DOGAN	Turquie	55 k 900	90, -	115, -	205 k
11.	ANDRES	Espagne	55 k 500	85, -	117,500	202 k 500
12.	GUL	Turquie	55 k 800	90, -	110, -	200 k
13.	TSIKRIKONIS	Grèce	55 k 400	85, -	105, -	190 k
Poids Plumes						
1.	TODOROV	Bulgarie	59 k 500	120, -	152,500	272 k 500
2.	SHANIDZE	U.R.S.S.	59 k 700	120, -	152,500	272 k 500
3.	NURIKYAN	Bulgarie	59 k 600	115, -	150, -	265 k
4.	WOJNOWSKI	Pologne	59 k 700	120, -	145, -	265 k
5.	CZIVRA	Pologne	59 k 600	115, -	147,500	262 k 500
6.	BENEDEK	Hongrie	59 k 600	120, -	142,500	262 k 500
7.	KOVACS	Hongrie	60 k	115, -	145, -	260 k
8.	NEDVED	Tchécoslovaquie	59 k 300	112,500	137,500	250 k
9.	SENET	France	59 k 400	107,500	135, -	242 k 500
10.	GRIGORAS	Roumanie	59 k 700	102,500	137,500	240 k
11.	PALLARA	Italie	59 k 600	105, -	132,500	237 k 500
12.	PAMPURI	Albanie	59 k 600	92,500	137,500	230 k
13.	VACANTE	Italie	59 k 900	100, -	130, -	230 k
14.	WILLIAMS	Grande-Bretagne	59 k 700	90, -	125, -	215 k
15.	ALKURT	Turquie	59 k 700	97.500	115, -	212 k 500
16.	QYRSASI	Albanie	59 k 900	95, -	117,500	212 k 500
17.	ZIKAS	Grèce	59 k 800	87,500	122,500	210 k
Non classés :						
	VAN SOSTHÈNE	Hollande	59 k 600	85, -	0, -	—
	PITTNER	Autriche	59 k 800	112,500	0, -	—
	NORRBACK	Suède	59 k 500	0, -	—	—
Poids Légers						
1.	KIRZHINOV	U.R.S.S.	67 k 300	127,500	172,500	300 k
2.	KACZMAREK	Pologne	67 k 200	132,500	165, -	297 k 500
3.	LEGEL	Autriche	67 k 200	125, -	155, -	280 k
4.	DRSKA	Tchécoslovaquie	65 k 700	122,500	152,500	275 k
5.	MUSKATEWITZ	R.D.A.	67 k 300	117,500	157,500	275 k
6.	MIUT	Roumanie	67 k 500	120, -	155, -	275 k
7.	NEGWER	R.F.A.	67 k 100	115, -	150, -	265 k
8.	LEBLANC	France	67 k 100	115, -	145, -	260 k
9.	MAGGI	Suède	67 k 400	110, -	137,500	247 k 500
10.	QIRAXHI	Albanie	67 k 500	107,500	140, -	247 k 500
11.	WINTERBOURNE	Grande-Bretagne	66 k 300	100, -	142,500	242 k 500
12.	BECKERS	Hollande	66 k 400	95, -	125, -	220 k
13.	VAN SOSTHÈNE	Hollande	67 k 300	90, -	125, -	215 k
Non classés :						
	BAGOCS	Hongrie	67 k 100	122,500	0, -	—
	STEFANOUDAKIS	Grèce	67 k 300	120, -	0, -	—
	RUM	Pologne	67 k 200	0, -	160, -	—
	LANGTHALER	Autriche	67 k 500	122,500	0, -	—
	BATESTA	Italie	67 k 400	120, -	0, -	—
	SHYTI	Albanie	67 k 500	0, -	—	—
Poids Moyens						
1.	KOLEV	Bulgarie	73 k 700	152,500	187,500	340 k
2.	WANCZEL	R.D.A.	74 k 300	145, -	182,500	327 k 500
3.	KURENTSOV	U.R.S.S.	74 k 700	140, -	185	325 k
4.	STARK	Hongrie	74 k 900	142,500	172,500	315 k
5.	DORNER	R.D.A.	73 k 700	137,500	170	307 k 500
6.	KINNUNEN	Finlande	74 k 700	140, -	165	305 k
7.	SILVINO	Italie	74 k 600	130, -	170	300 k
8.	SCHMIDT	R.F.A.	74 k 700	140, -	160	300 k
9.	ALA PONTIO	Finlande	74 k 100	125, -	172,500	297 k 500
10.	MURSU	Suède	74 k 500	125, -	165	290 k
11.	JOHANSEN	Danemark	75 k	135, -	155	290 k
12.	CHAVIGNY R.	France	72 k 700	125, -	157,500	282 k 500
13.	TURCATO	Italie	74 k 500	120, -	162,500	282 k 500
14.	BAERANTSEN	Danemark	74 k 500	125, -	157,500	282 k 500

	Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
15.	MIRKOVIC	Yougoslavie	74 k 400	125, -	155, -	280 k
16.	MATEOS	Espagne	72 k 800	122,500	152,500	275 k
17.	HERENCIC	Yougoslavie	73 k 900	122,500	152,500	275 k
18.	GULAL	Turquie	74 k 500	112,500	155, -	267 k 500
19.	WRENCH	Grande-Bretagne	74 k 700	115, -	150, -	265 k
20.	GALIATSATOS	Grèce	74 k 500	105, -	135, -	240 k
	Non classés :					
	HECKEL	Tchécoslovaquie	74 k 200	135, -	0, -	—
	GROH	R.F.A.	74 k 400	0, -	160, -	—
	RAPAI	Albanie	74 k 400	0, -	—	—
	DE LA ROSA	Espagne	74 k 700	0, -	—	—
	EKLOF	Suède	74 k 900	0, -	—	—
	Poids Mi-Lourds					
1.	RIZHENKOV	U.R.S.S.	82 k 300	160, -	197,500	357 k 500
2.	STOICHEV	Bulgarie	81 k 800	152,500	195, -	347 k 500
3.	RUSEV	Bulgarie	81 k 300	157,500	187,500	345 k
4.	AVELLAN	Finlande	82 k 200	150, -	187,500	337 k 500
5.	OZIMEK	Pologne	82 k	145, -	185, -	330 k
6.	SOCHANSKI	Pologne	82 k 100	147,500	180, -	327 k 500
7.	HORVATH	Hongrie	82 k 500	137,500	185, -	322 k 500
8.	ILIADIS	Grèce	81 k 800	140, -	175, -	315 k
9.	MILSER	R.F.A.	81 k 400	140, -	160, -	300 k
10.	JAKOBSSON	Suède	82 k 200	127,500	170, -	297 k 500
11.	HAUSER	Suisse	81 k 500	132,500	162,500	295 k
12.	BAYAM	Turquie	82 k 100	130, -	157,500	287 k 500
13.	HAUGEN	Norvège	81 k 600	125, -	160, -	285 k
14.	VAN COTTOM	Belgique	82 k 200	125, -	155, -	280 k
15.	PRICE	Grande-Bretagne	82 k 400	125, -	155, -	280 k
16.	SINGH	Grande-Bretagne	80 k 700	110, -	150, -	260 k
	Non classés :					
	IAKOVOU	Grèce	81 k 700	0, -	—	—
	JENSEN	Norvège	81 k 400	0, -	—	—
	SUVAR	Turquie	82 k	140, -	0, -	—
	Poids Lourds-Légers					
1.	RIGERT	U.R.S.S.	89 k 100	172,500	212,500	385 k
2.	NIKOLOV	Bulgarie	89 k 500	175, -	210, -	385 k
3.	POLTORATSKY	U.R.S.S.	89 k 900	162,500	200, -	362 k 500
4.	PETZOLD	R.D.A.	88 k 700	155, -	200, -	355 k
5.	KAILAJARVI	Finlande	88 k 300	160, -	192,500	352 k 500
6.	BETTEMBOURG	Suède	89 k 100	150, -	195, -	345 k
7.	BROILLET	Suisse	88 k 600	157,500	180, -	337 k 500
8.	SIGURDSSON	Islande	88 k 700	142,500	180, -	322 k 500
9.	COUSSIN	France	88 k 200	145, -	175, -	320 k
10.	VAN LERBERGHE	Belgique	88 k 700	147,500	172,500	320 k
11.	HILL	Autriche	89 k 700	140, -	177,500	317 k 500
12.	REISS	R.F.A.	88 k 500	137,500	177,500	315 k
13.	ZANDERIGO	Suisse	89 k 500	145, -	170, -	315 k
14.	BURNS	Grande-Bretagne	89 k 800	140, -	172,500	312 k 500
15.	KREBS	Danemark	90 k	132,500	177,500	310 k
16.	SPIROU	Grèce	84 k	127,500	172,500	300 k
	Non classés :					
	TSOUKAS	Grèce	89 k 200	125, -	0, -	—
	DEN OTTER	Hollande	88 k 800	0, -	—	—
	DORRZAPF	R.F.A.	89 k 600	*abandon*	—	—
	Poids Lourds					
1.	USTUSHIN	U.R.S.S.	109 k 200	162,500	227,500	390 k
2.	CHRISTOV	Bulgarie	107 k 800	167,500	220, -	387 k 500
3.	CIEZKI	R.D.A.	100 k 800	165, -	205, -	370 k
4.	GRUTZNER	R.D.A.	105 k	160, -	202,500	362 k 500
5.	WESTPHAL	R.F.A.	107 k 600	157,500	202,500	360 k
6.	HANSLICK	Hongrie	109 k 200	155, -	200, -	355 k
7.	SIRKIA	Finlande	107 k 700	150, -	195, -	345 k
8.	GOURRIER	France	95 k 500	150, -	192,500	342 k 500
9.	NOLSJO	Suède	108 k 200	150, -	185, -	335 k
10.	HERGELEGIU	Roumanie	108 k 900	142,500	190, -	332 k 500
11.	REKUSTAD	Norvège	109 k 900	147,500	185, -	332 k 500
12.	VEZZANI	Italie	108 k 700	145, -	185, -	330 k
13.	ORALLO	Espagne	108 k 900	145, -	175, -	320 k
14.	MERT	Turquie	96 k 200	135, -	175, -	310 k
15.	RISNAES	Danemark	98 k 300	130, -	180, -	310 k
16.	STRANGE	Grande-Bretagne	109 k 200	132,500	170, -	302 k 500
17.	BELINOVA	Albanie	94 k	130, -	170, -	300 k
	Non classés :					
	AGHARSSON	Islande	107 k 800	155, -	0, -	—
	NEYSES	R.F.A.	101 k 800	150, -	0, -	—
	NILSSON	Suède	106 k 400	0, -	—	—
	Poids Super-Lourds					
1.	ALEXEEV	U.R.S.S.	150 k 800	187,500	235, -	422 k 500
2.	BONK	R.D.A.	145 k 500	167,500	235, -	402 k 500
3.	REDING	Belgique	141 k 700	175, -	225, -	400 k
4.	PAVLASEK	Tchécoslovaquie	159 k 500	167,500	210, -	377 k 500
5.	HAUSER	R.D.A.	118 k 500	160, -	212,500	372 k 500
6.	NAGY	Tchécoslovaquie	131 k 700	152,500	215, -	367 k 500
7.	SVENSSON	Suède	136 k 400	150, -	195, -	345 k
8.	KERR	Grande-Bretagne	119 k 800	147,500	195, -	342 k 500
9.	DEAC	Roumanie	138 k 200	140, -	180, -	320 k
	Non classés :					
	TAN	Turquie	127 k 500	142,500	0, -	—
	LAHDENRANTA	Finlande	138 k 500	0, -	—	—

CHALLENGE TRIENNAL DU MEILLEUR CLUB

(Suite de la page 3)

	U.M. Penhoet	8
	H.C. Aix-en-Provence	8
220.	C.H.C. Saint-Brieuc	7
	M.J.C. La Châtre	7
222.	C.A.P.O. Limoges	6
	Abbaye H.C.	6
	C.C.H. Châteauroux	6
	E.D.F. Cuffies	6
	C.H. Lensois	6
	H.C. Douai	6
	Domfront	6
	Asnières Sports	6
	C.M. Floirac	6
231.	U.S. Melun	5
	J. Perpignan	5
	Moulins-Engilbert	5
	Chef du Pont	5
	A.S.S.U. Nouvelle-Calédonie	5
	C.A.M. Aynac	5
	Schweitzer Reims	5
	H.C. Lyon	5
	A.C. Gardéen	5
	C.M. Orléans	5
	H.C. Commercy	5
242.	A.S. Saint-Médard-en-Jalles	4
	A.C. Loudun	4
	Grenoble U.C.	4
	A.C. Trélazé	4
	U.S. Moislains	4
	M.J.C. Mortau	4
248.	Stade Auxerrois	3
	S.O. Rosny-sous-Bois	3
	Compiègne	3
	C.S. Lava	3
	S.S.A.R. Freyming	3
	I.S. Pontarlier	3
254.	C.A. Noisy-le-Sec	2
	A.H.C. Aubusson	2
	S.O.C. Givors	2
257.	A.C. Digne	1
	E.S. Saint-Martin-d'Hères	1
	A.S.C.M. Sainte-Tulle	1
	La Charité	1

Rappel des compétitions Octobre 1974

6 Oct. 1974 —

13 Oct. 1974 —

20 Oct. 1974 — *Éliminatoire Régionale du PRIX d'ENCOURAGEMENT Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 4e séries et aux non-classés. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.

27 Oct. 1974 —

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Classement par nations

1.	U.R.S.S.	94
2.	Bulgarie	87
3.	R.D.A.	58
4.	Pologne	56
5.	Hongrie	48
6.	Tchécoslovaquie	36
7.	Finlande	24
8.	R.F.A.	15
9.	Suède	15
10.	Roumanie	14
11.	France	14
12.	Italie	10
13.	Belgique	9
14.	Autriche	8
15.	Grande-Bretagne	6
16.	Albanie	6
17.	Suisse	4
18.	Grèce	3
18.	Islande	3
20.	Turquie	2
21.	Danemark	0
22.	Yougoslavie	0
23.	Norvège	0
24.	Hollande	0
25.	Espagne	0

Compte rendu des Championnats d'Europe

par MM. BEEKHUIZEN, DULICE et NOWAK

Poids Mouches

Cette catégorie compte 13 athlètes dont notre représentant Stresser qui peut espérer se classer entre la 5e et la 8e place avec le total qu'il espère réaliser (95 + 120 = 215 k).

Le premier athlète à se présenter sur le plateau se trouve être le Grec Athanassiadis avec la charge de 80 k. Serge Stresser quant à lui commencera sa compétition à 87 k 500. Il faut que vous sachiez qu'il n'a jamais débuté avec une barre aussi lourde pour son 1er essai. A 92 k 500, un manque de redresse final ne lui a pas permis de réaliser cette charge, qu'il réussira magnifiquement au 3e, améliorant du même coup son propre record de France de l'arraché.

La lutte pour la Médaille d'or à l'arraché entre le Bulgare Mustafov, le Hongrois Koszegi, le Polonais Smalcerz, le Hongrois Szucs et le Roumain Hortopan. Le Roumain Hortopan ne pourra faire mieux que 95 k. En ce qui concerne Szucs et Smalcerz, ils réussiront 97 k 500. Le Polonais étant plus léger sera classé 3e, et le Hongrois 4e, le Hongrois Koszegi s'octroie la Médaille d'argent en réussissant 100 k et sera battu au poids de corps par le Bulgare Mustafov.

Résultats :

1) Mustafov (Bulgarie) : 51 k 900 - 100 k - Médaille d'or.
2) Koszegi (Hongrie) : 52 k - 100 k - Médaille d'argent.
3) Smalcerz (Pologne) : 51 k 600 - 93 k 500 - Médaille de bronze.

Au cours de ce premier mouvement, deux athlètes seront éliminés, il s'agit de l'Italien Galli et de l'Albanais Kalléchi.

Comme pour l'arraché, le Grec sera le premier à se présenter sur le plateau pour réaliser la charge de 100 k. Pour son 1er essai, Stresser demande 112 k 500 facilement réalisés, puis 117 k 500 et prend pour son 3e essai 120 k, la barre qu'il épaulera très facilement, mais malheureusement pour lui, il ne pourra pas tenir le jeté.

En ce qui concerne les meilleurs de cette catégorie, la bataille pour la 1re place fut très intéressante. Pour sa part, Koszegi ne pourra pas faire mieux que 125 k, par deux fois, il épaulera 130 k mais ne pourra pas jeter cette charge.

Le Hongrois Szucs donnera des émotions à ses dirigeants : il ne réussira 130 k qu'à son 3e essai.

La lutte pour la 1re place à l'épaulé- jeté et pour le titre de Champion d'Europe va se circonscrire entre Mustafov et Smalcerz. Avec 132 k 500 réussis brillamment, le Polonais Smalcerz est Champion d'Europe.

Si le Bulgare Mustafov réussit cette même charge, il prendra la 1re place, après un épaulé d'une étonnante facilité, il manquera son jeté. La barre est bien arrivée à bout de bras, mais malheureusement pour lui, il ne put contrôler le déplacement de celle-ci qui retombera derrière lui.

Je pense que c'est un athlète dont on reparlera dans les prochaines compétitions internationales, tant la manière dont il a réalisé sa barre fut remarquable. Une petite faute lui a fait perdre le titre.

Résultats de l'épaulé :

1) Smalcerz (Pologne) : 51 k 6 - 132 k 5 - Médaille d'or.
2) Szucs (Hongrie) : 51 k 8 - 130 k - Médaille d'argent.
3) Mustafov (Bulgarie) : 51 k 9 - 127 k 5 - Médaille de bronze.

Classement final des Poids Mouches :

En ce qui concerne Stresser à qui j'ai demandé ses impressions, il me dit : « Je suis très heureux d'avoir battu 3 records de France : 5 k de plus à l'arraché et 5 k de plus à l'épaulé-jeté et le total de 10 k ».

On peut dire que Serge a réalisé une très bonne compétition, son total aurait pu être meilleur encore. En prenant 120 k au 3e essai, il épaula

cette barre très facilement, mais malheureusement ne put tenir le jeté. Son classement est identique à la compétition de Madrid mais son total est supérieur de 17 k 500. On ne peut que souhaiter à Serge, une progression identique pour l'année prochaine, auquel cas il se hisserait au niveau des meilleurs.

Poids Coqs

A la présentation des athlètes, on s'aperçoit que les Russes présentent un Poids Coq : Anikin. Il n'y en avait pas à Madrid.

On peut supposer que celui-ci est en grande forme et qu'il vise une place sur le podium au moins.

Le premier à débuter est Gul (Turquie) à 85 k.

Les barres se succèdent dans l'indifférence générale et provoquent peu de réactions dans le public clairsemé. Sauf quand les Italiens Sellitto et Tosto apparaissent sur le plateau.

Parmi les favoris : Foldi (Hongrie) démarre à 105 k réussis très facilement. Anikin réussit avec autant de facilité la même charge, après que Jakob et Kirov aient réalisé 102 k 500 tout aussi bien.

Anikin et Kirov tentent et réussissent ensuite 110 k. Kirov au 3e essai après 107 k 500 et Anikin au 2e essai ; ce dernier tente ensuite vainement 112 k 500 au 3e essai. Foldi, quant à lui, rate 112 k 500 après avoir manqué une barre à 110 k.

Kirov et Anikin sont donc à égalité quant à la charge soulevée avec 110 k à l'arraché, on peut donc supposer que le titre se jouera entre ces deux hommes avec des outsiders possibles Prohl (Tchécoslovaquie) qui a soulevé 105 k ; Foldi : 105 k ; Pawlak (Pologne) : 102 k 500 ; Jakob (Pologne) : 107 k 500.

On remarquera que tous ces garçons sont originaires de l'Europe de l'Est.

Dès que Foldi se présente sur le plateau pour l'épaulé-jeté, on voit qu'il a perdu tout son mordant, il se sait moins fort à l'épaulé-jeté que les autres et il comptait, avec 112 k 500 à l'arraché, prendre une petite avance sur ses adversaires. Il s'accroche malgré tout et réalise 135 k. il prend ensuite 140 k et 142 k 500 épaulés mais non jetés.

Jakob, le Polonais, reste à 130 k.

Prohl, le Tchèque, réalise quant à lui ses trois essais et termine avec le total de 245 k. Prohl possède un style très efficace et très dynamique.

Anikin prend 137 k 500 au 1er essai et il rate le jeté par excès de précipitation. Il réalise cette charge au 2e essai, ce qui lui donne la 2e place pour le total olympique. Il tente ensuite 145 k épaulés très facilement et ratés au jeté. On a l'impression qu'Anikin vaut au moins 10 k de plus à l'épaulé-jeté tant son relevé est dérisoire de facilité. On est moins étonné ensuite quand on apprend que celui-ci a épaulé 125 k debout à l'échauffement avant de passer sur le plateau.

Kirov, quant à lui, prend 140 k puis 147 k 500 et ensuite 152 k 500 (Record du Monde) bien épaulés mais ratés de peu au jeté.

Il termine avec un total de 257 k 500.

Le 2e est Anikin : 247 k 500 talonné par Prohl : 245 k.

Poids Plumes

Le vendredi 31 Mai est réservé à la catégorie des Poids Plumes. 20 concurrents sont présentés en deux plateaux. Le groupe « B » composé de 10 athlètes débute à 16 h 15 et la France est représentée par Senet.

Les jeux se font rapidement car de nombreux essais sont manqués. Les causes de ces échecs sont classiques barres de départ trop élevées, mauvaise préparation et concentration. 19 essais nuls sur 30. De cette hécatombe, notre représentant ressort en bonne position. Sa progression est la suivante : 1er essai : 102 k 500, réussis allègrement par un tirage efficace.

2e essai : 107 k 500 - décidé, il veut donner le maximum mais se désunit.

3e essai : même charge - apaisé et conscient de ses moyens, il produit un mouvement dynamique et en position de flexion contrôle sa barre à bout de bras avant de se relever. Oui !, c'est joliment réussi. C'est aussi la meilleure barre arrachée de ce groupe.

Derrière Senet, suivent l'Italien Pallara à 105 k, le Grec Zikas à 97 k 500, l'Albanais Qyrsasi à 95 k et les autres.

A l'épaulé-jeté, encore de nombreux essais manqués : 15 nuls sur 27. En premier essai, trois athlètes partent à 130 k Senet, Vacante (Italie), Pampuri (Albanie). Le plus à l'aise est le Français.

2e essai à 135 k : l'épaulé est sans problème, au jeté, la barre arrive à bout de bras mais l'athlète est en retrait.

3e essai - même charge. Comme pour le 3e arraché, Senet se contrôle mieux. Autre épaulé et le jeté suit correctement emboîté. Bravo ! Total : 242 k 500. A cette barre, nous applaudissons le record du mouvement et par la même occasion celui du total, mais surtout l'athlète qui évolue bien.

En soirée, à 20 h 15, le groupe « A » est présenté. Les noms des concurrents évoquent des performances. Le premier d'entre eux à commencer est le Roumain Grigoras, lequel, déçu reste sur 102 k 500 réussis en deuxième essai. Puis la hiérarchie se dessine. Alors que le Hongrois Kovacs et le Polonais Czivra vont finir leur 3e essai à 115 k, cinq athlètes commencent à cette même charge. Malchanceux, le Bulgare Nurikyan ne réussit qu'au 2e essai. Les quatre autres assurent et passent à 120 k. Il s'agit du second Hongrois : Benedek qui manque de très peu en se relevant mais se reprend bien au 3e essai, le Bulgare Todorov, le Russe Shanidze et le Polonais Wojnowski. Tous trois combatifs se relèvent bien avec Cette charge et demandent 122 k 500. Record d'Europe de Shanidze. Les uns après les autres échouent comme devant une barrière.

Durant quelques minutes d'attente, nous sommes indécis pour la médaille de bronze.

Todorov remporte la médaille d'or, Benedek la médaille d'argent. Celle de bronze qui a nécessité une 2e pesée est enlevée par Shanidze au détriment de Wojnowski.

Grigoras entame l'épaulé-jeté par une série assez heureuse : 130 - 135 - 137,500..., total : 240 k. L'Australien. Pittner échoue dans ses trois tentatives à 132 k 500. Le Tchécoslovaque Nedved termine assez mal sur 137 k 500 soit 250 k. Senet est donc classé 9e.

C'est à nouveau la lutte entre prétendants au titre. A 145 k, Wojnowski réussit juste, Nurikyan manque l'épaulé et réussit en 2e essai. A 150 k, le Polonais manque par deux fois l'épaulé, le Bulgare réussit péniblement..., 265 k pour les deux athlètes. Plus léger, Nurikyan se classe 3e pour le mouvement et le total.

Malgré deux beaux jetés à 142 k 500 et 147 k 500, Czivra ne peut faire mieux - total : 262 k 500 - 5e derrière son compatriote.

La tactique joue entre Todorov et Shanidze. A égalité lors de l'arraché, ils le sont encore au premier essai à 147 k 500.

Deuxième essai : 152 k 500. L'un et l'autre réussissent aussi bien. Toujours égalité. Il faut se décider. Après tout, en Bulgarie, on n'en est pas à quelques kilos près. On attend ! Plus lourd de 100 gr, le Russe prudent, demande 155 k. Remontée d'épaulé difficile. Bras fléchis. Échec !

D'ores et déjà vainqueur, Todorov demande 160 k. Histoire de voir si le record du monde à 158 k 500 est bien accroché ! Au verrouillage pas trop ! Mais pour le jeté, il faut attendre. Belle tentative qui est applaudie.

Poids Légers

Le samedi 1,1 Juin, une journée lourde. La salle, somnolente s'en ressent, les Poids Légers aussi. Dix-neuf concurrents sont inscrits, 18 sont pesés, 13 terminent la compétition. Comprenant seulement 8 concurrents, le plateau « B » prévu à 16 h 15, débute à 16 h 30 par la prestation du Hollandais Vansohstene à 90 k. Son compatriote Beckers à 95 k évite de justesse le zéro au bord du plateau. Respectivement, ils totalisent 215 et 220 k.

Ayant marqué 100 k, l'Anglais Winterbourne est satisfait de son total à 242 k 500. L'Albanais Shyti perd par trois fois 107 k 500 et toutes chances de figurer. Vient alors un moment de bonne compétition lorsqu'apparaît Leblanc que nous devinons en bonne forme.

Effectivement, il accomplit une série d'arrachés bien faits.

1er essai : 107 k 500, ce n'est rien qu'une formalité.
2e essai : 112 k 500, exécution sûre et facile.
3e essai : 115 k, c'est vraiment la prudence, la charge est bien contrôlée.

L'effort est produit sur mesure.

Pour une première participation en Championnat d'Europe, l'athlète et l'entraîneur préfèrent s'en tenir à la réussite. Au point de vue de simple spectateur, le Français vaut 115 k en 2e essai d'après le 1er et 117 k 500 d'après le 3e essai. Entre temps, s'intercalent deux autres athlètes de qualité : le Junior d'Allemagne fédérale Negwer avec 110 et 115 k. C'est certainement pour l'avenir un adversaire à ne pas oublier avec l'Autrichien Lancthaler. Très puissant, il impressionne par sa série d'arrachés exécutés en souplesse : 112,500, 120, 122,500. Par la suite, nous ne comprenons pas ses échecs à 145 k. Il en est de même pour l'Italien Pallara.

La compétition est menée par Leblanc et Negwer à égalité.

L'épaulé-jeté est commencé tant bien que mal pour certains. Notre représentant se présente à 140 k. Calmement, surement, c'est bien fait. 2e essai 145 k. C'est pareillement bien fait. Nous allons certainement sur les 6 essais. 3e essai : 150 k. L'épaulé est égal à celui des 140 k, et c'est l'erreur. Trop vite pour le jeté. Mal emboîtés, les bras fléchissent. La barre retombe. Total : 260 k. Ce n'est pas moins de 10 k que Leblanc gagne aujourd'hui sur les Championnats de France.

L'Allemand peine un peu pour remonter les 150 k mais jette très bien. A 155 k puis 155 k 500, il perd la charge à bout de bras au moment de déplacer les pieds de la fente à la position finale. Total : 265 k.

10 athlètes au plateau du groupe « A » sont présentés en soirée. Peut-être est-ce parce qu'il n'y a pas de Bulgares, nous n'assistons pas à des performances. Trois participants sont éliminés. Le Polonais Rum à 120 k, le Grec Stefanoudakis qui, après avoir marqué 120 k à l'arraché ne concrétise pas à 150 k. Enfin, le Hongrois Bagocs très fort, réalise des barres nettement inférieures à ses possibilités à cause d'un tirage de bras « modèle 1920 ».

Deux participants de ce plateau se classent derrière Leblanc qui se porte à la 8e place. Nous accédons à un groupe composé du Tchécoslovaque Drska dynamique, de l'Allemand de l'Est Muskatewitz appliqué et du Roumain Miut paraissant fragile. Dans l'ordre, ils se classent 4e, 5e et 6e au poids de corps pour le même total de 275 k. Dans l'ordre correspondant leurs barres de match sont les suivantes : 122,500 et 152,500 - 117,500 et 120 - 155 k. Leur valeur ne se situe pas au carré d'un mouchoir mais à quelques grammes de différence.

Nous progressons vers les trois finalistes et suivons l'Autrichien Legel qui se détache du groupe précédent grâce à son 3e essai à 125 k et 5 essais réussis. Total : 280 k. 3me.

Une course poursuite s'engage entre le Polonais Kaczmarek et le Russe Kirzhinov partis à 127 k 500. Moins bon arracheur, le Russe ne peut faire mieux, alors que le Polonais marque sans trop peiner 132 k 500..., 135 k ne sont pas tenus. Kaczmarek étant plus léger de 100 grammes, Kirzhinov a donc 7 k 500 de retard. Mais chacun sait qu'il jette bien et il commence à 10 k de son record du monde soit 167 k 500 alors que son adversaire vient d'assurer 165 k. Malgré une volonté farouche, Kaczmarek ne peut tenir par deux fois 170 k et doit s'incliner. La barre est donc chargée à 172 k 500 pour le Russe qui produit juste assez son effort. C'est gagné !

Puis, pour essayer de gagner autre chose qu'une médaille, pourquoi ne pas tenter d'ajouter 500 g au record

Donc en 3e essai, les 178 k sont propulsés et verrouillés. La remontée s'effectue sans trop de difficultés. Sans trop attendre, c'est le jeté. Insuffisamment projetée, la barre arrive au niveau de la tête et passe derrière. Paisiblement, ce petit bonhomme salue, semblant dire ce n'est que partie remise.

Poids Moyens

En entrant dans la salle du « Pallazzo della gran Guardia », ce dimanche 2 Juin, nous nous heurtons dans une atmosphère suffocante. Les Poids Moyens ne doivent pas être à l'aise. Pour sa part, le jury d'un commun accord tombe la veste.

Deux plateaux de 13 athlètes sont prévus Le Polonais Rabczewski ne peut faire le poids. 5 athlètes échouent : l'Albanais Rapai à 110 k ; l'Espagnol Della Rosa à 122 k 500 ; l'Allemand de l'Ouest Groth à 125 k, le Suédois Eklof à 130 k pour l'arraché, le Tchécoslovaque Hekel marque seulement 135 k en arraché en fente sans pouvoir terminer 165 k au jeté.

Il reste donc 20 finalistes classés dont le Grec Galiatsatos premier athlète à commencer et finir la compétition avec deux essais sur six : 105, 135 = 240 - 20me. Avec plus ou moins de réussite suivent l'Anglais Wrench : 115, 150 = 265 k, le Turc Gulal : 112,500, 155 = 267 k 500. Réalisent les mêmes barres 122,500, 152,500 = 275 k le Yougoslave Herencic devance au poids de corps l'Espagnol Mateos en petite forme. Nous constatons entre le 20e et le 15e une différence de 40 k de leur total ! Entre le 15e et le 10e, l'écart est de l'ordre de 10 k, dans lesquels nous voyons trois athlètes au total de 282 k 500. Barentsen du Danemark : 125, 157,500 - Turcato (Italie) : 120, 162,500 et Chavigny. (France) 125, 157,500 qui, le plus léger des trois est classé 12e. Le Français a dû monter ses bras avant de passer à son 1er essai. Ses 2e et 3e essais sont refusés à cause de la flexion très nette des bras. Malgré une large déchirure, d'un « cale » à la main droite Chavigny exécute 152,500 et 157,500. Il égale son meilleur total de Moyen.

Après avoir réussi facilement 125 k le Danois Johansen porte le record national de l'arraché à 132,500 puis nettement à 135 k. Il reste sur 155 k en premier essai du jeté. Au même total de 290 k, le Suédois Mursu prend la 10e place : 125, 165 k. Dans le petit groupe du 10e au 5e, séparés de 17,500 k, viennent se classer le Finlandais Ala Pontio, faible arracheur : 125 mais bon jeteur : 172,500 = 297 k 500. L'Allemand de l'Ouest Schmidt très fort passe de 130 k en 2e essai à 140 k bien tirés et avec 160 k au jeté établit son record national à 300 k.

C'est également la meilleure performance italienne que Silvino établit avec seulement deux essais réussis. La 7e place lui revient au poids de corps.

Par le comportement des athlètes, nous progressons à un niveau supérieur. Autre représentant finlandais : Kinnunen prend une bonne position avec 140 k à l'arraché et son premier essai de l'épaulé-jeté à 165 k = 305 k battu par l'Allemand de l'Est Dorner très volontaire - 137,500 et 170 au 2e essai = 307,500 - 5me. Tout en restant loin du podium, le Hongrois Stark s'octroie une belle 4e place avec 137,500 en première barre et 142,500. Son 1er jeté est bien fait à 172,500 mais à 180, deux fois ses bras fléchissent = 315 k. Assez dépité, le Russe Kurentsov se contente de la médaille de bronze au total de 325 k. Ses barres réussies sont pourtant appréciables : 135 - 140 pour l'arraché, 175 - 185 pour l'épaulé-jeté et une tentative infructueuse à 190 k pour battre Wenzel.

Ce dernier athlète doit avoir dans les 22 ans, il est trapu et d'une grande souplesse. Peu connu de l'assistance, il surprend beaucoup en portant nettement à bout de bras 140 et 145 k. Une petite hésitation en fin de tirage l'empêche de porter 150 k. Il ne démérite pas non plus dans l'épaulé-jeté : 177,500 - 182,500 = 327,500. Nous passons alors à celui qui peut être considéré comme le meilleur haltérophile, à juste titre d'ailleurs ; je veux parler de Kolev.

Le record du monde dont ce jeune Bulgare s'est octroyé non sans mal après deux tentatives lors du Mémorial Jean Dame, il y a tout juste deux mois paraît difficile à rééditer. Il n'en est rien !

En 3e essai, il atteint de nouveau cette belle performance aussi parfaitement que ses essais à 145 et 150.

Oui, en un rien de temps, les 152,500 k sont là à bout de bras. Sa technique est très efficace. Après la recherche du placement de départ, très vivement la barre est littéralement arrachée du sol. L'enchaînement du mouvement se poursuit très vite jusqu'à la position fléchie. Ce qui donne donc une progression de la barre rapide et uniforme. Maîtrisant ainsi la technique, Kolev s'est donc créé un style selon ses moyens physiques.

Tout aussi efficace à l'épaulé-jeté, il aligne une série de jetés impeccables qui sont un plaisir pour nos yeux quelque peu envieux : 177,500, 182,500, 187,500. Ainsi avec 6 essais réussis, il ajoute 2 k 500 à son précédent record du monde du total. Ce qui fait 340 k.

Derrière cette écrasante victoire, malgré leur mérite, Wenzel et Kurentsov paraissent recevoir des lots de consolation.

Poids Mi-Lourds

Dans cette catégorie, 20 athlètes ont concouru, 9 au plateau de l'après-midi et 11 à celui du soir. Nous n'avions pas d'engagés dans cette catégorie.

On peut penser que 6 athlètes peuvent prétendre à une place sur le podium. 1 Soviétique, 2 Bulgares, 2 Polonais et 1 Finlandais. Au cours du plateau de l'après-midi, aucune performance de valeur n'a été réalisée, aucun athlète de ce plateau n'a pu faire mieux que le plus mal classé du plateau du soir.

Pour le plateau du soir, en ce qui concerne l'arraché, la lutte pour la médaille d'or fut très intéressante. Le Bulgare Rusev réalise 157,500 alors que le Soviétique Rizhenkov manque son 2e essai à cette charge. Plus lourd que Rusev, il doit faire 160 k pour gagner la médaille d'or. Après un très beau mouvement, il stabilise cette charge à bout de bras.

Dans cette catégorie, le record du monde appartient à Rizhenkov avec 163 k. En 4e essai, il demande 163,500. Cet athlète arrive sur le plateau comme beaucoup de Soviétiques, c'est-à-dire très lentement, le regard fixant la barre. Après avoir assuré sa prise de mains, au prix d'un effort fantastique, la barre est amenée à bout de bras.

Deux athlètes ont été éliminés à ce mouvement, il s'agit du Norvégien Jenssen qui pouvait prétendre à une médaille dans ce mouvement mais ne put réussir 150 k et du Grec Iakovou à 145 k.

Après l'arraché, il est à peu près sûr que le Soviétique sera champion d'Europe au vu de sa performance à l'épaulé-jeté. Mais pour les 2e et 3e places sur le podium, les jeux ne sont pas faits. Des cinq athlètes qui peuvent prétendre à une place d'honneur, le 1er à passer se trouve être Avellan à 180 k, puis 187,500 à son 3e essai qui lui permettra de se classer 4me.

Ensuite passe Rusev (Bulgarie) à 182,500 puis 187,500 et échoue à 190 k. Avec sa performance à l'arraché, il totalisera 345 k et se classe 3e. Le Polonais Ozimek s'il réussit un bon épaulé-jeté peut espérer battre Avellan pour la 4e place. Il débute à 185 k et passe ensuite à 192,500 k par deux fois, il épaulera cette charge mais ne pourra pas la jeter. Ozimek réalise le total de 330 k et se classe 3e. Le 2e Bulgare Stoichev prend 185 k puis 190 k et doit prendre 195 k pour son 3e essai pour s'assurer la 2e place. Il doit absolument réussir cette barre sinon il est battu au poids de corps par son compatriote Rusev plus léger de 500 g. Stoichev réalise le total de 347 k 500, le Soviétique assure son titre de champion d'Europe à sa 1re tentative à 192 k 500, prend ensuite 197 k 500 qu'il réussit brillamment.

Poids Lourds-Légers

Un groupe « B » était prévu dans cette catégorie. Nous avions un représentant : Coussin.

Dans une atmosphère d'étuve, la compétition débutait à 16 h 15 celui-ci réalisa le bon total de 320 k avec 145 k + 175 k terminant ainsi premier de son plateau.

Dans le groupe « A », duel en perspective entre Nikolov et Rigert. Nikolov auréolé de ses 382 k 500 au total et 175 k à l'arraché, Rigert qui, paraît-il, relevait de blessure (cheville).

De ces deux athlètes, Rigert démarre à 162 k 500 pour réaliser ensuite 167 k 500 et 172 k 500 sans aucun problème. Il semble vraiment ne pas se ressentir de son accident à la cheville.

Nikolov quant à lui démarre à 165 k pour rater ensuite 172 k 500. Sans se démonter, il réalise ensuite la charge de 175 k dans un style qui en dit long sur ses futures possibilités. Il nous semble que d'ici peu de temps, le record du monde sera à 180 k.

Après l'arraché, Nikolov possède une avance de 2 k 500.

Le match va donc se jouer à l'épaulé- jeté.

Il faut remarquer ici que Rigert est recordman du monde dans ce mouvement et que, en outre, il est plus léger de 400 g.

A l'épaulé-jeté, Nikolov démarre à 200 k qu'il tient très facilement. Il prend ensuite 207 k 500 et 210 k et soulève ces charges d'une manière très sûre. Il bat ainsi le record du monde du total avec 385 k.

Après 210 k, Nikolov sautant de joie se croit déjà champion d'Europe.

Rigert a tiré 202 k 500 et 210 k à ses 1er et 2e essais. Il est obligé de faire 212 k 500 pour battre Nikolov au poids de corps.

Après une concentration plus longue que d'habitude, il épaule cette charge, le relevé est quelque peu difficile et il est obligé de faire un pas vers l'avant pour se stabiliser. Il jette ensuite et pour bien montrer qu'il contrôle cette charge, il garde la barre à bout de bras quelques secondes après le signal à terre de l'arbitre.

Le public très sportif applaudit à tout rompre David Rigert après avoir cru un moment à la victoire d'Anton Nikolov tout aussi applaudi d'ailleurs.

Mais ce n'est pas fini. Nikolov demande le record du monde de l'épaulé-jeté soit 214 k.

Il épaule cette charge énorme, peine pour se relever et jette ensuite. Mais le relevage était un peu trop dur. La barre est devant, Nikolov tente de se stabiliser en fléchissant sur la jambe avant, tout le monde croit qu'il va réussir, mais malgré toute son énergie, Nikolov est obligé de laisser retomber la barre sur le plateau.

Au vu de cette tentative presque couronnée de succès, on se demande pourquoi les entraîneurs bulgares n'ont pas demandé 212 k 500 pour leur athlète, obligeant ainsi Rigert à prendre 215 k pour gagner.

A la suite de cette tentative de Nikolov à 214 k, je repense à une réflexion de Rigert la veille : « Nikolov est fort à l'arraché mais il est mauvais à l'épaulé-jeté » marquant ainsi sa confiance pour le lendemain, il me semble qu'il a dû réviser son jugement après son match contre Nikolov.

Poids Lourds

Il faut compter sur la participation de 20 athlètes dans cette catégorie : 9 au plateau de l'après-midi et 11 à celui du soir.

Gourrier pour sa part, va concourir au plateau de l'après-midi. Notre représentant accuse sur la balance le poids de 95 k 5, ce qui fait qu'il est le plus léger de ses adversaires les plus dangereux.

Il réussira 150 k à l'arraché, à son 2e essai et échouera à 155 k pour son 3e essai. Gourrier réalisera la barre la plus lourde à l'arraché de ce plateau et également à l'épaulé-jeté avec 192 k 500 échouant à 197 k 500 au jeté. Il totalise 342 k 500 avec une avance de 10 k sur le Roumain Hergelegiu.

On peut espérer que 1g classement final de Gourrier se trouvera entre la 8e et la 11e place. En réalisant 342 k 500, Pierre Gourrier a amélioré son propre record de France de 2 k 500.

En l'absence du Soviétique Pervushin blessé à la main, il s'est coupé les tendons de trois doigts, on pense que le Soviétique Ustushin va faire cavalier seul, mais la suite de la compétition nous démontrera le contraire.

Un jeune athlète bulgare de 18 ans, Christov va jouer les trouble-fête et obligera le Soviétique à sortir le grand jeu.

Des favoris, Ustushin est le premier à passer à l'arraché à 155 k puis à 160 k et 162 k 500, 3 essais sur 3. L'Allemand de l'Est Ciezki réalise 160 k puis 165 k, échouant au 3e essai à 170 k. Le recordman du monde junior de la catégorie des Poids Lourds Christov prend à son 1er essai 162 k 500 puis à son 2e essai 167 k 500 puis manque 170 k.

Il faut que vous sachiez qu'à son 1er essai, Christov améliore son propre record du monde junior. Il le battra de 7 k 500, ce qui est absolument remarquable pour un athlète de 18 ans. En faisant une performance de 5 k de plus que le Soviétique, de plus, plus léger que le Soviétique, il l'oblige à prendre des barres de 7 k 500 supérieures à celles qu'il va réaliser pour le battre au total olympique.

Le duel entre le Soviétique et le Bulgare est vraiment passionnant à l'épaulé-jeté. Le Bulgare à son 1er essai réussit 207 k 500 et le Soviétique 210 k, ce dernier maintenant attend pour son 2e essai de connaître la performance du Bulgare à l'épaulé-jeté.

A son 2e essai, Christov réussit 215 k, bat le record du monde junior à l'épaulé-jeté et demande 220 k pour son 3e essai. Après un épaulé qui ne paraît plus difficile, il jette remarquablement bien cette charge et de ce fait oblige Ustushin à réussir 227 k 500.

Christov a battu son propre record du monde junior de 17 k 500. Sans commentaire.

Le Soviétique demande 227 k 500 pour son 2e essai, il ne peut moins que verrouiller cette énorme charge. Il faut que vous sachiez que le record du monde à ce mouvement lui appartient avec 224 k.

A son 3e essai, il verrouillera cette barre, éprouvera beaucoup de difficultés pour se relever de la position en flexion et le jeté ne lui posera pas de problème. Quelle force dans les membres supérieurs !

Poids Super-Lourds

Que dire au sujet de cette catégorie, sinon que les Super-Lourds..., sont les plus gros et les plus impressionnants des haltérophiles. Que dire de Reding et Alexeev sinon qu'ils sont de plus en plus impressionnants à chaque fois qu'on peut les rencontrer.

On peut quand même noter le résultat d'Alexeev : 187 k 5 + 235 k : records du monde de l'arraché et du total avec 442 k 500.

Bonk (Allemagne de l'Est) se classe 2e avec 402 k 500.

Reding 3e avec 400 k.

Ces deux athlètes sont respectivement à 40 k et 42 k 500 derrière Alexeev. Avec cette avance, on ne voit pas, sauf accident, oui pourra approcher Vassili d'ici Montréal. Je ne vois que Reding, si celui-ci arrive à réaliser son potentiel qui est supérieur à celui d'Alexeev. Mais peut-être les Bulgares nous réservent-ils une surprise d'ici là !

Compte rendu du Mémorial Jean Dame

... disputé à Paris le 7 Avril 1974

Le IVme, Mémorial Jean Dame, tout comme les précédents, a parfaitement démontré l'utilité d'une telle manifestation de prestige.

Le brutal décès du Président de la République ayant amené les dirigeants fédéraux à reporter pour le dimanche en matinée, cette compétition prévue la veille en soirée, dès lors il était hors de doute que nous compromettions ainsi définitivement toute chance de réaliser une recette satisfaisante, compte tenu des frais engagés.

Fallait-il donc sacrifier le Mémorial 1974 ?, le bruit en court quelques heures, mais fort heureusement, il n'en fut rien !

Après une sobre et émouvante allocution de M. Coret, Président de la F.F.H.C., associant, dans une même pensée, le souvenir du Grand Dirigeant sportif et celui de Georges Pompidou, Président de la République Française, une minute de silence fut observée par tous.

Vint ensuite la présentation au public des tireurs alignés sur le plateau. Tous reçurent force applaudissements, la meilleure part, toutefois, revenant au jeune Bulgare Kolev, ainsi qu'au Soviétique Rigert.

Que dire, en bref, de la compétition, laquelle cette année, mettait en présence quelques-uns des meilleurs Européens des catégories Poids Moyens, Lourds-Légers et Lourds ? Les duels, souvent, furent passionnants à suivre. Néanmoins, le fabuleux exploit du jeune Poids Moyen Kolev pulvérisant, dans un geste fulgurant, son record du Monde de l'arraché (152 k 500 !) est sans doute la plus belle chose que nous ayons jamais vécue au bord des plateaux.

Catégorie Poids Moyens.

C'est la catégorie la plus riche en champions prestigieux Kolev, donc, actuel champion et recordman du Monde, Kurentsov son illustre prédécesseur sur les tablettes, 6 fois champion du monde, Médaille d'Or aux Jeux Olympiques 1968, 10 fois champion d'U.R.S.S., Kirzhinov Champion Olympique des Légers en 1972 à Munich, Kaczmarek, ex-Champion du monde des Légers, Silvino, Schmidt ainsi que notre représentant, le jeune espoir Roland Chavigny.

Pour ne pas avoir eu le temps de s'échauffer suffisamment tôt (... il n'a tiré que 45 et 75 k avant de se présenter pour le 1er essai de la réunion.., à 120 k), notre représentant en restera là. Il manque d'un cheveu ses 2e et 3e barres à l'arraché, avec 130 k. A l'épaulé-jeté, il assure 150 k avant de tenter 160 k, qu'il manquera au jeté malgré une fente ultra basse.

Schmidt, de la R.F.A., arrache 135 k, échoue à 140 k et s'en tient à 152 k 500 à l'épaulé-jeté. Il totalise donc 287 k 500.

Kaczmarek (Pologne) devance Silvino (Italie) au bénéfice du poids de corps. Tous deux totalisaient 290 k, avec exactement les mêmes charges réussies : 125 et 165 k. Kaczmarek avait bien arraché 132 k 500, mais avait écopé de deux lampes rouges...

Kirzhinov assure 125 k, réussit 135 k et tente... 145 k à l'arraché (c'est un soulevé de terre accéléré). A l'épaulé-jeté, il procède de la même manière pour le choix de ses barres 165 pour se mettre en jambes, et 10 k de plus pour l'essai suivant..., mais là il échoue à deux reprises : (la première fois il « touche » des coudes à l'épaulé et n'insiste pas, la seconde fois c'est le jeté qui n'est pas au point). Classé 3e, il laisse Kurentsov face à Kolev.

Malheureusement, le match tourne court dès le premier mouvement. Kurentsov, que l'arraché n'avait jamais véritablement motivé, ne réussit que (!) 137 k 500 dans cet exercice... encore écope-t-il d'une lampe rouge. A 142 k 500, il donne l'impression de ne pas y croire. Ne terminant jamais son extension, il quittera le plateau fort dépité. Il y a de quoi ! Malheureusement pour lui, car il n'intercalera ainsi aucun de ses essais

avec son rival Kolev... dont on annonce qu'il tirera sur 145 k en première barre !..., et le voici, notre juvénile recordman du monde : svelte, avec de belles jambes et de bons deltoïdes antérieurs, il réalise, avec cette lourde charge, un splendide mouvement qui témoigne de son extraordinaire dynamisme. 152 k 500 tentative contre le Record du Monde ! Kolev se concentre, puis, comme pour surprendre la barre, à la Rigert, démarre sèchement son tirage... malheureusement, l'extension est incomplète et la barre chute lourdement. Pour son ultime essai, sa concentration semble quelque peu perturbée par une annonce inopportune du speaker polyglotte : Oscar State.

Néanmoins, Kolev parvient à se « reprendre en main » si l'on peut dire et cette fois c'est la bonne : la barre propulsée rageusement à bout de bras, il se redressa lentement et, dans l'attente du signal « à terre » bloque efficacement le haut de son corps en cambrant légèrement ses reins. C'est fini !, il accompagne cette charge au sol, et, libéré, bondit de joie... ce qui nous permet d'admirer en prime sa prodigieuse détente verticale (... bien plus d'un mètre, assurément !)

Avec 15 k d'avance, Kolev ne peut plus être rejoint par Kurentsov mais le vétéran soviétique, à l'épaulé-jeté, où il détînt longtemps le record officieux de l'indice de qualité musculaire, n'est pas décidé à abdiquer sans combattre !, après avoir assuré 170 k, il réussit 180 k pour son 2e essai et là, malencontreusement, il dut attendre le temps de huit essais divers (ceux de Kolev, ceux des Lourds-Légers et des Lourds) avant de tenter 192 k 500 pour un nouveau record du monde.., et essayer de réaliser ainsi le même total que Kolev (... lequel était resté sur son 1er essai à 177 k 500, manquant à deux reprises d'assez peu 187 k 500). Avec une grande détermination, le vétéran soviétique crochète la barre, se redresse avec dynamisme et chute promptement sous la charge. Malheureusement, la barre glisse de dessus ses épaules et contraint Kurentsov à tenter la remontée de la flexion..., « en force ». Rapidement, il doit renoncer, et, absolument radieux, quitte alors le plateau sous les applaudissements nourris des spectateurs...

Résultat final : Kolev totalise 330 k, Kurentsov : 317 k 500, Kirzhinov : 300 k...

Catégorie Poids Lourds-Légers.

Rigert le Grand, blessé, ne tirera pas ! Le public, qui l'avait applaudi si chaleureusement en début de réunion, ne cherche pas plus que nous à dissimuler sa déception.., mais que dire ? Souhaitons-lui un prompt rétablissement. Qu'il nous revienne l'an prochain en excellente condition !

C'est donc le Grec Spirou qui ouvre les « hostilités » pour ce plateau. S'en tenant à 120 k à l'arraché, il réussit assez aisément ses trois essais à l'épaulé-jeté : (160 - 165 - 170). Si nous en jugeons d'ailleurs par l'enthousiasme qu'il témoigne, il vient d'établir là un nouveau record personnel.

Son compatriote Iakovou, par contre, n'est pas à la fête. Au contraire de ses habitudes, cette année il n'est guère souriant... et la chance ne lui sourit guère non plus. C'est ainsi qu'il ne réussit qu'un seul arraché (135). Sans jambes, il ne parvient pas à remonter 170 k qu'il verrouille, par ailleurs, aisément. Le voici éliminé... De même, le Français Coussin, lequel ne connaît pas une meilleure réussite à l'arraché, où, avec 145 k, il ne peut « bloquer » des épaules malgré une grande facilité dans le tirage.

Classé 4e, Dorrzapf (R.F.A.), ex-recordman du Monde Junior à l'arraché, réussit la meilleure barre pour la catégorie : (150 k).

A l'épaulé-jeté, dans le style en fente, il reste sur son 1er essai à 165 k.

Totalisant 322 k 500, nous trouvons à la 3e place l'hercule suisse Broillet. Bras énormes (... à la Grippaldi) il a pour lui une évidente puissance musculaire. Malheureusement, sa technique est encore bien primaire !, s'il parvient à contrôler son dynamisme, il doit rapidement gagner une vingtaine de kilos sur son actuel total.

Ne pesant que 82 k 750, le tout jeune Bulgare Stoichev (19 ans) est en fait un Mi-Lourd. Il arrache avec une maitrise étonnante 147 k 500 puis, après un premier succès fort aisé, avec 180 k à l'épaulé-jeté, il tente 190 k à deux reprises. Là, il semble qu'il bute sur son actuelle et sans doute très provisoire, limite. Malgré un tirage très haut, qui lui assure un verrouillage sans problème, il ne peut remonter de la position fléchie : il totalise 327 k 500.

Ozimek, le sympathique ingénieur polonais (ex-champion du Monde) très applaudi par le public, qui apprécie chez lui aussi bien la sobriété de sa concentration que l'excellence de ses prestations, Ozimek, donc l'emporte à l'issue d'un match où la tactique ne fut pas inutile. Mené à l'arraché par Stoichev (147 k 500 contre 145 k), Ozimek « l'ajuste « dès sa 1re barre à l'épaulé-jeté : (185 k). Le Bulgare n'ayant pas connu de réussite avec 190 k, Ozimek, sans motivation, échoua à son tour à deux reprises sur 195 k.

Résultats de la catégorie : Ozimek : 330 k ; Stoichev : 327 k 500 ; Broillet : 322 k 500.

Catégorie Poids Lourds.

Cette catégorie ne présente que deux tireurs : un jeune espoir polonais Rutkowski, opposé au nouveau champion de France des Poids Lourds, le Saint-Maurien Pierre Gourrier.

Après un arraché réussi avec 145 k, tous deux échouent à 150 k. A l'épaulé-jeté, Gourrier demande 190 k pour son premier essai. Il les épaule assez difficilement, puis manque le jeté. Contraint de tirer à nouveau sur cette charge, il la reprend et, cette fois, parvient à la fixer à bout de bras.

Rutkowski, plus lourd que son adversaire, démarre à 192 k 500. Après avoir verrouillé cette charge à deux reprises, épuisé par l'effort du relèvement de la flexion, il ne peut conclure son jeté. Enfin, pour l'ultime essai, le voici qui se fâche sérieusement. Il empoigne la barre et réalise promptement un épaulé dérisoire de facilité, suivi d'un jeté on ne peut plus énergique. Il était temps !

Gourrier, pour lui ravir la victoire, doit jeter 195 k. Face à la barre, il tente de se concentrer, malgré une nouvelle série d'annonces intempestives au micro, il crochète la barre, se redresse, malheureusement la trajectoire est trop « rentrée » et Gourrier choit en arrière. Avec 335 k, il se voit donc devancé par Rutkowski (337 k 500), ces deux athlètes ayant seuls excédé le total du Poids Moyen Kolev (73 k 150 de poids de corps).

Le Mémorial Jean Dame 1974 était donc terminé, tout au moins en ce qui concernait la compétition par elle-même. Il ne restait plus maintenant que l'agréable cérémonie de remises de récompenses...

Les participants, tout comme les spectateurs, applaudirent donc chaleureusement, tout à la fois les organisateurs, ainsi que les acteurs, de ce magnifique spectacle sportif.

Quant à Rigert, fort navré d'avoir ainsi déclaré forfait au tout dernier moment, il nous a promis que l'an prochain, ici même, il améliorerait à son tour.., tous les records du monde de sa catégorie

Acceptons-en l'augure.

P. RIGAUD,
C.T.R. Académie de Paris.

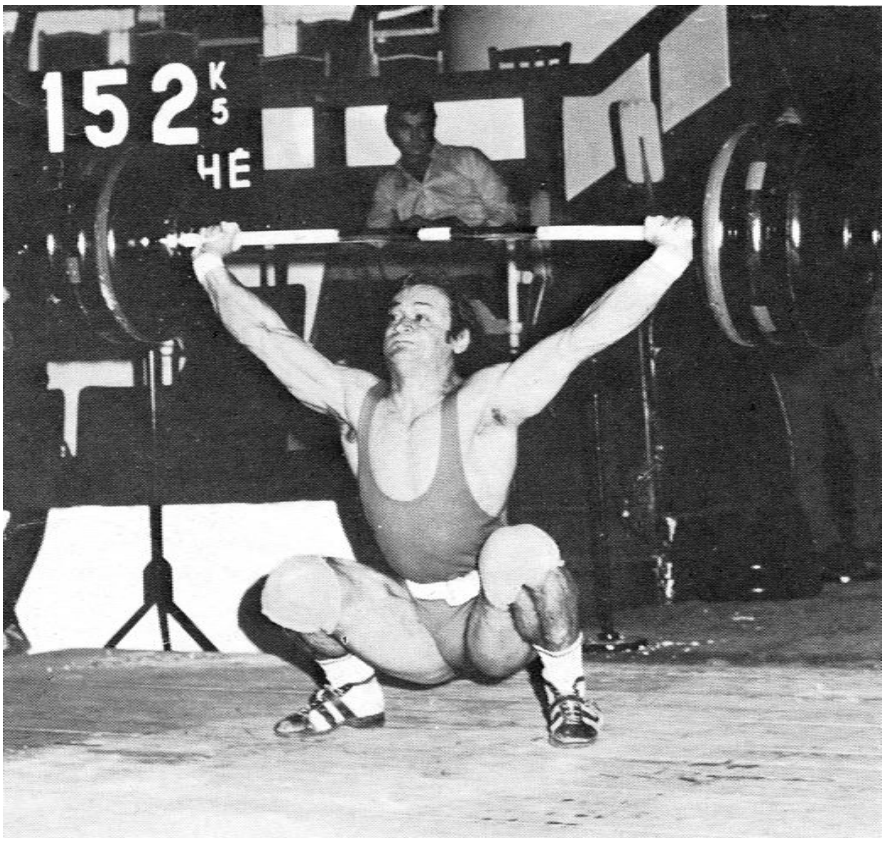

**Le fabuleux KOLEV (Moyen)
battant le record du monde de l'arraché.**

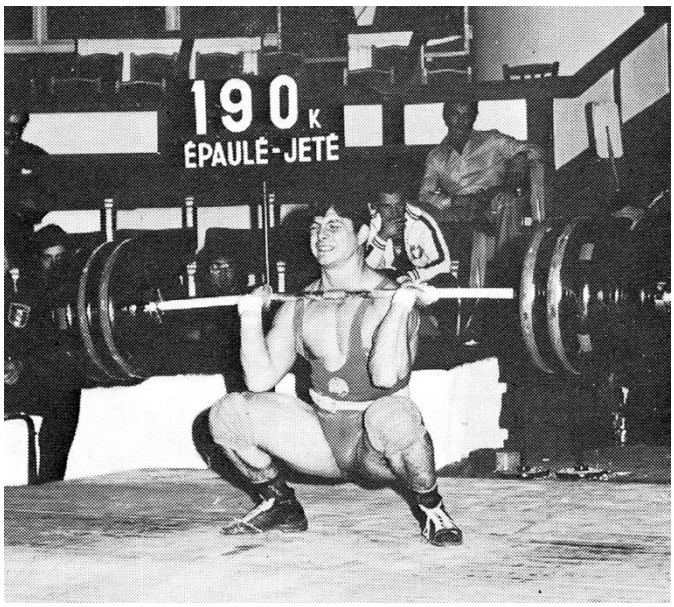

Malgré tous ses efforts, le jeune STOICHEV ne pourra se relever avec cette charge.

L'hercule BROILLET « échoue » de fort peu, par manque de maitrise à 152 k 500

☆

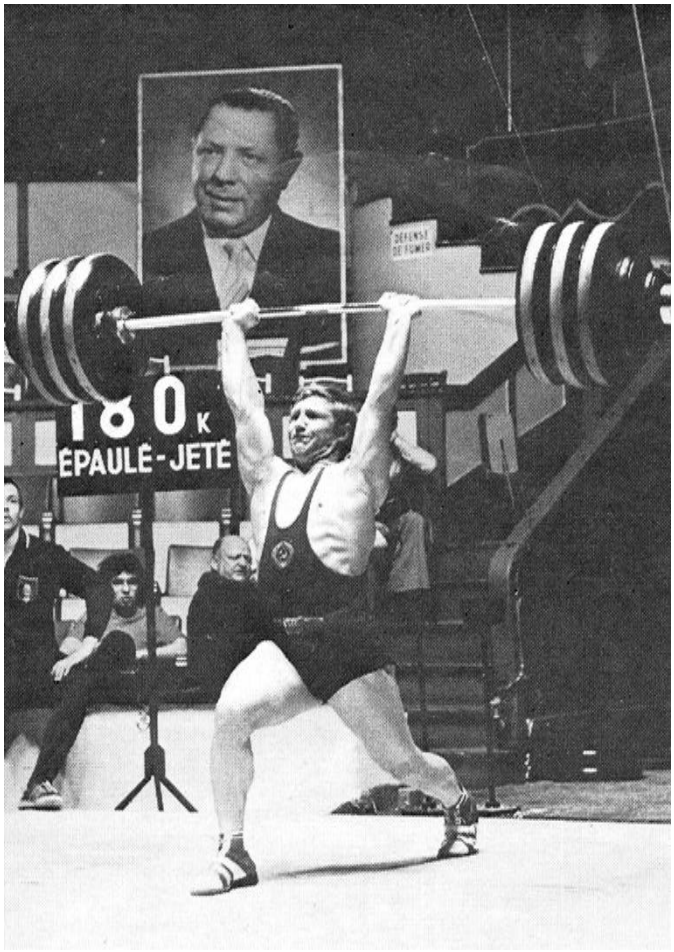

Le vétéran KURENTSOV (Moyen) jette magnifiquement 180 k.

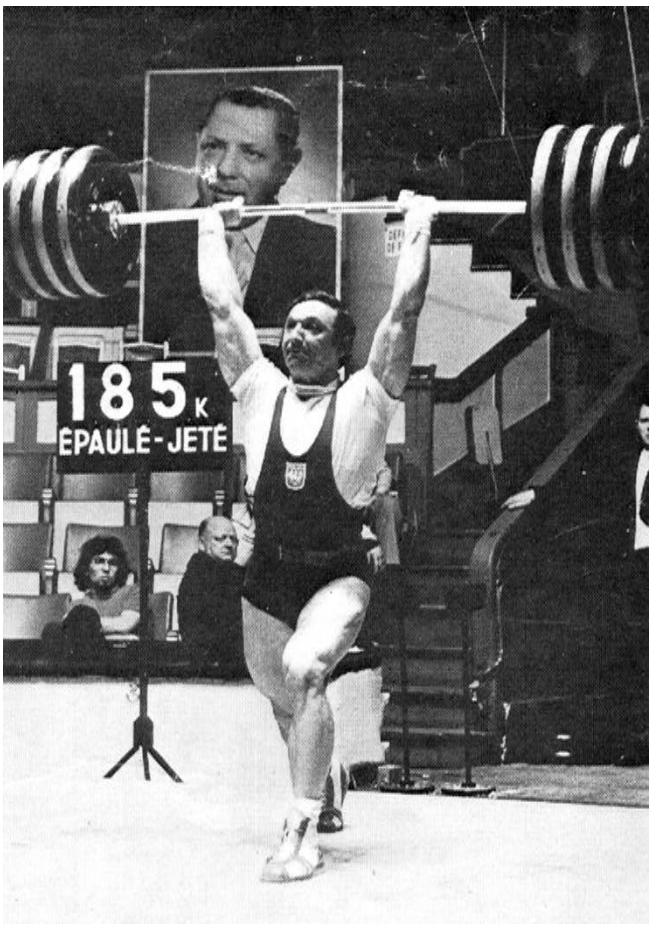

1er essai d'OZIMEK (Lourd-Léger) : 185 k.

COUPE DE FRANCE DES CLUBS PAR ÉQUIPES DE QUATRE HOMMES

disputée à Saint-Maur, les 8 et 9 Juin 1974

NOMS	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Division « Excellence »				
1. *A.S. Montbéliard :*				
GIROD	64 k 400	97,500		
BEUCLER	67 k 700	112,500		527,5 — 301 = **226,5**
FOUREL	78 k 500		150, -	
PAUTOT	90 k 400		167,500	
2. *E.C. Orléans :*				
LAGARRIGUE	76 k 100	112,500		
CHAVIGNY R.	73 k 100	127,500		505 — 278,9 = **226,1**
DULICE	68 k 300		135, -	
CHAVIGNY J.-C.	61 k 400		130, -	
3. *V.G.A. Saint-Maur :*				
TEDESCHI	60 k 400	90, -		
ATTELY	68 k 600	92,500		515 — 316,7 = **198,3**
GOURRIER	97 k 300		172,500	
GRIMALDI	90 k 400		160, -	
4. *A.S.P.P. :*				
GAURIT	67 k 500	90, -		
ROLLIN	79 k 600	110, -		510 — 320,2 = **189,8**
BARROY	82 k 300		170, -	
STEINER	90 k 800		140, -	
5. *Rueil A.C. :*				
SIADKOWSKI	72 k 900	0, -		
FRANZIL	61 k 100	95, -		385 — 285,8 = **99,2**
FAUCHER	77 k 800		155, -	
JOUAN	74 k		135, -	
Division « Honneur »				
1. *H.C. Saint-Malo :*				
BIDARD	60 k	100, -		
LE GALL	80 k	110, -		500 — 296,5 = **203,5**
MALLET	81 k 500		147,500	
LE DREAU	75 k		142,500	
2. *Amiens S.C. :*				
MAIER	80 k 400	110, -		
GRICOURT	69 k 300	95, -		477, 5 — 299,4 = **178,1**
DUQUESNOY	88 k 500		142,500	
SENET	61 k 200		130, -	
3. *H.C. Vénissieux :*				
EYRAUD	67 k 700	95, -		
MULLER	68 k 700	102,500		465 — 294,7 = **170,3**
FROMENT	90 k 800		145, -	
BIREBENT	67 k 500		122,500	
4. *A.S.P.T.T. Lille :*				
DELVALLEZ Didier	84 k 800	122,500		
TERMOTTE	71 k 500	97,500		462,5 — 292,9 = **169,6**
DELVALLEZ Daniel	71 k 700		132,500	
NEUSY	64 k 900		110, -	
Division « Juniors »				
1. *A.S.P.T.T. Lille :*				
BRZESKI J-C.	71 k 900	90, -		
VERVAECK	67 k 160	87,500		452,5 — 291,96 = **160,54**
BRZESKI B.	73 k		137,500	
LECOUVEZ	79 k 900		137,500	
2. *Lille Université Club :*				
LEPEZ	64 k 800	82,500		
BOYER	59 k 600	80, -		430 — 272,2 = **157,8**
KINCK	69 k 300		132,500	
BUYSSE	78 k 500		135, -	
3. *H.C. Saint-Malo :*				
AUBRÉE	59 k 800	75, -		
CAHUE	59 k 420	75, -		397,5 — 252,62 = **144,88**
BIDARD	59 k 800		130, -	
LE GALL	73 k 600		117,500	
4. *Reims H.M. :*				
DRUBIGNY	74 k 380	115, -		
GOMARD Y.	60 k 100	72,500		407,5 — 271,34 = **136,16**
ATTARD	74 k 640		125, -	
GOMARD G.	62 k 220		95, -	
5. *A.S. Montbéliard :*				
MAIRE D'ÉGLISE	61 k 700	75, -		
ZURCHER	79 k 640	85, -		395 — 287,84 = **107,16**
PRETOT	59 k 200		100, -	
HEINRICH	87 k 300		135, -	

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU BUREAU

tenue à Paris, le 3 Mars 1974 à 8 h 30

Présents : MM. A. Coret, Président de la F.F.H.C., J. Asso, J.-P. Bulgaridhes, J.-P. Burucoa, J. Dejonghe, J.-L. Demonsel, A. Fanguiaire, M. Lopez, R. Morand, R. Tournier, L. Perrier, P. Parot.

Assistaient à la réunion : MM. D. Combet, R. Maier, R. Gerber, M. Paterni, Entraîneurs nationaux, R. Herbaux, C.T.R.

Excusé : M. P. Samblant.

Le procès-verbal de la réunion du 5 Janvier 1974 est adopté.

***

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Bureau homologue l'affiliation des Clubs ci- après :

- ✓ N° 4010 - Association Sportive Vallée du Lys (Orléanais).
- ✓ N° 4024 - Physic Club de Pibrac (Pyrénées).
- ✓ N° 4025 - C.S. Garnison de Rennes (Bret.).
- ✓ N° 4026 - Olympic Haltéro-culturiste Raphaëlo-Fréjussien (Côte d'Azur).
- ✓ N° 4027 - Zup Athlétique Club (Poitou).
- ✓ N° 4028 - M.J.C. Saint-Marcellin (Dauphiné-Savoie).
- ✓ N° 4029 - Etoile Sportive Dammarie-les-Lys (Île-de-France).
- ✓ N° 4030 - Brive Haltérophilie (Limousin).
- ✓ N° 4031 - Sports Loisirs Culture - La Celle-sur-Seine (Île-de-France).
- ✓ N° 4032 - A.S. Gaillon-Aubevoye (Haute-Normandie).

***

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES. - Le Bureau donne avis favorable à la demande de prêts de barres présentées par les clubs ci-après :

- C.H. Grand Fort Philippe (Flandres).
- A.S. Vallée du Lys (Orléanais).
- C.E.T. Dol (Bretagne).
- Olympic Haltéro Culturiste Raphaëlo-Fréjussien (Côte d'Azur).
- M.J.C. St-Marcellin (Dauphiné-Savoie).
- Lycée Technique Albi (Pyrénées).
- Lycée du Creusot (Basse-Normandie).
- Zup Athlétic Club (Poitou).
- C S. Brétigny-sur-Orge (Île-de-France).
- C.E.T. Caen (Basse-Normandie).
- Lycée Mixte Brest (Bretagne).
- C.E.T. Le Chatelier Marseille (Provence).
- A.S. Gaillon-Aubevoye (Dauphiné-Savoie).

***

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Bureau homologue des records de France Haltérophiles et Culturistes (tableau annexé au présent procès-verbal).

Sur les deux records établis par Bidard et soumis à l'homologation, un seul peut être reconnu valable, celui de l'arraché à 95 k, l'autre n'ayant pas réuni les conditions d'homologation prévues au règlement.

***

HOMOLOGATION DE NOMINATION D'ARBITRES. - Le Bureau homologue les nominations suivantes :

Arbitres Régionaux :

MM.

- Galléano (Basse-Normandie) ;
- Le Doth, Gauthier, Gongora (Bretagne) ;
- Ortuno, Teyssier, Brunet, Jouan (Prov.) ;
- Lapouge, Simonet, Renault (Hte-Norm.) ;
- Puljate, Levant, Duprez, Duquenoy (Picardie) ;
- Ruffinel (Orléanais) ;
- Soto (Anjou) ;
- Debuf, Meurat (Flandres).

***

MINIMA SÉLECTIFS POUR LA FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE CADETS, JUNIORS ET SENIORS. - Au vu des résultats du Critérium National, il paraît indispensable de déterminer un nouveau critère de sélection à la Finale du Championnat de France sous peine d'y voir un nombre très restreint de participants.

Outre les conditions particulières aux athlètes de classe internationale qui restent valables, il est décidé que tous les athlètes oui auront réalisé, à l'occasion des Éliminatoires, une performance de classe nationale seront retenus pour la Finale quel que soit le nombre d'athlètes de la catégorie.

Seront ensuite retenus, à concurrence de cinq par catégorie, les athlètes ayant réalisé les performances de premières séries les plus proches des minima des classes nationales suivant le processus habituel du repêchage des Championnats de France.

La Commission Technique Nationale qui se réunira le 23 Mars 1974 sera chargée de procéder au classement des Éliminatoires et à la sélection pour les Finales.

M. Paterni ayant mis l'accent sur les difficultés que présentent, pour les athlètes de classe internationale, d'être au poids de leur catégorie trop fréquemment dans l'année, il est décidé que ces athlètes ne seront pas dans l'obligation de prendre part aux Éliminatoires des Championnats de France.

Dans le cas où les Éliminatoires des Championnats de France coïncideraient avec les Championnats Régionaux, les athlètes concernés pourraient prendre part à ces Championnats dans une catégorie différente mais leurs résultats ne devraient pas être transmis à la Fédération.

***

RÉVISION DE CERTAINES DATES DU CALENDRIER 1974. - En raison du changement de date apporté par la Fédération Italienne au Championnat d'Europe 1974, il apparaît indispensable de modifier certaines dates de notre Calendrier.

Les changements suivants sont donc apportés :

- 26 *Mai* : Finale du Championnat de France Athlétique des Clubs (prévu au Calendrier le 9 Juin).
- 2 *Juin* : Finale Nationale du Championnat de France Athlétique (prévu au Calendrier le 16 Juin).
- 9 *Juin :* Coupe de France des Clubs (prévue au Calendrier le 26 Mai).
- 16 *Juin* : Finale de la Coupe de France des Comités, Challenge Zones (prévue au Calendrier le 2 Juin).

A propos de la Finale de la Coupe de France des Comités, M. Herbaux suggère que, l'équipe de Reims qui se classe 4^{e} et qui est organisatrice puisse y prendre part.

M. Tournier s'y oppose et explique pour quelles raisons cette proposition ne peut être acceptée. M. Coret et les Membres du Bureau se rangent donc à son avis.

***

EXAMEN DES VŒUX POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. - Les Membres du Bureau examinent ensuite les vœux qui seront soumis à la prochaine Assemblée Générale.

ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DE FRANCE DES COMITES EN ZONE NORD-OUEST. - M. Coret informe les Membres présents du différend qui est survenu au sein de la zone nord-ouest quant à l'organisation des Éliminatoires de la Coupe de France des Comités Régionaux.

En effet, lors du Conseil de Régence de la zone, il avait été décidé que ces Éliminatoires se disputeraient à Laon, or, à l'occasion d'une réunion du Comité de Bretagne qui s'est tenue la semaine qui précédait ces éliminatoires, ce comité a décidé que, Laon lui paraissant trop éloigné, il organiserait ses propres éliminatoires à Fougères.

La question est donc posée aux Membres du Bureau de savoir si ces éliminatoires de Fougères pourraient être prises en considération.

Les Membres du Bureau ont estimé que les implantations étaient décidées en Conseil de Régence et qu'il n'appartenait pas à un Comité Régional d'en changer. M. Tournier rappelle que cette compétition ne peut être prise en charge par le Budget Fédéral.

C'est donc à l'unanimité des présents moins une abstention qu'il a été décidé que les résultats de Fougères ne pourraient pas être pris en considération.

***

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCES. - Lettre de M. Bertholet, Président du Comité Dauphiné-Savoie : le Président donne lecture d'une lettre de M. Bertholet qui souhaite obtenir des précisions quant au règlement concernant les athlètes étrangers.

Les Membres admettent, qu'en effet, cette réglementation n'est peut-être pas suffisamment précise et indiquent donc que les athlètes étrangers peuvent participer à toutes les compétitions organisées sous l'égide de la Fédération à l'exception de la Finale des Championnats de France.

Ils stipulent également que, si un athlète étranger ne peut être Champion de France ni recordman de France, il peut par contre, être Champion Régional ou Recordman Régional.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance qui avait commencé à 8 h 30 prend fin à 11 h 30.

Le Secrétaire Général, J.-L. DEMONSEL — *Le Président,* A. CORET.

TABLEAU DES RECORDS

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
Records Haltérophiles Cadets				
Arraché				
Léger	Drubigny : 100,5	Kinck : 103	5- 1-74 Lille U.C.	MM. Houte, Vervisch, Soyez
Lourd	Brulois : 102,5	Brulois : 110	26- 1-74 P.T.T. Lille	MM. Mason, Buckles, Wench
Épaulé-jeté				
Lourd.....	Brulois : 137,5	Koller : 140	26- 1-74 P.T.T. Lille	MM. Mason, Buckles, Wench
	Koller : 140	Brulois : 147,5	2- 3-74 P.T.T. Lille	MM. Klein, Flick, Imbach
Total				
Mouches	Moine : 152,5	Schmidt : 157,5 (67,5 + 90)	24- 2-74 S.A. Colmar	MM. Klein, Flick, Imbach
Léger	Kinck : 217,5	Kinck : 235	5- 1-74 Lille U.C.	MM. Houte, Soyez, Vervisch
Records Haltérophiles Juniors				
Arraché				
Coq	Bidard : 92,5	Bidard : 95	20- 1-74 C.H. Saint-Malo	MM. Bernier, Chariot, Pareau
Épaulé-jeté				
Léger	Fourrier J-C. : 140	Leblanc : 143	5- 1-74 O.M.S. Lomme	MM. Houte, Soyez, Vervisch
Total				
Léger	Leblanc : 235	Leblanc : 247,5	5- 1-74 O.M.S. Lomme	MM. Houte, Soyez, Vervisch
Records Haltérophiles Seniors				
Arraché				
Plume	Senet : 105	Senet : 107,5	24- 2-74 Amiens S.C.	à Athènes
Lourd-Léger.....	Gourrier : 151	Coussin : 152,5	24- 2-74 H.C. Palavas	à Athènes
Épaulé-jeté				
Mouche	Moreau : 110	Stresser : 112,5	24- 2-74 S.H. Haguenau	à Athènes
Total des deux mouvements				
Mouche	Stresser : 195	Stresser : 200	24- 2-74 S.H. Haguenau	à Athènes
Plume.....	Senet : 232,5	Senet : 240	2- 2-74 Amiens S.C.	à Athènes
Lourd.....	Gourrier : 332,5	Gourrier : 335	9- 2-74 V.G.A. St-Maur	MM. Dejonghe, Bernier, Samblant
Records Culturistes Cadets				
Développé-couché				
Plume	Bottin : 85	Albertini : 86,5	9- 2-74 Monaco	MM. Asso, Lopez, André
Flexion sur jambes				
Lourd	Constantin : 160,5	Krettly : 175	9- 2-74 Monaco	MM. Asso, Lopez, André
Total athlétique				
Lourd-Léger.....	Constantin : 262,5	Krettly : 265	9- 2-74 Monaco	MM. Asso, Lopez, André
Records Culturistes Seniors				
Développé-couché				
Plume	Gelas : 129,5	Garcia : 135	7- 2-74 C.H. Aix-en-Pr.	MM. Bonhoure, Thivent, André
Total athlétique				
Coq	Mahauda : 247,5	Février : 250 (105 + 145)	10- 2-74 S.C. Saintes	MM. Moreau, Auneau, Dubus
Plume	Garcia : 300	Garcia : 302,5 (130 + 172,5)	7- 2-74 C.H. Aix-en-Pr.	MM. André, Thivent, Bonhoure

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION

tenue à Amiens le 5 Mai 1974

Présents : MM. A Coret, Président de la F.F.H.C., J. Asso, J.-P. Bauer, J.-P. Bulgaridhes, M. Carne, R. Coret, J. Dejonghe, J.-L. Demonsel, A. Fanguiaire, H. Ferrari, P. Fulla, J.-L. Garet, R. Lévecq, M. Lopez, M. Michel, R. Morand, P. Parot, L. Perrier, P. Samblant, J. Serrano, R. Tournier, F. Vanneron, R. Chariot.

Assistaient à la réunion : MM. Jean Durry, Délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports auprès de notre Fédération, R. Bernier, Président du Comité d'Anjou, C. Bovi, Président du Comité de Lorraine, E. Ratier, Président du Comité du Limousin.

MM. D. Combet, R. Maier, R. Gerber, M. Paterni, Entraîneurs Nationaux.

Excusé : M. J.-P. Burucoa.

Le Président félicite, tout d'abord, M. Chariot de son élection et lui souhaite la bienvenue au sein du Comité de Direction.

Il félicite ensuite chaleureusement M. Maier pour la remarquable organisation qu'il a mise sur pied à l'occasion des Championnats de France.

Cette organisation fut en effet, en tout point remarquable et, une initiative fut particulièrement appréciée des connaisseurs, l'exposition rétrospective sur notre sport qui a ravi par sa qualité.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 Mars 1974.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ N° 4033 - C.H.C. Angérien (Poitou).
- ✓ N° 4034 - M.J.C. Douarnenez (Bretagne).
- ✓ N°4035 - A.S. Central Sport (Polynésie).
- ✓ N° 4036 - C.H. Tiare Apetahi (Polynésie).

- ✓ N° 4037 - A.S. Pirae (Polynésie).
- ✓ N° 4038 - Hattatjudokan - Toulouse (Pyrénées).
- ✓ N° 4039 - Foyer Laïque de Jeunes et d'Éducation Populaire Fleury-sur-Orne (Basse-Normandie).
- ✓ N° 4040 - A.S. de la F.P.A. Monceaux-les-Mines (Bourgogne).

Le Comité de Direction homologue ensuite le changement de titre de l'Union Sportive Riomoise qui devient « Union Sportive Riomoise Haltérophilie ».

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES. - Le Comité de Direction donne avis favorable à l'attribution des prêts de barres ci-après :

- M.J.C. Douarnenez (Bretagne).
- Foyer Laïque de Jeunes Fleury-sur-Orne (Basse-Normandie).
- A.S. de la F.P.A. (Bourgogne).
- Hattatjudokan (Pyrénées).
- Collège d'Enseignement Technique Vedène (Provence).
- C.E.S. Mixte de Kérentrech (Bretagne).
- A.S. Mentonnaise (Côte d'Azur).
- C.E.T. de Tinténiac (Bretagne).
- C.H.C. Angérien (Poitou).
- H.C. Nîmes (Languedoc).

HOMOLOGATION DE NOMINATIONS D'ARBITRES. - Le Comité de Direction homologue les nominations suivantes :

- *Arbitres Nationaux :* MM. Bulgaridhes (Côte d'Azur), Gaiotti (Pyrénées).
- *Arbitres Régionaux :* MM. M. Picaud, J. Picaut, Letallec (Bretagne), Marc (Guyenne), Broussek (Provence).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue des records de France (Haltérophiles et Culturistes). Tableau annexé au présent procès-verbal.

PROJET POUR LE BATAILLON DE JOINVILLE. - M. Coret rappelle le projet établi par M. Paterni et adressé à tous les Membres du Comité de Direction concernant la création éventuelle d'un club du Bataillon de Joinville.

Il demande aux membres présents de bien vouloir donner leur avis sur le projet en question.

Après que chacun ait donné son opinion sur le sujet, il semble qu'une grande majorité des membres présents y soient favorables avec toutefois des aménagements.

Le Président propose donc de voter d'abord sur le principe de la création de ce club.

Par 20 voix contre 2, le principe en est adopté.

M. Dejonghe, qui a voté contre, tient à préciser que son vote est motivé par le seul fait, qu'à son avis, le Bataillon de Joinville ne bénéficie pas d'un encadrement suffisant.

M. Coret propose que M. Paterni ait un adjoint qui s'occuperait plus spécialement de ces athlètes.

En définitive, M. Paterni devra très rapidement remodeler son projet en y apportant les quelques modifications ou précisions souhaitées par la majorité des Membres du Comité de Direction.

Ce projet sera ensuite diffusé à tous les membres qui devront faire connaître, par courrier, leur avis.

ADMISSION DES ARBITRES DE LA ZONE NORD-OUEST DANS LA COMMISSION NATIONALE DES ARBITRES. - M. Coret propose que soient, à partir de cette saison, inclus dans la Commission des Arbitres MM. Chariot et Thomas qui avaient été désignés en Assemblée Générale de la Zone Nord-Ouest pour faire partie de la Commission en question.

A l'unanimité, les Membres présents donnent leur accord sur cette proposition, estimant que cette zone ne peut être tenue à l'écart pendant quatre ans.

Homologation de Comités. - Le Comité de Direction homologue la constitution du Comité Régional de Nouvelle-Calédonie et le Comité Départemental de l'Orne.

M. Coret déplore que des athlètes, qualifiés pour la Finale des Championnats de France, ne se soient pas présentés sans en avoir averti la Fédération.

Les Membres présents estiment qu'il convient d'abord de leur demander leurs raisons ensuite de quoi le prochain Comité de Direction statuera sur leur cas.

M. Garet, quant à lui, demande un blâme contre les athlètes Passemard et Muller qui ont refusé de se présenter sur le podium pour la remise d e s récompenses.

Les membres présents sont unanimes à déplorer ce comportement qui manque de sportivité.

M. Coret fait ensuite savoir que le Secrétariat Fédéral est absolument débordé de travail et qu'il ne peut, avec trois personnes, faire face à toutes les tâches.

Il demande donc aux Membres du Comité de Direction l'autorisation de recruter une comptable qui, avec deux jours de travail par mois, ne grèverait guère le budget de la Fédération et serait malgré tout une aide appréciable pour notre secrétaire fédérale qui serait déchargée d'une partie du travail matériel de la comptabilité.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

Le Président propose ensuite de décentraliser tout ce qui est d'ordre technique (courrier, fichier) et fait savoir que M. Gerber a donné son accord pour absorber cette part du travail.

Le Comité de Direction donne également son approbation à cette proposition.

M. Gerber fait ensuite savoir que le club d'Halluin, en raison de sa proximité de Mons-en-Barœul organisateur du Challenge de France Athlétique a demandé à participer à la Finale.

Cette proposition est rejetée, le Club d'Halluin n'étant pas organisateur.

M. Vanneron fait ensuite savoir que le Club de Nevers est candidat à l'organisation des Championnats de France 1975. Une demande officielle sera adressée par le Club de Nevers.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance qui avait commencé à 9 h, est levée à 10 h 45.

Le Secrétaire Général, J.-L. DEMONSEL — *Le Président*, A. CORET.

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
Records Haltérophiles Cadets				
Épaulé-jeté				
Lourd.....	Koller : 145 k	Koller : 147 k 5	2- 3-74 P.T.T. Lille	MM. Astolfi, Buller, Demonsel
Arraché				
Lourd.....	Brulois : 110k	Brulois : 113 k	20- 4-74 A.S.P.T.T. Lille	MM. Pichon, Deschaintres, Demonsel
Records Haltérophiles Juniors				
Épaulé-jeté				
Plume.....	Senet : 127 k 5	Bidard : 130 k 5	20- 4-74 H.C. St-Malo	MM. Pichon, Demonsel, Deschaintres
Total des deux mouvements				
Moyen.....	Drubigny : 255 k	Brzeski : 260 k	2- 3-74 P.T.T. Lille	MM. Pichon, Dupont, Deschaintres
Records Haltérophiles Seniors				
Total des deux mouvements				
Mi-Lourd	Meslin : 292 k 5	Barroy : 305 k (135 + 170)	3- 3-74 A.S.P.P.	MM. Chorques, Coret, Lenoir
Lourd.....	Gourrier : 335 k	Gourrier : 337 k 5	17- 3-74 V.G.A. St-Maur	MM. Ricoul, Lenoir, Paterni
Record de France par équipe régionale				
	Non établi	Flandres : 2050 k	9- 2-74	MM. Bernier, Dejonghe, Samblant
Record Culturiste Senior				
Flexion sur jambes				
Plume.....	Martin : 178 k	Martin : 180 k	24- 2-74 S.C. Rochelais	MM. Merveille, Dubus, Moreau

Allocution présidentielle

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

tenue à Amiens le 5 Mai 1974

Nous voici réunis pour la deuxième fois en Assemblée Générale depuis que vous nous avez confié la lourde responsabilité de diriger notre Fédération.

Je suis persuadé que nul n'ignore les difficultés quotidiennes et de tous ordres qui se dressent sur notre chemin, c'est pourquoi je vous propose de faire avec vous l'analyse succincte, mais objective, de notre gestion depuis seize mois.

Lorsque nous fûmes installés, notre premier souci fut de dégager quelques grandes lignes - force de notre politique à venir. Il en fut dégagé quatre prioritaires.

Certes, nous n'avons pas la prétention de détenir toute la vérité mais nous croyons très honnêtement que le chemin que nous suivons peut nous mener à des résultats satisfaisants.

La première de ces grandes options est une aide plus importante aux Comités ; la deuxième une action plus déterminante sur nos jeunes espoirs sans pour autant délaisser les valeurs sûres d'aujourd'hui la troisième étant une organisation plus stricte du travail administratif; enfin des relations internationales plus suivies.

I. *AIDE AUX COMITES.*

Elle se manifeste sur deux niveaux :

a) aide financière : les Présidents des Comités ont eu, cette année, en plus de l'allocation calculée sur la participation, la possibilité de conserver 6 F par licence alors que dans le passé, ils n'avaient que 2 F 60 à leur disposition.

Cette mesure - très importante - a dû permettre un fonctionnement moins étriqué qu'auparavant.

Il est évident que cette amélioration aussi spectaculaire quelle soit est sans doute encore insuffisante.

Malheureusement, et les dirigeants sérieux le comprendront, il nous est matériellement impossible de faire plus pour l'instant.

Je crois indispensable de préciser encore une fois que notre Fédération n'enregistre que peu de recettes et quelle ne doit de fonctionner que grâce à l'aide financière de l'État.

Vous savez que notre budget 1973, qui s'élevait à 604.950 F est en dépassement de 128.000 F.

Ce déficit n'est nullement dû à un gaspillage fédéral mais il découle d'une heureuse progression de notre discipline à tous les niveaux.

Nous avons, en effet, au cours de l'exercice 73, participé à de nombreux tournois internationaux afin que notre jeune élite puisse se mesurer à des athlètes de grande valeur.

Nous verrons, par ailleurs, que ce fut une réussite. Nous avons également enregistré une très forte participation dans les séries inférieures ce qui concrétise le renouveau annoncé il y a quelques mois.

b) aide fédérale : elle se manifeste par le concours que doivent apporter les C.T.R. aux clubs. En effet, sous la responsabilité des Agents de Coordination, les C.T.R. ont toute latitude pour œuvrer de façon efficace. Ils ont reçu les instructions nécessaires afin de veiller à ce que les clubs puissent recevoir toute l'aide souhaitée. Ils ont pour mission essentielle l'organisation des stages, la visite des clubs. Ils doivent informer les dirigeants des demandes à faire auprès des administrations afin d'obtenir des subventions et également des démarches à faire auprès de la Fédération pour obtenir des prêts de matériel.

II. *POLITIQUE D'AVENIR.*

Le Comité Directeur a donné à l'Entraîneur National toutes les responsabilités de préparation et de sélection de l'Élite. Il a été amené à se prononcer sur la politique à mener en vue des prochains Jeux Olympiques. Son choix s'est porté sur la préparation des jeunes sur qui il fonde les plus grands espoirs. Les moins jeunes n'étant pas écartés pour autant. Dès les derniers Championnats d'Europe, une expérience sans précédent fut envisagée par l'Entraîneur qui emmena à Madrid une équipe composée en majeure partie de Juniors. Il faut se féliciter de cette initiative qui nous donna de grandes satisfactions tant sur le plan des performances que sur le plan comportement. Il en fut de même à La Havane. Tout dernièrement, l'équipe de France Juniors s'est bien comportée face aux Britanniques : la défaite n'étant due qu'à un forfait malheureux d'un des nôtres. Le brillant succès sur les Grecs vient - s'il en était besoin - de confirmer le renouveau naissant de notre élite.

Je ne pense pas qu'il soit bienvenu de tomber dans un optimisme béat, mais je suis certain que nous devons faire confiance à notre jeunesse qui sait se battre et qui a conscience du rôle important qu'elle joue pour que vive notre discipline.

III. *ADMINISTRATION.*

Nous nous efforçons, compte tenu de nos moyens, de donner un maximum d'informations et le plus rapidement possible. Si parfois, il y a des bavures, je vous demande de ne pas nous en tenir rigueur, car vous êtes bien placés pour juger les efforts que nous faisons dans le sens de l'amélioration.

Nous avons également mis à jour tous les fichiers d'athlètes, d'arbitres et d'entraîneurs. M. Gerber a passé de longues semaines sur ce travail afin que nous soyons en mesure de vous renseigner rapidement. Comme je le laissais entendre, l'année dernière, la Commission du Bulletin animée par M. Samblant a porté tous ses efforts sur l'amélioration du contenu et de la rigueur en ce qui concerne les dates de parution. Le résultat est positif. Tout de même, un point noir subsiste : les articles demandés sont très insuffisants et vous comprendrez que la copie nécessaire ne peut venir que de vous en ce qui concerne les rubriques autres que celles de la Fédération. Je vous demande donc de faire un effort particulier dans ce domaine.

IV. *RELATIONS INTERNATIONALES.*

Le chapitre des relations internationales peut paraître à certains comme négligeable, pourtant je me suis aperçu qu'il revêtait un intérêt capital.

Je crois que la France se doit d'être présente dans le concert international car elle y a sûrement sa place.

Le Président Jean Dame étant l'un des patrons du monde haltérophile : il était écouté et respecté. Sa personnalité avait donné une notoriété incontestable à notre pays. Depuis quelques années, ce n'est plus tout à fait pareil, c'est pourquoi il faut se faire comme objectif de remettre notre nation à sa place. Voilà en quelques lignes ce qui fut l'essentiel de notre action durant un an. Je ne sais pas quel est votre sentiment sur notre travail j'espère que vous le jugerez de façon objective.

Quant à moi, je suis persuadé que nous faisons un maximum afin que notre sport soit considéré comme il se doit et qu'il trouve l'audience qu'il mérite.

Toutefois, je me permets de rappeler à tous les dirigeants qu'en aucun cas, nous n'arriverons à un maximum d'efficacité s'ils ne se sentent pas concernés par les efforts que nous faisons. Il ne s'agît pas de s'agiter autour d'une table de travail pour avoir la conscience tranquille du devoir bien accompli.

L'efficacité est ailleurs.

Ceci dit, je tiens à remercier tous ceux qui, inlassablement, œuvrent pour notre sport qu'ils soient bénévoles ou appointés, dirigeants ou athlètes.

Je terminerai en souhaitant à tous, d'excellentes vacances qui vous permettront d'acquérir les forces nécessaires pour la prochaine saison.

A. CORET.

LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'année 1973 voit s'opérer un certain redressement et, sans se gargariser de nos résultats, le bilan dans son ensemble est positif.

L'autorité fédérale s'est considérablement renforcée durant l'année écoulée, les structures se consolident, les promesses de l'an dernier tenues dans la mesure des possibilités.

La Commission du Bulletin Fédéral a pris son essor et l'on constate que « l'*Haltérophile Moderne* » paraît en temps et en heure suivant un planning bien déterminé. Un matériel neuf nous permettra sous peu sa distribution systématique. Ce fameux lien, ce cordon ombilical reliant la Fédération et nos haltérophiles, qu'est le bulletin, a retrouvé une âme et je remercie le Président de cette Commission ainsi que tous ceux qui par leurs articles, leurs reportages, leurs photos, etc., œuvrent pour nous offrir un mensuel de qualité.

La Commission de l'Arbitrage est également en place et donne satisfaction. Un fichier central est créé et permet à l'heure actuelle une certaine équité dans la désignation des arbitres. Un fichier « entraineurs et athlètes » est également en place et permet au Secrétariat Fédéral plus d'efficacité.

Le Responsable unique de l'Élite a également été désigné. Nous connaissons ses difficultés.

Nous ferons avec lui un bilan mais, chacun peut constater la naissance d'une nouvelle équipe de France où les jeunes ont la possibilité de briller. Anciens et « jeunes » se côtoient désormais. Les

résultats ne sont pas négligeables. Le sport d'élite semble prendre un virage.

Tout le travail déjà effectué n'a pu l'être que grâce à nos dirigeants de clubs, les sans-grades, les humbles ceux qui travaillent dans l'ombre et se dévouent sans compter, nos techniciens, C.T.R., C.T.D., entraîneurs nationaux, fédéraux. Merci à tous mais encore bien du travail reste à faire.

Un style semble trouvé, donnons-lui toute sa mesure. N'oublions pas que si le nombre de licences augmente, le personnel administratif reste le même. Je vous demande donc d'alléger au maximum vos démarches auprès de la F.F.H.C. Pour les questions d'ordre technique entre autres, les spécialistes Agents de Coordination, entraîneurs nationaux, C.T.R., C.T.D. sont à votre disposition. Je veux remercier le personnel du secrétariat fédéral pour son travail parfois si difficile et pour son dévouement à la cause haltérophile.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

— le 4 Février Finale Nationale au Tournoi par équipes régionales Juniors disputée à Lingolsheim :
1er : Bretagne,
2e : Languedoc,
3e : Flandres,
4e : Île-de-France,
5e : Picardie

— les 24 et 25 Février : Finale du Critérium National à Hyères; participent :
23 Cadets,
15 Juniors,
26 Seniors

— les 7 et 8 Avril : Finale des Championnats de France à Saint-Malo :
1) scolaire où participent :
13 Cadets,
19 Juniors -Seniors,
2) universitaire :
13 Juniors - Seniors

(Ces deux finales non inscrites au calendrier fédéral).

— les 14 et 15 Avril : Finale des Championnats de France Cadets - Juniors à Reims :

Cadets : 29 participants - Champions de France : *Mouche* : Moine ; *Coq* : Roumieux ; *Plume* : Lopez ; *Léger* : Kinck ; *Moyen* : Brzeski ; *Mi-Lourd* : Lecouvez.

Juniors : 23 participants - Champions de France : *Mouche* : Stresser ; *Coq* : Bidard ; *Plume* : Senet ; *Léger* : Leblanc ; *Moyen* : Drubigny ; *Mi-Lourd* : Legall ; *Lourd-Léger* : Froment.

— les 29 et 30 Avril : Finale du Championnat de France Seniors à Jœuf :
44 participants - Champions de France :

Mouche : Stresser ; *Coq* : My ; *Plume* : Chavigny J-C. ; *Léger* : Rouchel ; *Moyen* : Terme ; *Mi-Lourd* : Barroy ; *Lourd-Lég.* : Gourrier ; *Lourd* : Beretti.

— les 12 et 13 Mai : Finale de la Coupe de France des Clubs par équipe de 4. :

1) *Division « Excellence »* à Étampes :
1er : Palavas-les-Flots,
2e : A.S. Montbéliard (I),
3e : A.S.P.T.T. Lille,
4e : Rueil A.C.,
5e : A.S.P.P.,
6e : E.C. Orléans.

2) *Division « Honneur »* à Neuilly :
1er : Amiens S.C.,
2e : S.A. Enghien,
3e : S.C. Neuilly,
4e : A.S. Montbéliard (II),
5e : V.G.A. Saint-Maur,
6e : U.S. Toul.

3) *Division « Junior »* à Massy :
1er : H.C. Saint-Malo,
2e : S.S.B. Grand-Combe,
3e : A.S.P.T.T. Lille,
4e : Reims Haltéroph. Musculation,
5e : S.C. Navis Grenoble,
6e : A.C. Pontoise;

— le 25 Août : 12 athlètes participent au Test de Prémanon ;

— le 27 Octobre 1973 :23 athlètes participent au Test d'Avallon.

Participants aux éliminatoires disputées dans les Comités Régionaux

— les 20 et 21 Janvier : Prix Interrégional :
209 Cadets,
120 Juniors,
369 Seniors

— les 27 et 28 Janvier : Critérium National :
35 Cadets,
24 Juniors,
47 Seniors

— les 17 et 18 Février : Prix Intergroupes :
123 Cadets,
81 Juniors,
220 Seniors

— le 25 Février : Prix des Débutants :
346 Cadets,
128 Juniors,
335 Seniors

— les 17 et 18 Mars : Championnat de France :
56 Cadets,
30 Juniors,
67 Seniors

— les 20 et 21 Octobre : Prix d'Encouragement :
448 Cadets,
192 Juniors,
523 Seniors

— le 4 Novembre : Prix Interrégional :
178 Cadets,
82 Juniors,
265 Seniors

— le 25 Novembre : Tournoi par équipes régionales Juniors : 22 comités représentés.

RÉSULTATS INTERNATIONAUX

— les 7 et 8 Avril Mémorial Jean-Dame à Ile Saint-Denis où 28 champions s'affrontent. Nos Français figurent honorablement.

Moyens : 3e Terme : 290 k, 4e Blanquie : 275 k, 5e Faucher : 272 k 5, 7e Chavigny : 265 k ; *Mi-Lourd* : Saint-Martory, éliminé ; *Lourds-Légers* : 3e Gourrier : 322 k 5, 6e Decuignières : 305 k

— les 14 et 15 Avril : 1re Coupe de Marché Commun à Oberhausen.

Notre équipe se classe 3e. Nos représentants remportent 7 médailles d'argent et 7 de bronze Moreau, Gomard, Fougeret, Dulice, Delvallez Daniel, Ugolini, Pautot composent l'équipe.

— du 11 au 13 Mai : Pannonia Cup à Budapest. Billet est 2e en Mouche avec 172 k 5, Decuignières est 6e en Lourd-Léger avec 295 k, Beretti en Lourd est éliminé

— du 10 au 14 Mai : Tournoi de Dresde. Gourrier (Lourd-Léger) est 4e avec 317 k 5, Demeyère (Lourd) est éliminé

— le 19 Mai : la France B bat la Tunisie 9 - 0 à Aix-en-Provence.

— du 10 au 18 Juin les Championnats d'Europe à Madrid voient nos jeunes athlètes honorer leur sélection :

Mouche : 7e Stresser : 190 k ; *Coq* : 11e Bidard : 202 k 5 ; *Plume* : 9e Senet : 225 k ; 10e Chavigny : 220 k ; *Léger* : 10e Chavigny R. : 265 k ; *Moyen* : 12e Faucher : 267 k 5 ; *Mi-Lourd* : 13e Delvallez : 282 k 5 ; *Lourd-Léger* : 10e Coussin : 307 k 5.
La France est 13e au classement par nations.

— le 15 Juillet : la France bat l'Espagne 7 - 2 à Ponferrada.

— le 18 Août : au Tournoi de Zarauz, Cadars est 4e Drubigny est 5e Duloquin est 6e.

— du 15 au 23 Septembre : Championnats du Monde à Cuba; deux sélectionnés qui améliorent 4 records de France :
Mouche : Stresser avec 195 k est 15e, Léger : Chavigny R. avec 270 k est 13e.

— du 27 au 29 Octobre : Tournoi d'Ankara.
Nos deux représentants ne sont guère heureux et sont éliminés à l'arraché.
Coq : Gomard - *Plume* : Bidard.

— le 11 Novembre Tournoi de Savone :
Mouche : 3e Gras 147 k 5 ; Coq : 2e Roumieux : 175 k ; Plume : 1er Senet : 225 k ; Léger : 2e Leblanc : 237 k 5 ; Moyen : 3e Drubigny : 245 k ; Mi-Lourd : 3e Legall : 255 k ; Lourd-Léger : 3e Marmousez : 220 k ; Lourd : 2e Koller : 235 k.
Notre équipe se classe 3e.

— les 1er et 2 Décembre : Tournoi Fédéral par invitation à Troyes et Nevers 28 athlètes français, 1 athlète italien, 2 athlètes suisses.

CULTURISME MUSCULATION

— le 19 Mai : Challenge des Clubs culturistes à Aix-en-Provence :

1er : H.C. Nice,
2e : Union Haubourdinoise,
3e : A.C. Mons-en-Barœul,
4e : Union Halluinoise,
5e : C.H.C. Marignane.

— le 17 Juin : Finale du Championnat de France Athlétique à Rochefort :

8 Cadets - Juniors :
Plume : Benet ; *Léger* : Taret ; *Moyen* : Bernat ; *Mi-Lourd* : Boyer.

30 Seniors :

Mouche : Mahroub ; *Coq* : Mahauda ; *Plume* : Garcia ; *Léger* : Ledroit ; *Moyen* : Denivet ; *Mi-Lourd* : Lechertier ; *Lourd-Léger* : Raghouber ; *Lourd* : Datteny ; *Super-Lourd* : Martin.

Records de France améliorés :

Cadets : 6,
Juniors : 3,
Seniors : 13.

— De nombreux stages nationaux ou régionaux pour l'élite ou l'encadrement :

— Font-Romeu : pour le Bataillon de Joinville (1),
— Antibes : Office franco-allemand (3),
— Aix-en-Provence : Arbitres internationaux (1),
— I.N.S. : Athlètes d'élite (2),
— Diverses zones.

— Records de France améliorés :

Cadets : 16,
Juniors : 17,
Seniors : 24.

— Record d'Europe Junior :
Stresser (Mouche) Arraché : 87 k 5.

— Nombre de licences : 12.361.

— Nombre de clubs affiliés : 42.

— 49 Arbitres Régionaux ont passé avec succès leur examen,

11 Arbitres Nationaux,
8 Arbitres Internationaux,
7 Jurés Culturistes.

Résultats techniques du
CHALLENGE DE FRANCE ATHLÉTIQUE 1974

NOMS	Poids de corps	Développé-couché	Flexion sur jambes	TOTAL	Total en points
1. *Union Haubourdin :*					
DATTENY	109 k 700	182,500	250, -	432 k 500	
PLOYART	74 k 700	145, -	165, -	310 k	
LIGNEEL	82 k 300	165, -	185, -	350 k	106,5
2. *C.H.C. Parisien :*					
LECHERTIER	82 k 350	147,500	207,500	355 k	
ORNEME	82 k 300	145, -	212,500	357 k 500	
RAGHOUBER	87 k 850	177,500	180, -	357 k 500	102
3. *C.S. Meaux :*					
VACHAT	99 k 300	160, -	195, -	355 k	
LEDROIT	66 k 600	122,500	172,500	305 k	
DENIVET	69 k 700	167,500	192,500	360 k	100
4. *A.C. Mons :*					
TARET	66 k 400	110, -	152,500	262 k 500	
CHABEAU	74 k 500	130, -	145, -	275 k	
COUTURE	90 k	150, -	225, -	375 k	82,5
5. *H.C. Nice :*					
FLORI	73 k 100	112,500	142,500	265 k	
BULGARIDHES	67 k 500	100, -	150, -	250 k	
BONNET	76 k 250	147,500	170, -	317 k 500	70,5

Parfaitement organisée par les soins des dirigeants et athlètes du Club de Mons-en-Barœul, la finale 1974 du Challenge de France athlétique n vu la victoire de l'équipe de l'Union Haubourdinoise, laquelle totalisa 106,5 points devant le Club Haltérophile et Culturiste Parisien : 102 points, le C.S. Meaux : 100 points, l'A.C. Mons-en-Barœul : 82,5 points et I'H.C. Nice : 70,5 points.

Cette saison, 127 équipes avaient disputé les éliminatoires régionales.

Cette victoire, en finale, vient à point nommé récompenser les efforts de son animateur, M. Merveille, qui s'est toujours dévoué sans compter pour la cause culturiste dans les Flandres. Qu'il en soit ici remercié et félicité.

La meilleure performance de l'équipe d'Haubourdin a été réalisée par le Lourd Datteny qui réussit 183 k au développé couché (nouveau record de France de la catégorie) avant de réaliser 250 k à la flexion sur jambes. Il rapportait ainsi 42,5 points à son équipe.

L'équipe du C.H.C. Parisien, handicapée par une blessure récente du Lourd-Léger Raghouber, perdit là au moins 6 points, et ne put faire mieux que 102 points. Depuis deux saisons, le club parisien semble jouer de malchance dans cette épreuve. Souhaitons qu'il n'en soit pas de même l'an prochain

En troisième position, nous trouvons l'équipe du C.S. Meaux (100 points) menée par son leader Denivet qui, à 69 k 7 de poids de corps, n'en réussit pas moins 360 k au total des deux mouvements athlétiques, nouveau record de France des Moyens. Il accomplit notamment un magnifique développé couché avec 167 k 500, poussant cette charge avec une prise de mains serrée (40 cm d'écart entre les mains !). A son poids de corps, c'est une performance de tout premier ordre.

Quant à Michel Ledroit, plusieurs fois champion et recordman de France, en haltérophilie et en force athlétique, il n'avait repris l'entraînement que depuis peu, et se trouvait, de ce fait, en petite forme.

Classée 4e, l'équipe locale de Mons-en-Barœul ne pouvait faire mieux que de préserver sa place. Le Lourd-Léger Couture fut le meilleur homme de l'équipe, réalisant 375 k au total des deux mouvements (150 + 225) ce qui rapportait 35 points à sa formation.

La cinquième équipe qualifiée, l'Haltérophile Club de Nice, ne totalisa que 70 points, assez loin du total qu'elle réalisa au cours des Éliminatoires régionales (89 points).

P. RIGAUD,
C.T.R., Académie de Paris.

L'HALTÉROPHILE MODERNE
F. F. H. C.
51, rue Vivienne
75002 PARIS

☆

Montant annuel de l'abonnement :

France : 15 F
Étranger : 20 F

– par cheque bancaire ou par mandat à notre adresse
– par virement postal à notre C.C.P. Paris 1304-82.

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

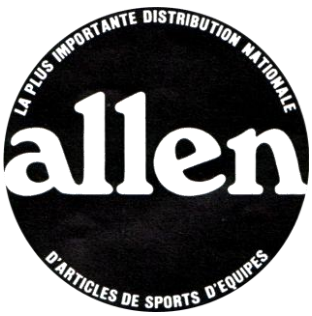

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur. Brie-Cte-Robert. 77170. Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÈROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

10 catalogues spécialisés

à votre service...

A stades
B sports d'équipe
C gymnases
D Haltérophilie
E Sports de combat
F Piscines
G Chronométrage
H Vestiaires
I Tribunes
J Jeux d'enfants

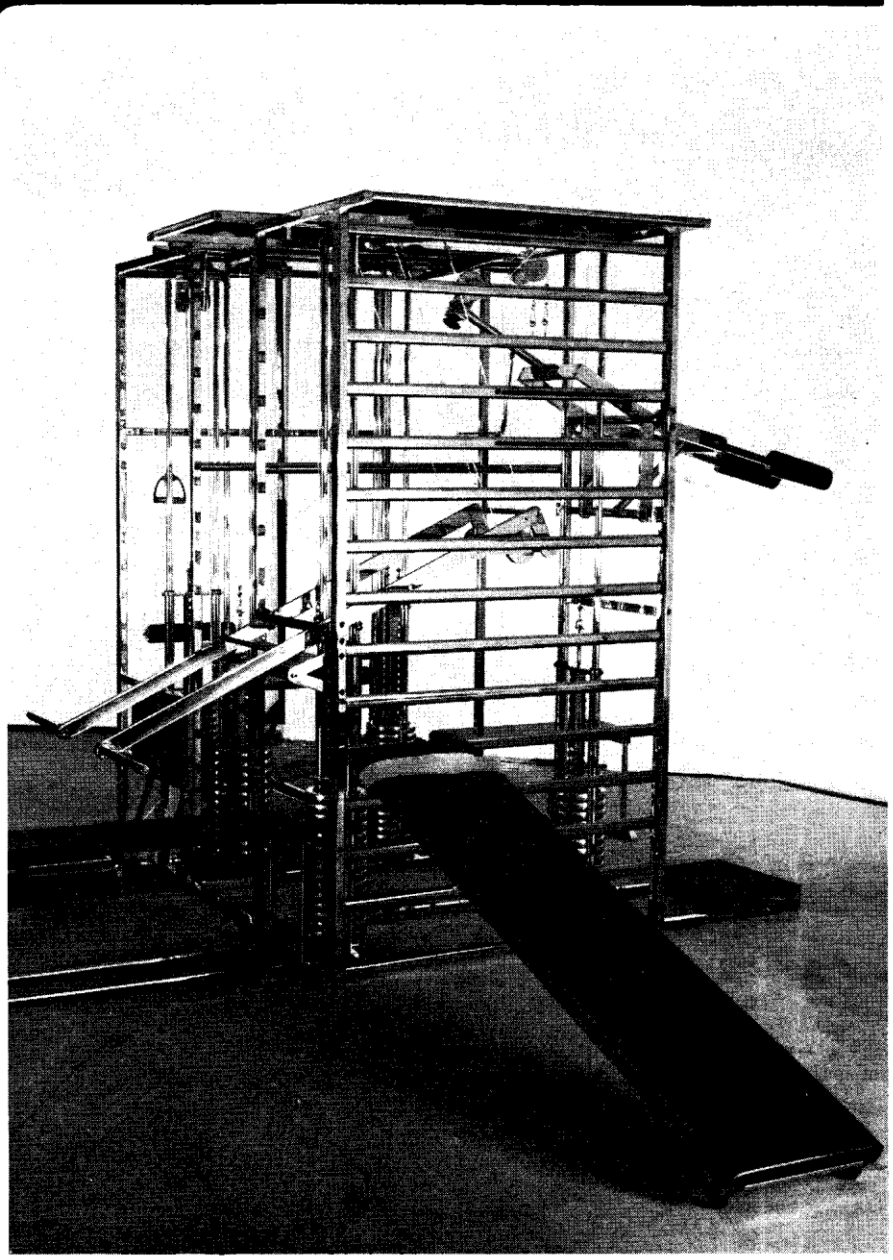

Le groupe G.E.S. 1er Fabricant Européen construit dans ses 4 usines la plupart des matériels importants qu'il distribue suivant des techniques qui lui sont propres ou sous licence. Ces matériels sont constamment perfectionnés et adaptés aux nouvelles exigences des disciplines, en collaboration avec les Fédérations Nationales intéressées. G.E.S., un groupe sérieux, toujours présent, pour vous documenter, vous renseigner. N'hésitez pas à demander le ou les catalogues qui vous intéressent.

THOMASSON-KESSLER-DARROUY
GES

GENERALE D'EQUIPEMENT SPORTIF
département 15
9, rue Notre Dame
69006 LYON - France
Tél. (78) 52.09.19
Télex GESLYON 34934 F

Catalogue souhaité _____
NOM : _____
ACTIVITE : _____
ADRESSE : _____
N° Code Postal : _____ VILLE : _____

© RLPZ (2019)

N° 310

l'haltérophile MODERNE

MENSUEL 29e ANNEE

OCTOBRE 1974

FONDATEUR : JEAN DAME

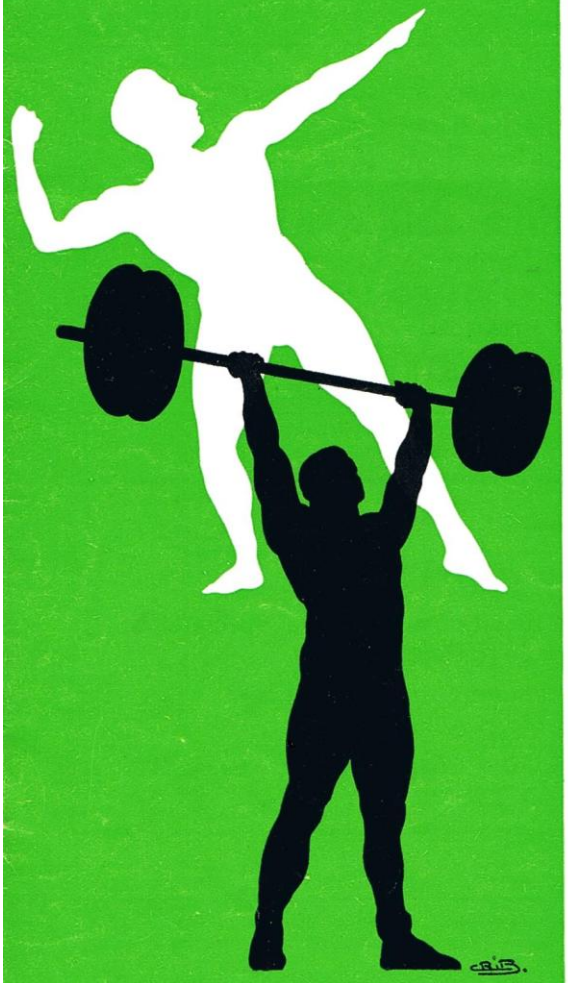

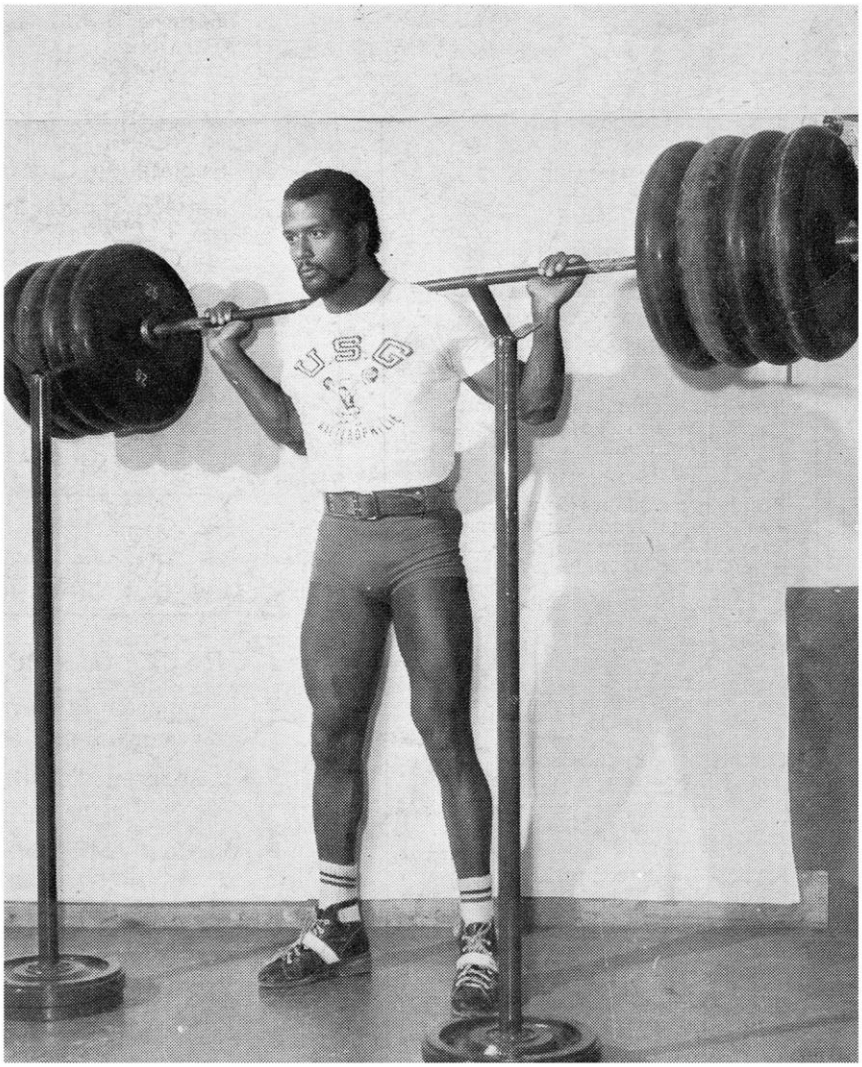

Document original : Raymond Lopez

BULLETIN OFFICIEL DE LA FEDERATION FRANCAISE HALTEROPHILE ET CULTURISTE

LE N° : 1 F 50

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

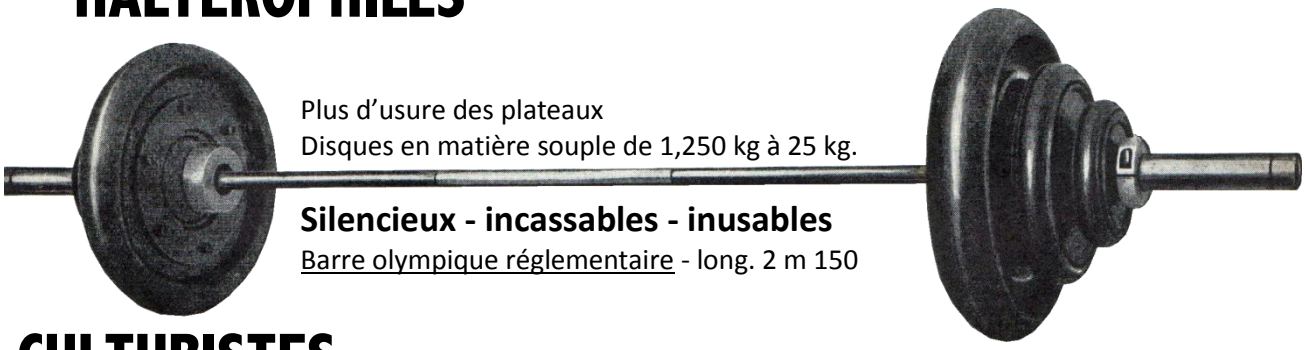

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables

Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES

1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

Résultats techniques et compte-rendu de la Finale du Championnat de France Athlétique 1974 3

Portrait d'athlète Roger Leblanc ..... 4 et 5

Résultats techniques et compte-rendu du match France - U. S. A. disputé à Lille le 26 Juin 1974 ..... 5 et 6

Résultats techniques (5 premiers) et compte rendu de la Pannonia Cup disputée à Budapest du 26 au 28 Juillet 1974 6

Procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à Amiens le 4 Mai 1974 ..... 7 et 8

Compte rendu de la Réunion du Comité Exécutif Européen tenu à Vérone le 27 Mai 1974 9

Compte rendu du Congrès de la F.E.W. tenu à Vérone le 27 Mai 1974 9

Avis du C.N.O.S.F. 10

Rappel des compétitions de Novembre 1974 10

Nos Joies, nos Peines 10

Comptes rendus de stages ..... 11 et 12

Devoirs et droits du sportif, par R. NOIRIEL ..... 12 et 13

Dans nos Comités Régionaux ..... 13 et 14

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^e^

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

Patrick FOUCHE (U.S. Grigny),
Champion de France Athlétique 1974

(Photo : Service Municipal d'information de Grigny).

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 4e trimestre 1974.**
L'Haltérophile Moderne F.F.H.C. : 51, rue Vivienne, 75002 Paris (2e). Tél : 236-53-60 / C.C.P. Paris 1304-82

Championnat de France athlétique 1974

29 Juin 1974, Carpentras

NOM	Poids de corps	CLUB	Développé couché	Flexion sur jambes	TOTAL
		CADETS - JUNIORS			
Poids Coqs :					
1. MORIN	55 k 500	S.C. Niort	92,500	120	212 k 500
2. TARET	56 k	A.C. Mons	92,500	120	212 k 500
Poids Plumes :					
1. SAINT-CIERGE	59 k 200	U.S. Crest	85	142,500	227 k 500
2. MAIRE D'ÉGLISE	60 k	A.S. Montbéliard	90	137,500	227 k 500
3. BORDET	59 k 600	H.C.C. Arbreslois	95	125	220 k
Poids Léger					
1. FAES	64 k 800	C.S.M. Saint-Denis	95	165	260 k
Poids Moyen					
1. POLLET	74 k 300	Union Haubourdinoise	120	160	280 k
Poids Mi-Lourds					
1. BOYER	82 k 200	C.H.C. Rochefort	122,500	200	322 k 500
2. BERNAT	77 k 200	U.S. Grigny	145	170	315 k
3. DETREZ	80 k 100	Stade Béthunois	117,500	182,500	300 k
Poids Lourd-Léger					
1. MENONI	89 k 100	J.F. Bourgoin	132,500	200	332 k 500
		SENIORS			
Poids Mouches					
1. MAHROUB	49 k	A.S. Monaco	110	165	275 k
2. FORMIA	51 k 800	A.S. Monaco	75	150	225 k
Poids Coq					
1. FÉVRIER	55 k 500	S.C. Saintes	102,500	150	252 k 500
Poids Plumes					
1. GARCIA	59 k 800	A.S.S.A. Saint-Victoret	140	175	315 k
2. MARTIN	59 k 700	S.C. Rochelais	117,500	175	292 k 500
Poids Légers					
1. LEDROIT	66 k 300	C.S. Meaux	122,500	170	292 k 500
2. VANDAELE	67 k 200	A.S.P.T.T. Lille	112,500	165	277 k 500
Poids Moyens					
1. DENIVET	69 k 100	C.S. Meaux	167,500	192,500	360 k
2. BARON	74 k 700	A.S.P.T.T. Lille	137,500	200	337 k 500
3. VERHOLLE	74 k 700	Union Halluinoise	150	180	330 k
Poids Mi-Lourds					
1. FOUCHE	81 k 300	U.S. Grigny	145	220	365 k
2. LIGNEEL	82 k 200	Union Haubourdinoise	167,500	195	362 k 500
3. ORNEME	82 k 500	C.H.C. Parisien	142,500	212,500	355 k
Poids Lourds-Légers					
1. COUTURE	89 k	A.C. Mons	155	220	375 k
2. DUBUS	84 k 600	S.C. Sainte,;	167,500	205	372 k 500
Poids Lourds					
1. DATTENY	108 k	Union Haubourdinoise	185	250	435 k
2. MAUDET	94 k 400	Z.A.C. Poitiers	160	210	370 k

Carpentras abritait samedi 29 Juin 1974 le Championnat de France Athlétique, épreuve qui avait pour cadre la Maison des Jeunes et qui réunissait près de trente participants.

Groupés en deux catégories, Cadets - Juniors d'une part et Seniors de l'autre, les concurrents avaient à disputer les deux mouvements athlétiques : le développé-couché et la flexion sur jambes.

Ce fut une compétition d'un grand niveau, plusieurs records nationaux sont tombés (7) à la grande satisfaction des responsables fédéraux et tout particulièrement du représentant de M. le Président de la F.F.H.C. M. Fanguiaire.

Un nombreux public a suivi cette magnifique compétition, la meilleure performance de la journée revient au sympathique Poids Lourd Datteny (Comité des Flandres) qui réalisa un excellent total mais surtout 250 k en flexion.

Avec 435 k (185 + 250), il s'attribue le Vase de Sèvres, Prix du Président de la République.

Si Datteny domina cette journée provençale, la plus belle performance chez les Cadets - Juniors devait revenir au Junior Boyer, de Rochefort/Mer, qui s'adjugeait le titre en catégorie des Mi-Lourds, battant toutes ses performances antérieures.

Disons tout de suite que si la réussite fut complète sur le plan sportif, les sélectionnés se surpassant (la chute de plusieurs records de France en est le témoignage) elle le fut également sur le plan de l'organisation, le « tiercé » Brunet - Lucius - Boughard (Président du Club organisateur) ayant une fois de plus bien mérité du sport haltérophile.

Le cadre, en l'occurrence la Maison des Jeunes, mise gracieusement à la disposition des organisateurs par son directeur n'a pas été étranger à cette parfaite réussite.

M Charretier, Maire de Carpentras, au cours d'un vin d'honneur offert par la Municipalité n'a pas manqué d'adresser ses félicitations aux responsables de la F.F.H.C. et aux champions ; sympathique manifestation qui a clôturé une belle journée de sport et de camaraderie.

Le rideau est tombé sur le Championnat de France Athlétique 1974 et nous sommes persuadés que les participants ne regretteront pas le choix de la ville de Carpentras et de son animateur Jean-Pierre Brunet.

GERBER R.

Portrait d'Athlète

NOM : **LEBLANC**.

Prénom : **Roger**.

Né le : 22 Janvier 1954 à Lille.
Taille : 1 m 64.
Poids : 67 k 500.
Profession : Menuisier.

TITRES : Recordman Junior Ar. : 111 k - Ép.-J. : 143 k - Total : 247 k 5. Vainqueur Champion de France Cadets (voir rapport).

Roger LEBLANC, membre du H.C. Lommois depuis ses débuts dans notre sport.

Élève de notre ami Henri Meese, il a très vite compris qu'un haltérophile ne peut atteindre le haut niveau dans sa spécialité, sans faire partie d'une équipe.

Fidèle dans ses amitiés, persévérant, il sait très bien que son brillant palmarès de Cadet-Junior n'est qu'un début.

Obstiné, volontaire, il se fixe des performances qui sont à la mesure de ses qualités.

Il espère y arriver, et pour ce faire, il est entouré d'une équipe auprès de laquelle il trouve gentillesse, affection et camaraderie.

Sa modestie, alliée à un sens très profond de la réflexion, lui a permis de profiter au maximum de son passage au Bataillon de Joinville.

En écoutant les conseils et surtout en suivant les plans d'entraînement de notre responsable de l'élite Marcel Paterni, un nouveau bond en avant fut enregistré, avec un titre de Champion de France Junior.

De retour dans notre région, ses entraîneurs : Henri Meese, Vandenabelle, Pierre Van Waterloo sans oublier son père, ont continué à suivre les directives et conseils du responsable de l'équipe de France et l'ont ainsi amené au Championnat d'Europe 1974.

Roger LEBLANC y a réalisé sa meilleure performance avec 260 k (115 + 145) se classant 8e.

Son prochain objectif est le Championnat de France, où il compte bien conserver son titre catégorie Poids Légers, tout en réalisant un total de 280 k.

A plus longue échéance, il espère obtenir sa sélection pour les Jeux Olympiques de Montréal.

Étant employé à la municipalité de Lomme, la sportivité de cette ville, son maire M. Arthur Notebaert, Président de la Communauté Urbaine de Lille, lui permettront de bénéficier de meilleures conditions d'entraînement.

Le climat d'amitié qui règne au sein du Comité des Flandres lui apportera le soutien indispensable à sa profession.

Nous terminerons ce portrait en disant que notre ami Roger aime la musique classique, sans délaisser pour autant la « pop ».

Il adore conduire des voitures rapides, pratique de nombreux sports, conservant ainsi un bon équilibre, il ne dédaigne pas de ce fait, les sorties avec ses camarades.

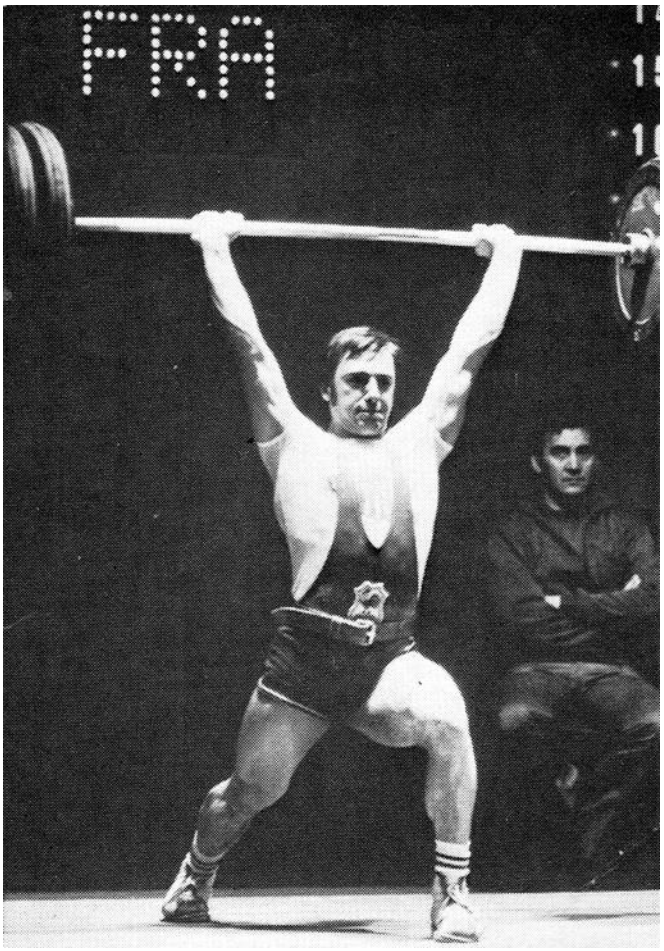

PALMARÈS ROGER LEBLANC

Omni Sports Municipal Lommois

Né le 22 Janvier 1954 à Lille et Lommois d'origine.

Pratique la gymnastique très jeune à la « Jeunesse du Marais de Lomme » remporte dans cette discipline de nombreux succès individuels et en section.

Sans abandonner son sport d'origine, vers 14 ans et demi, il fait des incursions à la salle d'haltérophilie et les entraîneurs sentent déjà en lui une valeur à exploiter. Encouragé par son père, il se spécialise sans délaisser pour autant la gymnastique, qui devient une activité complémentaire.

16 ans à peine :
... la catégorie Cadet - moins de 18 ans - n'existant pas à l'époque, il commence néanmoins son étonnante ascension.

1970 : Vainqueur du match triangulaire Île-de-France - Poitou - Flandres.
Champion des Flandres Poids Plumes Junior.
4e au Championnat de France.
Champion de France S.N.C.F. battant les Juniors et Seniors de sa catégorie.

1971 : La catégorie Cadet ayant été instaurée par la Fédération, il s'appropriait en catégorie Léger tous les records de France : développé, arraché, épaulé-jeté, le total olympique, et de ce fait était proclamé :

Champion des Flandres,
Champion de France Universitaire,
Champion de France S.N.C.F.,

...et le titre suprême Champion de France à Creil réussissant 90 k au développé, 87 k 500 à l'arraché et 113 k à l'épaulé-jeté.

Malgré son jeune âge, il fut qualifié dans l'équipe de France « cheminot » pour un match en Pologne, et battait le record de France du développé avec 97 k 500.

Les meilleures performances en Cadet :
97 k 500 au développé,
90 k à l'arraché,
113 k à l'épaulé-jeté,
... soit : 300 k au total - performance jamais réalisée par un Cadet Poids Léger français.

Le 20 Janvier 1972 : 100 + 95 + 120 = 315 k (R.F.).

1972-1973 : En Junior. Sur les deux mouvements olympiques :

Match Flandres - Cornik (équipe polonaise) : bat les deux athlètes polonais et le record de France avec 235 k. Champion des Flandres à Billy-Berclau.

Champion de France S.N.C.F. à Aix-en-Provence. Champion de France Junior à Reims.

Vainqueur en Espagne à Pont-Ferrada.

2e à France - Italie - Bulgarie (record de France : 237 k 5).
2e au tournoi international de Nevers.

Participation majeure à la victoire des Flandres à Orléans, où il épaule 141 k 800.

Le 15 Décembre 1973, au cours des éliminatoires de la Coupe des Flandres, bat le record de France de l'arraché avec 111 k, et le record des Flandres de l'épaulé- jeté avec 137 k 500.

Ces records étaient respectivement détenus par Muller depuis 1965 et Delebarre (126 k) depuis 1961, l'épaulé- jeté par Fourrier avec 143 k (total : 247 k 500).

Vainqueur au match France - Italie à Savone.
Vainqueur au match France - Grèce à Athènes.

Le 22 Janvier 1974 : Roger a 20 ans.

Avril 1974 : Il se qualifie pour la finale des Championnats de France, et remporte le titre avec 250 k à Amiens

8 jours après, à l'A.S.P.T.T., il confirme sa supériorité sur les Poids Légers Seniors et réalise 255 k (115 à l'arraché - 140) s'appropriant ainsi le record du total.

Qualifié pour les Championnats d'Europe à Vérone, il se surpasse, réussissant 115 k à l'arraché et 145 k à l'épaulé-jeté (soit 260 k), se classant 8e de ces Championnats sur 22 finalistes.

Mai 1974 : A Orléans, au cours de la finale inter-comité, il récidive (260 k au total) et réussit 150 k à l'épaulé-jeté hors compétition.

2e performance française de tous les temps (record de France Seniors : 153 k par Leguy).

Juin 1974 : Au cours du dernier match international organisé au L.U.C. et qui opposait l'équipe de France à l'équipe des U.S.A. des moins de 23 ans, une fois de plus, il triomphait réalisant 252 k 500 contre 250 k à l'Américain.

Raymond HERBAUX,
C.T.R. de l'Académie de Lille.

Match France - U. S. A

disputé à Lille le 26 Juin 1974

RÉSULTATS TECHNIQUES

Catégorie	Nom	Nation	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
Mouche	YAMUCHI	U.S.A.	77,500	105, -	182 k 500
	BILLET	France	80, -	100, -	180 k
Coq	STRESSER	France	87,500	120, -	207 k 500
	WARNER	U.S.A.	87,500	110, -	197 k 500
Plume	SENET	France	110, -	135, -	245 k
	LEWIS	U.S.A.	92,500	120, -	212 k 500
Léger	LEBLANC	France	112,500	140, -	252 k 500
	WALKER	U.S.A.	110, -	140, -	250 k
Moyen	LUJAN	U.S.A.	135, -	147,500	262 k 500
	BRZESKI	France	130, -	blessé	—
Mi-Lourd	JAMES	U.S.A.	132,500	167,500	302 k 500
	DELVALLEZ	France	117,500	157,500	287 k 500
Lourd-Léger	CAMERON	U.S.A.	140, -	170, -	302 k 500
	FROMENT	France	135, -	145, -	262 k 500
Lourd	CADARS	France	125, -	170, -	310 k
	GETTLES	U.S.A.	105, -	167,500	302 k 500
Super-Lourd	CARDINE	U.S.A.	132,500	175, -	300 k
	BRULOIS	France	117,500	122,500	227 k500
Hors match					
COUSSIN (*Lourd-Léger*)	.....		150, -	170, -	320 k
CHAVIGNY R. (*Moyen*)	.....		130, -	157,500	287 k 500

Les deux meilleures performances françaises

Daniel SENET

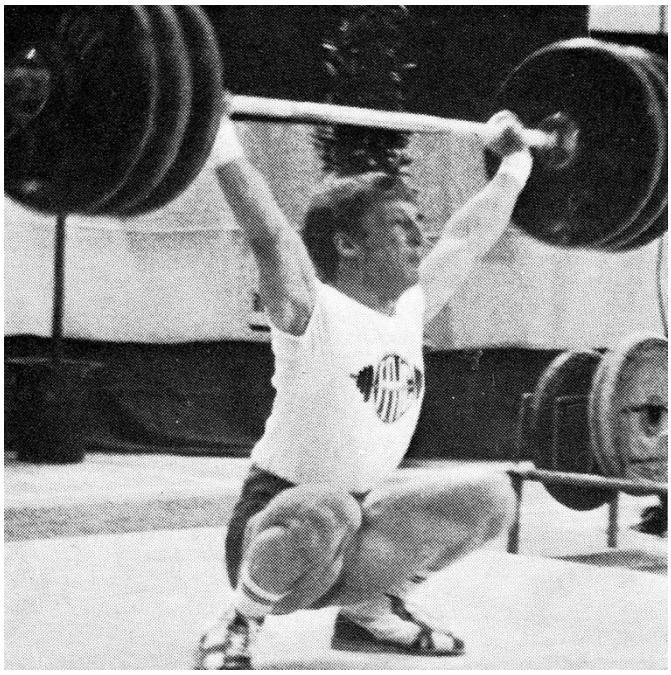

Roger LEBLANC

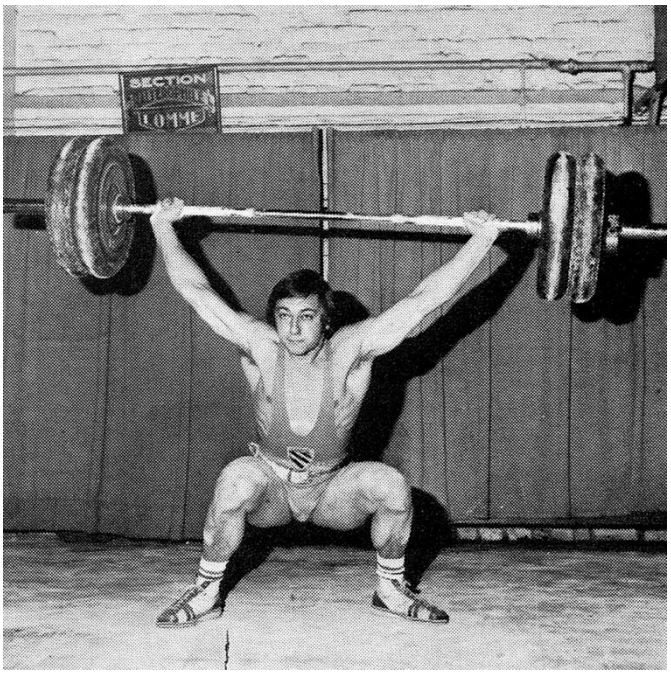

COMPTE RENDU

C'est dans le magnifique ensemble universitaire de Lille et plus précisément dans les installations du Lille Université Club que s'est déroulée la rencontre France - U.S.A. des moins de 23 ans.

Première confrontation du genre entre les deux pays, qui vit la victoire des athlètes américains sur les Français par 5 à 4.

La blessure malheureuse de Brzeski contractée au genou droit durant l'échauffement pour l'épaulé-jeté, contraint ce dernier à l'abandon alors qu'il était en tête à l'issue du 1er mouvement.

Le score aurait peut-être été inversé !

Mais ne dramatisons pas c'est le sport. Ce match fut passionnant de bout en bout et tous les participants donnèrent le meilleur d'eux-mêmes. Malgré cela, je me permettrai de citer les auteurs des meilleures barres réalisées durant cette amicale confrontation.

Du côté Américains, Yamuchi en Mouche réalise 182,500 - Lujan (Moyen) 262,500 sans oublier James (Mi-Lourd) et Cameron (Lourd-Léger) qui réalisent tous deux 302,500.

Du côté Français, Senet (Plume) avec deux records de France : 110 k à l'arraché et 245 k au total olympique, sans oublier le bel épaulé-jeté de Stresser (120 k) à 54 k 900 de poids de corps.

Je ne m'attarderai pas sur le comportement des autres athlètes car il fut à tous égards irréprochable.

A ma demande, deux athlètes français tirèrent hors match : Chavigny R. et Coussin. Ceci, afin de pouvoir procéder à la sélection en vue du Championnat du Monde de Manille.

Vous trouverez leurs résultats à la suite de ceux de la rencontre.

Malgré cette défaite, je suis certain que cette rencontre aura été grandement profitable pour nos athlètes comme d'ailleurs pour nos amis de l'Ouest.

Merci au L.U.C. et merci aux membres du Comité des Flandres qui ont bien voulu assurer cette organisation.

M. PATERNI.

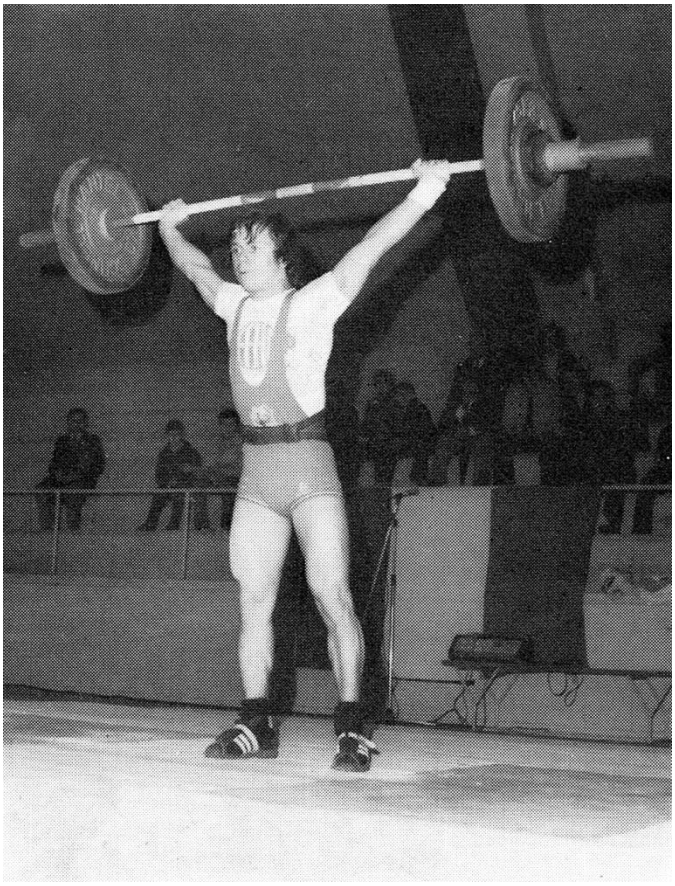

Serge

STRESSER

et

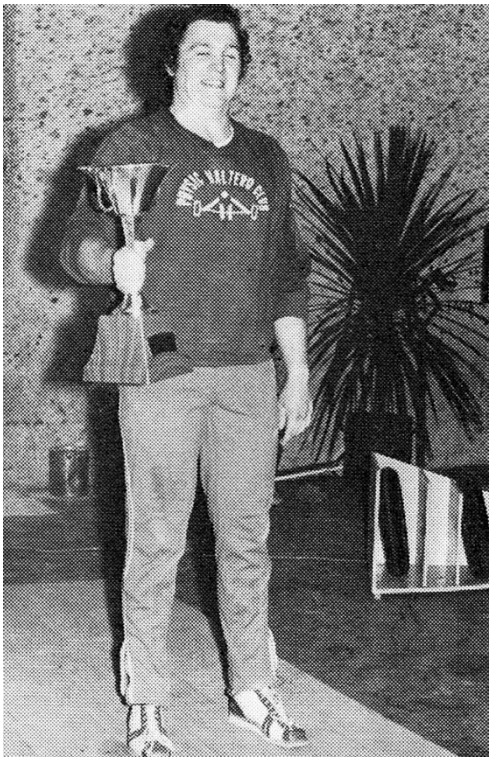

Bernard CADARS

tout comme SENET et LEBLANC remportent le match de leurs catégories.

Résultats techniques et compte rendu de la PANNONIA CUP

disputée à Budapest (Hongrie) du 26 au 28 Juillet 1974

Poids Mouches : 1. Koszegi, Hongrie : 225 k - 2. Szucs, Hongrie : 220 k - 3. Hudy, Tchécoslovaquie : 180 k - 4. Dimc, Yougoslavie : 147 k 500.

Poids Coqs : 1. Foldi, Hongrie : 232 k 500 - 2. Pawlak, Pologne : 230 k - 3. Koszegi, Hongrie : 210 k - 4. Bachfisch, R.F.A. : 207 k 500 - 5. Andrès Espagne : 205 k.

Poids Plumes : 1. Benedek, Hongrie : 265 k - 2. Kovacs, Hongrie : 257 k 500 - 3. Skorupa, Pologne : 250 k - 4. Korsz, Pologne : 247 k 500 - 5. Pittner, Autriche : 245 k.

Poids Légers : 1. Kaidalin, U.R.S.S. : 290 k - 2. Ambrozi, Hongrie : 287 k 500 - 3. Czarneczsky, Pologne : 277 k 500 - 4. Legel, Autriche : 270 k - 5. Negwer, R.F.A. : 265 k.

Poids Moyens : 1. Stark, Hongrie : 325 k - 2. Kolev, Bulgarie : 320 k - 3. Lipovanski, Bulgarie : 305 k - 4. Groh, R.D.A. 295 k - 5. Hekel, Tchécoslovaquie : 287 k 500.

Poids Mi-Lourds : 1. Kaczkowski, Pologne : 325 k - 2. Baczako, Hongrie : 322 k 500 - 3. Slavov, Bulgarie : 312 k 500 - 4. Miinea, Roumanie : 312 k 500 - 5. Platzer, Autriche : 310 k.

Poids Lourds-Légers : 1. Maniev, U.R.S.S. : 350 k - 2. Rehus, Hongrie : 335 k - 3. Zanderigo, Suisse : 325 k - 4. Grunwald, R.D.A. : 320 k - 5. Varga, Hongrie : 310 k.

Poids Lourds : 1. Dieski, R.D.A. : 360 k - 2. Zaicev, U.R.S.S. : 357 k 500 - 3. Hanzlik, Hongrie : 357 k 500 - 4. Tasnadi, Hongrie : 350 k - 5. Rutkowski, Pologne : 345 k.

Poids Super-Lourds : 1. Plachkov, Bulgarie : 390 k - 2. Chudik, Hongrie : 330 k - 3. Kerr, Grande-Bretagne : 317 k 500.

Pour la deuxième année consécutive, les athlètes français ne se sont pas imposés dans le mini-Championnat d'Europe des « Espoirs » (79 athlètes - 17 nations) de la Pannonia Cup 1974 du 24 au 28 Juillet à Budapest.

Il semblerait que la sélection d'athlètes sortant de période d'examens soit à exclure car, nos espoirs Chavigny et Cadars, qui se trouvaient dans cette situation, sont loin d'avoir fait honneur à leur sélection.

Les résultats joints vous permettront de le constater et vous donneront une image de l'excellent niveau de cette compétition qui, dans l'esprit des dirigeants hongrois sera, en 1975, d'un impact encore plus important.

Souhaitons que notre présence, en 1975, soit digne de la confiance que nous porte la Fédération Hongroise.

R. GERBER.

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
tenue à Amiens le 4 Mai 1974

Après qu'il ait été procédé, comme de coutume, à la vérification des pouvoirs, l'Assemblée Générale débute à 18 h 30 seulement au lieu de 17 h initialement prévu.

En effet, l'Ordre du Jour étant très restreint et les présents peu nombreux, il est décidé afin de ne priver personne du spectacle des Championnats de ne commencer notre Assemblée Générale qu'à l'issue de la séance de l'après-midi.

Le Président ouvre donc la séance par l'allocution présidentielle annexée au procès-verbal.

A noter la présence, aux côtés de M. Coret, de M. Jean Durry, délégué du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports auprès de notre Fédération qui nous fait, comme chaque année, l'honneur d'assister à notre réunion.

Le Président suggère ensuite une interversion dans l'Ordre du Jour et propose de passer de suite à l'élection du nouveau membre du Comité de Direction de façon à permettre d'examiner les vœux pendant le dépouillement et de gagner ainsi du temps.

Aucune objection n'ayant été manifestée, le Président rappelle que nous n'avons enregistré qu'une seule candidature au poste vacant, celle de M. Robert Chariot, Président du Comité de Bretagne.

Le vote donnera les résultats suivants : Votants : 409 - Majorité absolue : 316 - Bulletins nuls : 15.

Obtient : M. Chariot : 405 voix.

M. Chariot est donc élu Membre du Comité de Direction de la F.F.H.C.

***

EXAMEN DES VŒUX.

1) Qu'il soit créé une division « Cadets » de la Coupe de France des clubs.
☞ (C.H.C. Decottignies, Comité Régional du Languedoc, Sporting Club Tête de Cheval Loos, Stade Porte Normande Vernon).

R. - Les Membres du Bureau seraient tout à fait favorables à la création d'une division « Cadets » de la Coupe de France des Clubs mais, malheureusement, l'état de nos finances ne semble pas nous permettre d'envisager cette dépense supplémentaire. Il sera toutefois demandé à la Commission des Finances d'étudier la question.

2) Que les premier et deuxième Tours de la Coupe de France des Clubs comprennent deux divisions Cadets, deux divisions Juniors et deux divisions Seniors.
☞ (C.H.C. Decottignies).

R. - C'est pour cette même raison financière que ce vœu ne peut être pris en considération.

3) Officialisation d'un Championnat de France Benjamins (12 à 15 ans).
☞ (Comité du Languedoc).

R. - Les Membres du Bureau ne se sentent pas compétents pour porter un jugement sur ce vœu et estiment que celui-ci est du ressort de la Commission Médicale.

4) Création d'une catégorie Minimes (14 à 16 ans).
☞ (Club Haltérophile et Culture Physique Châlons-sur-Marne).

R. - La mise en application de ce vœu est, comme celle du précédent, liée à l'avis de la Commission Médicale. Toutefois, il semble que les trois catégories actuelles soient suffisantes dans l'immédiat d'autant que la catégorie des Cadets n'a été créée que très récemment.

5) Que la Finale des Championnats de France Cadets et Juniors comporte cinq qualifiés comme les Seniors.
☞ (C.H.C. Decottignies).

R. - C'est toujours pour les mêmes raisons financières qu'il ne semble pas possible d'envisager l'augmentation du nombre des qualifiés aux Championnats de France Cadets et Juniors.

6) Que, pour l'établissement des records régionaux et nationaux, la F.F.H.C. s'aligne sur la Fédération Internationale.
☞(C.H.C. Decottignies).

R. - C'est sur proposition de la Commission Nationale des Arbitres que le Comité de Direction a adopté l'actuel règlement concernant les records régionaux et nationaux; cette décision a été prise après une longue discussion et il ne semble pas souhaitable de revenir constamment sur les règlements en application.

7) Admettre, en dérogation au règlement actuel d'arbitrage la possibilité de tentatives de records (fraction de 0 k 500) dans les compétitions réunissant, en un même plateau des athlètes de catégories de poids différents.
☞ (C.A. Lorientais, Amicale Laïque de Paimpol, Comité de Bretagne).

R. - Même que précédemment.

8) Prévoir deux pesées pour les compétitions pour lesquelles le nombre d'athlètes sélectionnés exige la formation de deux plateaux.
☞ (C.A. Lorient, Amicale Laïque Paimpol, Comité de Bretagne).

R. - Rien ne s'oppose à ce que les organisateurs des compétitions prévoient deux pesées quand il y a deux plateaux et cela se pratique d'ailleurs assez couramment.

9) Que, pour toutes les épreuves fédérales ayant une sélection de zones ou nationale, tous les clubs ayant au moins un athlète engagé dans les éliminatoires soient informés du classement servant aux qualifications.
☞ (C.H.C. Decottignies).

R. - La Fédération diffuse largement tons les classements aux membres du Comité de Direction, aux Présidents des Comités Régionaux, aux Entraîneurs Nationaux et aux Conseillers Techniques Régionaux auxquels il appartient ensuite d'informer les clubs concernés.

10) Que, pour la sélection à la finale du Critérium National et des Championnats de France, il soit tenu compte en plus des résultats des éliminatoires, des meilleures performances réalisées en cours d'année.
☞ (Club Haltérophile et Culture Physique Châlons-sur-Marne).

R. - La question sera soumise à la Commission Technique Nationale.

11) Que la présentation des athlètes se fasse 10 à 15 minutes avant le début de l'épreuve afin de permettre un échauffement plus rationnel.
☞ (Club Haltérophile et Culture Physique Châlons-sur-Marne).

R. - Toute latitude est laissée aux organisateurs dans ce domaine et vous pouvez constater que c'est ainsi qu'ont pratiqué les organisateurs des présents championnats de France.

12) Que la Commission Médicale de la F.F.H.C. adresse, par voix de presse, un démenti sérieux aux préjugés de toutes sortes dont fait l'objet notre sport.
☞ (Comité du Languedoc).

R. - La Commission Médicale de la F.F.H.C. sera appelée à se pencher sur cette question.

13) Que les Championnats de France des Comités Régionaux ne soient pas rigoureux quant au poids des neuf catégories notamment en ce qui concerne le Super-Lourd qui pourrait être remplacé par un Lourd.
☞ (Club Athlétique Nantais).

R. - Les Membres du Bureau Fédéral ne sont pas favorables à cette suggestion estimant, en effet, que s'agissant d'un Championnat de France des Comités Régionaux, il devrait être possible de trouver dans les comités un représentant de chacune des neuf catégories.

14) Que des mesures de sécurité soient prises contre l'emploi du talc.
☞ (Club Athlétique Nantais).

R. - La Fédération Internationale n'empêche pas l'utilisation du talc et nous ne pouvons donc que nous aligner sur ces décisions.

15) Que les prêts de barres consentis dans les établissements scolaires et universitaires fassent obligation aux bénéficiaires d'engager leurs pratiquants aux compétitions A.S.S.U.
☞ (Stade Porte Normande Vernon).

R. - Cette suggestion fera l'objet d'un examen par la Commission Technique Nationale.

16) Que les clubs reçoivent autant de bulletins qu'ils ont de licenciés.
☞ (C.H.C. Decottignies).

R. - Ce vœu est évoqué chaque année et il a été rappelé que son application à une certaine époque a présenté des difficultés dans la diffusion du bulletin.

Plusieurs clubs indiquaient des adresses inexactes et trop de bulletins faisant retour à la Fédération, occasionnant au secrétariat fédéral un surcroît de travail incompatible avec les moyens dont il disposait. De ce fait, il n'était donc pas possible de continuer dans cette voie.

17) Que le Bulletin Fédéral paraisse plus rapidement afin d'être d'actualité.
☞ (C.H.C. Decottignies).

R. - Vous avez pu noter que sous l'impulsion de la Commission du Bulletin Fédéral un gros effort a été fait dans ce sens.

18) Faire en sorte que la télévision et la presse sportive s'intéressent davantage à notre sport.
☞ (C.H.C. Decottignies, C.A. Lorient, Comité de Bretagne).

R. - A chaque manifestation de quelque importance, trente-huit journaux reçoivent des communiqués avec la liste des participants et tous renseignements quant au lieu du déroulement de la compétition ; par ailleurs, nous avons des contacts permanents avec la télévision par l'intermédiaire de M. Fulla, avec la presse sportive et notamment l'Équipe par l'intermédiaire de M. Fric Lahmy, nous ne saurions donc être incriminés si, effectivement, les journaux spécialisés et la télévision semblent s'intéresser si peu à nos activités.

19) Qu'il soit tenu compte dans certaines circonstances de l'avis des Conseillers Techniques Régionaux.
☞ (C.A. Lorient, Comité de Bretagne).

R. - Les Conseillers Techniques Régionaux ont des attributions qui sont parfaitement définies par une circulaire DS/3 n° 66.149 du 25 Octobre 1973. Toutefois, les Membres du Comité de Direction n'ont jamais manqué de se pencher avec intérêt sur toute suggestion valable faite par les C.T.R.

20) Qu'il soit créé un Mémorial « Jules Rosset ».
☞ (Haltérophile Club de Nice).

R. -. La création d'un tel Mémorial serait effectivement souhaitée par tous mais est impossible à réaliser pour des raisons financières. Une suggestion de M. Tournier a paru intéressante à savoir qu'un Challenge Jules Rosset soit instauré et remis à chaque Championnat du Monde Juniors.

21) Que des sanctions soient prises à l'encontre des clubs ou des comités régionaux qui, après avoir engagé des équipes aux éliminatoires, déclarent forfait pour les Finales.
☞ (Union Sportive de Toul).

R. - Les Membres du Bureau ont été effectivement unanimes à reconnaître que, dans ce domaine, quelque chose devrait être fait. Le prochain comité de direction sera donc appelé à étudier des sanctions qui pourraient se concrétiser par une amende en cas de forfait aux Finales.

22) Que le Bulletin Fédéral publie davantage de classements nationaux concernant les 4e, 3e et 2e séries ainsi que ceux des épreuves athlétiques.
☞ (Union Sportive de Toul).

R. - Le Bulletin Fédéral publie tous les classements des athlètes de 4e, 3e, 2e séries et bien évidemment au-dessus. En ce qui concerne les épreuves athlétiques, un projet est à l'étude pour leur réserver davantage dans nos prochains bulletins.

23) Que la Fédération fasse imprimer des affiches qui pourraient être ensuite revendues aux clubs pour leur publicité dans les compétitions régionales ou interrégionales.
☞ (Union Sportive de Toul).

R. - Cette suggestion ne peut être retenue en effet, notre secrétariat fédéral ne peut absolument pas absorber le travail supplémentaire Que représenterait la tenue d'une comptabilité spéciale pour ces affiches ainsi que pour ces expéditions.

24) Qu'il soit créé une mutuelle de solidarité aux haltérophiles nécessiteux qui serait alimentée par une augmentation de 1 F de chaque licence.
☞ (Club Athlétique Saint-Priest).

R. - Les Membres du Bureau rappellent que cela se fait dans les Comités qui achètent des timbres oui sont destinés à un fonds de solidarité et estiment que cela est suffisant.

25) Que les calendriers haltérophile et culturiste ne se chevauchent pas.
☞ (Club Athlétique Nantais).

R. - Il n'est pas toujours possible de faire en sorte que les compétitions haltérophiles et culturistes ne se chevauchent pas. Les compétitions importantes ne se déroulent jamais aux mêmes dates.

26) Qu'il existe une meilleure coopération entre les haltérophiles et les culturistes.
☞ (Statuaire Club Saintais).

R. - Ce vœu est émis régulièrement chaque année et cependant il semble spécifique à certains clubs car dans nombre d'antres il n'y a aucun problème de coopération entre haltérophiles et culturistes.

27) Qu'il soit créé une Finale nationale en force athlétique pour les Cadets et les Juniors.
☞ (Statuaire Club Saintais, Silhouette Club Rochelais).

R. - Notre budget ne nous permet pas, dans l'immédiat, d'étendre les compétitions athlétiques aux Cadets et aux Juniors.

28) Que soient admis à la Finale du Championnat de France Athlétique quatre qualifiés Cadets, quatre Juniors, quatre Seniors par catégorie de poids à condition qu'ils aient réalisé le minimum de classe nationale dans leur catégorie d'âge.
☞ (C.H.C. Decottignies).

R. - Un effort a été fait puisque le règlement prévoit cette année deux athlètes Cadets et deux athlètes Juniors pour la finale du Championnat de France Athlétique. Il ne peut pour des raisons édictées plus haut être envisagé d'étendre aux Cadets dans l'immédiat.

29) Que les épreuves athlétiques figurant au calendrier fédéral soient arbitrées obligatoirement par trois arbitres.
☞ (C.H.C. Decottignies).

R. - La décision en a été prise récemment et est maintenant en vigueur.

Qu'il soit envisagé une aide financière accrue pour les comités les plus défavorisés.
☞ (Silhouette Club Rochelais).

R. - Ce vœu est déjà entré en application depuis le début de la saison puisque les comités conserveront 6 F sur la licence au lieu de 2 F 60 qu'ils avaient auparavant,

30) Qu'il soit envisagé des rencontres internationales en force athlétique.
☞ (Statuaire Club Saintais).

R. - Ce projet est impossible à envisager dans l'immédiat, la subvention qui nous est allouée pour cette année ne nous permettant pas d'accroître nos dépenses. Toutefois, cela pourrait être étudié pour les années à venir si notre subvention nous le permettait.

31) Qu'il soit créé un Bulletin Fédéral officiel culturiste.
☞ (Statuaire Club Saintais).

R. - La Commission du Bulletin, comme je l'ai dit plus haut, étudie la possibilité de consacrer une plus large part aux activités athlétiques dans les prochains bulletins ; mais il ne saurait être question de créer un bulletin séparé.

32) Qu'il soit créé un 3e degré sur le total des deux mouvements athlétiques.
☞ (Statuaire Club Saintais).

R. - La réglementation actuelle semble satisfaire le plus grand nombre et il n'est pas envisagé de la modifier.

33) Que la Fédération précise sa position quant à la création d'une nouvelle Fédération Française de Musculation.
☞ (Statuaire Club Saintais, Silhouette Club Rochelais).

R. - La Fédération ne peut prendre aucune position quant à la création d'une Fédération Française de Musculation étant donné qu'une telle Fédération ne pourrait en aucun cas recevoir délégation de signature du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports ; cette délégation étant réservée aux seuls sports olympiques.

34) Inclure au calendrier culturiste un Premier Pas Athlétique qui se disputerait sur :
– répulsion aux barres parallèles,
– tractions à la barre fixe,
– saut en longueur,
– examen face, dos, profil.
☞ (Alliance Sportive Sainte-Savine).

R. - Il n'est pas envisagé de modifier la réglementation actuelle.

35) Reprendre le grand palmarès (développé-couché, saut, épaulé-jeté) et le super palmarès (développé-couché, arraché, épaulé-jeté, flexion).
☞ (Alliance Sportive Sainte-Savine).

R. - Même réponse.

36) Remplacer le développé couché par le développé incliné. Remplacer l'appellation « Championnat de France Athlétique » par « Championnat de France de Force ».
☞ (C.C. Argonvillois).

R. - Il ne saurait être question de remplacer le développé couché par le développé incliné puisque ce dernier n'est pas reconnu par la Fédération Internationale. Quant à changer l'appellation d'un Championnat de France Athlétique en Championnat de France de Force, les Membres du Bureau ne voient pas l'intérêt.

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA F.F.H.C. POUR 1973. -Le Secrétaire Général donne lecture de l'avant-propos du rapport d'activités proprement dit, laissant pour les résultats des principales compétitions le soin d'en prendre connaissance à chacun en son temps, puisque tout le monde en a reçu un exemplaire.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES. - Les Commissaires aux Comptes, MM. Alvarez et Astolfi donnent connaissance de leur rapport ci-après :

« Nous, Astolfi et Alvarez, Commissaires aux Comptes de la F.F.H.C. avons examiné la tenue des livres comptables au siège de la F.F.H.C., 51, rue Vivienne - 75002 Paris, le 27 Avril 1974.

En tout premier lieu, nous pouvons noter l'ampleur du travail comptable suivi par Mme Sourd et M. Parot et supervisé par la Fiduciaire, représentée par M. Deshayes ici présent.

Par ailleurs, nous pouvons relever que la subvention ministérielle est invariablement la même depuis plusieurs années.

De ce fait, les Membres du Comité de Direction ont été amenés à réduire notamment les frais administratifs sans pour cela nuire à la bonne activité de la F.F.H.C.

Nous constatons, par les données comptables, que les Membres du Comité de Direction ont fixé comme orientation prioritaire les épreuves nationales pour amener les jeunes à l'haltérophilie.

De plus, nous notons un effort financier certain, au niveau des zones.

Pour plus amples informations, nous laissons aux bons soins de M. Deshayes, vous décrire les principales rubriques du bilan 1973 ».

Signé : ASTOLFI - ALVAREZ.

RAPPORT FINANCIER. - M. Deshayes Comptable de la Fiduciaire, vient commenter comme chaque année, les résultats du bilan de l'année 1973.

REMISE DE RÉCOMPENSES. - M. Coret se réjouit de remettre des récompenses, sur propositions des comités régionaux, à un certain nombre de membres méritants de notre Fédération.

Reçoivent donc :

MÉDAILLE D'OR
M. Eugène Flick, Alsace.
M. Cuisset, Picardie.
M. Walter Astolfi, Champagne.
M. Édouard Chorques, Champagne.
M. Ernest Bachelay, Dauphiné-Savoie.

MÉDAILLE D'ARGENT :
M. Roland Baillot, Bourgogne.
M. Daniel Duloquin, Champagne.
M. Michel Lambert, Champagne.
M. Jean Lécuyer, Champagne.
M. André Simonet, Haute-Normandie.
M. Gilbert Debroise, Orléanais.
M. Francis Champiot, Orléanais.

MÉDAILLE DE BRONZE :
M. Fernand Wagemann, Alsace.
M. Serge Chapelain, Anjou.
M. Pierre Marion, Anjou.
M. Lecomte, Anjou.
M. Michel Bour, Champagne.
M. Demengeot, Champagne.
M. Lecerf, Champagne.
M. Robert Villagrasse, Dauph.-Savoie.
M. Fernand Henry Mayer. Dauph.-Sav.
M. François Luscansky, Dauphiné-Sav.
M. Jean Soler, Languedoc.
M. Maurice Sanchez, Languedoc.
M. Genin, Languedoc.
M. Taden, Basse-Normandie.
M. Douet, Basse-Normandie.
M. Michel Lecollen, Haute-Normandie.
M. Gérard Galland, Orléanais.
M. Philippe Moulin, Orléanais.
M. Bayle, Provence.
M. Brunet, Provence.
M. Marius Lucius, Provence.
M. Michel Ortuno, Provence.
M. Tardivel, Provence.
M. Chanut, Pyrénées.
M. Boudet, Pyrénées.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire Général, J. L. DEMONSEL. — *Le Président,* A. CORET.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE EXÉCUTIF EUROPÉEN

Vérone, le 27 Mai 1974

La réunion débute à 9 h précises.

Sont présents :

MM. Przedpelski, Pologne, Président,
Ajan, Hongrie,
Marcos, Espagne,
Holland, Grande-Bretagne,
Coret, France,
Kazanci, Turquie,
Barone, Italie,
Mihailovic, Yougoslavie,
Stoev, Bulgarie,
Poula, Tchécoslovaquie,
Medvedev, U.R.S.S.

Assistent à la réunion :

MM. Bovi, France,
Dr Polonais.

La réunion débute par une courte allocution de M. Barone, membre du Bureau, qui souhaite la bienvenue au nom de la F.I.A.P. Le Président le remercie en quelques mots.

La première question abordée par M. Stoev est celle des règlements des cotisations à l'E.W.F. Il déplore que plusieurs nations ne soient pas à jour et invite les délégués présents à s'acquitter de cette somme.

Le Bureau aborde ensuite l'essentiel de l'Ordre du Jour : la mise au point des statuts de l'E. W. F. S'engage alors une très longue discussion portant sur des points de détails soulevés par plusieurs lettres à M. Ajan et qui remettaient en cause les statuts adoptés lors de la dernière réunion du Bureau à Paris le 5 Avril 1974.

Parmi ces points, il en fut un plus important que les autres et qui émanait de M. Oscar State, Secrétaire Général de la I.W.F.

En effet, M. State demandait que soit modifié l'article 2 des statuts, point IV en précisant que l'E.W.F. ne pouvait organiser sous sa seule responsabilité que les Championnats d'Europe à l'exclusion de tous autres tournois internationaux qui, eux, devront être obligatoirement contrôlés par l'I.W.F. Cette requête n'est pas suivie par la grande majorité des membres présents.

Ensuite, M. Bovi, Commissaire aux comptes de l'E.W.F. donne lecture du rapport joint qu'il a établi avec M. Wiener.

Le Comité passe ensuite à la nomination des Jurys A et B qui officieront au cours de ces championnats.

Premier Jury :

Président : M. Przedpelski, Pologne.
Membres : M. Parot, France,
M. Kazanci, Turquie,
M. Mihailovic, Yougoslavie.
Réserve : M. Utili, Italie,
M. Geisa, R.D.A.

Deuxième Jury :

Président : M. Ajan, Hongrie.
Membres : M. Sokolov, U.R.S.S.,
M. Hofmeister, R.F.A.,
M. Holland, Grande-Bretagne,
M. Casaer, Belgique.
Réserve : M. Wiener, Tchécoslovaquie.

Commission de contrôle des arbitres (instituée pour la 1re fois)

Président : M. Hvolbaek, Danemark.
Membres : M. Say, Turquie,
M. Froenlander, Suède.

Désignation des arbitres

Catégorie	Chef de plateau	Arbitres de côté	Réserve
52 k	Karapitjan (U.R.S.S.)	Chiolini (Italie) Wagmann (R.F.A.)	Coenen (Belgique) Coret (France)
56 k	Wagmann (R.F.A.)	Linebang (Hollande) Giert (Suède)	Saltanhammer (Autriche) Bayselev (Turquie)
60 k	Szabo (Hongrie)	Petrovic (Yougoslavie) Moritzen (Danemark)	Wagmann (R.F.A.) Walis (Grande-Bretagne)
67 k 500	Coenen (Belgique)	Bayselev (Turquie) Szabo (Hongrie)	Falamejev (U.R.S.S.) Trzil (Autriche)
75 k	Mason (Grande-Bretagne)	Coret (France) Gradinarov (Bulgarie)	Karapitjan (U.R.S.S.) Tsitsibakos (Grèce)
82 k 500	Belohoubek (Tchécoslovaquie)	Trzil (Autriche) Rauvento (Finlande)	Szabo (Hongrie) Lasah (Pologne)
90 k	Moritzen (Danemark)	Walis (Grande-Bretagne) Falamejev (U.R.S.S.)	Giert (Suède) Chiolini (Italie)
110 k	Guenov (Bulgarie)	Tsitsibakos (Grèce) Roine (Norvège)	Belohoubek (Tchécoslovaquie) Moberg (Norvège)
+ 110 k	Saltanhammer (Autriche)	Lasah (Pologne) Moberg (Norvège)	Moritzen (Danemark) Stanglend (Norvège)

M. Stoev prend la parole pour nous faire savoir que le stage d'entraîneurs de Varna se déroulera en Octobre 1974 conformément au programme prévu initialement, les frais de participation seront de 6 dollars par jour comme il nous l'avait déjà indiqué à Paris.

La séance est levée à 14 heures.

A. CORET.

≈≈

CONGRES DE LA F.E.W.
Ouverture : 9 h 15

♦♦♦

Le Président de la F.I.A.P. déclare ouvert le Congrès des XXXIIImes Championnats d'Europe et souhaite la bienvenue à tous les participants.

C'est ensuite le Président Przedpelski qui prend la parole pour féliciter les organisateurs du parfait déroulement de ces Championnats.

Après les rapports du Président et du Secrétaire Général, c'est M. Ajan qui présente au Congrès les nouveaux statuts de la E.W.F. A la surprise générale, ces statuts qui avaient donné beaucoup de soucis la veille furent adoptés à l'unanimité, sans qu'il soit posé une seule question.

Après que les Commissaires aux Comptes aient obtenu le quitus de l'Assemblée, M. Ajan donne lecture des membres des jurys, des arbitres et des athlètes qui participeront à ces XXXIIIe Championnats d'Europe.

M. Barone donne ensuite des informations sur l'organisation, ce qui devrait faciliter le séjour des délégations à Vérone. Je précise que nous ne devions avoir aucune difficulté. M. Sokolov vient ensuite présenter les Championnats d'Europe 1975qui se disputeront à Moscou des 15 au 24 Septembre 1975.

Nous apprenons que le séjour coûtera entre 12 et 15 dollars par jour.

Puis ce fut à mon tour de présenter les Championnats d'Europe et du Monde que nous organiserons à Marseille du 5 au 13 Juillet 1975.

Avant de faire mon exposé, je fis la déclaration suivante :

« M. le Président, MM. les Délégués,

« La Fédération Française aura l'honneur d'organiser les premiers Championnats d'Europe et du Monde Juniors à Marseille du 5 au 13 Juillet 1975. L'initiative française vient du vœu unanime de tous les pays de voir naître cette grande confrontation qui devrait permettre à notre jeunesse de progresser de façon considérable. En effet, ils trouveront dans cette compétition, une motivation excellente pour améliorer leurs performances.

« J'y vois personnellement un autre aspect aussi important - si ce n'est plus - c'est celui de rassembler une fois par an toute la jeunesse du monde afin qu'elle apprenne à bien se connaître, à s'estimer et à bien s'aimer.

« Si le sport doit servir à améliorer le corps, il doit aussi aider les hommes à se rapprocher : fassent que ces Championnats du Monde servent à développer une vertu essentielle de l'homme : « la générosité du cœur ».

« Nous apprenons que la R.D.A. organisera les Championnats d'Europe Seniors en 1976 à Berlin.

« Les Polonais, quant à eux, présentent leurs demandes d'organisation des Championnats d'Europe Juniors pour 1976. La proposition polonaise est adoptée.

« Ce sont les Bulgares qui organiseront ceux de 1977. Ces Championnats seront organisés à Primorsko, au bord de la Mer Noire.

« Les Championnats d'Europe Seniors, seront organisés par l'Allemagne Fédérale à Stuttgart en 1977,

en 1978 : à Prague,
en 1979 : en Bulgarie,
en 1980 : en Yougoslavie,
en 1981 : en Autriche.

« Des propositions sont faites par la Hongrie pour l'organisation des Championnats Juniors en 1979 et en 1980 par le Danemark.

A. CORET.

Avis du Comité National Olympique et Sportif Français

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Le C.N.O.S.F. est agréé en tant qu'organisme autorisé à percevoir les versements de la taxe de la formation professionnelle dans la limite de 10 % des contributions obligatoires.

Cet agrément a pour but de lui permettre le développement des actions d'information, de recherche et d'innovation pédagogique mais aussi de financer les stages ouverts à des personnes ne bénéficiant d'aucune des possibilités de paiement prévues par les textes, et par ailleurs d'assurer la formation de formateurs répondant à des besoins plus larges que ceux des entreprises ou d'un groupement d'entreprises.

Nous sommes tous préoccupés du devenir social des sportifs contraints parfois, pour atteindre le plus haut niveau où ils peuvent prétendre, d'abandonner ou de négliger leurs études ou occupations professionnelles. C'est pourquoi nous insistons auprès de tous les dirigeants responsables d'entreprises concernées par la législation pour que celles-ci ristournent dans la limite de 10 % de la taxe - 1 % cette année - une partie au C.N.O.S.F. (1).

Ils aideront ainsi le sport français à prendre une nouvelle dimension.

Les entreprises assujetties à la taxe sur la formation professionnelle continue peuvent effectuer dans la limite de 10 % de la taxe (1 % cette année sur les salaires) leur versement au C.N.O.S.F.

C'est en application de la loi sur la formation professionnelle continue que le C.N.O.S.F. a été agréé pour développer des actions d'information, de recherche et d'innovation pédagogique pour organiser des stages ouverts à des personnes ne bénéficiant d'aucune des possibilités prévues par les textes en vigueur, et aussi la formation des formateurs.

Au moment où nous nous trouvons tous très préoccupés du devenir social des sportifs, il est du devoir de tous les dirigeants chefs ou responsables d'entreprises, de faire en sorte que le sport puisse bénéficier de cette aide non négligeable.

Nous les encourageons tous à effectuer sans tarder leur versement au C.N.O.S.F., 23, rue d'Anjou - 75008 Paris (C.C.P. n° 3281-76 Paris).

(I) C. N. O. S. F., 23, rue d'Anjou - 75008 Paris - C.C.P. 3281.76 Paris.

L'HALTÉROPHILE MODERNE
F. F. H. C.
51, rue Vivienne
75002 PARIS

☆

Montant annuel de l'abonnement :

France	:	15 F
Étranger	:	20 F

– par cheque bancaire ou par mandat à notre adresse
– par virement postal à notre C.C.P. Paris 1304-82.

Rappel des compétitions Novembre 1974

	3 Nov. 1974	—	*Éliminatoire Régionale du PRIX INTERRÉGIONAL* Seniors, Juniors et Cadets ouverte aux 3e et 4e séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.
x	10 Nov. 1974	—	Éliminatoire de Zone du *Tournoi par équipes régionales Juniors.* 6 hommes de moins de 20 ans par équipe, 3 par mouvement olympique, poids de l'équipe déduit du total.
	17 Nov. 1974	—	
	24 Nov. 1974	—	

Nos joies, nos peines…

Devant l'abondance des informations, ces derniers mois, nous n'avions pu vous présenter cette rubrique, ce dont nous nous excusons.

MARIAGES

Robert Conus, sympathique athlète du Stade Auxerrois a épousé, Je 27 Avril dernier, Mlle Patricia Loubert ;

Jean-Claude Guillier, fils de notre ancien Secrétaire Général et toujours actif collaborateur M. Lucien Guillier, a épousé Mlle Marie-Christine Ciulli le 11 Mai 1974 ;

M. et Mme Daniel Combet nous ont fait part de leur mariage, célébré dans la plus stricte intimité le 27 Juillet ;

Alain Renault, C.T.R. de l'Académie de Rouen, a épousé Mlle Elisabeth Tartarin le 29 Juillet.

A tous ces nouveaux mariés, nous présentons nos vœux de bonheur les plus sincères.

***

NAISSANCES

La M.J.C. Andlau a eu la joie de nous annoncer la naissance de la petite Séverine, fille de son entraîneur Gérard Kormann ;

Jean-Claude Collinot, valeureux athlète de l'Haltérophile Club d'Avallon est l'heureux papa d'un petit Franck;

M. Jean-Paul Bulgaridhes, Membre du Comité Directeur de la F.F.H.C., sociétaire de l'Haltérophile Club de Nice nous a appris la naissance de son fils Lionel.

Aux heureux parents, nous adressons nos sincères félicitations et nos vœux de bonheur aux Bébés.

DÉCÈS

M. Christian Beekhuizen, C.T.R. de l'Académie de Dijon a eu la grande douleur de perdre, à un mois d'intervalle, son père et sa mère.

L'Union Sportive de Portes-Lès-Valence a été très touchée par le décès accidentel de Joël Lagrost, âgé seulement de 17 ans.

A ces familles éprouvées, nous adressons nos condoléances attristées.

***

VŒUX DE RÉTABLISSEMENT

Nous avons appris que Aimé Terme, ex-recordman d'Europe de l'arraché et C.T.R. du Comité du Languedoc avait dû subir une opération du coude suite à sa blessure du Mémorial Jean Dame 1971.

Souhaitons à ce valeureux athlète un prompt rétablissement et le courage de persévérer pour revenir à son niveau international.

COMPTE RENDU DU STAGE INTERNATIONAL D'ENTRAINEURS

du 17 au 21 Juin 1974 C.R.E.P.S. d'Aix-en-Provence

Liste des participants :

MM State Oscar, Secrétaire Général de I.W.F. - Directeur du stage Gde-Bretagne,
Pignatti Ermanno - Italie,
Picinelli Renzo - Italie,
Almeida Marcio - Brésil,
Ranger Claude - Québec,
Droz Julien - Suisse,
Allab Khélaf - Algérie,
Bendiffalah Ahmed - Algérie,
Boudahri Mustapha - Algérie,
Benazouz Abdelwhab - Algérie,
Baccouche Salem - Tunisie,
Ben Othman Abderrahmane - Tunis.,
Salahhidine Manaa - Tunisie,
Grosso Robert - Monaco,
Curetti Francis - Monaco,
Jacques Patrick - Monaco.

Délégation française :

MM Coret André, Président de la F.F.H.C.,
Demonsel Jean-Louis, Secrétaire général de la F.F.H.C.,
Parot Pierre, Trésorier de la F.F.H.C.,
Bulgaridhes Jean-Paul, Membre du Comité Directeur et de C.T.N.,
Boureau Jean-Marie, Entraîneur Bataillon de Joinville.

Cadres techniques :

MM. Maier Rolf, Entraîneur National ; Paterni Marcel, Entraîn. National ; Combet Daniel, Entrain. National ; Gerber Roger, Entraîneur Nation. ; Nowak Alex, C.T.R. Poitiers.

Dulice Hubert, C.T.R. Orléans ; Potier Daniel, C.T.R. Nantes ; Apparuit Jean-Marc, C.T.R. Nancy ; Marchal Roger, C.T.R. Montpellier ; Martinez Emmanuel, C.T.R. Limoges ; Coupe Bernard, Besançon ; Cazeaux Gérard, C.T.R. Reims ; Noiriel Roland, C.T.R. Strasbourg ; Beekhuizen Christian, C.T.R. Dijon ; Martin Bernard, C.T.R. Clermont-F. ; André Philippe, C.T.R. Nice ; Bonhoure Jean, C.T.R. Grenoble ; Thivent Cl., C.T.R. Aix-Marseille ; Terme Aimé, C.T.R. Montpellier ; Cabanel Gilbert, C.T.I.D. Albi ; Guipon Max, C.T.R. Paris.

Invités :

MM. Dr Cohen, Dr Sol et M. Colo, Responsables de cours,
Dr Picheral, Adjoint au Maire d'Aix-en-Prov.,
Bertholet Jean, Président du Comité Dauph.-Sav.,
Moreau Robert, Président du Comité de Poitou,
Fanguiaire Albert, Président du Comité de Provence.

Aix-en-Provence, dominé par la montagne Sainte-Victoire, qui élève vers le ciel de Provence sa croix géante, inspiratrice de l'un des plus grands peintres dissidents de l'École impressionniste : Paul Cézanne, accueillait dans le cadre de son Centre Régional d'Éducation Physique et Sportif, un stage international d'Entraîneurs Haltérophiles.

Après la réception des stagiaires venus de neuf pays représentant trois continents de notre planète, M. State, Secrétaire Général de l'I.W.F. assisté de M. Pignatti, Entraîneur National italien, déclarèrent ouvert ce stage international.

Technique et pédagogie pratique des deux mouvements olympiques, règlements, psychologie, alimentation du sportif, accidents musculaires, préparation musculaire et cardio-pulmonaire, préparation des jeunes à l'effort, préparation de l'élite, plan annuel d'un athlète de haut niveau, préparation d'une grande compétition ainsi que des films techniques sur les Championnats d'Europe, de Madrid et du Monde de Cuba ont constitué un programme assez varié qui allait abondamment occupé nos journées qui ont été sans nul doute, pour chaque stagiaire, riche en enseignements.

Une réception à l'Hôtel de Ville d'Aix- en-Provence où M. State en profita pour remettre à chaque stagiaire un diplôme de participation clôtura ce stage de bon niveau.

Je ne voudrais pas terminer ce petit compte rendu sans remercier, au nom de tous les stagiaires, notre ami Roger Gerber, Entraîneur national qui, grâce à son esprit d'organisation, a permis que ce stage se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Pour tous les stagiaires
J.-P. BULGARIDHES,

Membre du Comité Directeur de la F.F.H.C.

STAGES D'ARBITRES INTERNATIONAUX DE LA F.F.H.C.

Ce stage s'est tenu au C.R.E.P.S. de Vichy du 15 au 17 Juillet 1974.

Encadré par MM. Parot, Fanguiaire et Gerber et sous la présidence effective de M. André Coret, Président de la F.F.H.C., il s'est déroulé dans les meilleures conditions et a rassemblé :

Candidats :

MM. MICHEL Marc,
THOMAS Armand,
SERRANO Jacques.

Stagiaires :

MM. BURUCOA Jean,
CHARIOT Robert,
CRUZ Antoine,
COSTE Gustave,
LOMET Charles,
PICHON Gustave.

Excusés :

MM. DINI René, pour cause de grave maladie, nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement,

DENICOURT Daniel, pour causes de forces majeures (parents).

STAGE PRÉPARATOIRE AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE 1974

C'est à l'École Nationale de Ski de fond de Prémanon, que l'élite nationale a préparé activement du 13 au 27 Mai 1974 les Championnats d'Europe de Vérone.

L'équipe de France était composée de six sélectionnés : Stresser, Senet, Leblanc, Chavigny, Coussin, Gourrier, avec l'Entraîneur National Paterni, de Beekhuizen, C.T.R. de Bourgogne et de Carpentier, Masseur.

Le programme du stage était simple : deux jours de travail, un jour de repos. Les matinées débutaient par une promenade (les lieux ne manquaient pas !), l'après-midi, de 15 à 18 h 30 - 19 h travail technique à la salle de musculation, puis sauna, massage et sommeil clôturaient la journée.

Le lieu d'implantation du stage et l'époque où il s'est déroulé a soudé très fort les liens entre les stagiaires. Là, entre eux, jamais sollicités ni par les attraits de la vie extra sportive, ni par les stagiaires d'autres disciplines, nos sélectionnés ont pu en toute quiétude préparer les Championnats d'Europe. Ce climat sain a renforcé considérablement la camaraderie, et cela était très important sur le plan psychologique.

Pour conclure, nous soulignerons encore que l'extrême sympathie de tout le personnel de l'E.N.S.F., la qualité et la quantité de la nourriture, ont contribué grandement au bon déroulement du stage.

Ch. BEEKHUIZEN.

STAGE FRANCO-ALLEMAND DE VOIRON 26 Juin - 7 Juillet 1974

Effectif prévu au calendrier : 15 Français + 15 Allemands = 30 personnes.

Effectif présent : 14 Français + 18 Allemands = 32 personnes.

Présents Français :

Encadrement :
C.T.R. : néant.

Chef de stage :
M. Gricourt Yannick - 3e degré - Comité de Picardie.

Adjoint :
M. Boureau Jean-Marie - 3e degré - Comité Île-de-France.

Stagiaires :
Lebreton Gilles - Bretagne,
Lavoix Daniel - Île-de-France,
Pruvost Alain - Île-de-France,
Noël Didier - Pyrénées,
Gayral Marc - Pyrénées,
Maiorfi Robert - Provence,
Tonetto Éric - Provence,
Senet Pascal - Picardie,
Faucher Laurent - Île-de-France,
Rahis Ahmed - Franche-Comté,
Gisonni Bruno - Franche-Comté,
Latour Jean-Pierre - Anjou.

✦

Une fois de plus, le C.R.E.P.S. de Voiron a accueilli de jeunes athlètes français et allemands (15 à 20 ans). La camaraderie fut de rigueur tout au long du séjour, dont chacun gardera un excellent souvenir.

Ce stage, malgré l'absence de C.T.R., fut magnifiquement encadré par MM. Gricourt et Boureau respectivement l'un d'Amiens et l'autre du Bataillon de Joinville et par les sympathiques Junkes et Kotter pour la Délégation allemande.

Grâce à l'étude des différentes phases des mouvements techniques et musculaires, accompagnée de cours sur la préparation de la prochaine saison sportive, de quelques données d'anatomie, de diététique, des atouts considérables furent apportés à chacun.

Tout ce travail haltérophile fut complété par la pratique de sports collectifs qui, avec des épreuves culturelles permirent de resserrer encore plus les liens franco-allemands.

A la partie spécifique, il faut ajouter la visite des caves de Chartreuse, du musée de la Corerie des Pères Chartreux, de la célèbre ville olympique de Grenoble et d'une magnifique excursion dans le massif de Chartreuse par le Col de Porte.

En conclusion, un stage qui s'écoula trop vite pour tous

Les Stagiaires.

STAGE FRANCO - ALLEMAND DE MONTPELLIER

1er au 10 Juillet 1974

Effectif prévu au calendrier : 15 Français + 15 Allemands = 30 personnes

Effectif présent : 16 Français + 17 Allemands = 33 personnes.

Présents Français :

Encadrement :

Chef de stage :
C.T.R. Terme Aimé - Languedoc.
Adjoints :
Garcia Bernard - 2e degré - Languedoc.
Coussin Yvon - Languedoc.

Stagiaires :

Gautier Jean-Yves - Anjou.
Gohier Jacques - Anjou.
Lanepaban Alain - Île-de-France.
Terme Patrick - Languedoc.
Santiago François - Provence.
Collard André - Basse-Normandie.
Zucher Jean - Franche-Comté.
Khaldi Boualen - Provence.
Collet Lucien - Bretagne.
Legall Roland - Bretagne.
Raynaud Michel - Languedoc.
Audras Patrick - Languedoc.
Pantel Michel - Languedoc.

Le cadre agréable du C.R.E.P.S. de Montpellier nous accueillait du 1er au 10 Juillet à l'occasion d'un stage franco-allemand.

Le parc immense aux terrains ombragés nous permit de diversifier au maximum nos activités. Après le footing matinal, l'entraînement en salle avait lieu entre 9 h et 11 h. Le soir, un petit match de volley était organisé.

Le reste du temps fut réparti entre la piscine et le repos qui fut indispensable chaque après-midi en raison de la chaleur accablante.

Que dire du séjour et de l'ambiance ? Après un jour de battement, les Allemands et les Français communiquèrent au maximum. Les footings et les entraînements devinrent même communs après deux jours de séjour.

Tout aurait donc dû se passer pour le mieux si nous ne nous étions heurtés à des problèmes matériels créés par le passé avec le personnel du C.R.E.P.S. En effet, une attitude incompréhensible de ce dernier rendait les rapports tendus. Le terrain de tennis ne nous fut-il pas condamné; le maître nageur totalement démuni de sentiments humains et l'économe transformé en tyran ?

Il est de plus difficilement concevable de voir dans une ville comme Montpellier un C.R.E.P.S. privé d'une salle de musculation et de matériel.

N'avons-nous pas été obligés d'amener des barres et des disques dans la salle de gymnastique ! Ne pourrait-on pas en outre rendre de si remarquables installations plus fonctionnelles en faisant confiance aux éducateurs ?

Revenons quand même à des aspects plus positifs grâce au tact de Terme et de ses adjoints Garcia et Coussin face à des attitudes inconsidérées, ce stage connut une grande réussite sur le plan sportif et surtout humain. Ceux qui ne connaissaient pas la région ont pu en outre la découvrir grâce à une excursion à la Grande-Motte, aux grottes de Clamouse ainsi qu'une bonne dégustation de vins du pays à Aspiran. Tout le monde s'en alla donc chez soi bien bronzé et très content d'avoir pu passer dix jours dans un pays merveilleux et de s'être fait de bons amis.

Les Stagiaires.

COMPTE RENDU DU STAGE FRANCO-ALLEMAND DE RETTIGHEIM

du 12 au 21 Juillet 1974

Encadrement : MM. Martinez Emmanuel, C.T.R. Limoges - Chef de stage - Malley Jean, 3e degré - Comité du Limousin - Salidu Albert, 3e degré - Comité du Limousin.

Stagiaires : MM. Froment Guy, Comité Lyonnais Froment Gilles, Comité Lyonnais - Palayer Dominique, Comité Dauphiné-Savoie - Marlart Dominique, Comité Île-de-France - Bazin Daniel, Comité Lyonnais - Destouche Denis, Comité Picardie - Demonceaux Denis, Comité Picardie - Faucher Marcel, Comité Ile-de-Fr. - Ledreau Patrick, Comité Bretagne - Cosnard Patrice, Comité Guyenne - Barroca Antoine, Comité Franche-Comté - Medda Mario, Comité Franche-Comté - Sotto Bernard, Comité Languedoc - Angellila Bruno, Comité Languedoc - Gianone Pierre, Comité Provence - Sabatino Patrick, Comité Provence - Buatois Jean-Marc, Comité Provence - Launay Didier, Comité Basse-Normandie - Michel Gérard, Comité Basse-Normandie - Jouan Robert, Comité Île-de-France - Allard Philippe, Comité Anjou.

Effectif : 3 cadres + 21 stagiaires = 24 personnes.

Absent : Pigeyre Michel (Languedoc), (accident).

Présence de 11 Comités Régionaux

Partis de Paris le jeudi 11 Juillet à 23 h 25, nous arrivons en gare de Karlsruhe le lendemain matin à 5 h 43 après avoir effectué un voyage sans histoire.

Un autobus nous attendait et nous ramenait à Rettigheim, petit bourg de 1.800 habitants, situé à 40 kilomètres au nord de Karlsruhe.

La journée du 12 était consacrée à l'installation des stagiaires dans des classes primaires aménagées pour la circonstance. Les contacts furent rapidement établis avec nos homologues allemands et les responsables locaux nous firent visiter les lieux où nous allions passer une dizaine de jours. Les installations comprenaient une salle d'haltérophilie avec 6 plateaux, un gymnase, une piscine chauffée, un stade et des locaux sanitaires. Les repas étaient pris dans l'un des deux restaurants de la ville.

Rapidement, nous prenions connaissance du programme grâce à l'intervention de Mme Flo'Hlay qui nous servit d'interprète pendant toute la durée du stage ; ceci facilita grandement notre tâche.

Plusieurs après-midi à la piscine de Mulhausen avaient été prévus mais, malheureusement le temps pluvieux qui sévit toute la durée du stage perturba quelque peu nos projets.

D'ores et déjà, nous pouvons dire que ce stage nous a semblé a priori très bénéfique sur le plan relations humaines et les échanges entre participants des deux pays ont été, je le pense, très fructueux. Ceci était une des conditions majeures pour affermir les liens d'amitié et permettre une meilleure coopération.

Au début, soulignons-le, nous éprouvions quelques difficultés d'ordre linguistique.

D'autre part, ce séjour nous a permis de mieux connaître le mode de vie de nos amis riverains.

Enfin, nous pouvons dire que ce stage s'est très bien déroulé grâce à la bonne tenue de tous les participants et au travail efficace de tous les cadres qui n'ont pas ménagé leur peine.

MARTINEZ Emmanuel.

DROITS ET DEVOIRS DU SPORTIF, L'ATHLÈTE, L'ENTRAINEUR, LE DIRIGEANT

INTRODUCTION.

Ces trois points doivent faire l'objet d'une même étude, car ils constituent une suite logique de la carrière sportive.

Un athlète une fois confirmé fera à son tour profiter les jeunes recrues de son club des connaissances qu'il aura acquises auprès de son ENTRAÎNEUR. Quant à la fonction de DIRIGEANT, elle constitue la dernière étape de la carrière sportive.

Dans la vie sportive, ATHLÈTE, ENTRAINEUR et DIRIGEANT jouent un rôle d'égale importance, et une parfaite entente réciproque est indispensable. L'ATHLÈTE de classe, de même que l'ENTRAINEUR de valeur et le DIRIGEANT compétent répondent à un ensemble de qualités et nous constatons que la description de ces trois personnages se complète parfaitement.

Il en est de même de leurs DROITS et DEVOIRS, les uns envers les autres.

L'ATHLÈTE a des DROITS certains qui lui sont octroyés par son ENTRAINEUR ou DIRIGEANT. En contrepartie, il aura à s'acquitter de certains DEVOIRS envers son ENTRAINEUR.

La réciproque est valable.

Ainsi, on peut affirmer qu'ATHLÈTE, ENTRAINEUR et DIRIGEANT ne pourront jouer parfaitement leur rôle que dans la mesure où ils reconnaîtront et accepteront d'observer leurs DROITS ET DEVOIRS.

✦

L'ATHLÈTE.

L'appellation ATHLÈTE est la réunion d'un ensemble de qualités physiques et morales. Ces qualités sont, les unes innées, les autres pouvant s'acquérir ou s'améliorer par le temps et avec le travail.

A. QUALITÉS PHYSIQUES.

L'idéal serait de trouver chez un jeune ATHLÈTE l'ensemble des qualités nécessaires à forger un HALTÉROPHILE de classe et de les développer au maximum.

Ces conditions sont, bien entendu, souhaitables, mais pas forcément indispensables au départ.

a) La Force.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la FORCE n'est pas la qualité primordiale et le sera de moins en moins. En effet la technique moderne tend de plus en plus à reléguer la FORCE au profit de la DÉTENTE et de la RAPIDITÉ. N'interprétons pas mal ces paroles en allant prétendre que la FORCE ne joue pas un rôle important en HALTÉROPHI-

LIE. Mais la preuve est faite qu'à l'origine la FORCE n'est pas toujours innée chez un jeune ATHLÈTE.

Celle-ci se travaille et la MUSCULATION réalise sur ce point des miracles. D'autre part, la FORCE est une qualité qui se développe avec l'âge et la progression dans les exercices ne FORCE est constante jusqu'a 35 ans et parfois même au-delà.

b) *La détente et la rapidité.*

Ce sont là des qualités primordiales et indispensables a l'HALTÉROPHILE. Le test pour juger les qualités physiques d'un futur l'HALTÉROPHILE devrait porter sur un exercice de DÉTENTE (saut a pieds Joints) et une épreuve de vitesse (60 m.). Si ce test est positif, l'ENTRAÎNEUR peut s'estimer satisfait. Les deux qualités sont en fait les qualités ne base, qui ont intérêt à être innées chez l'ATHLÈTE, car il est difficile de les susciter si elles sont inexistantes à l'origine.

c) La souplesse.

La pratique des mouvements haltérophiles exige une certaine SOUPLESSE de l'ATHLÈTE. Celle-ci doit être naturelle, ou travaillée avant d'aborder la MUSCULATION intensive.

Ceci démontre la nécessité de commencer la préparation physique de l'HALTÉROPHILE avant l'âge ne 15 ans. Cette souplesse une fois acquise ne demandera plus qu'à être entretenue.

d) Coordination du mouvement.

Certains athlètes ont des difficultés à enchainer un mouvement haltérophile, ou à adopter une bonne position (fixation de la colonne vertébrale). Ils n'ont pas le SENS MUSCULAIRE et manquent de COORDINATION dans l'exécution de leur mouvement.

C'est là pourtant une qualité importante.

B. QUALITÉS MORALES.

Les ennemis de 1'HALTÉROPHILIE, pour désigner le sport qu'ils sont incapables, ou qu'ils n'ont pas la volonté de pratiquer, emploient souvent l'expression dénuée de sens : « LES GROS BRAS » ou « TOUT DANS LES BRAS, RIEN DANS LA TÊTE ». Or, la preuve est faite que pour réussir dans ce sport, les QUALITÉS PHYSIQUES ne suffisent pas; il faut être avant tout un ATHLÈTE parfaitement équilibré.

Un ATHLÈTE doit avant tout suivre les conseils de son ENTRAINEUR, apprendre à s'entraîner avec méthode, bien connaître ses possibilités et se rappeler que la carrière haltérophile est longue. Être champion à 20 ans est une belle perspective, mais demeurer un homme fort en excellente forme à 50 ou 60 ans est également un objectif à viser.

Outre l'ensemble de ces qualités qui déterminent l'ATHLÈTE intelligent, d'autres s'y ajoutent :

LE COURAGE, LA PERSÉVÉRANCE, L'ESPRIT DE COMBATIVITÉ..., LA MODESTIE. C'est cette dernière qualité qui, parfois fait défaut, lorsqu'un ATHLÈTE est arrivé au stade où il est consacré « CHAMPION ». Il est grisé par le succès et oublie ceux qui l'ont aidé à parvenir à cet échelon. Il ne faut pas oublier qu'un certain nombre de personnes ont chacune dans la mesure de leur moyen, aidé le Champion à monter sur le podium.

L'ENTRAINEUR qui l'a orienté vers cette spécialité, qui a consacré un temps précieux à son entraînement, son DIRIGEANT, ses coéquipiers, qui l'ont parfois encouragé et lui ont remonté le moral. Malheureusement, tout ceci est parfois oublié en un instant.., celui de la consécration du CHAMPION, qui s'imagine à présent ne rien devoir à personne, n'avoir plus rien à apprendre de quiconque. Il sacrifie l'esprit d'équipe à ses intérêts personnels. L'ATHLÈTE, qui raisonne ainsi fournira à ses dépens la preuve que les QUALITÉS PHYSIQUES ne suffisent pas pour faire une carrière de champion, la mentalité de Champion étant également nécessaire.

Cependant, la MODESTIE n'exclut pas le besoin d'avoir une certaine..., AMBITION, celle de réussir, de faire mieux.

L'ENTRAINEUR ET LE DIRIGEANT.

Un bon ATHLÈTE ayant toutes les qualités PHYSIQUES et MORALES requises pour faire une longue et glorieuse carrière sera toujours un ENTRAINEUR en herbe, ou un futur DIRIGEANT.

Pour être à même de comprendre tous les problèmes de l'ATHLÈTE, l'ENTRAINEUR doit avoir lui-même fait une carrière haltérophile. Un éloquent passé haltérophile contribuera à lui donner du prestige auprès de ses ATHLÈTES. N'oublions pas qu'un ENTRAINEUR doit être un exemple pour ses ATHLÈTES. Si celui- ci jouit à la fois du prestige moral et physique, nous pouvons prétendre qu'il s'agit de l'entraîneur parfait.

L'idéal serait évidemment l'ENTRAINEUR ayant un palmarès haltérophile élogieux, mais consentant à arrêter la compétition pour se consacrer exclusivement à l'entrainement de ses ATHLÈTES, sans toutefois négliger son entrainement personnel qui doit lui permettre de rester en forme.

Les conditions sont celles qui sont jugées IDÉALES, mais non indispensables.

A. QUALITÉS PHYSIQUES.

Comme dit plus haut, elles sont souhaitables, mais non indispensables. Un bon pédagogue jouissant ne l'estime de ses ATHLÈTES, peut se permettre de ne pas avoir été ou être un CHAMPION ou tout au moins un haltérophile de niveau moyen.

Les QUALITÉS PHYSIQUES permettent donc de donner plus de poids à la personnalité d'un ENTRAINEUR.

Si l'ENTRAINEUR n'est plus en mesure de démontrer la technique qu'il enseigne, il pourra faire appel à un « Démonstrateur ».

L'ATHLÈTE se rend très bien compte qu'on ne peut être à la fois un ENTRAINEUR et demeurer éternellement un HALTÉROPHILE pratiquant. Cependant, il estimera énormément un ENTRAINEUR qui, malgré son âge, n'hésitera pas à se dépenser physiquement.

B. QUALITÉS MORALES.

Si celles-ci sont essentielles chez l'ATHLÈTE, elles sont indispensables chez l'ENTRAINEUR.

Les QUALITÉS MORALES de l'ENTRAINEUR s'apparentent à celles de l'instituteur.

La PÉDAGOGIE est la base de tout enseignement. La science n'est d'aucune utilité si on ne sait l'inculquer à ses élèves. Avoir un excellent style et être à même de l'enseigner à ses jeunes recrues sont deux choses totalement différentes et pas toujours conciliables. Le Pédagogue doit avant tout connaître ses élèves. Il agira avec eux, en fonction de leur caractère, de leurs aptitudes, de leur résistance aux efforts. L'entraînement doit être adapté à chaque individu.

L'ENTRAINEUR doit connaître les possibilités physiques de ses ATHLÈTES, savoir doser l'entraînement. La PERSÉVÉRANCE et la PRUDENCE sont également le propre de l'ENTRAINEUR.

Autres qualités :

Affection et dévouement : «Tolérer, éduquer, non dresser ».

Énergie, courage.

Autorité, chaleur, exemple, commandement chaleureux.

Impartialité.

Force de persuasion.

Enthousiasme, gaîté, dynamisme.

L'ENTRAINEUR doit avoir l'estime de ses ATHLÈTES et surtout savoir la conserver. C'est ainsi qu'en toutes circonstances, il donnera l'exemple. Ceci ne veut pas dire qu'il faut tomber dans l'excès et confondre ENTRAINEUR et bonne à tout faire.

L'ENTRAINEUR doit, au contraire, laisser le plus d'initiative possible à ses ATHLÈTES. Il doit assurer sa relève. Ce système développera l'esprit d'équipe et favorisera l'éveil de futures vocations d'ENTRAINEURS.

Enfin un bon ENTRAINEUR ou DIRIGEANT doit avoir le sens de ses responsabilités. Il doit mettre tout en œuvre pour défendre les intérêts de ses ATHLÈTES. La passivité et l'abstention ne doivent pas être la conduite à suivre par un bon ENTRAINEUR ou DIRIGEANT.

Ainsi l'ENTRAINEUR ou le DIRIGEANT qui refuse de prendre des risques en défendant ses ATHLÈTES, quand cela se justifie perdra la face et l'estime de son équipe.

Ce cas s'applique bien entendu à Ions les dirigeants et à n'importe quel niveau (club régional ou fédéral).

DROITS ET DEVOIRS

1. L'ATHLÈTE

LES DROITS :

- ~ Obtenir une licence.
- ~ Utiliser le matériel du club.
- ~ Accès à la salle d'entraînement.
- ~ Participer aux compétitions.
- ~ Bataillon de Fontainebleau (s'il remplit les conditions).
- ~ Suivre stages.
- ~ Obtenir avantages offerts aux athlètes du club.

LES DEVOIRS :

- ~ Signer une licence.
- ~ Payer sa cotisation.
- ~ Passer le contrôle médical.
- ~ Participer aux compétitions.
- ~ Se soumettre aux règlements du club.
- ~ Suivre les conseils de l'entraîneur.
- ~ Venir aux entraînements.

2. L'ENTRAÎNEUR

LES DROITS :

- ~ Entraîner ses athlètes.
- ~ Bénéficier des intérêts offerts aux athlètes du club.
- ~ Accompagner athlètes en déplacement.
- ~ Avoir autorité sur ses athlètes.
- ~ Arbitrer certaines compétitions.

LES DEVOIRS :

- ~ Entraîner ses athlètes.
- ~ Payer sa cotisation.
- ~ Signer la licence.
- ~ Accompagner athlètes en déplacement.
- ~ Défendre l'intérêt des athlètes.

Roland NOIRIEL,
C.T.R. Strasbourg.

Dans nos

COMITÉS RÉGIONAUX

RENCONTRE INTERNATIONALE ENTRE UNE SÉLECTION DE SÉVILLE ET L'HALTÉROPHILE CLUB DE NICE

Disputée dans la confortable salle du gymnase Pasteur, en présence d'un public clairsemé, ce qui peut s'expliquer par les départs en vacances en ce dernier week-end de Juin, cette manifestation a connu une brillante réussite sur le plan sportif.

Largement supérieure à la formation azuréenne, la sélection espagnole n'a pas su concrétiser ses larges possibilités et la défaillance de l'un de ses éléments a entraîné sa défaite.

Largement supérieur aux autres concurrents, Casado, Poids Plumes a réussi le bon total de 222 k 500 après avoir manqué de fort peu deux tentatives contre le record d'Espagne de l'arraché. Le Poids Plumes Cadets J.-M. Valle, excellent technicien, mais malchanceux, s'est contenté de réussir un essai par mouvement, réalisant malgré tout le bon total de 197 k 500.

Du côté français, Roig, bien qu'en baisse de forme et Bulgaridhes égal à lui-même, se sont montrés les plus brillants d'une formation volontaire et susceptible de progresser notablement.

Diverses festivités ont couronné cette rencontre amicale, dont les instigateurs méritent un grand bravo.

Le C.T.R.,
ANDRÉ.

Résultats techniques

Sélection de Séville :

Valle J-M. (59,7)	87,5	+ 110	= 197,5
Iglesias Antonio (74,6)	110	+ 0	= 110
Casado Jose (59,9)	100	+ 122,5	= 222,5
Jiménez Antonio (68,3)	95	+ 122,5	= 217,5
Pimentel Fernando (100)	115	+ 150	= 265

TOTAL FINAL : 275,4.

Haltérophile Club de Nice :

Bulgaridhes J.-P. (67,3)	92,5	+ 122,5	= 215
Cravea Daniel (61,4)	85	+ 110	= 195
Gianno Gislain (71,4)	80	+ 107,5	= 181,5
Vincent Émile (82,5)	95	+ 120	= 215
Roig Jacques (70,7)	100	+ 135	= 235

TOTAL FINAL : 340,9.

***

BASSE-NORMANDIE
MEILLEURES PERFORMANCES 1973-1974

Mouches : Corneillet, C.S. Alençon : 75 + 105 = 180 (Senior) - Justice, C.S. Alençon : 62,5 + 80 = 142,5 (Senior) - Godard, C.S. Alençon : 55 + 70 = 125 (Junior) - Lelievre, H.C. Granville : 45 + 60 = 105 (Cadet). - *Coqs* : Corneillet, C.S. Alençon : 82,5 + 110 = 190 (Senior) - Godard, C.S. Alençon : 65 + 82,5 = 145 (Junior) - Justice, C.S. Alençon : 57,5 + 77,5 = 132,5 (Senior). - *Plumes* : Pandard, H.C. Granville : 70 + 95 = 165 (Senior) - Drouin, C.S. Alençon : 70 + 90 = 160 (Senior). - *Légers* : Letourneur, C.S. Alençon : 97,5 + 122,5 = 215 (Senior) - Lenay, H.C. Granville : 85 + 105 = 190 (Senior) - Collard, Domfront : 80 + 100 = 180 (Cadet). - Moyens : Lefrou Patrick, C.S. Alençon : 102,5 + 120 = 222,5 (Senior) - Letourneur, C.S. Alençon : + 125 = 215 (Senior) - Lefrou Dominique, C.S. Alençon : 95 + 120 = 215 (Senior) - Mahier, Colombelles : 95 + 115 = 210 (Senior). - *Mi-Lourds* : Mahier, Colombelles : 92,5 + 115 = 207,5 (Senior) - Lefrou Patrick, C.S. Alençon : 90 + 115 = 205 (Senior) - Schopp, Colombelles : 90 + 110 = 200 (Senior). - *Lourds-Légers* : Galléano, Colombelles : 117,5 + 132,5 = 250 (Senior) - Laurent, Saint-Lô : 97,5 + 127,5 = 225 (Senior) - Prod'homme, Domfront : 95 + 115 = 220 (Senior). - *Lourds* : Galléano, Colombelles : 120 + 140 = 260 (Senior) - Lebourgeois, Cheminots Caen : 97,5 + 132,5 = 230 (Senior). - *Super-Lourds* : Patry, Ouest Club Alençon : 75 + 100 = 175 (Cadet).

ÎLE-DE-FRANCE

Championnat des Vétérans
(minimum 45 ans)

Les concurrents ci-dessous avaient entre 45 et 65 ans, pour une moyenne de 52 ans !

Plumes : 1. Bretagne, Montmartroise : 155 - *Légers :* 1. Minchella, Métro : 170 ; 2. Ahrweiller Métro : 167,5 ; 3. Prigent, Herblay : 162,5 ; 4. Lanux R., A.S. Mantaise : 130, 5 ; 5. Pichon, Neuilly : 120 - *Moyens :* 1. Quantin, Métro : 180 ; 2. Noël, Le Bourget : 160 ; hors match : Studer, A.S. Mantaise : 142,5 - *Mi-Lourds :* 1. Deschaintres A. : 175 ; 2. Cozeret Y., Asnières : 160 ; 3. Dème, Le Pecq : 130.

Championnat d'Île-de-France
des Débutants

Mouches : 1. Blanchot, Enghien : 115 - *Coqs* : 1. Vovan, Maisons-Alfort : 125 - *Plumes* : 1. Faucher A., Arpajon : 155 ; 2. Poulet, Asnières : 150 ; 3. Auger, Franconville : 147,5 - *Légers* : 1. Allion, Arpajon : 190 ; 2. Dazin, Neuilly : 167,5 ; 3. Gadoix, Herblay : 165 ; 4. Fiorito, Maisons- Alfort : 155 - *Moyens* : 1. Sembé, Rosny : 177,5 ; 2. Kettou, Maisons-Alfort : 175 ; 3. Merlette, Asnières : 175 - *Mi-Lourds* : 1. Keller, Massy : 215 ; 2. Bousquet, Métro : 175 - *Lourds-Légers* : 1. Hérail, Neuilly : 210 ; 2. Dionnau, Neuilly : 192,5 ; 3. Morard, Franconville : 177,5 - *Lourds* : 1. Juhaz, Courbevoie : 195 - *Super-Lourds* : 1. Labat, Courbevoie : 200.

Coupe d'Île-de-France 3e série par équipes
(5 hommes - 360 k)

1. *U.S. Métro* : Féli, David, Pruvost, Ledoux, Ricoul C. = 982 k 500.
2. *S.C. Neuilly* : Pugnat, Dazin, Doubre, Rochard, Etienne = 980 k.
3. *U.S. Grigny* : Achoui, Larousse, Haba, Albéri, Delavault = 875 k.
4. *C.S. Villepinte* : Germanicus, Féret, Hervé, Andrieux M., Alberti = 802 k 500.
5. *U.S.C.S. Gonesse* : Jean, Mazevet, Mar- lard, Déluge, Zanchetta = 720 k.

Championnat d'Île-de-France
par équipes départementales

(7 catégories du Coq au Lourd maximum 2e série)

1. *Val-d'Oise* : Marlard, Margossian, Fourrier J.-P., Déluge, Cantuel, Fourrier J.-C., Cosson = 1.392 k 500.
2. *Hauts-de-Seine* : Parmentier, I o g n a, Rochard, Deschaintres D., Faucher Chr., Beis, Alvarez = 1.382 k 500.
3. *Yvelines* : Petit, Malard M., Lacroix, Gervais, Devaux, Bridier, Chambard = 1.322 k 500.
4. *Seine-Saint-Denis* : Noël P., Noël J.-L., Distabyl, Logeais, Montlouis 1.-M., Gracia, Aner = 1.202 k 500.

Championnat d'Île-de-France
2e série

Coqs : 1. Noël P., Le Bourget : 165 ; 2. Pardonnet, Pantin : 160 - *Plumes* : 1. Deveney, Pantin : 160 - *Légers* : 1. Fourrier J.-P., Enghien : 215 - *Moyens* : 1. Cantuel, Enghien : 222,5 ; 2. Le Gloanec, Gentilly : 210 - *Mi-Lourds* : 1. Georget, Métro : 255.

Records d'Île-de-France au 30 Juin 1974

Cadets

ARRACHE. - *Mouches* : Noël P. : 63 - *Coqs* : Malard M. : 70 - *Plumes* : Kruppert P. : 77,5 - *Légers* : Cozeret M. : 82,5 - *Moyens* : Landot F. : 95 - *Mi-Lourds* : Landot F. : 95 - *Lourds-Légers* : Becker : 87,5 - *Lourds* : Vachet : 77,5 - *Super-Lourds* : à établir.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouches* : Auger : 85 - *Coqs* : Malard M. : 90 - *Plumes* : Kruppert P. : 97,5 - *Légers* : Cozeret M. : 120 - *Moyens* : Malard J.-P. : 125 - *Mi-Lourds* : Landot F. : 120 - *Lourds-Légers* : Becker : 120 - *Lourds* : Vachet : 105 - *Super-Lourds* : à établir.

TOTAL OLYMPIQUE. - *Mouches* : Noël P. : 145 - *Coqs* : Malard M. : 160 - *Plumes* : Kruppert P. : 172,5 - *Légers* : Mana L. : 180 - *Moyens* : Malard J.-P. : 212,5 - *Mi-Lourds* : Landot F. : 200 - *Lourds-Légers* : Clayette Ph. : 200 - *Lourds* : Vachet : 182,5 - *Super-Lourds* : à établir.

Juniors

ARRACHE. - *Mouches* : Cozeret J-C. : 77,5 - *Coqs* : Cozeret J-C. : 83 - *Plumes* : Franzil : 90 - *Légers* : Fourrier J-C. : 100 -*Moyens* : Jouan : 115 - *Mi-Lourds* : Gourrier : 126 - *Lourds-Légers* : Lestavel : 115 - *Lourds* : Chala : 115 - *Super-Lourds* : Passaro : 95.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouches* : Cozeret J-C. : 97,5 - *Coqs* : Cozeret J-C. : 105 - *Plumes* : Franzil : 120,5 - *Légers* : Fourrier J-C. : 140 - *Moyens* : Jouan : 142,5 - *Mi-Lourds* : Gourrier : 159,5 - *Lourds-Légers* : Gourrier : 147,5 - *Lourds* : Chala : 160,5 - *Super-Lourds* : Passaro : 120.

TOTAL OLYMPIQUE. - *Mouches* : Auger : 140 - *Coqs* : Noël P. : 167,5 - *Plumes* : Margossian : 190 - *Légers* : Granger : 200 - *Moyens* : Jouan : 257,5 - *Mi- Lourds* : Jouan : 260 - *Lourds-Légers* : Becker : 245 - *Lourds* : Becker : 237,5 - *Super-Lourds* : à établir.

Seniors

ARRACHE. - *Mouches* : Wittmann : 70 - *Coqs* : My : 90 - *Plumes* : Piquemal : 97,5 - *Légers* : Muller : 110 - *Moyens* : Terme : 135 - *Mi-Lourds* : Barroy : 137,5 - *Lourds-Légers* : Gourrier : 151 - *Lourds* : Gourrier : 150 - *Super-Lourds* : Habiera : 135.

ÉPAULÉ-JETÉ. - *Mouches* : Wittmann : 87,5 - .*Coqs* : My : 115 - *Plumes* : Fulla : 130,5 - *Légers* : Ledroit : 147,5 - *Moyens* : Barroy : 167,5 - *Mi-Lourds* : Barroy : 175,5 - *Lourds-Légers* : Gourrier : 192,5 - *Lourds* : Gourrier : 195 - *Super-Lourds* : Habiera : 157,5.

TOTAL OLYMPIQUE. - *Mouches* : Gence : 140 - *Coqs* : My : 202,5 - *Plumes* : Alfonso : 215 - *Légers* : Boureau : 235 - *Moyens* : Faucher M. : 275 - *Mi-Lourds* : Barroy : 305 - *Lourds-Légers* : Gourrier : 330 - *Lourds* : Gourrier : 342,5 - *Super-Lourds* : Habiera : 292,5.

Record par équipes régionales :

ÎLE-DE-FRANCE - *Mouche* : Gence - *Coq* : My - *Plume* : Tedeschi - *Léger* : Cozeret M. - *Moyen* : Jouan - *Mi-Lourd* : Barroy - *Lourd-Léger* : Grimaldi - *Lourd* : Gourrier - *Super-Lourd* : Habiera = 2.062 k 500, « *Record de France* ».

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur. Brie-Cte-Robert. 77170. Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÈROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS

10 catalogues spécialisés

à votre service...

A stades
B sports d'équipe
C gymnases
D Haltérophilie
E Sports de combat
F Piscines
G Chronométrage
H Vestiaires
I Tribunes
J Jeux d'enfants

THOMASSON-KESSLER-DARROUY

GES

GENERALE D'EQUIPEMENT SPORTIF
département 15
9, rue Notre Dame
69006 LYON - France
Tél. (78) 52.09.19
Télex GESLYON 34934 F

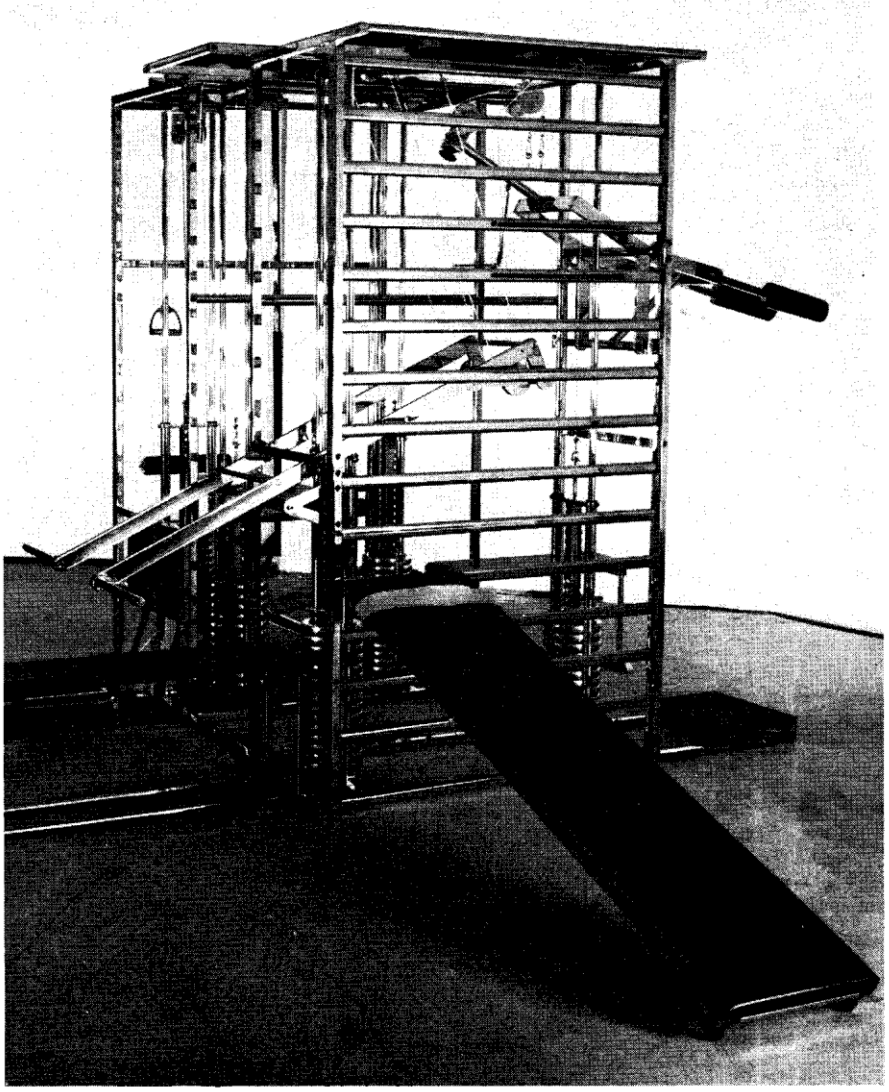

Le groupe G.E.S. 1er Fabricant Européen construit dans ses 4 usines la plupart des matériels importants qu'il distribue suivant des techniques qui lui sont propres ou sous licence. Ces matériels sont constamment perfectionnés et adaptés aux nouvelles exigences des disciplines, en collaboration avec les Fédérations Nationales intéressées. G.E.S., un groupe sérieux, toujours présent, pour vous documenter, vous renseigner. N'hésitez pas à demander le ou les catalogues qui vous intéressent.

Catalogue souhaité _____
NOM : _____
ACTIVITE : _____
ADRESSE : _____
N° Code Postal : _____ VILLE : _____

© RLPZ (2019)

N° 311

l'haltérophile MODERNE

MENSUEL 29e ANNEE

NOVEMBRE-DECEMBRE 1974

FONDATEUR : JEAN DAME

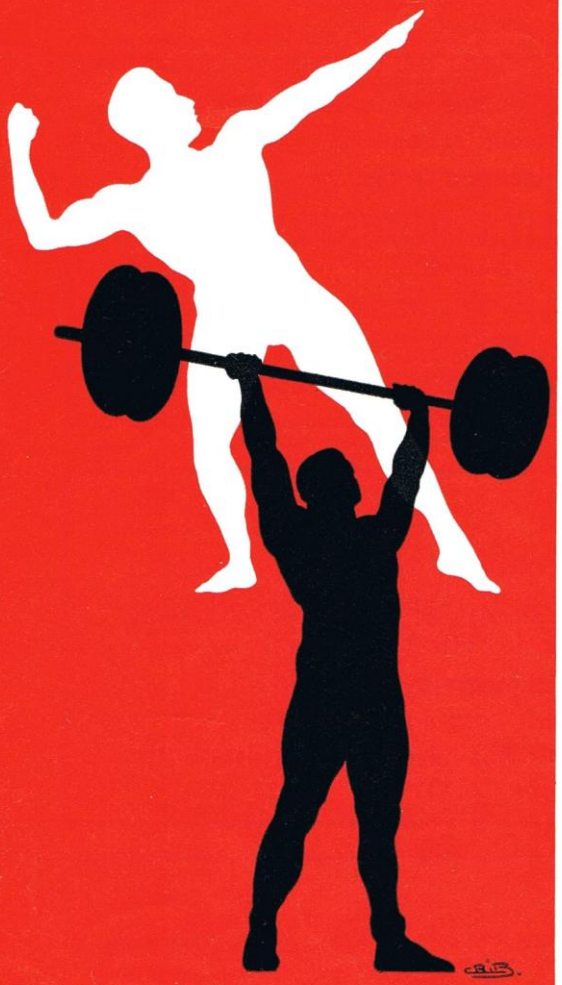

Roland CHAVIGNY, Léger Senior

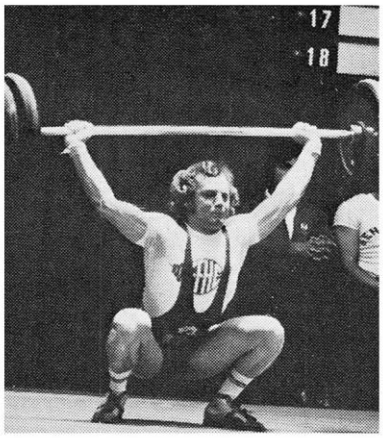

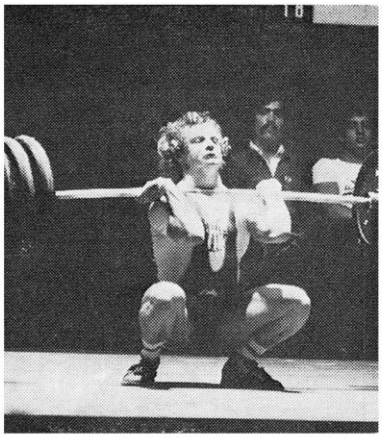

Dominique BIDARD, Plume Junior

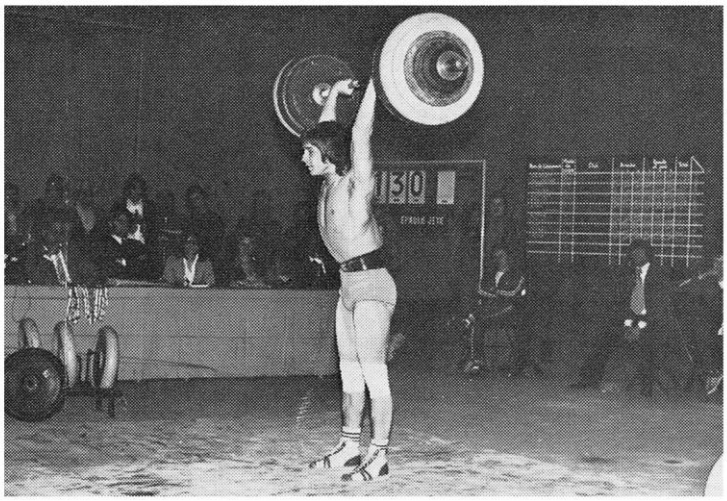

améliorent 4 records de France

Document original : Raymond Lopez

BULLETIN OFFICIEL DE LA FEDERATION FRANCAISE HALTEROPHILE ET CULTURISTE

LE N° : 1 F 50

HALTÉROPHILES

Entraînez-vous n'importe où

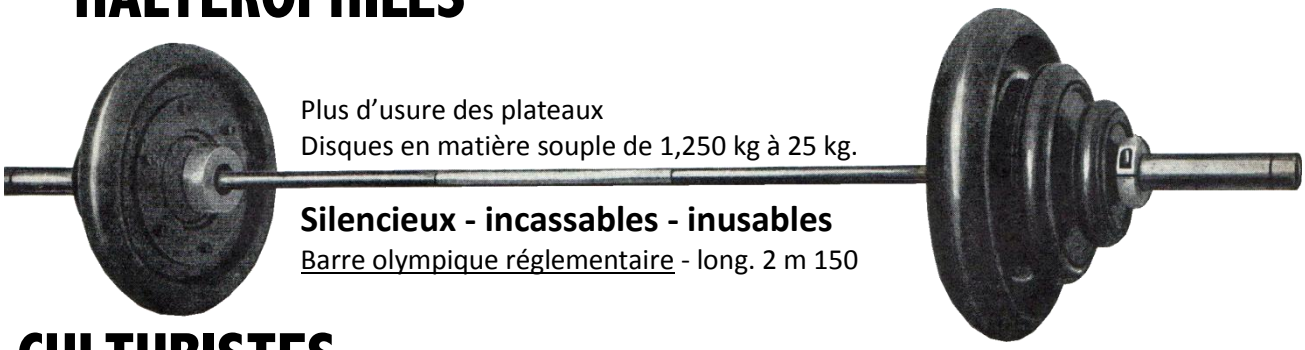

Plus d'usure des plateaux
Disques en matière souple de 1,250 kg à 25 kg.

Silencieux - incassables - inusables
Barre olympique réglementaire - long. 2 m 150

CULTURISTES

entraînez-vous même chez vous
grâce à notre barre d'appartement

disques en matière souple de 1 à 10 kg.
Barre en acier traité -- long. 1 m. 70
Plateau d'initiation (4 x 4) en matière synthétique sur demande

Documentation sur demande

CODIVENTES
1, avenue Carnot - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Téléphone : 973.07.26 Télex : 604.62

SOMMAIRE

Généralités sur l'alimentation sportive, par le Docteur HENNUYER 3

Portrait d'athlète : Patrick Fouche 4

Résultats techniques des Championnats du Monde - Manille 21 au 29- 9-74 .... 5 et 6

Compte rendu du déplacement de la délégation française à Manille, par M. André CORET..... 6 et 7

Exposé de l'Entraineur national responsable de l'élite, à propos des Championnats du Monde 7

Congrès de l'I.W.F. tenu à Manille le 20 septembre 1974, par M. André CORET..... 10 et 11

Rappel des compétitions..... 11

Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction tenue à Paris le 12 octobre 1974 ..... 11, 12, 13 et 14

Liste des Comités régionaux de la F.F.H.C. 14

Classement national de la Coupe de France des Clubs juniors d'après les résultats des éliminatoires disputées dans les zones le 10 novembre 1974 ... 15

Additif au classement national du Prix des débutants, publié dans le n° 300 ... 15

Lu pour vous dans la Presse..... 15

Société de Groupages Routiers sur toute la France.
Service rapide de livraisons à domicile.
Prix spéciaux pour fabricants d'articles de sport.

S.A. MESSAGERIES INDUSTRIELLES

Zone Industrielle

14 bis, rue Montgolfier — 93 — Rosny-Sous-Bois
Tél. : 858.05.30

TRANSPORTEUR EXCLUSIF DE LA F.F.H.C.

CLUBS QUI ORGANISEZ

Pensez à bien équiper votre salle !

- Un appareil de marquage tiendra les athlètes et spectateurs au courant de l'effort en cours.
- Un appareil d'arbitrage éliminera tous différends.

APPAREILS POUR TOUS LES SPORTS

Productions MERLHES, 4, rue saint Bernard, Paris XI^{e}

— Téléphone : 700-42-28 —

Sur notre page de couverture :

9-11-1974 : Dominique Bidard améliore le record de France de l'Arraché, catégorie Poids Plume Junior, avec 105 k 500.
1-12-1974 : Bidard améliore à nouveau ce record et le porte à 108 k ;

Roland Chavigny redescend en Poids Léger et bat deux records de France de la catégorie avec : 127 k à l'Arraché, 155 k à l'Épaulé-jeté.

Imp. Hallépée, 169. Rue Lecourbe, Paris **Le Directeur de la Publication : A. CORET** **Dépôt légal : 4^{e} trimestre 1974.**
L'Haltérophile Moderne F.F.H.C. : 51, rue Vivienne, 75002 Paris (2^{e}). Tél : 236-53-60 / C.C.P. Paris 1304-82

COMMUNIQUÉ DE LA RÉDACTION

Les dernières grèves des P.T.T. ne nous ayant pas permis de vous faire parvenir le Bulletin Fédéral de novembre dans les délais normaux, nous avons pensé, afin de ne pas accumuler de retard, grouper les bulletins de novembre et décembre, ce qui vous permettra de les recevoir dans la première quinzaine de janvier.

Généralités sur l'alimentation sportive

par le Docteur Jean-Paul HENNUYER

- Un sujet mal nourri ne peut raisonnablement espérer un rendement musculaire aussi rentable qu'un sujet correctement alimenté.
- Une insuffisance d'apport énergétique entraîne une diminution des capacités physiques.
- Il vaut mieux répartir les repas en quatre ou cinq prises, diminuant ainsi les gros repas donc une lassitude postprandiale.
- Le petit déjeuner doit être équilibré (25 % du total) avec des protéines.
- Les quatre repas doivent être pris à des heures régulières :
  petit déjeuner - déjeuner - goûter - dîner ;
  ou 5 repas avec à 10 h un petit repas.
- L'alimentation sportive débutant avec la période d'entraînement ne doit pas représenter une *rupture brutale* avec l'alimentation normale (mais progressive).
- La quantité d'aliments ne peut être augmentée ou diminuée que *progressivement.*
- L'équilibre des divers éléments doit être maintenu le plus longtemps possible.
- Ne pas dépasser *les exigences* de l'appétit.
- Remplacer un aliment paraissant rebutant par un autre ayant les *mêmes propriétés nutritives* (pommes de terre ou pâtes ou riz).
- Il faut manger lentement, en mastiquant correctement chaque bouchée (ne pas tremper le pain).
- Ne pas boire pendant le repas mais entre les repas (1/2 heure avant ou 2 heures après) environ 1,750 l.

RATION ALIMENTAIRE

A) **Apprécier les besoins en calories :**

1. - BESOIN CALORIQUE DE BASE (entretien de la vie au repos)

- 20 ans - 1,70 n - 65 k = 1,75 m² :
  1.600 calories ou 2.000 calories à 16 ans.
- 20 ans -1,78 m-82 k = 2 m² :
  1.950 calories.

2. - BESOIN DE TRAVAIL :

- Besoin de veille : 100 calories/heure ;
- Travail manuel : 150 à 300 calories/heure.

Sports :

- haltérophilie - musculation :
  450 calories/heure
- demi-fond : 930 calories/heure ;
- footing-fond 450 calories/heure ;
- foot-ball : 400 calories/heure.

En résume : par exemple 1,70 m - 65 k

besoin basal	1.680 cal.
travail 9 h	900 cal.
3 h de musculation.....	1.350 cal.
	3.930 cal.

En moyenne chez le sujet normal :

40 cal. / k / jour : 2.800 cal. + les nombres de calories de l'entraînement : 900 cal.

Donc, entre *3.500 et 4.000 calories/ jour.*

***

B) **Il doit exister un équilibre des différents aliments.**

1. HYDRATE DE CARBONE (glucides-sucres) = 55 % de l'apport calorique total : 1/10 max. de sucre raffiné.

2. Lipides (corps gras) = 30 % de l'apport total avec un minimum de 10 %

$$\frac{\text{lipides végétaux}}{\text{lipides totaux}}$$

mais $\frac{\text{lipides végétaux}}{\text{lipides totaux}} = 2{,}5$.

3. Protides (viandes ou d'origine végétale) = 15 %, minimum absolu : 7 %.

$$\frac{\text{protides animaux}}{\text{protides végétaux}} > 1{,}5$$

Donc, pour 3.500 calories :

480 g de glucides	=	1.920 cal.
115 g de lipides	=	1.035 cal.
135 g de protides	=	540 cal.

RATION D'ENTRAINEMENT

3.000 à 3.500 calories

1. **Protides :**
   15 % du total : 120 g à 135 g = 500 calories

$$\frac{\text{protides animaux}}{\text{protides végétaux}} = 1$$

1° *250 à 300 g de viande par jour :* 125 à 150 g par repas
- viande de boucherie et volaille ;
- remplacer un repas par semaine par du foie ;
- remplacer 2 à 3 repas par du poisson maigre 4 à 5 œufs par semaine.

2. *Produits laitiers* :
1. 0,400 l de lait
2. 60 g de fromage.

2. **Les légumes :**
   500 g de légumes - 1 crudité = 100 g
   400 g répartis entre potage et plat de légumes.

3. **Fruits :**
- 1 agrume;
- 1 à 2 autres fruits crus ou cuits.

4. **Lipides ou corps gras :**
   30 % lipides : 100 à 120 g ou 900 calories ;
   50 à 60 % sont déjà contenus dans les aliments

$$\frac{\text{lipides végétaux}}{\text{lipides totaux}} > 2/5$$

... donc il reste :
- beurre : 30 g (3 cuillères à soupe) ;
- corps gras végétaux : 35 g (2 c. à soupe d'huile)
  (1 c. à soupe de margarine).

5. **Glucides :**
   55 % du total ou 500 g d'hydrate de carbone : 2.000 calories, avec 1 g de sucre pur

- *Pain* : 300 à 350 g.
- *Pommes de terre* : 1 plat par jour : 400 g, remplacées 3 fois par semaine par des pâtes ou du riz - 1 ou 2 fois par mois par des légumes secs.
- *Farines - Céréales diverses* : 30 g (petit déjeuner ou entremet).
- *Sucre* : 50 g.
- *Confiture* : 50 g.

6. **Eau :**
   1 litre à 1 litre 1/2 entre les repas (1/2 heure avant - 2 heures après). Maximum : 1/2 litre de vin par jour.

Ceci à répartir en quatre repas (voir régimes)

ÉQUIVALENCE

● *100 g de viande* peuvent être remplacés par :
- 100 g d'abat ;
- 100 g de poisson ;
- 2 œufs ;
- 1/2 litre de lait ;

ou

● *1/4 litre de lait.*

120 g de lait condensé non sucré ;
80 g lait condensé sucré ;
30 g lait poudre ;
2 pots de yaourt ;
4 petits suisses ;
50 g fromage pâte molle ;
30 g fromage dur ;
2 portions crème de gruyère.

100 g pain = 250 cal.
70 g farine de froment
70 g biscottes
60 g biscuits secs
80 g pain d'épices
70 g pâtes
75 g de riz
75 g légumes secs
350 g pommes de terre

(A suivre)

Portrait d'Athlète

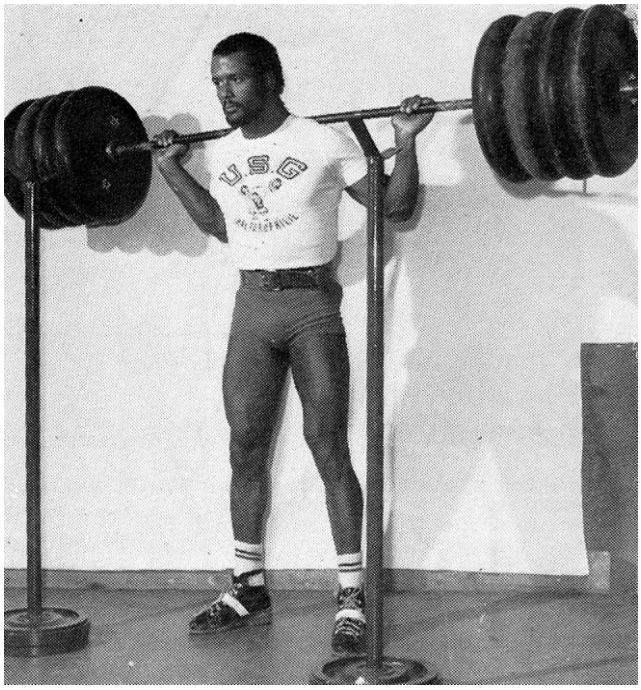

NOM : **FOUCHE**.

Prénom : **Patrick**.

Né le 23 mars 1950
à Fort-de-France.
Taille : 1 .m 80.
Poids : 82 k 500.
Célibataire.
Profession : Maître nageur sauveteur.

Championnat de France Athlétique 1974 (catégorie mi-lourds seniors).

Club : U.S. Grigny.

Entraîneurs : M. Lambert Michel (AS. Ste-Savine)
M. Gaurat Jacky (depuis 1973).

Le 28 juin 1974, à l'occasion du dernier Championnat de France Athlétique, il se produisit à Carpentras une sorte de petit événement : le champion de France de la catégorie des mi-lourds seniors n'était plus Marc Lechertier Ainsi, après avoir remporté 8 titres consécutifs, le champion parisien passait discrètement la main au bénéfice de Patrick FOUCHE, nouvel espoir de la spécialité...

Oui était ce jeune et émérite champion ? Quels étaient ses projets ? Pour le savoir j'ai donc été amené à poser à FOUCHE toute sorte de questions auxquelles il a fort aimablement répondu...

Patrick est né le 23 mars 1950 à Fort-de-France (Martinique). Encouragé par ses parents, il sera très tôt guidé vers la pratique des exercices physiques. Néanmoins, il attendra l'âge de 14 ans pour débuter effectivement dans l'activité sportive. Son choix se porte alors sur le hand-ball, sport qu'il pratique encore assidument, d'autant plus qu'il s'occupe actuellement d'entraîner des équipes de benjamins et de minimes.

Quelques années plus tard, parallèlement à son sport d'équipe, il décide de s'adonner à l'athlétisme. Mesurant 1,78 m pour 67 k de poids de corps, il se distingue plus particulièrement d'emblée par ses qualités de lanceur. Après une année de pratique, il lance le disque junior (1 k 500) à 41 m 36 c'est un début prometteur ! Malheureusement pour lui son gabarit ne s'étoffe guère. Très rapidement, il se heurte aux classiques problèmes de nombreux lanceurs : manque de format, manque de puissance. A Techniques égales, les qualités physiques et morphologiques n'ont-elles pas toujours fait la différence ? Il s'essaie alors à la musculation... Oh !, bien timidement !, il lui arrive de ne faire qu'une à deux séances par mois Ses premières performances sont 50 k au développé couché, 85 à la flexion sur jambes.

Par la suite, s'entraînant heureusement pour lui bien davantage, ses progrès sont constants il expédie le disque senior (2 k) à 44 m. Il mesure alors 1,80 m et pèse 87 k. Il a pris 20 k depuis ses débuts Là-dessus, il part au service militaire, ce qui le contraint à interrompre tout entraînement. Avec son retour à la vie civile se pose le problème crucial de l'insertion sociale. Il prépare alors activement le brevet d'État de Maître Nageur Sauveteur, ce qui retarde d'autant plus sa reprise de l'haltérophilie. Dès qu'il est reçu et qu'il trouve un emploi, Patrick s'adonne à nouveau à la musculation au Club Haltérophile de Sainte-Savine (entraîneur : M. Michel Lambert). En 1973, il participe à sa première finale nationale, à Rochefort et se classe 5e en lourds-légers (137,500 au développé couché, 202,500 à la flexion sur jambes).

Sa situation l'appelant dans la région parisienne, il signe à l'U.S. Grigny où l'émulation très vive constitue un remarquable facteur de progression. Ayant décidé de descendre en mi-lourd, il perd progressivement 5 k de poids de corps, ce qui ne l'empêche pas de réaliser, en finale de Championnat de France, 145 k au développé couché, 220 k à la flexion sur jambes, barres suffisantes, cette année pour remporter la victoire. Pour ce faire, il s'est entraîné 3 fois par semaine, à raison de 2 h 30 par séance..., sans pour autant abandonner le hand-ball (deux entraînements hebdomadaires).

Pour chacune de ses séances de musculation, après l'échauffement Patrick effectuait une gamme montante sur un des deux mouvements olympiques et pratiquait ensuite les exercices spécifiques de force athlétique. Il concluait par des abdominaux.

Ses meilleures performances :

145 au développé couché (son point faible !) ;
222,500 à la flexion sur jambes ;
92,500 à l'arraché en fente ;
130 à l'épaulé-jeté (même style).

J'ajoute qu'il est parvenu à concilier l'inconciliable car il a également nagé le 100 m nage libre en 1'05'' !

Côté loisirs culturels, il anime chaque week-end un orchestre amateur (le groupe Morphée). J'ignore s'ils font de la musique de chambre.

Ses projets ? Il n'en a pas. Il compte s'entraîner un peu moins : deux séances de hand-ball, deux autres d'haltérophilie et de musculation. Si la forme revient, il essaiera d'améliorer ses performances, sinon il continuera à pratiquer, sans objectifs particuliers.., pour le plaisir ! C'est un sage Patrick.

P. RIGAUD,
C.T.R. (Académie de Paris).

Comme les clubs
de la FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'HALTÉROPHILIE...

équipez-vous

LA PLUS IMPORTANTE DISTRIBUTION NATIONALE
allen
D'ARTICLES DE SPORTS D'EQUIPES

Conditions spéciales
aux clubs et à leurs membres.
Catalogue franco sur demande.

30, PL. DENFERT-ROCHEREAU
PARIS 14e - 326.33.52

42, RUE ETIENNE-MARCEL
PARIS 2e - 508.14.18 -236.38.22

Résultats techniques des Championnats du Monde

Manille du 21 au 29 septembre 1974

	Noms	Nations	Poids de corps	Arraché	Épaulé-jeté	TOTAL
POIDS MOUCHES						
1.	NASSIRI	Iran	51 k 700	100, -	132,500	232 k 500
2.	KOSZEGI	Hongrie	51 k 400	105, -	125, -	230 k
3.	HORIKOSHI	Japon	51 k 800	105, -	122,500	227 k 500
4.	SMALCERZ	Pologne	51 k 200	95, -	127,500	222 k 500
5.	SZUCS	Hongrie	51 k 400	95, -	125, -	220 k
6.	CASAMAYOR	Cuba	51 k 800	95, -	122,500	217 k 500
7.	OGAWA	Japon	51 k 900	97,500	120, -	217 k 500
8.	DELROSARIO	Philippines	51 k 700	92,500	122,500	215 k
9.	DEPTHIOS	Indonésie	51 k 800	90, -	120, -	210 k
10.	GHASEMI	Iran	51 k 600	90, -	117,500	207 k 500
11.	CHIOCHARN	Thaïlande	52 k	90, -	115, -	205 k
12.	STRESSER	France	51 k 500	97,500	112,500	200 k
13.	CRABTREE	Australie	51 k 800	77,500	110, -	187 k 500
POIDS COQS						
1.	KIROV	Bulgarie	55 k 900	110, -	145, -	255 k
2.	SKORUPA	Pologne	55 k 900	112,500	137,500	250 k
3.	HOSOTANI	Japon	55 k 900	97,500	147,500	245 k
4.	MALAKI	Iran	56 k	110, -	132,500	242 k 500
5.	KORCZ	Pologne	55 k 900	105, -	135, -	240 k
5.	SONO	Japon	55 k 900	107,500	132,500	240 k
7.	LASTRE	Cuba	56 k	100, -	137,500	237 k 500
8.	FANG SHI KUO	Chine	55 k 700	100, -	135, -	235 k
9.	CHEN MAN LIN	Chine	55 k 300	97,500	135, -	232 k 500
10.	TRANCE	Philippines	55 k 900	95, -	127,500	222 k 500
11.	DEL ROSARIO	Philippines	56 k	90, -	132,500	222 k 500
11.	Mc KENZIE	Grande-Bretagne	56 k	95, -	127,500	222 k 500
13.	HAGIRGIRIS	Australie	56 k	87,500	120, -	207 k 500
N. Cl.	DE SENE	Brésil	55 k 900	90, -	0, -	—
POIDS PLUMES						
1.	TODOROV	Bulgarie	59 k 300	125, -	155, -	280 k
2.	KOLESNIKOV	U.R.S.S.	59 k 500	120, -	157,500	277 k 500
3.	NURIKIAN	Bulgarie	59 k 900	122,500	155, -	277 k 500
4.	WOJNOWSKI	Pologne	59 k 900	122,500	145, -	267 k 500
5.	GOTO	Japon	59 k 600	117,500	147,500	265 k
6.	SKIMAYA	Japon	59 k 800	112,500	147,500	260 k
7.	PROHL	Tchécoslovaquie	59 k 300	107,500	145, -	252 k 500
8.	SENET	France	59 k 900	110, -	142,500	242 k 500
9.	DEHKHODAH	Iran	59 k 800	105, -	135, -	240 k
10.	MANDEL	Israël	59 k 900	105, -	135, -	240 k
11.	HAY	Australie	59 k 900	105, -	125, -	230 k
12.	KATZ	Australie	59 k 700	100, -	127,500	227 k 500
13.	CARIGNAN	Canada	59 k 900	97,500	127,500	225 k
N. Cl.						
	PITTNER	Autriche	59 k 900	115, -	0, -	—
	WILLIAMS	Grande-Bretagne	59 k	90, -	0, -	—
	CHANG	Cuba	59 k 700	0, -	—	—
POIDS LEGERS						
1.	KOROL	U.R.S.S.	67 k 300	130, -	175, -	305 k
2.	KACZMAREK	Pologne	67 k 500	130, -	172,500	302 k 500
3.	DEHNAVI	Iran	67 k 400	130, -	165, -	295 k
4.	AMBROZI	Hongrie	67 k 200	125, -	165, -	290 k
5.	DRSKA	Tchécoslovaquie	67 k	127,500	160, -	287 k 500
6.	CANTORE	U.S.A.	67 k	125, -	160, -	285 k
7.	LEGEL	Autriche	67 k 100	125, -	157,500	282 k 500
8.	ONO	Japon	67 k 200	125, -	157,500	282 k 500
9.	NATSUI	Japon	66 k 700	125, -	152,500	277 k 500
10.	CHARBONNEAU	Canada	67 k 200	115, -	152,500	267 k 500
11.	NEGWER	R.F.A.	67 k 300	117,500	147,500	265 k
12.	SUE	Nouvelle-Zélande	67 k 400	115, -	150, -	265 k
13.	WINTERBOURNE	Grande-Bretagne	66 k 800	105, -	142,500	247 k 500
14.	WELCH	Grande-Bretagne	66 k 500	110, -	130, -	240 k
15.	GANIELA	Philippines	67 k 200	100, -	130, -	230 k
16.	RAMOS	Philippines	64 k 400	95, -	120, -	215 k
N. Cl.						
	KIRZHINOV	U.R.S.S.	67 k 200	0, -	167,500	—
	JALAYER	Irlande	67 k 500	122,500	0, -	—
POIDS MOYENS						
1.	KOLEV	Bulgarie	74 k 300	150, -	185, -	335 k
2.	RUSEV	Bulgarie	75 k	152,500	180, -	332 k 500
3.	WENZEL	R.D.A.	74 k 700	142,500	180, -	322 k 500
4.	STARK	Hongrie	74 k 900	140, -	172,500	312 k 500
5.	ALA PONTIO	Finlande	74 k 500	130, -	175, -	305 k
6.	SCHMIDT	R.F.A.	74 k 800	142,500	160, -	302 k 500
7.	RABCZEWSKI	Pologne	74 k 900	130, -	172,500	302 k 500
8.	GROH	R.F.A.	74 k 700	132,500	165, -	297 k 500
9.	GUANCHE	Cuba	73 k 800	125, -	165, -	290 k
10.	KINNUNEN	Finlande	74 k 600	130, -	160, -	790 k
11.	ATTAR	Iran	70 k 300	125, -	160, -	285 k
12.	EBERT	Nouvelle-Zélande	74 k 600	117,500	157,500	275 k
13.	QUAGLIATA	Australie	75 k	125, -	150, -	275 k
14.	KABBAS	Australie	71 k 800	122,500	145, -	267 k 500
15.	MADRID	Philippines	73 k 400	115, -	137,500	252 k 500
16.	PERRON	Canada	73 k 900	102,500	137,500	240 k

N. Cl.						
	BAERANTSEN	Danemark	75 k	0, -	—	—
	BENNET	Grande-Bretagne	74 k 300	0, -	—	—
	BERKOVICH	Israël	74 k 600	0, -	—	—
POIDS MI-LOURDS						
1.	STOICHEV	Bulgarie	81 k 600	155, -	195, -	350 k
2.	JENSEN	Norvège	81 k 800	155, -	195, -	350 k
3.	MILSER	R.F.A.	82 k 400	152,500	195, -	347 k 500
4.	PETKOV	Bulgarie	81 k 800	147,500	195, -	342 k 500
5.	BACZAKO	Hongrie	81 k 900	145, -	185, -	330 k
6.	AVELLAN	Finlande	82 k 400	145, -	185, -	330 k
7.	LOPEZ	Cuba	82 k	135, -	175, -	310 k
8.	JAMES	U.S.A.	81 k	137,500	167,500	305 k
9.	PLATZER	Autriche	81 k 900	135, -	167,500	302 k 500
10.	PEARMAN	Grande-Bretagne	82 k 200	125, -	162,500	287 k 500
11.	FRIED	Israël	82 k 500	122,500	160, -	282 k 500
12.	NAVARRO	Philippines	82 k 300	115, -	150, -	265 k
13.	LANGFORD	Grande-Bretagne	81 k 800	112,500	140, -	252 k 500
N. Cl.						
	RIZHENKOV	U.R.S.S.	81 k 300	160, -	0, -	—
	OZIMEK	Pologne	81 k 900	145, -	0, -	—
	KANJANAJIRAWONG	Thaïlande	82 k 400	115, -	0, -	—
	BUMRUNGRAS	Thaïlande	80 k 800	110, -	0, -	—
POIDS LOURDS-LEGERS						
1.	RIGERT	U.R.S.S.	89 k 300	172,500	215, -	387 k 500
2.	POLTORATSKY	U.R.S.S.	89 k 600	162,500	205, -	367 k 500
3.	PETZOLD	R.D.A.	89 k 600	155, -	200, -	355 k
4.	KAILAJARVI	Finlande	90 k	160, -	195, -	355 k
5.	GRIPPALDI	U.S.A.	90 k	140, -	202,500	342 k 500
6.	CURBELO	Cuba	89 k 400	150, -	190, -	340 k
7.	AWIZEN	Pologne	88 k 400	150, -	187,500	337 k 500
8.	BROILLET	Suisse	88 k 500	152,500	185, -	337 k 500
9.	HILL	Autriche	89 k 500	142,500	190, -	332 k 500
10.	ZANDERIGO	Suisse	89 k 800	150, -	175, -	325 k
11.	SIGURDSSON	Islande	88 k	140, -	180, -	320 k
12.	MARSDEN	Nouvelle-Zélande	89 k 200	137,500	182,500	320 k
13.	CAMERON	U.S.A.	89 k 400	137,500	180, -	317 k 500
14.	WILSON	Canada	88 k 200	127,500	180, -	307 k 500
15.	BERROA	Domin.	87 k 400	132,500	172,500	305 k
16.	KREBS	Danemark	90 k	125, -	175, -	300 k
17.	BEN LULU	Israël	89 k 100	120, -	150, -	270 k
18.	SÉBASTIAN	Philippines	89 k 900	112,500	150, -	262 k 500
N. Cl.						
	NIKOLOV	Bulgarie	89 k 500	0, -	202,500	—
	BETTEMBOURG	Suède	90 k	0, -	—	—
	SCHMIDT	Brésil	89 k 800	disqualifié	—	—
POIDS LOURDS						
1.	USTYUZHIN	U.R.S.S.	109 k 300	167,500	212,500	380 k
2.	CIEZKI	R.D.A.	109 k 100	165, -	212,500	377 k 500
3.	ZAITSEV	U.R.S.S.	107 k 200	160, -	207,500	367 k 500
4.	WESTPHAL	R.F.A.	106 k	157,500	202,500	360 k
5.	KAKS	R.D.A.	107 k 700	160, -	200, -	360 k
6.	RUTKOWSKI	Pologne	104 k 500	150, -	200, -	350 k
7.	BOLTON	Nouvelle-Zé1ande	99 k 100	145, -	197,500	342 k 500
8.	WYATT	Australie	97 k 500	150, -	190, -	340 k
9.	BURNS	Grande-Bretagne	101 k	145, -	185, -	330 k
10.	BARRETT	Nouvelle-Zélande	106 k 300	145, -	185, -	330 k
11.	PHILIPPS	Panama	107 k 800	140, -	182,500	322 k 500
N. Cl.						
	MARTINEZ	Cuba	109 k 500	0, -	202,500	—
	AGHARSSON	Islande	107 k 600	0, -	—	—
POIDS SUPER-LOURDS						
1.	ALEXEEV	U.R.S.S.	150 k 200	185, -	240, -	425 k
2.	REDING	Belgique	134 k	170, -	220, -	390 k
3.	HEUSER	R.D.A.	121 k 200	165, -	217,500	382 k 500
4.	PAVLASEK	Tchécoslovaquie	156 k 700	167,500	215, -	382 k 500
5.	PLACHKOV	Bulgarie	127 k	180, -	195, -	375 k
6.	BERNAL	Cuba	129 k	162,500	202,500	365 k
7.	MAY	Nouvelle-Zélande	137 k 400	160, -	190, -	350 k
8.	KERR	Grande-Bretagne	122 k 200	150, -	190, -	340 k
9.	EDMOND	Australie	120 k 800	140, -	187,500	327 k 500
10.	CHAIM	Brésil	114 k	130, -	170, -	300 k
N. Cl.	BONK	R.D.A.	143 k 200	172,500	0, -	—

Compte rendu du déplacement de la délégation française à Manille

La délégation française conduite par moi-même a quitté Orly le 14 septembre à 12 heures. C'est après un très long voyage de 24 heures qu'elle est arrivée à Manille.

Nous avons tout d'abord été saisis par la température encore plus désagréable que l'année passée à Cuba. L'accueil qui nous fut réservé par les organisateurs fut excellent.

Malheureusement, dès le lendemain, nous devions nous apercevoir que malgré leur bonne volonté, ceux-ci furent rapidement dépassés par la lourde tâche que représente l'organisation des Championnats du Monde, et les conditions de vie à Manille s'en ressentirent énormément.

Nous étions logés à l'Hôtel Aurelio dans un certain confort mais nous pouvons déplorer la restauration qui ne fut à aucun moment acceptable tant au point de vue quantité que qualité malgré un prix excessif de 18 dollars par jour.

Dans ce contexte, notre délégation essaya de conserver un excellent moral mais hélas soit à cause du climat, soit à cause de la mauvaise nourriture, tous les membres de la délégation - sans exception - furent malades.

Heureusement, les deux premiers athlètes purent participer à la compétition avant de s'aliter, quant au troisième, il fut souffrant avant la compétition.

L'entraîneur national, qui fera le rapport technique de ces Championnats du Monde, prit la décision de ne pas faire tirer Chavigny car celui-ci avait perdu 1 à 2 kilos durant sa grippe.

Il faut signaler qu'au cours des Championnats, notre Trésorier et Commissaire aux comptes de la Fédération internationale, M. Parot, eut à arbitrer et a été désigné comme membre du Jury.

Je dois vous signaler que M. Oscar State a donné 100 points à l'arbitrage de M. Parot ce qui fut la meilleure note obtenue au cours de ces championnats

M. Gerber qui avait effectué le voyage hors délégation, a eu la possibilité de se rendre compte des difficultés que représentait une telle organisation ; ce qui nous permettra d'éviter bien des erreurs lors des Championnats du Monde Juniors que nous organiserons en juillet à Marseille.

Durant le séjour, les chefs de délégation eurent l'honneur d'être reçus par le Président Marcos, Président de la République des Philippines.

La délégation est rentrée en France le dimanche 29 septembre après un très long et très pénible voyage.

A. CORET.

Exposé de l'Entraîneur national responsable de l'élite à propos des Championnats du Monde

Les résultats des Championnats du Monde ont été portés à la connaissance de tous et, ceux de nos compatriotes semblent ne pas satisfaire.

Je sais par expérience que l'athlète ne fait que ce qu'il peut et, sans vouloir rechercher systématiquement l'excuse, on peut néanmoins en rechercher les raisons ou causes.

Je n'analyserai ici que le comportement des athlètes français qui étaient sous ma responsabilité lors de cette épreuve ; car il n'est pas ici, dans mes intentions de relater les faits et gestes des étrangers que je n'ai pu voir qu'occasionnellement.

Le premier de nos représentants, Serge Stresser réalisa 200 k, obtenant la 12^{e} place (15^{e} à Cuba avec 195 k l'an passé). Ce total, l'un des plus mauvais de la saison, fut obtenu avec 87,500 à l'arraché au 2^{e} essai et 112,500 à l'épaulé-jeté au 1er essai. Stresser n'était pas ce jour-là, selon l'expression consacrée, dans son assiette ; aucune sensation musculaire, donc aucune maîtrise, amorphe, ce qui est inhabituel chez lui. Bref, nous avons essayé de lui faire réaliser ce qu'il était en mesure de concrétiser compte tenu de sa condition générale du moment.

J'évoquerai plus loin le problème des causes éventuelles de ce demi-échec ; demi- échec en comparaison de sa réelle valeur qu'il exprima lors du stage préparatoire de Prémanon au cours des différents tests aussi bien physiques que médicaux.

Daniel Senet, notre second représentant se comporta - sur le Plateau - un peu mieux, 242 k 500, soit 110 à l'arraché au 3^{e} essai et 132,500 au 1er essai à l'épaulé-jeté, c'est-à-dire à 2 k 500 de son record de France du total (245).

Les choses étant tout à fait relatives, bien que ce total soit des plus corrects, il ne correspond nullement aux possibilités qu'affichait Senet au cours du même stage.

Je prie le lecteur de ne pas voir au travers de ces lignes une critique négative envers les athlètes mais tout simplement une constatation et ce n'est certainement pas eux qui me contrediraient.

Ce total de 242 k 500 lui permet d'obtenir la 8^{e} place et quelques points pour notre pays qui figura - et ce depuis bien longtemps - dans le classement par nation.

Quant à Roland Chavigny, ce fut pour lui, bien plus que pour moi, une forte déception.

Il s'était entraîné sérieusement comme ses coéquipiers, réalisa d'excellentes charges lors des tests et, ne l'oublions pas, avait délibérément opté pour cette préparation délaissant quelque peu les travaux agricoles si pressants durant cette période.

Cinq jours avant l'épreuve, une forte fièvre l'immobilisa au lit, le médecin de service diagnostiquant une bronchite avec angine.

Selon le praticien, il devait être en mesure de « tirer » le jour J. Aussi dès qu'il le put, je le soumis à une pesée journalière et constatais de jour en jour une perte régulière et sensible de poids. Il se trouvait, le matin même de l'épreuve, aux alentours de 70 k contre 73 k à l'arrivée à Manille. Lui permettre de participer nous aurait valu sûrement une désagréable surprise mais surtout aurait atteint l'athlète moralement. Par ailleurs, le fait de ne point participer donne quelque peu mauvaise conscience à l'athlète surtout lorsque les Championnats du Monde se déroulent à Manille. Cela dit, et bien que l'athlète émit le désir de tirer, j'effectuais son retrait de l'épreuve. Croyez-moi, cela n'est pas de gaîté de cœur, mais il fallait prendre une décision, j'ai choisi celle-ci.

Comme je le disais précédemment, ces résultats semblent ne satisfaire personne en tous les cas, pas moi, mais sans doute pour des raisons différentes. Une analyse superficielle nous conduirait à dramatiser la situation bien qu'avec 200 k (plus mauvais total de la saison) Stresser gagne trois places sur Cuba et 5 k au total (200 contre 195).

Senet se classe 8^{e} et fait figurer la France au classement par nation.

Le cas malheureux de Chavigny ne pouvant être discuté. C'est là une attitude d'esprit négative ; ces trois athlètes ont prouvé, depuis le rajeunissement de l'équipe nationale qu'ils possédaient un comportement en compétition internationale digne de confiance ; leurs différents résultats et leur progression constante le prouvent. Alors ce qui me paraît être une démarche positive c'est d'en rechercher les causes.

Tests physiques et médicaux prouvent que ces athlètes étaient en grande condition au moment du départ. Quels sont donc les éléments qui ont perturbé cette condition physique ?

Pour moi, les effets négatifs de l'addition de plusieurs éléments en sont la cause :

– le décalage horaire (7 h.) Provoquant de sérieuses perturbations dans le sommeil de l'athlète aussi bien qualitativement que quantitativement, sans parler des répercussions psychiques que cela peut avoir chez un athlète tendu par l'attente de la compétition et qui pense qu'il peut en être amoindri ;
– l'alimentation que je ne taxerai pas de mauvaise, car chaque peuple a ses habitudes, mais d'inhabituelle ;
– le climat (chaud et humide) provoquant une sudation excessive - perte de sels minéraux.
De ce fait, les lieux d'hébergement sont climatisés, ce qui a pour tendance puisque c'est la fonction de ce genre d'installation - de provoquer une chute brutale et très sensible de la température intérieure d'une quinzaine de degrés par rapport à l'extérieur.

Par ailleurs, la salle d'entraînement était nantie de ventilateurs à grande puissance.

– la perte de poids inévitable et ultime effort exigé d'un organisme quelque peu affaibli par les éléments cités précédemment.

Je pense en toute honnêteté que les causes sont là ; non pas que je veuille rejeter la responsabilité sur quoi que ce soit, mais, bien au contraire, je reconnais en toute modestie que dans la préparation des athlètes français en général, une trop grande part est laissée au hasard et c'est ce que, au fond de moi-même, je ne peux accepter.

Il convient de dire que, malgré le support scientifique et médical, les pays de l'Est (exemple du genre en l'occurrence) ont eu également quelques déboires : Kirzhinov (U.R.S.S.), Mustafov (Bulgarie), Nikolov (Bulgarie), Ozimek (Pologne), Bonk (R.D.A.) pour ne parler que d'eux.

Cela prouve qu'ils sont encore loin de pouvoir tout maîtriser ou que la science est un puits sans fond.

Il est de notre devoir d'en connaître plus pour faire moins d'erreurs ce qui inévitablement nous conduira vers le progrès.

Des contacts ont été pris auprès du responsable du service de Recherche du Secrétariat d'État afin de lui soumettre les différents problèmes posés par un tel séjour et nous aider à les solutionner pour l'avenir.

Des éléments de connaissance nous ont sans doute fait défaut ce qui nous aurait permis - peut-être - d'orienter différemment la dernière phase de préparation et de compenser les effets négatifs de conditions climatique, géographique et autres que l'organisme de l'homme né sous un climat tempéré n'affectionne pas particulièrement.

Ceci dit, d'autres occidentaux ont participé avec plus de bonheur à ces championnats. Peut-être ont-ils été mieux informés par les hommes de science ou bien, tout simplement, que les organismes humains ne réagissent pas tous de la même manière à ce genre « d'agression » favorable si l'on peut dire à ce genre de chose ; le climat a favorisé la perte de poids ; de ce fait, le problème a été moins ardu à résoudre que lors des précédentes rencontres internationales. Toutefois, la sudation provoquée par un tel environnement atmosphérique, posait le problème de la perte de sels minéraux.

Pour une séance de trois quarts d'heure à une heure, et malgré l'absorption d'un litre à un litre et demi de liquide, la perte de poids était de l'ordre du kilo.

Ces séances étaient réduites en durée, en intensité et évidemment en volume de travail.

Nous espérions tous de très belles performances, peut-être avons-nous trop élevé nos espoirs, la déception n'en est que plus grande, surtout pour nos athlètes.

Quoiqu'il en soit, le sérieux dont ils ont fait preuve durant toute cette phase de préparation et durant l'épreuve par elle-même, m'autorise à dire qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu, qu'ils sont malgré cet incident de parcours sur la bonne voie et qu'ils ont droit à toute notre confiance, en tout cas, ils ont la mienne..., et entière.

M. PATERNI.

L'HALTÉROPHILE MODERNE
F. F. H. C.
51, rue Vivienne
75002 PARIS

☆

Montant annuel de l'abonnement :

France	:	20 F
Étranger	:	25 F

– par cheque bancaire ou par mandat à notre adresse
– par virement postal à notre C.C.P. Paris 1304-82.

Government of Canada Gouvernement du Canada

2 SÉRIES DE PIÈCES D'ARGENT 2

Jeux Olympiques de Montréal 1976

1ère ÉMISSION

RS 1973

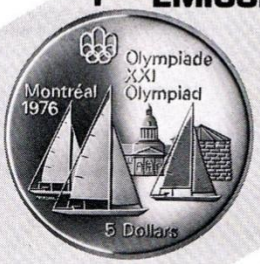

RS 1974

2e ÉMISSION

CHAQUE SÉRIE EST COMPOSÉE de 4 pièces

Ces 2 séries sont en finition "PROOF" et "BU"

2 PIÈCES de $ can. 10 - 2 PIÈCES de $ can. 5

DOLLARS CANADIENS EN ARGENT MASSIF "STERLING" 925/1000 A COURS LÉGAL

1 PROTECTION — Toutes les pièces sont enveloppées dans une capsule transparente.

2 FINITIONS
- La plus soignée : fond miroir et figures finement satinées. *Épreuve numismatique* { *"EN" "PROOF"*
- La standard : fond et figure *Brillant neuf = "BN" Brilliant uncirculated = "BU"*

3 COFFRETS

SÉRIE "PROOF"

Série "PROOF" : *Prestigieuses cassettes en bois de bouleau blanc et peau de caribou.*

2 PRÉSENTATIONS FACULTATIVES POUR LA SÉRIE "BU"

"BU" CUSTOM

Étuis "CUSTOM" noirs bordés de métal jaune, plus économiques.

"BU" PRESTIGE

Série "BU" : *Élégants coffrets "PRESTIGE" en vinyl peau, intérieur velours et satin. Monogrammes intérieur et extérieur.*

2 Government of Canada Gouvernement du Canada 2

SÉRIES DE PIÈCES D'ARGENT

Jeux Olympiques de Montréal 1976

1ère ÉMISSION

RS 1973

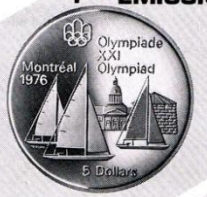

2e ÉMISSION

RS 1974

CHAQUE SÉRIE EST COMPOSÉE de 4 pièces

Ces 2 séries sont en finition "PROOF" et "BU"

2 PIÈCES de $ can. 10 - 2 PIÈCES de $ can. 5

GARANTIE DE RACHAT : Faculté de retourner les séries en parfait état dans les 21 jours sous pli recommandé. Remboursement immédiat.

2 Émissions patronnées par le Comité National Olympique et Sportif Français

TITRE PERSONNEL DE SOUSCRIPTION

PIÈCES D'ARGENT MASSIF "STERLING" 925/1000 A COURS LÉGAL

NUMISMATIQUE FRANÇAISE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 100.000 F
41, RUE FRANÇOIS 1er - 75008 PARIS
Tél. : 225.15.88 et 225.15.90 - Télex : N° 64047 MONNAIE

Veuillez me réserver les monnaies suivantes :

Livraisons immédiates

PREMIÈRE ÉMISSION

QUANTITÉ	DESCRIPTION	P.U. Francs	MONTANT
	SÉRIE COMPLÈTE "PROOF" (4 p.) Étui "DE LUXE" compris En séries complètes seulement		400,00
	Série complète "BU" (4 p.) Étui "PRESTIGE" compris		285,00
	Série complète "BU" (4 p.) Étui "CUSTOM" compris		255,00
	Série complète "BU" (4 p.)		225,00

DEUXIÈME ÉMISSION

QUANTITÉ	DESCRIPTION	P.U. Francs	MONTANT
	SÉRIE COMPLÈTE "PROOF" (4 p.) Étui "DE LUXE" compris En séries complètes seulement		450,00
	Série complète "BU" (4 p.) Étui "PRESTIGE" compris		335,00
	Série complète "BU" (4 p.) Étui "CUSTOM" compris		305,00
	Série complète "BU" (4 p.)		275,00

☐ **RÉSERVATION :** Je désire réserver les 5 séries suivantes que vous me ferez parvenir aux conditions officielles communiquées avant chaque commande.

Remplissez ce bulletin et postez-le aujourd'hui même.

Si ma souscription dépassait les quantités disponibles ou si les prix indiqués étaient modifiés, la somme que je vous remets ci-inclus me serait immédiatement restituée.

☐ Je vous remets la somme de _____ Frs. en règlement anticipé. (port a votre charge).
☐ Envoi contre remboursement, (port à ma charge).

Date _____

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ DEP. _____

Signature :

DATES DES ÉMISSIONS A SUIVRE (à confirmer)
III : Février 1975 - IV : Mai 1975 - V : Octobre 1975
VI : Février 1976 - VII : Juin 1976.

H

Composition et réalisation A. Zschiesler P. 753-76-20

DOLLARS CANADIENS EN ARGENT MASSIF "STERLING" 925/1000 A COURS LÉGAL, ÉMIS PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET FRAPPE DE LA ROYAL CANADIAN MINT DE OTTAWA POUR CÉLÉBRER LA XXIe OLYMPIADE - MONTRÉAL 1976.

ÉMISSIONS PATRONNÉES PAR LE COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE et SPORTIF FRANÇAIS

CONGRÈS de la I.W.F. tenu à Manille

LE 20 SEPTEMBRE 1974

L'ouverture du Congrès a eu lieu à 10 h 15. Le Président de la Fédération internationale ouvre la séance et donne immédiatement la parole au Président de la Fédération des Philippines, M. Dorothéo qui, dans une courte allocution, souhaite la bienvenue aux congressistes.

Le Président Schodl reprend la parole pour remercier M. Dorothéo du travail qu'il a accompli pour que ces championnats soient une réussite.

C'est à ce moment que survient un incident : l'interprète russe qui devait assurer la traduction a quitté son poste pour des raisons que nous ignorons ce qui eut pour effet d'interrompre le congrès jusqu'à 12 heures.

Finalement, ce fut un dirigeant bulgare qui accepta le rôle d'interprète, la séance put ainsi reprendre.

Le Président Schodl nous lut son rapport.

« Chers Collègues, Amis,

« Nous savons que Manille est l'endroit où le 28e Championnat mondial a été organisé, mais je crois que personne ne sait exactement combien de congrès ont eu lieu après la fondation de la I.W.F. en 1920. Quoique nous avons commencé depuis plusieurs années, il y a seulement deux ans que les délégués du Congrès de 1972 de Munich m'ont élu pour présider la I.W.F., et à l'occasion de ces championnats mondiaux, j'ai l'honneur de présenter mon deuxième rapport pour vous informer de mes activités après notre dernière rencontre à La Havane en 1973.

Il n'y a pas eu une grande différence entre mon travail de la deuxième année et celle de la première en tant que Président. Mes 12 mois de travail ont été occupés par la correspondance, la participation aux conférences et aux compétitions, la discussion de nos problèmes avec les officiels, les arbitres et les haltérophiles. Je vous rappelle que mon intention était d'accompagner notre Secrétaire général M. Oscar State et notre membre du Bureau Dr Phi- hop Guenov au Congrès de « l'Olumpic » à Varna du 29 septembre au 5 octobre, mais malheureusement des événements imprévus m'ont empêché de prendre part à ce Congrès important. Après mon retour de La Havane, il était impossible de voyager de Vienne à Varna. L'aéroport était fermé pour deux jours et demi car des terroristes armés de bombes avaient pris des otages et avaient occupé l'aéroport. Je pouvais seulement envoyer un télégramme d'excuse pour mon absence à Varna. Heureusement, deux de nos officiels, M. State et Dr Guenov étaient aptes à représenter l'I.W.F. à Varna. Quelques jours après ce congrès j'ai reçu les rapports que j'ai pu étudier et maintenant je suis complètement informé à propos des événements à Varna. Au nom de l'I.W.F., je remercie M. State et le Dr Guenov pour leur bon travail dans ce Congrès.

Au mois de novembre 1973, j'ai eu l'honneur d'être invité par la fédération grecque d'haltérophilie pour participer au 5e championnat des Balkans à Athènes. A cette occasion, j'ai servi de Président du Jury. Au cours de cette participation dans la compétition, j'ai eu l'opportunité non seulement de nombreuses discussions avec le Président et le Secrétaire général de la Fédération Européenne Haltérophile, mais aussi avec le Président de leur Comité Technique. Je suis convaincu que cette sorte de discussion est le meilleur moyen pour éclaircir les problèmes concernant la coopération entre l'I.W.F. et les fédérations continentales. Je voudrais proposer qu'il y ait une réunion officielle tous les deux ans où le Président de l'I.W.F. et le Secrétaire général pourraient rencontrer les Présidents et les Secrétaires généraux de toutes les autres fédérations continentales. Cet arrangement doit être possible.

Ma deuxième invitation arriva de la Fédération Haltérophile d'U.R.S.S. au mois de mars 1974. Ma visite a eu beaucoup de valeur pour plusieurs raisons. Premièrement, j'ai pu participer à la traditionnelle « Freindship Cup Tournament » à Erevan. Deuxièmement, le Comité Technique de l'I.W.F. a pu arranger une rencontre dans la capitale arménienne à l'occasion du tournoi. Sous la direction de leur Président M. Poula, ils ont eu une rencontre réussie et ont discuté sur vingt points différents de l'agenda y compris la compilation de la liste de bons arbitres et la procédure du Jury au championnat mondial et la mise au point de l'historique de l'I.W.F., etc. Au nom de l'I.W.F., je veux remercier la Fédération d'U.R.S.S. et d'Arménie pour l'aide qu'elles nous ont apportée dans les facilités d'arrangement des rencontres et pour leur chaude hospitalité.

Troisièmement, il fut possible pour M. State et moi-même d'avoir des contacts à Moscou avec les directeurs officiels de sport d'U.R.S.S. et discuter plusieurs points concernant le championnat mondial de l'année prochaine qui aura lieu dans cette ville.

Juste avant, et après le tournoi d'Erevan, c'est-à-dire jusqu'à la fin d'avril 1974, je devais préparer le tournoi de « Danube Cup » qui avait lieu dans mon pays natal l'Autriche. Il y avait des groupes complets venus de Bulgarie, de Tchécoslovaquie, de République Fédérale d'Allemagne, de Hongrie, de Yougoslavie, de Roumanie et d'Autriche. Pour organiser ce tournoi, je devais travailler beaucoup en tant que Président actif de la Fédération autrichienne. Je n'ai pu pour cette raison, écrire la page du Président, pendant un certain temps.

Mais il y avait d'autres causes aussi.

Personne ne peut vivre et travailler en paix si elle a un mauvais voisin. Je suis navré de dire cela, mais nous avons quelque part dans le monde, un voisin oui est rempli de haine. Il a envoyé des lettres diffamatoires contre M. State et contre moi-même dans le monde entier. Quelle sorte d'homme est-il ? Il doit être un homme qui ne peut oublier un échec et sa haine est plus grande que ses sentiments pour notre sport haltérophile et qui est entrain de chercher une voix pour cacher son point faible.

Après notre Congrès de La Havane, il y avait un tas de choses qui avaient besoin de considération spéciale de la part de notre bureau.

Pour cette raison, tous les membres du bureau étaient invités pour travailler à Landersheim en France. Nous étions tous les invités de la Compagnie Adidas, et, au nom de l'I.W.F., je veux remercier M. C. Jeannette, le représentant de cette compagnie pour son hospitalité et pour les facilités qu'il a arrangées pour nos rencontres.

Il n'y avait pas moins de 41 points sur notre agenda et nous avions décidé déjà sur la plupart d'entre eux. Plusieurs points de cette rencontre à Landersheim seront rapportés à ce Congrès.

Encore une fois, je dois remercier tous les membres du Bureau pour leur travail positif et amical.

Malgré nos différentes opinions, nous avons pu trouver des solutions pour le bien de l'haltérophilie internationale. Comme un officiel ayant travaillé 35 ans pour l'haltérophilie et plus 10 ans dans l'I.W.F., je veux indiquer que nous avons, dans notre bureau et dans notre comité, les meilleurs groupes que l'on n'ait jamais vu. Il est agréable de travailler avec ces groupes-ci.

A la fin, de mai et au commencement de Juin, j'ai participé au Championnat d'Europe de Vérone en Italie. J'étais très content d'être aussi dans le Congrès européen et quelques autres rencontres. Par exemple, il était très bien de rencontrer le Président et les autres membres du sous-comité du sport international de l'Association Press oui a pour but de populariser l'haltérophilie.

Nous avons eu de longues discussions et nous avons pu échanger beaucoup d'idées pour une meilleure coopération.

Après le Championnat d'Europe, j'étais invité par le « Bulgarian Sports Spartakiad ». J'ai accepté cette invitation et j'étais témoin de quelques événements sportifs. J'ai rencontré les directeurs du sport de Bulgarie et quelques autres collègues des autres fédérations internationales de sport.

Deux jours après le Spartakiad, je suis allé à Budapest pour le 2e Tournoi de la Pannonia. Ce tournoi a commencé seulement l'année passée et déjà les organisateurs sont en train d'avoir un des plus populaires tournois d'Europe. 88 haltérophiles de 17 pays étaient en compétition et 86 arbitres participaient à la première conférence des arbitres d'Europe. Cela était mon dernier voyage avant le championnat mondial. Quand je revois toutes mes visites de cette année, je constate que j'ai eu des contacts avec les haltérophiles, les arbitres, les entraîneurs et les officiels de 37 pays y compris les pays situés très loin comme le Japon, le D.P.R. Corée, l'Iran, les U.S.A., la Libye, la Syrie et Cuba. Cela veut dire que je ne reçois pas seulement des informations à propos des haltérophiles internationaux, des lettres ou des bulletins, mais que j'ai des contacts directs au centre des événements. Alors je suis capable de tirer des conclusions, d'avoir des impressions et je crois que cela est mon devoir en tant que votre Président.

Avant de terminer mon deuxième rapport, permettez-moi de dire quelques mots à propos des activités de M. State. Ce n'est pas seulement son travail normal dans l'I.W.F. qui a fait de lui un officiel si en évidence dans notre Fédération. C'est aussi sa position de Secrétaire général de G.A.I.F., ses contacts avec les différentes commissions du sport international et tout cela fait qu'il est l'officiel le mieux informé dans le monde. Je voulais dire qu'Oscar State est la substance du sport international. Nous devons être fiers de l'avoir et au nom de l'I.W.F. je veux bien le remercier.

Enfin, je veux aussi remercier les représentants de nos pays membres et tous les officiels de l'I.W.F. pour votre coopération qui m'a été d'un grand secours pendant ces deux années à la présidence.

Gottfried SCHODL,
Président I.W.F.

Le rapport étant adopté, ce fut M. Oscar State qui présenta son rapport en tant que Secrétaire général et également en tant que Trésorier.

Ce fut ensuite le tour de M. Parot de lire le rapport des contrôleurs aux comptes. Tous ces rapports furent acceptés par l'Assemblée. Furent ensuite constitués les deux jurys et désignés les arbitres de compétition. Le 9e point de l'Assemblée générale appelait la nomination des athlètes devant participer à ces Championnats du Monde. Ce fut pour moi une surprise car la participation à Manille fut loin d'être aussi importante qu'à Cuba - peut-être l'éloignement des Philippines en était-elle la cause principale.

Un des points principaux des décisions du Bureau fut l'admission de la Chine Populaire au sein de l'I.W.F. Une très longue discussion marquée politiquement de part et d'autre s'est engagée sur ce sujet. Nous vécûmes des moments très pathétiques lorsque le représentant de la Chine de Formose qui sentait depuis le début de la discussion qu'il était en position difficile, nous demanda de considérer que la politique devait être exclue du domaine sportif et qu'il ne comprenait pas les raisons qui pousseraient le Congrès à les évincer alors que l'I.W.F. avait accepté deux Corée, deux Allemagne.

Cette plaidoirie n'eut pas l'effet souhaité et la majorité du Congrès vota l'admission de la Chine Populaire considérant qu'il était impossible de laisser à l'écart du monde sportif 800 millions de Chinois et s'appuyant sur la récente décision de l'O.N.U. qui elle aussi avait exclu la Chine de Formose.

38 votants :

Pour l'admission de la Chine Populaire	19
Contre.....	15
Nuls	4

Ensuite, il fut question d'admettre le principe de l'admission de Chypre au sein de l'I.W.F.

J'ai tout de suite posé la question au Président afin de savoir de quelle Chypre il était question puisque, comme la Chine, elle semblait se scinder en deux : Turque ou grecque.

La question troubla quelque peu l'Assemblée car venant après la discussion de la Chine, il serait regrettable de tomber dans quelques années dans la même situation.

Nous eûmes ensuite à nous prononcer sur la suspension dont faisait l'objet un athlète japonais - déclaré lors des Jeux Asiatiques à Téhéran.

Nous eûmes droit à une violente protestation de la délégation japonaise qui semblait dire que l'athlète avait été victime de quelque maléfice et qui contestait le résultat positif enregistré à la suite du contrôle anti-dopage, la sanction fut malgré tout maintenue par le Congrès. Les dirigeants japonais quittèrent la salle d'une façon théâtrale.

Une deuxième affaire concernant un athlète - un entraîneur et le Président de la Fédération irakienne - devait nous donner l'occasion d'assister également à une forte contestation de la part du délégué irakien car le Bureau I.W.F. avait pris la décision de suspendre pour un an les trois personnes incriminées dans une affaire d'entorse au règlement à ces mêmes Jeux Asiatiques à Téhéran.

En effet, l'athlète étant venu avec de l'huile sur les cuisses, l'entraîneur et le Président avaient défendu leur athlète en lui intimant l'ordre de tirer malgré l'interdiction faite par les responsables internationaux et allèrent jusqu'à interrompre la compétition en occupant le plateau. La sanction fut suspendue pour l'athlète et maintenue pour les deux dirigeants.

Ce fut ensuite mon tour de monter à la tribune pour présenter les futurs championnats du monde Juniors que nous organiserons l'an prochain. Ma proposition fut acceptée à l'unanimité. A propos de ces championnats, M. Holland (Grande-Bretagne) fit une proposition tendant à laisser tirer aux Championnats Juniors les garçons ayant vingt ans dans l'année.

Cette proposition qui avait l'appui des Pays de l'Est, ne fut pas acceptée. Je fus un des principaux adversaires malgré que cette solution nous ait avantagés de façon considérable. Mais je pense qu'il faut garder une certaine rigueur dans les dates afin de ne pas fausser les performances réalisées par les juniors.

Nous aurions pu nous trouver dans une situation intolérable notamment à propos des records qui n'auraient pas pu être homologués si l'athlète avait plus de 20 ans le jour de la compétition.

Nous avons appris que l'Indonésie, candidate à l'organisation des Championnats du Monde de 1978, se désistait.

L'U.R.S.S., la Pologne et la Bulgarie présentèrent leurs projets pour les prochains Championnats.

La séance fut levée à 19 heures.

A. CORET.

Rappel des compétitions Janvier 1975

	5 Janv. 1975	—	*Éliminatoire Régionale du PRIX INTERGROUPES Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux 2e et 3e séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires régionales.
x	12 Janv. 1975	—	*Finale du PRIX FÉDÉRAL Seniors, Juniors et Cadets.* 3 qualifiés d'après les éliminatoires régionales, sous réserve d'y avoir réalisé un minima de 1re série.
	19 Janv. 1975	—	
x	26 Janv. 1975	—	*Éliminatoire de Zone du CRITÉRIUM NATIONAL Seniors, Juniors et Cadets* ouverte aux séries nationales et 1re séries. 2 mouvements olympiques. Classement national d'après les éliminatoires des Zones.

Partie *Officielle*

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITE DE DIRECTION

tenue à Paris le 12 octobre 1974

Présents : MM. A. Coret, Président de la F.F.H.C., J.-P. Bauer, J.-P. Burucoa, R. Coret, J. Dejonghe, J.-L. Demonsel, A. Fanguiaire, J.-L. Garet, H. Ferrari, M. Michel, P. Parot, R. Chariot, L. Perrier, B. Renault, P. Samblant, J. Serrano, R. Tournier, F. Vanneron.

Assistaient à la réunion : MM. Bovi, Président du Comité de Lorraine, Bernier, Président du Comité d'Anjou, Moreau, Président du Comité du Poitou.

MM. D. Combet, R. Gerber, R. Maier, M. Paterni, Entraîneurs nationaux, R. Herbaux, C.T.R.

Excusés : M. le Dr Durey, MM. M. Carne, J.-P. Bulgaridhes, J.P. Fouletier, P. Fulla, R. Lévecq, M. Lopez.

Le Président donne tout d'abord lecture de la lettre de démission de M. Joseph Asso pour raisons de santé et de M. Morand pour raisons personnelles, il donne également lecture des réponses qu'il leur a aussitôt adressées.

Les membres du Comité de Direction regrettent ces démissions de leurs collègues mais ne peuvent, évidemment, que les entériner, les raisons ayant dicté ces décisions étant impérieuses.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 mai.

Aucune objection n'ayant été soulevée, le procès-verbal du 5 mai 1974 est adopté.

DEMANDES D'AFFILIATION. - Le Comité de Direction homologue l'affiliation des clubs ci-après :

- ✓ 4041 - Office Socioculturel de l'Agglomération Paloise (Guyenne).
- ✓ 4042 - Haltéro-Club Gramatois (Pyrénées).
- ✓ 4043 - U.A. Cherbourgeoise (Basse-Normandie).
- ✓ 4044 - Club Sportif Paul Jouglas (Ile de la Réunion).
- ✓ 4045 - Association Athlétique Dracénoise (Côte d'Azur).
- ✓ 4046 - Section d'Haltérophilie de Garges (11e de France).
- ✓ 4047 - Association Sports et Loisirs Le Rochelais (Poitou).
- ✓ 4048 - Centre Athlétique Riberacois (Guyenne).
- ✓ 4049 - Club Léo Lagrange Narbonne (Languedoc).
- ✓ 4050 - Club Olympique de Joinville (Île-de-France).
- ✓ 4051 - H.C. des Sept Collines (Dauphiné-Savoie).
- ✓ 4052 - Haltérophile Club Chambon Fougerolles (Lyonnais).
- ✓ 4053 - Union Sportive Vervinoise (Picardie).
- ✓ 4054 - Association Castelnauvienne pour la Jeunesse, la Culture, les Loisirs et les Sports (Languedoc).
- ✓ 4055 - Haltéro-Club Clermontais (Languedoc).
- ✓ 4056 - Club Sportif des Andelys (Haute-Normandie).
- ✓ 4057 - Vaillante de Prémery (Bourgogne).
- ✓ 4058 - Union Sportive Veynoise S.N.C.F. (Provence).
- ✓ 4059 - Dojo Olympique Courneuvien (Ile de France).

DEMANDES DE PRÊTS DE BARRES.

Le Comité de Direction donne avis favorable à la demande de prêts de barres présentée par les clubs ci-après

- – Union Athlétique Cherbourgeoise (Basse-Normandie).
- – Haltéro-Club Gramatois (Pyrénées).
- – Sports, Loisirs, Culture la Celle-sur-Seine (Île-de-France).
- – Office Socioculturel Pau (Guyenne).
- – Haltéro-Club Clermontais (Languedoc).
- – Club Sportif des Andelys (Haute-Normandie).
- – Union Sportive Vervinoise (Picardie).
- – H.C. Chambon Fougerolles (Lyonnais).
- – H.C. des Sept Collines (Dauphiné-Savoie).
- – Physic Club de Pibrac (Pyrénées).
- – Vaillante de Prémery (Bourgogne).
- – Club Léo Lagrange Narbonne (Languedoc).
- – Union Sportive Veynoise S.N.C.F. (Provence).
- – Association Castelnauvienne pour la Jeunesse, la Culture, les Sports et les Loisirs (Languedoc).

HOMOLOGATION DE RECORDS. - Le Comité de Direction homologue des records de France Culturistes (Tableau annexé au présent procès-verbal).

HOMOLOGATION DE NOMINATION D'ARBITRES. - Le Comité de Direction homologue les nominations suivantes :

Arbitres Régionaux :

MM. Dubus, Auneau, Nezereau (Poitou).
MM. Galvane, Eybert Prudhomme, Durand (Dauphiné-Savoie).
MM. Lebel, Dugast, Chapelain, Gilet (Anjou).
MM. Petitcolas, Mehlinger (Lorraine).

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE DU 7 SEPTEMBRE 1974. - En l'absence de M. Bulgaridhes, rapporteur de cette Commission, M. Gerber est invité à en donner lecture.

I. - *PRÉPARATION DE LA SAISON* 1974-1975 :

Dans le cadre de la préparation de la saison 1974-1975 et compte tenu de la situation financière fortement déficitaire au chapitre des activités nationales dont la Commission a eu connaissance au moment de sa réunion, deux suggestions sont faites :

a) Pour éviter la suppression du Tournoi par équipes régionales juniors, qui semblait inévitable faute de moyens financiers, la Commission suggère que cette compétition soit maintenue mais que les frais de déplacement soient avancés par les Comités régionaux engagés pour la finale à charge pour la Fédération de procéder au remboursement de ces frais dès qu'elle aura touché la première tranche de sa subvention 1975.

Cette suggestion est retenue.

b) L'annulation du Tournoi Fédéral pour les mêmes raisons financières semble inévitable d'autant que cette compétition depuis sa création n'a jamais suscité un grand engouement tant de la part de nos athlètes que des athlètes étrangers.

La Commission Technique Nationale suggère que ce Tournoi soit remplacé par un stage de l'élite qui effectuerait un test à l'issue de ce stage.

M. Coret explique aux membres du Comité de Direction que ce stage, que M. Paterni souhaiterait faire à Font-Romeu, n'a pas été prévu au calendrier, que, par ailleurs, le budget des stages est également déficitaire et qu'il n'est pas d'accord pour accorder ce stage.

Les avis sont extrêmement partagés et après de vives discussions, il est décidé de recourir au vote.

Compte tenu des pouvoirs dont disposent certains, le vote donne les résultats suivants :

~ pour le stage à Font-Romeu : 8 voix ;
~ contre le stage à Font-Romeu : 10 voix ;
~ ne se prononcent pas : 2.

Le stage de Font-Romeu de décembre 1974 n'est donc pas accordé.

II. - *EXAMEN DES CANDIDATURES AUX ORGANISATIONS FÉDÉRALES :*

La Commission des Finances réunie le 5 octobre 1974 s'étant également penchée sur le problème des implantations des finales fédérales et des compétitions internationales, il est décidé que les propositions de la Commission Technique seront examinées en même temps que les suggestions de la Commission des Finances.

III. - *ENCADREMENT DE L'ELITE :*

M. Paterni, responsable de l'Elite Nationale avait proposé aux membres de la Commission Technique Nationale de lui adjoindre deux Conseillers Techniques régionaux pour l'encadrement des stages nationaux.

La Commission Technique Nationale avait trouvé plus rationnel que M. Paterni s'adjoigne un responsable par zone. En effet, elle estime que chaque zone ayant déjà un responsable de l'élite régionale, celui-ci serait plus à même, connaissant ses athlètes et étant fréquemment à leur contact, de donner régulièrement à M. Paterni des informations à leur sujet.

Les adjoints proposés sont :

M. Alex Nowak : pour la zone Centre ouest ;
M. Beekhuizen : pour la zone Nord est ;
M. Bonhoure : pour la zone Sud ;
M. Maier : pour la zone Nord ouest.

Les membres du Comité de Direction donnent leur accord. Toutefois, à la demande de M. Samblant, il est précisé que M. Paterni donnera les directives qu'il souhaite voir appliquer.

IV. - *COMPTE RENDU DES AGENTS DE COORDINATION SUR LA SAISON ÉCOULÉE :*

Chaque Agent de Coordination a fait devant la Commission Technique Nationale le rapport des activités de la saison 1973-1974.

Tous les Agents de Coordination, à l'exception de celui de la zone centre-ouest, se félicitent de voir une participation accrue aux épreuves fédérales.

Tous se déclarent également satisfaits des rapports qu'ils ont eus avec les C.T.R. de leur zone. Seul, M. Combet déplore que certains C.T.R. ne lui aient pas transmis leurs comptes rendus d'activités.

V. - *COORDINATION DE LA ZONE CENTRE OUEST :*

M. Coret avait informé la Commission Technique Nationale qu'il estimait impossible pour M. Paterni d'assumer convenablement à la fois les fonctions d'Agent de Coordination et de Responsable de l'Elite.

Il avait donc demandé aux membres de la Commission Technique de dégager M. Paterni des responsabilités d'Agent de Coordination de la zone centre-ouest et de pourvoir à son remplacement.

M. Demonsel avait proposé la candidature de M. Herbaux à ce poste.

Les membres du Comité de Direction estiment qu'il appartient au Conseil de Régence de la zone centre-ouest de décider du remplaçant de M. Paterni.

M. Herbaux, quant à lui, est d'accord pour prendre la succession si tel est le vœu de la zone centre-ouest.

M. Tournier informera donc la Fédération de la décision qui aura été prise lors de la prochaine réunion du Conseil de Régence.

A la demande de M. Maier, M. Coret rappelle que celui-ci est effectivement Agent de Coordination de la zone nord-ouest et Conseiller Technique Régional du Comité de Picardie, ce qui est une position bien difficile.

Il déplore de ne rien pouvoir faire dans l'immédiat du fait qu'aucune création de poste n'a pu être obtenue cette année.

M. Maier demande qu'une priorité soit donnée à la Picardie dès qu'un poste pourra être obtenu.

M. Coret rappelle que la priorité absolue appartient au Comité de Guyenne qui a déjà un candidat depuis plusieurs années.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES FINANCES DU 5 OCTOBRE 1974 :

M. Tournier, tout d'abord, lit le compte rendu de la Commission des Finances en apportant au fur et à mesure quelques précisions.

Le Comité de Direction est ensuite invité à étudier en détail le rapport sur la situation financière établi par la Commission et décider en même temps des implantations.

La Commission des Finances, consciente évidemment qu'il faut réaliser des économies propose des solutions :

– Revenir aux normes pour la sélection aux finales nationales du Critérium et du Championnat de France c'est-à-dire, ne pas admettre de séries inférieures à celles prévues au règlement.
– En ce qui concerne les attributions aux comités régionaux, il ne semble pas possible de réaliser des économies de ce côté, au contraire, puisque l'allocation aux comités est calculée sur la participation et que celle-ci est en augmentation, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.
– Les frais occasionnés au niveau des groupes étant stables depuis plusieurs années, aucune réduction n'est envisageable non plus dans ce domaine.

Il semble donc que les économies sur le chapitre des compétitions nationales ne peuvent être réalisées que sur les finales fédérales et sur le budget des zones par un choix judicieux des implantations en fonction des qualifiés.

M. Tournier rappelle que l'année dernière, le Comité de Direction avait pris la sage décision de supprimer l'éliminatoire de zones du Prix Fédéral mais, dans le même temps, elle avait accepté le principe d'une éliminatoire de zone n'existant pas auparavant de sorte que l'économie réalisée d'un côté avait été réduite à néant.

La Commission des Finances préconise donc la suppression de l'éliminatoire de zones du Critérium National.

Les membres du Comité Directeur souhaitent que l'on en revienne à la formule qui était en application il y a deux ans et qui consistait à laisser les zones entièrement responsables de la gestion de leur budget, ce qui avait donné de bien meilleurs résultats sur le plan financier.

Les Conseils de Régence seraient donc libres de décider d'organiser ou non une éliminatoire de zones du Critérium.

M. Tournier fait ensuite part de la répartition de la subvention aux zones calculée sur la participation aux finales de zones de la saison 1973-74 ainsi que sur leur superficie.

Les zones se voient donc attribuer les sommes suivantes :

- zone Nord-Ouest : 18.600 F ;
- zone Centre-Ouest : 24.900 F;
- zone Nord-Est : 27.900 F ;
- zone Sud : 33.600 F.

Toutes ces propositions de la Commission des Finances sont donc acceptées par les membres du Comité de Direction.

Il est toutefois bien précisé que l'allocation aux zones ne pourra faire l'objet d'aucun complément. Par contre, les zones qui arriveraient à réaliser des économies, au cours de la saison pourraient conserver le reliquat pour faire face, le cas échéant, à un déficit la saison suivante.

La répartition aux Comités régionaux sur la participation 1973-1974 s'établit ainsi :

COMITÉS	PARTICIPATION	SUBVENTION TOTALE
Alsace	285	2.931
Anjou	208	2.797
Auvergne	78	994
Bourgogne	159	2.209
Bretagne	487	6.209
Champagne	103	1.313
Côte d'Azur	104	1.196
Dauphiné-Savoie	240	2.772
Flandres	274	2.979
Franche-Comté	85	977
Guyenne	81	1.184
Île-de-France	406	4.415
Languedoc	154	1.963
Limousin	76	874
Lorraine	127	1.599
Lyonnais	109	1.185
Basse-Normandie	105	1.207
Haute-Normandie	110	1.196
Orléanais	135	1.890
Picardie	229	2.620
Poitou	82	1.045
Provence	147	1.382
Pyrénées	164	2.398
	3.948	47.275

Le projet de budget pour les finales fédérales de la saison 1974-1975 est ensuite examiné et adopté par le Comité de Direction. Sont également décidées, les implantations pour les finales :

Tournoi par équipes régionales juniors à Caen.

Prix Fédéral à Troyes. Critérium National à Colmar.

Championnat de France Cadets et Juniors à Besançon.

Coupe de France des Clubs :
Excellente : Montbéliard
Honneur : Laon
Juniors : Reims.

Championnat de France Seniors à Nevers.

Championnat de France des Comités Régionaux en Île-de-France.

Challenge des Clubs culturistes à La Rochelle.

Championnat de France Athlétique à Saintes.

COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

La Commission des Finances a chiffré le calendrier des compétitions internationales établi à la suite de contacts qui avaient été pris lors des Championnats d'Europe à Vérone.

Il apparaît que ce calendrier ne pourra être réalisé dans son intégralité et que des compétitions devront être supprimées.

La Commission des Finances a mis l'accent sur le déficit important qu'a enregistré le Mémorial Jean Dame 1974 et souhaiterait l'annulation pure et simple de cette compétition, qu'elle considère comme étant une compétition de prestige où un nombre très restreint d'athlètes français ont leur place.

Une longue discussion s'engage entre partisans et opposants du Mémorial Jean Dame.

M. Coret reconnaît que le Mémorial Jean Dame 1974 ne fut pas heureux sur le plan financier mais rappelle qu'il s'est déroulé dans des circonstances particulièrement difficiles en raison du décès du Président de la République.

Ce Mémorial a, par contre, connu un grand succès d'affluence puisqu'une recette de près de 10.000 F a été enregistrée en une seule séance. Il pense, par ailleurs, que si cette compétition avait pu se dérouler un samedi soir comme cela avait été initialement prévu, nous aurions eu encore beaucoup plus de monde.

Il rappelle enfin que, du fait de ce changement de dernière heure, l'O.R.T.F. n'avait pu réserver une retransmission directe et que nous n'avions donc pas, de ce fait, bénéficié de la redevance qu'elle nous alloue chaque année.

Le Président explique que les invitations Pour le Mémorial Jean Dame ayant été adressées depuis le mois de juillet et qu'un certain nombre de nations invitées ayant déjà donné leur accord, il ne semblait pas possible d'annuler le Mémorial 1975.

Toutefois, il s'engage à étudier une autre formule si cette prochaine édition devait se révéler par trop déficitaire.

M. Samblant s'insurge contre le fait que nos licencies ne puissent bénéficier d'une réduction sur les entrées à cette manifestation.

Un certain nombre des membres du Comité de Direction étant d'avis qu'une réduction consentie ne réduirait pas la recette, mais risquerait au contraire de l'augmenter, du fait d'un plus grand nombre de spectateurs, il est décidé de tenter l'expérience et d'accorder une réduction de 50 % sur le prix des entrées à tout porteur du timbre1icence de la Fédération pour la saison 1974-75.

Après que le Comité de Direction ait pris connaissance des estimations du coût des compétitions pour la saison 1974-75 le Calendrier international est établi comme suit :

France-Espagne - de 23 ans à Nîmes : 23 novembre 1974 ;
France-Grande-Bretagne Juniors à Fougères : 19 janvier 1971 ;
France-Italie - implantation à déterminer : 16 février 1975 ;
Mémorial Jean Dame à Paris : 6 avril 1975 ;
Coupe du Marché Commun en Hollande : 26-27 avril 1975 ;
France - Grande-Bretagne - Grèce : Nice ou Lorient : 1er juin 1975 ;
Championnat du Monde Juniors - Marseille : 5-13 juillet 1975 ;
Jeux Méditerranéens - Alger : 24 août au 6 septembre 1975 ;
Championnat du Monde à Moscou : 15-24 septembre 1975.

Toutes ces décisions sont donc acceptées par le Comité Directeur.

M. Samblant et M. Tournier déplorent, toutefois, que des économies doivent être faites sur tous ces chapitres et souhaiteraient qu'il en soit également envisagé sur les déplacements internationaux.

M. Coret rappelle que si lui-même et M. Parot sont appelés à se déplacer c'est à la demande même du Comité de Direction qui les a incités à poser leur candidature dans les instances européennes et internationales.

M. Coret se déclare toutefois disposé, de même que M. Parot, à donner leur démission de ces instances si le Comité de Direction le souhaite.

Le Comité de Direction souhaite que les personnes en place dans les instances européennes et internationales conservent leur poste mais pense qu'il serait peut-être, dans certains cas, possible de réduire le nombre des accompagnateurs en permettant à ceux qui sont dans l'obligation de se déplacer de cumuler plusieurs fonctions.

Le chapitre des stages est alors abordé mais M. Coret pense qu'il n'est pas possible d'en discuter dans l'immédiat puisque le bilan complet ne sera connu qu'à la fin de l'année 1974.

Il informe cependant, d'ores et déjà, qu'il y aura lieu de réduire considérablement le nombre des stages, ce chapitre étant constamment en dépassement important.

M. Herbaux regrette que l'on donne au Responsable de l'Elite toutes responsabilités, sans lui donner les moyens de travailler.

M. Coret rappelle que, depuis sa mise en place officielle, M. Paterni a disposé de toute liberté et de tous les moyens qui lui ont été nécessaires pour mener sa politique.

M. Paterni fait alors le bilan du comportement des jeunes depuis sa prise de fonctions et l'estime positif.

Le Président regrette, pour sa part, que l'élite soit rajeunie tous les ans et que les sélectionnés au Championnat d'Europe 1973, à part quelques exceptions, ne se soient guère mis en évidence comme on aurait pu l'espérer.

M. Coret souhaite que M. Paterni apporte quelques éclaircissements quant au fonctionnement du Bataillon de Joinville d'où il a eu des échos défavorables.

M. Paterni affirme que l'ambiance au Bataillon de Joinville est excellente mais que, comme chaque année à cette époque, les nouveaux arrivants s'insurgent contre le plan de travail qui leur est remis et qui ne correspond pas à leur mode d'entraînement habituel.

Il ne doute cependant pas que, comme leurs prédécesseurs, une fois l'habitude prise de cet entraînement, ils s'en trouveront satisfaits.

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE L'ARBITRAGE DU 11 OCTOBRE 1974

M. Gerber fait part des propositions de la Commission de l'Arbitrage qui s'est réunie le 11 octobre

Les procès-verbaux de records devront être adresses à M. Gerber qui après s'être assuré de leur validité en assurera la diffusion régulière auprès des membres du Comité de Direction, des Comités Régionaux et des Conseillers Techniques Régionaux. Un exemplaire sera également adressé au Secrétariat Fédéral pour mise à jour du fichier.

La Commission propose la création d'un diplôme pour les détenteurs de records.

Il est apparu que, bien souvent, les procès-verbaux n'étaient pas adressés ou du moins pas dans des délais raisonnables. Il est donc demandé que le chef de plateau soit responsable des procès-verbaux, à charge pour lui de les expédier lui-même à M. Gerber sitôt après la compétition.

Les Championnats athlétiques ne comprenant qu'une finale unique pour les Cadets et les Juniors, il est demandé que dans le cas où un cadet se classerait deuxième de la Finale Juniors, il puisse obtenir le titre de Champion de France Cadets.

Ces propositions de la Commission de l'arbitrage sont acceptées par le Comité de Direction.

ASSOCIATION DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

M. Renault fait le compte rendu de la réunion de l'Association du Sport scolaire et universitaire à laquelle il a assisté le 11 octobre, il fait savoir tout d'abord que l'A.S.S.U. propose la date du 3 mai 1975 pour la finale des Championnats de France A.S.S.U. qui se disputeront à Limoges. Cette date ne gênant pas notre calendrier est acceptée.

M. Renault fait ensuite savoir que les catégories d'âge ont été alignées sur celles de la Fédération et que les minima pour l'obtention des brevets A.S.S.U. ont été réajustés.

M. Renault fait également savoir que M. Duverger devant partir en retraite l'année prochaine n'appartiendra plus à la Commission Nationale de l'A.S.S.U. et que celle-ci a demandé à son fils Alain Renault de remplacer M. Duverger en tant que professeur d'éducation physique et sportive. M. Renault demande l'accord des membres du Comité de Direction.

Aucune objection n'est formulée à ce sujet.

BULLETIN FÉDÉRAL

M. Samblant fait le bilan financier du Bulletin Fédéral pour l'année 1973 et, des comparaisons faites sur les neuf premiers mois de l'année 1974, il ressort que le prix de revient du Bulletin du fait, d'une part des augmentations du papier, du routage et, d'autre part, de notre nouveau format du Bulletin, a considérablement augmenté.

M. Samblant fait donc appel aux membres du Comité de Direction et aux Présidents des Comités Régionaux afin qu'ils fassent un maximum de publicité pour accroître le nombre de nos abonnés et, pour tenter de trouver des annonceurs publicitaires.

Par ailleurs, il propose une augmentation du Bulletin Fédéral :
- le numéro 2 F au lieu de 1,50 F ;
- l'abonnement pour la France 20 F au lieu de 15 F ;
- l'abonnement pour l'étranger 25 F au lieu de 20 F.

Le Comité de Direction donne son accord à ces nouveaux tarifs.

M. Samblant rappelle, par ailleurs, qu'il souhaiterait recevoir de la copie de la part de tous, Présidents de Comités régionaux, entraîneurs nationaux, C.T.R., etc.

CHAMPIONNAT DU MONDE A MANILLE

M. Paterni fait le compte rendu des Championnats du Monde à Manille et confirme aux membres présents que les athlètes étaient dans une forme excellente au moment de leur départ et que si les performances n'ont pas été conformes à ses espérances, ce sont les conditions climatiques qui en sont la cause.

Il n'en veut pour preuve que les contre-performances d'autres athlètes étrangers de renommée mondiale et le fait que la plupart des dirigeants et athlètes de nos régions tempérées ont dû s'aliter.

COMMUNICATIONS DIVERSES ET CORRESPONDANCE

Renouvellement des représentants de la Fédération auprès de l'A.S.S.U. - Les délégués désignés l'année dernière sont reconduits dans leurs fonctions à savoir MM. Herbaux, Maier, Renault.

Affiliations de Comités départementaux. - Le Comité de Direction homologue la constitution des Comités départementaux suivants : Calvados, Drôme, Nièvre.

Invitation de la Fédération Turque. - Le Président donne connaissance d'une invitation de la Fédération turque à participer à un tournoi à Ankara les 14 et 15 décembre prochains.

Le Calendrier International ayant été arrêté au plus juste de nos possibilités financières, il ne sera pas donné suite à cette invitation.

Fédération Haltérophile du Québec. - La Fédération Haltérophile du Québec souhaiterait que nous puissions accueillir en février 1975 une équipe de son pays pour un séjour de trois ou quatre jours et une compétition avec notre équipe.

Pour les raisons financières évoquées plus haut, il ne sera pas possible de répondre favorablement à cette demande.

Toutefois, l'Office Franco-québécois sera contacté afin de savoir si nous pourrions compter sur une participation financière de leur part.

Lettre de M. Asso. - Le Président donne lecture d'une lettre de M. Asso par laquelle celui-ci s'étonne que le Comité de l'Île-de-France continue à grouper tous les départements de la région parisienne alors que trois académies ont été créées.

M. Asso rappelle dans cette correspondance que lorsque l'Académie de Nice a été créée, ils ont été mis en demeure de se séparer du Comité de Provence et de former leur propre comité régional.

Le Président ne souhaite pas que la discussion qui s'est engagée à ce sujet se poursuive.

Il explique, en effet, que la lettre de M. Asso est parvenue trop tard pour qu'elle puisse être inscrite à l'Ordre du Jour et que, par ailleurs, il n'a pas eu le temps nécessaire de s'informer complètement sur cette affaire.

M. Tournier souhaiterait que lorsqu'un vote intervient au Comité de Direction, le procès-verbal mentionne, outre le nombre de votants pour ou contre le projet, les noms des votants.

Cette suggestion est retenue étant entendu qu'elle ne saurait être valable que pour les votes à main levée.

M. Coret invite enfin M. Paterni à communiquer sa sélection pour le match France-Espagne du 23 novembre.

M. Paterni explique que, d'une part, il n'a pas encore eu le temps de s'en occuper depuis son retour de Manille et que, d'autre part, il est trop tôt pour avertir les athlètes de leur sélection.

Il estime en effet que les athlètes sont actuellement en période de préparation foncière et que, informés de leur sélection, ils prépareront ce match ce qu'il ne juge pas souhaitable, celui-ci devant être abordé, à son avis, sans préparation spéciale.

Il va donc d'abord se renseigner auprès des C.T.R. des possibilités des éventuels sélectionnés et ce n'est que plus tard qu'ils seront avisés.

M. Coret ainsi qu'un certain nombre de membres présents ne cachent pas leur surprise devant ce raisonnement de l'Entraîneur National mais lui laissent bien entendu la complète responsabilité de ses méthodes.

La prochaine réunion du Comité de Direction est fixée au 1er février 1975.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance qui avait débuté à 9 h 30 se termine à 18 h 30.

Le Secrétaire Général, J.-L. DEMONSEL. — *Le Président,* A. CORET.

TABLEAU DES RECORDS

Catégorie	Ancien Record	Nouveau Record	Date et Lieu	Arbitres - Jurés
Développé couché				
Mouche.....	non établi	BARRANCO : 67,5	5 octobre 1974 Saint-Malo	Guédeux - Dubus Thomas
Flexion sur jambes				
Mouche.....	non établi	BARRANCO : 115	5 octobre 1974 Saint-Malo	Guédeux - Dubus Thomas
Total athlétique				
Mouche.....	non établi	BARRANCO : 182,5 (67,5 + 115)	5 octobre 1974 Saint-Malo	Guédeux - Dubus Thomas

Liste des Comités Régionaux de la F. F. H. C.

COMITE D'ALSACE

M. Jean-Paul Bauer
45, rue des Chevaliers
67600 Sélestat

COMITE D'ANJOU

M. Serge Chapelain
20, rue Euclide
44800 Saint-Herblain

COMITE D'AUVERGNE

M. Roger Morand
Allée des Ailes - Bât. C 2
03 Vichy

COMITE DE BOURGOGNE

M. François Vanneron
2, rue Bel-Air
89200 Avallon

COMITE DE BRETAGNE

M. Robert Chariot
La Lande Colas
22 Kérity Paimpol

COMITE DE CHAMPAGNE

M. André Coret
76, rue Jean-Racine
51100 Remis

COMITE DE COTE D'AZUR

M. Joseph Asso
27, rue Basse
Principauté de Monaco

COMITE DAUPHINE-SAVOIE

M. Jean Bertholet
Chemin Thiers - Grand Châtelet
38000 Grenoble

COMITE DES FLANDRES

M. Daniel Denicourt
14, rue de l'Église
59 Marcq-en-Barœul

COMITE DE FRANCHE-COMTÉ

M. René Marandin
Rectorat
10, rue de la Convention
25000 Besançon

COMITE DE GUYENNE

M. Jean Burucoa
59, avenue Jeanne-d'Arc
33 Bègles

COMITE ÎLE-DE-FRANCE

M. Raymond Tournier
12, rue de 'Abbé-Grandjean
92 Fontenay-aux-Roses

COMITE DU LANGUEDOC

M. Marc Michel
Cité Jean-Moulin - Esc. 11, Apt 145
34 Clermont-l'Hérault

COMITE DU LIMOUSIN

M. Jean Malley
Professeur de Musique
23130 Letrieix

COMITE DE LORRAINE

M. Célestin Bovi
8, rue de 1'Église
54 Auboué

COMITE DU LYONNAIS

M. Roger Gourhand
101, Grande-Rue de la Croix-Rousse
69 Lyon

COMITE DE BASSE-NORMANDIE

M. Robert Thoumine
Rue de Bellevue
61 Damigny

COMITE DE HAUTE-NORMANDIE

M. Bernard Renault
14, rue Valentin-Gaumont
27 Vernon

COMITE DE L'ORLÉANAIS

M. Jacques Serrano
4, rue du Cheval-Rouge
45000 Orléans

COMITE DE PICARDIE

M. Jean-Louis Gai-et
18, rue Jean-Jaurès
80 Montdidier

COMITE DU POITOU

M. Robert Moreau
5, rue de Constantine
16 Cognac

COMITE DE PROVENCE

M. Roger Gerber
Chemin de la Cible - Imm. N, N° 246
Le Bel Ormeau
13100 Aix-en-Provence

COMITE DES PYRÉNÉES

M. André Garrabet
3, rue de la Libération
31700 Blagnac

CLASSEMENT NATIONAL DE LA COUPE DE FRANCE DES CLUBS

JUNIORS

d'après les résultats des éliminatoires

disputées dans les zones

le 10 novembre 1974

1.	FLANDRES	231,9	8.	CHAMPAGNE	168	15.	POITOU	105,1
2.	BRETAGNE	216,66	9.	ALSACE	167,2	16.	LORRAINE	97,50
3.	ÎLE-DE-FRANCE	209	10.	ANJOU	138,2	17.	BOURGOGNE	97,30
4.	DAUPHINE-SAVOIE	198,80	11.	PYRÉNÉES	132,5	18.	BASSE-NORMANDIE	91,34
5.	LANGUEDOC	198,40	12.	PROVENCE	126,9	19.	ORLÉANAIS	81,6
6.	LYONNAIS	180,40	13.	PICARDIE	114,32	20.	CÔTE-D'AZUR	3,1
7.	FRANCHE-COMTÉ	176,50	14.	HAUTE-NORMANDIE	107,80			

ADDITIF AU CLASSEMENT NATIONAL DU PRIX DES DÉBUTANTS

PUBLIÉ DANS LE N° 308

Poids Plumes

POTEL Pascal (58,5) St-Aubin-sur-Elbeuf	150 k
DUCLOS Pierre (58,3) Vernon	115 k
CAVELIER Pascal (597) St-Aubin-s-Elbeuf	115 k
LEMIRE (58,5) Compiègne	110 k
LIVET Alain (59,4) ASAN Le Havre	110 k
LEVASSEUR Philippe (59,8) ASAN Le Havre	110 k
BERTHE Roger (58,8) S.S. Domfront	110 k
VIGNACOURT Philippe (57,6) St-Aubin-a-Elbeuf	107 k 500
TIRON Pascal (59,2) Vernon	105 k
VALEY Georges (58,7) Vernon	100 k
MARTINEZ F. (58,8) Gaillon Aubevoye	100 k
COME Manuel (58,4) C.S. Alençon	97 k 500
CARVALHO (56,9) Compiègne	95 k
PRIBOTTE Jean-Paul (56,1) C.S. Alençon	85 k
DUPONT (57,6) Compiègne	85 k
CHEVILLON Alain (59) C.S. Alençon	80 k
FELTINI (58,2) Senlis	75 k
LEMOIGNE Yves (58,1) Chef du Pont	70 k

Poids Légers

SCHIETTECATTE (61,9) Compiègne	140 k
MUZEAU (66,3) Beauvais	140 k
DUGROSPEZ (618) Compiègne	125 k
LE ROUX Jean (84,7) ASAN Le Havre	125 k
ROUX (6,17) E.C. Cuffies	122 k 500
TEPAZ (63,2) P.C. Laon	115 k
BRUNEAU Thierry (63,9) C.S. Alençon	112 k 500
MEIGNAN Philippe (60,5) Vernon	110 k
FREGER Michel (60,7) Granville	110 k
HOMMET Patrick (62,6) Saint-Lô	110 k
VIGUES (66,6) A.C. Soissons	110 k
ERNST Daniel (62,250) St-Aubin-sur-Elbeuf	107 k 500
FERNANDEZ Francis (61) Évreux	100 k

" LU POUR VOUS DANS LA PRESSE "

Extrait de « TELE 7 JOURS »
N° 758

• L'HALTÉROPHILIE BULGARE

(Pierre Fulla - Roland Wieder)

Les haltérophiles bulgares, malgré le petit nombre de pratiquants dans leur pays (4.000 contre 500.000 en U.R.S.S.), ont été les premiers à tenir en échec le colosse soviétique lors des derniers championnats du monde, où ils récoltèrent quatre titres. Quel est le secret de la réussite des Kolev, Nikolov, Kirov, Todorov, Stoichev, tous champions du monde ou olympiques Pour la première fois, une caméra occidentale tente de répondre à cette question en pénétrant dans les coulisses de ce pays Est-européen.

Michel DRHEY.

Il nous a fallu un mois pour voir ce reportage de Pierre Fulla sur les haltérophiles bulgares. Néanmoins, nous n'avons pas été déçus par ce que nous considérons, partialement peut-être, comme un très bon reportage et, en tous cas, très intéressant pour nous haltérophiles.

Nous espérons, dans un prochain numéro, vous donner de larges extraits de ce reportage ainsi que des photographies des haltérophiles bulgares.

Extraits de « TELE 7 JOURS »
N° 757

• GYMNASTIQUE,

HALTÉROPHILIE, OUBLIÉES...

Un événement sportif digne d'intérêt a été proprement escamoté par l'O.R.T.F. aussi bien en paroles qu'en images. Il s'agit simplement des championnats mondiaux A.S.S.U. (universitaires et scolaires) qui se sont déroulés à Wiesbaden où la France s'est placée deuxième après la Chine et avant l'Italie. Les quatre sélectionnés français ont pour noms : Martinez, Pozzo, Jamet et Juigner, de l'équipe de Bourgogne, tous internationaux de la Fédération française de gymnastique.

M. Michel REGNIER,
18- Bourges.

Je commence à croire que les journalistes de l'O.R.T.F. ne sont que des intoxiqués de foot à 100 %. Et l'haltérophilie, qu'en font-ils ? Je ne trouve pas très drôle qu'on annonce des extraits des derniers championnats du monde à « Match sur la 2 » et... que l'on se retrouve avec une heure de basket.

M. Hervé SURTOUQUE,
14- Fervaques.

Comme pour le tir à l'arc, que nous évoquons par ailleurs, il est nécessaire que l'O.R.T.F., nouvelle formule, songe à mieux équilibrer les émissions consacrées aux sports.

CONTINENT SPORTS

LE SPECIALISTE DU MATERIEL D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION

PROPOSE

UN NOUVEAU SERVICE

EQUIPEMENT INDIVIDUEL

MAILLOTS
CHAUSSURES
SURVETEMENTS
CEINTURES

■

catalogue gratuit sur demande

11 rue Pasteur. Brie-Cte-Robert. 77170. Tel: 405 05 97

r.c.Melun 71B1

BARRES OLYMPIQUES
DISQUES CAOUTCHOUC & ACIER . PLATEAUX D'HALTÉROPHILIE . GUIDE BARRE
TABLEAUX DE MARQUAGE
APPAREILS D'ARBITRAGE
BALANCES . BACS A MAGNÉSIE

PRESSES . BANCS . APPAREILS A CONTREPOIDS . BLOCS UNIVERSELS . REPOSE BARRES . RATELIERS DE RANGEMENT . MANCHONS POUR SQUATS